This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

840.6
M558

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE, 1775.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les piéces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & méchaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & piéces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, *libraire, à Paris, rue Christine.*

On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux suivans, port franc par la Poste.

JOURNAL DES SAVANS, in-4°. ou in-12, 14 vol. à Paris, 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 f.

JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, 16 vol. petit in-12. par an, à Paris, 13 l. 8 f.
En Province, 18 l.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, Ouvrage périodique, 16 vol. in-12. à Paris, 24 l.
En Province, 32 l.

LA FRANCE ILLUSTRE OU LE PLUTARQUE FRANÇOIS, 13 cahiers in-4°. avec des Portraits, par M. Turpin, prix, 30 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE, à Paris, port franc par la poste, 18 l.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart, 14 vol. par an, à Paris, 9 l. 16 f.
Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.

JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol in-12 par an, à Paris, 18 l.
Et pour la Province, 24 l.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, in-12, 14 vol. 33 l. 12 f.

JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE, 36 cahiers par an, à Paris & en Province, 18 l.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cah. par an, à Paris, 9 l.
Et pour la Province, 12 l.

LA NATURE CONSIDÉRÉE, 52 feuilles par an, pour Paris & pour la Province, 12 l.

SUITE DE TRÈS-BELLES PLANCHES in-folio, ENLUMINÉES ET NON ENLUMINÉES, des trois règnes de l'Histoire Naturelle, avec l'explication, chaque cahier broché, prix, 30 l.

JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers, de chacun 5 feuilles, par an, pour Paris, 12 l.
Et pour la Province, 15 l.

L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, à Paris, 18 l.
En Province, 24 l.

JOURNAL LITTÉRAIRE de Berlin, 6 vol. in-12. par an; prix à Paris, 15 l.

JOURNAL DE LECTURE, ou choix de Littérature & de Morale, 12 parties in-12. dans l'espace de six mois, franc de port à Paris & en Province, prix par abonnement, 15 liv.

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.

Dictionnaire historique & géographique d'Italie, 2 vol. grand in-8°. rel. prix 12 l.
Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in-8°. rel. 5 liv.
Préceptes sur la santé des gens de guerre, in-8°. rel. 5 liv.
De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in-8°. rel 12 l.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br. 2 l.
Esprit du Grand Corneille, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
Recueil des Découvertes & Inventions, br. 2 l.
Dict. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br. 12 l.
Dict. Héraldique, fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.
Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés, 6 l.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br. 2 l.
Bibliothèque Grammat. in-8°. br. 2 l. 10 s.
Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in 12 br. 2 l. 10 s.
Les mêmes, pet. format, 2 l. 16 s.
Poëme sur l'Inoculation, vol. in-8°. br. 3 l.
IIIe Livre des Odes d'Horace, en vers, in-12 br. 2 l.
Vie du Dante, par M. Chabanon, in-8°. 1 l. 10
Fables orientales, par M. Bret, 3 vol in-8°. 9 l.
Diogène moderne, 2 vol. in-8°. br. 5 liv.
Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 4 s.
Les Muses Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 s.
Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br. 5 l.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton, 24 l.
Mémoire sur les objets les plus importans de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton, 12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.
Mémoire sur la Musique des Anciens, nouvelle édition, in-4°. br. 7 l.
Journal de Pierre le Grand, in-8°. br. 5 l.
Institutions Militaires, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in-12. broché, 2 l.

MERCURE
DE FRANCE.
OCTOBRE, 1775.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

Précis des Pièces imprimées qui ont concouru pour le Prix de Poësie de l'Académie Françoise en 1775.

Conseils a un jeune Poete *.

* Cette Pièce est imprimée in-8°. à Paris, chez Demonville, Imprim.-Lib. de l'Acad. Françoise, rue St Séverin, aux Armes de Dombes.

Pièce qui a remporté le prix de l'Académie Françoise en 1775.

Doctrina sed vim promovet insitam.

HORACE.

Oui, la gloire t'appelle, & ce n'est pas en vain;
Oui, sur ton front naissant, marqué d'un sceau divin,
Le ciel mit un rameau de ce laurier fertile,
Qui reverdit encore au tombeau de Virgile.
Viens, Apollon t'appelle au Parnasse Français;
Mais de nombreux écueils en défendent l'accès.
Les rangs y sont serrés : il faut fendre la presse.
Un peuple de rivaux & t'assiége & te presse.
Tu sais, lorsqu'autrefois le Héros des Troyens
Allait chercher son pere aux champs Elysiens,
Quels monstres effrayans, réels ou fantastiques,
Du Ténare à ses yeux occupaient les portiques.
Rappelle ce tableau : le Poëte en ses vers
A peint notre Parnasse en peignant les Enfers.
Malgré tant d'ennemis placés à la barriere,
Tu franchiras le seuil sans assoupir Cerbere.
Mais suis dès-lors en paix la route du talent.
Tranquille Citoyen d'un Etat turbulent,
Sauve-toi des travers que ce siecle accumule.
Fuis des divers partis la guerre ridicule.

Ris tout bas, si tu veux, des querelles du temps,
Mais n'inscris point ton nom parmi les combattans.
Vois sans nul intérêt, si tu sais être sage,
Tout ce peuple écrivain, vrai fléau de notre âge,
Qui du premier des arts faisant un plat métier,
Pense acheter un nom en vendant du papier;
Des lourds compilateurs la tourbe famélique,
Et des bâtards d'Young l'essaim mélancolique;
Ces drames qui font peur, & ne font pas pleurer;
Ces apôtres du goût, peu faits pour l'inspirer,
Docteurs sans mission, & du haut de leurs chaires,
Prêchant un siècle ingrat qui n'en profite gueres;
Et ces codes rimés, où de jeunes Profès,
Enseignant l'art des vers qu'ils n'apprendront jamais,
Attaquent tous les jours, d'une ardeur non commune,
Vingt réputations sans pouvoir s'en faire une;
Recueils de toute espece, anecdotes, bons mots,
Esprits des grands Auteurs rédigés par des sots;
Ces almanachs du Pinde, où la presse indignée,
Entasse en gémissant tous les vers de l'année;
Enfin ce long amas d'ouvrages renommés,
D'écrits à grande marge avec pompe imprimés,
Qui portés par la gloire au delà du Tropique,
Vont charmer tous les ans les Colons d'Amérique.

. . . .

Veux tu ſur le Parnaſſe illuſtrer ta mémoire ?
Crains, au premier ſuccès, accueilli, careſſé,
Par la voix des flatteurs nonchalamment bercé,
Au murmure indulgent des louanges trompeuſes
De goûter du repos les douceurs dangereuſes.
Oppoſe à tes rivaux un travail aſſidu,
Et ſonge encore à vaincre après avoir vaincu.
Ainſi croît & s'étend le talent qu'on renomme.

Et la ſoif des ſuccès eſt l'inſtinct du grand homme.
Mais c'eſt peu que du Pinde ouvrant tous les ſentiers,
Et préparant pour toi des moiſſons de lauriers,
Des guides reſpectés dirigent ton courage ;
C'eſt peu que de ta force ils t'enſeignent l'uſage ;
Ils nourriront dans toi ces nobles ſentimens,
Qui relevent l'éclat & le prix des talens.
Oui, quoiqu'en tous les temps l'injurieuſe envie
Se plaiſe à raconter les fautes du génie,
Crois qu'il eſt rare au moins que d'illuſtres eſprits
Soient vils dans leurs conduite, & grands dans leurs écrits.
Il eſt une fierté par la gloire inſpirée,
Par l'amour du devoir noblement épurée,
Orgueil des cœurs bien nés, qui diſtingue à nos yeux
Et le grand Ecrivain & l'Artiſte fameux.
Vois des arts en nos jours les plus brillans modeles,

A l'honneur, au bon goût également fideles,
Repoussant à la fois & le vice & l'ennui,
Et méritant la gloire, & l'aimant dans autrui;
Offrant à l'amitié de nobles sacrifices,
Exemples d'un pays dont ils sont les délices;
Laissant mourir loin d'eux les libelles impurs,
Fabriqués par la haine en ses antres obscurs.

. . . .

. . . .

De qui hait les talens j'augure toujours mal;
Jamais leur détracteur ne devient leur rival.
Muses, vous repoussez le sacrilége impie,
Dont la main viola les autels du génie.

Tu vivras éloigné de ces lâches fureurs:
Le temple des beaux-arts est l'asyle des mœurs.
Dans ce séjour sacré la France voit paroître
D'illustres Citoyens, des Grands dignes de l'être;
Laisse quelques esprits, tristement prévenus,
Penser, dès qu'on est Grand, que l'on n'est rien de
plus.
A la ville, à la cour des mortels respectables
Ont joint l'esprit du monde au goût des arts aimables.
Le talent se polit dans leur société,
Acquiert plus d'agrément & plus d'urbanité,
Ce tact heureux & fin, ce ton, cet art de plaire;
Aux mœurs comme à l'esprit parure nécessaire.

La Feuillade & Vendôme & Chaulieu vieillissant,
Présidaient aux essais de Voltaire naissant.
Le Héros de Dénain, l'enfant de la Victoire,
Aimait à le couvrir des rayons de sa gloire.
Il goûtait leurs leçons, & ces Maîtres choisis
Le formaient au bon goût du siecle de Louis.
Il est, il est encor d'aussi parfaits modeles
Du jugement exquis, des grâces naturelles.
Attire leurs regards sur tes heureux essais;
Mérite enfin qu'un jour, honorant tes succès,
Te donnant pour leçon leurs exemples à suivre,
Nivernois & Beauvau t'enseignent l'art de vivre.

C'est peu de posséder, il faut savoir jouir;
Il faut goûter en paix ce qu'on sut obtenir.
Aux palmes d'Hélicon il est beau de prétendre;
Des mains de l'amitié qu'il est doux de les prendre!
Pour moi je puis encor, témoin de tes honneurs,
Je puis à ta couronne attacher quelques fleurs.
Apollon a reçu tes premiers sacrifices;
Ce Dieu, de mon printemps a reçu les premices.
Cet amour des beaux-arts est souvent séducteur;
Ils ne m'ont point trompé, puisqu'ils font mon bonheur.
Ils enchantent mes jours, & leur riant cortége
Ecarte les soucis dont l'essaim nous assiége.
Je me sauve en leurs bras, j'y trouve le repos.

Le Vieillard au front chauve, à l'inflexible faulx,
De nous à chaque instant ravit quelque partie,
Il moissonne en courant les fleurs de notre vie.
L'esprit jouit encor quand les sens sont flétris:
C'est le dernier soutien de nos derniers débris.
Un jour mon œil éteint sous les voiles de l'âge,
Ne verra la beauté qu'à travers un nuage.
Les parfums du printemps, son éclat, ses couleurs,
Pour mes sens émoussés auront moins de douceurs,
Et des airs de Grétry l'aimable mélodie
Frappera foiblement mon oreille engourdie.
Alors, toujours sensible aux charmes des neuf Sœurs,
Puissé-je encor goûter leurs dons consolateurs,
Rassembler avec joie autour de ma vieillesse,
Ces Ecrivains chéris qu'adora ma jeunesse,
Relire & dévorer ces ouvrages charmans,
De la raison, de l'ame immortels alimens,
Me réchauffer encor de leur flamme divine,
Et retrouver mon cœur dans les vers de Racine!

Par M. de la Harpe.

BRUTUS A SERVILIE *, *Pièce qui a obtenu le second* accessit, *au jugement de l'Académie Françoise.*

Peuple Roi! commandez.

LE voile est déchiré; César étoit mon pere:
Brutus fils d'un Tyran!... Et vous êtes ma mere,
Vous! la sœur de Caton! malheureux! je frémis,
Et César est vengé, puisque je suis son fils.
Quel aveugle génie à mon destin préside!
Mon cœur est vertueux & ma main parricide!
O vertu! nom fatal, mais toujours révéré!
Les Dieux m'ont-ils puni de t'avoir adoré?

Vous qui jetez l'horreur dans mon ame étonnée,
O mere plus chérie encor qu'infortunée,
Quel Dieu de votre hymen alluma le flambeau?
Cachez moi que l'opprobre entoura mon berceau.
Pardonnez... je vous plains: mais c'est vous que j'implore;
Trompez-moi par pitié.. je veux douter encore.
Soutenez mon courage, ô manes des Brutus!
Je porte votre nom, donnez moi vos vertus.
C'est à vous de parler, à moi de vous entendre;
C'est de vous seul enfin que j'ai voulu descendre:

---

* A Paris, chez Demonville, rue St Séverin.

Oui, je vous appartiens, quels que soient mes parens ;
Mon bras, comme le vôtre, immole les Tyrans,
Et César & Tarquin nous unissent ensemble :
J'ai prouvé mes aïeux, puisque je vous ressemble.
César fut un tyran : l'honneur de le punir,
Rome l'a prononcé, devoit m'appartenir ;
César fut un tyran... Eh bien ! fût-il mon pere ;
Ce que Brutus a fait, Brutus a dû le faire.
Libérateur de Rome, annoncé par mon nom,
J'ai fait voir dans son fils le neveu de Caton.
Fille des Scipions, songez à vos ancêtres ;
Ils n'ont point triomphé pour nous laisser des maîtres ;
Et dans ce Capitole, orné par leurs exploits,
J'appris d'eux à marcher sur la tête des Rois.
O beaux jours éclipsés de la grandeur de Rome !
Ils renversoient Carthage, & nous servions un homme !
Un homme insolemment nous traînoit à son char,
Souverains de la terre & sujets de César !

Que le Vainqueur du Rhin, de la Seine & du Tage,
De l'Euphrate indompté nous ait promis l'hommage,
Le front sous les lauriers, nous recevions ses lois.
Figurez-vous César suivi de ses Gaulois,

Loin du Parthe, oubliant nos aigles prisonnières,
Du Rubicon sacré violant les barrieres,
Et du sommet des monts, sur les pas d'Annibal,
Menaçant nos remparts de son drapeau fatal :
Voyez nos Citoyens chassés de l'Italie,
Leur sang qui fume encor aux champs de Thessalie ;
La veuve de Pompée, errante avec ses fils,
Redemandant sa cendre aux bûchers de Memphis ;
Caton enseveli dans les sables d'Afrique ;
Et des rives du Tibre aux campagnes d'Utique,
Les restes de Pharsale épars dans l'Univers,
Cachant la liberté dans le fond des déserts ;
Voilà tous ses exploits ou plutôt tous ses crimes :
Vantez moins sa clémence, & comptez ses victimes.
Le plus grand des affronts pour mon cœur indigné,
C'est de me souvenir qu'il m'avoit épargné.
Il a dû m'immoler s'il a su me connoître.
J'étois né libre enfin ; qui l'avoit fait mon maître ?
Quel autre que les Dieux ordonne de mon sort ?
Ce droit de pardonner fut son arrêt de mort.
Ombres de mes amis, c'est vous que j'en atteste,
Vous que j'ai vu périr dans ce combat funeste,
Où la vertu trahie a fait rougir les Dieux ;
Brutus devant César n'a point baissé les yeux.
Il sut trop m'en punir en me laissant la vie ;
Je vous ai survécu pour vous porter envie :

Le ciel qui conserva mes jours infortunés,
Au parricide, hélas! les avoit condamnés.

. . . .

. . . .

Si vous aimiez César, s'il tomba sous mes coups,
Dans l'ennemi de Rome oubliez un époux.
Près d'abattre une tête à moi-même si chere,
J'étois loin de prévoir les larmes d'une mere:
Le ciel, par vos douleurs, a craint de m'éprouver;
Mais enfin je l'aimois, & n'ai pu le sauver.
Dix ans vous avez vu son altiere imprudence
Fatiguer du Sénat la longue patience;
Et nous laissant à peine un nom de liberté,
Affecter d'un vainqueur l'insultante fierté.
Ce rang de Dictateur, ce nom sous qui tout tremble;
Qui ne fait qu'un pouvoir des pouvoirs qu'il rassemble,
Dans ses superbes mains avoit mis à la fois
Les faisceaux des Consuls & le sceptre des lois.
Sa vaste ambition, contente en apparence,
Mais gênée en effet dans un pouvoir immense,
Décéloit tous les jours aux regards de Brutus
L'homme dans qui Sylla vit plus d'un Marius.
Dédaignant ces honneurs entassés sur sa tête,
Et les retenant tous comme un bien de conquête,
Il dévoroit le trône, &, premier Citoyen,
Tant qu'il n'étoit pas Roi, croyoit n'être encor rien.

Quand la terre en silence obéissoit au Tibre,
Ne voyant qu'un Empire & qu'un seul Peuple libre,
Il s'est dit : à ce Peuple osons donner des fers ;
Rome esclave à mes pieds enchaîne l'Univers.
L'ingrat !... Rome oubliant une guerre fatale,
Sembloit l'avoir absous des crimes de Pharsale ;
Il pouvoit, trop heureux, au sein de tant d'honneurs,
Jouir de sa clémence & régner sur les cœurs.
Rome légitimoit sa grandeur criminelle :
Il aima mieux ravir tout ce qu'il tenoit d'elle.
Je l'ai vu, déjà Roi, dans son espoir altier,
Las de feindre & montrant le tyran tout entier,
Par un oracle faux menaçant Babylone,
Faire mentir les Dieux pour demander un trône ;
Comme si de Crassus les mânes négligés
Par la main d'un tyran vouloient être vengés !
Moins fier de triompher du Tigre & de l'Euphate,
D'arracher nos drapeaux au fils de Mithridate,
Qu'orgueilleux d'étaler chez des peuples lointains
Avec ce nom de Roi, l'opprobre des Romains.

. . . .
. . . .

Par M. Durussé.

L'ESCLAVAGE DES AMÉRICAINS & DES NEGRES *, *Pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoise.*

Facit indignatio versum. JUV. Sat. I.

L'AMÉRICAIN vivoit dans une paix profonde,
Et ne soupçonnoit pas qu'il fût un autre monde ;
Errant sur le rivage, ou dans l'horreur des bois,
Connoissant peu le crime, il connut peu de lois ;
Indolent par principe, humain par habitude,
Vertueux sans effort & sage sans étude,
Regardant d'un même œil la vie & le trépas,
Il goûtoit le bonheur & ne le cherchoit pas.

Peuple trop fortuné ! sur ta tranquille plage
L'Ibere va porter la mort & l'esclavage.
Il accourt : son audace a vaincu les hasards,
Et ses palais flottans tonnent de toutes parts.
Vois fondre sur tes bords ce Conquérant avide :
Sa puissance est son droit, l'intérêt est son guide.
Le sang coule déjà sous le fer des bourreaux :
Tant d'Etats sont changés en d'immenses tombeaux.

* A Paris chez Demonville, rue St Séverin.

L'Américain tremblant, en vain d'un pas agile,
Au fond de ses déserts va chercher un asyle;
On le poursuit : il tombe, & son fier assassin
Le traite de barbare en lui perçant le sein;
Tandis que sous les dents des meutes dévorantes
Palpitent des Incas les entrailles fumantes;
Au milieu des gibets il éleve un autel,
Sur des monceaux de morts invoque l'Eternel,
Et veut rendre les cieux complices de ses crimes.

. . . .

. . . .

Le meurtre cesse enfin... Quoi! l'orgueilleux Ibere
Permet à des humains de rester sur la terre!
Sa fureur défaillante épargne les vaincus!...
Non, non, sa piété même est un crime de plus.
« Ce monde est né, dit-il, pour le bonheur de
» l'autre;
» Allez, vils instrumens des voluptés du nôtre,
» A la Nature avare arrachez ses métaux;
» En vous donnant des fers j'ai payé vos travaux.
Sous leurs coups redoublés la terre est entr'ouverte,
Ses flancs sont habités, sa surface est déserte,
Elle voit des vivans rassembler leurs efforts,
Pour descendre en son sein, qui ne s'ouvroit qu'aux morts.
O terre! dont jamais les entrailles sacrées
Par des peuples heureux ne furent déchirées,

Ouvre au fier Espagnol tes antres mugissans ;
Vomis, pour le punir, tes funestes présens,
Prodigue tes trésors, comble son espérance :
Ta libéralité suffit à ta vengeance.
Bientôt regorgeant d'or, ses superbes vaisseaux
D'un fardeau dangereux fatigueront les eaux,
Et leurs flancs vomiront, avec tant de richesses,
De cent tourmens divers sources enchanteresses, -
Les maux des Citoyens, les querelles des Rois,
Et le sombre égoïsme & le mépris des lois ;
L'amitié n'aura plus que de mourantes flammes ;
L'intérêt en despote asservira les ames,
Et cédant son empire à ce maître nouveau,
L'amour, de désespoir, éteindra son flambeau.
Déjà même Cérès & ses tristes compagnes
Regrettent l'habitant des fertiles campagnes,
Qui, laissant sa charrue au milieu d'un sillon,
Trop docile aux signaux d'un fatal pavillon,
Sous un ciel inconnu va chercher l'opulence,
Tandis qu'en ses vergers il trouvoit l'abondance.
Sur les rives du Tage il reparoît enfin :
Il y porte de l'or, il y trouve la faim.
Riche & pauvre à la fois, le fastueux Ibere
Etale avec orgueil sa pompeuse misere.
Il partit généreux, il revient inhumain :
La rage des lions fermente dans son sein.
Vers les bords de l'Afrique il tourne sa furie.
A quel prix ! justes Dieux ! sa mollesse est nourrie

De mêts, qui flattent moins les sens que son orgueil;
De cent mille Africains ce luxe est le cercueil.
En proie aux Espagnols, aux François, aux Bataves,
Le nouveau Continent n'a point assez d'esclaves;
Nos besoins, nos desirs sont plus vastes que lui:
Le Negre y va traîner sa chaîne & son ennui.

O rive de Guinée! ô commerce exécrable!
Où l'homme, au poids de l'or, marchande son semblable.
Ton semblable!... non, non, barbare! il ne l'est pas;
Il n'eut point à rougir de pareils attentats.
Tyran! tu n'es plus homme, après ce crime atroce:
Ne sois pas plus cruel que le tigre féroce;
Dévore ta victime & ne l'enchaîne pas.
Entends-tu cet esclave invoquer le trépas?
La mort, à ton exemple, est injuste & cruelle,
De ton cœur implacable, image trop fidelle,
La tombe pour lui seul refuse de s'ouvrir,
Et tu lui ravis tout, jusqu'au droit de mourir.
D'innocens orphelins une troupe éperdue,
Pour la derniere fois vient jouir de sa vue:
Hélas! on les sépare: ô comble de douleurs!
On leur envie encor des adieux & des pleurs.

Toi, qui pour les humains fus long-temps inflexible,
O Neptune, arme-toi de ce trident terrible,
Que l'art audacieux, des ondes souverain,
Par ses vastes calculs a brisé dans ta main;
Venge, venge les mers du Tyran qui les brave,
Engloutis à la fois & le Maître & l'Esclave:
La mort, pour un captif, est le bien le plus doux,
Le Negre, en expirant, bénira ton courroux.

Mais il descend déjà sur ce triste rivage,
Où l'œil découvre encor les traces du carnage;
Soudain il est jeté dans ces gouffres affreux
De peuples enchaînés sépulcres ténébreux.
Pénétrons avec lui dans cette horreur profonde;
Il va porter la foudre aux entrailles du monde;
Par ses tremblantes mains le nitre renfermé,
Semble dans sa prison dormir inanimé;
La méche près de lui lentement se consume,
Le spectateur frémit, le salpêtre s'allume,
Lance au loin les rochers & leurs vastes débris,
Ecrasent les forçats l'un sur l'autre engloutis.
Ciel! j'ai vu tressaillir ces montagnes tremblantes,
De ce monde ébranlé colonnes chancelantes:
Sous cette voûte horrible un jour affreux nous luit,
Ce jour est effacé par l'instant qui le suit.
Là, des vents déchaînés les obscures cavernes,

Là, des lacs souterreins les immenses citernes
S'entr'ouvrent, & plus loin des torrens enflammés
Entraînent les mineurs à demi consumés.
Rival du Créateur jusques dans sa colere,
L'homme creuse un tartare au centre de la terre.

Fuyons de ces cachots, théâtre de forfaits,
Où la clarté du jour ne pénétra jamais.
L'humanité gémit au bord de ces abysmes,
Et ces champs à ses yeux offrent de nouveaux crimes.
Cruel! où traînes tu ces Negres languissans,
Courbés sous la fatigue & sous le poids des ans?
Ils expirent de faim, martyrs de ta mollesse,
Au milieu des travaux qu'ordonne ta paresse.
Quel forfait a commis ce Cafre infortuné,
Par un Maître inflexible à l'échafaud traîné?
D'une main vigoureuse il a brisé sa chaîne;
Déjà loin de nos yeux il fuyoit dans la plaine:
Est-il donc si coupable? offense-t on les cieux
Quand on sait recouvrer un bien qui nous vient d'eux?

. . . . . .

. . . . . .

Le Negre n'est point tel que l'ont peint tes caprices;
Il auroit eu nos arts s'il avoit eu nos vices;
Aussi brave que nous, mais moins industrieux,

Le fer a manqué seul à son bras généreux.
Son bien fut la santé, son code la nature;
Il vécut sans besoin, il mourut sans murmure;
Adorant sa compagne, & par elle adoré,
Heureux d'ignorer tout, heureux d'être ignoré:
Son ame par degrés se seroit agrandie,
Si ton joug odieux ne l'eût pas avilie.
Tremble, tremble qu'un jour, dans son cœur abattu,
Il ne retrouve encor un reste de vertu.
En vain dans tes cachots ta crainte le renferme,
L'excès du despotisme en présage le terme.

L'homme naît citoyen, &, maître de son choix,
Sa fiere volonté ne dépend que des lois.
Où l'on reçoit des fers il n'est plus de patrie:
L'honneur ne descend point dans une ame flétrie.
Rois, craignez un mortel sous le joug avili,
L'Etat est à ses yeux son premier ennemi.

O toi! jeune Louis, dont la paisible aurore
Promet des jours sereins au François qui t'adore,
Tu dois un grand exemple à cent peuples divers.
Fais respecter nos lois dans un autre Univers;
Leur sublime équité n'admet point d'esclavage.
Brise, brise les fers du Negre & du Sauvage;
Que ces infortunés soient libres à jamais,
Et retiens les captifs à force de bienfaits.

Par M. de Sacy.

Discours d'un Negre a un Européen, Pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoiſe.*

O miſeras hominum mentes! O pectora cæca!

LUCRECE.

Tu viens de m'acheter : mais je n'ai pu me vendre.
Dans tes fers, de moi ſeul tu me verras dépendre.
Tu trahis la nature, & moi j'entends ſa voix,
Qui, mieux qu'en tes cités, nous crie au fond des bois
Que l'homme libre & fier, armé de ſon courage,
Doit toujours préférer la mort à l'eſclavage.

Suis-je avec des humains? Dans un déſert jeté,
Où repoſer, hélas! mon œil épouvanté?
O ciel j'ai tout perdu : je ne vois point mon pere!...
Mes enfans... où ſont-ils? Qu'a-t-on fait de leur mere?
Barbare! laiſſe-moi me jeter dans leurs bras,
Les embraſſer encore... & je marche au trépas.
Le trépas! qu'ai-je dit? il faut traîner ma vie

* A Paris, chez Démonville, rue St Séverin.

Au

Au sein de l'infortune, au sein de l'infamie!
Avide de mon sang, avide de mes pleurs,
Tu calcules déjà le prix de mes sœurs.
Maître de mes destins & de mon existence,
Réponds! qui t'a donné cette affreuse puissance?
Je suis ton bien, dis tu? tu me cites tes lois!
Tes lois ont-elles pu me priver de mes droits?
Tes lois ont-elles pu m'ôter mon caractere,
Et te faire oublier que je suis né ton frere?

. . . .

. . . .

Si sous le même joug osant courber ta tête,
Je t'avois regardé comme un bien de conquête,
On t'eût vu réclamer contre ma cruauté
Le tribunal du Ciel & de l'Humanité.
Ce tribunal ouvert aux cris du misérable,
Est fermé pour moi seul, quand ton pouvoir m'accable!
Penses-tu par l'orgueil m'inspirer de l'effroi?
La terre, avec ses fruits, m'appartient comme à toi;
Quoiqu'un monde tremblant te serve & te renomme,
Je me crois ton égal, je le suis... je suis homme.

. . . .

. . . .

Combien nous gémissons sur ces coupables bords;

Qui, pour notre malheur, produisent des trésors
Sous la verge de fer d'un conducteur terrible,
Et que nos hurlemens rendent plus inflexible,
Nous marchons, attelés comme de vils troupeaux,
Au char humiliant des auteurs de nos maux;
Enfermés dans le sein des plus profonds abysmes,
Nous cherchons ces métaux, ces alimens des crimes
Que l'orgueilleuse Europe a bientôt épuisés,
En insultant aux pleurs dont ils sont arrosés.
D'un air lourd & brûlant le souffle nous dévore.
Nous mourons mille fois, & nous vivons encore.
A peine pouvons-nous maudire notre sort:
On nous ôte le droit de nous donner la mort;
Et loin de consoler, d'adoucir nos miseres,
Nos femmes, dans les pleurs, gémissent d'être meres,
Au berceau, par pitié, ravissent nos enfans,
Leur prodiguent la mort dans leurs embrassemens,
Ou déchirent, bravant le Maître qui nous brave,
Les flancs infortunés qui portoient un esclave.

Ce tableau douloureux de l'homme humilié,
Des cœurs compatissans excite la pitié.
Mais, toi, ne nous plains pas: ce seroit un outrage;
Toi, qui veux sur la terre étendre l'esclavage;

Toi, qui nous asservis à tes honteux penchans ;
Toi, qui nous as forcés d'être fourbes, méchans.

Ah ! dans nos champs heureux, dans ces vastes contrées,
Des regards du soleil en tous temps honorées,
Nous connoissions les loix de l'hospitalité,
Les droits de l'innocence & de l'adversité,
Et ces plaisirs du cœur, cette volupté pure,
Qu'on ne goûta jamais qu'au sein de la nature.
De nos ames de feu sortent ces passions,
Ces mobiles puissans des grandes actions,
Par qui l'homme agité d'un sentiment sublime,
A ses propres regards s'anoblit & s'estime.

Lâches Européens, d'opprobres revêtus,
Baissez, baissez les yeux à l'aspect des vertus !
Ah ! ne nous vantez pas vos orgueilleuses villes,
De la corruption contagieux asyles,
Prisons où, pour ramper, on cherche à s'enfermer,
Où l'or contraint, dit on, de haïr & d'aimer,
Où l'homme s'égarant dans de fausses délices,
Sans cesse cherche l'homme, & lui donne ses vices.
Conservez, j'y consens, vos coupables erreurs ;
Mais, gardant pour vous seuls ces poisons destructeurs,
Ne nous infectez point de votre haleine impure
Sur ces bords innocens où regne la nature.

Quand l'orgueil, l'avarice, en marchant devant
toi,
Forcerent l'Océan d'obéir à ta loi;
Lorsqu'osant apporter un pouvoir tyrannique,
Tu vins me marchander dans les sables d'Afrique;
Hélas! tu vis mon pere au bord de son tombeau
Qui caressoit mes fils, penché sur leur berceau;
Tu vis ma jeune épouse, adorant son ouvrage,
Des pleurs de la nature inonder mon visage.
Eh bien! tigre! il falloit leur déchirer les flancs;
Il falloit me jeter sur leurs corps tout sanglans.
Cet horrible forfait, digne de ta furie,
De la honte du moins n'eût point souillé ma vie.

Ah! c'en est trop, un jour... un jour, j'en crois
mon cœur,
L'Europe enfin verra s'éclipser sa splendeur,
Et tomber de sa main, en forfaits si féconde,
Ce sceptre destructeur qui pese sur le monde.

. . . .

. . . .

Par M. Doigni.

Les Beaux-Arts *, *Poëme qui a concouru pour le prix de Poësie de l'Académie Françoise.*

Trahit sua quemque voluptas. Virg.

Frappé de mille objets offerts à mes regards,
Je m'avançois un jour vers le Temple des Arts:
Approuvant de mes sens l'ardeur involontaire,
Le Dieu qui m'enflammoit m'ouvrit son sanctuaire.
Dans quel ravissement je vis, de ce séjour,
Les prodiges divins qu'enfante son amour!
Mortels, écoutez-moi; je veux vous les décrire,
De l'aveu de ce Dieu qui m'embrâse & m'inspire.
Il créa tous vos arts, charme de vos loisirs,
Objet de vos travaux, source de vos plaisirs:
Et c'est lui qui, domptant l'ignorance profonde,
Avec l'homme s'assied sur le trône du monde.

L'Architecture.

Il parle, & voit soudain élever jusqu'aux cieux
Et des palais aux Rois, & des temples aux Dieux.

* De l'Imprim. de Stoupe, ruè de la Harpe.

Dans son berceau jadis, la simple Architecture,
Fille de nos besoins, imitoit la nature,
Et suivant des rochers les informes dessins,
Assembloit au hasard la pierre sous ses mains.
Mais l'Artiste, inventant des formes régulieres,
Parut donner la vie à ces masses grossieres.
Il fonda des cités, loin de ces frêles toîts,
Qui couvroient nos Ayeux dispersés dans les bois.
Et l'homme satisfait, aux soins de l'industrie,
Dut les charmes naissans d'une plus douce vie.

. . . .

. . . .

LA SCULPTURE.

Mais tandis que cet art élevoit sous ses loix
Les temples, les palais & les tombeaux des Rois,
On vit cet art chéri, qui, dans son imposture,
Sur d'impassibles corps ranimant la nature,
Y marquant la pensée & jusqu'au mouvement,
Fit parler à la fois l'ame & le sentiment.
Le Sculpteur, entraîné par le Dieu qui l'inspire,
Prend le ciseau, polit, & le marbre respire.
Le marbre, sous ses mains, au gré de son ardeur,
Obéit, & reçoit l'empreinte de son cœur:
Et signalant l'effort de son talent suprême,
D'une matiere brute il fait l'homme lui-même,
Dont les traits ressemblans nous forçant de l'aimer,
Nous font sentir le feu qui semble l'animer.

L'ombre de l'homme enfin vint à tromper la vue,
L'Amant s'offrit aux yeux de l'Amante éperdue.
Les Peuples enchantés, & plus religieux
Dans leurs Temples voyoient descendre tous les
Dieux.
Et cédant librement aux vœux d'un Statuaire,
Ils trembloient à l'aspect du Maître du tonnerre;
Fléchissant le genou pour Junon & Pallas,
D'une feinte Vénus encensoient les appas.
De séduire à son gré l'Artiste étoit le maître;
Des marbres de Paros, par-tout il fit renaître
Les Sages, les Guerriers, les Rois, les demi-Dieux:
Sa gloire, avec leurs noms, s'éleva jusqu'aux cieux.

. . . .
. . . .

LA PEINTURE.

O sculpture! cessons de vanter ton honneur,
Ma muse veut chanter ta rivale & ta sœur.
Elle vit, comme toi, le monde en son enfance;
Et des soins de l'Amour, prit, dit-on, sa naissance.
La peinture bientôt, portant son vol aux cieux,
Inspira ces mortels favorisés des Dieux,
Dont le suprême instinct, créé pour les prodiges,
Enchanta l'Univers par les plus doux prestiges.
Le monde fut surpris de voir sous leurs pinceaux
Les objets plus flatteurs revivre en leurs tableaux,
Ressortir tout-à-coup d'une plane surface,

Ou d'un champ si borné fuir au loin dans l'espace;
Enfin, par le combat des ombres & des jours,
L'art même offrit à l'œil la forme & les contours.
Et ce mensonge adroit, par son charme suprême,
En imposa souvent à l'Artiste lui-même.

Tout prit du mouvement: le soleil radieux
S'éleva sur ce monde embelli de ses feux.
On crut voir s'enfoncer des cieux la voûte pure,
Les arbres revêtir leur robe de verdure:
Des hameaux, des palais se perdre en des lointains,
Et s'étendre des champs les spectacles divins:
Mais l'homme, plus surpris, regarda son image,
Qui l'attira soudain par son muet langage.
Attendri par les traits de ceux qui n'étoient plus,
Son cœur rendit hommage aux talens, aux vertus:
A ses yeux le Héros conserva son empire,
La Beauté, ses attraits & son art de séduire.

Tel fut du Peintre heureux le pouvoir enchanteur.
Et celui qui du ciel ressentit la faveur,
S'élança noblement sur la trace immortelle
D'Aristide & Zeuxis, de Timante & d'Apelle,
Surpassant la nature & saisissant le beau,
Comme eux du vrai génie il imprima le sceau.

. . . .
. . . .

LA MUSIQUE.

Que ne puis-je chanter, Muses, sur votre lyre
Un art dont les humains chérissent tous l'empire,
Le charme des ennuis & l'enfant du loisir,
L'interprête du cœur & l'écho du plaisir.
Le chant aimé des Dieux, le chant & l'harmonie
Aux premiers jours du monde ont répandu la vie.
La musique des airs, les concerts du printemps,
Par un charme invincible éveilloient tous les sens.
Les chants de mille oiseaux sortant de la verdure
Et montant jusqu'aux cieux, enchantoient la nature.
A ces sons ravissans qui passoient dans son cœur,
L'homme éleva sa voix pour bénir son Auteur:
Et, près de sa compagne, il fut ravi d'entendre
De plus doux sons formés par une voix plus tendre.
Tous deux ivres de joie, à ces nouveaux concerts,
Ils marioient leurs chants aux chants de l'Univers.

. . . .

. . . .

O chant! le monde entier adora ton pouvoir:
Tu sais plaire, charmer, attendrir, émouvoir;
Et ces chantres divins, que ton délire enflamme,
Maîtres des passions, peuvent tout sur notre ame;
Ils y versent ce feu, qui, par l'attrait des sons,
Imprime & laisse en nous des sentimens profonds.

Timothée aux combats fait voler Alexandre ;
Un Peuple ému s'appaise aux accords de Terpandre :
Des Tyrans sont calmés, où charme la faveur ;
Et l'Enfer près d'Orphée a perdu son horreur.

Tout vit par l'harmonie aux lieux les plus sauvages.
Aux fêtes des hameaux tout rit sous les ombrages.
Des voix, des instrumens l'accord mélodieux,
Qui charme les cités, semble fait pour les Dieux.

. . . .
. . . .

LA POESIE.

Toi qui le sceptre en main & le front radieux,
Dans le sein des beaux-arts te présente à mes yeux,
Fille auguste du ciel, que le monde révere,
Viens répandre sur moi les traits de ta lumiere ;
Ranime mes esprits, réchauffe mes transports,
Et, pour chanter ta gloire, inspire mes accords.
Que ne puis-je, empruntant les aîles du génie,
Te suivre dans les cieux, fille de l'Harmonie,
Ivre de tes beautés, & brûlant de tes feux,
Retracer aux humains tes miracles heureux !

C'est toi qui, par la voix des généreux Alcées,
Donnas de l'ame aux sons & du corps aux pensées,

Peignis en traits de feu les mouvemens du cœur,
Et les marquas du sceau d'une sainte fureur.
Alors de son organe anoblissant l'usage,
Tu fis parler à l'homme un sublime langage,
Un langage céleste & seul digne des Dieux;
Et l'homme osa porter son essor jusqu'aux cieux;
Y puisa cette ardeur, cette divine flamme,
Qui saisit les mortels des transports de son ame.
Et, maître des esprits par le charme des vers,
Il jouit du bonheur d'instruire l'Univers.
Des sentimens heureux qu'inspiroit la nature,
Dans l'ivresse, il traça la touchante peinture;
Et, de l'aveu des cieux, chantant les Immortels,
Il entraîna le monde aux pieds de leurs autels.
La vertu, par sa voix, devenant plus aimable,
En tous lieux étendit son empire adorable;
Ornant la vérité des plus belles couleurs,
Il conduisit au bien par des routes de fleurs.

Céleste poësie, heureuse enchanteresse,
Tu vis dans leurs beaux jours l'Ausonie & la
Grece,
Un Dieu même sorti des éternels palais,
Sur le Pinde chercher le silence & la paix;
Et puisant dans tes bras une ivresse nouvelle,
Oublier les plaisirs de la troupe immortelle.

. . . .
. . . .

AUX AMANS DES BEAUX-ARTS.

Vous, qui, nés sous les feux d'un astre favorable,
Reçûtes des talens le germe inestimable :
Vous, que, dans leur amour, la Nature & les
Dieux
Comblerent à l'envi de leurs dons précieux :
Favoris de Minerve, enfans du vrai génie,
Dans la cour des beaux-arts signalez votre vie.
Sachez que, des humains la gloire & la splendeur,
Les beaux-arts dans leurs jours font naître le bonheur.
Epris de leurs beautés, parcourant leur carriere,
Répandez dans leur sein votre ame toute entiere.
Aux autels des neuf Sœurs, éleves généreux,
Consacrant votre amour, vos sermens & vos
vœux,
Dans la lice rentrez, brûlans de leur ivresse.
Pour vous rendre immortels, il faut créer sans
cesse,
Sans cesse rapprocher, de vos regards surpris,
L'âge de Périclès, d'Auguste & de Louis,
Où les arts adorés & de Rome & d'Athene,
Dans toute leur splendeur régnerent sur la scene;
Où jaloux d'un grand nom, nos illustres Aïeux
Ont d'immortels lauriers ceint leurs fronts glorieux.

Par M. de Vollange.

EPITRE sur les avantages des Femmes de trente ans * ; *Pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoise.*

Sume superbiam
Quæsitam meritis. HOR.

OUI, je pense, Daphné, qu'une femme à trente ans,
Ne doit point regretter les jours de son printemps;
Et que cet âge heureux, loin de nuire à ses charmes,
Ajoute à leur éclat & leur prête des armes.

Je sais que la jeunesse a de puissans attraits;
Qu'un brillant coloris anime tous ses traits;
Tu ne m'entendras pas, au doux plaisir rébelle,
Calomnier Hébé, pour défendre Cybele;
Mais, Daphné, suffit-il d'unir à la beauté
La fraîcheur du jeune âge & sa naïveté ?
Crois moi : pour que le sexe allume dans notre ame
Un amour plus durable, une plus forte flamme,
Il faut que, parcourant un cercle moins borné,

* A Paris, chez D. C. Couturier pere, Impr. Lib. aux Galeries du Louvre.

Son esprit, par les arts & les talens orné,
Mettre dans tout son jour cette raison féconde
Que l'âge développe & que mûrit le monde.
Mais si quelque beauté montre, dès son printemps,
Ces dons, presque toujours les fruits tardifs du
temps,
Bientôt, voyant l'écueil où l'on peut la conduire,
Craignant d'être séduite, en cherchant à séduire,
Cette beauté timide immole à son devoir
Le plaisir dangereux de les faire valoir.
Souvent de ce combat son jeune cœur s'honore.

Dans un cercle brillant voyez Eléonore.
Lisis, que vingt rivaux tâchent de supplanter,
Lui présente une harpe, & l'invite à chanter.
Il sait que, de tous temps, sensible à l'harmonie,
Sa Maîtresse s'orna des dons de Polymnie;
Il croit flatter son goût; mais dans ses yeux confus
La jeune Eléonore a fait lire un refus.
Elle craint que tous ceux qui desirent l'entendre,
Si sa voix leur paroît voluptueuse & tendre,
N'imputent à l'amour, qui regne sur ses sens,
La mollesse que l'art mettrait dans ses accens;
Et que de ce désordre, interprete fidele,
Prenant, avec dessein, son trouble pour modele,
Lisis, l'heureux Lisis, ne cherche à l'assurer
D'un feu qu'elle soupçonne & voudroit ignorer.
Enfin tout l'inquiete & même la louange.

Cependant le temps vole & le théâtre change.
Ce n'est plus cette belle aux timides regards,
Laissant cette contrainte & tous ces vains égards;
Que l'on n'exige plus après l'adolescence;
Sage, sans être austere, & libre avec décence,
Elle ose alors sur-tout s'expliquer hautement.
D'où peut venir chez elle un si grand changement?
Le temps seul a tout fait; l'Amour & l'Hyménée
Ont au sort de Lisis uni sa destinée.
Ces deux jeunes époux, l'un de l'autre contens,
Vécurent pour eux seuls dans ces premiers instans.
Ils crurent que leur flamme, à loisir épurée,
De leurs tranquilles jours rempliroit la durée;
Mais, lorsque revenus de cet enchantement,
Ils purent calculer la lenteur d'un moment,
L'ennui, qu'ils ignoroient, visita leur demeure.
Pour tromper son pouvoir & lui ravir une heure,
On vit Eléonore unir à ses appas,
Des talens que chez elle on ne soupçonnoit pas:
Elle n'étoit que belle, elle devint aimable;
Elle eut alors, elle eut ce charme inexprimable,
Cette aisance de mœurs & cette urbanité,
Qu'on ne peut acquérir sans la société;
Et de ce plan nouveau, chaque jour satisfaite,
Ce ne fut qu'à trente ans qu'elle devint parfaite.

. . . .

. . . .

Mais ce n'est pas assez de plaire & de charmer:

Il faut joindre à ces dons un cœur qui ſache aimer.
Oui, malgré la jeuneſſe & les jours que l'on vante,
Oui, c'eſt dans l'art d'aimer qu'à trente ans plus
ſavante,
Bien ſûre d'elle-même & de ſes ſentimens,
Une femme eſt fidele au plus doux des ſermens.
C'eſt à trente ans, Daphné, qu'une femme qui
m'aime,
M'offre enfin la douceur d'être aimé pour moi-
même,
Et ne préfere pas, quand elle peut choiſir,
A des jours de bonheur des momens de plaiſir.

Alors dans la vertu, par les ans affermie,
Notre amante devient notre meilleure amie.
Alors, en nous parlant d'un bonheur à venir,
Sa voix, des maux paſſés, endort le ſouvenir.

Pour donner du relâche au chagrin qui nous tue,
Elle fait prodiguer à notre ame abattue,
Ces ſecours précieux & ces tendres diſcours,
Plus doux, plus conſolans encor que les ſecours;
Et déployant ſon zele, en reſſources fertile,
Prouve qu'elle nous aime en ſe rendant utile.

. . . . . .

Par M. de Murville.

Les Philéniens ou le Patriotisme, Poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoise.*

Le Père des Philéniens leur adresse la parole.

La guerre est allumée, & les Cyréniens
Disputent la frontiere à nos concitoyens.
Il s'agit de borner le lieu de notre asyle,
Où vous rencontrerez les élus de leur ville;
Là seront cimentés les termes du pays;
On veut des Députés, & vous êtes choisis.
Deux élus de Cyrene, & vous deux pour Carthage,
On connoît leur ardeur comme votre courage.
Je fus toujours jaloux de ces honneurs guerriers;
Je vais offrir des vœux & cueillir vos lauriers.
Pour un si noble emploi j'ai craint votre jeunesse;
Le Sénat bienveillant l'accorde à ma vieillesse.
Mais j'exige un serment qui comblera nos vœux.
C'est celui de l'hymen; j'ai choisi pour vos nœuds
Les filles d'un vieillard, dont le bras, les lumieres,
Guident également le Sénat & nos guerres;
Ces modestes beautés régneront sur vos cœurs.
Les freres seront unis aux deux charmantes sœurs.

---

* Chez Lesclapart, Lib. sous le quai de Gêvres.

Un hiver se passa dans l'amoureuse ivresse,
Amour pur, sentiment, paternelle tendresse;
Mais le printemps qui naît commande aux Dé-
 ptés.
Philene & Théanor quittent les voluptés:
Ils soupirent; mais vains de leur noble vaillance,
Ils vont servir leurs Dieux, leur Sénat, leur Puis-
 sance:
Ils vont se dévouer pour le maintien des loix.
Qu'heureux sont les mortels dignes d'un si beau
 choix!
La piété, la foi, dans nos cœurs doivent naître;
Mais si ces dons du ciel, qui font notre bien-être,
Nous étoient refusés, nous devons soutenir
Qu'il est des Dieux, des loix pour qui l'on doit
 mourir.
Lorsqu'à les devancer les Envoyés s'apprêtent,
Ils les ont surpassés: c'est ici qu'ils s'arrêtent;
On veut les repousser, leurs corps semblent un
 mur;
Le cœur, pour la patrie, est un rempart bien sûr.
Ceux de Cyrene en vain disputent la victoire;
Les freres généreux veulent toute la gloire;
Ils ne céderont point les bornes de leurs champs:
On leur propose enfin d'être enterrés vivans...
Nous acceptons la mort... Qu'ici l'on nous enterre.
Ils devinrent ainsi les termes de leur terre.
Ce courage indomptable est encore imité,

Fontenoi, si cher à la postérité,
A, dans ses Généraux, vu ces vertus sublimes,
Et des Rois dévoués, & cent mille victimes.
C'est ainsi que la gloire a fait des immortels;
A nos Carthaginois on dresse des autels;
Leurs épouses aux Dieux consacrent leur jeune âge.
A leurs époux aimés tout viendra rendre hommage;
Elles ornent de fleurs & parfument d'encens
L'image des époux qui régnoient sur leurs sens.
Cheres au bon vieillard, pour leurs ames paisibles,
Il est encor, par fois, quelques plaisirs sensibles.
Lui, dans des jours mêlés d'amour & de douleurs,
S'écrie, en confondant sa joie avec ses pleurs,
Mort plus belle cent fois que la plus belle vie,
Quand on meurt pour les Dieux comme pour la patrie.

Par Madame Guibert.

LES TRACASSERIES.

Proverbe Dramatique.

PERSONNAGES.

M. D'ALMONT.
Madame D'ALMONT.
LUCILE, leur fille.

SUZETTE, femme-de-chambre de M. d'Almont.

DORANTE, } Amans de Lucile.
DURVAL, }

DU FAUSSET, Musicien chanteur.

ARISTON, } Auteurs.
GRIBOUILLET, }

M. CALCUL, homme à projets.

UN LAQUAIS.

La Scène est dans la maison de M. d'Almont.

SCÉNE I.

M. D'ALMONT *seul.*

AH! qu'est devenu le temps où je n'avois que peu de bien, point de femme, point d'enfans, point d'emplois, point d'amis, point de flatteurs! je vivois tranquille. Maintenant je suis riche, je suis marié, je suis père, je suis homme en place, homme d'importance, & je n'ai pas un instant de repos. Ma femme a de l'esprit & veut trop en avoir : ma fille est jolie; elle commence à le soupçonner, & trop de gens s'empressent de le lui apprendre : mon fils a d'heureuses qualités & tous les défauts de son âge :

Je n'ai pas un ami & j'ai mille courtisans : j'ai encore un plus grand nombre d'envieux : j'ai encore quelques procès ; rien ne me manque de ce qui peut tourmenter ma vie. En vérité, je suis plus las de mes avantages, que tant d'autres ne le sont de m'en voir jouir.

SCÈNE II.

M. D'ALMONT, SUZETTE.

SUZETTE. Eh ! Monsieur ! à quoi pensez-vous donc ?

M. D'ALMONT. A bien des choses.

SUZETTE. Ne savez-vous pas que Madame tient assemblée aujourd'hui ?

M. D'ALMONT. Peu m'importe.

SUZETTE. Que nous aurons cinq à six Beaux Esprits ?

M. D'ALMONT. C'est beaucoup.

SUZETTE. Deux ou trois Savans ?

M. D'ALMONT. C'est trop.

SUZETTE. Nous aurons aussi quelques-uns de ceux qu'on appelle, je crois, des... des... des *Métaphoriciens*.

M. D'ALMONT. Que veux tu dire ?

SUZETTE. Oui ! de ces gens qui raisonnent sur ce qu'on ne voit pas, & qui déraisonnent sur ce qu'on voit.

M. d'Almont. Ah! tu veux dire c
Métaphysiciens?

Suzette. C'est cela; mais ce n'est p
tout. Il nous vient, ne vous en déplaise
un de ces hommes qui veulent tout ré
former, excepté leur maison, leurs tra
vers & leurs petites habitudes. Vous en
tendrez, si vous le voulez bien, la lec-
ture d'un projet qui peut changer la face
de l'Europe, comme on change d'un coup
de baguette celle du Théâtre de l'Opéra.

M. d'Almont. J'ai grand pitié de toutes ces rêveries. Il semble à tous ces Messieurs qu'on peut gouverner le monde comme une petite métairie; qu'ils ne sauroient pas même régir; mais, dis-moi, que fait mon fils?

Suzette. Ma foi, Monsieur! s'il est chez lui, il ne fait rien; & s'il est dehors, il fait je ne sais quoi.

M. d'Almont. Et ma fille?

Suzette. Elle est belle comme un ange & cent fois mieux coëffée.

M. d'Almont. Eh! qu'elle se coëffe comme il lui plaira, pourvu que ce ne soit pas de Dorante!

Suzette. Mais, Monsieur...

M. d'Almont. Eh bien!

Suzette. Ce Dorante là en vaut bien

un autre. Il a de l'esprit & ne fait jamais d'esprit. On entend tout ce qu'il veut dire. Il le dit bien, sans paroître y songer. Il est poli, même envers ceux qu'il commande. Il est riche, & ne parle jamais de ses possessions, de ses chiens, ni de ses chevaux. Il a le talent d'être libéral, magnifique même, & de ne point se ruiner. Je vous l'avouerai, Monsieur, si j'étois née pour lui, je ne conseillerois pas à aucun autre de songer à moi.

M. D'ALMONT. Comment donc! voilà des peintures, des sentimens! où diantre as-tu pris tout cela?

SUZETTE. Monsieur, Monsieur! quoiqu'on ne soit qu'une femme-de-chambre, on a un cœur; & puis ne savez vous pas que je suis moins la femme-de-chambre de Madame que sa lectrice?

M. D'ALMONT. Oui, je sais que tous les Romans t'ont passé par les mains & te trotent dans la tête; mais ne me parle jamais de Dorante. Il existe entre sa famille & la mienne une aversion que rien ne peut adoucir. Son aïeul a ruiné mon père.

SUZETTE. Hé bien! Dorante restituera à Mademoiselle votre fille ce que son aïeul vous a pris. Madame approuveroit

assez cet arrangement, & je pense que Mademoiselle Lucile ne s'en éloigneroit pas.

M. d'Almont. Je le pense comme toi. C'est même par complaisance pour la mere que je souffre ici quelquefois la présence de Dorante. Je permets qu'il soit son convive; mais je ne souffrirai pas qu'il devienne mon gendre.

Suzette. On dit, mais personne ne peut le croire, on dit que vous lui préférez Durval.

M. d'Almont. Eh! d'où vient ne le croiroit-on pas ?

Suzette. On vous connoît trop sage. On sait trop que Durval n'est pas votre fait; qu'il est trop léger, trop vain, trop épris de lui-même. Il se préfere à tout, &, après lui, c'est à sa meute qu'il donne la préférence. On dit même qu'il seroit fort heureux de n'avoir que ces défauts.

M. d'Almont. Excusez du peu. Eh! que peut-on lui prêter de plus?

Suzette. On le croit dangereux, perfide, homme à tout entreprendre, à se jouer de tout, & à traiter tout cela de bagatelle.

M. d'Almont. Suzette!...

Suzette. Monsieur... Mais voilà Madame.

SCENE

SCÈNE III.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, Madame D'ALMONT.

Madame D'ALMONT. Savez-vous, Monsieur, quel est notre nouveau plan? Nous allons passer une journée délicieuse.

M. D'ALMONT. Il est rare que vous me fassiez part de vos arrangemens, & plus rare que je m'en informe.

Mde D'ALMONT. Nous aurons une société choisie, quoique très-nombreuse. Je rassemble ici des modèles & des rivaux de toute espèce. Nous ne manquerons ni d'épigrammes, ni de vers nouveaux, ni de raisonnemens profonds, ni même de projets lumineux. Nous allons présider à la réforme de l'Etat...

M. D'ALMONT. Je connois une réforme bien plus urgente, Madame.

Madame D'ALMONT. Quelle est-elle, Monsieur?

M. D'ALMONT. Celle de ces grands réformateurs; celle de cette société si nombreuse, quoique si bien choisie. On peut s'amuser de toutes ces choses; mais s'en occuper exclusivement...

Madame D'ALMONT. J'oubliois de vous dire que nous aurons comédie ce soir.

M. D'ALMONT. Fort bien!

Mde D'ALMONT. Chacun de nos Acteurs possède complettement son rôle; Lucile sera délicieuse dans le sien.

M. D'ALMONT. Mais, Madame ..

Mde D'ALMONT. Nous aurons même au sortir de table un petit concert en miniature, qui charmera les oreilles les plus délicates.

M. D'ALMONT. Encore une fois, Madame...

Mde D'ALMONT. Avez-vous vu nos décorations nouvelles? J'en ai moi-même tracé le dessin...

M. D'ALMONT. Vous oubliez, Madame, que j'ai à soutenir un procès des plus fâcheux. J'attends ici mon Procureur, cinq Avocats & deux Notaires.

Mde D'ALMONT. Tant mieux! Monsieur; nous leur ferons voir la comédie. Je vais leur faire marquer une place... (*Elle rit*). Ha! ha! ha! En vérité tout réussit au mieux. Ce sera pour l'assemblée un spectacle de plus. Il y a même certains traits dans ma pièce...

M. D'ALMONT. Dans votre pièce,

Madame ? Est-ce une de vos productions qu'on va représenter ?

Madame d'Almont. Certainement, Monsieur. En augureriez vous mal ?

M. d'Almont. Je sais que vous ne manquez pas d'esprit.

Madame d'Almont. *L'éloge est assez mince.*

M. d'Almont. Point de chicane là-dessus, Madame. Je vous accorde autant d'esprit que vous voudrez ; mais, de grâce, daignez en vouer une partie à des objets essentiels ; votre fille a des droits réels sur vos soins. Elle est en âge d'être pourvue ; il faut y songer. Il faut en même temps éloigner d'elle certaines personnes qui pourroient déranger mes vues. Par exemple, ce n'est qu'à regret que je souffre ici Dorante.

Mde d'Almont. Dorante, Monsieur ! Dorante m'est essentiel. C'est mon premier Acteur.

M. d'Almont. Il porte un nom que je ne puis souffrir.

Mde d'Almont. Si vous saviez comme il excelle dans son rôle !... Vous en jugerez.

M. d'Almont. Belle solution !

Mde d'Almont. J'ai donné à Durval

un rôle de tracassier, d'ami faux, de fourbe avantageux... Il le rend avec une vérité!... Vous diriez que c'est la chose même.

M. d'Almont. Durval a du mérite.

Mde d'Almont. Il a du moins celui-là.

SCÉNE IV.

Les Acteurs précédens, un Laquais.

Le Laquais. M. le Marquis Dorante, Madame.

Mde d'Almont. Qu'il entre.

M. d'Almont. Je lui cede la place.

Le Laquais. Monsieur, c'est vous que M. le Marquis a demandé.

M. d'Almont. Moi? Eh! que peut-il me vouloir?

Mde d'Almont. Sans doute il veut vous donner un échantillon de son talent.

M. d'Almont. Je l'en tiens quitte. Je connois trop celui de son aïeul.

Mde d'Almont *au Laquais*. Dites à Dorante qu'il peut entrer.

SCÉNE V.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, DORANTE.

Madame D'ALMONT *à Suzette.* Faites venir ma fille. (*Suzette sort*).

DORANTE. Pardon! Madame. C'étoit M. votre Epoux que je cherchois dans l'instant.

Mde D'ALMONT. Vous venez très à propos. J'ai fait dire à Lucile de se rendre ici.

M. D'ALMONT. Quant à moi, Monsieur, je ne présume pas y être bien nécessaire.

DORANTE. Pardonnez-moi, Monsieur, il est très-important que vous m'accordiez la grâce de m'entendre. (*Il tire un papier de sa poche.*

Mde D'ALMONT. Eh! Monsieur! un peu de complaisance! vous serez enchanté, vous dis je.

DORANTE. Monsieur, si vous ne jugez point à propos de m'écouter, daignez au moins prendre lecture de cet écrit.

M. D'ALMONT. Monsieur.... rien ne presse... Je vous entendrai au théâtre, si je puis.

DORANTE. De grâce! Monsieur.

Mde D'ALMONT *à son mari.* Vous êtes bien peu complaisant!

M. D'ALMONT *prenant le papier.* Quelle persécution!

Mde D'ALMONT *à Dorante.* Au fond, cela n'étoit pas bien nécessaire.

M. D'ALMONT *à Dorante, après avoir lu une partie de l'écrit qu'il tient.* Quoi? Monsieur! des cessions, des restitutions, un abandon de vos droits!... Ceci forme, sans doute, un lambeau de votre rôle. On ne voit gueres ces beaux sacrifices que dans les comédies.

DORANTE. Non, Monsieur: cet acte est bien réel, & je ne regarde point comme un sacrifice une restitution légitime.

Madame D'ALMONT. Comment! comment donc? de quoi s'agit-il?

M. D'ALMONT. Voyez, Madame. (*Il lui donne le papier*).

DORANTE. Je suis instruit, Monsieur, des circonstances qui ont fait passer dans ma famille des biens dont la vôtre doit se croire injustement dépouillée. Je ne puis douter que, dans cette occasion, les Juges ne se soient mépris. L'opinion des plus habiles Jurisconsultes me con-

ferme dans cette idée, & ma délicatesse ne me permet point de profiter d'une telle erreur. Je puis disposer de ce qu'on a cru pouvoir vous ravir, & j'en dispose pour vous le rendre.

Mlle D'ALMONT. Eh mais! voilà qui est admirable! Je voudrois bien qu'il y eût dans ma pièce une pareille situation.

M. D'ALMONT. Je sens, Monsieur, tout le prix d'un tel procédé; mais ce que vous faites me prescrit ce que je dois faire. Ce qui eût été de la part de votre aïeul un acte de justice, n'est plus de la vôtre qu'un acte de générosité, je pourrois dire de bienfaisance. Dès-lors je ne puis accepter vos offres. J'ai pu réclamer, mais je ne dois point recevoir.

DORANTE. Mais, Monsieur, c'est pousser la délicatesse beaucoup trop loin. Ce n'est pas un don que je prétends vous faire. Vous ne recevez que ce qui est à vous.

M. D'ALMONT. Il fait partie de votre héritage.

Madame D'ALMONT. J'approuve mon Epoux, mon cher Dorante. Votre démarche est si noble, qu'il y auroit de la bassesse à ne point s'y refuser. Jouissez d'une fortune dont vous faites si bon

usage. La nôtre est assez grande pour nous ôter toute envie de l'accroître.

DORANTE. La mienne me suffiroit, malgré cette distraction. *(à M. d'Almont)* De plus, Monsieur, vous avez un procès, & le résultat de tout procès est toujours bien douteux. Votre adversaire est puissant; il est vivement secondé, & vous, vous êtes lâchement trahi.

M. D'ALMONT. Trahi! Monsieur? Eh! par qui?

DORANTE. Dispensez-moi de vous le nommer dans ce moment : j'espère vous en rendre bon compte pat la suite.

SCÈNE VI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, LUCILE, SUZETTE.

SUZETTE *à M. d'Almont.* Monsieur, un gros homme court, noir & assez brusque, demande à vous parler.

M. D'ALMONT. Ah! c'est mon Procureur! Il devance l'heure indiquée : y auroit-il quelque chose de nouveau? (*Il sort*).

Madame D'ALMONT. Voilà Lucile; je vous quitte. J'ai quelques ordres à don-

net. Occupez vous à répéter votre rôle; car, en dépit des procès, il faut jouer notre comédie.

SCÉNE VII.

LUCILE, DORANTE, SUZETTE.

DORANTE. Ce rôle m'est bien précieux, belle Lucile : ce qu'il me fera dire, mon cœur l'éprouve depuis long-temps. Il me servira beaucoup mieux que ma mémoire.

LUCILE. Je n'ose absolument compter sur la mienne. (*En souriant & regardant Dorante*). Cependant, j'espère ne pas rester court.

SUZETTE. Dorante vous soufflera.

DORANTE. Que je suis à plaindre! votre estimable père ne se permet d'être injuste qu'envers moi. Rien ne peut vaincre en ma faveur l'aversion qu'il a vouée à ma famille. Il veut m'enlever jusqu'à la satisfaction de réparer les torts de mon aïeul. Non, je ne puis plus me flatter de l'adoucir! Et, dès-lors, que devient mon amour? que devient mon espoir? que deviens-je moi même!

LUCILE, *d'un ton de sentiment.* Nos

cœurs auroient dû prévoir tous ces obstacles.

DORANTE. Ne m'abandonnez pas, ma chère Lucile ! J'espère encore. Un amour tel que le mien ne se décourage pas si facilement.

LUCILE. Il est vrai que ma mère...

DORANTE. Vous m'avez permis d'obtenir son aveu. Elle peut beaucoup : elle approuve nos sentimens ; elle a sur l'esprit de son époux l'ascendant le plus marqué. Notre sort n'est point désespéré tant qu'elle daignera y prendre quelque intérêt.

LUCILE. Hélas !

DORANTE. Vous soupirez, belle Lucile ! entrevoyez-vous quelque autre obstacle ?

LUCILE. Vous savez, ou, pour mieux dire, vous n'imaginez pas à quel point mon père est prévenu en faveur de Durval.

SUZETTE. Oh ! c'est à un point désespérant ! M. d'Almont est bien le meilleur homme, & M. Durval le meilleur fourbe...

DORANTE. Je le sais ; mais s'il ne parvient à persuader que M. d'Almont, cette faveur ne sera pas de longue durée.

LUCILE. Comment ?

DORANTE. Je ne puis m'expliquer encore.

LUCILE. Mon frère porte la prévention encore plus loin.

DORANTE. Votre frère le connoîtra aussi.

LUCILE. J'apperçois Durval.... De grâce, dissimulez !

DORANTE. Je ne dissimule que pour prendre le fourbe dans ses propres filets.

SCÈNE VIII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, DURVAL.

DURVAL, *à Lucile & à Dorante.* Comment donc ? On diroit que vous êtes en scène ? Peut être suis je venu mal adroitement couper le dialogue. Mais, qu'importe ? l'action n'en sera que plus vive.

DORANTE. Je parlois à Mademoiselle du dénouement.

DURVAL. Il me semble un peu prévu. On dit que c'est un défaut : mais j'espère n'être pas du nombre des frondeurs.

DORANTE. Et moi, je crois la pièce mieux conduite que vous ne l'imaginez.

SUZETTE. Je voudrois bien y faire au moins quelque petit rôle.

DURVAL. (*Il rit*). Ha! ha! ha! ... A propos de pièce, je vous dirai, pour soutenir notre ton figuré, qu'il s'en joue une maintenant des plus singulières.

SUZETTE Monsieur en est sans doute l'Auteur. Je ne doute pas qu'elle ne soit, comme on dit, bien tissue.

LUCILE. Ne pourroit-on pas en savoir quelque chose.

DURVAL. Vous saurez tout... à peu près pourtant... mais le trait est impayable!

DORANTE *à Lucile & d'un air d'intelligence.* Tout s'éclaircira.

DURVAL (*à Lucile*). Je ne vois point ici Madame votre mere. Pour notre cher d'Almont, je n'en suis pas étonné; il a toujours une petite dent contre Dorante... (*à celui ci*) Mais je veux vous réconcilier; laissez-moi faire.

DORANTE, *d'un ton ironique.* Je vous sais gré de l'intention. J'espère, toutefois, n'avoir pas besoin de médiateur.

DURVAL. Pardonnez-moi. Il y a certaine vieille histoire, certain vieux procès... Entre-nous, il sera bien difficile de le tirer de-là!... Et puis, n'y aura-t-il

pas beaucoup d'imprudence de ma part ?.. Vous m'entendez?

SUZETTE. Oh! vous vous garderez bien d'avoir peur!

SCÉNE IX.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, DU FAUSSET.

DURVAL, *en appercevant de loin du Fausset.* Comment?... Eh! c'est notre Orphée, notre cher du Fausset!

DORANTE *à Lucile.* Une affaire importante m'appelle ailleurs. J'y cours, & je reviens avec la même promptitude. (*Il sort, & Lucile paroît vouloir aussi se retirer*).

DURVAL *à Lucile.* Mademoiselle, nous aurions aussi quelque répétition à faire.

LUCILE. Je sais mon rôle, & je ne doute pas que vous ne possédiez parfaitement le vôtre. (*Elle sort*).

SCÉNE X.

DURVAL, DU FAUSSET.

DURVAL. Hé bien? qu'as-tu fait?

DU FAUSSET. Des merveilles! Votre

coquette est prise pour dupe, & les deux rivaux sont, je crois, bien sots dans ce moment.

DURVAL. Tu crois que tout a réussi ?

DU FAUSSET. N'en doutez pas; je sais aussi bien mener une intrigue que filer un son.

DURVAL. Après tout, je n'ai pas trop à me plaindre de Céphise. Je la néglige un peu, depuis que j'ai des vues sur Lucile. Mais elle me quitte avant que de bien savoir si elle est quittée. Cela mérite, au moins, une légère avanie.

DU FAUSSET. Ma foi, vous êtes trop bon. J'aurois fait cent fois pis, moi qui vous parle.

DURVAL. C'est fort bien vu; mais tu sais que je dois au moins sauver les apparences. Il faut que je me venge sans paroître me venger. Nous ferons mieux une autre fois. Dis-moi seulement les mesures que tu as prises pour mettre à fin notre délicieux projet.

DU FAUSSET. Rien de plus simple. Vous m'aviez instruit de l'heure à laquelle Damon devoit se rendre chez Céphise. J'en ai, à mon tour, instruit Valsan, qui croyoit Céphise à la campagne. Vous m'aviez informé que Damon devoit s'in-

reconduire chez elle par la porte du jardin. J'en ai informé Valsan. Il prétend, dit-il, faire usage de la découverte. Ainsi, vous voyez que Céphise, au lieu d'un simple tête-à-tête, aura chez elle un petit comité.

DURVAL. Que je t'embrasse, mon cher! Tu es un homme charmant. Je n'aurois pas mieux fait. On me l'avoit toujours bien dit : tu sais plus que ta gamme & ta tablature.

DU FAUSSET. Bon! je ne chante que pour me faire écouter. On voit tant de femmes qu'il faut prendre par les oreilles. Tout le monde s'accorde à dire que je fais les délices des soupers; mais si l'on ne dit rien de plus, c'est que je sais me taire moi même.

DURVAL. (*à part*) Le fat! (*haut*) On parle pourtant, mon cher Orphée, de certain mari-cerbère, que tes chants ne purent adoucir.

DU FAUSSET. C'est un brutal.... Mais, enfin, le cerbère a été pris pour dupe.

DURVAL. Et cet Anglois si fier, si riche, & si peu au fait de nos usages, qui te trouva à certaine heure dans un lieu où il avoit la bonté de croire devoir être seul admis; que fit-il? que dit-il?

& comment parvins tu à te tirer de ses mains ?

DU FAUSSET. Ma foi, j'ai tenu ferme, & tout s'est fort bien arrangé.

DURVAL. Tu me rappelles une chose sur laquelle je n'avois point assez réfléchi.

DU FAUSSET. Bon ! est ce qu'on réfléchit ? Mais de quoi s'agit-il ?

DURVAL. Damon & Valsan pourront bien se comporter en rivaux ; & Damon est frère de Lucile.

DU FAUSSET. Je sais bien que vous avez des vues sur Lucile ; mais, ce que je ne conçois pas, c'est que, voulant devenir le gendre de M. d'Almont, vous travailliez à le faire dépouiller de son bien. Vous lui avez suscité un procès qui peut le ruiner. Avez vous la noble ambition d'épouser *la vertu toute nue ?*

DURVAL. Je conçois bien, moi, que tout cela passe ton intelligence ; mais ne sais-tu pas que Madame d'Almont est entichée de Dorante ? qu'elle veut lui faire épouser sa fille ? que le bon d'Almont n'a point de volonté, pour peu que sa femme en ait une ? J'ai pris mes précautions ; j'ai suscité à d'Almont un procès qui entamera violemment sa fortune,

s'il vient à le perdre; & il le perdra, avec les précautions que j'ai prises.

DU FAUSSET. Tout cela m'étonne & me déroute de plus en plus.

DURVAL. Pauvre esprit! ne vois tu pas que si d'Almont est une fois ruiné, sa femme sera trop heureuse que je veuille bien encore devenir son gendre.

DU FAUSSET. Je commence à entrevoir... Convenez pourtant que si d'Almont est une fois ruiné, sa fille ne sera rien moins que riche.

DURVAL. Je serai alors le maître de lui restituer sa fortune. L'adversaire de d'Almont est un homme à moi, qui dépend absolument de moi, une machine que je fais mouvoir.

DU FAUSSET. Ah! je vois clair maintenant.

DURVAL. Il n'y a plus que l'affaire de Damon & de Valsan qui m'inquiéte tant soit peu.

DU FAUSSET. Que vous importe? on ne saura pas...

DURVAL. Tu as raison... Je crains pourtant d'avoir fait une étourderie.... Mais, quoi? j'entends là-bas du bruit & des injures.

DU FAUSSET. Ce n'est rien, ce n'est

rien. Ce sont deux Beaux-Esprits qui conversent.

Durval. Eloignons-nous un peu. Nous jouirons plus à notre aise de cette scène amusante.

SCÉNE XI.

Ariston, Gribouillet.

(*Durval & du Fausset sont placés de manière qu'ils ne peuvent être apperçus par les deux Interlocuteurs*).

Ariston *examinant une brochure*. Tu n'es qu'un sot, mon pauvre Gribouillet ; & , malgré tous mes soins, tu ne feras jamais autre chose.

Gribouillet. Que voulez-vous que j'y fasse ? Je fais de mon mieux.

Ariston. Tant pis !

Gribouillet. J'ai calqué mes idées sur les vôtres.

Ariston. Il ne falloit point calquer.

Gribouillet. J'ai suivi nom par nom votre liste. J'ai donné à chaque Auteur le rang que vous lui assignez.

Ariston. C'est quelque chose. Ce n'est pas encore assez.

GRIBOUILLET. J'ai loué tous vos amis & les miens, & vous-même.

ARISTON. Bien entendu!

GRIBOUILLET. J'ai fait plus; j'ai loué quelques Auteurs que vous n'aimez pas, & le tout pour en humilier d'autres que vous aimez encore moins.

ARISTON. Pas mal! pas mal.

GRIBOUILLET. Oh! pour le coup, vous allez admirer. C'est une découverte des plus heureuses dans l'art de vilipender son prochain. Et cette découverte... elle est à moi, à moi seul!

ARISTON. Voyons.

GRIBOUILLET. Ecoutez, & battez des mains. S'agit-il d'un de ces Auteurs que nous voulons noircir, & cet Auteur a-t-il fait quelque ouvrage que le Public ait accueilli, je ne dis pas un mot de cet ouvrage; je lui en attribue qu'il ne songe pas même à faire, & je juge mon homme.

ARISTON. Mais on t'accusera d'ignorance ou de mauvaise foi.

GRIBOUILLET. Bagatelle! bagatelle!

ARISTON. Tu as raison; & tout cela seroit merveilleux, si l'ouvrage étoit moins mauvais.

GRIBOUILLET, *vivement*. Hé bien! faites mieux.

Ariston. Mon lot n'eſt pas d'être plaiſant. J'ai du génie, comme tout le monde le ſait; mais j'avoue franchement que je n'ai point d'eſprit. Pour toi, pauvre diable, tu n'as ni eſprit, ni génie.

Gribouillet. Voilà un partage un peu bruſqué. Vous vous appropriez, ſans façon, le génie, & vous ne me laiſſez pas même l'eſprit. Croyez-moi, paſſez-moi l'un, ſi vous voulez que je vous paſſe l'autre.

SCÉNE XII.

Les Acteurs précédens, M. Calcul.

M. Calcul. Eh ! quoi, Meſſieurs ? On diroit que vous vous querellez ?

Gribouillet. Point du tout. Nous cauſons.

M. Calcul. Ah ! oui; vous parliez littérature. C'eſt bien de cela dont nous avons beſoin ! Vive les plans de mon invention. En voici un qui enrichiroit pour jamais l'Etat, ſans appauvrir perſonne.

Ariston. Cela doit être curieux !

M. Calcul. Je promets tout, pourvu qu'on ne me chicane point ſur mes réſultats.

ARISTON. Hé! hé!

M. CALCUL. Je pars d'un principe qu'on ne me disputera point.

ARISTON. C'est ce qu'il faudra voir.

M. CALCUL. J'établis mes calculs sur une base...

ARISTON *l'interrompant & cherchant dans ses poches*. Bon! j'aurai oublié mon élégie en prose!

M. CALCUL. Je suppose que la France renferme...

ARISTON. Bien des sots, & ce n'est point une supposition. (*à part*) Il est inutile que je cherche mon élégie; ce bavard maudit occupera toute la séance.

M. CALCUL. Oui, la France renferme vingt huit à vingt-neuf millions d'habitans,

ARISTON. Combien de gens qui ne vous liront pas!

M. CALCUL. Je n'en rabatterois pas même le très-petit, petit nombre de ceux qui vous lisent.

ARISTON. Apprenez, Monsieu du Calcul, qu'on lit un Auteur qui fait pleurer, & qu'on rit d'un Fabricateur de projets sans même daigner le lire.

SCENE XIII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, DURVAL & DU FAUSSET, *s'avançant sur la scène.*

DURVAL. Courage ! Messieurs : l'action s'engage.

ARISTON. Comment, Messieurs ? prétendre qu'on ne me lit pas ?

GRIBOUILLET. On me lit bien, moi !

M. CALCUL. Cela me paroît moins sûr que mes résultats.

GRIBOUILLET. M. du Calcul, je vous donnerai place dans mon *Temple de Mémoire.*

M. CALCUL. C'est une excellente place pour être oublié.

SCÈNE XIV.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, M. D'ALMONT, Madame D'ALMONT.

Mde D'ALMONT. Tout va à merveille. Je suis enchantée de mon nouveau théâtre. J'en ai moi-même été l'Architecte. Et cette machine ! elle vaut les meilleures de l'Opéra. Voyez comme elle vient

d'enlever votre Procureur qui représentoit Vulcain?

M. D'ALMONT. En vérite, Madame, il faut qu'ici tout obéisse à vos fantaisies; jusqu'à mon Procureur que vous métamorphosez en Comédien.

Mde D'ALMONT. Il est charmant! c'est le Vulcain le plus laid que j'aie encore vu.

M. D'ALMONT. Je crains fort que mon procès ne se ressente des distractions où vous le jetez.

Mde D'ALMONT. Et vous, Messieurs les Beaux-Esprits, êtes-vous prêts? commencerez vous bientôt?

ARISTON. Madame, on ne me prend jamais au dépourvu.

GRIBOUILLET, *en lui offrant une petite brochure.* Madame, daignez agréer l'hommage d'un petit essai, qui est en même temps mon coup d'essai.

Madame D'ALMONT, *en parcourant la brochure.* Ah!... *Le Temple de Mémoire...* Je vois que vous y réglez les rangs; mais ne faudroit il pas en avoir un soi-même pour bien assigner ceux des autres?

GRIBOUILLET. Madame, je n'ai guères que quarante-cinq ans; &, comme

le dit certain proverbe : *en forgeant, on devient forgeron.*

Madame d'ALMONT. Pour forgeron, passe !

DURVAL. Madame, voici tout ce que cela veut dire : M. Gribouillet a bâti une petite chapelle & s'en est fait le Bédeau.

(*Tandis que Durval parloit, un Laquais a remis une lettre à M. d'Almont*).

M. D'ALMONT, *après avoir lu la lettre.* Je suis perdu !

Mde D'ALMONT. Comment donc ? Monsieur.

DURVAL, *avec un feint empressement.* De quoi s'agit-il?

M. D'ALMONT. On m'écrit que la perte de mon procès est inévitable. Mon Rapporteur l'a dit à la Comtesse.

DURVAL. (*à part*) Je m'en doutois bien.

Mde D'ALMONT. Mais, Monsieur, pour perdre un procès, il faut des raisons....

M. D'ALMONT. Eh ! Mada ! On m'écrit que c'est faute de rais s que je vais le perdre. Je n'y conçois rien. Cette dernière pièce.., vous le savez, Durval!... Elle est décisive.

DURVAL.

DURVAL. Très-décisive !

M. D'ALMONT. Est-il possible que mon Rapporteur paroisse n'y faire aucune attention ?

DURVAL. Rien n'est moins possible. Vous verrez qu'il a dissimulé avec la Comtesse.

M. D'ALMONT. Ne pourriez-vous pas les revoir ?

DURVAL. Très-volontiers.

Mde D'ALMONT: Et notre comédie ? Le Rapporteur attendra : mais notre pièce ne peut attendre.

M. D'ALMONT. Au nom de Dieu ! Madame...

SCENE XV.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, SUZETTE *qui arrive hors d'haleine.*

SUZETTE. Au secours ! au secours !... M. Damon...

Mde D'ALMONT. Hé bien ?... mon fils !...

M. D'ALMONT. Que dis-tu ?... Parle...

SUZETTE. Ah !... je ne puis parler !... Votre fils... est peut-être mort à présent.

Mde D'ALMONT. O ciel !... ah ! que

je suis malheureuse!... Où est-il?... parle donc!

SUZETTE. Il est allé se battre...

M. D'ALMONT. Tout m'accable à la fois!

Mde D'ALMONT. Mène-moi... mène-moi où est mon fils!...

M. D'ALMONT. Dis-moi donc où je puis le trouver!

SUZETTE, *toujours à demi évanouie.* Il n'est pas loin. Dubois l'a apperçu qui marchoit fort vîte avec un autre. Ils se menaçoient des yeux... Ils ont mis l'épée à la main, & il est accouru pour me le dire.

M. D'ALMONT. Où est Dubois? qu'il me conduise...

Mde D'ALMONT. Je me meurs! je ne puis me soutenir! mais qu'on me porte, qu'on me traîne vers eux.

DURVAL. Je cours les séparer.

DU FAUSSET. Et moi aussi. (*Ils sortent tous deux fort vîte*).

ARISTON. Demeurez, Madame. Nous allons...

Mde D'ALMONT. Ah! l'on ne remplace point une mère.

SCENE XVI.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, *excepté Durval & du Fausset.* LUCILE *fondante en larmes.*

Mde D'ALMONT. Viens, ma fille! aide-moi à chercher, à secourir... Hélas! il n'est peut être plus temps!

LUCILE. Ah! Dieu!

M. CALCUL. Madame, tout bien compté, deux habiles escrimeurs peuvent...

M. D'ALMONT. Maudit calculateur!.. mais où courir, & de quel côté tourner?

SCENE XVII.

LES ACTEURS PRÉCÉDENS, DORANTE.

DORANTE. Rassurez-vous, Madame. Votre fils est hors de tout danger, & cette affaire n'aura aucune suite.

M. D'ALMONT. Eh! où est mon fils?... Que fait-il?

DORANTE. Il est occupé à donner quelques soins à Valsan, qui est légèrement blessé. J'ai eu le bonheur d'arriver à temps pour interrompre un combat qui devenoit furieux.

Mde d'Almont. Que ne vous dois-je pas, mon cher Dorante!

M. d'Almont, *embrassant Dorante.* Non, Monsieur, vous n'êtes point de ces hommes que l'on peut haïr. Puisse mon amitié vous dédommager des effets d'une injuste prévention.

Dorante. Elle me sera bien précieuse cette amitié; je l'ai trop desirée pour ne pas sentir tout ce qu'elle vaut.

M. d'Almont. Mais, qui a pu attirer à mon fils cette cruelle affaire?

Dorante. Les tracasseries d'un perfide, qui s'est joué de sa confiance & de la vôtre.

M. d'Almont. Qui?... seroit-ce...

Dorante. J'espérois le trouver encore avec vous... mais, vous le connoîtrez bientôt. Quoi qu'il en soit, les deux rivaux sont réconciliés. Un mot d'explication a suffi. Ils ne comptent plus avoir d'autre ennemi que le traître qui les avoit armés l'un contre l'autre.

M. d'Almont. Eh! quel est-il donc? quel est-il?

Dorante. Ce n'est pas tout, Monsieur; votre procès étoit perdu sans ressource, votre fortune entièrement renversée, si le hasard ne m'eût fait décou-

vrir, depuis quelques jours, qu'on vous trahissoit. Votre adversaire n'est que le prête-nom d'un adversaire plus dangereux. C'est lui qui le fait mouvoir; c'est à lui qu'il a remis le papier dont la soustraction entraînoit votre ruine.

M. d'Almont. Ah! me voilà trop instruit! c'est Durval!

Dorante. J'aurois rougi de prononcer son nom; mais il n'est plus à craindre pour vous. J'ai moi-même quelque ascendant sur l'homme qu'il faisoit mouvoir. Il m'a révélé une partie de l'intrigue & m'a laissé entrevoir le reste. Je l'ai ému, & peut-être intimidé. Enfin, il m'a remis cet acte essentiel. Il renonce à ses prétentions, & s'en rapporte entièrement à vous sur quelques points de discussion qu'il croit justes. Par là, vous devenez le juge de votre adversaire même. Il ne me reste plus qu'à vous réitérer mes instances...

M. d'Almont. Moi, Monsieur? que je vous dépouille de votre fortune quand vous me conservez la mienne? quand vous me conservez jusqu'à mon fils? que ne puis-je au contraire l'affermir & l'accroître!

Dorante. Elle me suffit, Monsieur;

mais si mon bonheur vous intéresse, vous avez de quoi mettre le comble à mes vœux.

M. d'Almont. J'y consens; & maintenant que vous avez le suffrage du père, je ne suis pas inquiet pour vous de celui de la mère & de la fille.

Mde d'Almont. Le mien lui est assuré depuis long-temps.

M. d'Almont. Tu ne dis rien, Lucile?

Dorante. Il ne me manque plus que votre aveu.

Lucile *en souriant*. Rien ne vous manque, Monsieur, depuis que mon père vous a donné le sien.

Dorante. Que je suis heureux!

Gribouillet. Je vais préparer un épithalame.

Ariston. Que j'ai de regret de ne pouvoir être que pathétique!

M. Calcul. Rassurez vous. Je lirai mon plan de réforme. Il fera les plaisirs de la fête.

Mde d'Almont. Vous oubliez ma comédie, je pense? (*à Ariston & à Gribouillet*) Vous, Messieurs, vous ferez les rôles que Durval & du Fausset devoient faire. (*à M. Calcul*) Vous, M. Calcul,

j'y en joindrai un qui pourra vous convenir.

(*On apporte une lettre à M. d'Almont*).

M. D'ALMONT. Qu'y a t il encore de nouveau ? . . Mais quoi ? je reconnois la main de ce malheureux Durval... Voyons ce qu'il ose m'écrire.

(*Il lit à haute voix*).

« Vous ne me pardonnerez rien, » Monsieur ; je le sens, & je l'approuve. » Daignez seulement regarder ce qui s'est » passé comme l'effet d'une étourderie » qui hasarde, & non comme celui d'une » perfidie qui combine. Je pars à l'instant » même pour voyager, & je présume que » mon voyage sera long ».

(*Après avoir lu*).

Puissent tous ceux qui pensent & qui agissent comme lui, prendre, avec lui, la poste, & s'établir, à demeure, aux Terres Australes ! Mais, au moins, m'en voilà débarrassé. Il faut pourtant bien s'attendre encore à quelques tracasseries; (*il regarde en souriant sa femme & sa fille*) les avantages traînent à leur suite les in-

---

Pour Madame la COMTESSE D'ARTOIS.

L'aimable Reine de Cythere,
De ſes plus doux tréſors ſe plut à la parer :
Mais, ſans eux, ſon eſprit, ſon cœur tendre & ſincere,
Auroient ſuffi pour la faire adorer.

Par M. T. Rouſſeau, Secrétaire de M. le Préſident de la Briffe, Abonné au Mercure.

Sur la beauté de la récolte de cette année.

Tandis que nous voyons Louis, par ſes bienfaits,
Se montrer le garant du bonheur de la France,
Le Ciel, fécondant nos guérêts,
Semble y verſer la joie & l'abondance.
Nous pourrons donc enfin ouvrir à l'eſpérance
Nos cœurs, trompés long-tems dans leurs ſtériles vœux ;
Et le Ciel & Louis, pour faire des heureux,
Sont aujourd'hui d'intelligence.

Par M. Imbert, de Clermont Ferrand.

VERS A M. LE GROS.

POUR ravoir son Epouse, Orphée, aux sombres bords,
Fit entendre sa voix. A ses divins accords,
L'Enfer s'entr'ouvre : on lui rend Euridice.
Qu'il joüit peu de ces moments si doux !
Cette faveur fit bientôt son supplice.
Il la perd pour jamais ; le Tartare jaloux
Ne s'ouvre plus à sa douce harmonie :
Mais, s'il eût chanté comme vous,
Deux fois il eût rendu son Epouse à la vie.

...... *de Nismes.*

A UNE PRUDE.

QUAND ta cruauté, chaque jour,
Me fait un crime de l'Amour,
Je ris de l'humeur qui t'anime ;
Car pourrois-tu me faire voir,
Qu'il soit beaucoup plus légitime,
D'en donner que d'en recevoir ?

Par M. D. L. P.

EPIGRAMME.

Pour vouloir trop être, Lycas,
Plat singe d'un sot Petit-Maître,
Est toujours tout ce qu'il n'est pas,
Et jamais ce qu'il pourroit être.

Par le même.

A ***.

L'aveu de ton insuffisance,
Damis, pourra tourner à bien ;
Car le comble de l'ignorance,
C'est d'ignorer qu'on ne sait rien.

Par le même.

Le mot de la première Enigme du volume précédent est *les deux Souliers ;* celui de la seconde est *Vent ;* celui de la troisième est *Cire d'Espagne.* Le mot du premier Logogryphe est *Bise*, où se

trouvent *bis*, *si* & *Bei*; celui du second est *Poisson*, où l'on trouve *poisson* d'Avril & *poison*.

ÉNIGME.

Dans ce siecle, où tout est vapeur;
Je devrois bien être de mode;
Pourquoi faut-il que mon odeur
Me rende par fois incommode?
J'aime si fort à m'attacher!
Je suis presque toujours visible;
Mais, quoiqu'épaisse, me toucher
Est vraiment la chose impossible:
Jouet des plus légers Zéphirs,
Je suis l'emblême des Plaisirs;
A ces traits tu dois me connoître,
Je ne puis me désigner mieux;
Hélas! en ce moment, peut-être,
Lecteur, je te creve les yeux.

Par M. Houllier de Saint-Remy, à Sezanne.

AUTRE.

Que chez toi, souvent sans pitié,
Tu viennes me fouler au pié ;
Je ne m'en plains point, c'est la mode,
Et son empire est rigoureux ;
Je conviens même, si tu veux,
Que je ne suis pas fort commode :
Mais, beau sexe, que pour m'avoir
Tu fasses du matin au soir,
Chez les Grands, humble reverence ;
Voilà... voilà l'inconséquence.

Par le même.

AUTRE.

Je naquis pour un double usage
Et ma double figure a le même visage ;
Mais leurs faits sont bien différens.
Tantôt, je suis un meuble en hiver nécessaire :
Lorsqu'à mon ennemi, dont je fais les tourmens,
On me fait déclarer la guerre,
Il faut voir comme je m'y prends !
Quoique ferré comme une mule,

Dans le fort du combat moi-même je recule.
Par la raison souvent que mon maître a de fuir :
Mais c'est le comble de ma gloire ;
Car, si je fuis, alors j'ai toute la victoire,
Et suis, dès qu'il le faut, tout prêt à revenir.
Tantôt,... mais pour le coup je suis un téméraire,
J'attaque en un fougueux transport,
Et souvent sans raison, tel ou tel adversaire,
A qui je fais un mauvais sort.
Ainsi crains de m'avoir, & n'ose jamais faire
Un don de moi, Lecteur ; il peut causer la mort.

Par M. de la Vente le jeune, Peintre à Vire.

LOGOGRYPHE.

Debout je fais le diable à quatre
Dans les bois, au milieu des monts,
Et jusques au fond des vallons :
Que de têtes, Lecteur, souvent j'y fais abattre !
Mais ne vas pas me renverser :
Car si tu me frappais, je pourrais te blesser.

Par le même.

AUTRE.

Je suis le porte clef des Villes qu'on assiege,
J'aide, avec mes cinq pieds, à forcer un rempart;
De ces mêmes cinq pieds, si vous changez le siége,
Je vous offre en musique une des clefs de l'art.

Par M. D. V. A. M. D R. D. N.

AUTRE.

Comment, mon cher Lecteur, t'exprimer qui
je suis?
Quelquefois, en causant, tu m'as pu donner l'ê-
tre:
Tu dis vert, on dit jaune, on se trompe & tu ris;
A ces traits-là peux-tu me reconnoître?
Pas encor; mais, vraiment, tant-pis;
Puisqu'il faut nettement qu'à toi je me présente,
Mets donc une voyelle entre deux animaux,
Qui tous deux ont la voix bruïante,
Et tu verras qui je suis en trois mots.

Par M. le Clerc de la Mothe, Chev. de St Louis.

PÉTRARQUE dans le Tombeau de la belle LAURE.

Parodie de la Romance de l'*Amitié à l'épreuve*, de M. Grétry.

QUEL ſuppli-ce j'en-du-re ! . . Je

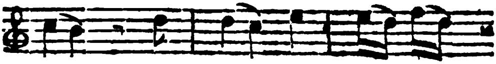

vois, Je vois ſous cet-te

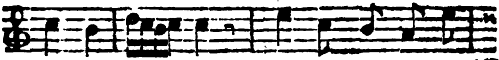

voûte obſcu-re, Tout ce que la na-

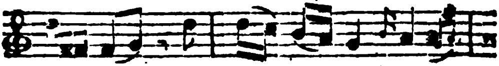

tu- re Fit ja-mais de plus

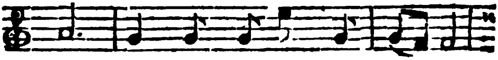

beau. Ombre chère & plain-ti- ve !

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Le mauvais Négociant, Comédie en trois actes en vers; brochure in-8°. prix 1 liv. 10 f. A Paris, chez Monory, Lib. rue de la Comédie Françoise.

CLÉON, le principal personnage de ce Drame, n'est point un Négociant sans lumières ou qui spécule mal, mais un homme avide de gain, & peu scrupuleux sur les moyens de faire fortune. Ainsi le titre de Négociant fripon ou de mauvaise foi, conviendroit mieux à ce Drame que celui de mauvais Négociant. Ce Cléon, accoutumé à calculer les bénéfices, ne voit dans le mariage qu'il se propose de faire avec Julie, fille très-riche, & nièce d'un certain Chrysologue, qu'un moyen de plus d'augmenter sa fortune; mais cette Julie a donné son cœur au Chevalier de Kerlon. Cléon, pour parvenir à ses fins, captive l'amitié de Chrysologue, oncle de Julie. Cet homme nous est ici représenté comme le Grec de Juvénal, voulant se mêler de sciences, de littérature, de poësie, des

beaux arts, & ne se connoissant à rien: d'où vient, lui dit sagement un de ses amis, que non content du fade personnage,

Soit dit sans offenser, de rabacheur de vers,
Vous vous jetez encor dans vingt autres travers?
Prétendez-vous, du siècle adoptant la manie,
Faire de votre tête une Encyclopédie?
Par quelle autre raison, debout avant le jour,
Ouvrir, monter, descendre, & prendre tour-à-tour
Archet, compas, pinceau, plume, ciseau, navette?
Mon vieux Concitoyen, quelle ardeur indiscrette!
Répondez; entre-nous, croyez-vous donc pouvoir
Embrasser d'un coup-d'œil la sphère du savoir?
Je vois que je vous parle une langue étrangère.
Parmi tout ce concours, cet amas mercénaire
De gens de tout état, qui chez vous introduits,
A l'heure du dîner sont toujours vos amis,
D'exposer le miroir aucun n'a le courage.
Moi, je vous aime trop pour vous voir davantage
Le jouet des écarts d'un tel aveuglement.
Croyez moi, mon ami, suivez tout simplement
Le vœu de la nature. Un bien considérable,
La santé, du repos, un caractère aimable,

Voila qui doit suffire à votre ambition.
Hé! n'est-il donc d'heureux que Voltaire ou Neuton?

Chrysologue, comme tous les gens de cette espèce, se laisse duper par ceux qui s'abaissent à louer ses prétendues connoissances. Le Négociant, qui connoît son foible, vante beaucoup son génie propre aux spéculations, lui emprunte de l'argent dont il se sert pour faire un commerce illicite, & captive enfin si bien la confiance de Chrysologue, que ce vieillard lui destine sa nièce, déjà promise au Chevalier de Kerlon. Ce Chevalier arrive de l'Amérique, où demeure le père de Julie, dont il apporte le consentement pour son mariage. Cléon, qui a ses vues, persuade à cet Amant qu'avant de se présenter devant Chrysologue, il est nécessaire de prévenir l'esprit bizarre & chagrin du vieillard, de lui montrer enfin l'écrit du père de Julie. Kerlon remet cet écrit à celui qu'il regarde comme l'ami & l'associé de Chrysologue. Cléon s'en sert pour faire croire à Julie que son Amant inconstant renonce à tous les droits qu'il avoit sur elle. Dans ce même temps le Chevalier reçoit

une lettre de son Colonel, qui lui mande que les Anglois se disposent à faire une descente sur les côtes de Bretagne. Il part sans prendre congé de sa Maîtresse, pour s'épargner des chagrins, & parce qu'il espère que cette absence ne sera point longue. Cléon se saisit encore de la circonstance de cette absence pour achever de perdre cet Amant. Cependant comme les ennemis se présentent en grand nombre pour faire une descente, tous les Bretons en état de porter les armes, & Cléon, comme les autres, sont appelés pour s'opposer à cette descente; mais Cléon n'est rien moins que brave, & malgré l'aveu de Julie, qui lui déclare qu'elle ne consentira jamais à lui voir remplacer le Chevalier, s'il ne se joint aux combattans, il ne peut se résoudre à partir. Chrysologue, qui possède tous les secrets imaginables, lui en donne un pour le rassurer. Autrefois, dit-il,

J'ai lu dans je ne sais quel Auteur d'un grand poids,
Qu'un Guerrier prudemment, dans un cas tout semblable,
Avoit mis en usage une ruse admirable:
Il portoit à la main un fort morceau d'aimant;

Vous ſavez ſur le fer l'effet de cet agent.
Or, voici tout ſon art : l'ennemi tiroit, zeſte,
Notre homme promptement vous faiſoit ce ſeul
 geſte,
Les balles s'écartoient, le coup étoit paré,
Et l'action finit ſans qu'il fût effleuré.

Ce ſecret puiſé dans *Rabelais*, qui eſt l'Auteur de poids ici cité, ne raſſure point Cléon. Il prend le parti de ſe cacher pendant le combat, & de reparoître avec les vainqueurs; mais cette poltronnerie, comme on s'y attend bien, lui réuſſit mal; il eſt reconnu pour ce qu'il eſt, pour un lâche & un fripon. Le Chevalier de Kerlon, précédé par la renommée, qui publie ſon courage & ſa bravoure, ſe préſente devant Julie. Cette Amante, au comble de ſes vœux de retrouver le Chevalier fidèle aux loix de l'honneur & de l'amour, lui fait don de ſa main. Chryſologue ſe retire un peu confus d'avoir été quelque temps la dupe de celui qu'il regardoit comme ſon ami. Il dit qu'il renonce déſormais à recevoir chez lui des Négocians, & ce trait achève de caractériſer ce perſonnage qui a une très-mauvaiſe tête, & ne ſait
jamais

jamais se renfermer dans les bornes que dicte la prudence.

Cette petite Comédie est un simple essai, qui annonce cependant un talent qui n'a besoin que d'être exercé pour réussir.

Dictionnaire de la Noblesse, contenant les généalogies, l'histoire & la chronologie des Familles nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par créations, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement. On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Historique, des Maisons Souveraines de l'Europe, & une notice des Familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres. Par M. de la Chenaye-Desbois. Seconde Édition. Tome IX. A Paris, chez Antoine Boudet, Libraire Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, 1775. Avec Approbation, & Privilége du Roi.

Ce neuvième Volume du Dictionnai de la Noblesse, qui commence à LIA finit à ME exclusivement, étoit promi pour le courant de Janvier, & n'a é retardé que d'un mois. On y trouvera comme dans les précédens, les Généalo gies des grandes Maisons connues; plu sieurs aussi d'ancienne race, nobles de nom & d'armes, qui n'ont point encore paru, redigées sur les titres originaux communiqués & vérifiés; d'autres, moins anciennes, dont la date de l'anoblissement est connue; quelques *notices* sur un grand nombre de Familles qui n'ont rien envoyé, & dont il est parlé dans les différens Armoriaux des Provinces; enfin la suite de l'historique de toutes les terres titrées.

Le dixième Volume, qui est sous presse, contiendra le reste de la lettre *M*, &, je pense, les lettres *N* & *O*. C'est à ceux qui ont des *Mémoires* sur ces lettres, à les envoyer *francs de port*, soit au Libraire, soit à l'Auteur; & si les titres originaux sont communiqués, on en fera mention, comme il a été fait dans ce volume & les précédens. On compte enfin que les Tom. XI, XII, XIII, & XIV, completteront tout l'Alphabet.

Les Souscripteurs, à qui il manque des Volumes jusqu'au neuvième, sont priés de les faire retirer aux conditions de la Souscription. Elle est toujours ouverte, sur le pied de 12 livres 12 sols par Volume, relié en carton, chez Bouder, Libraire Imprimeur, rue Saint Jacques. On n'admet point à souscrire pour un ou quelques Volumes seulement, mais pour tout l'Ouvrage.

Prospectus des Sermons du P. Charles de Neuville, dédiés au Roi.

Il paroît inutile, disent les Editeurs, de faire ici l'éloge d'un Prédicateur aussi connu: il a eu la plus grande célébrité; c'étoit presque une mode de le suivre, mais ce n'en étoit pas toujours une d'applaudir à son talent; & dans le concours qu'il attiroit à ses sermons, il y avoit des critiques comme des admirateurs.

Le Public va être en état, plus que jamais, de l'apprécier, & de lui assigner le rang qu'il doit occuper parmi les Orateurs chrétiens.

Ce recueil de Sermons, en huit vol.

mes, comprendra un Avent, un Car
des Mystères, des Panégyriques.

On commencera à imprimer dès q
y aura un nombre suffisant de sousc
cions pour fournir à la dépense d'
entreprise de cette nature.

Le format sera in-12. sur beau pap
d'Angoulême.

On ne recevra des souscriptions qu
Paris, chez Mérigot jeune, Libraire
quai des Augustins au coin de la ru
Pavée.

On les recevra pour Paris jusqu'au 1
Octobre, & pour la Province & le Pay
étranger jusqu'au 1er Novembre de cett
année 1775.

Le prix de chaque volume en feuilles
sera de 2 liv. 5 s. pour les Souscripteurs,
& de 3 liv. pour ceux qui n'auront pas
souscrit.

On donnera en souscrivant 12 liv. &
en recevant les huit volumes à la fois,
on donnera 6 liv.

Ils paroîtront vers le milieu de l'année
prochaine, & même pour Pâques, si les
Souscriptions donnent la facilité de commencer promptement.

Economies Royales de Sully, nouv. édition, par M. l'Abbé Baudeau;

Contenant le texte original, avec des discours préliminaires à chaque volume; des sommaires généraux à tous les chapitres, & des sommaires particuliers aux numéros de ces mêmes chapitres; des dissertations & des notes critiques, historiques & politiques; des tables particulières & une table générale.

Douze volumes in-8°. proposés par souscription aux conditions suivantes:

De payer, en souscrivant, 12 liv.; en retirant chaque vol. 1 l. 10 s.

Au total, 30 liv. par exemplaire en feuilles, pour les Souscripteurs.

Le prix pour les autres sera de 4 l. par volume ou 48 liv. par exemplaire, aussi en feuilles.

Le premier volume paroîtra au mois de Novembre 1775.

N. B. Les Mémoires de Sully, qu'on a imprimés dans les derniers temps, ne sont point le vrai texte original des Economies Royales.

Les Lyriques sacrés; in-12. prix 45 s. rel. A Orléans, chez Couret de Ville-

neuve fils, Libr.; & à Paris, chez Saillant & Nyon, rue St Jean-de Beauvais; Vincent, rue des Mathurins; Delalain, rue de la Comédie Françoise, & Ruault, rue de la Harpe.

L'Editeur s'est proposé de réunir dans un petit volume les plus beaux monumens de la poësie lyrique sacrée, les cantiques de l'immortel Racine, les chœurs d'Esther & d'Athalie, les odes les plus sublimes de Rousseau, quelques unes de Racine le fils, une de Malherbe, & les plus belles de MM. le Franc, de Reyrac & de Bologne. Ce recueil fait honneur à la fois à la Religion & à la Littérature ; il peut être mis au nombre des livres classiques ; il paroît destiné particulièrement à inspirer aux jeunes gens le goût de la piété & de la poésie. Nous citerons cette belle ode de M. l'Abbé de Reyrac, tirée du Pseaume C.

Portrait d'un Roi juste & religieux.

Au comble des honneurs du souverain pouvoir,
Sur le Trône où ta main daigna me faire asseoir,
C'est toi seul, ô mon Dieu, que je sers & que j'aime!
J'ai mis tout mon espoir en ton nom glorieux.

Des grandeurs l'appât dangereux,
L'image des plaisirs, l'éclat du diadême,
De toi, de ta bonté suprême,
Jamais, Dieu tout-puissant, n'ont détourné mes yeux.

Dans ta justice & ta science
J'ai trouvé le repos du cœur,
Et je n'ai vu de vrai bonheur
Que dans l'amour de l'innocence.

C'est elle qui rend l'homme heureux;
Toujours pure, toujours aimable,
Des jours les plus délicieux
Elle est la source inépuisable.

De lâches publicains, de bas adulateurs,
De la raison des Rois avides corrupteurs,
Ont essayé, mon Dieu, de graver dans mon ame
Le mépris de ton peuple & de la vérité.

De ces monstres d'iniquité
J'ai percé les détours, j'ai dévoilé la trame;
Et, dans le zèle qui m'enflamme,
J'ai puni leur orgueil & leur impiété.

Sous mes yeux une langue obscène
N'ose insulter à la pudeur;
Et mon front n'offre au vil flatteur
Que de l'horreur & de la haine.

Je ne peux voir qu'avec effroi
La médisance & l'injustice ;
L'imposteur pâlit devant moi,
Et mon mépris fait son supplice.

Hélas ! à quels malheurs sont exposés les Rois !
Que d'ennemis sans nombre à combattre à la fois !
D'exécrables flatteurs, ardens à les séduire ;
S'emparent de leur cœur, corrompent les pen-
chans.

Esclaves de mille brigands,
Ils jettent dans leurs mains les rênes de l'Empire ;
A les pervertir tout conspire,
Misérables roseaux, jouets de tous les vents.

Ah ! que ta clémence infinie
Eloigne de moi ces malheurs,
Seigneur ; & que toute ma vie
Soit l'éloge de tes faveurs !

Qu'il t'aime toujours, qu'il te craigne
Ce Roi, selon tes sentimens !
O Dieu ! qu'aimé des bons, son règne
Ne soit en horreur qu'aux méchans.

Les Devoirs du Prince réduits à un seul principe, ou discours sur la Justice ; dédié au Roi ; volume in-8°. A Versailles, de l'Imprimerie du Roi, dé-

partement des Affaires Etrangères; & à Paris, chez Moutard, Libr. rue du Hurepoix.

On ne peut pas concevoir un plan d'instruction plus utile à un Prince, que de faire sortir de l'Histoire même les leçons de morale, de politique & de droit public qu'on lui destine. Il y a longtemps qu'on l'a dit, que ce n'étoient pas des systêmes, mais des faits, qui formoient la véritable constitution des Etats; & que ce n'étoit que dans l'histoire des Nations que l'on pouvoit appercevoir les causes des loix primitives, auxquelles elles se sont soumises: aussi ne convient-il guère qu'à ceux qui ont approfondi notre histoire avec un esprit de critique & sur-tout d'impartialité, de nous donner des leçons sur le droit public.

Rien de plus digne d'un Citoyen éclairé & ami de sa Patrie, que de puiser dans l'histoire, & de rendre sensible cette vérité précieuse aux Princes, que le gouvernement ne peut jamais être arbitraire, parce qu'il est essentiellement assujetti aux loix que les hommes n'ont point faites; que toute puissance, quel que soit l'agent qui l'exerce, a, dans sa

nature & dans sa destination, ses bornes & sa règle; & qu'il est aussi impossible à l'homme de se soustraire à l'empire de l'ordre moral, qu'il lui est impossible de s'affranchir de l'ordre physique.

En effet, l'ordre physique est nécessairement invariable. Nulle créature ne peut l'enfreindre. L'harmonie que Dieu a mise dans la Nature, pour diriger tous les effets que le mouvement doit produire, ne peut être dérangée, interrompue ou suspendue que par lui seul.

L'ordre moral oppose beaucoup plus de force aux coups par lesquels on voudroit l'anéantir. Il ne cède pas même à la cause qui l'a produit. Le premier de ces ordres est l'ensemble des êtres visibles, dont l'adorable harmonie nous impose le tribut d'un hommage continuel: mais ces êtres visibles peuvent rentrer dans le néant à la seule voix de l'Être Suprême, qui les en a tirés. Le second, au contraire, est l'empire absolu & éternel de la justice, qui n'est pas plus destructible que l'Être Suprême, dans le sein duquel elle est assise comme sur son vrai trône. L'ordre, considéré sous ce dernier rapport, a précédé la formation

des sociétés; son origine & sa durée sont éternelles. Les idées immuables & la volonté de la cause universelle en sont l'unique source. Les Souverains, comme le moindre de leurs Sujets, sont également soumis à cette justice universelle, antérieure à tous les siècles & à l'établissement de toutes les Républiques. L'histoire générale de l'Univers suffit seule pour démontrer l'empire de cette justice qui s'étend sur tous les hommes, sans distinction de climat.

L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons a cherché, sur tout dans les Fastes de l'Empire des François, les preuves les plus sensibles de la nécessité & de l'immutabilité de cette justice, sans laquelle les Chefs des sociétés ne peuvent remplir aucune des obligations qui leur sont essentielles; & ce sont ces obligations, elles-mêmes qui sont le principe des engagemens des Sujets. Si le Roi est obligé, dit cet Auteur, de nous défendre contre notre propre licence, nous devons lui fournir les armes dont il se sert pour la combattre, les liens qu'il emploie pour l'enchaîner; &, dans cette communication mutuelle de bienfaits & de services, de protection & de secours,

la jouissance la plus douce est toute entière pour la Nation, le travail le plus pénible tout entier pour l'autorité.

C'est en envisageant l'autorité sous ce rapport, que l'on conviendra que, loin d'être un joug accablant, elle n'est véritablement qu'une puissance bienfaisante, qui n'est occupée qu'à nous rendre heureux. Or, le principal moyen que l'autorité puisse employer pour remplir cette noble destination, consiste dans l'observation religieuse des formes qui préservent les Rois de la séduction, & qui inspirent aux Peuples l'amour & la confiance. Ces formes précieuses éclairent la loi dans sa naissance, disent les Jurisconsultes patriotes, la conservent dans sa durée, & l'affermissent dans tout le détail de l'exécution. Et l'on a dit plus d'une fois que l'intérêt invariable du Trône est si évidemment attaché à l'observance des formes & des loix salutaires qui les prescrivent, qu'il est rare de voir les Princes se porter d'eux mêmes à les éluder. Cette corruption vient toujours des Sujets, dont les uns veulent se soustraire aux loix, & les autres aspirent à dominer sur elles.

Le discours sur la justice ne respire que l'amour des loix & des formes, qui,

seules peuvent mettre les Rois à l'abri de la séduction. Si cet Ouvrage n'a point pour objet de développer l'origine du gouvernement François, il sert au moins à nous en faire connoître les ressorts actuels; & prouve souvent, avec une éloquence lumineuse, que la justice seule leur communique à tous ce mouvement réglé, dont l'action invariable garantit au Souverain la durée de sa puissance, & aux Peuples la perpétuité de leur bonheur. Plus on cherche à dénaturer cette vertu si essentielle au bonheur des sociétés, & à altérer les principes de la subordination, qui fait l'essence du gouvernement; plus il est important de ramener les esprits aux saines maximes. Le même esprit de curiosité & d'indépendance a voulu interroger, & la Divinité sur ses mystères, & la Royauté sur la nature de ses droits. L'Auteur du discours sur la justice, persuadé que la Religion ne peut être regardée comme étrangère à l'homme, & que la soumission à l'autorité est nécessaire au bonheur des sociétés, a cru qu'il ne pouvoit faire un meilleur usage de ses talens, que de les consacrer à la défense des droits de l'Autel & du Trône. Cet Ouvrage em-

brasse les objets les plus importans, & renferme cette morale sublime, qui seule conduit l'homme au bonheur de la vie présente & de la vie future. Nous nous bornerons à mettre sous les yeux du Lecteur quelques extraits de cet Ouvrage, dont l'Auteur a donné lui-même l'analyse dans le premier chapitre. Voici comme il présente au Prince l'ordre dont Dieu est l'auteur, & dont l'observation est un devoir imposé à tous les hommes. « Cet » ordre, dit-il, est tout dans l'Univers. » Appliqué aux êtres matériels, il est le » ressort qui les meut & la loi qui les » conserve; apperçu par les esprits, il » est la vérité; senti par nos ames, il est » la raison; agissant dans le fond de nos » cœurs, il est la conscience *; mis en » pratique par notre volonté, il est la » justice.

» Tels sont, Monseigneur, les pouvoirs auxquels vous fûtes soumis en » naissant. Suivre les loix de la nature, » & jouir tranquillement des bienfaits » du Créateur, voilà la liberté, voilà » les droits de l'homme; maintenir l'exé-

* Peut-on confondre la conscience qui est sujette à erreur & qui a besoin d'être réglée, avec l'ordre, qui est la regle universelle & immuable?

» cution de ces loix saintes, protéger,
» conserver, étendre la jouissance des
» biens qu'elles nous assurent, voilà la
» dette des Rois.

» La justice, Monseigneur, est donc
» le premier Souverain de l'Univers;
» son sceptre entre les mains du Prince,
» est le gage le plus sûr & de l'obéissance
» des Peuples & de la durée de l'Empire.
» L'histoire vous prouvera quelque jour
» que les Rois n'ont perdu leur autorité
» que lorsqu'ils se sont révoltés contre la
» justice ».

L'Auteur insiste sur une vérité qu'il regarde comme l'unique base de la morale. « Portez vos yeux, Monseigneur,
» sur tout ce qui vous environne, & par-
» courez tous les êtres dont la nature vous
» offre l'admirable assemblage. Il n'en
» est aucun qui n'ait sa fin, aucun dont
» la destination ne soit marquée. Le Créa-
» teur a gravé sur tous ses ouvrages l'em-
» preinte de sa sagesse; & ce mouve-
» ment, imprimé à tout l'Univers, non-
» seulement désigne à toutes ses parties
» la place qui leur convient, mais fixe
» l'usage pour lequel elle leur fut assignée.
» Cette doctrine des causes finales n'a
» pu être niée par les impies: leur blas-

» phême eût été trop voiſin de l'abſur-
» dité. Ce ſoleil qui paroît rouler dans
» les cieux, & qui, ſi loin de nos têtes,
» a cependant, par rapport à nous, des
» effets ſi ſenſibles & ſi préſens, a ſans
» doute bien des deſtinations qui nous
» ſont inconnues. Mais peut-on nier
» qu'il ne ſoit deſtiné à nous éclairer, à
» nous échauffer, à rendre nos terres
» fertiles, à élever juſqu'à la ſurface de
» l'air ces nuées fécondes qui ſe chan-
» gent en pluies, & coulent enſuite dans
» des canaux, auſſi anciens que la ter-
» re? Eſt-ce par un effet du haſard que
» les vents pouſſent ces eaux & les diſtri-
» buent dans les plaines de l'air, au-
» deſſus de tous les lieux qu'elles doivent
» rafraîchir ou arroſer? Ce ruiſſeau qui
» les reçoit & les raſſemble, n'eſt-il pas
» fait pour étancher la ſoif des hommes
» & les animaux? Ces arbres qui défen-
» dent les uns & les autres des injures de
» l'air, & qui ſe couvrent de fruits pour
» leur nourriture, ne rempliſſent-ils pas
» la fin pour laquelle Dieu les fait croî-
» tre ſur la terre? Oui, Monſeigneur,
» tout dans l'Univers a ſon uſage; il
» n'eſt point d'être qui n'ait avec les au-
» tres êtres des rapports d'utilité; il n'eſt

» rien dont les loix de la nature n'aient
» indiqué & l'usage & la fin.

» L'homme, supérieur à tout ce qu'il
» apperçoit autour de lui, l'homme, à
» qui tout fut donné, qui connoissant au
» moins une partie des avantages qu'il
» peut tirer des autres créatures, a décou-
» vert quelques-unes de leurs destina-
» tions, seroit-il le seul qui n'en auroit
» aucune ? . . . . .

» Il ne nous reste qu'à chercher quelle
» est cette destination de l'homme, pre-
» mière & véritable cause de ses devoirs.
» Je ne vous parlerai point ici de sa fin
» dernière, de ce bonheur ineffable qu'il
» doit mériter, & pour la possession du-
» quel son ame fut faite à l'image de la
» Divinité : cette destination est le motif
» de ces devoirs de religion, que Dieu
» lui-même a bien voulu lui révéler. Je
» parle, Monseigneur, d'une destination
» plus prochaine & plus immédiate, sur
» laquelle il suffit à l'homme de consul-
» ter sa raison, & qui étant le principe
» de tout ce qu'il doit à ses frères, est
» certainement l'unique & solide base
» de toute la morale.

» Examinez l'homme, étudiez les dif-
» férences qui le distinguent des autres

» sentit qu'une fois importuné par Sully,
» & qui fut assez grand pour s'en repen-
» tir ».

Nous voudrions pouvoir pousser plus loin l'extrait de cet Ouvrage. La seule indication des matières qui y sont traitées, ne peut qu'exciter la curiosité des Lecteurs : principes fondamentaux de la justice; avantages & caractères de la justice; la justice du Prince comparée à celle des particuliers; étendue & multiplicité des obligations qu'elle impose au Monarque; gouvernement intérieur des Etats; abus que les Princes peuvent faire du zèle même qu'ils ont pour la justice; droits que l'homme tient de la nature, & que le Gouvernement est destiné à maintenir & à protéger; formes nécessaires au Gouvernement pour assurer à chacun ses droits; formes de législation; formes d'administration; formes de la jurisdiction. Un Ouvrage qui renferme tant de points aussi délicats & aussi importans, ne peut être bien apprécié que par des Jurisconsultes & des Publicistes éclairés.

* *Hymnes de Callimaque*, nouvelle édi-

---

* *Article de M. de la Harpe.*

tion, avec une version françoise & des notes. A Paris, de l'Imprimerie Royale.

Cette traduction, ouvrage d'un Académicien des Belles-Lettres très-versé dans l'étude de l'antiquité, qui possède supérieurement la langue grecque, & qui écrit dans la sienne avec beaucoup d'élégance & de goût, doit intéresser les Amateurs de la poësie ancienne. Ceux qui la connaissent bien, sont seuls en état d'apprécier le travail de M. du Theil, en comparant sa version avec l'original. Quant au plus grand nombre des Lecteurs à qui les Ouvrages de Callimaque sont inconnus, c'est encore M. du Theil, quoique Traducteur, qu'ils peuvent consulter, dans le jugement éclairé & impartial qu'il porte sur son Auteur.

« Parmi les différentes productions de » l'antiquité, qui paraissent avoir été jusqu'à présent aussi négligées par les Lecteurs superficiels, qu'estimées des véritables Amateurs de la langue grecque, on distingue sur-tout les Hymnes de Callimaque. Tandis que les travaux multipliés d'une foule de Commenta-

» teurs, qui se sont attachés à éclaircir » le texte de cet Auteur, & le grand » nombre d'éditions qu'ils en ont données » successivement, semblent annoncer le » cas que l'on doit faire de ces hymnes ; » la plupart de nos Littérateurs les regar- » dent comme de simples généalogies » des Dieux du Paganisme, comme des » espèces de litanies mythologiques, » qui ne pouvaient intéresser que les » Grecs.

» J'avoue qu'en général on ne voit » dans ces petits poëmes, ni la richesse » des compositions d'Homère, ni le feu » des odes de Pindare ou des chœurs des » Tragiques ; mais j'ose dire aussi que » Callimaque, dont le principal mérite » ne consiste, si l'on veut, que dans une » élégance continue, & dans la variété » des détails qu'il sait placer à-pro- » pos, montre quelquefois assez d'élé- » vation & de force, pour que le jugement » d'Ovide, qui lui refusait entièrement » le génie & ne lui accordait que l'art, » paraisse au moins trop sévère.

» D'ailleurs, la lecture de ses hymnes » qui, comme pièces de poësie, ont » droit de nous intéresser, doit nous at- » tacher encore plus par l'utilité dont elle

» est pour la parfaite intelligence de la » fable & de l'histoire ancienne ».

Les détails sur la vie de Callimaque, rassemblés par le Traducteur, sont curieux, intéressans & ornés d'un style toujours élégant & agréable.

« Callimaque, fils de Battus & de » Mésatma, était né à Cyrène en Lybie. » Le nom de son père a fait présumer » qu'il était de la race du fameux Battus, » autrement nommé Aristote, fondateur » de cette capitale de l'Afrique; & le » rang distingué que sa famille tenait » dans sa patrie, semble autoriser cette » conjecture. Lui-même, dans une épi» taphe qu'il avait faite pour orner le » tombeau de son père, & où, pour le » dire en passant, il se vante assez naï» vement d'être au-dessus de l'envie, » nous apprend que son grand-père, qui » se nommait, comme lui, Callimaque, » avait commandé les armées de sa Na» tion. L'usage était, chez les Grecs, » que les enfans portassent le nom de » leur grand-père plutôt que celui de leur » père; ce qui, dans une succession gé» néalogique, produisait une suite alter» native des mêmes noms, comme on » le voit par la généalogie des Callias,

» célèbre famille Athénienne, dont parle
» Ariſtophane.

» Il ſerait difficile de ſavoir préciſé-
» ſément l'année où naquit Callimaque.
» Si les vers inſérés ſous ſon nom au
» IIIᵉ Livre de l'Anthologie (épig. 10,
» pag. 313), étaient effectivement de
» lui, & que ce fût de lui-même qu'il
» eût voulu parler; on en pourrait con-
» clure que ſa naiſſance précéda de peu,
» ou ſuivit de près la mort d'Alexandre.
» Le Poëte, ou le perſonnage qu'il in-
» troduit dans cette épigramme, s'y ex-
» prime en homme fort âgé; & Calli-
» maque, comme on le ſait d'ailleurs,
» ne mourut que dans les premières an-
» nées du règne de Ptolémée Evergete,
» plus de quatre-vingts ans après la mort
» du Roi de Macédoine. Mais outre
» qu'il eſt fort incertain que Callimaque
» ſoit réellement l'Auteur de l'épigram-
» me dont il s'agit, il paraît clair que le
» Poëte, quel qu'il ſoit, n'y a point pré-
» tendu parler en ſon nom, & l'on peut
» s'en convaincre par la lecture de la
» pièce même.

» Quoi qu'il en ſoit, Callimaque flo-
» riſſait vers cette époque où la Grèce
» fatiguée, pour ainſi dire, par les
» miracles

» miracles de tout genre qu'elle avait en-
» fantés pendant près de deux siècles, &
» comme épuisée sur-tout par le dernier
» effort qui lui avait fait produire le
» Vainqueur des Nations, vit le génie des
» lettres & des arts s'envoler de son sein,
» s'arrêter quelque temps à la Cour des
» Lagides, & se fixer ensuite chez le
» Peuple conquérant, dont elle devait
» bientôt devenir la tributaire & l'es-
» clave. Parmi le grand nombre de Poëtes
» que la magnificence & la libéralité des
» Ptolémées attira pour lors en Egypte,
» on en distingua sur-tout sept, connus
» sous le nom de Pléiade, & dont le plus
» célèbre fut, sans contredit, Callima-
» que.

» Notre Poëte fut admis dans ce fa-
» meux Musée, où Ptolémée Philadel-
» phe, par une magnificence vraiment
» royale, se plut à rassembler tout ce
» qu'il parut de savans hommes & d'ar-
» tistes célèbres durant son règne, de
» quelque pays qu'ils fussent. Là, profi-
» tant du loisir & des facilités que la
» libéralité de ce Prince y procurait à
» tous ceux qu'il y avait reçus, il com-
» posa ce grand nombre d'ouvrages de

» tous genres, qui lui valurent, pendant
» sa vie, l'estime du Souverain, & lui
» assurèrent, après sa mort, un rang dis-
» tingué parmi les Littérateurs. S'il n'est
» pas certain qu'il ait été chargé en chef
» du soin de la Bibliothèque d'Alexan-
» drie, comme plusieurs Ecrivains mo-
» dernes l'ont avancé sans preuves; on
» sait du moins très-positivement que
» Philadelphe, ainsi que son successeur
» Evergete, lui témoignait la plus
» grande considération.

» Sa reconnaissance fut au moins égale
» aux bienfaits; on voit dans ses hymnes
» qu'il ne laissait échapper aucune occa-
» sion de louer ceux dont il avait reçu
» tant de marques de bonté. Tantôt il
» les met au-dessus de tous les autres
» Rois, tantôt il les égale aux Dieux
» mêmes. Il est vrai que les grandes qua-
» lités de ces Princes & l'éclat de leurs
» règnes, semblaient autoriser les Poëtes,
» qui d'ailleurs se voyaient particulière-
» ment l'objet de leurs faveurs, à leur
» prodiguer les louanges. Mais on ne
» peut excuser la bassesse qu'ils eurent
» d'encenser des faiblesses, on pourrait
» dire même des crimes; car c'en était
» un, dans les mœurs & selon les usages

de la Grèce, auxquels le fils & le petit-fils de Lagus se conformaient exactement pour tout le reste, que d'épouser leur propre sœur, comme ils firent successivement l'un & l'autre. Callimaque » ne craignit point, ce semble, de mériter ce reproche, dont malheureusement les Gens de lettres ne sont pas » toujours exempts ; il n'en rougissait pas » même encore dans sa vieillesse, à cet » âge où l'on devrait naturellement être » moins empressé de flatter les Grands, » dont la faveur devient moins précieuse » à mesure que l'avenir se ferme devant » nous. Ce fut à la fin de sa vie qu'il composa ce poëme sur la chevelure de Bérénice, dont Catulle fit dans la suite » une traduction latine qui nous est parvenue, tandis que l'original s'est perdu.

» On a peine d'abord à concilier cette » conduite avec le désintéressement dont » il fesait parade ; car il se vantait quelquefois de n'avoir jamais vendu sa plume, comme avaient souvent fait bien » d'autres Poëtes, tels que Simonide. Peut-être était-il plus jaloux d'avoir du crédit » que d'acquérir des richesses ; peut être » le commerce des Rois fut-il en effet » plus utile à sa réputation qu'à sa for-

» tune. Une épigramme qui paraît lui » être attribuée avec bien plus de fondement que celle dont nous avons déjà » parlé, semble prouver qu'il vécut dans » la pauvreté. Cependant il est difficile » de penser que Philadelphe & son successeur eussent laissé dans l'indigence » un homme dont ils aimaient la société.

» L'enjouement de son caractère & son » goût pour le plaisir, autant qu'on en » peut juger aujourd'hui, contribuèrent, » ainsi que ses talens, à le faire admettre dans la familiarité de ces Princes. » Un distique fait pour être inscrit sur » son tombeau, nous apprend qu'il était » aussi aimable convive qu'agréable versificateur, & qu'il savait placer à propos » un bon mot. Soit que cette épitaphe » eût été composée d'avance par lui-même, comme on le croit communément, » soit qu'elle fût l'ouvrage d'un de ses » contemporains, il est probable que la » louange qu'il y reçoit ne lui était point » disputée.

» Cependant la vie sérieuse & appliquée lui plut toujours davantage. Il » nous reste un fragment d'une pièce philosophique, dans laquelle il regrettait » le temps perdu pour l'instruction, &

ne se rappelait avec satisfaction que les veilles qu'il avait consacrées à l'étude. L'amour avait dû l'en distraire plusieurs fois. Nous savons qu'il était marié; & comme la femme qu'il avait épousée était étrangère, il y a lieu de » croire que l'inclination seule avait dé» cidé de cet établissement. De plus, » Ovide nous apprend que Callimaque » avait été long temps épris d'une Maî» tresse, dont il célébrait souvent les char» mes dans ses écrits. De pareilles fai» blesses, que les hommes en général se » pardonnent aisément, deviennent quel» quefois un avantage pour les Poëtes, » sur-tout lorsqu'on voit la sensibilité de » leur ame passer dans leurs écrits, & » que le feu de leur génie (s'il est per» mis de parler un moment leur langa» ge) s'allume au flambeau de l'Amour. » Tel fut apparemment l'effet de cette » passion sur Callimaque, & ce fut sans » doute à l'expression touchante de ses » sentimens, qu'il dut ses succès dans un » genre de poësie, dont le mérite consiste » communément à peindre les mouve» mens du cœur, les plaisirs, & plus » souvent encore les peines des Amans. » Je veux parler des élégies; Callimaque

» en avait composé un grand nom
» dont aucune n'est parvenue jus
» nous. La plupart des Auteurs anc
» qui ont pu les connaître, ceux mê
» qui passent encore, avec raison, p
» des oracles en matière de goût,
» accordaient la supériorité sur prese
» tous les Poëtes qui avaient laissé
» pièces de ce genre. Horace ne mett
» au-dessus de lui que Mimnerme,
» Quintilien le plaçait au premier rang.

» D'après toutes ces particularités,
» l'on pourrait penser que sa conduite
» rapprochait beaucoup de la philoso
» phie d'Epicure ; on a cru même pou
» voir inférer de quelques unes de ses épi
» grammes, qu'il ne croyait pas à l'im-
» mortalité de l'ame. Cependant il est
» plus probable que ses principes, au
» fond, étaient les mêmes que ceux des
» Pythagoriciens. D'ailleurs, la nature
» de ses principaux ouvrages semble at-
» tester son attachement à la religion de
» son pays ; la plupart roulaient sur la
» fable, qui tenait toute entière au sys-
» tême théologique des Anciens ; & ses
» hymnes sur-tout annoncent un cœur
» pénétré de respect pour les Dieux,
» dont il célèbre la puissance. Rarement

» un Auteur traite avec dignité les sujets
» qu'il méprise, & Racine incrédule
» n'eût jamais fait Athalie ».

Vient ensuite une notice raisonnée de tous les ouvrages de Callimaque, dont la plupart sont perdus. Les Gens de lettres trouveront par-tout dans ce discours une érudition éclairée par le goût.

Il suffira, pour faire connaître le mérite de la traduction de M. du Theil, de citer un morceau très connu de l'hymne 5[e], composé en l'honneur de Cérès. C'est l'histoire d'Eréfichton, traitée aussi par Ovide dans ses Métamorphoses. Nous mettrons sous les yeux du Lecteur les deux objets de comparaison, & nous les renverrons à l'ouvrage même de M. du Theil pour voir avec combien de goût & de justesse il compare les différens mérites de ces deux morceaux, qui, chacun dans leur genre, contiennent de grandes beautés.

« Les Pélasges habitaient encore à Dotium. Ils y avaient consacré à Cérès
» un bois délicieux, planté d'arbres touffus impénétrables au jour; lieu charmant que la Déesse aima toujours à
» l'égal d'Eleusis, de Triopion & d'Enna. Là, parmi les pins & les ormes

» altiers, les poiriers s'enlaçaient aux
» pommiers, & du sein des rocailles
» jaillissait une onde pareille au crystal
» le plus pur.

» Mais quand le ciel voulut retirer
» ses faveurs aux enfans de Triopas, un
» funeste projet séduisit Eréfichton. Il
» prend vingt esclaves, tous à la fleur de
» l'âge, tous semblables aux Géans, &
» capables d'emporter une ville. Il les
» arme de haches & de coignées, &
» court insolemment avec eux au bois
» de Cérès.

» Au milieu s'élevait un immense peu-
» plier qui touchait jusqu'aux astres, &
» dont l'ombre, à midi, favorisait les
» Dryades. Frappé le premier, il donne
» en gémissant un triste signal aux autres
» arbres. Cérès connut à l'instant le dan-
» ger de son bois sacré : Qui donc, s'écria-
» t-elle en courroux, brise les arbres que
» j'aime? Aussi tôt, sous les traits de
» Nicippe (c'était sa Prêtresse), les ban-
» delettes & le pavot dans les mains, la
» clef du Temple sur l'épaule, elle s'ap-
» proche, & ménageant encore un inso-
» lent & coupable mortel : O toi, lui
» dit-elle, qui brises des arbres consa-
» crés aux Dieux! ô mon fils! arrête;

» retiens tes esclaves; mon fils, cher es-
» poir de ta famille, n'arme point le
» courroux de Cérès, dont tu profanes
» le bocage. Mais lui, plus furieux
» qu'une lionne du Tomare à l'instant
» qu'elle accouche, retire-toi, répond-il,
» ou bientôt cette hache.... Ces arbres
» ne serviront plus qu'à bâtir le palais
» où je passerai mes jours avec mes amis
» dans les festins & dans la joie.

» Il dit, & Némésis écrivit le blas-
» phême. Soudain Cérès en fureur se
» montra toute entière. Ses pieds tou-
» chent à la terre & sa tête à l'Olympe.
» Tout fuit, & les esclaves demi-morts
» abandonnent leurs coignées dans les
» arbres. Cérès les épargna; ils n'avaient
» fait qu'obéir à leur maître. Mais à ce
» Maître impérieux: Vas, dit-elle, in-
» solent, vas bâtir le palais où tu feras
» des festins: certes, il t'en faudra sou-
» vent célébrer désormais.

» Elle n'en dit pas plus; le supplice
» était prêt. Aussi-tôt s'allume au sein de
» l'impie une faim cruelle, insatiable,
» ardente, insupportable; effroyable
» tourment dont il fut bientôt consumé.
» Plus il mange, plus il veut manger;
» vingt esclaves sont occupés à lui pré-

» jusqu'aux cavales qui traînaient son » char, jusqu'aux coursiers qui lui avaient » valu tant de gloire dans les jeux & dans » les combats, jusqu'au taureau que sa » mère engraissait pour Vesta.

» Tant qu'à Triopas il resta quelque » ressource, son foyer fut seul témoin » de sa peine; mais quand Eréfichton » eut absorbé tout son bien, on vit le » fils d'un Roi, assis dans les places pu» bliques, mendier les alimens les plus » vils ».

Voici maintenant la même fable ra» contée par Ovide dans le 8e livre des Métamorphoses. La traduction est aussi de M. du Theil.

« Il fut jadis un mortel qui méprisa » les Dieux & ne fit jamais fumer leurs » autels; on dit même qu'il porta la ha» che dans un bois de Cérès, & profana » par le fer ses antiques bocages. On y » voyait un chêne immense, respecté » par les ans, & qui, lui seul, était une » forêt. Ceint de bandelettes & de guir» landes, chargé d'offrandes, il attestait » les bienfaits de la Déesse. Souvent les » Dryades dansaient à l'ombre de ses » feuilles; souvent les mains enlacées, » elles entouraient son trône, que quinze

» bras pouvaient à peine embrasser; au-
» tant les autres arbres dominaient la
» fougère, autant il dominait les autres
» arbres.

» Tant de majesté n'arrêta point le fils
» de Triopas. Il ordonna à ses esclaves
» d'abattre cet arbre sacré. Les esclaves
» hésitaient; il saisit la hache de l'un
» d'eux, en proférant ce blasphême : Fût-
» ce, non l'arbre chéri de Cérès, mais
» Cérès elle-même, bientôt cette tige
» superbe touchera la poussière. Il dit;
» & tandis qu'il balance la hache & me-
» sure son coup, le chêne gémit & trem-
» bla, ses feuilles & ses glands com-
» mencèrent à pâlir, & la sueur mouilla
» ses rameaux. A peine le coup était por-
» té, que de l'écorce déchirée s'élance
» un flot de sang, tel qu'en verse un
» taureau qu'on égorge à l'autel. Les es-
» claves restent interdits; un seul veut
» s'opposer au crime & retenir un bras
» sacrilége; Eréfichton le voit : tiens,
» dit-il, reçois le prix de ton zèle; &
» détournant sa hache, il abat le mal-
» heureux à ses pieds, & poursuit son
» ouvrage. Tout-à-coup, du creux de
» l'arbre, sort une voix lamentable; ce
» bois cachait une Nymphe chère à Cé-

» ſes guides & revola dans la Grèce.

» Cependant la faim, quoique tou-
» jours contraire à Cérès, obéit à ſes
» ordres. Portée par les vents, elle arrive
» au lieu déſigné, & s'élance au lit de
» l'impie. Il était nuit ; & le trouvant
» plongé dans le ſommeil, elle étend ſur
» lui ſes deux ailes, pénètre dans ſon
» corps, enflamme ſon palais, ſa gorge
» & ſes entrailles, & répand ſon ardeur
» dans ſes veines. L'ordre exécuté, elle
» abandonne un climat trop fertile & fuit
» dans ſon déſert, ſéjour de la ſtérilité.

» Le doux ſommeil, avec ſes plumes
» légères, careſſait encore Eréſichton, &
» déjà, dans l'erreur d'un ſonge, l'infor-
» tuné cherche à manger : il remue vai-
» nement la bouche, & fatigue ſes dents;
» ſon palais abuſé ſavoure des mets ima-
» ginaires, & capte en vain l'air qui s'é-
» chappe. A ſon réveil, la faim s'allume
» dans ſon goſier, & pénètre juſqu'au
» fond de ſes entrailles. Auſſi-tôt il ſe
» fait apporter tout ce que produiſent
» l'air, la terre & la mer, & devant une
» table couverte d'alimens, il ſe plaint
» de la diſette. Entouré de mets, il en
» cherche encore d'autres; & plus il en
» conſume, plus il en deſire. Ce qui ſuf-

» firait à des villes, à des Peuples, ne
» suffit pas à un seul. Tel que l'Océan
» qui reçoit tous les fleuves & boit toutes
» les eaux de la terre sans jamais se rem-
» plir, ou tel qu'un feu dévastant, qui
» n'épargne rien, qui brûle des torches
» sans nombre, & s'enflamme d'autant
» plus qu'on le nourrit davantage; tel le
» profane Erésichton dévore & demande
» à la fois tous les mets : ce qu'il mange
» l'excite à manger, & de l'abysme qu'il
» comble se vuide en même temps.

» Déjà, pour remplir ce gouffre insa-
» tiable, il avait épuisé le trésor pater-
» nel : mais rien encore, faim cruelle,
» n'avait épuisé tes forces, & ses impla-
» cables entrailles n'en étaient que plus
» irritées. Enfin, ruiné, réduit à la mi-
» sère, il lui restait une fille digne d'un
» meilleur père »....

Journal des Causes célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les Cours du Royaume, avec les jugemens qui les ont décidées.

Les Tomes IX & X de cette collection aussi utile qu'agréable, paroissent.

Le neuvième Tome renferme trois

causes. La première présente plusieurs questions importantes, entr'autres celle de savoir : *Si un mariage contracté entre un ravisseur & la personne ravie, est valable.* Cette cause est aussi piquante par les faits singuliers qui y ont donné lieu, qu'intéressante par le mérite de la discussion. Les principes d'une question aussi importante y sont développés & approfondis avec autant de clarté que de solidité.

La seconde cause offre une de ces questions rares, & qu'on peut regarder comme un phénomène dans la Jurisprudence : *c'est une demande en dissolution de mariage formée par un mari qui accuse sa femme d'impuissance*; une cause de cette nature ne peut manquer de piquer la curiosité. Elle est traitée de manière à ne point offenser la pudeur, & à ne laisser cependant rien à desirer aux Jurisconsultes.

La troisième cause est une affaire criminelle jugée par le Conseil Supérieur de l'Isle de Corse.

Le dixième Tome, qui vient de paroître, ne renferme qu'une seule affaire; c'est celle de Calas. « L'Europe entière » (dit le Rédacteur en commençant) a

» connu les malheurs de la famille des » Calas. Des Défenseurs éloquens * ont » porté ses plaintes au pied du Trône, » & le succès le plus éclatant a été le » fruit de leurs travaux. Les Mémoires » qui ont paru dans le temps ont eu une » réputation justement méritée, & il est » peu de personnes qui ne les aient lus; » mais on a presque ignoré dans le Pu- » blic la suite & les progrès de la procé- » dure, qui a préparé la réhabilitation de » la mémoire de l'infortuné père de fa- » mille, qui avoit expiré dans les tour- » mens les plus affreux. Nous croyons » donc que nos Lecteurs nous sauront » gré de mettre sous leurs yeux le tableau » général de cette affaire aussi célèbre » qu'importante ».

Telle est la manière dont le Rédacteur annonce le plan qu'il se propose de remplir. Il rend compte d'abord des circonstances de ce procès fameux; il passe ensuite à la discussion des indices qui ont fait périr le malheureux sur un échafaut, & il finit par examiner l'accusation de parricide qui a fait expirer cet infortuné

* M. Elie de Beaumont, M. Loyseau de Mauléon & M. Mariette.

vieillard dans les tourmens les plus horribles.

Il n'est aucune des parties de cette affaire qui soit négligée ; le style répond à l'intérêt du sujet, & la discussion des loix & des principes à l'importance des questions.

Après avoir développé & approfondi toutes les circonstances de ce procès, véritablement célèbre, & après avoir rendu compte de toutes les procédures qui ont été faites au Conseil sur la cassation des Arrêts du Parlement de Toulouse, & aux Requêtes de l'Hôtel, sur la révision ; voici de quelle manière le Rédacteur finit cette cause : « Tel est (dit-il) l'évé-» nement de ce procès malheureusement » trop célèbre, dans lequel M. de Vol-» taire a donné des preuves de sa bien-» faisance, en secourant la famille in-» fortunée des Calas de sa fortune & de » ses talens. C'est en effet à la générosité » & au zèle de cet Ecrivain immortel, que » cette malheureuse famille doit le bon-» heur d'avoir fait entendre le cri de sa » douleur au pied du Trône. Des Défen-» seurs également généreux ont consacré » leurs talens pour lui faire obtenir la » justice qu'elle réclamoit de la bonté

» ſuprême du Roi ; & M. Mariette,
» Avocat aux Conſeils, s'eſt ſur-tout
» diſtingué par ſa bienfaiſance envers
» ces infortunés, & par le développe-
» ment profond de toutes les circonſtan-
» ces de cette triſte & célèbre affaire ».

M. Déſeſſarts, un des Auteurs du Journal, eſt le rédacteur de cette cauſe.

Ce Journal eſt compoſé de 12 vol. par an, qui paroiſſent tous les premiers de chaque mois, à commencer du premier Janvier de chaque année. On ſouſcrit en tout temps.

Le prix de la ſouſcription eſt, pour Paris, de 18 l. ; & pour la Province, de 24 liv. franc de port.

On ſouſcrit chez M. Déſeſſarts, Avocat au Parlement, l'un des Auteurs de cet Ouvrage, rue de Verneuil, la troiſième porte cochère avant la rue de Poitiers ; & chez le ſieur Lacombe, Lib. rue Chriſtine.

Lupiologie ou *Traité des Tumeurs* connues ſous le nom de loupes, avec des détails ſur les effets & la manière d'agir des cauſtiques, des recherches ſur le ganglion, le goître, les tumeurs enkyſ-

rées des paupières, la ranule, l'hydropisie de la moëlle épinière, & des réflexions sur les moyens de perfectionner l'art de guérir; par M. Girard, Docteur en Médecine, Correspondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant des Eaux minérales de Bagnols & de Saint Laurent. Volume in-12. rel. prix 3 liv. A Londres, & à Paris chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

Cet Ouvrage est divisé en trois parties : la première renferme la théorie des loupes, la nature & les caractères essentiels de ces tumeurs, leurs différences, leur siége, le méchanisme de leur formation, leurs causes, leurs phénomènes, les accidens qu'elles peuvent produire, & le jugement qu'on en doit porter. On considère dans la seconde partie tout ce qui a rapport au traitement varié des loupes, les diverses voies qu'on a tentées pour les détruire, la résolution, la compression, la suppuration, la ligature, l'amputation, l'extirpation & l'usage des caustiques. Ici l'on développe l'essence, les effets, la manière d'agir des substan-

ces corrosives, le choix qu'il convient d'en faire, & on rapporte des observations qui confirment les principes qu'on a posés; enfin, après avoir traité des loupes essentielles, on fait quelques remarques sur celles de ces tumeurs qui sont ou symptômatiques, ou critiques, ou héréditaires. La troisième partie a pour objet quelques tumeurs particulières, dont les unes doivent être rangées parmi les loupes, les autres formant une classe à part, quoiqu'elles aient des traits d'analogie avec les précédentes. On y parle du ganglion & du chalazion qui paroissent devoir être mis au rang des loupes; du goître & de la ranule, qui semblent avoir été placés sans fondement dans le même ordre; & en dernier lieu, de l'hydropisie de la moëlle épinière ou épine bifurquée, qu'il feroit très-dangereux de confondre avec des tumeurs susceptibles de quelques opérations chirurgicales.

On voit par cet exposé quels secours on doit attendre de cet excellent Ouvrage, dans lequel on reconnoît le Médecin prudent & le savant Physicien qui consulte la Nature & qui sait la soulager.

La Colonie, Comédie en deux actes, imitée de l'Italien, & parodiée sur la musique de Sacchini; représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens, le 16 Août 1775; in-8°. prix 1 l. 4 s. & 4 l. 16 s. avec toute la musique. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libr. rue Saint Jacques, au Temple du Goût.

Cette Pièce est imitée de l'*Isola d'Amore*, l'Isle d'Amour; mais M. de Framery y a fait beaucoup de changemens. Il y a mis plus de vraisemblance, il a refait tout le dialogue, enfin il a composé une comédie d'un sujet bouffon. La difficulté étoit de conserver le caractère de la musique, & d'y adapter des paroles qui conservassent la coupe des airs, l'expression, & en quelque sorte la prosodie & le rhythme du chant. C'est ce que le Traducteur a exécuté avec succès, & c'est ainsi qu'il a pu naturaliser une musique étrangère & en faire jouir le Public, qui a montré en cette occasion combien le beau musical & la vérité d'expression lui sont agréables.

Placide

Placide à Scolastique, sur la manière de se conduire dans le monde par rapport à la Religion. Par Dom Jamin, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur. A Paris, chez Bastien, Lib. rue du Petit-Lion, Fauxb. St Germain.

Cet Ouvrage renferme un plan de conduite, qui est destiné à servir de préservatif contre la corruption du siècle. Après avoir mis sous les yeux de Scolastique un tableau ébauché de la Religion dans laquelle Dieu l'a fait élever, l'Auteur lui en fait sentir la beauté, la vérité & la stabilité ; & lui propose des règles, dont elle ne doit jamais se départir au milieu de ce monde impie & corrupteur, où elle est obligée de vivre par son rang.

L'instruction, dit si bien M. de Fleury dans ses Discours sur l'Histoire Ecclésiastique, est la nourriture des esprits. Eh! pourquoi n'imiterions-nous pas l'ordre de la nature, ou plutôt de la sagesse divine, dans la distribution de la nourriture corporelle? Elle y a joint un plaisir qui en est le véhicule, & qui, par une agréable

nécessité, nous engage à nous conserver, & à arrêter les progrès funestes d'un principe de mort que nous portons dans notre sein. Les Auteurs des livres de piété ne devroient jamais perdre de vue cette règle; les Augustin, les Jérôme, & tant d'autres, ne s'en sont jamais écartés. Ils ont su joindre à la solidité des pensées les tours délicats, les expressions propres & agréables, & ont laissé de côté tout ce qui n'est qu'opinion humaine, pour ne présenter que de vérités certaines & propres à éclairer & édifier.

Entretiens sur la Résurrection de Jésus-Christ; l'établissement de la religion chrétienne, & la présence réelle du corps de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie; par M. l'Abbé Fleury, Prêtre du Diocèse de Rouen.

Le mystère de la résurrection est le grand témoignage de la foi chrétienne. C'est en lui que tous ses autres mystères trouvent leur vérité & leur certitude. En effet, si Jésus-Christ est ressuscité, comme l'ont prouvé tant de célèbres Apologistes de la Religion Chrétienne; notre foi est certaine, la doctrine de l'Evangile

est divine, ses promesses sont infaillibles.

L'établissement seul de la Religion Chrétienne, fût-il dénué de la preuve victorieuse des miracles, seroit le plus grand des miracles. Cette Religion, dont tant de preuves manifestent la divinité, avoit eu à combattre toutes les Puissances du monde, les Empereurs, les Princes, les Magistrats, les Orateurs, les Philosophes; en un mot, tout ce qui paroissoit grand sur la terre s'est déchaîné contre le Christianisme. Malgré tous ces obstacles, elle s'est établie & répandue par-tout. Les succès de la Religion en sont la principale preuve.

Quant au mystère ineffable de la présence réelle, c'est la grandeur du bienfait qui a fait naître les doutes. Ce qui devoit exciter notre reconnoissance est devenu la matière de notre infidélité. Ce dogme a pour lui les mêmes raisons qui nous engagent à croire tous les autres articles de la foi chrétienne, & l'on ne peut attaquer celui-ci sans ébranler, sans renverser l'édifice de la Religion Chrétienne.

Mémoire sur les funestes effets du charbon allumé, avec le détail des cures & ob-

servations faites à Nancy sur le même sujet; lu dans une séance publique de l'Académie des Sciences de la même Ville, par M. Herman, Membre de cette Société, Conseiller-Médecin ordinaire de feu Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. A Nancy, de l'Imprimerie de MM. Scolastique & Baltazard. Avec approbation, 1775.

Différens Médecins s'occupent depuis quelques temps du traitement des personnes suffoquées par le charbon : mais personne ne l'a fait jusqu'à présent avec autant de succès que M. Herman. Depuis 1764, & même antérieurement, il a fait des observations sur cet objet : ce sont ses observations & les cures qu'il a opérées qui font le sujet du Mémoire que nous annonçons. Il expose d'abord dans ce Mémoire les observations des anciens Médecins, ensuite il rapporte les symptômes de la maladie causée par la vapeur du charbon allumé, & il donne le plan de conduite dans le traitement de cette maladie; le premier de tous les secours qu'on doit administrer au malade, c'est de le tirer promptement de son lit &

de l'endroit infecté où il se trouve, de l'exposer au grand air, même au plus grand froid, de le dépouiller de tous ses habits, & de le placer sur un siége, de manière qu'il y soit affermi; après quoi on jettera au visage du malade & non ailleurs, l'eau la plus froide qu'on pourra se procurer, & cela de fort loin, par verres, fortement & successivement; on employera à cet exercice plusieurs personnes, pour qu'elles puissent agir sans laisser aucun intervalle; car ce remède exige qu'on l'administre sans interruption, jusqu'au moment où le malade donnera des preuves qu'il commence à respirer, même jusqu'à celui où il reviendra à sa connoissance: peut être cet exercice durera-t-il plusieurs heures de suite sans donner aucun espoir; mais l'expérience a convaincu M. Herman qu'il ne falloit pas le perdre, & qu'on devoit être d'une patience à l'épreuve de tout découragement.

Les observations constatées que rapporte M. Herman dans la suite de son Mémoire, prouvent l'efficacité de cette méthode; M. Buc'hoz, qui a été témoin oculaire de ce traitement, en a rendu témoignage dans son Journal de *la Nature Considérée*, année 1774.

L'Art de composer & faire des fusées volantes & non volantes; par l'Auteur de la maniere d'enluminer l'estampe posée sur toile; avec figures. A la Haye; & se trouve à Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la vieille Bouclerie. Prix 1 liv.

Il paroît, à la simple lecture, qu'il en est de cet Ouvrage comme de la plupart de ceux qui paroissent sur les Arts; on y expose la plus belle théorie; vient-on la réduire en pratique, rien n'est plus difficile : au reste, nous laissons aux Gens de l'art le soin d'apprécier cette petite brochure.

Dictionnaire raisonné universel d'Histoire Naturelle, contenant l'histoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps célestes, des météores & des autres principaux phénomènes de la Nature; avec l'histoire & la description des drogues simples, tirées des trois règnes, & le détail de leurs usages dans la médecine, dans l'économie domestique & champêtre, & dans les arts & les métiers; plus,

une table concordante des noms latins, & le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage. Par M. Valmont de Bomare, Démonstrateur d'Histoire Naturelle, Associé du Gouvernement, Censeur Royal, Directeur des Cabinets d'histoire naturelle, de physique, &c. de S. Alt. S. Mgr le Prince de Condé, Membre de plusieurs Académies, Maître en Pharmacie. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Ecrivains; six volumes in-4°. & neuf vol. grand in-8°. Et à Lyon, chez Jean-Marie Bouglet, neuf volumes petit in-8°.

De tous les spectacles, le plus intéressant, & en même temps le plus satisfaisant, est celui de la nature, ou, pour mieux dire, de tous les êtres qui nous environnent; tout y est merveilleux : c'est ce vaste tableau que M. de Bomare présente à ses Lecteurs dans l'Ouvrage que nous annonçons; il y donne en quelque sorte la description de tout le domaine de la Nature; les animaux, les végétaux & les minéraux forment les trois points de division de cet ensemble : c'est sous chacun de ces règnes que se réunissent, com-

me sous leurs étendards, les différens objets qui composent le monde habité; mais cette réunion présuppose une méthode, car elle n'existe pas réellement dans la Nature; les espèces y sont variées, multipliées & presque confondues; & pour les représenter telles que la Nature nous les offre, M. de Bomare a pris pour plan de son Ouvrage la forme de Dictionnaire, & en effet l'ordre alphabétique est le plus convenable, le seul même admissible pour chercher, trouver facilement & passer en revue tous les articles intéressans de l'histoire naturelle. Malgré cette espèce de confusion propre à un Dictionnaire, M. de Bomare a néanmoins donné au sien une espèce de méthode; il a eu l'attention de faire de tous les articles principaux ou généraux autant de points de réunion où le Lecteur peut se placer, & d'où il peut observer l'analogie des genres & des espèces, & saisir la chaîne des rapports. Il suffit aux Lecteurs de jeter les yeux, pour s'en convaincre, sur les articles, *histoire naturelle*, *animal*, *homme*, *quadrupèdes*, *oiseaux*, *poissons*, *plantes*, *arbres*, *bois*, *fleurs*, *terre*, *mines*, *eaux*, *sels*, *pierres*, *&c.* Parmi les articles particuliers, ceux sur

lesquels l'Auteur s'arrête avec le plus de complaisance, sont ceux dont les objets méritent spécialement notre attention par leur utilité prochaine, par la singularité de leurs formes, par les avantages de leurs propriétés, & par l'intérêt que nous avons de les connoître, de nous en servir, ou de nous en garantir. M. de Bomare a étendu dans cette nouvelle édition un très-grand nombre d'articles les plus importans, & il en a ajouté une infinité d'autres ce qui doit rendre cette édition infiniment préférable à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. Un Dictionnaire d'histoire naturelle est journellement susceptible d'une infinité d'additions, par les découvertes qu'on fait dans l'étude de la nature; il n'est pas douteux qu'un jour ce Dictionnaire paroîtra sous le format in fol., & figurera dans les Bibliothèques à côté des Moréri, des Trévoux, de la Martiniere, &c. Porté à la perfection où il est déjà, il peut servir de guide fidèle à quiconque veut étudier l'histoire naturelle. On peut déjà le regarder, à beaucoup d'égards, comme un traité de matière médicale, d'agriculture, de jardinage, de commerce, des arts, & de physique; puisqu'on y envi-

ſage chaque objet par l'utilité qu'on en peut tirer dans la médecine, dans l'économie domeſtique & champêtre, & dans les arts & métiers. Le Savant y trouvera le résultat de ſes connoiſſances & de ſes études; l'homme du monde, pour qui tout eſt quelquefois nouveau dans la Nature, y cherchera un amuſement utile & inſtructif; le Voyageur s'y mettra au fait des ſingularités de la Nature, dont il pourra tirer avantage dans le cours de ſes voyages; enfin ce Dictionnaire eſt tout à la fois utile, inſtructif & intéreſſant. L'Auteur a puiſé l'hiſtoire des faits de la Nature dans les écrits des Obſervateurs les plus célèbres, anciens & modernes, & dans les relations des Voyageurs les plus accrédités chez toutes les Nations; il a conſulté les Journaux françois & étrangers, entr'autres les *Lettres périodiques ſur les animaux, les végétaux & les minéraux*, par M. Buc'hoz; la *Nature Conſidérée*, Ouvrage périodique concernant l'hiſtoire naturelle, qui ſe diſtribue depuis très long-temps, avec un ſuccès conſtant, chez Lacombe, Libr.; le Journal de phyſique de M. l'Abbé Roſier; il a également fait uſage des Mémoires des Académies, & d'un grand

nombre d'Ouvrages & de Traités sur toutes sortes de matières, même de ce Dictionnaire commenté par divers hommes, & imprimé à Yverdun. M. de Bomare a sur-tout interrogé l'expérience; il a vu, comparé, décrit avec fidélité & exactitude la plupart des productions de la Nature; il a tiré en outre beaucoup de connoissances des entretiens des Artistes & sur-tout de la conversation de plusieurs Savans illustres, qui sont les vrais oracles & interprètes de la Nature.

L'empressement avec lequel le Public s'est procuré la première & la seconde édition de cet Ouvrage, est une présomption bien forte en faveur de celle-ci, qui est infiniment plus étendue, plus soignée que celles qui l'ont précédée & qui ont été avouées de l'Auteur. Je ne parle pas ici des contrefactions : car il n'y a peut être jamais eu d'Ouvrage qui ait été autant contrefait que celui ci en différentes Villes de France & des Pays Etrangers. Il a été traduit en plusieurs langues, & même l'illustre M. de Haller n'a pas dédaigné d'en publier lui même une édition avec un commentaire; enfin toutes les Nations de l'Europe l'ont accueilli. Nous ne craignons donc pas d'annoncer que

planche comprend des coquillages vivans : on y voit une nérite, des vermiſſeaux, une maſſue d'Hercule, un buccin, une telline, un ſabot, une coquille ridée, conjointement avec leurs animaux, &c. La planche dixième eſt la figure d'une urne antique, de deux pieds & demi de haut ſur quinze pouces de large, couverte de vermiſſeaux marins, ſur une anſe de laquelle on remarque un beau madrepore ovilé; cette urne ſe trouve dans le Cabinet de M. Villin, Juge-Conſul de Lorraine.

Toutes les planches ſont doubles, de même que dans les Décades précédentes : elle ſont enluminées & non-enluminées; le titre & l'explication ſont pareillement gravés; on ne néglige rien pour le ſuccès de l'exécution, tant pour la gravure que pour les couleurs : on s'attache ſurtout à y repréſenter ce qui ſe trouve de plus rare & de plus curieux dans les trois règnes; chaque cahier eſt tiré en papier au nom de Jéſus, & eſt broché en papier bleu. Le prix eſt de 30 liv.

ANNONCES.

Histoire de Miss Lucinde Courtney, imitée de l'Anglois; vol. in 12 br. 50 s. A Londres, & se trouve à Paris chez Moutard, Libraire, quai des Augustins.

Nouvelle Bibliothèque de Campagne, ou choix d'épisodes intéressans & curieux, tirés des meilleurs Romans tant anciens que modernes. Tomes IX & X, in-12. br. Prix chacun 50 s. A Amsterdam, & à Paris chez le Jay, Libr. rue Saint Jacques.

Guillaume de Nassau, ou la fondation des Provinces-Unies; par M. Bitaubé, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Nouv. édition, nouvellement augmentée & corrigée; in-8°. avec figures. A Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai de Gêvres.

Armide & Renaud, Tragédie nouvelle en cinq actes, en vers; sujet tiré du Tasse;

in 8°. A Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe; & Esprit, au Palais Royal.

Joachim, ou le triomphe de la piété filiale; Drame en trois actes & en vers, suivi d'un choix de poësies fugitives; par M. Blin de Sainmore. Prix 4 l. 4 s. in-8°, avec fig. A Paris, chez la veuve Duchesne & le Jay, rue St Jacques; Delalain, rue de la Comédie Françoise; Ruault, rue de la Harpe, Brunet rue des Ecrivains.

Les Plaisirs de la Ville, Poëme; par M. l'Abbé Delille, de l'Académie Françoise.

Quid melius Româ.

In-8°. de 22 pages. A Paris, de l'Impr. de Valeyre.

Eloge de Michel Montagne, qui a remporté le prix d'éloquence à l'Académie de Bordeaux en 1774. Par M. l'Abbé Talbert, de l'Académie de Besançon, Chanoine en l'illustre Eglise Métropolitaine de la même Ville, Prédicateur du Roi. in-12. de 146 p. Prix 24 s. A Paris, chez Moutard, Lib. de la Reine, rue du Hurepoix.

ACADÉMIES.

I.

LA ROCHELLE.

L'Académie Royale des Belles-Lettres de la Rochelle tint son Assemblée publique le 10 Mai dernier. M. le Chevalier de Longchamp en fit l'ouverture par l'*Eloge historique d'Aristide, surnommé le Juste*; cette lecture fut suivie d'un *Précis des expériences faites sur la torpille, en* 1772, par M. Walsh, de la Société Royale de Londres, & Associé de l'Académie de la Rochelle. Ce précis, fait par M. Seignette, second Secrétaire perpét. est tiré de deux Ouvrages que M. Walsh a donnés en Anglois sur cette matière. M. Seignette a été le témoin & le coopérateur de la plupart de ces expériences, par lesquelles le savant Anglois a démontré l'analogie de la commotion causée par la torpille avec le coup électrique, & conséquemment avec la foudre. M. Bourgeois lut ensuite un Discours dont le titre est : *Idée de l'ancien Poitou &*

de ses premiers Habitans. Cette lecture fut suivie de *Réflexions sur un ancien sceau de la Rochelle*, par M. Seignette; l'Auteur fit voir que l'effigie d'un Chevalier qui se voit sur ce sceau, portant sur son écu les armes de la Ville de la Rochelle, est probablemet celle du Connétable Mathieu II de Montmorency. On lut ensuite des *Observations sur les lettres-de change*, par M. Montaudouin, de Nantes, Associé. La séance fut terminée par deux fables de M. le Chevalier de Longchamp.

I I.

MARSEILLE.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille propose pour les sujets des prix qu'elle aura à distribuer le 25 Août de l'année prochaine.

1°. *Le Siége de Marseille par le Connétable de Bourbon*, Poëme.

2°. *Pierre le Grand*, Ode ou Poëme.

3°. Un Discours sur *l'influence que le commerce a eu dans tous les temps sur l'esprit & sur les mœurs des Peuples*; prix double.

L'Académie desire que les Auteurs qui

traiteront ce sujet embrassent un système, & qu'après l'avoir établi sur des principes solides, ils en confirment la vérité par les preuves tirées de l'histoire du commerce tant ancien que moderne.

4°. *L'Eloge de Madame la Marquise de Sévigné.*

Chacun de ces prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv. Les Ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Mouraille, Secrétaire perpétuel de l'Académie, & ils ne seront reçus que jusqu'au 15 de Mai.

SPECTACLES.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Vendredi 8 Septembre on a donné au Château des Tuileries un Concert composé d'une symphonie à plein orchestre; la Signora Francisca Farinella, Virtuosa Italienne, chanta un air del Signor Borghi. MM. Leduc le jeune, Guénin & Monin exécutèrent, avec beaucoup de goût & de précision, une symphonie concertante. Madame Lar-

rivée, MM. Martin, Beauvalet, chantèrent un excellent motet à trois voix de M. Mereaux. On a applaudi à plusieurs morceaux d'harmonie à six instrumens à vent. On entendit aussi avec plaisir un nouveau motet de haute-contre de M. Cambiny, & exécuté par M. Martin. M. de Lamothe exécuta un nouveau concerto de violon de sa composition, & reçut les applaudissemens bien dûs à son exécution brillante. La Signora Farinella chanta avec succès un second air italien del Signor Sacchini. Ce Concert finit par *Dixit*, superbe motet à grand choeur del Signor Durante.

OPÉRA.

Le Mardi 26 Septembre on représenta, pour la première fois sur le Théâtre de l'Académie royale de Musique, *Alexis & Daphné*, Pastorale, & *Philémon & Baucis*, Ballet héroïque. La musique est de M. Gossec, & les paroles sont de M. de C***.

Le sujet d'Alexis est tiré d'une Idyle de M. Gesner, intitulée *la Jalousie*.

Alexis, Amant de Daphné, ne voit qu'avec inquiétude près de sa Bergère, à son retour dans le hameau, Myrtil, nouveau Berger, qu'il ne connoît point. Il s'en plaint à Palémon, qui lui conseille de rompre les liens de son infidèle. Cependant il l'apperçoit, & se cache à ses yeux pour dévoiler sa trahison. Daphné s'avance avec Myrtil, & vont l'un & l'autre attacher des guirlandes à l'autel de Vénus. Ils se retirent ensuite dans la cabane de Myrtil. Alexis, persuadé de l'infidélité de son Amante, implore Vénus de rejeter sa demande. Il se tient derrière l'autel, appercevant encore Myrtil & Daphné qui viennent dans l'ombre de la nuit couronner de fleurs la Déesse. Daphné chante :

O Vénus ! je t'offre ces fleurs
Dont la terre fertilisée
Nuança pour toi les couleurs.

O Vénus ! je t'offre ces fleurs
Encor fraîches de la rosée,
Humides encor de mes pleurs.

De nos amours, puissante Protectrice,
Dans nos hameaux ramène mon Berger :

Qu'il soit constant, qu'à jamais il chérisse
Daphné qui l'aime & ne sauroit changer.

Rends-moi mon Alexis.

Alexis paroît & tombe aux genoux de Daphné en jurant qu'il l'aime & qu'il est fidèle; Daphné s'écrie alors, en s'adressant à Myrtyl : *Ah ! mon frère ! c'est lui que le ciel me renvoie !* Alexis reconnoissant son erreur, avoue ses soupçons & chante son amour. Vénus descend, avec sa suite, sur un char lumineux; elle assure le bonheur des Amans fidèles. Un ballet général termine cette première entrée.

M. le Gros a chanté avec goût, & joué avec beaucoup d'ame le rôle du jaloux Alexis; Mde Larrivée a été applaudie dans le rôle intéressant de Daphné. Myrtil a été très-bien représenté par M. Tirot, Palémon par M. Durand, & Vénus par Mlle Longeau. Il suffit de nommer MM. Vestris & Gardel, Mlles Guimard & Heinel, pour dire combien leurs rares talens ont fait de plaisir dans le divertissement. Ce ballet a paru ingénieusement dessiné.

Le sujet de Philémon & Baucis est

tiré d'une fable bien connue. Cet acte commence par une orgie où des Convives, servis par des Courtisanes, se livrent au plaisir. On leur annonce deux inconnus qui demandent le bienfait de l'hospitalité; mais ils sont refusés. Le Théâtre change & représente une fête champêtre & la chaumiere de Philémon & Baucis. Ces deux époux offrent le tableau intéressant de leur amour mutuel, de leur bonheur & de leur piété envers les Dieux. Jupiter & Mercure, qui n'avoient pu trouver l'hospitalité chez les riches habitans du canton, sont accueillis & fêtés par ces vieillards indigens. Les justes Dieux punissent le crime & récompensent la vertu. Ils emmènent Philémon & Baucis sur les hauteurs, & commandent aux eaux de submerger ce pays peuplé de méchans. Ils font succéder un beau jour à cet orage désastreux, & un Temple s'élève en l'honneur du Maître des Dieux. Jupiter nomme Philémon & Baucis pour ses Ministres, chargés de lui offrir l'encens d'un Peuple heureux. Il accorde à ces époux les vœux formés par leur amour, de finir ensemble le cours de leur vie. Ils célèbrent la bienfaisance & la justice des Dieux.

La musique de ces deux actes a paru agréable. Il y a des airs d'un chant flatteur. M. Gossec y fait admirer sur-tout son talent pour une harmonie pure & pleine d'effet, qui doit plaire également au Savant & à l'Amateur.

Les rôles du second acte ont été parfaitement joués & chantés par Mlle le Vasseur & par M. Larrivée, représentant Philémon & Baucis. Jupiter & Mercure ont été bien rendus par MM. Gelin & Muguet. Mlle Peslin, M. Malter, M. Despréaux, Mlle Hidou, M. Gardel cadet, M. Vestris fils, Mlles Dorival & Asselin, répandent beaucoup d'agrément & de gaieté dans le divertissement, par leurs danses vives & charmantes. Les divertissemens sont de la composition de MM. Vestris & Gardel, & leur font honneur.

La Direction n'a rien épargné pour donner de l'éclat à ces deux actes. On remarque, particuliérement dans la seconde entrée, de belles décorations, & un débordement d'eaux bien imité & qui fait illusion.

COMÉDIE

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le Mercredi 20 Septembre les Comédiens François ont donné la première représentation du *Célibataire*, Comédie en cinq actes, en vers, de M. Dorat.

Les Acteurs sont :

M. de Montbrison, Tuteur de Julie & oncle de Terville. *M. Brisart.*

Terville. *M. Molé.*

Le Comte de Verseuil, neveu de M. de Saint-Géran. *M. Larrive.*

M. de Saint-Géran, vieux Célibataire. *M. Préville.*

La Marquise, jeune Veuve, unie par un mariage secret au Comte de Verseuil. *Madame Préville.*

Julie. *Mlle Doligny.*

La Fleur, Valet de Terville. *M. Dugazon.*

Nérine, Femme-de-chambre de Julie. *Mlle Fanier.*

Terville & Julie, élevés ensemble

chez M. de Montbriſon, reſſentent l'un pour l'autre un intérêt tendre; mais Terville ſe repréſente le mariage comme un joug accablant & dangereux: c'eſt pourquoi il s'eſt voué au célibat, & il ne veut d'engagemens que ceux qui peuvent ſe délier. Il engage le Comte de Verſeuil, ſon ami, à donner ſa main à Julie; il croit par-là échapper aux preſſantes ſollicitations de M. de Montbriſon ſon oncle & à l'inclination qu'il a pour ſon aimable pupille. Il ignore que le Comte de Verſeuil eſt marié en ſecret avec la Marquiſe; il a même l'imprudence de vouloir nouer une intrigue avec la Marquiſe, pour ſe détourner d'un engagement ſérieux; il met dans ſa confidence le Comte, qui rit d'être le dépoſitaire des projets amoureux que ſon ami a ſur ſa femme. Terville oppoſe aux raiſonnemens de M. de Montbriſon, qui l'engage à épouſer Julie, les exemples connus des époux malheureux que l'intérêt unit, que le dégoût ſépare & que leur déſordre déshonore; on lui oppoſe d'autres exemples qui juſtifient le mariage & qui en font connoître les avantages, quand l'inclination & les convenances en ont aſſorti les liens. Terville rappelle

à son oncle les suites fâcheuses d'un mariage même heureux, tel que le sien, puisqu'il a long-temps pleuré la perte d'une femme chérie & d'un fils estimable ; M. de Montbrison répond qu'il aime encore mieux ses regrets, qui lui rappellent des objets toujours chers à son cœur, que le vuide d'une ame indifférente ; & comme il le dit de l'amour :

Et la peine qu'il cause est encor un plaisir :

mais rien ne peut encore lui faire changer son plan. La Comtesse desirant le bonheur de Julie, son amie, la désabuse sur le compte de Verseuil, qui ne peut l'épouser : elle lui conseille en même temps de dissimuler son penchant & de paroître aimer le Comte, pour exciter, s'il est possible, la jalousie de Terville. Elle parvient en effet à réveiller en lui le sentiment de la jalousie & de l'amour, qu'il s'efforce toujours d'étouffer. M. de Saint Géran, oncle du Comte de Verseuil, vient, lorsqu'on ne l'attend point, chez M. de Montbrison. L'ennui du célibat, l'abandon de ses amis, le desir de terminer par le mariage une vie qui lui devient à charge, le déterminent à proposer sa main à la Marquise : mais il apprend bientôt que son neveu l'a pré-

venu; il se fâche, & ne peut ensuite désapprouver son choix; il espère que ses grandes richesses ne le feront pas dédaigner de Julie, malgré son grand âge & son asthme. Il ne veut que sa compagnie: il lui promet d'ailleurs toute liberté. Mais Julie aime Terville, & ce sentiment est tellement nécessaire à son bonheur, qu'elle prend la résolution de s'enfermer dans un Cloître pour s'éloigner de l'objet de son inclination. Elle n'a point la force de confier de vive voix son dessein à M. de Montbrison, son bienfaiteur: elle lui écrit une lettre qui le surprend, & dont il ne peut faire la lecture sans sentir son cœur déchiré par le desir qu'il a de voir sa pupille & son neveu consentir à leur bonheur mutuel. Il fait une dernière tentative pour détruire le faux systême de Terville; il le trouve sensible & même passionné pour Julie, & cependant toujours contraire à ses vues. Terville veut fuir: mais la lettre de Julie l'arrête, & tant d'amour, d'accord avec ses sentimens, triomphe enfin de son goût pour le célibat. Il l'épouse, & jure de lui prouver que l'on peut être époux sans cesser d'être amant. Son mariage autorise celui de la Fleur avec Nérine; car auparavant son Maître

lui avoit refusé son consentement, en lui disant :

Non ;
Non, Monsieur le coquin, vous resterez garçon.

Il n'y a que le vieux M. de Saint-Géran qui est obligé de rester dans le célibat, quoiqu'à son âge, comme il le dit :

On sent plus la fatigue à la fin du voyage.

Le Célibataire de M. Dorat est sérieux, raisonneur & cherchant à se faire illusion ; mais il a le cœur sensible & déjà passionné pour l'objet aimable qui le fait renoncer à son plan : c'est un Amant qui ne veut pas aimer, ou qui ne veut point s'engager, mais qui laisse prévoir sa défaite. On emploie avec succès contre lui le pathétique & la force du sentiment, ce qui rend cette Pièce moins comique qu'intéressante. Il a fallu infiniment d'esprit pour soutenir ce sujet pendant cinq actes, avec peu de moyens pour varier les situations. On a beaucoup applaudi à une foule de vers heureux, à des tableaux bien faits, à des raisonnemens pressans, à des sentimens vrais & ingénieusement exprimés. Ce Drame ajoute aux succès nombreux & justement mérités de M. Dorat.

Tous les rôles ont été parfaitement rendus par MM. Brisart, Molé, Préville, Larrive & Dugazon, & par Mesdames Préville, Doligny & Fanier. On ne peut mettre dans la scène plus d'âme & d'intelligence, plus d'accord & de vérité.

DÉBUTS.

Le Jeudi 7 du mois de Septembre dernier, M. Tonnellier, jeune homme qui n'avoit jamais paru sur aucun Théâtre, a débuté sur le Théâtre François par le rôle de *Zamore* dans la Tragédie d'*Alzire*, & il a continué ses débuts par le rôle d'*Egisthe* dans *Mérope*, & par celui de *Titus* dans la Tragédie de *Brutus*. On a remarqué dans son jeu beaucoup d'ame & d'intelligence, malgré sa timidité; & l'on peut assurer qu'il a les moyens de devenir un bon Acteur, quand il aura pris les conseils & les leçons nécessaires du temps & de sa propre expérience.

Mlle Pitrot a fait un second début le Jeudi 21 Septembre dernier, dans les rôles d'*Agnès* de l'*Ecole des Femmes*, & *Hortense* du *Florentin*; elle a joué le 24, la *Fausse Agnès*, & le 28 le rôle d'*Eugénie* & celui d'*Angélique* dans l'*Esprit de contradiction*. Cette Actrice, âgée d'envi-

ron seize ans, est d'une figure très-agréable; elle montre beaucoup de dispositions pour jouer dans la Comédie. Elle a de la gaîté, de la vivacité, de l'intelligence & de la finesse. On peut espérer beaucoup des talens qu'elle annonce. Sa voix a déjà pris plus de consistance depuis son premier début, & son jeu plus de facilité. Elle se défera aisément de quelques prononciations vicieuses, toujours sensibles aux Habitans de la Capitale.

COMÉDIE ITALIENNE.

Les Comédiens Italiens continuent avec succès les représentations de la *Colonie*, Comédie nouvelle en deux actes, parodiée sur la musique délicieuse de Sacchini.

Ils se disposent à donner incessamment la *Réduction de Paris*, Drame en trois actes de M. du Rosoy, musique de M. Bianchi.

DÉBUT.

M. de Saint-Aubert a débuté sur ce Théâtre dans les rôles de caractère. Cet Acteur, qui a joué autrefois à l'Opéra-Comique & sur différens Théâtres de

Province, a de la gaîté, de la facilité, & a été vu avec plaisir.

ARTS.

Exposition au Salon du Louvre des Peintures, Sculptures & Gravures de MM. de l'Académie Royale.

Les tableaux d'histoire ont fixé les premiers regards des Amateurs instruits. Si les compositions de ces tableaux n'ont pas toujours répondu à ce que le sujet annoncé sembloit leur promettre, ils n'en ont pas moins admiré les beautés qui s'y trouvoient répandues. Leur indulgence est fondée sur la connoissance qu'ils ont de la difficulté du genre de l'histoire, le premier sans doute de tous les genres, puisque le Peintre d'histoire est le Peintre de l'ame, & que les autres ne peignent ordinairement que pour les yeux. N'est-il pas juste d'ailleurs de tenir compte au Peintre historien du courage qui lui est nécessaire pour cultiver un champ stérile, grâce au goût frivole & mesquin de la plupart de nos riches Amateurs pour les bambochades & les petits tableaux froidement terminés des Peintres Flamands?

Un Artiste François, qui, par l'élévation de ses pensées, est entraîné vers l'histoire, se voit aujourd'hui réduit à quelques ouvrages pour les Eglises, les Gobelins, ou à quelques tableaux de chevalet, que l'on a même encore de la peine d'admettre dans les ameublemens, de peur d'interrompre l'insipide uniformité d'une tapisserie de soie.

Un grand tableau, peint par M. Vien & destiné à être placé dans la Chapelle du nouveau Trianon, s'est d'abord fait remarquer par la nouveauté du sujet. On y voit Saint Thibault, de la Maison de Montmorency, qui offre au Roi St Louis & à la Reine Marguerite de Provence, une corbeille de fleurs & de fruits, dans laquelle s'élèvent onze tiges de lis. Le Roi n'avoit point encore eu d'enfant: St Thibault lui annonce par cet emblême qu'il en aura onze, & par la tige qui s'élève le plus haut, lui désigne Robert, Chef de la Maison de Bourbon. La forme ingrate de ce tableau, qui a huit pieds six pouces de haut sur cinq pieds neuf pouces de large, paroît avoir gêné l'Artiste dans l'ordonnance de sa composition. Mais où trouver un dessin plus précis, une exécution plus nette & plus facile?

Le tableau du même Artiste, dont le sujet est tiré de l'Iliade, a réuni plus généralement les suffrages par l'heureuse disposition du sujet, l'intelligence du clair-obscur & la vigueur du coloris. Vénus, blessée par Diomède à la guerre de Troye, est secourue par Iris, & Mars l'aide à monter dans son char: c'est du moins ce dernier moment que l'Artiste a voulu rendre, mais qui n'est peut-être pas assez indiqué par l'attitude de la Déesse; cette attitude est tranquille & n'annonce point l'action qui doit suivre.

Un tableau de M. Hallé, le seul que cet Artiste ait exposé au Salon, nous représente Jésus Christ qui fait approcher de lui les petits enfans pour les bénir. Il y a dans l'expression de Jésus-Christ un caractère de bonté; mais l'on pourroit exiger que ce caractère eût plus de noblesse. Cette figure principale est d'ailleurs d'une proportion un peu courte. En général, ces sortes de sujets sont toujours ingrats à traiter, parce que ce n'est que d'après les formes d'un beau idéal que l'Artiste peut tracer celles que l'imagination exaltée du spectateur exige dans la figure de l'homme-Dieu.

M. Durameau s'est fait honneur en

traitant un sujet de l'histoire de Bélisaire. Ce Général, après avoir commandé avec gloire les armées de Justinien, tomba dans la disgrâce de ce Prince, qui lui fit crever les yeux. On le voit ici de retour dans le sein de sa famille. Eudoxe sa fille embrasse ses genoux; & Antonine sa femme, qui étoit malade, faisant un effort pour se lever, tombe évanouie entre les bras d'une de ses femmes & du jeune Tibère. Cette scène est pathétique; elle ne fait cependant qu'une impression passagère sur le Spectateur, parce que l'Artiste s'est moins occupé de la partie du sentiment & de l'expression que des formes cadencées & pittoresques de sa composition.

On a vu au Salon, du même Artiste, son morceau de réception, tableau de dix-huit pieds de large sur neuf pieds six pouces de haut, qui représente l'été. Cérès & ses Compagnes implorent le Soleil, & attendent, pour moissonner, qu'il ait atteint le signe de la Vierge. La Canicule ou chienne céleste vomit des flammes & des vapeurs pestilentielles. Les Zéphirs, par leurs souffles, diminuent son ardeur & purifient les airs. L'idée de la Canicule jetant du feu &

soin, sur-tout dans la partie des mains, qui sont trop négligées. Plusieurs dessins du même Artiste, dont les sujets sont tirés de l'histoire ancienne, ne seront pas regardés avec des yeux indifférens. Ces dessins sont exécutés à la plume & lavés au bistre sur papier bleu, rehaussé de blanc au pinceau.

De grands tableaux de M. Vanloo, destinés à être exécutés en tapisseries, nous ont mis devant les yeux différens momens de la journée d'une Sultane. Ici on voit les préparatifs de sa toilette; plus loin, des Eunuques noirs & des Eunuques blancs qui lui servent des rafraîchissemens. Un troisième tableau la représente commandant des ouvrages aux Odalisques; dans un quatrième, ces Odalisques donnent une fête champêtre en présence du Sultan & de la Sultane. Il y a dans ces différens tableaux des parties bien étudiées, & d'autres qui ne le sont peut-être pas assez. Dans le premier tableau, par exemple, le Spectateur a de la peine à se rendre compte des règles de perspective que l'Artiste a adoptées. Les piédestaux des colonnes sont d'une proportion beaucoup trop haute; & le baldaquin, sous lequel est placé la Sul-

tane, paroît trop mesquin pour l'élévation de l'édifice que ces colonnes indiquent. Au reste, ces compositions très-riches en étoffes, présentent dans leurs différentes parties, des détails agréables qui doivent réussir en tapisserie.

On a vu avec satisfaction les nouveaux efforts qu'a faits M. Brenet pour nous rappeler dans ses tableaux de St Pierre & de St Paul, de l'Assomption de la Sainte Vierge, de la Résurrection de Jésus-Christ, la manière de composer des grands Maîtres. L'Artiste cependant auroit pu répandre dans cette dernière composition plus de grandeur, plus de noblesse & même plus de convenance, en donnant moins de mouvement au Christ, qui doit s'élever par le seul acte de sa volonté, ce qu'auroient indiqué ses jambes plus rapprochées & ses bras moins étendus. Un autre tableau du même Artiste, tiré de l'Histoire Romaine, & dont le sujet est Cressinus justifié devant l'Edile, est sagement ordonné. Le costume y est fidèlement observé, & la scène est disposée de façon à produire le meilleur effet. Un ciel bleu, qui sert de fond au sujet, pourra paroître d'un ton un peu trop égal; cette scène d'ailleurs se passant

au milieu de la ville, sembloit devoir être entourée d'édifices.

Cybèle ayant découvert qu'Atys, le Grand-Prêtre de ses Autels, lui faisoit infidélité pour la Nymphe Sangaride, suscite contre elle Alecton : cette Furie secoue son flambeau & ses serpens sur la tête d'Atys, & excite en lui un si furieux délire, que prenant sa Maîtresse pour un monstre, il la poignarde. Célénus, Roi de Phrygie, est irrité de cette vengeance horrible : le Peuple, les Sacrificateurs sont effrayés : les Amours & les Plaisirs s'enfuient. C'est le sujet d'un grand tableau de 15 pieds de large sur 10 de haut, exécuté par M. Robin. Cette grande machine a un beau mouvement, les masses en sont bien décidées, & il règne dans la composition une sorte d'enthousiasme qui échauffe le Spectateur; mais ce n'est pas assez pour réunir les suffrages des Amateurs, qui ne les accordent que d'après l'impression que font sur eux le charme du coloris, la correction du dessin & une exécution nette & facile.

Un effet très brillant, des détails rendus avec soin, l'intérêt même du sujet, ont fixé les yeux du Spectateur sur un petit tableau de M. Lépicié, qui repré-

sentoit Mgr le Duc de Valois au berceau. On a également remarqué l'attelier d'un Menuisier, tableau de chevalet, où l'Artiste avoit représenté, avec une naïveté aimable, une jeune fille qui semble oublier l'ouvrage qu'elle tient dans ses mains pour écouter les discours d'un jeune garçon menuisier. L'Artiste a affecté de placer dans ce tableau, & dans quelques autres du même genre, des masses de lumière très-larges & très-brillantes; mais qui, par leur éclat & leur largeur même, nuisent au relief des figures & à cette douce harmonie que l'on cherche dans un tableau. Nous ne citerons point ici tous les ouvrages de cet Artiste exposés au Salon; ils étoient en grand nombre; le plus considérable étoit l'intérieur d'une Douane, tableau de 5 pieds de large sur 3 pieds de haut. La composition en est riche & bien ordonnée. Les figures qui l'animent ont le mouvement & la variété que l'on desire dans un sujet pareil. Le coloris est d'ailleurs ici beaucoup plus doux, plus harmonieux que dans les autres tableaux du même Artiste. On pourroit seulement desirer, pour le meilleur effet de l'ensemble, que la dégradation de la lumière fût plus sensible dans

les différentes parties d'architecture qui servent de fond au sujet.

M. Lagrenée l'aîné continue de plaire au plus grand nombre des Amateurs, par de petites compositions empruntées de l'histoire ou de la fable, & dont le principal mérite consiste dans la propreté de l'exécution & la suavité du pinceau.

Le Peintre de la nature, M. Vernet, s'est plu à nous rappeler, dans différens tableaux, les scènes les plus pathétiques de la mer en courroux, ou les momens les plus tranquilles & les plus délicieux d'une belle journée. Ses deux tableaux représentant l'un la construction d'un chemin, & l'autre l'abord d'une foire, ont, par la richesse de la composition, la variété & la vie qu'un pinceau spirituel a répandu dans les différens grouppes de figures, transporté le Spectateur au milieu de la scène représentée.

La curiosité du Public est toujours flattée par les compositions de M. le Prince dans le costume Russe. Son Avare, son Jaloux, son Négromantien & autres compositions pareilles, présentent des têtes bien étudiées, de beaux effets de lumière, des détails d'étoffe, de métal, d'ornemens, rendus avec une intelligence

dans la couleur locale, & une certaine adresse dans la touche, qui caractérisent l'objet. Ses paysages sont ornés de petites figures tout-à fait spirituelles. Le feuiller des arbres est touché de goût, mais point assez rendu. Cette pratique n'est supportable que dans des dessins ou des esquisses; on exige de plus, dans un tableau fini, que la touche indique l'espèce même d'arbre que l'on représente. On avouera encore que les tons des arbres, des eaux, des terrasses, des ciels sont très frais, très-brillans dans les paysages de M. le Prince, mais que ce brillant nuit quelquefois à l'harmonie du tableau; nous pourrions même ajouter, à la vérité de la nature, vérité que l'Artiste ne doit jamais perdre de vue: autrement il tombe dans ce qu'on appelle manière, & ses tableaux n'ont plus qu'un mérite de mode ou de convention. On regrette encore que cet Artiste ne varie pas davantage ses sites. Une vue annoncée d'après nature, tableau de 5 pieds six pouces de large sur 4 pieds 6 pouces de haut, ne présente qu'un bouquet d'arbres dans les formes peu variées de Ruysdal, qui sont celles que l'Artiste paroît avoir adoptées de préférence.

M. Wille le fils, nouvel Agréé, donne

les plus heureuses espérances. On a vu de lui deux têtes d'étude, celle d'un Vieillard villageois & celle d'un Suisse, qui annoncent un Artiste qui sait se rendre compte des moindres détails de la nature. Ces têtes, très-bien touchées, ont d'ailleurs beaucoup de relief. Sa danse villageoise, un autre tableau où il a représenté une jeune fille qui, après avoir reconnu ses égaremens, vient se jeter aux genoux de son père, présentent des scènes qui ne sont point sans intérêt. Elles ne sont point traitées avec toutes les ressources du clair-obscur, pour donner du relief aux figures, & empêcher qu'elles ne paroissent semées & découpées sur le fond; mais on y remarque avec plaisir un Artiste qui s'étudie à rendre les différens mouvemens de la nature. Ces tableaux peuvent donc être regardés comme d'heureux essais dans l'art difficile de rendre les scènes naïves du sentiment.

Une petite fille répétant sa leçon, une famille faisant des confitures, une mère engageant sa fille à prendre une médecine; voilà à peu près les sujets des compositions de M. Bounieu. Ces tableaux peuvent plaire par de petits détails copiés scrupuleusement d'après nature, par

des effets de lumière ménagés avec art, & par la manœuvre d'un pinceau très-soigné. On a aussi vu de cet Artiste, de petits paysages, où l'on trouve, ainsi que dans ses tableaux de composition, des teintes noirâtres, qui ne sont point dans la nature.

Les tableaux de M. Theaulon, nouvel Agréé, seront recherchés par le plus grand nombre des Amateurs; les compositions en sont enjouées & agréables. Dans l'un de ces tableaux, on voit une jeune fille sur un lit, en désordre; un jeune homme lui demande pardon de lui avoir arraché un bouquet de roses, qu'on voit éparpillées à ses pieds. Le tableau qui lui sert de pendant, offre un heureux ménage. Deux jeunes époux paroissent tendrement unis; le père appelle avec complaisance un enfant qui, foible encore, s'essaye à former ses premiers pas dans un chariot, en lui tendant les bras. La mère quitte son occupation, & cherche à lire dans les traits de son mari les marques de son amour paternel. Un vieillard, son père, regarde cette scène, qui fixe toute son attention. C'est la notice qui a été donnée dans l'explication des peintures du Salon, & qui paroissoit nécessaire pour faire

connoître tout ce que l'Artiste s'étoit proposé en composant ce tableau. On y remarque du moins une touche fine & légère, des figures agréables, de jolis tons de couleur. Deux autres petits tableaux de cet Artiste représentant des Baigneuses & de jeunes Nymphes dansant dans une grotte, méritent aussi d'être cités. On pourroit desirer plus de correction dans le dessin des figures; mais elles sont touchées avec esprit, & les roches qui servent de fond à ces figures, sont coloriées avec intelligence.

Parmi les productions de M. Robert, on a sur-tout remarqué les restes d'un Temple de Jupiter; le Temple de la Concorde, avec la pyramide de Cestius; les ruines du Palais des Césars; & deux autres tableaux où l'on voyoit dans l'un l'effet d'un Soleil couchant, & dans l'autre, le portique d'une maison de campagne près de Florence. Plusieurs autres tableaux dans le même genre annoncent un Artiste qui sait tirer le plus grand parti du jeu des oppositions. Sa touche est légère, son coloris transparent, son *faire* facile & spirituel. Son grand tableau du décintrement du Pont de Neuilly, est très-intéressant; il offre le pos-

trait fidèle d'une fête que tout Paris a vue avec la plus grande satisfaction.

M. de Machy, qui s'est aussi appliqué à peindre des morceaux d'architecture & de perspective, a su attirer les regards par des points de vue pris au milieu même de Paris : ici c'est la vue du nouvel Hôtel des Monnoies, plus loin celle du Louvre & du quai. L'Artiste a quelquefois ajouté à son point de vue des accessoires étrangers qui la rendent plus pittoresque, mais dépaysent un peu le Spectateur Parisien. Son faire est très soigné ; sa touche lisse ne paroît pas toujours propre à rendre le caractère brut de la pierre ; mais il y a dans ses différens tableaux une belle entente d'effet & de perspective.

La noblesse des compositions de M. Clerisseau, & le caractère grand de l'antique qu'il sait réunir à des effets conformes à ceux de la nature, font aisément distinguer ses tableaux de ruines. Il y en avoit sept de lui au Salon. Ils sont peints à gouache, d'une touche large & grasse, avec une précision dans les détails, qui a mérité l'approbation de tous ceux qui ont vu les monumens antiques.

M. Perignon, nouvel Agréé, nous a

donné dans ce même genre de peinture ; différentes vues où l'on a remarqué de beaux lointains. Les effets en sont vrais, harmonieux, & le Spectateur y jouit avec plaisir de cette douce dégradation de lumière qui est amie de l'œil & dans la nature.

On a remarqué plusieurs tableaux de chevalet de M. Jollain, entre autres, deux sujets tirés de l'histoire de Pyrrhus, & deux autres représentant la toilette de Psyché, & l'indiscrétion de Candaule, Roi de Lydie. Il y a peu d'expressions dans les figures : mais elles sont disposées agréablement & peintes d'un pinceau moëlleux & soigné.

Deux femmes Grecques, dont une brode au métier; une Magdeleine dans le désert; l'incrédulité de Saint Thomas, autre tableau de chevalet, peint par M. Beaufort, morceau qu'il paroît avoir étudié, ont aussi attiré les regards du Public, qui a également accordé son approbation encourageante à quelques tableaux de MM Guerin, Renoux, Caresme, Martin, Monnet & Houel, nouvel Agréé. On a vu de lui au Salon différens points de vue d'après nature, pris principalement en Italie.

Les

Les tableaux de payſages ornés d'animaux, par M. Huet, ſont touchés de goût. Son coloris eſt vigoureux, & l'harmonie en eſt très brillante, parce que l'Artiſte l'a montée ſur le ton le plus haut; mais ce n'eſt pas celui que donne la nature.

Mlle Vallayer s'eſt concilié de nouveau les ſuffrages des connoiſſeurs, par des tableaux repréſentant des fruits, des légumes, des vaſes de fleurs touchées librement & grouppées avec toute l'intelligence poſſible pour produire le meilleur effet.

On a auſſi admiré de Mlle Vallayer le portrait de l'Abbé le Monier. Le ſuccès de cette Virtuoſe dans cette partie difficile de la peinture, doit rendre moins ſurprenant celui avec lequel elle peint les buſtes, les fleurs & autres objets inanimés de ſon attelier.

M. Van-Spaendonck nous a fait voir pour la première fois, dans le même genre, des tableaux d'un coloris vif & d'une touche précieuſe. Cet Artiſte a placé dans quelques-uns de ſes tableaux des vaſes d'agathe, de cryſtal, toujours très-difficiles à bien traiter, ſans nuire à l'éclat des fleurs: mais ſon pinceau a ſu vaincre ces difficultés.

Les portraits sont toujours en grand nombre au Salon. Le concours des Spectateurs s'est arrêté devant le beau portrait de S. M. Louis XVI, peint à l'huile par M. Duplessis. Ce portrait, ainsi que ceux de M. Allegrain, Sculpteur, & de M. le Chevalier Gluck par le même Artiste, sont rendus avec une vérité dans la couleur, une fermeté dans la touche & une finesse dans la partie des détails, qui ne laisse rien à desirer. C'est la nature même, mais la nature animée & saisie dans son moment le plus heureux. On a pu remarquer dans la tête du célèbre Musicien Allemand l'expression du génie inspiré.

Le Public a vu aussi avec intérêt le portrait en pied de Monsieur, ceux de Madame la Comtesse d'Artois, de Madame Clotilde, Princesse de Piémont, & de Mademoiselle, par M. Drouais.

Les portraits en émail & en miniature par MM. Hall, Pasquier, Courtois, Weiler, ont généralement plu à ceux qui aiment à voir la nature en petit, & parée de tous les charmes que peuvent lui prêter la finesse du coloris & la délicatesse du pinceau. Les miniatures de M. Hall se font sur-tout remarquer par la franchise de la touche; ses draperies, large-

ment traitées, font valoir avec beaucoup d'avantage le pointillé des chairs. Ces miniatures étoient renfermées dans une bordure sculptée en bois par M. Boutry, & qui a été remarquée pour la légéreté des ornemens & la délicatesse de la main d'œuvre. MM. Hall & Weiler nous ont aussi fait voir plusieurs têtes en pastel de grandeur naturelle. Le portrait en pastel de M. Robert, Peintre du Roi, peint par M. Hall, est d'une ressemblance & d'une magie étonnante : il est, ainsi que celui de cet Artiste, peint d'après lui-même, comparable à tout ce que nous avons de mieux en ce genre.

M. Aubry ne s'est pas moins distingué par plusieurs portraits à l'huile, rendus avec beaucoup de vérité, entre autres par celui de M. Hallé, Peintre du Roi : mais M. Aubry a mérité particulièrement l'attention du Public, par différentes scènes copiées d'après nature. Dans l'une, on voit un père qui caresse ses enfans ; dans l'autre, un petit enfant demandant pardon à sa mère ; ici c'est une femme qui tire des cartes ; plus loin, la Bergère des Alpes. On remarque dans ces différens tableaux un pinceau large & plein de goût, des détails étudiés, un dessin correct,

&, ce qui est encore plus précieux, de la vérité, du sentiment, de l'expression. Cet Artiste est donc fait pour réussir dans ce genre, sur-tout s'il étudie mieux les couleurs locales, & s'il évite de faire dominer un ton de couleur verdâtre, qui peut contribuer à l'harmonie du tableau, mais qui détruit nécessairement l'illusion.

Une imitation parfaite de la nature, rendue d'une touche libre, savante & pleine d'effet, a fixé depuis long-temps le rang de M. Chardin dans l'Ecole Françoise. Trois têtes d'étude au pastel, qu'il a composées au Salon, ont le relief & la vérité de la nature.

Les productions de la Sculpture n'ont point été bien nombreuses cette année. Différens modèles en plâtre, quelques terres cuites, & beaucoup de portraits, voilà ce qui a orné le Salon. Le beau portrait du Roi, modèle en plâtre par M. Pajou, un autre portrait de Sa Majesté par M. Bridan, celui de la Reine par M. Boizot, sont ceux que le Public a vus avec le plus d'intérêt. On s'est plu aussi à considérer le buste de M. le Comte de Buffon, par M. Pajou, morceau de caractère & d'une expression forte; les portraits

de MM. de Miromenil & Turgot, par M. Houdon, celui de M. le Chevalier Gluk, & un autre de Mlle Arnould dans le rôle d'Iphigénie, par le même Artiste. M. Houdon nous a aussi fait voir le modèle d'une Chapelle sépulcrale, en mémoire de Louise-Dorothée, Duchesse de Saxe Gotha. Le caractère de ce monument est simple, & cependant produit un grand effet. On voit au fond d'une Chapelle la porte du Temple de la Mort qui, sous la figure d'un squelette, lève, pour en sortir, les rideaux dont elle est en partie voilée, & se saisit avec précipitation de la Duchesse qui, les cheveux épars, est couverte d'un linceul; elle doit exprimer son attachement pour tous ceux qui lui étoient alliés, & son affection pour le Peuple.

La Vierge en plâtre de cinq pieds six pouces, que M. Mouchy doit exécuter en marbre pour l'Eglise de Brunoy, est de la plus belle proportion. La tête n'est pas modelée sur les formes sevères de l'antique, mais elle est agréable. L'Enfant Jésus qu'elle tient dans ses bras est traité avec un sentiment de chair, & la figure en général est bien composée & drapée noblement.

Un autre modèle de la Ste Vierge & de l'Enfant Jésus, destiné pour la Cathédrale de Rouen, a été exposé par M. le Comte. L'Enfant Jésus est représenté couché sur les bras de la Vierge & tenant un de ses doigts dans sa bouche.

Jésus Christ mort, pleuré par les trois Maries, bas relief qui doit être exécuté par le même Artiste, ne laisse pas le Spectateur indifférent. Diverses nuances de la douleur y sont très bien rendues.

Diane qui terrasse un sanglier, petit morceau en terre cuite par M. Monot, est un morceau plein de mouvement; le dessin en est pur, élégant. Une autre terre cuite du même Artiste, qui nous représente l'Amour déposant ses armes dans le sein de l'Amitié, a paru traitée avec sentiment.

L'Hymen qui couronne l'Amour, joli grouppe en marbre, par M. Bridan, est assaisonné des finesses que peut donner un ciseau délicat. La Fidélité lisant une lettre & caressant son chien; une petite figure se coëffant d'une guirlande de fleurs, aussi en marbre; l'esquisse du tombeau du Marquis d'Argens, par le même Artiste, ont également mérité les suffrages des Connoisseurs.

M. Caffiery n'a expoſé cette année au Salon que le portrait en marbre de M. Piron ; ce portrait, ſupérieurement exécuté, doit être placé dans le Foyer de la Comédie Françoiſe. On peut voir de ce même Artiſte une très-belle figure en marbre de ſept pieds de proportion, qui eſt dans une des niches de la Chapelle de Saint Grégoire, dans l'Egliſe Royale des Invalides. Cette figure repréſente Ste Sylvie, femme de Gordien, Sénateur Romain, mère de Saint Grégoire, Pape. Elle eſt dans l'action de remercier Dieu d'avoir donné le jour à un des plus grands Pontifes. Cette figure eſt vêtue d'une longue tunique & d'un manteau très-ample, habillement ordinaire des Dames Romaines.

Le Prométhée de M. Boizot eſt un morceau d'une compoſition agréable, ingénieuſe, pleine de ſentiment, & qui ne peut manquer de réuſſir dans l'exécution qui en ſera faite en marbre. L'Artiſte a repréſenté l'inſtant où l'homme, éprouvant les premiers ſentimens de ſon cœur, élève ſes regards vers la Divinité : Prométhée admire le ſuccès de ſon entrepriſe : le génie de Minerve le couvre

de ſon égide, ſymbole de la protection que lui accorde cette Déeſſe.

Différentes eſquiſſes de M. Berruer ont été auſſi vues avec ſatisfaction. Mais le morceau de ſculpture le plus conſidérable annoncé dans l'explication du Salon, eſt un bas-relief de M. Gois, de trente pieds de large ſur cinq pieds ſix pouces de haut, repréſentant St Jacques & St Philippe prêchant & guériſſant les malades. Ce bas relief, offre deux actions différentes, mais qui ſe trouvent liées en quelque ſorte par le même eſprit de bienfaiſance. Ici St Jacques, par ſes inſtructions, guérit les maladies de l'ame; plus loin, Saint Philippe guérit celles du corps. Ces deux Apôtres ſont aiſés à reconnoître par la dignité de leur attitude, par la nobleſſe de leur expreſſion, & par l'attention qu'a eue l'Artiſte de les laiſſer dominer ſur les différens grouppes de figures qui les environnent. Ces grouppes ſont variés non-ſeulement par les formes, mais encore par les différentes expreſſions de caractère & de ſentimens répandues ſur toutes les figures. L'âge, l'habillement même contribuent à rendre cette variété plus intéreſſante. L'Artiſte a donné, avec raiſon, aux jeunes gens, des

draperies beaucoup plus ſouples & plus légères qu'aux vieillards, afin de laiſſer mieux appercevoir les contours coulans & gracieux de cette belle nature. Comme ce bas relief étoit trop grand pour être placé dans le Salon, il a été expoſé dans l'attelier de l'Auteur, cour du Louvre, où les Amateurs pourront encore le voir. Ils feront également ſatisfaits de deux grands deſſins exécutés au biſtre, par M. Gois, dont l'un repréſente Coreſus, l'un des Prêtres de Bacchus, qui ſe ſacrifie pour ſon Amante; l'autre eſt un ſujet tiré de l'hiſtoire d'Eurypide, Capitaine Grec. Ces deſſins ſont traités dans le grand ſtyle de l'hiſtoire, & avec un effet dans la couleur qui décèle l'Artiſte intelligent.

Les médailles de MM. Roettiers & Duvivier ont reçu les plus juſtes applaudiſſemens. Avec quelle ſatisfaction ſurtout n'a-t on pas vu le portrait de Sa Majeſté Louis XVI, les médailles de ſon ſacre & autres relatives à notre hiſtoire, gravées par M. Duvivier, avec une fineſſe de deſſin & une pureté d'exécution qui ne laiſſent rien à deſirer.

Nous ne ferons point ici mention des gravures expoſées au Salon, parce que

nous les avons annoncées dans le *Mercure* à mesure qu'elles ont été publiées. On est d'ailleurs un peu trop distrait par les peintures & sculptures pour s'en occuper pendant l'exposition. Différens Amateurs néanmoins ont pris plaisir à comparer plusieurs gravures exécutées d'après les compositions de M. Cochin, avec les dessins originaux de cet Artiste, dont on a vu une très-belle suite au Salon, exécutée avec une pureté & une précision très-propres à conduire le burin du Graveur.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 17 Juillet 1775.

IZID MEHEMET Pacha fut déposé de sa place de Grand-Visir le 6 de ce mois, & conduit dans un kiosc du Serrail, jusqu'à ce que l'on eût préparé la Galere sur laquelle il est parti pour Gallipoli, d'où il se rendra au Gouvernement d'Aidin (Province de la Natolie), auquel il a été nommé. On attribue sa déposition à une dispute avec le Muphti; mais le Grand-Seigneur lui ayant fait dire qu'il n'étoit point dans sa disgrace, il est difficile de conjecturer les raisons de ce changement subit. Sa Hautesse a fait choix, pour remplir la place de Grand-Visir, du Kiaya-Bey, qui jusqu'ici avoit porté le nom de Derwich Mehemet Effendi.

De Stockholm, le 23 Août 1775.

Le 4 de ce mois, le Courier chargé des lettres pour l'Allemagne & la France, a été arrêté & volé à une petite demi-lieue d'ici : on s'est emparé particuliérement des paquets de cette Cour, de ceux de l'Ambassadeur de France, & de ceux du comte de Kaunitz, ministre impérial ; on présume que le voleur ne cherchoit que des lettres de change & des billets de banque, parce qu'il ne s'est saisi que des paquets un peu volumineux.

De Madrid, le 23 Août 1775.

On a envoyé ici de Penamillera près de Saint-Andreo en Biscaye, des échantillons d'une nouvelle mine qui produit de l'or, de l'argent & d'autres métaux. On vient de découvrir aussi près d'Oviedo, au haut d'une montagne, une pâte terreuse dont les habitans se servent pour laver leur linge ; on en a fait des expériences, & on a reconnu que cette pâte n'est inférieure en rien au savon du commerce.

De Naples, le 10 Août 1775.

Les Commandans des trois Châteaux de Messine, qui avoient eu jusqu'à présent la permission de demeurer dans la ville, viennent de recevoir l'ordre de se rendre à leur poste & de ne pas s'en écarter. On a doublé en même temps les gardes & renforcé le détachement du fort qui défend l'entrée du port : mais rien ne transpire encore du motif de ces précautions.

De Civita-Vecchia, le 20 Août 1775.

L'abondance du grain que l'on a recueilli cette année dans tout l'Etat Ecclésiastique, fait espérer bientôt la traite du bled, à laquelle le Pape paroît assez disposé Une sédition élevée à Viterbe a forcé la Cour de Rome d'envoyer dans cette ville cent soldats du régiment Corse & cent archers pour appaiser ce tumulte & punir les mutins qui prétendoient assigner, de leur autorité, le prix & le poids du pain des marchés.

De Londres, le 24 Août 1775.

Les particularités des propositions des Américains, dont le sieur Penn est chargé, n'ont pas encore transpiré : mais on dit qu'elles contiennent en substance l'ordre de souscrire de la maniere la plus étendue à l'acte de navigation, pourvu que les Américains soient remis sur le pied où ils étoient en 1762. On ne doute point que ces propositions d'accommodement ne soient rejetées, tant à cause de la nature de la demande, que par l'illégalité du congrès dont elle émane. Quelques gens prétendent même que les Américains esperent peu que leurs propositions puissent être écoutées, & qu'ils ne les ont risquées que comme une derniere tentative avant de secouer le joug pour toujours.

On assure très-positivement que le congrès-général de l'Amérique a fait aux Etats de Hollande plusieurs propositions d'une nature extraordinaire, qui ont été communiquées à notre Ministere par Leurs Hautes Puissances.

L'Amiral, à bord du *Preston*, à la rade de Boston, a fait publier le 20 Juillet dernier l'avis suivant :

Avis aux Navigateurs.

« On fait savoir que le fanal établi dans l'île » Tatcher, appelé *Feu du Cap Anne*, & celui qui » est à l'entrée du port de Boston ont été brûlés & » détruits par les Insurgens, & en conséquence » on prévient les personnes qui voyagent par mer » de prendre garde de se laisser tromper par les » faux feux que les Américains méditent d'élever » pour écarter les vaisseaux de leur route.

» G. Geffarina. »

On parle d'un courier arrivé ici le 28 du mois dernier avec des dépêches du chevalier Harris, ministre du Roi à la Cour de Berlin, & qui a été expédié sur le champ à Sa Majesté au château de Kew. Le Roi de Prusse réclame, dit on, ce qui lui est encore dû par le Gouvernement, du temps de l'administration du lord Bute, & l'on craint que le refus de la liquidation qu'il demande, ne l'autorise à fournir des provisions de guerre de toute espece & des Officiers aux Insurgens de l'Amérique. Le parti d'arrêter & de saisir ses vaisseaux ne seroit pas un moyen de tranquilliser la Cour, qui pourroit appréhender la représaille sur l'électorat d'Hanovre. La somme à laquelle on prétend que ce Prince fait monter les arrérages qui lui sont dûs, est de 876,000 liv. ster.

Il se débite que le général Howe doit être nommé commandant en chef de nos forces en

Amérique, à la place du genéral Gage, que les uns attendent ici pour le temps de l'assemblée du Parlement, mais que d'autres placent à New-Yorck ou à Rhode-Island.

On écrit de Worcester que quelques personnes ont envoyé un écrit imprimé au Maire de la ville, pour lui donner avis qu'il s'étoit formé une association, dont l'objet étoit de s'opposer à l'administration actuelle & de remettre en vigueur la liberté & le commerce de la nation. On sollicitoit ce Maire de former une association sur le même plan & d'entretenir une correspondance avec celle de la capitale ; on lui donnoit des notices qui devoient lui servir à la conduite qu'on lui conseilloit de tenir ; mais le Maire a envoyé le mémoire au lord Suffolck Il est probable que ce papier étant imprimé, s'est répandu dans tout le Royaume.

Des lettres interceptées de la Géorgie & d'Augusta, ne laissent pas douter que le général Gage n'ait négocié pour faire armer les Sauvages contre les Américains. Le sieur Stuard, un des principaux agens de cette négociation, s'appercevant qu'il y avoit des soupçons contre lui, a quitté Charles-Town, & s'est rendu en Georgie vers le temps de l'assemblée du congrès, & delà s'est sauvé dans la Floride ; il a confirmé par-là le soupçon qu'on avoit déjà conçu du dessein d'exciter une guerre entre les Cherokis & les Américains.

De Paris, le 11 Septembre 1775.

Le zele avec lequel la ville de Bastia a célébré

l'événement du sacre & couronnement de Sa Majesté, a été imité par les autres provinces, villes & communautés du pays, qui ont fait les plus grands efforts pour témoigner leur attachement à la personne sacrée du Roi & la satisfaction qu'elles éprouvent du Gouvernement qui les régit.

Le prix proposé cette année à Romainville par une société de Citoyens, en faveur de la fille qui seroit reconnue la plus vertueuse par les anciens Syndics & Marguilliers & par les autres filles de ce village, a été décerné, le 21 Mai dernier, à Marguerite Chevalier : son mariage, qui étoit une suite de l'élection, a été célébré le 4 de ce mois, aux frais de la société des Citoyens qui ont doté cette fille. Elle a épousé le nommé le Couteux, vigneron ; on a porté au festin la santé de Sa Majesté & de la Famille Royale, avec des acclamations réitérées de *vive le Roi*.

La Faculté de Médecine en l'Université de cette ville, donne avis au Public que l'ouverture de sa bibliotheque & de ses écoles, retardée cette année par la nécessité où elle est d'abandonner son ancien local à raison de sa vétusté, se fera dans les anciennes écoles de Droit, que le Roi a bien voulu leur accorder en attendant. Le jour de cette rentrée, soit par rapport à la bibliotheque, soit par rapport aux écoles, sera annoncé incessamment par des affiches.

PRÉSENTATIONS.

Dimanche dernier le Corps de Ville de Paris se rendit ici, ayant à sa tête le duc de Cossé, gouverneur de la ville. Il eut audience du Roi auquel il fut présenté par le sieur de Malesherbes, ministre & secrétaire d'état. Il fut conduit à cette audience par le marquis de Dreux, grand-maître des cérémonies, & le sieur de Watronville, aide des cérémonies Les sieurs Roettiers & Angelême de Saint-Sabin, nouveaux échevins, prêterent le serment dont le sieur de Malesherbes fit la lecture, ainsi que du scrutin qui fut présenté par le sieur de la Bourdonnais de Blassac, maître des requêtes. Le Corps de Ville eut ensuite l'honneur de rendre ses respects à la Famille Royale.

Le sieur Lemarié d'Aubigny, ci-devant conseiller maître des comptes de Paris, eut aussi, le même jour, l'honneur d'être présenté au Roi en qualité d'avocat-général de cette même cour, par le Garde des Sceaux de France.

Le 21 du mois d'Août la vicomtesse d'Aumale eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la marquise de Créquy.

Le 15 du même mois, le sieur d'Aibaud, baron d'Entrechant, eut l'honneur d'être présenté au Roi par le chevalier de Luxembourg, capitaine des Gardes de Sa Majesté, en qualité de capitaine général des Gardes des camps & armées du Roi, charge dont Sa Majesté lui avoit donné l'agrément, sur la démission du sieur de Marcoin.

Le 3 de Septembre, la vicomtesse d'Aumale a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale par Madame Elisabeth de France, en qualité de sous-gouvernante des Enfans de France, sur la démission de la marquise d'Haussi.

Le baron de la Houze, ministre plénipotentiaire du Roi près les Princes & Etats du cercle de la basse-Saxe, le marquis de Blosset, ambassadeur de Sa Majesté près le Roi de Portugal, le marquis de Verac, mestre-de-camp du régiment Royal, dragons, & lieutenant général de la province de Poitou, ministre plénipotentiaire du Roi près Sa Majesté Danoise, eurent l'honneur d'être présentés au Roi, le 4, par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état au département des affaires étrangeres, & ont pris congé de Sa Majesté pour se rendre à leur destination. Ils ont été présentés ensuite dans les mêmes qualités à la Reine & à la Famille Royale.

Le 5 du même mois, le sieur de Grimm, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il remit sa lettre de créance à Sa Majesté. Il fut conduit à cette audience & à celle de la Famille Royale, par le sieur Tolozan, introducteur des ambassadeurs. Le sieur de Sequeville, secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des ambassadeurs, précédoit.

Le même jour, la comtesse de Soucy a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la baronne de Makau, sous-gouvernante des Enfans de France.

Le bailli de Resseguier, chevalier grand'croix

de l'ordre de St Jean de Jérusalem & commandeur de Marseille, ci-devant capitaine-général des escadres du même ordre, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le 14 du même mois, le vicomte de Tonnerre est arrivé ici, & a été présenté au Roi ainsi qu'à la Famille Royale, à laquelle il a annoncé la remise qui s'étoit faite, le 6 de ce mois, au pont de Beauvoisin, de Madame la Princesse de Piémont.

Le marquis de Hallay, mestre-de-camp de cavalerie, & premier enseigne de la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté en qualité de premier veneur de Monseigneur le comte d'Artois, sur la démission du comte de Villeneuve-Cillart, colonel d'infanterie. Il avoit le même jour prêté serment entre les mains de Monseigneur le comte d'Artois.

Le 10, la comtesse de Soucy & la marquise de Causan eurent l'honneur d'être présentées par Madame Elisabeth de France, à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la premiere en qualité de sous-gouvernante des Enfans de France, sur la démission de la comtesse de Breugnon, & la seconde en qualité de dame pour accompagner cette Princesse.

Le même jour, la comtesse de Reuilly a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Vicomtesse de Choiseul.

Le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangeres, a présenté au Roi, le 11, le commandeur de Saint Germain, premier écuyer de Son Altesse Royale le Prince de Piémont, chargé de remettre

à Sa Majesté les lettres de Leurs Majestés Sardes, au sujet de la confirmation du mariage de Madame Clotilde de France, avec Son Altesse Royale Monseigneur le Prince de Piémont. Ce Commandeur a eu aussi l'honneur d'être présenté à la Reine & à la Famille Royale.

Le 14, les Députés des états de Languedoc, introduits aux audiences du Roi & de la Reine par le marquis de Dreux, grand-maître des cérémonies, & par le sieur de Watronville, aide des cérémonies, ont été présentés à Leurs Majestés par le maréchal duc de Biron, gouverneur de cette province, & par le sieur Lamoignon de Malesherbes, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de la province de Languedoc. La députation étoit composée, pour le clergé, de l'évêque de Montpellier; pour la noblesse, du marquis de Caylus, baron de ce lieu; des sieurs Chevalier de Ratte, député de la ville de Montpellier, de Belliot, député de Castelnaudary, pour le tiers-état, & du sieur Joubert, syndic général de la province.

Prestation de Serment.

Le 5 Septembre, le bailli de Marbœuf, grand prieur de Champagne, a prêté serment au Roi pendant la messe de Sa Majesté, à laquelle il a fait foi & hommage, tant pour lui que pour les cinq autres grands prieurs qui doivent ce même hommage.

NOMINATIONS.

Le Roi a créé conseillers d'état les sieurs de Vandeuil, ci devant premier président du Parlement de Toulouse; Taboureau, intendant de Valenciennes; de Fontette, intendant de Caen; Bellanger, avocat général de la cour des Aides de Paris, Vidaud de la Tour, procureur-général au Parlement de Grenoble, & le sieur le Noir, ci-devant lieutenant-général de police. Sa Majesté a aussi nommé le sieur Esmangart, intendant de Bordeaux, à l'intendance de Caen; le sieur Clugny de Nuis, intendant de Roussillon, à l'intendance de Bordeaux; le sieur Senac de Meilhan, intendant de Provence, à l'intendance de Valenciennes; le sieur Desgallois de la Tour, premier président du Parlement d'Aix, à l'intendance de la même province; & le sieur de la Porte, maître des requêtes, à l'intendance de Roussillon.

Sa Majesté a disposé du consulat de Naples, vacant par la retraite du sieur Astier, en faveur du chevalier de Saint-Didier, capitaine du corps royal d'artillerie.

Le Roi ayant jugé à propos de rétablir la charge de surintendance de la maison de la Reine, Sa Majesté en a disposé en faveur de la princesse de Lamballe qui a prêté serment en cette qualité, le 19 de Septembre, entre les mains de la Reine.

Le Roi a accordé au sieur de Vaines, premier commis des Finances, la place de lecteur du cabinet, avec les entrées & les droits attachés aux charges de lecteurs de la chambre de Sa Majesté.

MARIAGES.

Le Roi & la Famille Royale ont ſigné, le 27 Août, le contrat de mariage du marquis de Crumenieres, meſtre de-camp de dragons, avec demoiſelle Moreau.

Leurs Majeſtés ainſi que la Famille Royale ont ſigné, le 8 Septembre, le contrat de mariage du vicomte de Houdetot, ſous-lieutenant des gendarmes de Flandres, avec demoiſelle Perinet de Faugnes.

MORTS.

Le Révérend Pere Antoine Tourron, de l'ordre de St Dominique, connu par des ouvrages hiſtoriques & moraux, eſt mort le 2 de Septembre, dans la maiſon du fauxbourg St Germain, âgé de 89 ans. Benoît XIV qui vouloit le retenir en Italie, l'honora d'une eſtime ſinguliere.

Louis-François Néel de Criſtot, évêque de Séez, conſeiller d'honneur au Parlement de Rouen, abbé commendataire des abbayes royales de Silly, ordre de Prémontré, dioceſe de Séez, & d'Eſſommes, ordre de St Auguſtin, dioceſe de Soiſſons, eſt mort en l'abbaye St Victor-lès-Paris, le 10 du même mois, dans la 77e année de ſon âge.

LOTERIES.

Le cent soixante-dix-septième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 du mois de Septembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 87786. Celui de vingt mille livres au N°. 85503, & les deux de dix mille, aux numéros 91672 & 95431.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Septembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 35, 5, 54, 81, 74. Le prochain tirage se fera le 5 Octobre.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5
Conseils à un jeune Poëte, *ibid.*
Brutus à Servile, 12
L'esclavage des Américains & des Negres, 17
Discours d'un Negre à un Européen, 24
Les Beaux-Arts, 29
Epître sur les avantages des Femmes de trente-ans, 37
Les Philéniens, 41
Les Tracasseries, proverbe dramatique, 43
Inscriptions pour mettre au bas des Portraits

des Princes & Princesses de la Famille Royale, exposés au Salon, 80
Sur la beauté de la récolte de cette année, 82
Vers à M. le Gros, 83
A une Prude, *ibid.*
Epigramme, 84
A *** *ibid.*
Explication des Enigmes & Logogryphes, *ibid.*
ENIGMES, 85
LOGOGRYPHES, 87
Pétrarque dans le Tombeau de la belle Laure, 89
NOUVELLES LITTÉRAIRES, 92
Le mauvais Négociant, *ibid.*
Dictionnaire de la Noblesse, 97
Prospectus des Sermons du P. Charles de Neuville, 99
Les Economies Royales de Sully, 101
Les Lyriques sacrés, *ibid.*
Les devoirs du Prince, 104
Hymnes de Callimaque, 116
Journal des causes célebres, 137
Lupiologie, ou Traité des Tumeurs, 141
La Colonie, 144
Placide à Scolastique, 145
Entretiens sur la Résurrection de J.C. 146
Mémoire sur les funestes effets du charbon allumé, 147
L'art de composer & faire des fusées volantes & non volantes, 150
Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle, *ibid.*
Premiere Centurie de planches enluminées & non-enluminées, 156
Annonces, 159

ACADÉMIES. 161
——— la Rochelle, *ibid.*
——— Marseille, 162
SPECTACLES. 163
Concert Spirituel, *ibid.*
Opéra, 164
Comédie Françoise 169
Comédie Italienne, 175
ARTS. 176
Exposition au Salon du Louvre des peintures, sculptures & gravures de MM. de l'Acad. Royale, *ibid.*
Nouvelles politiques, 202
Présentations, 208
Prestation de serment, 211
Nominations, 212
Mariages, 213
Morts, *ibid.*
Loteries, 214

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le 1er vol. du Mercure d'Octobre 1775, je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression.

A Paris, ce 30 Septembre 1775.

DE SANCY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe, près Saint Côme.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

OCTOBRE, 1775.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.

Dictionnaire historique & géographique d'Italie, 2 vol. grand in-8°. rel. prix 12 l.

Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in 8°. rel. 5 liv.

Préceptes sur la santé des gens de guerre, in 8°. rel. 5 liv.

De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in-8°. rel. 12 l.

Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br. 2 l.

Esprit du Grand Corneille, 2 vol. in-8°. br. 4 l.

Recueil des Découvertes & Inventions, br. 2 l.

Dict. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br. 12 l.

Dict. Héraldique, fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.

Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés, 6 l.

Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br. 2 l.

Bibliothèque Grammat. in-8°. br. 2 l. 10 s.

Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in-12 br. 2 l. 10 s.

Les mêmes, pet. format, 1 l. 16 s.

Poëme sur l'Inoculation, vol. in-8°. br. 3 l.

III[e] Livre des Odes d'Horace, en vers, in-12 br. 2 l.

Vie du Dante, par M. Chabanon, in-8°. 1 l. 10

Fables orientales, par M. Bret, 3 vol. in-8°. 9 l.

Diogène moderne, 2 vol. in-8°. br. 5 liv.

Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.

Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 4 s.

Les Muses Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 s.

Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br. 5 l.

Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton, 24 l.

Mémoire sur les objets les plus importans de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton, 12 l.

Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.

Mémoire sur la Musique des Anciens, nouvelle édition, in 4°. br. 7 l.

Journal de Pierre le Grand, in-8°. br. 5 l.

Institutions Militaires, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in-8°. br. 9 l.

L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in-12. broché, 2 l.

MERCURE
DE FRANCE.
OCTOBRE, 1775.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

IMITATION de la IV^e. Nuit d'Young.

NARCISSE.

Des rêves effrayans où le ſommeil me plonge,
Pour la ſeconde fois j'écarte le menſonge;
La nuit ſur l'Univers a tiré ſon rideau,
Et la ſeule raiſon me montre ſon flambeau.
L'Amant, plein des tranſports d'une ame impa-
tiente,

Vole aux lieux fortunés où l'attend ſon Amante :
Moi, plus exact encor, je m'arrache au ſommeil
Pour chercher la douleur à mon triſte réveil ;
Oui, je n'ouvre les yeux au milieu des ténebres,
Que pour frapper les airs de mes accens funèbres,
Et voici le moment que, dans toutes les nuits,
Viennent m'entretenir mes douloureux ennuis.

Toi qui, dans le repos, pourſuivant ta carriere,
Blanchis le firmament d'une tendre lumiere,
L'infortuné ſe plaît à tes foibles lueurs,
Qui ne lui montrant plus d'importunes grandeurs,
Semblent cacher auſſi l'horreur de ſes déſaſtres :
Toi qui regnes aux cieux ſur la foule des aſtres
Et vois l'ordre éternel qui dirige leur cours ;
Lorſque loin de nos bords fuit le flambeau des jours,
O Lune ! ſois ſenſible à ma mélancolie,
Répands ſur mes écrits cette mâle harmonie,
Ce ſombre coloris, dont le charme enchanteur
Conſole une ame triſte au ſein de ſon malheur.
Daigne, daigne écouter les vœux que je t'adreſſe,
Que l'objet de mes pleurs te plaiſe & t'intéreſſe ;
C'eſt ma fille... L'éclat de ſes attraits naiſſans
Etoit doux & ſemblable au jour que tu répands ;
Elle avoit la candeur que donne l'innocence.

Ah ! je reſſens déjà ta lugubre influence :
Le fardeau des regrets peſe plus ſur mon cœur,

Sur ce cœur éperdu, brisé par la douleur.
O ma fille! je crois te voir pâle & tremblante;
Je crois entendre dire à ta voix défaillante:
Il est nuit pour Narcisse... & le trépas affreux
Dans son gouffre engloutit ma jeunesse & mes vœux.
Non, jamais du tombeau qui renferma Philandre
La nuit qui vint sur moi tout-à-coup se répandre,
N'apporta tant de trouble & tant d'obscurité.
De tant de coups divers je reste épouvanté;
Les malheurs attroupés qu'un sort cruel assemble,
Se pressent sur mes pas: ils m'accablent ensemble,
Et leurs bras forcenés m'arrachent au repos.
A peine le trépas, à la sanglante faulx,
Descendoit mon ami dans la nuit de la tombe,
Qu'il vole vers ma fille... Il la frappe... Elle tombe.
Elle vient exiger le tribut de mes pleurs,
Quand pour Philandre encor j'exhale mes douleurs.
Mon ame entre ces maux, incertaine, égarée,
Se livre au désespoir dont elle est déchirée.
Délices de mon cœur, chers & tristes objets;
Au bord de vos tombeaux je confonds mes regrets:
Rien ne pourra borner mes mortelles alarmes;
A mon dernier soupir je répandrai des larmes.

Quoi! Philandre expirant m'annonçoit que la mort

De ma chere Narcisse alloit finir le sort ?
Quoi ! sa perte d'un autre étoit le noir présage !
Ainsi que par la foudre est annoncé l'orage...
Au printemps de ses jours elle languit, & meurt,
Quand sa jeune ame, à peine entr'ouverte au bon-
heur...
Le bonheur sur la terre !... Est-ce là qu'il réside ?
C'est un fruit interdit à notre bouche avide.

Quelle étoit belle !... ô ciel !... quel objet ravis-
sant !
De la vive gaîté le folâtre enjouement,
Les solides vertus d'une ame fiere & pure ;
Elle avoit tout reçu des mains de la nature ;
Déjà le doux rayon de la félicité,
De ma fille vers moi sans cesse reflété,
Répandoit sur nous deux le jour de l'alégresse ;
Toutes mes voluptés naissoient de sa tendresse ;
Pour combler tous mes vœux, que falloit-il ? ...
des jours ..
Mais un monstre cruel en a tranché le cours.
La mort... de mes plaisirs la mort s'est offensée ;
A frapper les heureux la cruelle empressée,
Vole à ma fille, assise au faîte du bonheur,
Et son bras au tombeau la plonge avec fureur.
Comme du rossignol la voix mélodieuse
Charme d'une forêt l'horreur silencieuse,
Atteint d'un plomb fatal, il meurt... & ses con-
certs

Ne font plus retentir l'écho de ces déserts;
Le silence & l'effroi reprennent leur empire:
Ainsi Narcisse tombe, & dans mes bras expire;
Sans cesse ces beaux lieux, flétris, désenchantés,
Offrent en vain leur pompe à mes yeux attristés:
Le faste des grandeurs, l'éclat de la fortune,
Les plaisirs les plus vifs, les jeux, tout m'importune,
De mes ennuis mortels rien n'adoucit le cours;
Ma fille, pour ton pere il n'est plus de beaux jours.
Eh quoi!.. n'entends-je pas ta voix enchanteresse?
Un rayon de plaisir éclaire ma tristesse.
De tes derniers accens le murmure flatteur,
Frappe encor mon oreille & suspend ma douleur:
Mais redoublant bientôt sa colere affoiblie,
Par de nouveaux tourmens elle afflige ma vie.

Cessez, tristes humains de former des desirs
Pour vos biens mensongers, source de faux plaisirs;
Leur éclat dure un jour: & leur perte cruelle
Nous laisse gémissans dans une ombre éternelle.
L'on jouit sans transport, l'on perd avec douleur.
Ma fille! cher objet de tendresse & d'horreur!
Vivante, je t'aimois, & morte je t'adore.
Sur le lit du trépas je crois te voir encore
Etendue... &, semblable aux jeunes arbrisseaux,
Prêts à montrer des fleurs de leurs boutons nouveaux,

Qui courbés, renversés sous l'effort des orages,
Languissent, dépouillés de fleurs & de feuillages.
L'amour & la pitié, dans tes derniers momens,
De sanglots redoublés suffoquoient tous mes sens.
Quel Sage blâmera mes cruelles alarmes ?
Je ne m'avilis point en répandant des larmes,
Et méprise un mortel dont le stoïque orgueil
Ne sait pas s'attendrir à l'aspect d'un cercueil.
Peres à qui la mort ôte une fille aimable,
Partagez les regrets d'un pere inconsolable.

Dès-lors que j'apperçus ses yeux étincelans
Porter sur les objets des regards languissans :
Que du pâle souci les couleurs jaunissantes,
Effacoient de son teint les roses éclatantes,
Que dans moi s'élevoit un présage fatal ;
Soudain je l'arrachai de son climat natal,
De ce climat voisin de l'onde hyperborée,
Où le souffle glacé du farouche Borée
Conduit par tourbillons les maux & le trépas.
Tremblant, désespéré, la portant dans mes bras ;
J'allai dans ce pays où l'astre qui l'éclaire
Y verse de plus près les flots de sa lumiere.
Soleil, je me flattois que tes feux bienfaisans
Réchaufferoient son cœur, ranimeroient ses sens :
Mais tu vois sans pitié la beauté languissante
Et la fleur se flétrir sur sa tige mourante ;
Tranquille au haut des cieux tu l'apperçus ;

cruel,

Se pencher & mourir ſur mon ſein paternel.

Lys brillans qui ſortez de l'humble ſein de l'herbe
Pour montrer la blancheur de votre front ſuperbe:
Vous, fleurs, qui mélangez l'émeraude des champs
Les ſaphirs, les rubis, aux beaux jours du printemps,
Que careſſe Zéphir, que le Soleil colore,
Qu'un matin rajeunit ſous les pleurs de l'Aurore;
Ma fille s'empreſſant ſouvent à vous cueillir,
Fieres d'être en ſes mains vous ſembliez embellir;
De vos ſeins embaumés l'odeur délicieuſe
Chatouilloit de ſes ſens l'ardeur voluptueuſe;
Vous naiſſez pour parer le terreſtre ſéjour
Où l'œil vous voit éclore & flétrir en un jour;
Comme à nous peu d'inſtans compoſent votre vie,
Mais nous ſeuls du malheur éprouvons la furie.

Promenons nos regards ſur nos illuſions.
Nous devons nos plaiſirs au feu des paſſions,
Qui s'attachant toujours à des objets fragiles,
Nous donne tôt ou tard, après des jours tranquilles,
Un chagrin bien cuiſant, lorſqu'il ſuit le plaiſir.
L'homme vain, du bonheur ici bas croit joüir!
Qu'il éloigne à jamais cette erreur qui le flatte,

Le bonheur ne croît pas ſur cette terre ingrate ;
Et toi, cher Lorenzo, qu'un même eſpoir ſéduit,
Des malheurs d'un ami recueille quelque fruit :
Tous ces biens que le ſort pour quelques temps
nous verſe,
Sont de frêles roſeaux que l'aquilon renverſe ;
Le plaiſir qui s'enfuit lance un trait acéré
Qui fait gémir long-temps notre cœur ulcéré.

Mon ame, éloigne un peu cette importune idée...
Hélas ! de plus en plus je t'en ſens poſſédée !
Ma fille ! je ne puis de toi me détacher ;
Aux douleurs de la mort je ne puis m'arracher.
D'un malheur obſtiné l'image repouſſée,
Ralliant de nos maux la troupe diſperſée,
Les ramene à la charge & nous accable enfin.
O Narciſſe ! enlevée au plus riant deſtin,
Lorſque tu commençois ta courſe fortunée,
Que tu voyois briller le flambeau d'hymenée,
Que l'aveugle fortune à tes yeux ſourioit,
Qu'aux charmes du plaiſir ta belle ame s'ouvroit,
Que des mains d'un Amant, aimable triomphante,
Tu prenois du bonheur la couronne éclatante,
Sur des bords étrangers tu ſouffres & tu meurs :
Ses habitans n'ont pu te refuſer des pleurs ;
Les cruels ſouhaitoient de reſter inflexibles,
Les cruels s'étonnoient de ſe trouver ſenſibles,

De s'attendrir sur nous qui, d'un cœur bienfaisant,
Servions le même Dieu d'un culte différent.

. . . .

. . . .

Quand la nuit sur ce globe eut versé ses ténebres,
Etouffant les accens de mes sanglots funebres,
Moins en pere attendri qu'en farouche assassin,
Je vais l'ensevelir sous ce ciel inhumain,
Et lui faisant tout bas un adieu lamentable,
A pas précipités je fuis comme un coupable.
Pere ingrat! pere lâche! en fuyant de ces lieux,
Ma main n'a point gravé sur son sépulcre affreux
Le nom, le triste nom de ma fille adorée;
Sa cendre, hélas! sa cendre inconnue, ignorée,
Reste cher & sacré des fureurs du trépas,
Ce peuple dédaigneux la foule sous ses pas.
Des mortels insultans j'ai pu craindre l'injure
En remplissant des loix que prescrit la nature!
Pardonne, ombre chérie, à la nécessité;
Mon cœur, de désespoir, déchiré, tourmenté,
En implorant le ciel mêloit à sa priere
Les imprécations de sa juste colere;
Tout m'étoit en horreur sur ces bords odieux
Qui m'avoient dérobé ce trésor précieux:
Je foulois, transporté de douleur & de rage,
Le sol injurieux de ce climat sauvage;
Et moins féroce enfin que ce peuple insensé,

J'ai souhaité pour lui ce tombeau refusé.

Un tel ressentiment n'est point illégitime;
Mais outrager les morts, cet outrage est un crime.
Le Dieu de qui la main fut dans le firmament
Travailler du soleil le disque étincelant,
Qui des cieux azurés fit la voûte admirable,
De l'homme fit aussi la cendre respectable.

. . . .

. . . .

O malheureux humains! votre vie insensée
Revient à chaque instant révolter ma pensée;
Dans vos cœurs forcenés, la haine & les serpens
Vomiront donc toujours leurs poisons dévorans.
Cependant de l'Amour vous avez reçu l'être,
Cependant de l'Amour votre bonheur doit naître;
Vivez en vous aimant, vos jours seront si doux!
L'instant fait pour aimer est déjà loin de vous.

Insensible au malheur, perfide en ses caresses,
L'homme affecte toujours de trompeuses tendresses;
Vois avec quel transport t'embrasse un courtisan:
Demain de tes revers il devient l'artisan;
Enivré des grandeurs que le sort lui partage,
Il vous sert par orgueil, par orgueil vous outrage;

Ami dur & cruel dans sa fausse pitié,
Que sera-t-il un jour dans son inimitié?
Lune, pâlis d'effroi, fuyez, astres paisibles,
Craignez d'entendre encor des vérités terribles.
L'homme est pour l'homme, hélas! le plus cruel fléau:
Il l'accable en sa vie, il l'attaque au tombeau.
Les vents, avec fracas, mugissant sur nos têtes,
Sous un ciel obscurci présagent les tempêtes;
La fumée ondoyante, élancée en torrens,
Nous décele les feux dans les embrâsemens;
Par un bruit long & sourd la foudre souterreine
Fait prévoir des volcans l'explosion prochaine;
Avant que d'engloutir nos palais désolés,
De la terre sous nous les flancs sont ébranlés:
Mais de l'homme pervers nul présage n'échappe:
Sa foudre au même instant part, brille, tonne, frappe;
En flattant sa victime, il sait avec douceur,
Du fiel le plus amer lui cacher la noirceur,
Et paré des dehors d'une amitié perfide,
Ne montre, qu'en blessant, son poignard homicide;
Ces vices sont affreux, les aurai-je augmentés?
Plût au ciel!... qu'à jamais ces dures vérités,
Dans un secret profond restant ensevelies,
Cessent de consterner nos vertus affoiblies.

Ne blâmes point l'excès de mes emportemens;

Qui peut trouver un terme à ses ressentimens ?
Quand le cœur est blessé par un coup si terrible ;
Quel homme peut rester calme, froid, insensible,
En voyant outrager ses fideles amis ?
Ce qu'aujourd'hui je sens, tu l'éprouvas jadis,
Infortuné Philandre, & la haine ennemie
Distilla ses poisons sur le cours de ta vie ;
En ce jour descendu dans l'horreur des tombeaux,
Ni toi, ni ton ami ne sentent plus ces maux.
O Narcisse ! ô ma fille ! ombre à jamais présente !
D'un cœur qui t'adoroit, ô plaie encor récente !
Je ne pleure que toi... Tous mes chagrins passés,
La douleur de ta mort les a tous effacés.
Le ciel, pour mieux combler l'excès de ma misere,
Te rendoit chaque jour plus aimable & plus chere.
Alors que le tombeau s'ouvroit pour t'engloutir,
Mille maux imprévus sont venus m'assaillir:
Ma douleur, comme une hydre, à jamais renaissante,
Dressant avec fureur sa tête menaçante,
Semble vomir sur moi tous les feux des enfers.
Ma vertu se fatigue & cede à ses revers :
Mes yeux se sont éteints dans des torrens de larmes ;
Nul penser consolant ne suspend mes alarmes :
Plaintif, désespéré, sans force & sans appui,
Chaque instant voit grossir le cours de mon ennui.
Ton pere & tes amis, fille aimable, adorée,
Ne pleureront point seuls ta mort prématurée ;

Je veux que l'Univers, instruit de mon malheur,
En écoutant ces vers, enfans de ma douleur,
Partage mes regrets, & sur toi s'attendrisse.
Frappé de ton trépas, jeune & belle Narcisse,
Le jeune homme emporté par le feu des desirs,
Quittera sans effort la foule des plaisirs,
Et cherchant des déserts ou des retraites sombres,
Ira rêver à toi dans l'épaisseur des ombres.

Par M. d. G. o. a. R d. L. F. att.

Le Chiffre & le Zéro.

Fable.

Pauvre Zéro, cache ta honte,
Disoit un gros Chiffre orgueilleux;
Pourrois-tu faire seul un compte?
Être nul, fuis loin de mes yeux. —
Je connois mon néant, grâces à ton injure,
Répondit l'humble créature,
Et sais bien que tu peux faire un compte sans moi:
Mais que je plains ton ignorance!
Apprends que, placé près de toi,
Je décuple ton existence.

Je crois la leçon d'importance,
La prenne qui voudra pour soi.

Par M. Feutry.

LE DÉPOSITAIRE IMPRUDENT.

Anecdote.

TROIS Siciliens, Paul, Antoine & Lucas,
Tous commerçans, assistés d'un Notaire,
Firent un jour de six mille ducats
Jean, leur ami, triste dépositaire.
Il s'obligea de garder les deniers
Qu'on destinoit au trafic maritime;
Jusqu'à l'instant que les associés
Les reprendroient d'un avis unanime.
Quoiqu'à son aise, & fils d'homme de loix,
Jean s'entendoit assez mal aux affaires;
D'un doux hymen connoissant mieux les droits,
Il végétoit du travail de ses peres;
Il ignoroit l'intrigue & le remord:
De la fortune il bravoit les caprices,
Et ses plaisirs rappeloient l'âge d'or:
L'Enfer, sans doute envieux de son sort,
Bientôt en pleurs convertit ses délices.

Le doux Morphée, au milieu de la nuit,
Versoit sur lui sa bénigne influence;
Voilà qu'Ambroise accourt avec grand bruit,
Et l'éveillant d'un ton plein d'assurance:

Fâché, dit-il, de troubler ton repos;
Je t'avertis que la bonté divine,
Comblant nos vœux, amena deux vaisseaux,
Hier au matin, dans le port de Messine;
Tous deux Gênois, de retour du Levant,
Chargés de soie & d'étoffes de Perse,
Fendront demain le liquide élément.
Rends les ducats; je veux dans le moment
Tripler les fonds d'un trop foible commerce.

N'espérez pas, dit Jean tout alarmé,
Hochant la tête à ce propos bizarre,
Que du dépôt jamais je me sépare
S'il n'est de tous à la fois réclamé.
Rien de plus juste interromp le faussaire;
Mais Paul malade est chez lui retenu:
De son côté Lucas avoit affaire;
Tous deux m'ont dit, qu'en un cas nécessaire,
Au traité fait tu n'étois pas tenu.
Sans nul égard à ce pacte bizarre,
Rends le dépôt; saisissons les instans;
De tels bienfaits la fortune est avare,
Seconde-la: rends trois amis contens.
Qui te retient? suis-je pas honnête homme?
Fidele ami, puis-je t'en imposer?
Entre tes mains à quoi sert cette somme?
Pour m'enrichir, laisse-m'en disposer.
Le foible Jean ne sut plus refuser.

Le traître Ambroiſe, ardent à ſa ruine,
Obtient l'argent, s'embarque en un vaiſſeau;
Fier de ſon vol, il s'enfuit de Meſſine:
Moins vîte en l'air l'aigle enleve un oiſeau.
Un ſcélérat, plein d'art & d'imprudence,
En tout pays ſait ainſi, très-ſouvent,
De l'amitié ſaiſir la reſſemblance,
Pour que ſes coups portent plus ſûrement.

Lucas & Paul, inſtruits de l'aventure,
De Jean trop ſimple exigent le dépôt;
Et contre lui dreſſant leur procédure,
Veulent qu'il ait, au beſoin, la torture,
Si cet argent ne s'eſcompte auſſi tôt.
Etoient-ils francs eux-mêmes d'impoſture?
Pouvoient ils pas, complices du larcin,
Chacun nantis du tiers de la rapine,
Avoir mandé dans un pays lointain
L'infâme Ambroiſe échappé de Meſſine,
Pour fondre enſuite, avec impunité,
Sur Jean, martyr de ſa facilité?
La ſoif de l'or ſe fait un jeu du crime.
Combien de fois Jean maudit ſa bonté,
Qui ſous les pieds lui creuſa cet abyſme!

Les Siciliens avoient un Viceroi
Juſte & vaillant: c'étoit le Duc d'Oſſone,
Dont le grand cœur eût brillé ſur le Trône;
Nul Sénateur n'expliquoit mieux la loi.

Comme il voyoit du louche en cette affaire,
Se défiant de la forme ordinaire,
Il évoqua devant soi le procès.
Lucas & Paul, usant du subterfuge,
Ne purent nuire à l'arrêt d'un tel juge;
Simple & célebre, il fut rendu sans frais.
« Votre action sans doute est légitime,
Dit le Héros, parlant aux Demandeurs;
» Je ne saurois dénier sans un crime,
» Prompte justice à vos vives clameurs.
» Que dira Jean ici pour sa défense? »
Rien, Monseigneur, dit-il, en s'inclinant,
Confus du cas où l'a mis l'imprudence,
Et ruiné par ce coup foudroyant.
Paul & Lucas, par la joie insultante
Peinte en leurs yeux, exprimoient leur attente.
« Jean, dit le Duc, tiendra l'engagement;
» Un point suffit: qu'Ambroise à l'audience
» Se laissant voir, soit en regle aussi-tôt;
» Jean, sans délai, comblant votre espérance,
» A tous les trois remettra le dépôt ».

Tout Juge ainsi, sans égard à personne,
Doit de Thémis n'écouter que la voix;
Mais pour sortir du dédale des loix,
Tout Magistrat a-t il les yeux d'Ossone?

Par M. Flandy.

L'Oracle & le Paysan.

Pour le siége de Lampsaque
Alexandre s'apprêtoit;
Avant qu'on en fît l'attaque,
Tout Conquérant qu'il étoit,
Il voulut avoir réponse
De l'Oracle d'Apollon.
Une voix rauque, en son nom,
Lui donna cette semonce:
« L'animal que tu verras
» Le premier devant tes pas
» En t'avançant vers la ville,
» Qu'il soit homme ou bête vile
» Soudain tu l'immoleras ».

Alexandre s'achemine.
Ce qui s'offrit le premier
Fut un misérable Asnier;
A la mort on le destine.
Au Prince offert aussi-tôt,
Qu'ai je fait, dit le rustaut,
Pour qu'on me coupe la gorge?
L'Exécuteur inhumain,
Le glaive en l'air, dit: Mutin,
C'est à bon droit qu'on t'égorge;

A l'Oracle d'Apollon
Résigne-toi sans façon.
Pour le salut d'Alexandre,
L'animal vu le premier,
Homme ou brute, sans quartier,
Dans le tombeau doit descendre.
Premier pris on t'offre aux Dieux;
Pour une si belle cause
Le trépas t'est glorieux.

Peu flatté de cette glose,
Mais nullement interdit,
L'Asnier rusé répondit:
Pour les destins d'Alexandre
Je sais tout sacrifier;
Mon âne alloit le premier,
Grand Roi, vous pouvez le prendre
Et le faire expédier;
Moi-même, instruit de l'Oracle,
Loin d'y mettre aucun obstacle,
Tout exprès je l'amenai.

Grâce à la ruse du traître,
Le baudet infortuné
A mourir est condamné
A la place de son Maître.
Ses intestins sont offerts
Pour avoir les Dieux propices.

Tels sont les brillans auspices
Du Vainqueur de l'Univers.

L'astuce est née au village :
D'un idiot sans pitié,
En tous lieux sacrifié,
L'âne est la fidelle image.

Par le même.

L'Ane & le Fat.

Fable.

Jugerons-nous toujours par nos seules idées !
Et d'un goût, quel qu'il soit, nos ames possédées,
Doivent-elles blâmer ce qui ne leur plaît pas ?
Un Algonquin riroit de nos mets délicats
Comme nous nous moquons de son humeur vorace ;
Et le Lapon, épris d'un tendron de sa race,
Aux Nymphes du Waux-Hall trouveroit peu d'appas.

Un de ces animaux que nature condamne,
Pour tout régime, à manger du chardon,
Ou, s'il faut s'expliquer en termes clairs, un âne,
Auprès de sa moitié répétoit sa chanson,

Sembloit

Sembloit se plaire à son ramage,
Et faisoit braire à l'unisson
Tous les échos du voisinage.
Un Etourdi, leste & pimpant,
S'avisa de trouver l'ariette choquante,
Insupportable, dissonnante,
Et capable, en un mot, d'écorcher le tympan.
L'Ane, qu'on sait doué d'un fort bon caractere,
(La Fontaine & Buffon l'on dit, & je les crois)
L'Ane lui répondit, sans se mettre en colere:
Je chante pour ma mie, ainsi que je le dois.
A son gré je fais des merveilles:
Je n'ai pas, il est vrai, ta voix;
Mais elle n'a pas tes oreilles.

Par M. le Chev. de La Doué.

Traduction en vers libres de l'Ode XI, Liv. I d'Horace.

QUE sert de pénétrer combien de temps encore,
Les Parques fileront la trame de nos jours?
Pour savoir ce que Dieu veut qu'un mortel ignore,
Aux calculs des Persans cessez d'avoir recours.
Résignez-vous au sort qui vous tombe en partage,
Soit que vous ayez lieu d'espérer un grand âge,
Ou soit que le destin jaloux

Ne vous laisse plus voir les vagues en courroux
Venant avec fracas se briser au rivage :
Faites couler vos vins, savourez les plaisirs ;
Méfiez-vous sur-tout de vos vastes desirs.
Tandis que nous parlons, le temps, le temps rapide
S'envole loin de nous pour ne plus revenir.
Ce n'est que du présent que l'on doit être avide.
Qui pourroit ici bas compter sur l'avenir ?

Par le même.

Traduction de l'Ode III, Liv. I.

HEUREUX Navire à qui notre amitié confie
Virgile, que mon cœur chérit comme la vie !
Jusqu'aux bords Athéniens qu'il trouve dans tes flancs
Contre tous les dangers un abri salutaire !
Que la Déesse de Cythere,
Que des fils de Léda les astres bienfaisans,
Ne lui refusent pas leur appui tutélaire !
Et qu'Eole sur-tout, dirigeant sa carriere,
Excepté le Japyx, enchaîne tous les vents !
Sans doute à la frayeur il fut impénétrable
Le premier des mortels qui, par un art nouveau,
Vint, sur un fragile vaisseau,

Braver l'Océan redoutable,
Et les combats des Autans furieux;
Et du Midi le souffle impétueux,
Qui, trop fameux par ses ravages,
Enfle à son gré la mer qui baigne nos rivages.
O mort! qu'il craignoit peu tes coups,
Lorsque voguant ainsi sur l'orageux empire
Il put voir, sans effroi, les vagues en courroux,
Et les monstres marins & les rochers d'Epire.
Vainement Dieu créa les mers
Pour partager cet Univers
En régions inaccessibles;
Si les vaisseaux, malgré les gouffres entr'ouverts,
Osent encor franchir ces barrieres terribles:
L'engeance humaine, en ses complots pervers,
Par aucun frein n'est arrêtée.
Ainsi le hardi Prométhée
Alla ravir le feu du ciel.
Hélas! sa race infortunée
Paya bien cher ce larcin criminel!
L'ire des Dieux versa sur la terre étonnée,
Mille horribles fléaux inconnus parmi nous;
Et la mort autrefois lente à porter ses coups,
Sur nous depuis ce jour semble s'être acharnée.
N'a-t-on pas vu Dédale, avec d'heureux efforts,
En dépit du destin se fabriquant des ailes,
Aspirer dans les airs à des routes nouvelles?
Hercule a pénétré jusqu'au séjour des morts.

Non ; rien n'est impossible aux enfans de la terre ;
De leur fougue les cieux ne sont pas même exempts.
Aussi de Jupiter excitant la colere,
Ne lui laissons-nous pas le temps
De jamais poser son tonnerre.

Par le même.

LA JALOUSIE.

Anecdote.

De toutes les passions qui affligent la foible humanité, la jalousie est la plus cruelle : ingénieuse à se reproduire sous mille formes différentes, elle infecte nos âmes de ses noirs poisons : son grand art est de convertir les chimères en réalités, de faire appercevoir à celui qu'elle tourmente, comme présens, des maux qui n'existent pas, & de répandre souvent sur l'innocence les soupçons les plus outrageans. O jalousie, funeste jalousie !

Dorval, répandu dans le tourbillon d'un monde frivole, avoit conçu la plus mauvaise idée des femmes : jeune, bien fait, il en étoit adoré ; mais il méprisoit des faveurs qu'on ne lui laissoit pas sen-

lement desirer. Enclin à la jalousie, il hésitoit de s'embarquer sur cette mer orageuse, où tant de gens font un triste naufrage. Les liens sacrés de l'hymen lui sembloient des chaînes trop pesantes à porter. Cependant le mariage étoit un acte de Citoyen qu'il falloit faire tôt ou tard. Fils unique, héritier d'un grand nom & d'une fortune immense, sa famille le pressoit de faire un choix. Il le fixa sur Sophie. Elle sortoit du Couvent : elle n'avoit jamais vu le monde : elle n'étoit point infectée de ses préjugés & de ses maximes : l'innocence & la candeur régnoient sur son visage.

Dorval l'épouse : les commencemens de son mariage sont très-heureux ; mais la jalousie empoisonne sa tranquillité & détruit son bonheur. Forcé par état de produire Sophie dans le monde & d'en recevoir chez lui, Dorval devenoit sombre & mélancolique : sa passion prenoit de jour en jour de plus profondes racines : déjà il osoit former sur la vertueuse Sophie les soupçons les plus outrageans.

Cependant Sophie fait l'ornement & les délices de la société. L'éclat de sa beauté efface les plus belles femmes. Le silence qui règne, lorsqu'elle paroît

dans un cercle, l'étonnement qui est peint sur tous les visages, annoncent l'émotion que sa présence cause. Tous les cœurs volent au-devant d'elle.

Dorval interdit se trouble; sa raison l'abandonne, lorsqu'il voit un essaim de jeunes insensés voltiger autour de Sophie & lui tenir tous ces propos galans que l'usage permet & autorise. Chaque hommage qu'on rend à son épouse est pour lui un supplice.

La tendre Sophie ne fut pas long-temps à s'appercevoir de la violente agitation dans laquelle étoit presque toujours Dorval. Elle le sollicitoit vivement de lui en apprendre le sujet. Dorval hésite; des pleurs inondent son visage : Sophie insiste : la honte le retient; enfin cédant aux prières de son épouse, il lui avoue qu'il étoit livré à toutes les horreurs de la jalousie. « Ah! cher époux, dit » Sophie, quelle fatale confidence tu » viens de me faire! que de maux tu te » prépares ainsi qu'à moi! Eh! qu'est-ce » qui peut exciter ta jalousie? Ne connois- » tu pas mon cœur? Ne sçais-tu pas qu'il » n'est occupé que de toi... qu'il t'adore? » Ma conduite n'est-elle pas à l'abri du » plus léger soupçon? — Hélas! ma So-

» phie, répondit Dorval, si tu savois » combien je suis pressé... accablé... » étouffé par la plus vive amertume... » quels déchirements de cœur j'éprouve... » quelles peines d'esprit me tourmentent » lorsque quelques téméraires osent ap- » procher de toi..! Je les regarde en ce » moment comme des traîtres qui veulent » m'enlever mon bien : peu s'en faut que » mon courroux n'éclate & que je ne les » immole à ma vengeance. Prends pitié » de mes maux, ma Sophie ; tâche, par » tes conseils, d'opérer ma guérison. Je » joindrai mes efforts aux tiens, & j'en » espère le succès avec d'autant plus de » raison que ma jalousie ne réfléchit pas » tant contre toi que contre ceux qui » t'approchent. — Ah ! mon ami, reprit » Sophie d'un ton pénétré, ne te fais » point illusion sur la nature de ta pas- » sion : elle n'est pas aussi aisée à détruire » que tu te l'imagines. Ne cherche point » à m'en imposer en me disant que ta » jalousie ne réfléchit que contre ceux qui » m'approchent : on ne peut être jaloux » sans avoir des soupçons sur la vertu » d'une femme ; & tu m'outrages, ingrat, » par les tiens ».

Sophie, alarmée de l'état d'un époux

pour lequel elle avoit le plus tendre amour, cherchoit les moyens de le ramener de ses erreurs. Elle adopta un genre de vie bien propre à guérir tout autre esprit moins affecté que celui de Dorval. Elle renonça aux sociétés : elle ne se para plus comme autrefois avec élégance : elle se dépouilla de ses diamans & de ces colifichets, qui, ajustés avec art, donnent tant de relief à la beauté : elle auroit voulu aussi, s'il eût été en son pouvoir, se dépouiller de ses charmes ; mais la parure la plus simple & la moins recherchée en relevoit encore l'éclat.

Dorval accomplit de plus en plus la triste prédiction de Sophie. La conduite qu'elle tenoit, loin de contribuer à sa guérison, ne fit qu'envenimer sa blessure. Il regarde les ménagemens de son épouse comme une feinte pour le mieux tromper, sa parure modeste comme un raffinement de coquetterie, & sa tendresse comme une dissimulation. Son humeur jalouse s'étendit jusques sur les affections les plus innocentes de Sophie. Son imagination enflammée ne lui donne plus aucun repos : elle lui suggère mille chimères & autant d'idées bizarres qui le tourmentent continuellement. Il prit la résolution, pour

tâcher de recouvrer sa tranquillité, de conduire Sophie dans un ancien château éloigné de Paris & inhabité depuis long-temps.

Sophie voulut le détourner d'un semblable projet, mais il ne daigna pas l'écouter. Son cœur ne s'ouvroit plus à la sensibilité ni aux douceurs de l'amour. Il ne connaissoit plus le prix d'une épouse aimable & vertueuse. Il la traîtoit en tyran, aux ordres duquel il falloit se soumettre sans avoir la liberté de répliquer.

L'infortunée Sophie suivit, sans murmurer, Dorval. Son air sombre & atrabilaire sembloit lui présager un sort funeste.

Dorval, établi à la campagne & ayant écarté de lui tout ce qui pouvoit exciter sa jalousie, jouissoit d'une apparente tranquillité. Le pont-levis de son château toujours levé, rendoit cette solitude inaccessible.

Sophie voyant que Dorval avoit un visage plus serein, trouvoit sa condition moins dure. Elle passoit ses jours à lire, à faire de la tapisserie & à s'exercer dans le dessin, qu'elle aimoit passionnément.

Cependant la retraite de Dorval & de Sophie fit du bruit dans le monde. On forma mille conjectures. On soupçonna,

avec raiſon, Dorval d'être jaloux. On faiſoit ſur ſon compte mille plaiſanteries; mais on n'en haſarda pas une ſeule ſur celui de Sophie, tant le propre de la vertu eſt de ſe faire reſpecter des gens les plus corrompus; on ſe contentoit de plaindre ſon ſort: on diſoit hautement que Dorval étoit indigne de la poſſéder. Les petits-maîtres ſur-tout ne pouvoient pas lui pardonner d'avoir enfoui dans une ſolitude affreuſe une charmante perſonne qui faiſoit les agrémens de la ſociété.

Doricourt & Florival, jeunes étourdis, autrefois amis de Dorval, entreprirent de le faire changer de réſolution & de ramener à la ville ces deux ſolitaires. Pour cet effet, ils allèrent au château de Dorval. Arrivés dans cet endroit, ils furent arrêtés par le pont-levis; ils s'imaginèrent voir une forteresse qu'on vouloit défendre contre les attaques de l'ennemi. Ils demandèrent des nouvelles de Dorval à un payſan dont l'habitation avoiſinoit le château; il leur répondit qu'il voyoit rarement ſon Seigneur & qu'il n'avoit apperçu qu'une ſeule fois Sophie qui lui avoit paru bien belle, mais bien triſte. Le récit du payſan excita davantage la curioſité des deux voyageurs. Ils réſolurent, à quelque prix que ce

fût, de pénétrer dans le château de Dorval. S'ils avoient sçu la scène tragique qu'ils alloient occasionner, ils auroient renoncé à leur projet. Mais la jeunesse prévoit-elle le danger? Elle ne consulte que le moment présent qui peut lui procurer du plaisir : jamais elle ne réfléchit sur les suites.

Pour mieux réussir dans leur dessein, ils feignirent de retourner à Paris devant le paysan avec lequel ils venoient de s'entretenir; mais ils s'arrêtèrent dans un village éloigné seulement d'une demi-lieue du château de Dorval, en attendant l'heure de la nuit. Dès qu'elle fut venue, ils s'acheminèrent pour exécuter leur projet; un beau clair de lune les favorisoit. Aussitôt qu'ils furent rendus au château, ils en parcoururent tous les environs & tâchèrent de trouver un endroit par lequel ils pourroient s'y introduire. Après bien des recherches, ils découvrirent enfin une petite brèche qu'il y avoit dans le mur d'un parc qui aboutissoit au château : enchantés de cette découverte, ils grimpèrent vers le mur qui, dans cet endroit, étoit construit sur une monticule un peu escarpée, & ils entrent dans le parc.

Déjà les ombres de la nuit commen-

çoient à disparoître. La triste Sophie avoit été livrée aux songes les plus affreux. Il semble qu'on ait toujours quelques noirs pressentiments des malheurs qui doivent nous arriver. Tourmentée sans cesse par son jaloux, ennuyée de la vie, supportant avec peine son existence, elle se leva, avec le jour, pour aller promener dans le parc ses chagrins, & respirer la fraîcheur du matin.

Doricourt & Florival la voyant venir de loin, se cachèrent dans le plus épais du bois. L'air languissant de Sophie, sa pâleur, un léger déshabillé ajoutoient encore à ses charmes. Après avoir été long-temps ensevelie dans une profonde rêverie, & s'être avancée près de l'endroit où Doricourt & Florival s'étoient cachés, pressée par sa douleur, elle fit répéter aux échos d'alentour les plaintes les plus touchantes.

Doricourt & Florival ne pouvant résister à un spectacle aussi attendrissant, sortirent brusquement de leur retraite & se montrèrent à Sophie. A leur aspect, elle fut saisie d'étonnement & de frayeur; elle entrevit rapidement tous les dangers auxquels une pareille aventure alloit l'exposer; elle voulut s'éloigner, mais Dori-

court & Florival la retinrent. « Ah! laiſ-
» ſez moi, s'écria-t-elle... vous allez me
» perdre... quel étrange haſard vous a
» conduit dans ces lieux..? Fuyez...
» Si mon mari vous apperçoit... s'il me
» voit avec vous... hélas!.. il vient...
» ſi vous ne fuyez... je vais expirer de
» douleur ». Doricourt & Florival cédant
à des inſtances auſſi vives, ſortirent promptement par l'endroit où ils étoient entrés.

Dorval fut témoin de cette évaſion. Inquiet, continuellement dévoré par les horreurs de la jalouſie, & ne pouvant vivre un ſeul moment éloigné de Sophie, il s'étoit levé & habillé preſque auſſi-tôt qu'elle. Il m'eſt impoſſible de rendre l'excès du déſeſpoir & de la rage qui s'empara de lui dès qu'il vit Doricourt & Florival. Mille ſoupçons au même inſtant s'élèvent dans ſon âme. Il s'imagine que Sophie avoit donné un rendez-vous à ces deux hommes, & qu'il venoit d'être déshonoré. Furieux, égaré, il pourſuit, l'épée à la main, Doricourt & Florival; mais déjà ceux-ci étoient hors d'inſulte. Indigné de ne pouvoir immoler ces deux victimes à ſa vengeance, il s'avance vers l'infortunée Sophie. Ni ſes pleurs, ni ſes tendres diſcours ne ſont pas capables

de suspendre son barbare courroux. Il perce, sans pitié, le beau sein de son épouse, qui tombe aussi-tôt noyée dans son sang. « Cruel Dorval, lui dit-elle, » est-ce là ce que tu réservois à mon » amour ? Perfide.... pour toi j'ai re- » noncé au monde ; je me suis ensevelie » avec toi dans cette affreuse solitude ; » j'ai supporté tes caprices, ta mauvaise » humeur : & pour récompenser mes soins » & ma tendresse, tu me donnes la mort.... » Puisse le juste Ciel punir tes forfaits ! » Saches que je ne suis point coupable... » que les deux hommes que tu as vus sont » Doricourt & Florival, & qu'à mon » insçu, ils sont entrés dans le parc... » Mais je sens que mes forces m'aban- » donnent.... Une sueur froide s'empare » de moi... Je vais bientôt descendre » dans la nuit du tombeau... Adieu... » barbare époux... je te pardonne ». A ces mots elle expire.

Dorval attendri, fut frappé comme d'un coup de lumière. Le bandeau de l'illusion, qui l'avoit abusé, tombe. Il voit, avec horreur, son crime. Il se jette sur le cadavre sanglant de son épouse infortunée ; il fait tous ses efforts pour la rappeler à la vie : mais déjà les ombres

de la mort couvroient son visage. Alors ses sentimens de rage se changèrent en la douleur la plus amère & le repentir le plus vif. « Non je ne te survivrai pas, » ma chère Sophie, s'écria-t-il; je vais » te venger... & immoler à tes manes » un barbare indigne de voir le jour ». A l'instant il se précipite sur son épée, & laisse un exemple effrayant des funestes effets de la jalousie.

Par M. Jaymebon, Président au Grenier à Sel d'Argenton, en Berry.

SOLIMA.

Eglogue.

Imitation libre de Jones *.

A mes nouveaux accens hâtez-vous de vous
rendre,
Filles d'Etden, venez m'entendre;
Jamais, fut un sujet si beau,

---

* Cet Auteur Anglois, duquel cette Piece est imitée, l'a imitée lui-même de l'Arabe. Solima est une femme bienfaisante qu'on suppose avoir établi une retraite pour les Voyageurs & les indigens.

Je ne fis de mes airs retentir le berceau,
Ni le vallon, ni la prairie.

Je ne chante plus dès ce jour
Le souris de Maïa, les yeux bleus d'Olidie,
Où la beauté se plaît, où repose l'amour:
Les blonds cheveux d'Alisphasie,
Plus odorans cent fois que les fleurs de nos champs
Et qui flottent au gré des zéphirs du printemps.

Le teint d'Erza, dont mon ame est ravie,
Ce teint coloré par l'Amour,
Que la rose & les lys fixent avec envie;
Ses levres où zéphir dérobe chaque jour
Ses parfums & son ambroisie,
Ne m'inspireront plus: je quitte sans retour
Tout sujet léger & frivole;
Qu'il s'éloigne à jamais, comme un songe s'envole
Dès les premiers rayons du jour...
Et toi, Dieu des plaisirs, toi qui fus mon idole,
Je te fuis: adieu, tendre Amour.

Une ardeur plus noble m'enflamme,
Agrandit, échauffe mon ame,
M'inspire des chants plus hardis;
Taisez-vous, lorsque je commence,
Oiseaux, hôtes heureux de ces sombres taillis:
Ruisseaux, coulez sans bruit au sein des prés fleuris,

Et vous, zéphirs, faites silence.

Voyez ces bosquets toujours verds,
Qui couronnent ici ces côtes abondantes,
Et qui balancent dans les airs
Leurs cimes odoriférantes.
Contemplez Etmana, cet asyle charmant,
Voyez ces immenses prairies,
Ce clair ruisseau, ces campagnes fleuries,
Ce verger toujours abondant...
Les arbres vous diront : « Le fruit qui nous cou-
» ronne
» Est l'ouvrage de Solima ».
Et chaque pré répétera :
« Ces fleurs que vous aimez, Solima nous les
» donne ».
Dans ces beaux lieux enfin Echo ne redira
Que le nom le plus cher... le nom de Solima.

Non, ce n'est point de frivoles idées
Qui lui firent orner ces lieux ;
Ce n'est point pour passer les ardentes journées
Sous des berceaux touffus, nonchalamment cou-
chée
Sur des sophas voluptueux ;
Ce n'est point pour donner des festins somptueux
Sous le feuillage d'une allée,
Des mains de l'art superbement ornée,
Et les faire durer depuis la fin du jour

Jusqu'au moment où la brillante Aurore
Eclaire nos coteaux, d'un feu doux les colore,
Et de Phœbus annonce le retour...
Non, non; de plus grandes pensées
Occupent son esprit & dirigent son cœur :
Protéger, secourir l'indigent Voyageur,
Lui procurer des heures fortunées
Après des jours d'hiver passés dans la douleur,
Soutenir, consoler la vieillesse tremblante,
Sécher les pleurs du pauvre & combler ses desirs ;
De cette ame compatissante
Voilà les soins & les plaisirs.

Orphelins sans appui, filles abandonnées,
Victimes du malheur, veuves infortunées,
Dans ces lieux faits pour vous, accourez à l'envi ;
Solima vous y tend une main protectrice.
Vous qui d'un mal cruel éprouvez le supplice,
Venez, hâtez-vous; c'est ici,
C'est ici que d'heureux asyles
Défendront vos santés fragiles
Des fraîcheurs de la nuit & des feux du midi.
Le fils au désespoir regrette-t-il son pere,
Le vieillard accablé pleure-t-il son enfant,
Bientôt Solima les entend ;
Chaque cri douloureux que leur bouche profere
Déchire son cœur bienfaisant :
Elle part... & belle, brillante,

Comme l'étoile du matin,
Elle vole vers eux, adoucit leur chagrin,
Chasse de leurs foyers la peine dévorante.

Vous qui vous honorez d'avoir formé son cœur,
Dieux, veillez sur sa destinée.
Puisse-t-elle à jamais jouir du vrai bonheur;
Puisse son nom voler de contrée en contrée;
Qu'il fasse le sujet de toutes nos chansons!
Répétez-le sans cesse, échos de nos vallons.

Et vous, jeunes beautés de ces rives charmantes,
Faites durer vos airs reconnoissans,
Tant que les roses éclatantes
Sentiront les baisers des zéphirs caressans;
Tant que la pâle violette
De l'Aurore boira les pleurs,
Et que les bosquets d'Anagete
Parfumeront les airs de leurs douces odeurs.

Ainsi chanta ce Berger si sensible;
Sa voix fit retentir les plaines de Saba;
Ses vers furent redits des Pasteurs d'Etmana...
Le ciel étoit serein & tout étoit paisible:
A peine les zéphirs, de leurs souffles légers,
Agitoient doucement la fleur des orangers.
Le bouton, pour jouir des présens de l'Aurore,
Déchiroit les liens qui l'empêchoient d'éclore;
Les chameaux bondissoient dans les prés verdoyans...

Il chanta jusqu'à ces momens
Où la lune se leve & blanchit les nuages,
Où la rosée humecte les feuillages
Et courbe la tête des fleurs.
Alors le doux sommeil vint fermer sa paupiere
Et le combler de ses faveurs...
Mais bientôt cependant l'étoile matiniere,
De l'Aurore vermeille annonçant le retour,
Il quitta la cabane où le ciel le fit naître
Et fut redire encor aux échos d'alentour
Le nom de Solima, que sa muse champêtre
Avec transport célebre chaque jour.

Par Mlle Angelique de Lantillac,
à Bordeaux.

A Monsieur DE *L***.*

O vous! de qui la bienfaisance
A Rome & dans la Grece auroit eu des autels!
Vous qui, sans détourner vos regards paternels
Des foyers de l'humble indigence,
Par un luxe prudent honorez l'opulence;
Venez, du sein de la splendeur,
Rendre la vie à nos bocages;
Venez, du triste Agriculteur

Seconder, d'un regard, l'infructueuse ardeur;
Venez vous assurer l'amour de tous les âges
En assurant notre bonheur.
Déjà la Muse de l'Histoire
Se dispose à graver au Temple de Mémoire
Et vos vertus & vos bienfaits;
A son burin fidele offrez de nouveaux traits:
Mettez le comble à votre gloire.
Si quelque vil adulateur,
Trop lâche pour vous suivre au bout de la carriere,
Osoit prescrire un terme à votre noble ardeur,
Laissez-le, loin de vous, ramper dans la poussiere.
Regardez Frédéric tout couvert de lauriers:
Pour animer l'agriculture
Il suspend ses exploits guerriers;
Dans les terreins ingrats il aide la nature;
Déjà l'if & la ronce ont fait place aux mûriers.
Sur des vallons déserts, pleins d'une fange impure,
Sa main sut déployer la plus riche verdure
Et créer, à son gré, des myrthes, des rosiers:
C'est aujourd'hui Tempé dans toute sa parure.
Pour ce Héros, suivi des plus brillans succès,
Quelle délicieuse ivresse,
De rendre heureux tous ses sujets
Et d'en partager l'alégresse!

Quel exemple pour ce Crésus
Qui, sans talens & sans vertus,

Se croit seul ici bas digne de l'existence,
Et qui, tout orgueilleux des faveurs de Plutus,
Dans une apathique indolence,
Boit, mange, dort, végete, & ne fait rien de plus.

. . . .

. . . .

Ces lieux ont trop long-temps langui dans votre absence,
La nature n'y fait que d'impuissans efforts;
Accourez, & votre présence
Fera renaître l'abondance;
Sous vos yeux la nature ouvrira ses trésors.

*Les Cultivateurs des Domaines de L***.*

*ENVOI des Vers précédens à Madame de L***.*

On peut aimer la bienfaisance,
Pour le plaisir de faire des heureux;
On peut à des ingrats se montrer généreux,
Et n'attendre pour récompense
Que l'estime & l'amour de nos derniers neveux;
La gloire alors tient lieu de la reconnoissance.
Il est pour votre époux un prix bien plus flatteur;
Si, dans le zele qui l'inspire,

Il ouvre aux malheureux & ses mains & son cœur,
Il voit à vos côtés les grâces lui sourire,
Et toutes les vertus assurer son bonheur.

Par M. l'Abbé Morand, de Falaise, Professeur au Collége de Séez.

VERS A MON AMI.

AMI, ces idoles du monde,
Ces Grands enorgueillis de leurs titres pompeux,
La plage où tu les vois est une mer profonde;
Regagne le rivage & crains d'approcher d'eux.
Dans un sage milieu, non, tu n'es pas à plaindre
De voir à tes côtés tes modestes égaux;
Plus on est élevé, plus la chûte est à craindre;
Le lierre s'unit mal aux superbes ormeaux;
C'est en vain qu'alentour il s'attache, il s'enchaîne;
Leur feuillage l'étouffe ou leur chûte l'entraîne,
Cesse donc d'encenser les autels de l'orgueil;
Loin de la liberté toute espérance est vaine,
Et là, pas une fleur qui ne couvre une chaîne.
Dans l'horreur de la tombe, Ami, jette un coup d'œil,
Contemple les débris de la grandeur humaine;
Autour de ce fatal écueil,
Viens calculer le prix de la faveur hautaine;

Approche, & lis ces mots tracés ſur un linceuil :
Vis pour toi, car toi même empliras ton cercueil.

Par le même.

VERS à Mademoiſelle D.... peignant un Amour.

CONNOISSEZ-VOUS, jeune Zulime,
Ce tendre enfant qui naît ſous vos beaux yeux !
Senſible au crayon qui l'anime,
Il vous montre un air gracieux ;
Sa bouche vermeille & riante
Semble déjà vous offrir un baiſer ;
Il vous ſéduit, il vous enchante,
Et vous l'aimez ſans y penſer.
Ah ! cet enfant qui vous careſſe,
Qu'en badinant vous enchaînez de fleurs,
Sait à ſon tour, avec adreſſe,
Donner ſa chaîne à tous les cœurs.
Gardez-vous de ce petit traître ;
Cet enfant, Zulime, eſt l'Amour.
Il n'eſt pas encor votre maître :
Mais ſes regards font aiſément connoître
Qu'il peut le devenir un jour.

Par M. Dareau, de la Société Littéraire de Clermont-Ferrand.

TRADUCTION

TRADUCTION du Pseaume XXIII,
Domini est terra plenitudo ejus.

GRAND Dieu, la terre est ton empire,
Tout y peint à nos yeux ton pouvoir & tes droits;
Et l'être qui végete & celui qui respire,
Et la mer qui s'enfuit aux accens de ta voix.

Ton trône est la montagne sainte
Où s'éleve l'encens brûlé sur tes autels,
C'est-là qu'en traits divins ta grandeur est empreinte,
Que tu reçois l'hommage & les vœux des mortels.

Qui peut de ce séjour auguste
Approcher sans frémir d'une sainte terreur?
C'est l'homme vertueux, c'est le cœur droit & juste
Qui n'a jamais connu le parjure imposteur.

Tel est ce serviteur fidele
Qui te cherche, te suit, & ne te perd jamais.
Tu le bénis, Seigneur, & ta main paternelle
Répand dans sa maison l'abondance & la paix.

Ouvrez-vous, portes éternelles,

Elevez-vous, ô terre ! ô cieux abaissez-vous !
Anges, qui l'entourez, couvrez-le de vos ailes,
Le Roi de gloire vient habiter parmi nous.

Quel est ce puissant Roi de gloire ?
C'est le Dieu de la force & celui des combats,
Qui, pour donner aux siens la force & la victoire,
Déploye en leur faveur le pouvoir de son bras.

En vain, dans son dépit extrême,
L'Enfer va contre lui déchaîner sa fureur ;
Il enchaîne à son char le péché, la mort même,
Et la terre soumise adore son Sauveur.

Ouvrez-vous, portes éternelles,
Elevez-vous, ô terre ! ô cieux abaissez-vous !
Descendez avec lui, Puissances éternelles !
Le Roi de gloire vient habiter parmi nous.

Par un Curé d'Anjou.

EPITRE A MON PROTECTEUR.

O vous, la fleur des Mécènes nouveaux,
Qui daignez, pour prix de mes veilles,
En dépit de tous mes rivaux,
Me promettre monts & merveilles ;
Pour bien dispenser la faveur

Réservez-la pour le mérite ;
Et de mon Protégé soyez le Protecteur,
C'est pour lui que je sollicite.
Mon client n'est point un Auteur :
Pour les gens de sa sorte il n'est rien qu'on ne fasse :
Peut-on trop parfumer d'encens
Un Ecrivain, un homme en place
Sous les charniers des Innocens ?
Le destin, à son gré, distingua nos demeures.
Tandis qu'au firmament le brillant Apollon
Habite le Palais des Heures,
Pour loger ses enfans il ne faut qu'un donjon ;
Leur gloire n'en est pas blessée.
Celui-ci, moins heureux, loge au rez-de-chaussée ;
Cet Ecrivain digne de foi,
Qui, ne vous en déplaise, écrit mieux que Voltaire,
Et qui souvent écrit au Roi,
Las d'éclairer le Ministere,
Veut aujourd'hui changer d'emploi.
Qu'importe à son placet le secours de ma Muse ?
Sous un jour favorable il peut seul les tracer,
Doit-il craindre qu'on en refuse
De qui sait si bien les dresser ?
Autour de son tonneau, j'ai vu plus d'une Belle,
La rougeur sur le front, marmoter leurs secrets,
Et d'une constance éternelle

Dicter les sermens indiscrets.
Il gagnoit de gros honoraires ;
Mais son métier ne vaut plus rien
Depuis que les Amans vulgaires,
Pour former un tendre lien,
Ecrivent peu, s'entendent bien,
Et font eux-mêmes leurs affaires.
Tous nos Beaux-Esprits ont le tic
De n'écrire que pour les Sages :
On a de plus grands avantages
Quand on écrit pour le Public.
Mon Client est fait au mystere ;
Il en vivroit avec honneur,
S'il plaisoit à Votre Grandeur
De l'agréer pour Secrétaire.
Il n'a pas de projets malins :
Vous connoissez ce qu'il desire ;
Le plus chétif des Ecrivains,
N'a-t-il pas la fureur d'écrire ?

Par M. de la Louptière.

Le mot de la première Enigme du volume précédent est *Fumée* ; celui de la seconde est *Tabouret* ; celui de la troisième est *Soufflet*. Le mot du premier Logogryphe est *Cor*, où se trouve

toc ; celui du second est *Affût* de canon ; celui du troisième est *Coq à-l'âne*.

ÉNIGME.

Semblable à ce Héros qui, selon l'Ecriture ;
Fit autrefois vacarme de lutin
Chez l'incrédule Philistin,
Je ne peux rien étant sans chevelure :
Mes cheveux, à-peu-près aussi longs que mon corps,
Tiennent à mon talon de même qu'à ma tête.
Au gré de celui qui m'apprête,
Je deviens droit ; autrement je suis tors.
Pourtant d'élégante encolure,
Prenant fort peu de nourriture,
Point partisan de la frisure,
Je crains la pommade sur-tout.
Tu viendrois aisément à bout
De deviner qui je puis être ;
Si clairement je te faisois connoître
Un compagnon inutile sans moi,
Comme sans lui je n'ai qu'à rester coi ;
Un cul-de-jatte à bedaine percée,
Hors de laquelle il porte ses boyaux.
Je les ronge ; &, malgré mes procédés brutaux ;

Ce qu'ont (petits ou gros) nombre de quadrupedes,
Et que n'eurent jamais vierges ni Ganymedes.

Par M. de Boussanelle, Brigad. des Armées du Roi.

LOGOGRYPHE.

Est-il un seul état que les hommes ne frondent?
J'ai vu plus d'un plaisant s'égayer sur le mien;
Voulant absolument faire rire le monde,
Me qualifier du nom d'un chien.
Surcharger le tableau, c'est assez l'ordinaire;
N'est-on pas sur mon compte un peu trop prévenu?
Le Plaideur vous dira que je suis un corsaire;
L'Amant me peint comme un bourru.
Suivant la loi logogryphique,
Cet exposé suffit à qui fait deviner;
Faut-il plus clairement, Lecteur, que je m'explique?
Suivez-moi, s'il vous plaît, je m'en vais combiner.
Transportez-vous chez un Libraire,
Je vous montre un premier Commis;
Ce qui passe le nécessaire;
Certain trou de la peau; l'Epouse d'Osiris;

Un lieu pour les vaisseaux bien plus sûr qu'une
rade ;
Alors qu'il va plus mal, ce qu'on dit d'un malade ;
Ce qui contient le blé tant qu'il est dans les
champs ;
La Cour d'un Empereur très-voisin des Persans ;
Celui qui tient en main l'autorité suprême,
Qu'on haïssoit à Rome & que le François aime ;
La commune façon de cuire le perdreau ;
L'endroit où croît le foin ; un Saint Pape ; un oi-
seau ;
Un présent de Pomone ; un fleuve en Italie ;
Ce qu'on veut à la Comédie ;
Un vase, & celui qui le fait ;
J'en ai trop dit : ce dernier trait
Aisément me fera connoître :
J'entends du bruit ! quelqu'un ! par ma foi c'est
mon Maître.

Par M. Hubert.

AUTRE.

LECTEURS, de ma nature admirez les effets ;
Et si vous ne croyez à la métempsycose,
Si d'incrédulité vous avez quelque dose,
Voyant tous les tours que je fais,
Que quatre fois, & plus, je me métamorphose ;

Peut-être croirez-vous qu'il en est quelque chose.
Voyons d'abord notre état le plus beau.
Sous le grand Constantin, sous le grand Théodose,
Cent Prélats assemblés en rochet, en manteau :
Vîte à genoux, Chrétiens, ôtez votre chapeau.
Déjà mes mots, mes lettres sont comptées ;
Aucunes, sans péché, ne peuvent m'être ôtées...
Mais si jusques ici j'exige du respect,
Qu'allez-vous deviner à mon second aspect ?
Tremblez, foibles mortels, fuyez de ma présence.
La mort est dans mon sein, la terreur me devance :
Rien n'est égal aux feux que lance mon courroux.
Citadelles, remparts, tout tombe sous mes coups,
Et contre ma fureur vaine est la résistance.
Il est fâcheux, après ce beau début,
De devenir un meuble de rebut ;
Déjà pour-tant un doux Pharmacopole ;
Genouil en terre & le dos en coupole,
M'ajuste, me présente, &, d'un air anodin,
Me graisse, m'insinue, & d'un ton tout benin,
Vous fais-je point de mal ?... Mais sortons de l'ordure ;
Dans mon dernier état, quel joli changement !
Au côté de Philis, sur la molle verdure,
Plus près d'elle que son Amant,

Je suis témoin des peines qu'il endure
Quand il lui vient compter son douloureux tourment :
Pour moi, toujours à sa ceinture,
Dans une agréable posture,
Fixé par un joli ruban ;
Si j'en reçois quelque piqûre,
Peu m'importe, Lecteur, car je suis, je t'assure,
Par-tout où tu m'as vu sans aucun sentiment.

Par M. B. Abonné au Mercure.

AUTRE.

Nuisible chez les Grands, où pourtant l'on me fête,
Je suis chez les Bourgeois utile à la santé.
Un créancier craint-il l'avre, coupe ma tête,
Laisse-moi dans ses mains, & pars en sûreté.

Par M. Houllier de Saint Remy, à Sezanne.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Eloge de Nicolas de Catinat, Maréchal de France ; Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françaife en 1775. Par M. de la Harpe. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libr. de l'Académie Françaife, rue Saint Séverin, aux Armes de Dombes.

Il y a peu d'Ouvrages de ce genre qui aient reçu autant d'applaudiffemens à la lecture publique de l'Académie. Plufieurs morceaux ont été fentis avec transport, & ont fait verfer des larmes d'attendriffement & d'admiration. Il ne paraît pas que ce fuccès fe foit démenti dans le cabinet, beaucoup de Juges même s'accordent à penfer que ce Difcours eft le meilleur de tous ceux du même Auteur : nous nous bornerons à en fuivre la marche & à rapporter les morceaux qui ont été le plus applaudis, fans entrer dans aucun examen, laiffant à l'Ouvrage de M. de la Harpe à fe défendre lui-même, & nous repofant fur fes ennemis & fes

détracteurs du soin d'en faire la critique, ou même la satire, suivant leur coutume constante, à laquelle ils ne dérogeront jamais.

Nous commencerons par citer l'exorde, qui contient le germe de tout le Discours, & dont toutes les parties de cet Eloge ne sont que le développement.

« Dans cette foule de Génies célèbres » en tout genre, que la Nature sembloit » avoir de loin préparés & mûris, pour » en faire l'ornement d'un seul règne, » l'orgueil de nos annales & l'admiration » du monde; dans ce siècle resplendissant de gloire, dont tous les rayons » viennent se confondre & se réunir au » Trône de Louis XIV; j'observe avec » étonnement un homme qui, prenant » sa place au milieu de tous ces grands » hommes, sans avoir rien qui leur ressemble, & sans être effacé par aucun » d'eux, forme seul, avec tout son siècle, un contraste frappant, digne de » l'attention des sages & des regards de » la postérité. Placé dans une époque & » chez une Nation où tout est entraîné » par l'enthousiasme, lui seul, dans sa » marche tranquille, est constamment

» guidé par la raison. Sur un théâtre où » l'on se dispute les regards, où l'on » brigue à l'envi la place la plus bril- » lante, il attend qu'on l'appelle à la » sienne, & la remplit en silence, sans » songer à être regardé. Quand l'idolâtrie » vraie ou affectée, qu'inspire le Mo- » narque, est le principe de tous les » efforts, est dans tous les cœurs ou dans » toutes les bouches; il ne s'occupe que » de la patrie, n'agit que pour elle, & » n'en parle pas. Autour de lui tout sacri- » fie plus ou moins à l'opinion, à la » mode, à la Cour; il ne connaît que » le devoir, le bien public & sa propre » estime. Autour de lui le bruit, l'osten- » tation, l'esprit de rivalité semblent in- » séparables de la gloire qu'on obtient » ou qu'on prétend, & se mêlent à toute » espèce d'héroïsme.; seul il semble, » pour ainsi dire, éteindre sa gloire, » étouffer sa renommée, & ne dissimule » rien tant que ses succès & ses avanta- » ges, si ce n'est les fautes d'autrui. Tous » les hommes illustres de son temps sont » marqués par la nature d'un signe parti- » culier & caractéristique qui annonce » d'abord le talent dont elle les a doués; » il semble indifféremment né pour tous

» & suivant le témoignage remarquable
» qu'un de ses ennemis lui rendait devant
» leur Maître commun, *on peut égale-*
» *ment faire de lui un Général, un Mi-*
» *nistre, un Ambassadeur, un Chancelier;*
» & en effet, il paraît en réunir les qua-
» lités sans en exercer les fonctions. Enfin
» (& c'est ce qui le distingue plus que
» tout le reste) parmi tant d'hommes
» rares qui offraient à la grandeur de leur
» Monarque le tribut de leurs talens,
» aucun n'est exempt de préjugé ni de
» faiblesse; ces grandes ames sont égarées
» par de grandes passions ou dominées par
» les erreurs du vulgaire; seul il possède
» cette raison supérieure, cette inaltéra-
» rable égalité d'ame, cette philosophie
» en un mot, si étrangère à son siècle,
» caractère principal qui marque toutes
» les actions, tous les momens de sa
» vie. Ces traits singuliers & vraiment
» admirables, dont aucun n'est exagéré,
» & que l'on peut recueillir dans nos
» histoires, me frappent & m'attirent
» comme malgré moi vers le grand hom-
» me dont les interprètes de la Nation &
» de la renommée inscrivent aujourd'hui
» le nom dans leurs fastes. J'entre autant
» que je le puis, Messieurs, dans vos

» vues patriotiques, & je présente à mes
» Concitoyens l'Eloge de Nicolas de
» Catinat, Maréchal de France, & Gé-
» néral des Armées de Louis XIV ».

L'Orateur établit ensuite la scène où va monter son Héros, & trace le tableau des beaux jours de la France au moment où Catinat fut appelé au commandement des Armées.

« La France était alors à cette époque
» également brillante & dangereuse, où
» le comble de la sagesse serait de tem-
» pérer sa propre force & de résister à sa
» fortune. Vingt ans d'un règne dont
» rien n'avait égalé l'éclat, élevaient
» Louis XIV à ce degré de pouvoir au-
» quel on n'ajoute pas sans en abuser.
» C'est dans ces momens, où la modéra-
» tion aurait peine à faire pardonner
» tant de supériorité, qu'on affectait cette
» hauteur inflexible, qui avertit les fai-
» bles de se réunir & d'environner la
» puissance. Ombre royale! ombre au-
» guste! ce n'est pas dans ce Lycée où
» tu as été invoquée tant de fois, que
» j'oserais t'adresser un reproche; c'est
» toi même au contraire que j'atteste ici,
» toi dont la voix doit se faire entendre
» & répéter un aveu qui honora tes der-

» niers momens en instruisant la posté-
» rité. Les leçons d'un grand Prince ap-
» partiennent à tous les siècles, & celles
» que tu as données en te condamnant
» toi même, sont bien loin d'être une
» injure à ta mémoire.

» Sans doute, Messieurs, quand Louis
» XIV, en mourant, se reprochait trop
» de penchant pour la guerre, ses regards
» se reportaient sur-tout vers le temps
» où nous nous arrêtons, vers les beaux
» jours qui suivirent la paix de Nimègue.
» En effet, que pouvait-il encore préten-
» dre & que manquait-il à sa gloire? La
» vieille renommée des armes Espagno-
» les s'était éclipsée devant celle de ses
» Généraux; le génie à peine naissant de
» la marine Française avait balancé dès
» ses premiers efforts, & enfin terrassé
» le génie de Ruyter. Il avait porté la
» foudre sur les rives d'Afrique. Alger
» & Tripoly fumaient encore, & le Cor-
» saire insolent s'était mis à genoux de-
» vant ses Vainqueurs, sur ces mêmes
» rochers où il avait coutume d'apporter
» des fers pour enchaîner ses esclaves. Les
» possessions de l'Autriche & de l'Espa-
» gne ajoutées à nos Provinces, éten-
» daient nos frontières en reculant celles

» de nos ennemis. L'aigle de l'Empire,
» ſi terrible ſous Charles-Quint, expiait
» ſes anciens ravages; il avait perdu la
» fierté de ſon vol, & n'étendait plus
» ſes ailes que pour fuir devant nos
» étendards. La France n'avait pas un
» ennemi qu'elle n'eût vaincu, pas un
» allié qu'elle n'eût ſervi, pas un rival
» qu'elle ne fît trembler. L'orgueil Caſ-
» tillan & la politique Romaine avaient
» fléchi ſous l'aſcendant de Louis XIV,
» & ce Monarque enfin avait paru à
» Nimègue comme le Dieu qui diſpenſe
» les deſtinées des Rois. Que manquait-
» il à tant d'avantages, que de préférer
» à l'ambition de les accroître le talent
» de les conſerver.

» Mais déjà ſe prépare dans Augsbourg
» cette ligue ſi laborieuſement tramée
» entre tant de Princes, & qui réunit
» tant d'intérêts différens dans le ſeul
» intérêt d'abaiſſer un Vainqueur. Là,
» ſe ſont raſſemblés tous les ennemis hu-
» miliés de ſa gloire, fatigués de ſon
» joug ou aſpirant à ſa dépouille; c'eſt-là
» qu'ils ſont venus tous mettre en com-
» mun leurs affronts & leurs vengeances;
» le Palatin racontant l'embrâſement de
» ſes villes; le Batave, l'inondation de

» ſes campagnes ; l'Empereur, réclamant
» Strasbourg & la Flandre ; l'Eſpagnol,
» revendiquant la Franche-Comté ; le
» Savoyard, mettant à prix ſon alliance,
» & marchandant quelques cantons d'Ita-
» lie ; l'Electeur de Brandebourg, irrité
» de ſes défaites, & dévouant au ſervice
» de la Maiſon d'Autriche une Puiſſance
» devenue depuis ſi formidable à cette
» même Maiſon, ſous le plus grand de
» ſes ſucceſſeurs. C'eſt dans Augsbourg
» qu'après avoir fermenté long-temps,
» s'embrâſent enfin, par leur mélange,
» tant de rivalités, de haines & de fu-
» reurs ; c'eſt de ce foyer que part l'in-
» cendie dont les flammes menacent
» d'envelopper la France. Une main in-
» fatigable en alluma les feux, & les
» nourrit ſans relâche. C'eſt celle de Naſ-
» ſau, ce dangereux ennemi, ce rival
» conſtant de Louis XIV, compté parmi
» les Guerriers célèbres, malgré ſes fré-
» quentes défaites, & parmi les grands
» Princes, malgré ſon uſurpation ; dont
» l'ambition ſourde & diſſimulée ſe ſer-
» vit avec tant d'art des alarmes qu'inſ-
» pirait l'ambition éclatante du Roi de
» France ; qui parut rechercher la gloire
» d'être le vengeur de l'Europe, comme

» Louis XIV celle d'en être l'arbitre ; & » qui, par l'activité de ses négociations » & de sa haine, fut peut être aussi fu- » neste à ce Monarque qu'Eugène & Mal- » boroug par leurs talens & leurs vic- » toires ».

Au moment de la bataille de Staffarde, l'Auteur met en contraste la peinture des guerres anciennes & celle de nos guerres modernes.

« Ce Général, qui montra le caractère » d'un sage à la tête des armées, qui » soumit tous les objets à ses études & » à ses réflexions, nous pardonnera sans » doute de suspendre un moment le récit » de ses triomphes, pour observer le » spectacle de nos guerres opposées à » celles de l'antiquité. Dans la manière » de s'armer & de combattre, dans l'at- » taque & la défense des places, dans la » discipline & dans la tactique, quels » changemens prodigieux a dû produire » la découverte des explosions du salpê- » tre, ce pas que l'homme semble avoir » fait vers le ciel pour en dérober le » tonnerre, & qui n'a fait que lui ouvrir » un chemin plus prompt vers la mort ! » Transportons sur nos champs de bataille » les Généraux de la Grèce & de Rome,

» qu'ils regardent nos Soldats, ces machines héroïques, dont on a exalté la tête & discipliné les bras, également admirables dans leurs mouvemens & dans leur immobilité; qu'ils les voyent au milieu du péril, du carnage & du fracas des foudres qui grondent & tombent, & frappent autour d'eux, exécuter des manœuvres dont la précision & la vîtesse seraient encore étonnantes même dans le calme de la sécurité; qu'ils les contemplent dans ces momens d'épreuve, si fréquens dans nos guerres, où le courage humain est poussé jusqu'à son dernier effort, celui d'attendre la mort sans la repousser, de la voir sans la fuir, de la recevoir sans se venger: & si la prééminence du génie militaire, contestée entre mon Héros & ceux des Anciens, reste encore indécise, au moins faudra-t-il avouer que dans nos guerres modernes l'homme y paraît plus grand; que la mort s'y présente sous des formes plus multipliées & plus terribles; qu'on y signale un héroïsme plus rare, une valeur plus réfléchie, plus sublime; qu'enfin l'on doit reconnaître dans nos siéges & dans nos batailles des chefs-d'œuvre d'une

» industrie meurtrière, où tous les arts
» réunis ont perfectionné l'art de dé-
» truire ».

Les suites de la bataille de Staffarde donnent lieu au Panégyriste de rappeler l'opposition qui régna souvent entre les vues de Louvois & celles de Catinat.

« La prise de Saluces, celle de Suze,
» place importante & la clef du Pié-
» mont, sont les fruits de cette journée,
» & assurent au Vainqueur ces solides
» avantages, sans lesquels une bataille
» gagnée n'est qu'un carnage inutile. Dé-
» jà le superbe & impatient Louvois se
» croit maître de Turin, & accuse la
» lenteur & la timidité de Catinat. L'un
» de son cabinet de Versailles, ne voyait
» que des triomphes, des conquêtes &
» des vengeances; il envoyait des ordres
» absolus, & semblait croire que ses or-
» dres devaient applanir les montagnes,
» ouvrir le passage des rivières, créer des
» communications & des magasins. L'au-
» tre, placé dans le centre des difficultés,
» les comparait à ses moyens, jugeait ce
» qu'on pouvait faire & ce qu'on devait
» craindre, calculait les hasards d'une
» entreprise & les suites d'un mauvais
» succès. Ici commença ce combat du

» Général & du Ministre, si souvent re-
» nouvelé; cette espèce de guerre, la
» plus pénible de toutes, parce que le
» génie, armé contre les lumières de
» l'ennemi, ne l'est pas contre les erreurs
» du pouvoir; parce que le plus grand
» effort de la raison qui juge, est de se
» soumettre à l'autorité qui se trompe;
» enfin, parce que s'il est pour un grand
» cœur une plaie douloureuse & cruelle,
» c'est sur-tout l'injustice du Maître qu'il
» sert, & le mal fait à la patrie qu'il
» défend. C'est dans cette lutte conti-
» nuelle, dont nul Général n'eut à souf-
» frir plus que Catinat, & dont nul ne
» se tira avec plus de gloire, c'est dans
» cette suite de contrariétés que son ame
» toute entière va se déployer à nos yeux.
» D'autres orages vont l'assiéger encore,
» d'autres épreuves lui sont réservées. La
» réputation de ses talens militaires est
» établie. A mesure que de nouveaux
» succès vont l'accroître, que de nouvel-
» les récompenses vont l'honorer; la ja-
» lousie, l'intrigue, la calomnie, l'injus-
» tice, tout ce cortége du mérite éclatant
» va s'attacher à ses pas. Il ne marchera
» plus que dans le sentier des contradic-
» tions, & c'est-là, Messieurs, que dans

» chaque moment de sa vie vont se dé-
» velopper les traits frappans de ce grand
» caractère annoncé à votre admiration.
» Dans un seul & même tableau vont se
» réunir & briller ensemble ses exploits
» guerriers & ses vertus patriotiques, qui
» ne peuvent pas être séparés. Avec les
» uns il combattra la Savoie, l'Espagne,
» l'Empire & Eugène; avec les autres,
» Louis XIV, Louvois, la Cour & l'en-
» vie ».

Feuquières haïssait Catinat, & cependant Catinat l'employait, parce qu'il lui connoissait du mérite.

« Catinat n'ignorait pas les sentimens
» de Feuquières à son égard. Ils étaient
» publics & prouvés. Cet Officier, jaloux
» du commandement, ne songeait qu'à
» perdre un Général qu'il desirait de rem-
» placer, ou qu'au moins il eût voulu
» conduire. Dans une correspondance se-
» crette avec le Ministre, il décriait les
» démarches prudentes de Catinat, &
» flattait les erreurs audacieuses de Lou-
» vois : enfin, il avait fait échouer une
» entreprise sur Veillane, par l'ambition
» coupable de ravir pour lui seul une
» gloire qu'il aurait pu partager. Ah!
» quand l'ambition n'est pas la plus noble
» des

» des passions, elle en devient la plus
» vile. Devoir, honneur, patrie, y au-
» rait-il donc de la gloire sans vous? Les
» verrons-nous subsister encore ces prin-
» cipes meurtriers, qui, plus d'une fois,
» de nos jours.... Je m'arrête. Les An-
» ciens défendaient de prononcer des pa-
» roles sinistres, dans des jours favora-
» bles; & sous un Monarque qui ne ché-
» rit & n'appelle que la vertu, qui osera
» compter sur les succès du vice & sur
» l'impunité du crime? »

Le jour de la faveur & des récompenses arrive enfin pour Catinat.

« Il reçoit ce sceptre des Guerriers,
» que la renommée lui donne depuis
» long-temps, & qu'il n'a brigué que
» par des victoires. Il apprend qu'en li-
» sant son nom parmi ceux des Maré-
» chaux de France, le Roi s'est écrié:
» *C'est bien la vertu couronnée.* Alors
» cette ame sortant pour la première
» fois de ce calme où elle avait coutu-
» me de se reposer, paraît transportée
» d'une joie pure & naïve, qu'elle a
» peine à contenir & qu'elle a besoin
» d'épancher. Elle s'y livre toute entière.
» Ce digne Citoyen qui a tout fait pour
» l'Etat & pour son Roi, reçoit enfin de
» l'un & de l'autre la plus brillante des

» récompenses, qu'il ne peut devoir qu'à
» ses services, puisqu'il ne la doit ni à
» la naissance ni au crédit. Il a une raison
» de plus de chérir la patrie & son Prin-
» ce, si pourtant il est possible d'ajouter
» aux sentimens qu'il a pour eux. *Je suis*
» *agité*, disait-il, *d'une joie que je ne con-*
» *noissais pas encore.* Ah! les Rois sont
» grands, puisqu'ils peuvent donner cette
» joie à la vertu! »

C'est en triomphant à la Marsaille que Catinat s'acquitte envers Louis XIV. Ici l'Orateur développe l'ame d'un Général pendant une bataille.

« Quel moment, Messieurs, qu'une ba-
» taille, pour un homme tel que Catinat,
» déjà familiarisé avec l'art de vaincre,
» & capable de la considérer en philo-
» sophe en même temps qu'il la dirigeoit
» en guerrier! Quel spectacle pour cette
» foule d'hommes rassemblés de toutes
» parts, qui tous semblent n'avoir d'autre
» ame que celle que leur donne leur Gé-
» néral; qui, agrandis les uns par les
» autres, élevés au-dessus d'eux-mêmes,
» vont exécuter des prodiges dont peut-
» être chacun d'eux, abandonné à ses
» propres forces, n'eût jamais conçu
» l'idée! Ah! la multitude est dans la

» main du grand homme; on n'en fait
» rien qu'en la transformant, pour ainsi
» dire, qu'en faisant passer en elle un
» instinct qui la domine, & qu'elle n'est
» pas maîtresse de repousser. Alors le
» péril, la mort, la crainte, les petits
» intérêts, les passions viles s'éloignent
» & disparaissent. Le cri de l'honneur,
» plus fort, plus imposant, plus retentis-
» sant que le bruit des instrumens mili-
» taires, & que le fracas des foudres
» fait naître dans tous les esprits un
» même enthousiasme; le Général le
» meut, le dirige, l'anime & ne le res-
» sent pas; seul, il n'en a pas besoin.
» La pensée du salut de tous le remplit
» sans l'agiter; elle occupe toutes les for-
» ces de sa raison recueillie. Tout ce qui
» se fait de grand lui appartient, & lui-
» même est au-dessus de cette grandeur.
» Son œil, toujours attaché sur la victoi-
» re, la suit dans tous les mouvemens
» qui semblent l'éloigner ou la rappro-
» cher; il la fixe, l'enchaîne enfin, &
» voyant alors tout le sang qu'elle a coû-
» té, il se détourne du carnage, & se
» console en regardant la patrie ».

L'Auteur place dans un même cadre les qualités morales de Catinat & ses

talens guerriers, parce qu'il déploya les uns & les autres sur le même théâtre, & qu'il porta dans la guerre les vertus de la paix.

« La paix est l'écueil le plus commun » pour les Généraux qui ne sont que » guerriers. Leur gloire semble alors » s'éloigner d'eux, comme si elle ne pou- » vait habiter qu'avec la discorde; & ils » sont condamnés à être inutiles aux » hommes, dès qu'il ne faut pas détruire. » De-là ces vœux homicides qu'on les » accuse quelquefois de former en secret, » pour que la patrie ait le malheur d'avoir » besoin de leurs talens. Ah! loin d'une » âme comme celle de Catinat ces vœux » abominables, que d'ailleurs il n'eut » jamais intérêt de former! Il avait porté » dans la guerre toutes les vertus de la » paix, sur-tout ce respect pour l'huma- » nité dont il donna tant de preuves, & » qui n'est guère le caractère dominant » d'une époque de puissance & de gran- » deur. Alors tout ce qui subjugue les » hommes par l'admiration, est porté à » les tyranniser par la force. Les intérêts » de l'espèce humaine disparaissent de- » vant la gloire de ses maîtres, & la rai- » son se tait devant la renommée. Mais

» Catinat, que rien ne pouvait enivrer
» ni éblouir, portait dans son cœur ces
» principes d'ordre, d'équité, de bien-
» veillance universelle, trop oubliés
» dans son siècle, & plus développés,
» plus sentis dans le nôtre. Il en avait
» donné des exemples éclatans dans les
» premiers commandemens qui lui fu-
» rent confiés avant celui d'Italie. Si l'on
» conserve le souvenir des bienfaits au-
» tant que celui des fléaux, les Peuples de
» Juliers & de Limbourg doivent bénir
» la mémoire de Catinat, comme ceux
» du Palatinat & de Hollande doivent
» frémir à la seule idée de l'invasion des
» armes Françaises. Louvois, toujours
» implacable & sanguinaire, l'avait char-
» gé de mettre à contribution la Pro-
» vince de Juliers, & de brûler tout le
» pays. Catinat exigea, quoiqu'à regret,
» les contributions, droit que semble au-
» toriser la guerre, qui par-tout met la
» dépouille du plus faible dans les mains
» du plus fort : mais d'ailleurs il se crut,
» comme Général, en droit de juger
» mieux que le Ministre si l'incendie & la
» dévastation étaient nécessaires ou inuti-
» les; il osa désobéir à Louvois, pour obéir à
» l'humanité. Les Nations applaudirent à

» cette conduite courageuse. Les Auteurs » de ces papiers politiques, dont la Hollande inondait l'Europe, & qui n'étaient » le plus souvent que des satires de la » France, rendirent au Général ce témoignage, que *si c'eût été tout autre que* » *lui, tout le Pays aurait été brûlé*, paro» les qui semblaient rappeler combien il » était beau que Catinat, au commence» ment de sa carrière, osât ce qu'au mi» lieu de sa fortune & de sa gloire, n'avait » pas osé Turenne. On peut excuser Tu» renne, puisqu'il obéissait : mais il faut » admirer Catinat qui n'a pas obéi ».

La plus belle époque de la vie de Catinat, celle où il parut le plus grand, c'est lorsqu'on lui ôta le commandement des armées, & qu'il consentit à servir en Italie sous le Duc de Villeroy, qui venait le remplacer.

« Le sentiment de l'équité, l'enthou» siasme de la gloire nous rangent volon» tiers au parti du grand homme oppri» mé; son injure qu'il dédaigne devient » la nôtre; nos regrets le vengent, quand il » se tait; sa disgrâce le relève à nos yeux, » quand on veut l'abaisser. Que Catinat, » sans se plaindre de ses ennemis, sans mur» murer contre son Maître, laissant con-

« mander Villeroy, eût repris tranquil-
» lement le chemin de sa retraite, notre
» admiration & nos hommages l'y sui-
» vraient encore, comme les applaudis-
» semens des Romains suivaient Scipion
» montant au Capitole : mais ce triom-
» phe vulgaire n'est pas celui de Catinat.
» L'amour de son pays & du devoir lui
» inspirent une autre grandeur que celle
» qui se borne à pardonner à la patrie ;
» il veut la servir au moment où elle
» l'outrage, & la servir sous le Chef
» qu'elle lui préfère. Il ne connaît ni les
» prétentions du grade, ni même la fierté
» légitime du talent. Créqui, Maréchal
» de France, avait refusé de marcher
» sous un autre Maréchal, & ce Maréchal
» était Turenne ; ici c'est Catinat dépossédé
» par Villeroy & qui marche sous ses
» ordres. Il borne désormais tous ses
» travaux, tous ses efforts à seconder le
» Général qui le remplace ; & cet emploi
» secondaire est, aux yeux de la raison,
» plus glorieux pour lui que tous les
» commandemens. *Les méchans seraient*
» *outrés*, écrivait-il, *s'ils savaient jus-*
» *qu'où va mon intérieur sur ce sujet.* Et
» comment les méchans l'auraient-ils pû
» savoir ? Comment auraient-ils pu croi-
» re à une vertu, faite pour étonner

» mir, peut être, si je sonde les plis de
» votre cœur : mais qui de vous oserait
» assurer qu'à la vue de cette défaite qui
» le venge, à la vue de ce sang qui crie
» contre l'imprudence, on ne lui surpren-
» drait pas la joie secrette d'un triom-
» phe ? Ouvre-toi maintenant, cœur ma-
» gnanime, toi qui n'as pas de regards à
» craindre, & qui n'as que des exemples
» à donner ; ouvre-toi devant tes Conci-
» toyens, devant les générations futures ;
» ne cache rien à nos yeux : & que ver-
» rons-nous en toi, qu'une douleur au-
» guste & les blessures de la patrie ? »

L'Auteur passe aux détails de la vie privée de son Héros, & rapporte une anecdote qui peint toute la simplicité du caractère & des mœurs de Catinat.

« L'enclos des Chartreux, qui n'était
» pas éloigné de sa demeure, était la
» promenade qu'il préférait d'ordinaire :
» tout ce qui inspirait le calme & le
» recueillement semblait lui plaire &
» l'appeler ; & pour un homme qui avait
» tout fait & tout vu, des hommes qui
» ont renoncé à tout ne pouvaient pas
» être un spectacle indifférent. On fut
» surpris un jour de le voir dans cet
» enclos, comme autrefois le Sage de

» Phrygie, jouer avec des enfans : mais
» n'est-ce pas ce que fait tous les jours
» le Philosophe, quand il rit avec les pas-
» sions des hommes? La demeure royale
» de ces guerriers qui ont donné leurs
» jours à la patrie, & dont elle nourrit
» la vieillesse, ce Prytanée militaire,
» était aussi l'objet de ses fréquentes vi-
» sites. Un enfant (c'était le fils de son
» homme d'affaire) qui l'avait entendu
» parler avec éloge de ce vénérable édi-
» fice, vint un jour, avec l'empresse-
» ment naïf de son âge, prier le Maré-
» chal de Catinat de le mener à l'Hôtel
» des Invalides; il y consent, prend
» l'enfant par la main, le mène avec
» lui, arrive aux portes. A la vue du
» Maréchal, la garde se range sous les
» armes, les tambours se font entendre,
» les cours se remplissent, on répète de
» tout côté : *Voilà le père la Pensée.* Ce
» mouvement, ce bruit, causent à l'en-
» fant quelque frayeur. Catinat le ras-
» sure : *Ce sont*, dit il, *des marques de*
» *l'amitié qu'ont pour moi ces hommes*
» *respectables.* Il le conduit par-tout, lui
» fait tout voir. L'heure du repas sonne,
» il entre dans la salle où les Soldats
» s'assemblent; & avec cette noble sim-

» plicité, cette franchiſe des mœurs guer-
» rières, qui rapprochent ceux que le
» même courage & les mêmes périls ont
» rendus égaux : *A la ſanté*, dit-il, *de*
» *mes anciens Camarades*. Il boit, & fait
» boire l'enfant avec lui ; les Soldats,
» debout & découverts, répondent par
» des acclamations qui le ſuivent juſ-
» qu'aux portes : & il ſort, emportant
» dans ſon cœur la douce émotion de
» cette ſcène trop au-deſſus de l'ame d'un
» enfant, mais dont le récit, conſervé
» dans les Mémoires de ſa vie, a pour
» nous encore aujourd'hui, quelque cho-
» ſe d'attendriſſant & d'auguſte ».

La péroraiſon eſt un des morceaux du Diſcours qui ont excité le plus d'acclamations.

« Pourrions-nous ne pas nous arrêter
» en finiſſant, ſur une leçon frappante,
» qui, comme un trait de lumière, perce
» & jaillit de tous côtés, dans le récit
» des actions de Catinat? C'eſt que les
» plus heureux préſens que le ciel puiſſe
» faire aux Empires, ne ſont pas les gé-
» nies brillans & les ames naturellement
» prédominantes ; ce ſont les eſprits
» juſtes & les cœurs vertueux. Il n'y a
» peut-être point de vérité plus com-

» mune en morale, il n'y en a point de
» plus rarement sentie. Avouons-le, rien
» ne subjugue les hommes plus aisément
» que la grandeur; elle leur plaît, même
» en les accablant; elle s'empare d'eux
» par ce qu'ils ont de plus faible, je
» veux dire par l'imagination : de-là ces
» louanges prodiguées dans tous les siècles
» à ces grands talens, qui n'ont été que
» de grands fléaux. Il semble qu'en même
» temps qu'ils nous abattent par le sen-
» timent de notre infériorité, ils relè-
» vent notre orgueil en ajoutant à l'idée
» de notre espèce. Entraînés par l'admi-
» ration, nous leur pardonnons ce que
» nous coûte leur fatale supériorité. Quoi
» donc! ne sentirons-nous jamais notre
» grandeur qu'en raison de notre fai-
» blesse? L'humanité aveugle & ram-
» pante ne se prosternera-t-elle que de-
» vant ceux qui la foulent aux pieds?
» Voulez-vous comprendre combien le
» génie armé par les passions & conduit
» par les erreurs, est petit devant la
» vertu? Comparez Catinat, que les du-
» retés de Louvois ne peuvent rebuter
» du service de la patrie, qui continue
» à la défendre sous les ordres de Ville-
» roy; comparez-le à Condé, que son

» mépris pour Mazarin envoie chez les
» Espagnols; à Turenne, que sa passion
» pour une femme qui le trompe, pré-
» cipite dans la guerre civile : jugez alors
» entre l'homme qui n'a que le senti-
» ment de ses droits & de sa force, &
» celui qui n'a d'autre idée que celle de
» son devoir; entre celui qui se croit
» au-dessus d'une faute & celui qui ne
» s'en permet aucune. Voyez d'un côté
» combien de jours perdus pour l'État,
» combien même employés contre lui;
» voyez de l'autre une vie entière, dont
» chaque instant a été pour la Patrie un
» bienfait ou un sacrifice. Dites alors,
» dites : ce que Dieu a donné à l'homme
» de plus sublime, c'est la raison; &
» la vertu qui n'est que la raison agis-
» sante. Raison, vertu, noms sacrés,
» trop long-temps effacés par les noms
» éblouissans de grandeur & de génie!
» trop long-temps l'art de la parole,
» l'art des vers ont été prostitués à l'éloge
» des crimes éclatans. L'imagination des
» Ecrivains a séduit la nôtre, & la scien-
» ce d'émouvoir les hommes a précédé
» celle de les éclairer. Ah! du moins,
» aujourd'hui que l'examen de leur droits
» naturels & de leurs vrais intérêts est

» devenu la première & la plus impor» tante des études, qu'il ne soit plus » permis de les tromper sur les objets de » leur admiration. Que l'éloquence, faite » pour instruire les Peuples, ne célèbre » plus que ceux qui les ont aimés; qu'elle » leur apprenne à n'être plus éblouis par » ceux qui les écrasent; qu'elle leur en» seigne que le bien qu'on fait en silence » est plus rare & plus difficile que le » mal qu'on fait avec éclat. Quand les » tourbillons passent en ravageant, quand » les secousses intérieures de la terre ou» vrent ses entrailles sous les pieds de » ceux qui l'habitent, & roulent les mers » soulevées sur les Villes & les Royau» mes, la nature imposante dans ses me» naces, frappe d'une admiration mêlée » d'horreur le vulgaire épouvanté; le » Sauvage croit à ses Dieux infernaux & » adore le Génie du mal; l'homme éclairé » lui-même ne sait, dans son trouble, si » la nature n'est pas livrée à un pouvoir » destructeur, armé contre la puissance » qui produit & qui conserve: mais » quand le Sage contemple l'ordre & le » mouvement de l'Univers, quand il » voit ce faible globe emporté dans l'es» pace infini, retrouver, à l'instant mar-

» qué, l'astre qui lui rend la lumière &
» la fécondité, alors le Sage admire; il
» reconnoît l'intelligence, & prononce le
» nom de Dieu au fond de son ame &
» sous le regard d'un Juge, & marche,
» tranquille & rassuré, dans la carrière de
» la vie ».

Eloge du Maréchal de Catinat; in-8°. A Paris, chez Couturier père, aux Galeries du Louvre. Prix 1 liv. 4 s.

. . . *Fuit animus illi*
Rerumque prudens & secundis
Temporibus dubiisque rectus.

Hor. Liv. IV. Ode VIII.

Cet Eloge de Catinat est également un hommage rendu à sa mémoire & une leçon de sagesse, de modération, de patriotisme. C'est aussi sous ce double point de vue de reconnoissance & d'utilité que l'on doit envisager les éloges proposés pour les prix Académiques; & afin que les Orateurs puissent mieux remplir ces différens objets, nos Académies ont attention de ne demander des éloges que pour les Personnages illustres, qui ont joint aux talens qui rendent les hommes

célèbres, les vertus qui font les grands hommes.

Qu'Alexandre, dit dans son exorde l'Auteur de l'Eloge de Catinat, ait été pleuré dans son camp; que des Guerriers célèbrent encore aujourd'hui la mémoire de l'incendiaire de Persepolis & du meurtrier de Clitus : il leur est permis d'honorer un homme qui a illustré leur art, & d'encenser ses exploits, sans réfléchir qu'il les a ternis par des vices. Mais quand une assemblée composée de Citoyens de tous les ordres; quand un corps qui représente tous les Gens de Lettres de la Nation; quand l'Académie enfin décerne, au nom de la postérité, le prix de l'éloquence à qui louera le plus dignement un grand Capitaine : il faut que le Héros qu'elle désigne ait joint les vertus de l'homme aux talens du guerrier; il faut que, des contrées où il a porté ses armes, des tombeaux de ses contemporains, du milieu des générations vivantes, toutes les voix s'écrient : « Bienfaiteurs de l'humanité ! nous vous » rendons graces. L'homme auquel vous » élevez un monument ne répandit point » le sang sans nécessité. La guerre fit sa » grandeur, & il aima la paix. Il fut

» juste, compatissant, éclairé; il eut des
» amis. Aucun de ses semblables n'a
» gémi sous le poids de sa gloire ».

L'Orateur examine d'abord ce qui favorisa Catinat ou ce qu'il eut à combattre pour devenir ce qu'il fut. « Il est sans
» doute indifférent pour le bonheur réel
» d'apporter au monde un nom illustre.
» Il est souvent un fardeau : il accuse
» presque toujours ceux qui le portent.
» Il y a même des carrières où il ne peut
» être d'aucun secours; telles sont celles
» des sciences & des arts. Là, si j'ose
» m'exprimer ainsi, l'homme est jeté nud
» par la nature, & ce sont les talens qui
» lui marquent sa place. Mais dans celle
» des armes, que cet avantage est im-
» mense! on est porté du premier pas
» où le commun des hommes n'arrive
» qu'en se traînant avec effort. On est
» placé de bonne heure dans de grandes
» occasions, & les forces manquent aux
» autres hommes, quand ils atteignent
» les occasions où leurs talens auroient
» pu se déployer. Cet avantage, dont
» ceux auxquels le hasard en a fait pré-
» sent, tirent plus souvent vanité qu'ils
» n'en recueillent de fruit, manquoit à
» Catinat. Il étoit d'une de ces familles

» anoblies, & placées dans un état ho-
» norable, qui attendent que quelques
» générations les ayent éloignées de leur
» origine, ou qu'un homme s'élève au mi-
» lieu d'elles pour les illustrer. Ce n'étoit
» point alors l'usage d'usurper un titre
» pour décorer un nom obscur. On se con-
» tentoit de s'appeler comme ses pères,
» & on tâchoit de mériter un sort plus
» distingué, pour le laisser à ses enfans ».
Catinat ne déshonora donc point le commencement de sa vie par un mensonge. Il avoit d'abord embrassé la profession d'Avocat; mais la perte d'une cause qu'il croyoit juste, lui serra le cœur de tristesse, & il sortit du barreau pour n'y rentrer jamais. Il avoit vingt-trois ans lorsqu'il se livra à la profession des armes. C'eût été trop tard pour un homme ordinaire; ce fut pour lui un motif d'émulation de plus, & peut-être le principe de ses succès. Les ames fortes s'irritent des obstacles.
« Catinat, ajoute l'Orateur, joignoit à
» cette qualité, la première de toutes, une
» tête froide: aussi montra-t-il, dès la
» première occasion cette valeur sans faste,
» ce courage moral qui, laissant aux sens
» le libre exercice de leurs facultés, doit
» être l'apanage du Général; comme il

» faudroit peut-être que le courage du
» tempérament qui entraîne l'homme
» malgré lui, exalte sa tête, la trouble
» quelquefois, & s'emporte au-delà du
» but, fût le partage du soldat ».

Catinat obtint d'abord une Sous-Lieutenance, & la guerre qui survint le mit bientôt en état de développer ses talens. L'Orateur nous présente son Héros dans tous les différens grades par lesquels il s'éleva à celui de Maréchal de France. Louis XIV en lisant dans son cabinet la promotion des Maréchaux de France qu'il venoit de faire, s'étoit écrié au nom de Catinat : *C'est bien la vertu couronnée*. La nouvelle de cette promotion arriva à Catinat au milieu des préparatifs qu'il faisoit pour l'ouverture de la campagne de 1693 ; il la reçut avec transport : *Je suis dans une joie que je n'avois point connue encore*, disoit-il à ceux qui le félicitoient : « Aveu, suivant la réflexion de
» l'Orateur, qui prouvoit à la fois sa
» franchise & sa modestie; aveu plus
» noble que cette fausse philosophie qui
» reçoit, avec une indifférence affectée
» des honneurs qu'elle dévore en secret.
» Le Sage ne les méprise pas, quand ils
» sont le prix des services & le gage de

» la considération publique; à ce titre il » les desire, il les recherche même. Mais » la fortune trompe-t-elle ses travaux, » place-t-elle ses faveurs hors du chemin » de la vertu; il y renonce sans les re- » gretter & sans feindre de les haïr ».

Cet homme illustre, simple Officier, s'étoit rendu l'ami de tous les Généraux. Il devoit sans doute être bien agréable pour eux d'employer un homme qui avoit de grands talens, & qui s'oublioit toujours quand il s'agissoit de son intérêt ou de sa gloire. Il plaisoit de même à ses inférieurs, à ses égaux. Quel étoit cet attrait qui agissoit ainsi sur tout ce qui l'environnoit? sa simplicité : elle le rapprochoit de tous les hommes; elle assoupissoit l'envie & consoloit la médiocrité. L'Auteur de l'Eloge rapporte un trait qui caractérise bien cette simplicité. Lors de la journée de Staffarde en 1690, où il avoit forcé la victoire de se déclarer en sa faveur, un cheval fut tué sous lui, & lui-même avoit reçu une contusion au bras & plusieurs balles dans ses habits, Il n'en parloit pas dans sa relation à la Cour; il y faisoit mention de tout le monde, excepté de lui. Il y louoit Feuquières qu'il savoit être son ennemi,

mais qui s'étoit conduit avec distinction à la tête de l'infanterie. Quand sa relation fut publiée à Paris, on demandoit, après en avoir écouté la lecture : *M. de Catinat étoit-il à cette bataille ?* Son premier soin, après l'action, fut d'aller visiter les blessés & remercier les troupes des services qu'elles avoient rendus. Les Régimens sortoient de leurs tentes & l'entouroient d'abord avec de grands cris, pour témoigner leur joie, & ensuite avec un profond silence, pour recueillir ses paroles. Quand il arriva au Régiment de Grancey, qui avoit le plus contribué au gain de la bataille, il descendit de cheval ; il embrassa le Colonel. Les Soldats de ce Régiment jouoient aux quilles à la tête de leur camp ; ils quittent leur jeu, ils courent à lui : Catinat leur dit avec bonté de le reprendre. Un d'eux, avec cette gaieté, cette aimable liberté que le soldat françois n'a qu'avec les Généraux qu'il estime, lui propose d'être de la partie : Catinat l'accepte & se met à jouer avec eux. Un Officier Général qui étoit présent, ne revenoit point d'étonnement de voir un Général d'armée jouant aux quilles après une bataille gagnée. *Cela seroit surprenant*, lui dit Catinat, *si je l'avois perdue.*

Qui connut mieux que ce Général le puiſſant reſſort des harangues? Nous n'entendons point parler ici de ces diſcours étudiés que les troupes ſous les armes ne peuvent avoir la patience d'entendre: mais de ces paroles ſimples & ſublimes qui font paſſer dans l'ame du ſubalterne tous les ſentimens dont le Général eſt animé. Lors de l'affaire de Chiari en 1701, où commandoit le Maréchal de Villeroy, Catinat avoit reçu des ordres pour l'attaque. Il n'étoit point d'avis de cette entrepriſe, qui étoit téméraire: mais il falloit obéir. Il ſe met à la tête des troupes. Etonnées d'une réſiſtance inattendue, les troupes chancèlent & fuient. Catinat les rallie, les ramene au combat. Après une charge infructueuſe, il les rallioit encore. Un Officier lui dit: *Où voulez vous que nous allions? à la mort?* = *La mort eſt devant nous*, répond Catinat, *mais la honte eſt derrière.*

Les moindres détails de la vie de Catinat ſont ici rendus avec ſenſibilité, & ce Héros, à la tête des armées ou ſimple Citoyen, intéreſſe également le Lecteur. « Les plus habiles Généraux per» dent ſouvent pendant la paix la conſi-

» dération qu'ils ont acquise à la guerre.
» Comme ils rentrent alors dans la
» classe des autres hommes, on les voit
» sous de nouveaux rapports; on exige
» d'eux des qualités étrangères à celles
» qui ont fait leur gloire; on les exige
» par prévention ou par malignité, en
» proportion de l'éclat que leurs actions
» ont répandu; & si ces qualités leur
» manquent, on oublie bientôt des ta-
» lens dont l'utilité n'est pas présente,
» pour ne s'occuper que de leurs défauts.
» Catinat, rentré dans l'inaction par
» la paix de Riswick, soutint parfaite-
» ment cette épreuve. Il avoit toutes les
» qualités qui peuvent faire estimer un
» homme dans la vie privée. Il auroit
» pu paroître dans le monde avec la mê-
» me distinction qu'à la tête des armées;
» mais sa sagesse le portoit à vivre dans
» la retraite. L'écueil ordinaire des Gé-
» néraux, ce qui les dégrade presque tou-
» jours à la paix; c'est de ne pouvoir
» supporter l'inaction à laquelle ils sont
» réduits & la perte de l'appareil qui les
» environnoit; c'est de chercher à rem-
» placer, par le crédit que donne la
» faveur, l'influence que leur donnoit
» leur place; c'est de rentrer bassement
» dans

» dans la foule des Courtisans, maligne-
» ment occupés de se remettre à leur
» hauteur ou de prendre le pas sur eux.
» Catinat se conduisit bien différemment.
» Il se retira dans sa Terre de St Gratien,
» auprès de Paris ; il s'y occupa de réta-
» blir ses affaires, que son désintéresse-
» ment avoit dérangées. Il alloit rare-
» ment à la Cour ; il ne voyoit presque
» jamais les Ministres. Louis XIV lui de-
» mandoit un jour pourquoi il ne venoit
» pas aux voyages de Marly : *Sire*, ré-
» pondit Catinat, *la Cour y est déjà très-*
» *nombreuse*, *& Votre Majesté n'a pas be-*
» *soin de voir ses fidèles Serviteurs pour*
» *se ressouvenir d'eux*. Quand on compare
» cette réponse à celle que Vardes, rap-
» pelé après vingt ans d'exil, faisoit à
» Louis XIV, qui le plaisantoit de ce
» qu'il paroissoit à la Cour avec des ha-
» bits qui n'étoient plus à la mode : *Sire*,
» *lorsqu'on est tombé dans la disgrâce de*
» *Votre Majesté*, *on devient non seulement*
» *malheureux*, *mais même ridicule* ; quand
» on pense aux basses adulations de la
» Feuillade & des autres Courtisans de
» ce temps : on voit que l'ame de Cati-
» nat étoit au-dessus de son siècle. Son
» esprit, au milieu de la paix, ne perdoit

» cependant point de vue l'étude de la
» guerre ; il composoit des Mémoires
» sur les campagnes qu'il avoit faites ; il
» écrivoit sur la discipline des armées,
» sur les hôpitaux, sur la nécessité & les
» moyens d'exercer les troupes. L'admi-
» nistration publique étoit aussi l'objet
» de ses travaux. Il étoit l'ami de Vau-
» ban. Une partie des idées de ce dernier
» sur la nature & la perception d'impôt,
» appartient à Catinat. On est parvenu
» de nos jours à jeter une sorte de ridi-
» cule sur ceux qui étudient les matières
» d'administration ; comme s'il ne suffi-
» soit pas déjà, pour dégoûter de cette
» science, de réfléchir que les Gouver-
» nemens n'ont presque jamais employé
» ceux qui l'ont le plus approfondie.
» Citoyens qui consacrez vos veilles à
» cette étude respectable, songez que
» Catinat & Vauban s'en occupoient
» comme vous ; ils passoient des heures
» entières dans ces entretiens intéressans ;
» Fénélon venoit s'y joindre. Après que
» ces ames sublimes s'étoient affligées
» sur le tableau des calamités humaines,
» la douce chimère du bonheur public,
» reproduit par leurs spéculations, venoit
» errer devant leurs yeux ».

Catinat fut un Sage. C'est, de l'aveu de l'Auteur de son Éloge, le trait distinctif de son caractère. Il le fut, malgré tout ce qui corrompt ou qui égare ordinairement le cœur humain, malgré le bonheur & la gloire, malgré l'envie & la disgrâce. Il le fut dans le tumulte des affaires & dans l'uniformité du repos.

La peinture des vertus militaires de Catinat intéresse particulièrement dans ce Discours. L'Orateur, vivement épris de ces vertus, s'est quelquefois laissé aller à ce noble enthousiasme qu'elles inspirent. Son éloquence n'est par conséquent ni ambitieuse, ni recherchée; mais elle est vraie, animée, persuasive. Ses réflexions sont puisées dans un sentiment profond du sujet; & s'il s'est permis quelques digressions, ce sont les épanchemens d'un cœur vertueux & trop plein de vœux utiles au bonheur de la société, pour ne pas chercher à les répandre au dehors.

Eloge de Nicolas de Catinat, Maréchal de France; par M. l'Abbé d'Espagnac: in-8°. A Paris, chez Demonville, rue St Séverin, aux Armes de Dombes. Prix 1 liv. 4 s.

. . . *Quo non justior alter*
. . . *Nec bello major & armis.*

ENEID.

Le Secrétaire de l'Académie Françoise en citant le Discours précédent qui a obtenu le premier *accessit*, & dont nous venons de donner une notice, a déclaré que l'Académie avoit trouvé de si grandes beautés dans cet Ouvrage, qu'elle regrettoit de n'avoir qu'un prix à donner. Le second *accessit* a été accordé au Discours de M. l'Abbé d'Espagnac, qui nous a présenté dans un style assez rapide les principaux faits de la vie de Catinat. Mais la marche de ce Discours est peut-être un peu trop uniforme, & l'Orateur n'a pas toujours assez fait valoir les traits qui caractérisent son Héros. Ce Discours néanmoins annonce beaucoup de talens, & l'Auteur mérite d'autant plus d'encouragement, qu'il n'est âgé que de 22 ans. Il a accompagné cet Eloge de Catinat de notes instructives & qui répandent un nouveau degré d'intérêt sur les faits qui y sont rapportés. Le mot d'Eugène, rapporté dans la dernière note, semble assigner à Catinat la place qu'il doit occuper

parmi les Généraux qui commandoient avec lui nos armées. La Cour, au commencement d'une campagne, étoit indécise sur le choix de ses Généraux, & balançoit entre Catinat, Vendôme & Villeroy. On en parloit dans le Conseil de l'Empereur. « Si c'est Villeroy qui » commande, dit Eugène, je le battrai; » si c'est Vendôme, nous nous battrons; » si c'est Catinat, je serai battu ».

Eloge du Maréchal de Catinat; dédié à lui-même. Discours qui n'a point concouru pour le prix de l'Académie Françoise : in-8°. A Paris, chez Quillau, au Magasin Littéraire, rue Christine; & chez Ruault, rue de la Harpe.

Catinat réunit, par un rare assemblage,
Les talens du Guerrier & les vertus d'un Sage.

VOLT. Henr.

L'Auteur, dans une Epître dédicatoire adressée à Catinat, lui dit : j'aurois desiré » que ton Eloge eût été fait par La Fon- » taine; car tu me parois avoir eu tant » d'analogie avec lui, par ton caractère » de simplicité intéressante, que je serois » tenté de t'appeler le *La Fontaine des*

» *Guerriers* ». L'Auteur ajoute dans sa Préface qu'inspiré par son sujet, il a pris un style analogue à l'homme simple & honnête qu'il a voulu louer. Mais cette simplicité n'exclut pas une certaine élévation dans les idées; & certainement La Fontaine, que l'Auteur invoque, n'auroit pas dit, en commençant cet Eloge: « Faisons passer en revue, com» me dans un tableau mouvant, les prin» cipales actions de Catinat ».

L'Auteur de cet Eloge est le même qui nous a donné un écrit sur le Salon, intitulé : *Coup-d'œil par un Aveugle.*

Œuvres choisies de Dom François de Quevedo, traduites de l'Espagnol; en trois Parties, contenant le Fin-Matois, les lettres du Chevalier de l'Epargne, la lettre sur les qualités d'un mariage.

Castigat ridendo mores.

Trois Parties in-12 brochées; prix, 4 liv. 4 sols. A Paris, chez Lejay, Libraire, rue Saint-Jacques, au dessus de celle des Mathurins; & Merigot le jeune, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

Dom François Quevedo-Villegas, Che-

valier de l'Ordre de Saint Jacques, né, en 1590, à Vellanueva-del-Infantado, & mort dans cette même Ville en 1647, passa les premières années de sa jeunesse au service des Grands qui gouvernoient la Monarchie du Roi d'Espagne en Italie. Quevedo se signala dans différentes occasions difficiles, & courut risque plus d'une fois de perdre la vie. Il quitta de bonne heure la profession périlleuse des armes, pour cultiver la Poésie qui a aussi ses dangers. Quevedo ayant parlé dans ses vers avec un peu trop de liberté de l'administration du Comte, Duc d'Olivarès, eut à souffrir, pendant plusieurs années, l'exil & la prison. Il ne fut mis en liberté qu'après la disgrâce de ce Ministre. Quevedo, d'une humeur enjouée & satirique, trouva mieux son compte à écrire des satires en prose qui n'attaquoient que les vices généraux de la société. Son Fin-Matois ou son histoire du grand Tacano (grand taquin) connu sous le nom de l'aventurier Buscon, est une peinture vive, enjouée & satirique des hypocrites, des escrocs & des libertins. Tout ici est en action ; le pinceau du Peintre est ferme, mais son coloris n'est ni agréable, ni délicat. Quevedo se permet d'ailleurs des

plaisanteries triviales & des détails bas, qui ne peuvent plaire tout au plus qu'à des gens de l'espèce du Héros de ce Roman, fils d'un barbier de village. Le traducteur, dans la vue de faire mieux connoître l'écrivain original, a conservé le tour des phrases Espagnoles & n'a rien retranché des façons de parler proverbiales que Quevedo a employées dans son Roman. Mais le traducteur a soin de les expliquer, ainsi que plusieurs usages Espagnols, par des notes historiques ou critiques ; & ce n'est point la partie la moins intéressante de l'ouvrage pour le lecteur François curieux de connoître les mœurs, le caractère & la tournure d'esprit du petit peuple en Espagne.

Le Fin Matois est suivi des lettres du Chevalier de l'Epargne, où se trouvent plusieurs conseils salutaires pour garder sa bourse, & ne donner que des paroles. Le même caractère de plaisanterie qui règne dans le Roman, se trouve dans ces lettres.

Le volume renferme aussi une lettre sur les qualités que l'Auteur exige dans la femme qu'il veut épouser. Quevedo est du sentiment de ceux qui pensent qu'il faut desirer en tout la médiocrité, sans

en excepter la beauté même. « Je veux, » dit-il, une femme qui ne soit ni belle, » ni laide : un air agréable rassure con- » tre ces deux extrêmes ; c'est un milieu » qui fait briller ses grâces & rend ses » attraits plus piquans. Si elle est laide, » elle sert moins de compagne qu'elle ne » fait peur. Est-elle belle ? elle donne plus » d'inquiétude que de plaisir. Si elle de- » voit être cependant l'un ou l'autre, je » préférerois la beauté, parce qu'il vaut » mieux avoir de l'inquiétude que du » dégoût, & être obligé de garder une » femme que de la fuir ».

ECRITS SUR LE SALON.

Coup-d'œil sur le Salon de 1775, *par un aveugle.*

. . . *Et nos fas extera quærere regna.*

Virg. Eneid. L. 4.

Brochure in-12 de 26 pages. A Paris, chez Quillau l'aîné, rue Christine ; & Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Observations sur les Ouvrages exposés au Salon du Louvre, ou Lettre à M. le

Comte de ***, brochure in 12 de 59 pages. A Paris, de l'Imprimerie de Didot, rue Pavée.

La Lanterne Magique aux Champs Élisées; ou Entretien des grands Peintres sur le Salon de 1775, in-8°. de 40 pages.

L'aveugle qui donne ici son coup-d'œil sur des peintures, dit qu'il a un ami sourd qui est grand amateur de musique. L'Auteur, par cette plaisanterie, veut nous faire entendre que l'on rencontre des gens qui décident sur des choses qu'ils n'ont jamais étudiées. Mais ce ridicule est si commun, qu'on n'avoit pas besoin de ce nouvel écrit pour le remarquer.

Le second écrit, qui a pour titre *Observations*, &c. a dû intéresser les Artistes & les Amateurs qui ont cherché à se rendre compte des tableaux qu'ils ont vus au Salon. Les remarques de l'Observateur sont judicieuses, raisonnées & présentées avec les ménagemens que l'on doit toujours avoir pour des Artistes estimables.

La Lanterne Magique est une espèce de facétie où Mercure joue le principal

rôle. Il arrive dans les Champs Élisées, porté sur un nuage & conduisant avec lui un savoyard qui tient une lanterne magique. Les ombres des Peintres, qui se trouvent dans les Champs Élisées, demandent à Mercure ce qu'il veut faire de cette lanterne magique. « Un moment, leur dit-il, » j'ai, comme vous savez, à la prière de » Pluton, monté là haut. Je me suis » rendu à Paris; j'ai pénétré dans le Salon » au milieu d'une foule de peuple : là, » j'ai donné un coup-d'œil rapide sur » chaque tableau : ma foi, j'y ai trouvé » presque tout, si loin des règles de votre » art, si baroque, si inexplicable, qu'embarrassé sur les termes dont je me servirois pour vous en donner une juste » idée, j'ai, comme un éclair, volé chez » le premier vitrier, un panier de verres » que j'ai trouvé à la porte. En moins » d'une demi-heure, je vous ai copié, sans » qu'il y manquât un trait, ce qui m'a paru » de plus considérable au Salon. De-là, » j'ai pris, devant le Palais Royal, le drôle » que vous voyez avec sa lanterne magique; & l'ayant fourré avec moi dans un » gros nuage bien noir : fouette cocher! » Borée & Aquilon m'ont amené ici » comme une tempête. Allons, Messieurs,

» placez vous, nous allons commencer.
» Mon drôle a sa leçon toute faite ». Mercure fait ainsi passer en revue la plus grande partie des tableaux du Salon. Raphaël, Rubens, Vandick, Rembrant, Carle-Vanloo, & les autres Peintres qui se trouvent présens, disent leur mot. Cette fiction auroit pu donner lieu à quelques observations intéressantes; mais on ne s'apperçoit que trop souvent que ce n'est ni Raphaël, ni les autres grands Artistes qui parlent ici.

Joachim, ou le triomphe de la piété filiale; Drame en trois actes & en vers, suivi d'un choix de poësies fugitives: par M. Blin de Saintmore: in-8°. avec figur. broch. prix 4 liv. 4 s. A Amsterdam; & à Paris, chez la veuve Duchesne & le Jay, rue Saint Jacques; Delalain, rue de la Comédie Françoise; Ruault, rue de la Harpe; Brunet, rue des Ecrivains.

Une anecdote connue & imprimée dans ce Journal, a donné à M. Blin le sujet de son Drame intéressant. Il a pensé que le Lecteur ne verroit point sans intérêt des enfans infortunés, qui,

désespérés de ne pouvoir secourir une mère tendre, réduite à la plus affreuse indigence, se déterminent à livrer l'un d'eux, quoiqu'innocent, à la mort des criminels. Il a bien senti que ce sujet devoit peindre & faire éprouver l'inquiétude, l'agitation, la tendresse d'une mère éplorée qui redemande un fils qui lui est cher, à l'instant qu'il va s'immoler pour elle; & que la piété filiale, aux prises avec l'amour fraternel, devoient nécessairement produire des scènes vives & animées, des mouvemens énergiques & vrais, des sentimens généreux & touchans, enfin un dénouement terrible & pathétique.

Ce Drame est en trois actes. Dans le premier, Laurette, fille de M. de Saint-Albin, Lieutenant-Criminel, expose l'amour qu'elle a ressenti pour Joachim Villerman, fils d'un riche Banquier. Elle a appris que la mort de son père & des malheurs cruels viennent de précipiter ce jeune homme avec sa mère & ses frères dans la plus affreuse misère. La nouvelle se répand que le Comte d'Orsiné, Seigneur bienfaisant, a été assassiné par des voleurs. Victor & Maurice, frères de Joachim, arrivent avec leur mère

dans le lieu même où le meurtre s'est commis. L'absence de Joachim désole cette famille. Les deux frères s'excitent au travail pour secourir une mère infortunée. Joachim accourt leur communiquer un projet auquel il les fait jurer de souscrire ; ils le promettent ; alors il leur dit que le fils du Comte annonce une grande somme pour quiconque fera découvrir l'assassin de son père. Joachim veut être le coupable supposé, & que ses frères soient ses délateurs. Ils ont horreur de ce rôle infâme. Cependant Joachim leur persuade que c'est le seul moyen qu'il a de fournir aux besoins de leur mère, & il les persuade d'être cruels & injustes envers lui.

Dans le second acte, Joachim se rappelle avec douleur sa passion pour la belle Laurette ; il se représente l'infâmie & le supplice auquel sa piété filiale le détermine. Les deux Amans rassemblés par le hasard, se livrent à leur tendresse & à leur inquiétude. Dans le même temps on arrête Joachim, accusé d'avoir assassiné le Comte Laurette ne peut le croire coupable ; elle tâche d'intéresser son père & de le prévenir en sa faveur : mais deux témoins & lui-même qui attestent le cri-

me, ne laissent aucun doute. Cependant ses deux frères accusateurs demandent à voir l'infortuné Joachim, dont le supplice va être prononcé; la mère les suit; elle leur demande son fils, & ne sait comment interprêter leur douleur & son absence. Elle se désespère.

Dans le troisième acte, Joachim est enchaîné; il se livre à sa douleur.

Quoi! je vais, du malheur, volontaire victime,
Subir l'opprobre affreux qui ne convient qu'au crime!
Sous le fer des bourreaux il faut donc... j'en frémis:
Et Dieu sait cependant quel forfait j'ai commis!
Que ce peuple abusé, quand un Juge s'égare,
Vienne en foule applaudir aux maux qu'on me prépare.
Je l'excuse. Mon cœur n'est pas connu de lui.
Laurette, toi qui sais combien mon ame est pure,
Peux-tu de ton Amant soupçonner la droiture?
L'apparence, il est vrai, te parle contre moi:
Mais ce cœur qui t'adore est digne encor de toi;
Que dis-je? de soupçons par-tout environnée,
Le sort de l'infortune est d'être abandonnée.
Nul n'osera se plaindre; & pour consolateur,
Je n'aurai, dans mes maux, que le ciel & mon cœur.
N'importe, il me suffit. O ma mère! pardonne,

Je n'ai plus que la vie, & ton fils te la donne.
En m'immolant pour toi, je ne puis rien de plus.
De mes frères domptant les efforts superflus,
Dans ce cœur, je le sens, la nature l'emporte.

Ses frères descendent dans sa prison ; & l'on conçoit quelles scènes d'attendrissement naissent de cette entrevue. Joachim est conduit devant le Juge, qui l'interroge encore sur le crime dont il est accusé. Les questions du Juge compatissant & les réponses du prétendu criminel, excitent de plus en plus l'intérêt sans trahir la vérité ni la vraisemblance. Mde Villerman vole toute éplorée dans le Tribunal ; elle défend son fils qui n'a pu être criminel ; elle découvre la cause de l'accusation faite par les frères de Joachim ; elle rapporte cet or fatal, prix du sang qu'il veut répandre pour la secourir. En même temps on amène le véritable auteur du meurtre ; Laurette elle-même s'empresse de justifier son Amant. Le Juge, connoissant l'inclination de sa fille & la vertu de Joachim, ne balance point à les unir & à réparer les malheurs de cette famille infortunée.

Ce Drame est suivi d'un choix de pièces fugitives du même Auteur. On y retrouve la Requête intéressante des Filles

de Salency à la Reine, le poëme sur la mort de l'Amiral Byng, & quelques autres poësies agréables, publiées pour la première fois.

* *Choix de chansons* mises en musique par M. de la Borde, & ornées d'estampes par J. M. Moreau, dédié à Madame la Dauphine. A Paris, chez de Lormel, Imprimeur de l'Académie Royale de Musique, rue du Foin-Saint-Jacques.

Si le plus grand éloge de la musique est d'être souvent chantée, comme celui des vers est d'être sus par cœur, le succès & le mérite des vers que l'on présente ici au public sont également assurés. Qui n'a pas entendu chanter cent fois : *Vois-tu ces côteaux se noircir*, &c. *Il est donc vrai Lucile*, &c. *Ah ! combien l'amour a de charmes !* &c. *L'amant frivole & volage*, &c. ; & tant d'autres vers pleins de grâce & de mélodie ? Il ne faut pas s'attendre que dans un recueil de quatre volumes (le dernier paraîtra à la fin de l'année) toutes les paroles sur lesquelles le Musicien a travaillé soient également agréables. D'ailleurs comme on voulait que

* *Article de M. de la Harpe.*

la chanson fournît toujours une estampe, les Auteurs des paroles en étaient plus gênés dans le choix des sujets, & plus excusables de ne pas toujours réussir. Mais le mérite du Compositeur en paraît plus grand, quand il faut qu'il supplée celui du Poëte. On trouvera ici beaucoup d'airs qu'on ne trouve point ailleurs. La gravure est très-soignée, & pour la musique, & pour les dessins. Les talens de ceux qui ont contribué à l'ornement de ce recueil, sont avantageusement connus, & répondent de la beauté de l'exécution. Enfin tout concourt pour rendre cette collection une des plus précieuses que l'on pût présenter aux amateurs. On a mis au frontispice du premier volume, le portrait de l'Auteur avec ces quatre vers de M. de Voltaire.

Avec tous les talens le destin l'a fait naître ;
Il fait tous les plaisirs de la société.
Il est né pour la liberté :
Mais il aime bien mieux son Maître.

* *Le dix-huitième siècle.* Satire à M. Fréron, par M. Gilbert. A Amsterdam.

---

* *Article de M. de la Harpe.*

Cette Satire, sur les mœurs & sur le goût, est adressée, comme on le voit, à M. Fréron; & c'est ce qu'elle a de plus remarquable. Le titre est fastueux, & le paraîtrait même encore si la pièce étoit d'un homme qui connût parfaitement le le monde & la littérature. Il est assez difficile de peindre le dix-huitième siècle en deux ou trois cents vers. Mais les titres ne coûtent guères à ceux qui s'embarrassent peu de les remplir; & d'ailleurs un ouvrage adressé à M. Fréron, ne pouvait pas présenter un titre trop magnifique. Voyons si la pièce est digne de la dédicace.

L'Auteur commence par un sermon contre *un monstre nommé Philosophie*; & l'on croit d'abord lire une feuille de *l'année littéraire*. L'écolier est plein de l'esprit de son maître. Il semble animé de ce bel enthousiasme qui transportait M. Fréron quand il exhortait les Puissances à *exterminer la Philosophie*. Il est vrai qu'ensuite il parut croire lui-même que ce beau zèle l'avait emporté trop loin. Il proposa, par modération, un errata où on lisait *Philosophisme* au lieu de *Philosophie*. Mais ce petit moment de faiblesse & de remords n'ôte rien à la beauté du premier mouvement.

Pour M. Gilbert, qui paraît avoir le zèle d'un novice, il n'aura sans doute aucuns remords. Il continue à poursuivre *ce monstre nommé Philosophie.*

Précipité par lui du ciel *dépeuplé d'anges*,
Dieu n'est plus, &c.

Ces deux participes font un bel effet pour l'oreille : mais l'Auteur qui donne des leçons de goût, aurait bien dû s'appercevoir que les petites circonstances ont mauvaise grâce après les grandes ; & que quand Dieu est *précipité du Ciel*, il importe assez peu que le Ciel soit *dépeuplé d'Anges* : à moins que ces mots *dépeuplé d'Anges* ne lui ayent paru d'une harmonie assez flatteuse pour faire oublier toute autre considération, quand on peut finir si heureusement un vers & rimer si bien à *louanges*. Continuons l'histoire du *monstre.*

D'abord, faible Pygmée & novateur discret,
Pour mieux *braver* les loix, *caché dans le secret*,
Il prêchait, ignoré, ses maximes fatales :
Bientôt *géant nourri d'intrigues*, de cabales, &c.

Communément on se *cache* pour échapper aux loix, & non pas pour les *braver* ;

mais la juſteſſe des idées & des expreſſions eſt une bagatelle que le génie dédaigne, comme on ſait. *Un géant nourri d'intrigues* eſt peut-être auſſi une expreſſion de génie. Mais comme le ſublime eſt, dit-on, voiſin du ridicule, il me ſemble que *le géant nourri d'intrigues* eſt un peu plus près du ridicule que du ſublime. Enfin *le géant* a fini par

Humilier les Rois, &, tyran des mortels,
S'aſſeoir ſur les débris du trône & des autels.

Tout cela eſt fort neuf. Mais les Souverains qui accueillent la Philoſophie, ſont bien bons d'encourager *un géant* qui *les humilie.* Ce qui pourrait *humilier* un peu un homme de génie comme M. Gilbert, c'eſt que tout ce morceau allégorique n'eſt qu'une imitation un peu mal-adroite, à la vérité, d'un Auteur pour lequel il a un bien grand mépris, je veux dire M. de Voltaire. Il n'y a qu'à lire dans la Henriade le portrait du Calviniſme.

Faible, marchant dans l'ombre, humble dans ſon enfance,
Je l'ai vu ſans ſupport, exilé dans nos murs,
S'avancer à pas lents par cent détours obſcurs :
Enfin mes yeux ont vu du ſein de la pouſſière,

Ce fantôme effrayant levant sa tête altière,
Se placer sur le trône, insulter aux mortels,
Et d'un pied dédaigneux renverser les autels.

C'est absolument la même suite d'idées, le même tableau. Il est vrai que le pinceau est différent. Mais M. Gilbert devrait-il s'abaisser à copier M. de Voltaire ?

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine !

M. Gilbert, en conscience, ne doit copier que M. Fréron & M. Clément. Ils sont en communauté de biens & de gloire.

Mais de ces Sages vains confondons l'imposture,
De leur règne fameux retraçons la peinture,
Et dussé-je mourir dans mon obscurité,
Du puits, sans m'effrayer, tirons la vérité.

Voilà des idées bien extraordinairement assemblées. Qui aurait cru que le moyen le plus sûr, pour *mourir dans l'obscurité*, fût de *tirer la vérité du puits* ? Il semble au contraire qu'il n'y ait point d'action plus éclatante ni plus faite pour illustrer.

Et quel temps fut jamais en vices plus fertile ?
Quel siècle d'ignorance en vertus plus stérile,
Que cet âge nommé siècle de la raison ?
L'écrit le plus impie est un fort beau sermon.

Sur l'amour du prochain l'Auteur *crie* avec zèle.

. . . .

J'en conviens; mais, Ami, nos modestes Aïeux
Parlaient moins de vertus & les pratiquaient mieux.

Ce ne sont pas là sans doute les vérités que M. Gilbert à tirées du puits. Je ne crois pas qu'il y ait rien de plus trivial & de plus rebattu que tous ces éloges du temps passé au préjudice du présent, & le style ne les rajeunit pas.

Quels demi-Dieux enfin nos jours ont-ils vu naître?

Ceci est un peu plus fort. Je ne sais ce que M. Gilbert entend par des *demi-Dieux*. Mais si ce mot signifie ce qu'il doit signifier, de grands talens & de grandes vertus, nous ne pouvons (laissant la plaisanterie à part) qu'avoir pitié d'un apprentif satirique qui croit ne pouvoit pousser trop loin la déclamation & l'hyperbole, & qui insulte gratuitement tout ce qu'il ne peut ni connaître, ni apprécier; c'est à-dire, tout ce que son siècle a produit de grand & de beau. Où étiez-vous, M. Gilbert, le jour que l'élite de tous les

Ordres de l'État rassemblés dans le Palais des Rois, offrait, au nom de la Nation, la couronne des talens & des vertus patriotiques au Magistrat respectable, à l'homme rare que notre jeune Monarque, inspiré par la sagesse, a depuis appelé auprès du Trône? Vous auriez pu alors avoir une idée de la gloire & de la vertu. Mais alors vous faisiez une Satire contre l'Académie.

Suis les pas de nos Grands : énervés de mollesse,
Ils se traînent à peine en leur vieille jeunesse;
Courbés avant le temps, consumés de langueur,
Enfans efféminés de pères sans vigueur.

Ces vers sont assez bien tournés. Mais cet hémistiche, *énervés de mollesse*, est encore de M. de Voltaire; & ces quatre vers sont une imitation faible de ceux de M. Thomas dans l'Epître au peuple.

Vois ces spectres dorés s'avancer à pas lents,
Traîner d'un corps usé les débris languissans,
Et sur un front jauni qu'a ridé la mollesse,
Etaler à trente ans leur précoce vieillesse.

Ce dernier vers est bien beau, & cette peinture est bien plus forte que la copie de M. Gilbert. Ainsi nos modernes Satiriques

riques pillent avec mal-adresse ceux qu'ils outragent avec audace, & rappellent toujours le jeune rimeur

Qui dans ses vers pillés nous redit aujourd'hui
Ce qu'on a dit cent fois & toujours mieux que lui.

Volt.

L'application de ces vers devient plus commune tous les jours.

Plus de foi, plus d'honneur: l'hymen n'est qu'une mode,
Un lien de fortune, un veuvage commode,
Où chaque époux, *brûlé de contraires desirs*,
Vit, sous le même nom, libre dans ses plaisirs.

Sont ce encore là des vérités tirées du puits? Je les croirais tirées de quelque sermon de village, si je pouvais comprendre ces deux époux *brûlés de contraires desirs*.

. . . .

Enfin dans les hauts rangs je cherche des vertus,
Je cherche un cœur honnête, & je n'en trouve plus.

Ce n'est pas là tout-à-fait la finesse & la légéreté d'Horace, ni le sel piquant de Boileau. Mais l'Auteur a préféré sans

doute d'imiter Juvénal dans ses déclamations emportées, non dans ses *sublimes beautés* dont parle Despréaux. Ce n'est pas que dans cette Pièce dénuée le plus souvent d'esprit, de bonne plaisanterie, de goût, de raison, de justice, il n'y ait quelquefois des morceaux, qui, tout communs qu'ils sont pour le fond des idées, ont le mérite de l'expression & de la tournure. Nous allons en citer qui prouveront que l'Auteur n'est pas sans talent pour la versification.

Cloris n'est que parée, & Cloris se croit belle :
En vêtemens légers l'or s'est changé pour elle ;
Son front luit, étoilé de mille diamans,
Et mille autres encore, effrontés ornemens,
Serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles ;
Les arts, pour l'embellir, ont uni leurs merveilles.
Vingt familles enfin couleraient d'heureux jours,
Riches des seuls trésors perdus pour ses atours.

. . . .

Parlerai-je d'Iris ? chacun la prône & l'aime :
C'est un cœur, mais un cœur... c'est l'humanité
même.
Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé
Frappe en courant son chien qui jappe épouvanté,
La voilà qui se meurt de tendresse & d'alarmes ;
Un papillon souffrant lui fait verser des larmes.

Il est vrai : mais aussi, qu'à la mort condamné,
Lally soit en spectacle à l'échafaud traîné,
Elle ira la première à cette horrible fête
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.

Il y a du style dans ces vers dont les idées ont été bien souvent employées. On trouve quelquefois des vers heureux comme celui-ci, en parlant

Des pères *bienfaisans*
Du sérail de leurs fils eunuques complaisans.

Mais la diction est le plus souvent incorrecte & inégale.

Maudit soit à jamais le pointilleux sophiste,
Qui le premier nous dit en prose d'algébriste ;
De par Voltaire & moi, vains rimeurs, montrez-vous,
Non peintres, mais penseurs utiles comme nous.

Certainement il n'y a point de prose d'Algébriste qui ne vaille mieux que de pareils vers. *Montrez-vous non Peintres :* Quelle construction ! C'est réunir la platitude & la dureté. Qui d'ailleurs a jamais dit aux Poëtes de n'être pas Peintres ? Où est l'esprit de supposer des choses sans esprit qui

n'ont jamais été dites ? Comment aurait-on attesté M. de Voltaire, si grand Peintre en Poésie, pour défendre aux Poëtes d'être Peintres ? Quand on fait dire aux autres de pareilles absurdités, il faut citer, ou bien elles restent sur le compte de celui qui les dit. Je crois bien qu'on a pu dire quelquefois à de jeunes rimailleurs qui regardent la tournure d'un vers comme le plus grand effort de l'esprit humain, qu'il faut, dans des vers bien tournés, des choses bien pensées ; & que la pensée doit être mise, le plus souvent qu'on peut, en image & en sentiment ; que des vers où l'on tournerait avec quelque élégance des choses triviales, ou futiles, ou fausses, pourraient, malgré la rime & la tournure, être de fort mauvais vers : du moins au jugement d'Horace qui n'était, ni sophiste, ni algébriste, & qui tournait assez bien des vers ;

Versus inopes rerum nugæque canoræ.

Voilà ce qu'il condamne, & ce qui est condamnable suivant cet autre précepte du même Horace qu'il faut toujours citer à M. Gilbert, parce qu'on ne peut citer que les morts à un homme qui a tant de mépris pour les vivans ;

Scribendi rectè sapere est & principium & fons.

Ce même Horace veut qu'on sache faire un tout, un ensemble, & non pas quelques morceaux épars çà & là.

Infelix operis summâ quia ponere totum
Nesciet.

Voilà ce qu'on ne peut persuader à tant de jeunes têtes, qui, lorsqu'elles sont parvenues à faire trente vers bien tournés sur deux ou trois cents mauvais ou médiocres, croyent avoir atteint le comble de l'art. Elles ne font pas réflexion que, depuis cent cinquante ans que l'on fait des vers, il y a une langue Poëtique devenue commune, dont on apprend les tournures & les expressions avec quelque travail, à moins qu'on ne soit né avec des organes absolument rebelles à l'harmonie; que l'élégance soutenue, le charme continuel du style ne suffiraient même pas, si l'on ne parlait à l'ame, ou à l'imagination, ou à la raison. Loin de comprendre cette vérité, vous les voyez tout étonnés que l'Europe entière n'ait pas les yeux sur eux depuis qu'ils ont fait une bonne strophe, ou une douzaine de bons

vers perdus dans de froides & insipides brochures. De-là leur humeur contre tous les talens honorés de l'estime publique. Envie & impuissance, c'est par-là que commencent tous les mauvais Satiriques en prose & en vers. Lisez M. Gilbert, vous verrez ce sentiment revenir à toutes les pages : Quoi ! d'autres sont quelque chose & je ne suis rien ! Vous le verrez par-tout se plaindre des dédains & de l'indifférence du public, comme si le public eût conspiré pour ne pas lire *le Jugement dernier & les Odes patriotiques*. Mais on lit tels & tels, & l'on ne me lit pas ! Le public pourrait répondre comme Agnès :

Que ne vous êtes-vous fait *lire* comme lui ?
Je ne vous en ai pas empêché, que je pense.

Enfin pour attirer un moment l'attention sur soi, on attaque les Ecrivains qui occupent celle du public. On leur reproche leur réputation, leur considération, leurs récompenses qu'on ne saurait partager. On n'a pas même l'adresse commune de cacher ce sentiment vil. On s'emporte jusqu'aux plus ridicules excès de

l'insulte & de l'injustice. On va jusqu'à dire de M. de Voltaire :

On aurait beau montrer tous ses vers faits sans art,
D'une moitié de rime habillés au hasard,
Seuls & jetés par ligne exactement pareille,
De leur chûte uniforme importunant l'oreille,
Ou bouffis de grands mots qui se choquent entre eux,
L'un sur l'autre appuyés, se traînant deux à deux, &c.
Parfaite on croit sa prose & parfaits ses accords ;
Lui seul a de l'esprit comme *quarante en corps*.

Ce dernier vers est curieux par le ridicule de cette chûte amphibologique qui le termine. Des vers, *jetés par ligne exactement pareille*, sont un solécisme intolérable. Le bon sens & la Grammaire demandaient le pluriel *par lignes*. Mais il est juste qu'un écolier qui veut apprendre à M. de Voltaire l'art d'écrire, lui donne des leçons en vers pleins de solécismes & d'inepties.

Voltaire en soit loué : chacun sait au Parnasse
Que Malherbe est un sot & Quinaut un Horace.

M. de Voltaire n'a jamais dit un mot

de tout cela. Ce sont-là des mensonges sans esprit.

Ce chantre gazetier, Pindare des déserts,
La Harpe, enfant gâté de nos Penseurs sublimes,
Quelquefois dans Rousseau trouve de belles rimes.

Je ne suis pas plus gazetier que je ne suis Pindare. J'ai dit en propres termes que Rousseau était un grand Poëte. Mais j'avoue que je ne sais ce que c'est que le Pindare des déserts. Je n'entends point la finesse de cette expression; & je ne peux pas m'en tenir offensé.

Je le répette : plusieurs morceaux de cette pièce prouvent du talent ; mais ce talent, bien loin de s'accroître, ne peut que se corrompre & se perdre absolument, si M. Gilbert ne s'applique qu'à tourner en vers des injures sans esprit contre des Ecrivains qu'il ferait mieux d'étudier ; & à rimer des déclamations triviales en mesures lyriques. Qu'il nourrisse sa raison & son âme de meilleurs alimens ; qu'il essaye quelque ouvrage qui puisse prouver qu'il a des droits à la gloire. Cela vaudra mieux que d'attaquer avec des armes impuissantes celle des hommes de génie, que l'on respecte toujours, lorsqu'on est fait pour leur ressembler.

ANNONCES.

Tablette des Sciences & des Arts, contenant les observations astronomiques les plus récentes, les annales de la physique, de l'histoire naturelle & des arts, plusieurs nouveaux Mémoires relatifs aux sciences, les peintures, sculptures, gravures, &c. la mosaïque, la chimie, la musique, la danse, avec un essai de critique & un choix de variétés amusantes, utiles & morales; in-8°. Prix 6 liv. br. 1775. A Paris, chez Costard, Libr. rue St Jean de-Beauvais.

Usage du Thé ordonné par le Médecin de la Montagne, Michel Schoupach, de Langnau en Suisse; précédé de la description physique de cet arbrisseau & de son usage en Chine: in-8°. br. 15 sols. A Langnau; & se trouve à Paris, chez Lacombe, Lib. rue Christine.

Le Géographe Manuel, contenant la description de tous les Pays du monde, leurs qualités, leur climat, le caractère

de leurs habitans, leurs villes capitales, avec leurs distances de Paris & les routes qui y mènent, tant par terre que par mer; les changes & les monnoies des principales Places de l'Europe, en correspondance avec Paris; la manière de tenir les écritures de chaque Nation; la réduction de toutes les espèces au pied courant de France, de la livre & des poids des différens Pays à ceux de Paris; les différentes mesures, &c. Par M. l'Abbé Expilly, des Académies des Sciences & Belles Lettres de Prusse, de Suède, de Dijon, &c. Nouv. édit. avec des cartes géographiques; in-12. 50 sols rel. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue Saint Jacques.

Elémens de Fortification, contenant la construction raisonnée des ouvrages de la fortification, les systêmes des Ingénieurs les plus célèbres, la fortification irrégulière, le tracé des redoutes, forts de campagne, &c. avec un plan des principales instructions pour former les jeunes Officiers dans la science militaire. Par M. le Blond, Maître de Mathématiques des Enfans de France, des Pages de la grande Ecurie du Roi, Censeur

Royal, &c. Septième édition, augmentée d'un discours sur l'utilité des places fortes, de nouvelles notes & d'observations particulières sur différens objets de la fortification; vol. in-8°. A Paris, chez Charles Antoine Jombert père, Lib. du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame, 1775.

Encyclopédie Elémentaire, ou Rudiment des Sciences & des Arts; Ouvrage dans lequel on se propose de réunir toutes les connoissances qui peuvent servir à l'éducation d'un jeune homme. Par J. M. C. de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon; 3 vol. in 12. br. 7 liv. 10 s. A Autun, chez P. P. Dejussieu, Imprimeur de Monseigneur l'Evêque; & se trouve à Paris, chez Lacombe, Libr. rue Christine.

LETTRE A M. D. L. C.

Vous savez, Monsieur, & le public a pu voir que depuis que j'envoye à votre Journal quelques morceaux de littérature

& de critique, il ne m'est jamais arrivé de prendre la plume pour défendre mes Ouvrages. Un peu différent sur ce point de la plupart de mes confrères, dont la tendre paternité jette les hauts cris dès qu'on touche à leurs enfans, j'abandonne assez volontiers les miens à leur destinée orageuse. Je leur laisse le soin de se produire & de se défendre dans le monde; ils ont besoin d'être d'un tempérament robuste, car leur éducation est communément dure & pénible.

C'est sans doute un bel établissement que celui des prix de l'Académie; ils sont faits pour exciter l'émulation & encourager le talent par des récompenses. Ils ont pu même, depuis un certain nombre d'années, contribuer au maintien du goût; on les a vus alors disputés & obtenus par des Écrivains du premier ordre. Les Ouvrages couronnés ont été souvent, depuis cette époque, (si vous en exceptez les miens) des modèles en leur genre, applaudis de l'Europe entiere, & dont notre langue s'honorera toujours. Alors l'Académie, à qui le mérite des concurrens laissait la liberté d'être févère, a pu rejeter constamment tout ce qui n'était pas conforme au bon goût. L'abus

des mots & des figures, l'incorrection, la déclamation, l'enflure, le jargon précieux & maniéré, le faux esprit, tout ce qu'on trouve le moyen de faire passer dans la société & louer dans les Journaux, n'a pu approcher de l'Académie. De-là, pour le dire en passant, ce déchaînement si ridicule & si indécent de tant de plats Écrivains contre un Corps respectable à tant d'égards, qui ne pouvait ni goûter leurs vers, ni soupçonner leur existence, & qu'heureusement leurs Ouvrages vengeaient de leurs injures. Si ces petits Satiriques avaient eu un peu de bon sens, ils auraient fait une réflexion bien simple & bien frappante; c'est qu'un homme qui aurait en effet mérité le prix & qui aurait essuyé une injustice, ne se vengerait de ses Juges qu'en imprimant son Ouvrage, d'autant plus sûr du succès, que le public ne demande pas mieux que de substituer son Jugement à celui du Tribunal qui a prononcé. C'est un sentiment naturel qui plaidera toujours en faveur des concurrens vaincus, & c'est par cette raison qu'il faut que le vainqueur ait doublement mérité son triomphe, pour que la voix publique (qui pourtant laissera toujours des exceptions)

se joigne généralement aux suffrages de l'Académie. Si l'on ajoute à cette disposition les intérêts particuliers & l'esprit de parti aujourd'hui si fort à la mode, alors il ne reste de Juge en dernier ressort, que le temps qui heureusement ne laisse pas attendre beaucoup son arrêt ; parce que ce cercle d'oisifs que l'on appelle bonne compagnie, & qui vit d'opinions, de préjugés, d'enjouement & de nouvelles, ne s'intéresse pas long-temps à la même chose, & ne se souvient pas trop aujourd'hui de ce qu'il a dit hier. Sans doute le plus absurde de tous les Ecrivains a droit de dire & d'imprimer qu'il a plus de talent que tous les Académiciens ensemble ; & le plus sot particulier peut prétendre qu'il juge mieux que l'Académie. Quand il s'agit d'esprit & de goût, chacun se fait sa mesure comme il lui plaît, pour lui & pour les autres. Il y a d'ailleurs des consolations certaines. On peut toujours compter sur tel ou tel faiseur de feuilles qui a pris son parti sur l'Auteur couronné, & qui soutiendra à jamais que son Ouvrage, non-seulement n'est pas le meilleur, mais même est le plus mauvais de tous ceux qu'on a imprimés dans le concours, &

même encore de tous ceux qu'on a envoyés. Ces sortes de gens ont raison. Il ne faut rien faire à demi, & il y a toujours quelqu'un qui se laisse persuader.

Heureusement je ne lis jamais ces brochures instructives; mais je lis quelquefois les feuilles de M. Linguet, parce que j'y prends une idée des gazettes que je ne lis pas ailleurs. Il m'arrive rarement de jeter les yeux sur l'article des livres nouveaux. Le Journaliste y paraît si peu instruit des objets qu'il traite; cet homme qui a tant écrit, paraît si étranger à la littérature; on y voit tant d'ignorance de la langue & de l'antiquité, & des beaux arts, tant de bévues d'écolier, tant de méprises honteuses; & parmi tant de ridicules, l'égoïsme, qui l'est plus que tout le reste, est porté à un excès si dégoûtant: qu'à moins de vouloir toujours entendre M. Linguet parler de M. Linguet, il n'est pas possible de soutenir la lecture de ces Feuilles prétendues littéraires, où l'on apprend que *esse videatur* * est la fin d'un

* On sait en quatrième qu'un vers hexamètre finit par un dactyle & un spondée. M. Linguet, toujours fort sur l'érudition, trouve un dactyle & un spondée dans trois breves & deux longues, &

vers héxamètre ; que les vers d'Horace * sont de la prose de Tacite, & d'autres nouveautés aussi curieuses. Cependant l'article des prix de l'Académie a attiré ma curiosité. Je ne m'attendais pas à des louanges ; il faut être juste. On n'est pas loué par les gens dont on s'est mocqué. Je me souvenais qu'autrefois, & long-temps avant M. l'Abbé M. **, j'avais fait rire le Public des métaphores de M. Linguet qui ne le fit pas rire des épigrammes hebdomadaires dont il arma contre moi sa *plume étincelante*. Ces épigrammes étaient si plates, que M. Linguet lui-même, qui les avait lancées du fond de

---

prétend qu'on reprochoit à Cicéron de terminer ses phrases comme on termine un vers alexandrin : on sent que M. Linguet est le seul qui ait pu faire à Cicéron un reproche si savant.

* *Nam vitiis nemo sine nascitur. Optimus ille est Qui minimis urgetur.*

Ces vers d'Horace si connus, sont cités comme de la prose de Tacite dans une lettre adressée à M. Linguet, que du moins il a dû lire, s'il ne se l'est pas adressée lui même, comme c'est assez sa coutume. Il est bien étrange que le rhythme du vers latin ne l'ait pas du moins averti de sa méprise : il faut qu'il ait l'oreille bien heureusement organisée.

la Province dans les premiers accès de ſon reſſentiment, les déſavoua en arrivant à Paris, quand il vit qu'elles avaient paru généralement ſi groſſières à la fois & ſi inſipides, que de tous ceux qui les avaient lues, il n'y avait que moi qui dût les lui pardonner. Il prit le parti de les attribuer à un *petit frère* qu'il avait & qui était *fort vif*. Ce *petit frère* qui était *fort vif*, était le même, diſait-il, qui avait fait auprès de l'Académie, en faveur de M. Linguet, des démarches qui avaient fort *étonné*. M. Linguet, plus *étonné* encore, avait imprimé contre l'Académie un libelle atroce qu'il a depuis déſavoué en partie. D'après ces notions, je ne comptais pas ſur des complimens de la part de M. Linguet pour l'Académie, ni pour moi. Nous étions également dans ſa diſgrace. Mais ce que j'ai lu m'a *étonné* à mon tour, & pouvait en étonner d'autres.

Que le Journaliſte eût dit que mon Ouvrage ne méritait pas le prix; que ceux des Auteurs qui ont eu l'*acceſſit*, valaient beaucoup mieux que le mien: cela était tout ſimple dans M. Linguet, comme dans M. Fréron ſon maître, & j'y comptais. Mais voici ce que j'ai lu.

Je suis *gratifié du prix*. Cette insolente expression (car il faut se servir du mot propre) est une injure personnelle pour les Juges & pour moi : l'Académie ne donne point de gratification, & ne m'en a point donné. Ce terme outrageant de *gratifié* est emprunté, m'a-t-on dit, de l'*année littéraire* & en est digne. Mais poursuivons. M. G. * * *est rejeté au second rang avec une distinction plus honorable que la victoire*. S'il y avait quelque chose de plus honorable que la victoire, ce serait peut être d'applaudir au vainqueur qui a mérité son triomphe. Mais voyons quelle est cette distinction plus honorable que la victoire. C'est que l'Académie déclare qu'elle *a trouvé de si grandes beautés dans le discours de M. G. * *, qu'elle a regretté de n'avoir qu'un prix à donner.* Cette formule n'est pas nouvelle. Elle a été mise en usage plusieurs fois, quand l'Académie a donné l'*accessit* à des Ouvrages qu'elle jugeait d'un mérite assez grand pour mériter un prix ; & par cette manière de s'énoncer, elle ne croyait pas sans doute déshonorer le prix qu'elle donnait, & mettre l'*accessit* au-dessus de la Couronne. Mais M. Linguet raisonne tout autrement. Il argumente de ce mot *donner un prix*,

comme si ce n'était pas l'expression propre & naturelle ; & il conclud, avec une mauvaise foi qui soulève & une absurdité qui fait pitié, *que les prix de l'Académie sont des dons ; qu'il est plus flatteur de la forcer à des regrets que d'être l'objet de sa libéralité ; qu'elle fait une sorte d'excuse à M. G**, & lui marque sa douleur sincère de ne pouvoir concilier sa générosité avec sa justice.* Ainsi, suivant le Journaliste, l'Académie, qui fait des *excuses* & qui sépare sa *générosité de sa justice*, avoue elle-même sa corruption, & l'iniquité volontaire de ses jugemens. On n'a peut-être jamais poussé plus loin l'outrage & l'impudence. C'est à l'Académie à voir si M. Linguet n'a pas un peu trop compté sur le mépris qu'on aurait pour lui.

Je n'insiste pas sur la manière dont le Journaliste rend compte de mon Ouvrage & de ceux de mes concurrens. Quoique la partialité fût ce qu'on attendait de lui, il eût fallu du moins la déguiser un peu. Il employe une page à critiquer une phrase de quatre lignes ; il discute ensuite mon opinion sur la guerre ancienne & moderne ; & voilà toute l'analyse qu'il fait de mon discours. N'est-ce pas insulter un Lecteur que de lui présenter une no-

tice si tronquée & si infidèle ? Il se répand ensuite en éloges sur le discours de M. G **, dont il cite ce qui lui a paru le plus louable, & dont il se garde bien de faire la plus légère critique. Je suis bien éloigné de lui reprocher ces éloges ; j'y souscris de tout mon cœur, je n'y mets aucune restriction ; & si mes rivaux n'ont pas toujours été fidèles au serment qu'ils ont fait au Public d'*embrasser le vainqueur*, j'ai toujours été fidèle au serment que j'ai fait à moi-même d'épargner les vaincus. Mais comment M. Linguet n'a-t-il pas senti que pour son propre intérêt, pour ne pas décréditer son suffrage, il fallait du moins prendre un autre parti que celui de ne citer mon discours que pour blâmer, & le discours de M. G * * que pour louer ? A quel Lecteur une pareille méthode ne sera-t-elle pas suspecte ? Enfin il fallait, en ne critiquant qu'une phrase, ne pas entasser plus de fautes que de lignes. Il fallait ne pas prendre l'*aigle de l'Empire* pour une *expression de blason* ; parce qu'en style oratoire, l'aigle de l'Empire n'est pas plus une *expression de blason* que l'aigle Romaine : & quel Orateur ne se permettrait pas de personnifier l'aigle Romaine ? Il ne fallait pas trouver un *Jeu*

de mots, une sorte d'Enigme pénible, une ambiguité fatiguante, dans une phrase qu'il suffit de transcrire pour répondre à des reproches si peu fondés. *L'aigle de l'Empire, si terrible sous Charles-Quint, expiait ses anciens ravages : il avait perdu la fierté de son vol, & n'étendait plus ses aîles que pour fuir devant nos étendarts.* Il est aussi clair que cette phrase n'est, ni une Enigme, *ni un Jeu de mots*; qu'il l'est que M. Linguet n'a aucun principe de critique. Elle fut très-applaudie à la lecture publique de l'Académie. Ce n'est pas que j'y attache un grand mérite ; au contraire, de toutes les parties de l'éloquence, celle qui consiste dans les figures est sans doute la plus aisée. Il faudrait bien se garder d'accumuler ces sortes d'ornemens ; il faut en être très-sobre, & ne les placer que dans les endroits où il n'y a rien de mieux à faire, comme dans une exposition, dans un récit, partout enfin où l'Orateur n'est pas passionné. Dès qu'il l'est, il ne doit plus se permettre que ces figures énergiques & rapides, ces tropes heureux qui mettent le sentiment en image. Alors toute Métaphore prolongée serait un défaut. Si M. Linguet avait été instruit de ce prin-

sance! Une première naissance! Quel galimathias! bon Dieu!

Page 118. L'Auteur excuse la sorte de chaleur avec laquelle il se livre à ses souhaits pour le rétablissement des mœurs. Il prévoit qu'elle pourra lui nuire *dans le combat dont le sujet le lui a inspiré.* Que le Lecteur se demande à lui-même s'il est possible d'expliquer la construction de cette phrase.

Page 121. Cette morale, *aussi chaude* qu'honnête, sied bien, &c. Une morale *chaude!*

En parcourant les feuilles précédentes, vous trouvez un style plus mauvais encore s'il est possible. « On a donné la » semaine dernière les Arsacides, Tra» gédie en six actes. *Cette augmentation* » *de parties* n'a point influé sur le nombre » de ses représentations; elle n'en a eu » que deux : & comme nous avons eu le » malheur de les *manquer*, il nous est » impossible d'en rendre compte. Nous » nous bornerons seulement à observer » que cette *dérogeance à la quotité com-* » *mune* des divisions dramatiques, &c. » Ce jargon arithmétique, ce style qui semble copié de la minute d'un Procureur, est-il tolérable dans un homme de

lettres

lettres ? Et ce sont là les hommes qui osent donner des leçons à ceux dont ils ne seraient pas dignes d'en recevoir !

A tant d'observations d'une évidence qui ne permet pas de replique, que répondra M. Linguet, qui répond à tout? Ce qu'il a toujours répondu : des mensonges & des injures.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE LA HARPE.

P. S. Je reçois dans le moment la Feuille suivante de M. Linguet, où il rend compte de mes vers à peu-près comme il a rendu compte de ma prose. Je le répette encore ; je ne prétends point défendre mon Ouvrage : je ne veux point prouver que mes vers sont bons, mais que les remarques de M. Linguet (puisque j'ai commencé à parler de lui) sont fort mauvaises. Ses remarques tombent sur quatre ou cinq vers. Il serait assez indifférent qu'elles fussent fondées : car quelle est la pièce de deux cents vers sur laquelle on ne puisse pas faire un plus grand nombre de bonnes observations, plus ou moins importantes ? Mais M.

Linguet n'est pas heureux dans le choix ; & il m'est facile de démontrer qu'il réunit dans sa critique ce qu'il a toujours eu l'art de réunir, la mauvaise foi & l'absurdité. Il ment ou il se trompe.

Le Poëte en ses vers
A peint notre Parnasse en peignant les Enfers.

Voilà ce que M. Linguet cite d'abord. « Cela ne me paraît ni *honnête* à dire » devant une Compagnie qui est censée » faire une portion considérable du Par» nasse, ni *placé* dans la bouche d'un » Ecrivain qui prétend sans doute à y » être un jour aggrégé, & qui ne se » pique pas probablement d'en être un » des *Démons*. Ce qu'il y a de plus *singu-* » *lier*, c'est qu'après ce début M. de la » Harpe fasse des arts de ce siècle un por» trait qui menerait à croire que notre » Parnasse est au contraire l'Elisée ».

Pour faire voir toute la mauvaise foi de ces censures, il suffit de transcrire le passage dont M. Linguet a jugé à propos de ne citer qu'un vers & demi. Je demande pardon au Lecteur de ces détails fort peu intéressans par eux-mêmes : mais il n'est pas inutile de faire connaître le

méprisable métier de cette espèce de gens.

Tu sais, lorsqu'autrefois le Héros des Troyens
Allait chercher son père aux *champs Elisiens*,
Quels monstres effrayans, réels ou fantastiques,
Du Ténare à ses yeux occupaient les *portiques*.
Rappelle ce tableau : le Poëte en ses vers
A peint notre Parnasse en peignant les Enfers.
Malgré tant d'ennemis placés à *la barrière*,
Tu franchiras le *seuil* sans assoupir Cerbère, &c.

Voilà, si je ne me trompe, des idées très-distinctes. Le jeune Poëte à qui je parle est comparé à Enée qui va chercher son père dans l'*Elisée*. Mais pour y arriver, il faut passer par le *Ténare*, & le *portique* en est *occupé* par des *monstres*. Avec du courage on *franchit* le *seuil* sans daigner même *assoupir Cerbère*. Les mots de *portique*, de *seuil*, de *barrière*, désignent ils assez clairement que la comparaison du Ténare & du Parnasse ne porte que sur l'entrée de l'un & de l'autre ? Et qui doute que les arènes du Parnasse ne soient gardées par des *monstres*, & ne ressemblent en ce sens au vestibule de l'Enfer? L'homme d'un vrai talent qui rencontre ces *monstres* sur son passage,

leur marche sur le corps, sans même s'appercevoir s'ils lui mordent les talons. L'homme médiocre & vil mange avec eux dans la même auge, & aboie comme eux aux passans. Les Politiques timides leur jettent de quoi manger. Les plus adroits & les plus heureux leur échappent, en se gardant de les irriter.

M. Linguet, qui aime les figures, entendra bien le sens de celles-ci. Peut-il ignorer, ce que les Etrangers savent & impriment, qu'il y a en France deux Littératures bien séparées, très distinguées l'une de l'autre dans l'opinion publique, & qui n'auront jamais rien de commun? Il n'est donc point du tout *singulier*, il est même très-*honnête* & très-*placé* qu'après avoir parlé de cette portion du bas Parnasse, qui ressemble à la populace du Ténare, on peigne le sanctuaire des Muses qui ressemble à l'Elisée. Toutes ces idées, toutes ces images sont parfaitement justes; & en vérité j'oserai dire, sans trop d'amour-propre, qu'il me paraît un peu *singulier* de recevoir de M. Linguet des leçons de justesse. Voyons si ce savant Maître réussit mieux à m'en donner de la propriété des termes.

Mérite enfin qu'un jour, honorant tes succès,

Te donnant pour leçons leurs exemples à suivre,
Nivernois & Beauveau t'enseignent l'*art de vivre.*

Cet *art de vivre* que M. Linguet ne peut pas comprendre, & qu'il explique de quatre manières, plus absurdes les unes que les autres, me vaut une page d'observations en forme syllogistique; & voici comme M. Linguet pose doctement ses prémisses : « Le premier mérite » de quiconque aspire au nom d'Auteur, » ce qui caractérise le bon Ecrivain, c'est » premièrement de dire ce qu'il faut, » & secondement de le dire comme il » faut ». Voilà ce que M. Linguet appelle une *réflexion importante qu'il hasarde pour le progrès des arts*, & dont il me *constitue le Juge*. Puisqu'il me constitue Juge, je commence par le rassurer sur tous les risques qu'il a cru pouvoir courir en *hasardant* cette *réflexion importante*, si profonde & si neuve. En vérité il n'a pas trop *hasardé*. Seulement le Lecteur, qui voit M. Linguet s'arranger si gravement pour établir ces grandes vérités, peut se rappeler le Maître de Philosophie enseignant à M. Jourdain qu'il faut ouvrir la bouche pour parler. Pour moi quand j'entends M. Linguet parler de Littéra-

ture, je crois toujours entendre Sganarelle parler de Médecine. Revenons à l'*art de vivre*. M. Linguet n'a jamais qu'une manière de rendre ses Adversaires ridicules, c'est de leur prêter ses pensées. Ainsi pour faire blâmer l'aigle qui étend ses ailes, il y substituait un *lion qui remue les pattes*, & c'était, disait il, la même chose. C'est avec cette puissante logique qu'il prouve que l'*art de vivre présente quatre sens & n'en présente aucun*: « Est-ce, dit il, » l'art de vivre long temps? celui de » vivre voluptueusement? de vivre avec » éclat? de bien employer le temps? »... Il conclud avec la même gravité: « Donc » M. de la Harpe a négligé son expres» sion. Il a oublié, ou il ignore que le » soin de n'employer jamais que le terme » propre, est, *encore une fois*, la pre» mière, on pourrait presque dire la » seule qualité d'un bon Ecrivain ».

Avec ce ton de Prédicateur, je réponds par deux vers de Despréaux, dont personne n'a jamais demandé le sens:

C'est peu d'être agréable & charmant dans un livre,
Il faut savoir encore & converser & *vivre*.

Je conclus, à mon tour, de la critique

de M. Linguet, qu'il ne sait encore ce que c'est que l'*art de vivre*. Mais d'ailleurs je suis édifié de son zèle pour le mot propre; jamais zèle ne fut plus désintéressé.

M. Linguet ne veut pas qu'on dise, même en poësie, *tu le peux, j'y consens*, comme on dit, *tu le peux, je l'avoue*. Je ne me sens pas la force de répondre à cette remarque.

M. Linguet ne veut pas que l'on place dans *le creux d'un vallon* des roseaux *battus par l'aquilon*. *Car*, dit il, *le creux d'un vallon est un asyle contre les vents; & s'il est commode ici à la paresse du Rimeur, il est ridicule aux yeux de la raison*. Je trouve tout simple qu'on mette en injures la force qu'on n'a pas en raisonnement; je ne sais ce que font là les *yeux de la raison*. Mais la *raison* de M. Linguet nous apprend que « les roseaux » ne sont jamais battus par le vent; car » ils ne sont pas communément sur les » montagnes, & le vent ne souffle ja- » mais dans les vallons, pas même assez » pour agiter un roseau ». Telle est la raison de M. Linguet, qui n'est point du tout *ridicule*.

Par la voix des flatteurs nonchalamment *bercé*.

Est-ce que des voix *bercent?* dit M. Linguet, qui a oublié que sa nourrice chantait en le berçant. Il ne *pousse pas plus loin ses observations*, mais il assure que mes vers *fourmillent d'exemples de cette négligence.* On sait que cette formule dans les Journalistes qui font leur métier comme M. Linguet fait le sien, est précisément comme l'*&c.* de ceux qui ont transcrit tous leurs titres : mais je prends cette formule dans un sens rigoureux, & je consens de tout mon cœur que mes vers *fourmillent d'exemples d'une négligence* pareille à celle dont M. Linguet m'a convaincu.

Je finis par demander de nouvelles excuses aux Lecteurs instruits, de les avoir entretenus de pareilles misères. Je sens combien est ennuyeux l'espèce d'égoïsme avec lequel on est obligé de dire, *ma prose*, *mes vers*, comme si cette prose & ces vers étaient quelque chose. Mais j'espère que ces Lecteurs me rendront aussi cette justice, que si je suis un des Auteurs qui en fait le plus mal, je suis un de ceux qui en parlent le moins, avec toutes les facilités possibles d'en parler beaucoup. Je les supplie de croire qu'il n'était pas hors de propos de faire voir au Public

quelle idée il doit avoir d'un homme qui osant lui dicter des jugemens trois fois par mois, le trompe, ou se trompe lui-même; sur-tout tronque des passages pour les obscurcir; n'entend pas, ou feint de ne pas entendre ce qui est clair; ne fait pas une seule remarque où il n'ait tort de plusieurs manières; & n'écrit pas en français en dissertant sur l'art d'écrire.

ACADÉMIE.

DIJON.

Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, tenue le 18 Mai 1775 & à laquelle a présidé S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé.

M. Maret, Secrétaire perpétuel, a ouvert la séance. C'étoit la première fois que S. A. S. Mgr le Prince de Condé présidoit l'Académie dans le nouvel Hôtel de cette Compagnie. La Salle où se tenoit la séance, construite sur les des-

sins du Cavalier Bernin, est décorée des bustes des grands hommes que la Bourgogne a produits. Un Bienfaiteur anonyme venoit d'y faire placer un grand bas-relief, emblême de la protection dont Mgr le Prince de Condé honore l'Académie.

M. Maret a saisi tout ce que ces circonstances offroient de favorable à l'expression des sentimens dont l'Académie est pénétrée. « Ici, a-t-il dit, en adressant » la parole à S. A. S., ici, Monseigneur, » tout fait naître le desir de l'estime pu» blique, & tout concourt à nous éclai» rer sur les moyens de l'obtenir ».

Une description des monumens élevés dans la Salle où il parloit, a suivi cette exclamation; des réflexions sur l'impression que doit faire la vue de ces monumens, amènent celle-ci :

« Mais si leur aspect seul pénètre l'ame » de ce saisissement respectueux qui ins» pire l'amour du devoir & qui éle» vant l'homme au dessus de lui-même, » lui donne ce courage nécessaire pour » surmonter les obstacles dont la carrière » des lettres, des sciences & des arts est » remplie, quels effets ne doit pas pro» duire la présence de Votre Altesse Sé» rénissime!

» Ce n'est plus un emblême de notre » bonheur qui frappe nos sens & enflam» me nos cœurs, c'est Condé lui même, » qui, non content de porter nos vœux » au pied du Trône, & de favoriser nos » projets par une protection toujours » active, toujours efficace, ne dédaigne » pas de s'asseoir parmi nous, & saisit » avec bonté toutes les occasions qui se » présentent de nous donner cette preuve » signalée de son estime ».

M. Maret a rappelé ensuite en peu de mots les preuves multipliées que S. A. S. Mgr le Prince de Condé a données de son zèle pour le progrès des belles-lettres, des sciences & des arts; & après l'avoir montré fécondant par son regard & par les prix qu'il a distribués, le germe des talens que l'enseignement a commencé de développer dans les Elèves de l'Ecole du Dessin, formé par la Province sous la protection de S. A. S., il s'est écrié: « Mais vous allez, j'ose le dire, faire » plus en ce jour pour l'avantage de la » société. L'art de bien dire, l'art de » présenter avec intérêt des vérités utiles, » de parer la raison des grâces séduisan» tes qui la rendent aimable, d'armer » ses mains des traits d'une éloquence

» victorieuse, d'éclairer l'homme sur ses » devoirs, sur ses véritables intérêts, de » lui tracer la route du bonheur; cet art » enfin d'attirer tous les cœurs par les » doux épanchemens, cet art dont Vo- » tre Altesse Sérénissime. . . .

» Où m'emporte le souvenir d'un » moment qui a livré tous les Ordres » de cette Province à l'enthousiasme de » l'amour & de la reconnoissance * ? Il » ne m'est permis que d'admirer en » silence : mais je puis, mais je dois » dire, Monseigneur, qu'en couronnant » de votre auguste main l'homme de let- » tres qui a donné la solution la plus » satisfaisante de la question proposée » pour le sujet du prix de cette année, » Votre Altesse Sérénissime va contribuer » d'une manière efficace au progrès de » l'éloquence, de cet art qui a immor- » talisé les Démosthène, les Ciceron, » les Bossuet. Elle va exciter l'émulation » des Orateurs par la distinction la plus

* Mgr le Prince de Condé a prononcé, lors de l'ouverture des Etats de la Province, un Discours d'une éloquence insinuante & majestueuse, & dont le mérite fut encore augmenté par la noblesse & les graces du débit le plus flatteur.

» glorieuse & la plus capable d'échauffer » le génie ».

Après cette espèce d'exorde, M. Maret a proclamé le Jugement porté par l'Académie sur les discours qui ont été envoyés au concours.

Le sujet du prix étoit de déterminer « quels sont les avantages que les mœurs » ont retirés des exercices & des jeux pu» blics chez les différens Peuples & dans » les différens temps où ils ont été en » usage. L'Académie avoit desiré que » ceux qui aspireroient au prix, considé» rassent les exercices & les jeux publics » du côté moral & politique, & fissent » sentir jusqu'à quel point on doit re» gretter de les avoir abandonnés ».

M. Maret a avoué que le sujet du prix, envisagé sous ce point de vue, n'étoit pas moins immense qu'important; mais il a fait observer que l'Académie, pour donner du temps aux Auteurs, avoit proposé ce prix trois ans avant le concours.

Cette précaution, a t-il ajouté, n'a pas produit tout l'effet que cette compagnie s'en promettoit; & l'on a vu, dans la plupart des Mémoires envoyés pour concourir, que peu de personnes avoient pénétré le véritable sens de la question.

Il eſt plus doux encor d'obtenir des ſuffrages
Sous les yeux d'un Héros qui les réunit tous.

La diſtribution du prix a été ſuivie par la lecture que M. Maret a faite d'un extrait du diſcours couronné.

Un coup-d'œil jeté rapidement ſur les honneurs rendus par toutes les Nations anciennes aux hommes qui ſe diſtinguoient dans les jeux d'exercices, ſert de début à l'Orateur, qui, frappé de l'unanimité des ſuffrages accordés à ces jeux, s'écrie :

Pourquoi ce concert unanime d'encouragemens ? queſtion intéreſſante. En développant les avantages des jeux d'exercices, & les inconvéniens des jeux ſédentaires qui les ont remplacés, nous juſtifierons la protection qu'ont obtenue les premiers chez les différens Peuples, & dans les différens temps.

L'influence des exercices & des jeux publics ſur la ſanté, les reſſources qu'ils procurent contre la volupté, contre la puſillanimité, & les avantages qu'en retirent les mœurs & la politique, ſont les points de vue différens ſous leſquels M. l'Abbé Laſerre préſente les exercices & les jeux publics.

C'est en appréciant les jeux sédentaires qu'on y a substitués, en faisant sentir leurs inconvéniens, relativement aux corps qu'ils énervent, aux âmes qu'ils avilissent, que cet Orateur prouve jusqu'à quel point on doit regretter d'avoir renoncé aux exercices, aux jeux qui faisoient les amusemens favoris des anciens.

Son discours est terminé par une récapitulation de tous les motifs qui doivent engager à réformer cette partie de nos usages, & par une description animée de quelques uns des jeux qu'on pourroit substituer aujourd'hui à ceux qui tendent visiblement à nous corrompre & à nous affoiblir. La circonstance pour la réforme qu'il desire lui paroît d'autant plus favorable, que tout ce qu'a fait jusqu'à ce jour notre jeune Monarque, annoncé le projet de régénérer en quelque sorte la Nation par l'exemple le plus persuasif, & par les honneurs accordés à la vertu.

Ce discours étant actuellement sous presse, & devant incessamment paroître, on s'en tiendra à cette notice.

M. le Comte de la Touraille, Gentilhomme de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, & Colonel de Dragons, qui avoit été nouvellement reçu Académi-

cien, a prononcé son discours de remerciement.

Une chaleur de sentiment peu commune, une précision rare dans les idées & les expressions, caractérisent ce discours, qu'il seroit impossible de faire suffisamment connoître par un extrait : mais il a été imprimé chez le sieur Frantin. On y verra que la reconnoissance y parle un langage également noble & éloquent, & que la modestie de l'Auteur ajoute au mérite de l'Ouvrage.

M. de Morveau, Vice Chancelier, a répondu au discours de cet Académicien en l'absence de M. Bouillet, Chancelier. M. de la Touraille avoit modestement attribué à l'indulgence de l'Académie, le choix qui lui avoit ouvert le portique académique. Mais, par un précis des Ouvrages de littérature que cet homme de lettres a mis au jour, & qu'il a laissés échapper de son porte-feuille en manuscrit, M. de Morveau a établi les droits que les talens de M. de la Touraille lui donnoient aux associations académiques ; & il a justifié le choix de l'Académie. Ce discours a été imprimé avec celui de M. de la Touraille.

Ces discours finis, M. Durande a lu

celui qu'il avoit destiné pour l'ouverture du cours de Botanique, dont il a bien voulu se charger.

Exciter à l'étude de la Botanique par l'exemple des gens distingués qui ont cultivé avec succès cette Science, & par l'importance de cette étude également nécessaire à la perfection de l'art médicinal, & de la plupart des arts méchaniques; tel étoit le principal objet de M. Durande dans ce discours: &, après avoir employé les moyens les plus favorables pour atteindre le but qu'il s'étoit proposé, il a jeté un coup d'œil sur les facilités que le patriotisme donne à nos Concitoyens, pour se livrer à une étude aussi intéressante. Il parle à cette occasion d'une serre nouvelle, construite par la générosité d'un Académicien, qui, sous le voile de l'anonyme, se refuse à l'expression de la reconnoissance de l'Académie *. Il a fait publiquement des remerciemens aux Botanistes qui ont bien voulu enrichir le

* L'Académie est parvenue à percer ce mystère; elle a su que M. le Président de Ruffey est le bienfaiteur délicat auquel elle devoit cette serre, & lui en a fait faire des remercìemens par une députation.

jardin ; a cité ceux d'entr'eux, dont les connoissances font honneur à la Province * ; a annoncé le Catalogue des plantes de Bourgogne, dont il a déjà composé une grande partie, & a décrit un tableau dans le goût de celui de M. Testibaudois, mais qui en diffère, non-seulement par des détails essentiels, mais encore par le plan général. Ce tableau qu'il a mis sous les yeux de S. A. S. & qui a été dessiné par M. Picardet le fils présente la méthode de Tournefort, à laquelle on a adopté les genres de M. Linné. L'Auteur s'est permis de faire quelques changemens à cette méthode : il a rangé les arbres avec les herbes, en les désignant par la couleur de la lettre initiale de leurs noms. La classe des cruciformes ne comprend plus que les plantes qui lui conviennent, &c. La peinture a exprimé, non seulement le caractère des classes, mais encore celui des sections : enfin les classes tiennent immédiatement à celle de la méthode,

* Le R. P. Vernisey, Dominicain ; M. Guiette, Curé de Quincey ; M. Dumoulin, Médecin à Clugny ; & MM. Buty & Merat, Apothicaires, le premier à Châlons, le deuxième à Auxerre.

ſans que l'on ſoit obligé de les ſuivre au moyen d'une ligne que l'œil perd ſouvent de vue. Sur les côtés de la carte eſt peinte la méthode de M. Linné décrite en François ; & l'on voit d'un ſeul coup-d'œil ſur ce tableau, la forme de la corolle & celle du fruit, le nombre, la diſpoſition & la ſituation des étamines.

M. de la Touraille a lu une Epître en vers qu'il avoit adreſſée à S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, le ſoir de la funeſte bataille de Minden, où S. A. S. s'étoit beaucoup diſtinguée.

L'Auteur exprime, dans cette Epître, les inquiétudes que le courage du Prince de Condé a données à toute l'armée ; il l'invite à en modérer l'ardeur.

Parmi tant de ſang répandu
Sur la pelouſe mémorable,
Dans ce déſordre épouvantable
Je t'ai cru pour jamais perdu :
C'eſt-là que la fiere Bellone
Réſervoit de triſtes lauriers
Pour te former une couronne
Teinte du ſang de tes Guerriers.
Mais d'un Dieu fier & redoutable
Ceſſe un peu de ſuivre les pas :
Il en eſt un bien plus aimable

Qui t'appelle & te tend les bras ;
Que sa flamme douce & féconde
Embrase ton cœur à son tour ;
Consoler les malheurs du monde
Est l'ouvrage du tendre amour.
Laisse la Beauté qui t'engage
Essuyer de ses doigts chétis,
La poussière de ton visage
Avec les myrthes de Cypris.

Ce fragment doit donner une idée de cette Epître qui est terminée par des vœux pour le retour de la paix.

M. l'Abbé Laserre a fait lecture ensuite de deux morceaux de poësie détachés de son Poëme sur l'éloquence : dont l'un a pour objet, la Poësie imitative ; & l'autre, l'influence du cœur sur les Ouvrages d'esprit. L'Auteur se propose de livrer incessamment le Poëme entier à l'impression.

M. de Morveau, qui, dans une des séances publiques de l'année dernière, avoit donné une partie d'un Mémoire sur le fer & sur la manière d'en essayer les mines, s'étoit proposé d'achever la lecture de ce Mémoire dans celle ci : mais le temps ne le lui ayant pas permis, il s'est

contenté de publier le procédé à suivre, pour faire en petit, l'essai des mines; procédé, qui, probablement, est le même que celui qu'avoit imaginé M. Bouchu. Le mystère que la famille de cet Artiste faisoit de ce procédé, & l'importance dont il est de le faire connoître à ceux qui veulent exploiter différentes mines, avoient engagé M. de Morveau à des tentatives qui lui ont enfin procuré la découverte que son patriotisme lui faisoit desirer.

Voici le procédé qui a réussi à cet Académicien.

Prenez huit parties de verre-blanc pulvérisé;

Une demi-partie de borax calciné;

Une demi-partie de poussière de charbon;

Huit parties de mine de fer grillée ou non grillée, suivant sa qualité:

Mettez le tout dans un creuset que vous couvrirez & que vous placerez dans un fourneau. Après une heure environ, la mine est entièrement fondue, & l'on trouve, au fond du creuset, un culot de fer pur. On réussit également au fourneau à vent, au fourneau à soufflet, & même sur l'aire d'une forge de serrurier.

La séance a été terminée par quelques-unes des expériences de M. Priestly sur l'air, que M. de Morveau a faites dans l'intention de prouver au public, par le témoignage des sens, la réalité des découvertes de ce célèbre Physicien Anglois sur l'air, la possibilité d'analyser en quelque sorte ce fluide, de le transvaser, de le combiner, de le précipiter, de le neutraliser & de l'enflammer.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE royale de Musique continue les représentations d'*Alexis & Daphné*, Pastorale, & *Philémon & Baucis*, Ballet héroïque.

On se dispose à donner dans quelque temps à ce Théâtre, la reprise d'*Adèle de Ponthieu*, Tragédie lyrique remise en cinq actes; poëme de M. de S. M. musique de MM. de la Borde & le Berton.

COMÉDIE

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ont été obligés d'interrompre, à cause du service de la Cour, les représentations du *Célibataire*, Comédie nouvelle de M. Dorat. Ils doivent la reprendre & la continuer après le voyage de Fontainebleau.

COMÉDIE ITALIENNE.

Les Comédiens Italiens ont donné, le Samedi 30 Septembre, la première représentation de la *Réduction de Paris*, Drame lyrique, en trois actes, de M. du Rosoy, musique de M. Bianchi.

C'est une partie de l'histoire de Henri IV que M. du Rosoy a mise en scènes, en rapprochant les temps & les circonstances, & se servant, autant qu'il est possible, des expressions rapportées par les Ecrivains. Ce genre de Pièces ne peut être jugé par les règles du Théâtre, qui sont toutes violées. Il n'y a ni intrigue,

ni action suivie, ni unité; mais il y a seulement l'intérêt qui naît de la représentation de Henri IV, & de ce qu'on fait dire à ce Héros, conformément aux faits & aux dits remarquables que l'histoire à conservés. L'Auteur a choisi le moment où de fidèles Citoyens lui ouvrent, malgré les Ligueurs, la Porte de Saint Denis, & lui facilitent l'entrée dans Paris; il vient lui-même dans la nuit recevoir leurs sermens d'obéissance & de fidélité. On revoit avec sensibilité les ménagemens que ce Monarque a pour ses Sujets, armés contre lui par le fanatisme, & par l'ambition d'une Puissance étrangère. L'analyse de cette Pièce est dans quelques pages de la vie de ce bon Roi, trop connue pour la transcrire ici. La musique de M. Bianchi annonce un habile Compositeur, formé dans les bonnes Ecoles d'Italie. Son style est pur, riche & savant. Il développera mieux son génie sur des Pièces moins ingrates à son art. Des scènes historiques ne sont guères convenables à la musique; autant vaudroit que le Musicien mît l'histoire en chant, comme le Poëte a entrepris de la mettre en madrigaux.

Cette Pièce est parfaitement jouée par

M. Clairval, qui rend avec beaucoup de noblesse & de vérité le rôle si difficile à représenter de Henri IV. Les autres rôles sont très-bien exécutés par Madame Trial, par Madame Billioni, par MM. Narbonne, Nainville, Suin, Michu, Meunier, &c. Il y a un beau spectacle, une quantité de Guerriers & un appareil militaire qui sont imposans.

ARTS.

GRAVURES.

I.

La Troupe ambulante, estampe d'environ neuf pouces de haut, sur dix de large, gravée par Carl. Guttenberg, d'après le tableau de J. F. Meyer. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue de Tournon, vis-à-vis l'Hôtel de Brançàs.

La Troupe ambulante est composée de singes & de chiens qu'un Saltimbanque fait danser au son du tambourin & à coups

de fouet. Un payſage ſert de fond à cette ſcène burleſque qui a beaucoup de ſpectateurs. Les travaux de la gravure ſont finis & ſoignés ; & l'Artiſte les a variés avec intelligence.

II.

Les dangers de la mer, d'après le tableau original de M. Vernet, Peintre du Roi, gravé avec beaucoup de ſoin & de talent, par M. Terbaud. Prix, 2 liv. 8 ſols ; chez Auguſtin de Saint-Aubin, Graveur du Roi, rue des Mathurins, petit Hôtel de Clugny.

Cette eſtampe peut ſervir de pendant à une autre, d'après le même Peintre, qui eſt intitulée *Orage impétueux* ; & qui ſe trouve chez Crepy, rue Saint-Jacques.

III.

Portrait de Nicolas de Catinat. Ce Portrait eſt en médaillon, avec les attributs de la gloire & des vertus de ce Général : il eſt gravé avec beaucoup de délicateſſe & de talent, dans le même format que les autres hommes célèbres, pu-

bliés par M. Savart. Prix, 3 liv. chez l'Auteur, rue & près le Petit-Saint-Antoine, au coin de la rue Percée.

IV.

Portrait en médaillon de M. Antoine Petit, Docteur-Régent, & ancien Professeur de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockolm, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, Inspecteur des Hôpitaux Militaires du Royaume; avec ces vers composés par M. Petit :

De l'honnête & du beau faisant mon bien suprême,
A servir les humains j'ai consacré mes jours:
Puisse le ciel en terminer le cours
Quand je ne pourrai plus vivre que pour moi-même.

Ce Portrait est très-ressemblant, & bien gravé d'après le dessin de M. Pujos, par P. Laurent de l'Académie de peinture de Marseille. On le trouve chez l'Auteur, rue & porte Saint-Jacques, maison de Madame Augier, Apothicaire.

V.

Les Bons Amis, &c. *Le Discours intéressant.* Deux petits paysages d'environ huit pouces de hauteur, & neuf de largeur, d'après David Teniers, gravés par Pierre Chenu. Prix, 15 f. chaque estampe. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis le Café-de-Condé.

ARCHITECTURE.

M. Dumont, Professeur d'Architecture, rue des Arcis, maison du Commissaire, connu par ses études sur Saint-Pierre de Rome, & par des parallèles de salles de spectacles, vient d'ajouter à ses Œuvres, une perspective de l'intérieur de la nouvelle Eglise de Sainte-Genevieve de Paris, qui s'exécute sur les desseins & sous la conduite de M. Soufflot, Chevalier de Saint-Michel, Architecte du Roi, & Contrôleur Général de ses Bâtimens.

Ses gravures se trouvent aussi chez M.

Joulain, quai de la Mégisserie, à la Ville-de-Rome.

Le prix de la gravure de Sainte-Genevieve, imprimée sur la demi-feuille de Colombié, est du prix de 3 liv.

MUSIQUE.

I.

Nouvelle Chaconne, pour un grand Ballet de spectacle, ou pour un grand Concert, par M. le Berton, Administrateur Général de l'Académie Royale de Musique. Prix, 4 liv. 4 s. A Paris, chez N. de la Chevardière, rue du Roule; & aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez M. Castaud, près de la Comédie. A Toulouse, chez M. Brunet.

II.

Le Mélange Musical. Premier recueil, contenant un duo, un trio, une ode, une scène, des airs, des ariettes, des romances & des chansons; avec différentes sortes d'accompagnemens, tant de

harpe ou clavecin en solo, qu'à grand & petit orchestre, le tout en partitions, contenant 120 planch. in-fol. mis en musique par Paul César Gibert. Le prix de la souscription est de 12 liv. pour un exemplaire broché; qui sera délivré le 15 Décembre 1775, après lequel temps le prix du Recueil sera de 15 livres.

On s'adressera, pour souscrire, au sieur Clément, Cour de l'Orangerie des Tuileries, à Paris.

Ce Recueil contiendra des morceaux du caractère le plus gai, jusqu'au genre le plus pathétique.

III.

Prototype, pour servir d'addition au Maître de Clavecin; méthode pour l'accompagnement, par demandes & par réponses; avec six sonates pour le violon, la flûte ou le pardessus de viole: où les accords sont notés sur la basse, pour guider les commençans; ce qui les conduit, en très-peu de temps, à accompagner à livre ouvert. Plus, une méthode facile pour transposer: nouvelle édition, augmentée d'ariettes Italiennes, & la manière de les accompagner; par M. Corrette, Cheva-

lier de l'Ordre du Christ. Prix, 6 liv. A Paris, à Lyon, à Rouen, à Dunkerque & aux adresses ordinaires. Avec privilége du Roi.

On sait, par expérience, que la seule théorie des accords ne suffit pas pour former un bon Accompagnateur, & qu'il faut joindre la pratique à cette théorie. Pour mériter cette réunion, M. Corrette a déjà donné, dans un de ses Ouvrages intitulé *le Maître de Clavecin*, des leçons chantantes, où les accords sont notés. Ce livre a eu tout le succès qu'il pouvoit en espérer; & c'est ce qui l'a encouragé à y faire une suite, où l'on trouve un formulaire pour se servir du *Maître de Clavecin*, une table de la succession des accords, une de la mécanique des doigts, une autre de la transposition, & six sonates avec un violon où les accords sont notés, pour que les commençans puissent les étudier seuls. C'est en effet ce que contient le *Prototype* que nous annonçons. Il ne faut pas douter que ce nouveau fruit des veilles de M. Corrette ne soit accueilli du Public comme ses autres productions. Son nom est connu & sa réputation bien établie. On le voit, avec plaisir, repré-

senté dans une gravûre placée à la tête de son livre, jouant de l'orgue, qui est son instrument chéri; & on lit, au bas de l'estampe, ces vers qui caractérisent bien son goût & ses succès:

Sur tous les instrumens divers
Une seule raison me donne la victoire,
C'est que du Dieu puissant qui règle l'Univers,
Tous les jours je chante la gloire.

I V.

Ouverture de la Fausse-Magie de M. Grétry, arrangée pour le clavecin ou le forté-piano, avec accompagnement d'un violon & violoncelle, *ad libitum* par M. Benaut, Maître de Clavecin. Prix, 2 l. 8 s. A Paris, chez l'Auteur rue Gît-le-cœur, la deuxième porte à gauche, en entrant par le Pont-Neuf; & aux adresses ordinaires de musique.

V.

Œuvre XII; Céphale & Procris, ballet héroïque, représenté pour la première fois par l'Académie Royale de Musique, le Mardi 2 Mai 1775, dédié à Monseigneur Montmorency, Chevalier de

Luxembourg; par M. Gretry de l'Académie des Philarmoniques de Boulogne. Prix, 24 liv., gravé par J. Dezauche. A Paris, aux adresses ordinaires de musique. A Lyon, chez M. Castaud, place de la Comédie.

V I.

Six airs mis en variation, pour le violon avec accompagnement de basse; par M. la Motte, premier violon de l'Empereur. Prix, 3 liv. 12 s. Se vend chez M. Leduc le Jeune, rue Saint-Thomas-du Louvre, vis-à-vis l'Hôtel de Lancastre.

V I I.

Première suite de vingt-quatre menuets, majeur & mineur, en trio pour deux violons & basses; par Franç. Bettini, Vénitien. Prix, 3 liv. 12 s. A Paris, au bureau d'Abonnement musical, rue du Hasard-Richelieu; & aux adresses ordinaires. A Lyon, chez Castaud, place de la Comédie.

objet la description historique du Royaume de France, & successivement celle des autres parties de l'Europe. On donnera, d'après les relations de voyages, une connoissance suffisamment détaillée de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique; on aura sous les yeux toutes les cartes nécessaires & en nombre suffisant, pour que chacun puisse en faire usage pendant les leçons. Rue Saint-André-des-Arts, maison d'un Marchand Drapier, vis-à-vis la rue de l'Eperon.

Extrait d'une Lettre écrite de St Dizier, sur l'incendie de cette Ville, du 4 Septembre 1775.

La ville de Saint Dizier en Champagne vient d'essuyer un affreux désastre. Le feu prit le 20 Août dernier, vers le milieu de la nuit, dans la maison d'un Boulanger. Comme cette maison, & plusieurs autres qui l'environnoient, étoient anciennes & construites en bois, les progrès de l'incendie en devinrent plus violens & plus rapides : d'ailleurs le sommeil des habitans & les ténèbres de la nuit rendirent les secours plus lents & plus difficiles. A peine avoit-on sonné l'alarme, que déjà six maisons étoient embrasées: elles aboutissoient à des magasins de foin & de bois, auxquels le feu se communiqua, sans qu'on

pût en arrêter les progrès. Les flammes, s'élevant par degrés, gagnèrent la tour de l'Eglise, sur laquelle étoit un clocher construit en charpente & d'une grande élévation; bientôt on vit le clocher & le toit de l'Eglise s'enflammer & menacer d'une ruine prochaine. L'embrasement fut si violent, que cinq grosses cloches en furent fondues. On appercevoit de six lieues la flamme, qui sembloit s'élever jusqu'aux nues. Le clocher, s'écroulant de toutes parts, communiqua l'incendie aux maisons voisines; alors tout l'intérieur de la ville fut embrasé à la fois, malgré l'activité des Magistrats, & les secours qui arrivoient des fauxbourgs, des campagnes & des villes voisines. Jamais peut-être on ne vit un spectacle aussi terrible & aussi touchant: il seroit difficile d'en exprimer toutes les horreurs & les détails.

L'Eglise paroissiale de la ville, le Palais, la Halle & les Prisons ont été la proie des flammes. On compte au moins quatre-vingt-quatre maisons réduites en cendre; quatre personnes y ont perdu la vie, & plusieurs ont été blessées. Ce cruel événement a exposé aux rigueurs de l'indigence des Citoyens respectables, & réduit à la dernière misère un grand nombre de familles, dont toute la fortune étoit dans leurs magasins. Plus de cinq cents personnes se trouvent sans pain, sans asyle & sans ressource. On évalue la perte occasionnée par cet incendie, à plus de quinze-cents mille livres.

Au milieu de ce désastre on a vu éclater des traits de grandeur d'ame & d'humanité, qui méritent d'être mis sous les yeux du Public. Un enfant étoit investi de tous côtés par les flammes, & prêt à périr. Le Gouverneur de la ville (M. le

Marquis de Castejca) promet une récompense à qui pourra le sauver ; au même instant un citoyen pauvre se jette à travers les flammes : il pénètre jusqu'au lieu où se trouvoit le malheureux enfant : il le prend entre ses bras, se sauve heureusement avec lui, & le remet entre les mains de celui qui devoit le récompenser ; mais quand on veut lui donner le prix de cette action généreuse : Je n'ai pas prétendu, dit-il, vendre ma vie ; gardez votre argent, & laissez-moi courir au secours de mes autres Concitoyens.

Les vases sacrés de l'Eglise paroissiale ont été sauvés par le zèle intrépide d'un Ecclésiastique de la ville, qui n'a lui même échappé au danger que par une espèce de miracle. Au moment où il emportoit ces objets précieux, le clocher tombe, les cloches se fondent, & le métal embrasé éclate dans toute l'Eglise.

Un des Citoyens incendiés racontoit d'un air tranquille & serein les secours qu'il avoit été assez heureux de donner, sans parler de son propre malheur. Un Etranger lui dit : Avec des sentimens aussi généreux, vous étiez bien digne de n'être pas enveloppé dans la ruine de votre ville. Moi, dit-il, eh ! je suis anéanti : il ne me reste rien : mais le malheur de mes Concitoyens me fait oublier le mien.

On a vu des Curés des campagnes voisines se mettre à la tête de tout leur peuple, & voler au secours de la ville. Les Monastères & les villes des environs ont envoyé durant plusieurs jours des voitures chargées de pain : rien n'a été épargné pour soulager les besoins de cette cité malheureuse : mais quels secours peuvent suffire à de si grands besoins !

Au premier bruit de l'incendie de St Dizier, Monseigneur l'Evêque de Châlons y étoit accouru. Ce Prélat a donné, dans ces tristes circonstances, les marques les plus éclatantes de sa sensibilité, de son zèle & de sa charité. Durant trois jours il n'a cessé d'animer les travailleurs par sa présence & par ses bienfaits, de consoler les malheureux, de leur ouvrir des asyles & de leur fournir des secours. Le Clergé séculier & régulier s'est empressé de suivre l'exemple du premier Pasteur, & de seconder la vigilance & les soins des Magistrats. Après avoir rempli dans cette ville les dévoirs de la charité pastorale, M. l'Evêque de Châlons en est parti, comblé des bénédictions de son peuple, pour aller solliciter à la Cour & à la Capitale des secours plus efficaces.

Le Mandement de ce Prélat, pour recommander à la charité des Fidèles les habitans de la ville de Saint-Dizier, est un monument bien respectable & bien intéressant par son objet & par l'éloquence qui y règne : on ne peut le lire sans être attendri jusqu'aux larmes.

Le désastre funeste, arrivé à la ville de Saint-Dizier en Champagne, a excité dans une ame vraiment généreuse (puisqu'elle cherche à cacher sa bienfaisance) le desir de coopérer au soulagement des indigens que l'incendie a multipliés dans cette ville. Cette personne a écrit aux Officiers Municipaux que, si à l'appui des secours que la Religion & le Gouvernement ne manqueront pas sûrement d'accorder à ces infortunés, ils veulent bien admettre les Particuliers à partager cette bonne œuvre, elle les prie d'indiquer, par la voie des papiers publics, une personne d'une

probité reconnue, chez laquelle on puisse déposer les charités qu'on pourroit faire. Elle présume assez bien de l'humanité pour croire que ce lieu de dépôt connu inspirera à beaucoup d'autres personnes le noble desir de porter des secours à leurs semblables.

D'après cette lettre touchante de l'Anonyme, les Magistrats de la ville de Saint-Dizier, ont nommé *le sieur Richet, Notaire, rue Saint Séverin*, qui veut bien se charger gratuitement de ce dépôt, & auquel on pourra s'adresser.

COMPLIMENT des Habitans de Rambouillet à Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse DE LAMBALLE, *sur sa nomination à la Sur-Intendance de la Maison de la Reine.*

MADAME,

Daignez recevoir, avec votre bonté ordinaire, les témoignages les plus sensibles de notre joie à l'événement le plus remarquable du siècle, & le plus intéressant pour des Sujets dont le bonheur est d'être dévoués à Votre Altesse Sérénissime. En réunissant nos acclamations à

celles de plusieurs Cours, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer, dans un ravissement extrême, l'objet illustre du choix & du discernement de la plus judicieuse, & de la plus bienfaisante des Reines de la terre. Si, pour l'honneur & l'embellissement de la France, le Ciel dans sa bonté ne nous eût envoyé la plus belle rose du Piémont, le lis qui nous gouverne seroit encore isolé, &, pour ainsi dire, concentré dans sa propre gloire & dans sa beauté : mais, par un effet de la sympathie la plus heureuse *, ces deux fleurs se sont enfin réunies, & leur éclat réciproque durera autant que nos vœux pour la conservation précieuse de l'auguste Princesse que nous honorons, & à qui nous ne cesserons d'offrir nos plus respectueux hommages, comme à la seule Divinité digne de l'encens le plus pur.

---

* En présentant un lis attaché à une rose.

Variétés, inventions utiles, établissemens nouveaux, &c,

I.

Industrie.

M. Ploys de Treslong, Hollandois, a imaginé un nouvel instrument pour faucher les foins. Avec cet instrument, un homme seul fait plus d'ouvrage que n'en font dix autres avec les instrumens ordinaires. On observe aussi qu'il ménage le foin.

II.

Fanal économique.

M. Bourgeois de Châteaublanc vient de donner la dernière perfection à son Phare ou Fanal économique; il est placé sur le Mont Valérien, dans le jardin des Frères Hermites. Cette machine, dans son état actuel, offre les moyens les plus relatifs & les plus nécessaires pour la sûreté de la navigation des Côtes. Elle pré-

ſente une ſolidité, telle qu'aucune intempérie ne peut lui porter atteinte, ni en interrompre l'uſage; une exécution dans le ſervice des plus faciles; un jeu & une diſtribution dans ſes feux tellement dirigée, qu'en 10 ſecondes on peut les faire diſparoître & reparoître, même en les diverſifiant autant de fois qu'on voudra, & dans tous les momens qu'on exigera; & enfin une dépenſe, ſoit pour la conſtruction ou pour la conſommation des matières combuſtibles, très-modique, eu égard aux facilités & aux effets que ces phares peuvent produire.

III.

Nouvel Inſtrument de Mathématiques.

Dans pluſieurs arts, & ſur-tout dans l'Architecture, l'Optique, & la Géographie, on a ſouvent beſoin de tracer de petits arcs de très-grands cercles, pour leſquels il eſt très-difficile & ſouvent impoſſible de ſe ſervir d'un point de centre trop éloigné. Pluſieurs Auteurs ont parlé de la théorie de ces arcs, mais ſans donner des moyens méchaniques pour les tracer.

M. Baradelle le fils, Ingénieur pour les instrumens de mathématiques, a imaginé un instrument qu'on pourroit appeler *Arcographe*, avec lequel on trace un arc de tous les cercles possibles, depuis six pouces de rayon jusqu'à l'infini, soit en déterminant la grandeur du cercle d'une portion dont on a besoin, ou seulement trois points de la courbe qui font connoître le rayon qu'on ignore.

Cet instrument fort simple, & qui a beaucoup de rapport au Pantographe, est composé de deux règles de cuivre de 15 pouces de long, divisées en parties égales & assemblées par une tête dont le centre est dans le même alignement que le bord extérieur de ces règles. Le rayon du cercle est donné par deux viseurs mobiles d'une forme nouvelle, qui s'adaptent aux règles, & sur le milieu desquelles étant placés, ils élèvent des perpendiculaires qui se coupent au centre ou à l'objet que l'on détermine. Les règles s'arrêtent alors par des traverses & écrous; puis en les faisant glisser entre deux points d'acier, fixés sur une platine de cuivre, la tête trace l'arc cherché, avec une pointe, un crayon ou une plume que l'on met à son centre évidé.

I V.

Invention pour allaiter les enfans.

M. Bresson, Négociant de Sette en Languedoc, ayant cherché les moyens d'imiter la nature dans l'allaitement des enfans, dans le cas où l'on ne pourroit leur donner le sein de la femme, a imaginé un mammelon élastique, souple & propre à verser le lait comme celui de la femme. Ce mammelon consiste en une petite bouteille à cou cylindrique, communément appelée demi-taupette; en un tuyau de chamois fait comme un doigt de gant, qui entre juste dans le cou de la bouteille, & est enfermé par le bout, & en une éponge fine & nette, de la grosseur d'un œuf de pigeon. On remplit la bouteille de lait qu'on fait chauffer au bain marie, à la température de 28 à 30 degrés du thermomètre de Réaumur. On introduit, de force, l'éponge dans le tuyau de chamois, pour qu'elle occupe le fond. Ce tuyau, ainsi préparé, on l'adapte au cou de la bouteille, de manière que l'éponge serve de bouchon. Le mammelon consiste dans cette éponge

couverte de chamois, & doit être plus ou moins gros, plus ou moins long, selon la bouche de l'enfant. Il est percé par divers petits trous; les uns à l'extrémité, pour donner issue au lait, les autres autour de l'orifice de la bouteille, pour donner passage à l'air qui doit y entrer & remplacer le lait.

La machine ainsi préparée, on met le faux mammelon dans la bouche de l'enfant; il en exprime le lait qui sort par les petits trous de l'extrémité. L'éponge se remet dans l'instant par son élasticité, & se remplit de lait : l'enfant le suce avec autant de facilité que la mammelle naturelle. Il faut tenir la machine bien nette, rincer la bouteille, & laver l'éponge & le tuyau plusieurs fois le jour; sans quoi le lait restant s'aigriroit & gâteroit le nouveau. L'Inventeur de cette méthode en a fait l'essai sur sa fille. On l'a essayée aussi sur plusieurs autres sujets, & elle a très bien réussi.

ANECDOTES.

ANECDOTES.

I.

Trait de générosité.

Un particulier de Poitiers, propriétaire d'un domaine près de Lusignan, instruit par le Curé du lieu qu'un paysan du voisinage, honnête, pauvre & chargé de famille, étoit un peu surchargé à la taille, s'intéressa pour lui à son insçu auprès de l'administration, & lui procura quelque soulagement. Le paysan instruit de l'obligation qu'il avoit au propriétaire, chercha à lui en prouver sa reconnoissance d'une manière pleine de délicatesse. Ce propriétaire avoit, dans son domaine, un champ qu'il se proposoit de faire défricher; le paysan, aussi à son insçu, va faire cette opération; le *colon* du propriétaire crut qu'il en avoit reçu l'ordre du Maître. Celui-ci, revenu dans son domaine, est étonné de trouver l'ouvrage fait; son *colon* lui en nomme l'auteur; il va le trouver & lui offre en vain un

salaire; combat de générosité de part & d'autre : cependant le propriétaire a trouvé depuis le moyen de dédommager le paysan.

II.

Un Auteur venoit de faire, aux Comédiens François, la lecture d'une Tragédie très-obscure. Comme toute l'assemblée se taisoit, le Comédien Armand prit sur lui de dire au Poëte, qui attendoit son arrêt, que ses camarades trouvoient sans doute, comme lui, l'Ouvrage un peu compliqué, & qu'il étoit difficile de suivre le fil d'une intrigue aussi embarrassée. *Tant mieux*, s'écria l'Auteur, *vous voilà sûrs, ainsi que moi, de deux représentations. Le public viendra apprendre à la seconde, ce qu'il n'aura pu pénétrer à la première.*

III.

Henri IV, fatigué d'une grande route qu'il avoit été obligé de faire pour aller secourir Cambrai, passa par Amiens. Un Orateur, qui vint le haranguer, commença par les titres de *très-grand*, *très-*

bon, *très-clément*, *très-magnanime*, ajoutez aussi, lui dit le Roi, *très-las*.

IV.

Un fat se plaignoit de la grande dépense qu'il étoit obligé de faire en chevaux; quelqu'un lui dit, que ne réservez-vous une partie de votre revenu pour vous procurer la compagnie de gens d'esprit. Le fat répondit avec un air de dérision : *mes chevaux me traînent ; mais les gens d'esprit....Les gens d'esprit*, lui repliqua-t-on, *vous porteront sur leurs épaules*.

V.

Un Marchand avoit parcouru tout le jour la ville de Montpellier; il avoit été voir tous ses correspondans, accompagné de l'un deux, qui, sur le soir, lui dit : *Nous avons bien assez couru ; allons voir Castor & Pollux.*—*Castor & Pollux !* répond l'étranger ; *je ne connois pas cette Maison ! Sans doute elle est nouvellement établie.*

V I.

L'Empereur Frédéric IV, ayant été couronné à Rome, alla rendre visite au Roi de Naples & d'Arragon, Alfonse V, surnommé le Sage & le Magnanime. Comme on n'approuvoit pas qu'il eût fait cette démarche : *Il est vrai*, dit-il, *que le rang d'Empereur est au-dessus de celui de Roi ; mais Alfonse est plus grand que Frédéric.*

V I I.

Le Maréchal de Saxe, au retour d'une partie de plaisir qu'il avoit faite dans les environs de Paris, fit arrêter le fiacre, dans lequel il étoit, à la barrière St-Denis, pour donner le temps aux Commis de faire leur visite. Il se présente un Commis qui, en ouvrant la portière, le reconnut sur le champ. Celui-ci, en refermant la portière, lui dit : « Excusez, Monseigneur, » les lauriers ne payent point de droit. »

AVIS.

I.

Réimpression des Nécrologes des Hommes célèbres, par une Société de Gens de Lettres.

Le Nécrologe des hommes célèbres, qui a commencé en 1766, & dont il a paru un volume tous les ans, n'ayant été tiré chaque année qu'en raison du nombre des souscripteurs, le bureau de correspondance n'a pu satisfaire les personnes, qui, n'ayant pas souscrit exactement, auroient desiré, ou de se procurer la collection complette de cet Ouvrage, ou les volumes qui leur manquent : en conséquence, le bureau de correspondance, pour déférer aux sollicitations qui lui sont faites, donne avis qu'il recevra, jusqu'à la fin de Décembre prochain, les souscriptions pour la réimpression de tous les volumes dudit nécrologe aux conditions suivantes :

1°. Qu'on pourra souscrire pour un ou plusieurs volumes des années précédentes.

2°. Que chaque volume sera payé 3 liv. prix ordinaire.

3°. Qu'on payera 3 liv. en souscrivant, & le surplus au mois de Février 1776, en retirant les volumes.

4°. Que dans le cas où les souscriptions ne couvriroient pas le bureau de correspondance de la majeure partie des frais de réimpression, les souscripteurs, qui en seront prevenus dans le mois de Janvier prochain, feront retirer les 3 liv. qu'ils auront payées d'avance, en renvoyant les quittances qui leur auront été délivrées, lesquelles seront signées de M. Cominet, Directeur dudit bureau.

On pourra en même temps souscrire séparément pour le nécrologe de la présente année qui paroîtra au mois de Février prochain.

On souscrit au même bureau de correspondance pour la Gazette d'agriculture, commerce & finances; par M. l'Abbé Roubaud. Pour l'année; prix, 24 l. port franc dans tout le Royaume.

Pour les nouvelles Ephémérides Economiques; par M. l'Abbé Baudeau. Pour l'année; prix, 24 liv. port franc dans tout le Royaume.

Pour la Gazette des arts & métiers. Pour l'année; prix, 15 liv. port franc dans tout le Royaume.

Le Courier d'Avignon. Pour l'année; prix, 18 liv. port franc dans tout le Royaume.

Pour la Feuille du Marchand. Prix, 7 liv. 4 sols pour Paris.

Les Buletins des deuils de Cour, 3 liv. pour Paris & 6 liv. pour la Province.

II.

Bijouterie.

Le Sieur Granchez, Marchand Bijoutier de la Reine, au petit Dunkerque, quai de Conty, vis-à-vis le Pont-Neuf; vient de faire établir de nouvelles tables à thé en bois d'acajou ployantes, renfermant le néceſſaire à thé, complettement garni avec la ſtande, la bouilloire & la lampe; le tout formant une caſſette portative du prix de 336 l. Anneaux d'or pour arrêter les bagues montées en petites perles fines; & pluſieurs jolis ouvrages dans le même genre : boutons d'habit en paillon de couleurs, montés ſur criſtaux; ce qui les rend plus ſolides que ceux que l'on a faits ſans être recouverts, à 72 l. la garniture complette, ſavoir, 2 douzaines ½ de gros, & autant de petits : idem en diverſes couleurs à paillette rivée, bordure de pinsbeck; ce qui les rend auſſi plus durables que ceux brodés en or; prix, 36 liv. la garniture : idem pour fraque en bois travaillé en marqueterie très-léger & fort ſingulier, à 6 liv. la douzaine : pluſieurs ouvrages de ce genre en bombonières, étuis, &c. ſoie d'Angleterre jaſpée de diverſes couleurs pour faire les bourſes : l'on trouvera de nouveaux ſacs à parfiler, à filer & à ſecrétaire, ci-devant annoncés en couleur de puce & autres : le fil de trébiſonde, depuis la paix des Ruſſes avec les Turcs, eſt 3 liv. la bobine : l'on en trouve de toutes les groſſeurs : vaſes pour pot pourri de la fabrique de Clignancourt, & un nombre

infini d'articles nouveaux en ce genre. Le peu d'emplacement que le sieur Granchez a, ne lui permet pas de tenir un grand nombre d'articles pour faire connoître cette fabrique. Les personnes qui desirent voir des services de table complets, & les progrès de cette manufacture, n'étant pas celle qui tient son magasin & sa fabrique, rue du Fauxbourg Saint-Denis, vis-à-vis les Pères Saint-Lazare, peuvent aller à Clignancourt en voiture par la porte Saint-Denis & la Chapelle; & à cheval par la rue Cadet. Nouveau modèle de pendules, représentant l'innocence attaquée par l'amour, par deux figures en bronze, parfaitement cizelé & doré au mâte; prix, 1080 liv. Une idem représentant une vestale gardant le feu sacré; le tout en bronze & marbre de Paros; prix, 900 liv. & plusieurs autres pièces en ce genre qui ont paru depuis le jour de l'an dernier: pommes de cannes en or, & pierre de cayenne; nouvelles boîtes d'or à quatre charniers à divers prix; jolies garnitures de cheminées en bronze & en tôles, vernis de sa fabrique, main chinoise en yvoire pour gratter dans le dos; & plusieurs ouvrages, nouvellement rentrés des Indes, dont une partie de très-beaux jets. Il arrive d'Angleterre, dont il recevra incessamment diverses nouveautés qu'il aura soin d'annoncer, joint à celle qu'il fait établir à Paris.

Les Bustes du Roi & de la Reine, parfaitement ressemblans en marbre, hauteur d'un pied: prix, 240 liv. sculpté en Province. Cet objet coûteroit au moins le double à faire faire à Paris.

Boîtes à tabac à fumer avec loupe pour allumer la pipe; des dez de Londres pour le trictrac,

NOUVELLES POLITIQUES.

Du Caire, le 4 Juillet 1775.

ON mande de Damiette qu'il y eſt arrivé ſucceſſivement, depuis la priſe de Jaffa, 200 caiſſes contenant des ſtatues & des ouvrages de marbre que Mehemet Bey a enlevés de l'hoſpice des Religieux de la Terre Sainte de cette ville : ces marbres ſont un préſent que le Roi Catholique leur avoit fait, il y a trente ans, pour l'ornement du St Sépulcre de Jéruſalem, & qui n'avoient pu y être transportés. On aſſure que la plupart de ces caiſſes ont été ouvertes, & que les Turcs ont mutilé toutes les figures ſur leſquelles l'Alcoran défend même d'arrêter les yeux.

De Stockholm, le 28 Septembre 1775.

Le Roi en paſſant, le mois dernier, les digues de Hielmerſund pour aller à Loca, vit avec tant de ſatisfaction celles qui étoient déjà achevées, & les travaux avancés des autres, qu'il écrivit ſon nom & la date de ſon paſſage ſur une colonne qui en conſervera la mémoire.

De Raguſe, le 7 Septembre 1775.

Un Papas du Rit-Grec, Député des Monténégrins, a paſſé ici, accompagné d'un Dalmatien de Monténégro, pour ſe rendre à Péterſbourg, où il va féliciter l'Impératrice de Ruſſie

fur les derniers ſuccès contre les Turcs, & lui rendre des hommages de la part de ſes Chefs ; il porte au Patriarche de Moſcovie un préſent, compoſé d'une eſpece de mître garnie de diamans & d'un vêtement ſacerdotal enrichi de perles & de broderies d'or & d'argent.

De Naples, le 9 Septembre 1775.

Beaucoup de perſonnes avoient obtenu la permiſſion de porter la croix de l'ordre de Malte, ſous le titre de croix de dévotion, ſans avoir fait les preuves néceſſaires pour être reçus Chevaliers. Le Grand-Maître actuel n'a point retiré cette grace : mais il a trouvé moyen de la rendre illuſoire, en défendant de porter l'habit de l'ordre à tous ceux qui n'ont point les titres indiſpenſables pour y être admis : ils ne pourront avoir la cocarde rouge & blanche avec le chapeau uni & plumet blanc, diſtinction qui ſera déſormais partie de l'uniforme des vrais Chevaliers. Cet arrangement du Grand-Maître a fait quitter la croix à tous ceux qui ne l'avoient que par faveur.

De Rome, le 13 Septembre 1775.

Avant-hier le Pape tint un conſiſtoire dans lequel Sa Sainteté déclara cardinal prêtre de la Sainte Egliſe Romaine Jean Charles Bandi, évêque d'Imola, oncle maternel du Souverain Pontife, que Sa Sainteté avoit élevé *in petto* à cette dignité, dans le conſiſtoire du 29 mai dernier : il y a eu à cette occaſion pendant deux ſoirées conſécutives, des illuminations dans les différens

quartiers de la ville. Après cette déclaration, le Pape proposa divers arhevêchés & évêchés.

De Londres, le 18 Septembre 1775.

Le 27 Juillet il a été notifié par des placards aux habitans de Boston, que tous ceux qui voudroient en sortir eussent à donner leurs noms au Major de la ville. Un grand nombre de personnes s'est fait inscrire en conséquence, & plusieurs ont en effet obtenu la permission de se retirer. On attribue cette condescendance du Général Gage à la disette de provisions & à la crainte d'épuiser les magasins du Roi pour la nourriture des habitans, ou de les exposer à périr de faim; mais en leur laissant la liberté d'aller chercher leur subsistance ailleurs, il n'a pas cru devoir leur accorder la permission d'emporter leurs effets. On dit que le Duc de Northumberland a freté un bâtiment chargé de provisions fraîches pour le Régiment du Lord Percy à Boston.

La ville de New Yorck qui, dans le sein des troubles actuels, jouissoit dans ses murs d'une plus grande tranquillité que les autres par la modération de ses Magistrats, est aujourd'hui livrée au plus grand désordre. On n'y souffre plus de neutralité, & l'on veut soumettre toutes les opinions particulières au systême de guerre, depuis la déclaration formelle qu'en a publiée le Congrès. Cependant on y trouve encore quelques habitans assez fermes pour désapprouver cette derniere conduite, & qui pensent que la déclaration détruit toute espérance de réconciliation avec la Métropole. L'adoption de la loi martiale de la part des Américains, leur paroît l'opération

la plus vive qu'ils se soient permise, attendu que par cette voie ils rendent capitaux plusieurs délits sans le jugement par Jurés. Le Congrès (disent ces habitans plus circonspects) s'est ainsi arrogé toute la puissance tant législative qu'exécutrice.

On construit à Philadelphie quinze grosses galiotes montées chacunes de cinquante hommes, & portant à l'avant des pieces de canon de trente deux jusqu'à quarante-huit. On doit les placer en station sur la riviere de la Ware près de Redbanck, pour s'opposer à tous vaisseaux de guerre qui voudront remonter la riviere, & pour défendre les machines qu'on a coulées à fond dans cette partie étroite de la même riviere.

On écrit d'Hanovre que le Colonel de Scheiter, bien connu par ses exploits dans la derniere guerre, a offert à la régence de l'Electorat, de lever un Régiment à la tête duquel il iroit servir contre les Rebelles de l'Amérique, & qu'il a obtenu l'agrément de se rendre ici pour y offrir ses services.

On a lu, dans une assemblée de la Compagnie des Indes, une lettre du Gouverneur & du Conseil de Bombay, par laquelle ils mandent à la Chambre des Directeurs qu'il leur a paru nécessaire de se mettre en possession de l'île de Salsetta & de Coringa; que pour cet effet ils ont donné l'assaut au fort Yanna, & y sont entrés l'épée à la main, non sans quelque perte à la vérité, puisque le Commodore Watson est mort des blessures qu'il a reçues à cette attaque. Si ces acquisitions, dit la lettre, peuvent nous rester, elles seront d'une grande utilité pour la Compagnie.

De Chambery, le 25 Septembre 1775.

Le 20 de ce mois, on donna devant toute la Cour la Tragédie de *Romeo & Juliette*, du sieur Ducis, Secrétaire de Monsieur, & actuellement en cette ville. Cet Auteur avoit inséré dans la scene II du IV^e^ acte de sa piece, le portrait d'un Roi chéri *qui prête au diadême un charme inexprimable;* aucun des spectateurs ne se méprit à la ressemblance; tous les yeux se porterent vers la loge où étoit Victor-Amédée III; les acclamations furent si vives, qu'elles attendrirent le Roi: il prit des mains de Madame la Princesse de Piémont l'exemplaire de la Tragédie qu'elle tenoit, pour savoir si les vers qu'il venoit d'entendre, faisoient partie du texte: Sa Majesté les y trouva; mais Monsieur qui étoit à côté d'Elle, lui fit appercevoir qu'on avoit collé une nouvelle feuille imprimée sur l'ancienne.

Il y eut bal à la Cour, le 21, & gala deux jours après à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Madame la Princesse de Piémont; le Théâtre & la Ville furent illuminés. Le 25, Monsieur le Duc & Madame la Duchesse de Chablais, & les deux Princesses, sœurs de Sa Majesté, partirent pour retourner en Piémont. Monsieur le Prince & Madame la Princesse de Piémont ne sont partis que ce matin. Le Roi & la Reine partent demain pour Rivoli, & Leurs Majestés se proposent d'être de retour, le 30, à Turin.

Monsieur, frere du Roi de France, & la Princesse son épouse, après avoir pris congé de Leurs Majestés, en cette ville, sont partis aujourd'hui à trois heures après-midi, pour aller

coucher au Pont-de-Beauvoisin. Les adieux de ce Prince & de Madame la Princesse de Piémont, sa sœur, ont été la plus vive expression d'une tendresse mutuelle. Monsieur a paru satisfait de son séjour dans cette Cour, & l'on peut juger de la joie qu'avoient eue Leurs Majestés à le voir, par les regrets qu'Elles ont témoignés à son départ.

De Paris, le 6 Octobre 1775.

On écrit de Montluçon en Bourbonnois, que depuis neuf à dix ans, il s'y est formé un établissement qui est resté trop long-temps inconnu pour l'honneur de l'humanité. Dans les temps difficiles, le nombre des mendians s'étoit accru à tel point, dans ce pays, que le sieur Boyrot, lieutenant-général de police de la ville, y proposa à la charité publique un bureau des pauvres, dont les directeurs fussent tirés du Clergé, de la Magistrature, de la Noblesse & de la Bourgeoisie; les Dames furent chargées de la quête, & tout a si bien réussi, que la mendicité a disparu depuis 1766. On ne s'est pas contenté de subvenir aux premiers besoins des indigens, on a fait apprendre des métiers aux enfans, & l'on a forcé la fainéantise au travail. Le sieur Depont, Intendant de Moulins, par des secours considérables qu'il a fait tenir à ce bureau, a facilité son succès; ainsi que beaucoup d'autres personnes qui n'ont point cherché à se faire connoître, tels que le Grand-Aumônier de France, qui a saisi cette occasion de donner des preuves de son amour pour un pays qui l'a vu naître. Ce que les exemples de la vertu ont de bien précieux, c'est d'entraîner les ames honnêtes à les imiter;

& c'eſt dans cette vue qu'on releve cette aſſociation ſecrette & trop rare de bienfaiſance.

Le 30 du mois dernier, Madame la comteſſe d'Artois, accompagnée des Dames & des Officiers de ſa maiſon, vint en cette capitale Cette Princeſſe fut ſaluée à ſon arrivée par le canon de la Baſtille, par celui de l'hôtel royal des Invalides & par le canon de la ville. Son Alteſſe Royale trouva à la porte de la Conférence, le Corps-de-ville qui lui fut préſenté par le duc de Coſſé, gouverneur, & par le ſieur de la Michodiere, conſeiller d'état & prévôt des marchands, qui eut l'honneur de la complimenter. Le ſieur Albert, lieutenant-général de police, s'étoit rendu dans le même lieu. Madame la comteſſe d'Artois, montée dans un carroſſe de parade, précédée & ſuivie d'un détachement de ſes Gardes, arriva à la cathédrale, où Son Alteſſe Royale fut complimentée à la porte de l'égliſe par l'Archevêque, revêtu de ſes habits pontificaux & à la tête des Chanoines. Après avoir fait ſes prieres & entendu la meſſe, cette Princeſſe fut reconduite avec les mêmes cérémonies, & alla à Ste Genevieve où l'Abbé, à la tête de ſes Chanoines Réguliers, eut l'honneur de la recevoir & de lui adreſſer un diſcours. Son Alteſſe Royale, après la priere qu'elle fit dans cette égliſe, ſe rendit au palais des Tuileries où elle dîna. L'après-midi, cette Princeſſe ſe promena au jardin de ce palais; & ſur le ſoir, avant de partir pour Verſailles, elle fit pluſieurs tours de la place de Louis XV & de la foire Saint Ovide que la Ville avoit fait illuminer à cette occaſion. Le Gouverneur de Paris, le Prévôt des Marchands & le lieutenant-général de Police accompagnerent par-tout cette

Princesse qui, dans tous les lieux où elle se montra, reçut des marques de la joie publique qu'inspiroit sa présence.

Le 3 de ce mois la Reine vint en cette ville, vers les 3 heures après-midi, pour poser la premiere pierre de la nouvelle église du monastere des Religieuses de la Visitation de la rue du Bacq, fauxbourg St Germain. Sa Majesté a été reçue à la principale entrée du monastere par le marquis & la marquise de Brancas, par la comtesse de Rochefort, par le duc de Cossé, gouverneur de la ville, & par le maréchal de Biron. La Reine a été conduite à la nouvelle église, à l'entrée de laquelle Sa Majesté a été reçue par l'Archevêque de cette ville à la tête de son Clergé, accompagné de l'Evêque de Chartres, grand aumônier de cette Princesse, l'Archevêque de Bourges, l'Evêque de Lodeve, l'Evêque de Senez & l'Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Deux compagnies de Gardes-Françoises & autant des Gardes Suisses, bordoient la porte extérieure du monastere ; l'intérieur en étoit gardé par des Cent-Suisses : un détachement des Gardes-du-Corps étoit placé en dedans du couvent & gardoit l'église dans l'intérieur de laquelle a été posée la premiere pierre. On avoit préparé un prie-dieu où Sa Majesté s'est tenue en arrivant. Le sieur Hure, superieur du séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet, & maître des cérémonies en cette occasion, a eu l'honneur d'aller chercher la Reine à son prie-dieu, & de la conduire à l'endroit où Sa Majesté devoit faire la pose de la premiere pierre, sous laquelle on a placé différentes médailles, & une plaque d'argent qui portoit l'inscription suivante :

Cette premiere pierre a été posée par très-haute, très puissante Dame Marie Antoinette d'Autriche, Reine de France & de Navarre, le 3 Octobre 1775 Marie-Josephe de Brancas, pour lors supérieure du monastere.

Helin, architecte, ancien pensionnaire du Roi à l'Académie de Rome, a composé les dessins & construit l'église.

La cérémonie étant finie, Sa Majesté fut conduite & accompagnée à la porte de clôture du monastere. La dame de Brancas, supérieure, & sa Communauté, ont eu l'honneur de recevoir Sa Majesté dans une grande salle préparée à cet effet. La Reine a eu la bonté d'y passer une heure & demie & d'y donner, avec les graces qui lui sont naturelles, les marques les plus précieuses de sa bienveillante protection pour cette Maison religieuse. La Reine remonta ensuite dans ses équipages, & retrouva la même affluence du peuple, qui se précipite toujours sur ses pas avec une ivresse & des acclamations de joie que l'amour seul peut inspirer.

Le Parlement de Paris a, par arrêt du 22 août dernier, prononcé que le contrat de mariage de Jean de Lur & de Charlotte-Catherine de Saluces, du 17 mai 1586, auroit entiere exécution, ainsi que les arrêts de 1612 & de 1613; en conséquence la Cour maintient Messieurs de Lur dans le droit, possession & jouissance du nom, armes de Saluces & de la succession d'Auguste, avec défenses de les y troubler, & maintient pareillement ladite Cour Messieurs de Saluces dans le droit & jouissance des noms, armes, noblesse & état dont ils sont en possession, avec mêmes défenses de les y troubler.

PRÉSENTATIONS.

Le 5 de ce mois le vicomte de Vibraye, que le Roi a nommé son ministre plénipotentiaire auprès du duc de Wirtemberg, eut l'honneur d'être présenté par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état, à Sa Majesté, de laquelle il prit congé pour se rendre à sa destination.

Le sieur Radix de Sainte-Foi, ministre plénipotentiaire auprès du duc de Deux-Ponts, de retour ici par congé, eut aussi le même jour l'honneur d'être présenté au Roi, auquel il fit sa révérence avant son départ.

NOMINATION.

Le sieur Lelaboureur, lieutenant-colonel d'infanterie, ayant donné au Roi sa démission des places de chevalier du Guet & de commandant de la Garde de Paris, Sa Majesté en a pourvu le chevalier Dubois, lieutenant-colonel d'infanterie, en accordant au sieur Lelaboureur des lettres d'honoraire de ces deux places.

MARIAGES.

Le Roi, la Reine & la Famille Royale ont signé, le 5 Octobre, le contrat de mariage du marquis de Renéville, capitaine au régiment de Chartres, cavalerie, avec la comtesse de Boisroger.

Le 13 Septembre 1775, Cesar-Louis-Marie-François-Ange de Houdetot, mestre-de-camp de cavalerie, & sous lieutenant des gendarmes sous le titre de Flandres, a été marié avec demoiselle Perrinet de Faugnes, fille de feu Pierre Perrinet, de Faugnes, écuyer, Seigneur de Tauvenay, Chaslenay, & autres lieux, conseiller du Roi, receveur-général des finances de Flandres, Haynault & Artois, & de dame Susanne-Jacqueline Poupardin d'Amanzy.

Le vicomte de Houdetot est fils de Claude-Constance-César de Houdetot, Comte de Houdetot, marquis de Mailloc, Seigneur d'Estrehan, Rusly & autres lieux, maréchal-des-camps & armées du Roi, & de dame Elisabeth-Sophie-Françoise de la Live.

Le comte de Houdetot, père de celui qui donne lieu à cet article, est frère cadet de Charles Marquis de Houdetot, seigneur de Graimbouville & S. Laurent, au pays de Caux, marié à dame..... de Senneville, dont il a trois garçons & trois filles.

Charles marquis de Houdetot, ayeul du vicomte de Houdetot, est mort en 1748 lieutenant-général des armées du Roi, ayant été lieutenant-général de la province de l'isle-de-France, & commandant pour le Roi dans le Comté de Bourgogne.

Charles marquis de Houdetot, son bisayeul, mourut en 1692, étant mestre-de-camp du régiment de Bourgogne, & inspecteur-général de cavalerie.

Jean de Houdetot, Seigneur de Gromesnil, son trisayeul, est mort en Décembre 1653, étant maréchal des-camps & armées du Roi.

Les marquis & comte de Houdetot, forment

la seconde branche de la maison de Houdetot, une des plus anciennes de Normandie, où elle est connue par les titres & les histoires depuis l'an 1034.

La branche aînée de cette maison possède encore aujourd'hui les mêmes terres au pays de Caux qu'elle avoit en 1229, & présente aux mêmes trois cures.

Le marquis de Houdetot, brigadier des armées du Roi, & capitaine-lieutenant des Gendarmes, sous le titre de la Reine, est chef de cette maison.

Les armes de Houdetot, sont de toute ancienneté, d'argent à une bande d'azur, diapré d'or de trois pièces, celle du milieu chargée d'un lion, & les deux autres d'un aigle à deux têtes, le tout d'or.

Voyez cette généalogie bien détaillée dans l'histoire des grands-officiers de la Couronne, tom. 8. fol. 16.

MORTS.

Magdeleine Pernon, épouse de Louis-Quintin de Richebourg, chevalier, marquis de Champceneiz, gouverneur & capitaine des chasses de Meudon, & Gouverneur du palais des Tuileries, est morte en cette ville le 1 de ce mois, à l'âge de 38 ans.

Louis Dupont du Vivier, ci-devant Gouverneur de l'isle royale, est mort le 28 Août dernier, dans sa terre du Vivier, en Saintonge, âgé

de 93 ans. Il a laissé six fils décorés de la croix de Saint Louis, & six neveux aussi chevaliers du même ordre.

Le sieur de Morangiés, vicaire-général du diocèse d'Auxerre, abbé commendataire de l'abbaye royale d'Arles, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Perpignan, mourut à Auxerre le 21 du mois dernier, âgé de 37 ans.

Le sieur de Saint-Hermine, aumônier ordinaire de la Reine, abbé commendataire de l'abbaye royale de Montbenoît; ordre de St Augustin, diocèse de Besançon, est mort ici le 25 du mois, âgé de 45 ans.

Le Comte régnant de la Layen & de Hohen-Gerolds-Eck, est mort le 26 du mois dernier, dans sa résidence à Bliescastel.

Marie-Louise de Fransure, abbesse de l'abbaye royale de Villers-Canivet, diocèse de Séez, est morte dans son abbaye, le 29 du mois dernier, âgée de 80 ans.

David-Nicolas Hurault, marquis de S. Denis sur Loire, un des descendans de Philippe Hurault, Comte de Chiverni, Chancelier garde des sceaux de France sous Henri III & Henri IV, est mort le 4 de ce mois, en son hôtel à Blois, âgé de 80 ans.

Louis-Nicolas-Victor de Felix, Comte du Muy, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Villefranche en Roussillon, Menin de feu Mgr le Dauphin, Ministre & Secrétaire d'état ayant le département de la guerre, est mort ici le 10 de ce mois, âgé de 65 ans.

LOTERIE.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Octobre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 22, 29, 76, 77, 81. Le prochain tirage se fera le 6 Novembre.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5
Imitation de la IV^e Nuit d'Young, *ibid.*
Le Chiffre & le Zéro, *fable*, 17
Le Dépositaire imprudent, 18
L'Oracle & le Paysan, 22
L'Ane & le Fat, *fable*, 24
Traduction en vers libres de l'Ode XI, livre I d'Horace, 47
——— de l'Ode III, 26
La Jalousie, 29
Solima, 39
A M. de L***, 44
Vers à mon Ami, 47
Vers à Mlle D... 48
Traduction du pseaume XXIII, 49
Epître à mon Protecteur, 50
Explication des Enigmes & Logogryphes, 52

ENIGMES, 53
LOGOGRYPHES, 56
NOUVELLES LITTÉRAIRES, 60
Eloge de Catinat, par M. de la Harpe, *ibid.*
——— par M. G**. 88
——— par M. l'abbé d'Espagnac, 99
——— dédié à lui-même, 101
Œuvres de François de Quevedo, 102
Ecrits sur le Salon, 104
Joachim, 108
Choix de chansons, 113
Le dix-huitieme siecle, 114
Annonces, 129
Lettre à M. D. L. C. 131
ACADÉMIES. 153
——— Dijon, *ibid.*
SPECTACLES. 168
Opéra, *ibid.*
Comédie Françoise, 169
Comédie Italienne, *ibid.*
ARTS. 171
Gravures, *ibid.*
Architecture, 174
Musique. 175
Stuc, 180
Cours de langue Angloise, *ibid.*
——— de principes d'Astronomie & de Géographie, 181
Extrait d'une Lettre de St Dizier, 182
Compliment des Habitans de Rambouillet à S. A. S. Mde la princesse de Lamballe, 186
Variétés, inventions, &c. 203

Anecdotes. 207
Avis, 210
Nouvelles politiques, 202
Présentations, 208
Nomination, 212
Mariages, 213
Morts, *ibid.*
Loterie, 214

Errata du Mercure d'Octobre, 1 vol. 1775.

Page 176, *ligne* 7, une fête,
Lisez un site.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le 2d vol. du Mercure d'Octobre 1775. Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression.

A Paris, ce 16 Octobre 1775.

C … DE SANCY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe près Saint Côme.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

NOVEMBRE, 1775.

Mobilitate viget. VIRGILE.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'est au Sieur Lacombe libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les piéces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & méchaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur Lacombe, *libraire, à Paris, rue Christine.*

On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux suivans, port franc par la Poste.

JOURNAL DES SAVANS, in-4°. ou in-12, 14 vol. à Paris, 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 f.

JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, 16 vol. petit in-12. par an, à Paris, 13 l. 8 f.
En Province, 18 l.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, Ouvrage périodique, 16 vol. in-12. à Paris, 24 l.
En Province, 32 l.

LA FRANCE ILLUSTRE OU LE PLUTARQUE FRANÇOIS, 13 cahiers in-4°. avec des Portraits, par M. Turpin, prix, 30 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE, à Paris, port franc par la poste, 18 l.

JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart, 14 vol. par an, à Paris, 9 l. 16 f.
Et pour la Province, port francpar la poste, 14 l.

JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol in-12 par an, à Paris, 18 l.
Et pour la Province, 24 l.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, in-12, 14 vol. 33 l. 12 f.

JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÉVE, 36 cahiers par an, à Paris & en Province, 18 l.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cah. par an, à Paris, 9 l.
Et pour la Province, 12 l.

LA NATURE CONSIDÉRÉE, 52 feuilles par an, pour Paris & pour la Province, 12 l.

SUITE DE TRÈS-BELLES PLANCHES in-folio, ENLUMINÉES ET NON ENLUMINÉES, des trois règnes de l'Histoire Naturelle, avec l'explication, chaque cahier broché, prix, [illegible]0 l.

JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers, de chacun 5 feuilles, par an, pour Paris, 12 l.
Et pour la Province, 15 l.

L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, à Paris, 18 l.
En Province, 24 l.

JOURNAL LITTÉRAIRE de Berlin, 6 vol. in-12. par an; prix à Paris, 15 l.

JOURNAL DE LECTURE, ou choix de Littérature & de Morale, 12 parties in 12. dans l'espace de six mois, franc de port à Paris & en Province, prix par abonnement, 15 liv.

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.

Dictionnaire historique & géographique d'Italie, 2 vol. grand in-8°. rel. prix 12 l.

Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in-8°. rel. 5 liv.

Préceptes sur la santé des gens de guerre, in-8°. rel. 5 liv.

De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in-8°. rel. 12 l.

Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br. 2 l.

Esprit du Grand Corneille, 2 vol. in-8°. br. 4 l.

Recueil des Découvertes & Inventions, br. 2 l.

Dict. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br. 12 l.

Dict. Héraldique, fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.

Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés, 6 l.

Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br. 2 l.

Bibliothèque Grammat. in-8°. br. 2 l. 10 s.

Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in-12 br. 2 l. 10 s.

Les mêmes, pet. format, 1 l. 16 s.

Poëme sur l'Inoculation, vol. in-8°. br. 3 l.

III^e Livre des Odes d'Horace, en vers, in-12 br. 2 l.

Vie du Dante, par M. Chabanon, in-8°. 1 l. 10

Fables orientales, par M. Bret, 3 vol. in-8°, 9 l.

Diogène moderne, 2 vol. in-8°. br. 5 liv.

Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.

Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 4 s.

Les Muses Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 s.

Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br. 5 l.

Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton, 24 l.

Mémoire sur les objets les plus importans de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton, 12 l.

Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.

Mémoire sur la Musique des Anciens, nouvelle édition, in-4°. br. 7 l.

Journal de Pierre le Grand, in-8°. br. 5 l.

Institutions Militaires, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in-8°. br. 9 l.

L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in-12. broché, 2 l.

MERCURE
DE FRANCE.
NOVEMBRE, 1775.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE A LA JUSTICE, ou le rétablissement des Parlemens en France sous le règne de Louis XVI.

Sujet proposé par l'Académie de Toulouse, pour lequel l'Auteur n'a pu concourir dans le temps prescrit à cause d'une maladie.

JUSTICE ! ô Déité suprême !
Dispensatrice de tout bien,

Tu dérives de Dieu lui-même :
Tu pris naissance dans son sein.
Jamais tu ne démens ta source :
Ton glaive est l'unique ressource
Du Citoyen persécuté ;
Et lorsque le méchant l'accable,
Ton trône est l'écueil redoutable
Où se brise l'iniquité.

Dans les siecles de l'ignorance,
On osa mépriser tes loix ;
Dès-lors l'erreur & la licence
Voulurent usurper tes droits.
Jours déplorables ! jours sinistres !
En vain la voix de tes Ministres
Fit entendre la vérité ;
Soumise à l'esprit de systême,
La vertu devint un problême,
Le méchant seul fut écouté.

Mais, ô Déesse tutélaire !
Ame du bonheur des mortels !
Le Sage, avide de lumiere,
Respecte, embrasse tes autels.
Louis regne, il te rend hommage,
Ta splendeur devient son ouvrage,
Il est ton plus ferme soutien :
Pour éterniser sa mémoire,

C'eſt ſur toi qu'il fonde ſa gloire :
Son trône eſt devenu le tien.

J'entends la voix de l'innocence
Frapper les voûtes de Thémis ;
On l'écoute, & pour ſa vengeance
Je vois les Juges réunis.
A ce tribunal redoutable,
Oui, je te cite, homme coupable,
Du malheureux, vil oppreſſeur...
Eh quoi ! tu fuis ? perfide ! arrête,
Leve les yeux, vois ſur ta tête
Se lever le glaive vengeur.

France, revois ce Corps antique,
Dépoſitaire de tes loix ;
D'une trompeuſe politique
Il étouffe aujourd'hui la voix.
Le crime en ſecret en murmure ;
Les oracles de l'impoſture
Sont confondus par tes Catons.
Sur le Trône revois Auguſte,
Contemple auprès de ce Roi juſte
Tes Lycurgues & tes Solons.

Le Prince ami de la juſtice,
Regne en vrai Roi ſur ſes Sujets.
Pour eux Divinité propice,

Il les prévient par ses bienfaits.
Leur amour, que son cœur desire,
Est le soutien de son Empire;
Faire des heureux, c'est sa loi.
Par sa vertu douce & sévere,
Lorsqu'il soulage, c'est un pere:
Lorsqu'il ordonne, c'est un Roi.

Mais si l'adroite flatterie
Vient corrompre un Roi vertueux;
Si l'ambition enhardie
Médite ses projets affreux:
Le Peuple n'a pour se défendre
Que les pleurs qu'on lui fait répandre,
Et son asyle est le Sénat;
C'est-là que la loi l'environne...
Entre les Sujets & le Trône,
L'intervalle est du Magistrat.

En lui la loi se vivifie:
C'est l'égide des malheureux;
Sa grande ame se multiplie;
Les vertus inspirent ses vœux.
Il dit aux Rois: « Maîtres du monde,
» Sur la force qui vous seconde
» Ne fondez pas votre pouvoir ».
Au Peuple: » Aime ta patrie,
» Pour ton Roi prodigue ta vie;
» Ton amour t'en fait un devoir ».

C'est par les loix qu'un peuple est sage,
Que les trônes sont affermis.
Le Despote, ami du carnage,
Ne regne que sur des débris;
L'arrêt qu'il dicte est un tonnerre,
Bientôt il fait rougir la terre
Du sang qu'il devroit épargner.
Toujours cruel quand il ordonne,
La terreur le suit, l'environne...
Etre tyran, est ce régner?

Braves François! la bienfaisance
Est le partage de vos Rois:
Vous n'éprouvez que leur clémence:
Votre cœur se donne par choix.
Voit-on les discordes fatales,
Les séditions, les cabales
Alarmer vos Rois vertueux?
Soumis à leur juste puissance,
Vous aimez votre dépendance;
Etre François, c'est être heureux.

O postérité redoutable,
Juge des Peuples & des Rois!
D'un caractere ineffaçable
Tu peindras le regne des loix.
Déjà notre gloire commence;
Louis, dans son adolescence,

Inſtruit les ſiecles à venir;
Et la vérité qui ſurnage
Au-delà du torrent de l'âge,
Ira porter ſon ſouvenir.

Par M. Guittard cadet, de Limoux.

A MES AMIS.

Ode XIII^e du Livre V^e d'Horace.

Le ciel eſt obſcurci par un épais nuage,
L'air retentit au loin d'affreux mugiſſemens;
L'aquilon furieux a déchaîné ſa rage;
Les vaiſſeaux ſur les mers ſont le jouet des vents.

L'éclair brille, & la foudre éclate ſur la terre:
Ses feux ont embraſé les chênes orgueilleux;
Jupiter aux mortels a déclaré la guerre.
Eh! comment éviter la colere des Dieux!

Oublions, s'il ſe peut, des jours pleins de triſteſſe
Et tâchons aujourd'hui d'enchaîner les plaiſirs;
Hâtons-nous, mes Amis! la tremblante vieilleſſe
N'offre à nos foibles cœurs que d'impuiſſans deſirs.

Verſez, n'épargnez point ce nectar agréable;
Lui ſeul calme les maux qu'enfante le chagrin.

Rassurons-nous, buvons, & nous verrons à table
Renaître le bonheur dans les flots du bon vin.

Peut être que des Dieux la colere appaisée
Redonnera le calme & la paix à nos cœurs;
Que par de tendres sons notre oreille charmée,
Nous invite au repos, étendus sur des fleurs.

Ce mortel, ou plutôt ce Centaure terrible,
De l'enfant de Thétis desirant le bonheur,
Peu content de savoir qu'il étoit invincible,
En lui parlant ainsi, formoit son jeune cœur:

Tu porteras la guerre aux rives du Scamandre;
Les flots du Simoïs suspendront ton effort;
Les Troyens de tes coups ne pourront se défendre:
Ils verront sur tes pas la terreur & la mort.

Ils fuiront devant toi; le feu de ta colere
Ira les écraser sous leurs remparts brûlans.
Tu seras abattu; ton immortelle mere
Ne te reverra plus dans ses palais brillans.

Ta mort de tous les Grecs fera couler les larmes:
Mais songe que tu peux adoucir ton malheur.
Si tu bois étendu sur les débris des armes,
Tu mourras sans regret dans le champ de l'hon-
neur.

Par le même.

Infâme meurtrier des têtes magnanimes
Qui vouloient arrêter le torrent de ses crimes :
En vain il chercheroit à mettre dans l'oubli
Les forfaits sur lesquels son Trône est établi.
Indigne de ce rang, il faut que je l'en chasse,
Et vous même aujourd'hui devez prendre sa place.

ABDALONYME.

Instruit à manier la bêche & le hoyau,
Le sceptre me seroit un trop pesant fardeau.
Séparé jusqu'ici du commerce des hommes,
J'ignore le grand art de régir les Royaumes.
Choisissez donc un Roi qui, comblant vos souhaits,
Sache en maître absolu régner sur ses sujets.

ALEXANDRE.

Mes mains viennent d'offrir la suprême puissance
A deux Sidoniens d'une illustre naissance,
Qui, fideles tous deux aux loix de leur pays,
N'ont point voulu d'un sceptre injustement acquis.
Mieux que nous, ont-ils dit, le sage Abdalonyme
Mérite de monter à cet honneur sublime ;
Sa naissance, son cœur, ses Aïeux, sa vertu,
Tout tend à nous prouver qu'à lui le Trône est dû.

ABDALONYME.

Et quels hommes ont pu vous tenir ce langage ? . .
Tranquille dans le champ que j'eus pour mon partage,
Je dédaigne des Grands le luxe fastueux,
Et de tous les mortels me crois le plus heureux.
Exempt de passions, de soucis, de contrainte,
Mon cœur ne fut jamais accessible à la crainte.
Il brave du soldat les barbares fureurs,
Et loin de moi la guerre exerce ses horreurs.
Quand d'un gazon fleuri la riante verdure,
Et de petits ruisseaux l'agréable murmure,
M'invitent à goûter les douceurs du repos,
Morphée épand sur moi ses tranquilles pavots ;
Rien, dans ces lieux chéris n'excite mon envie,
Et je veux y passer le reste de ma vie.

ALEXANDRE.

En vain résistez-vous à mes empressemens,
Vos regrets, vos refus, vos vœux sont impuissans.
Tous les Sidoniens vous demandent pour maître ;
Que leur gloire aujourd'hui commence de renaître !
Et pour mieux assurer le cours de leur bonheur,
Songez à leur laisser un digne successeur !

ABDALONYME.

Ah ! pourrois-je quitter un repos plein de charmes

Pour me livrer en proie aux soucis, aux alarmes,
Pour me voir entouré de vils adulateurs,
De la vertu des Rois coupables destructeurs ?
Les douceurs qu'avec elle attire la couronne
Ne pourroient compenser les chagrins qu'elle donne ;
Le trouble, les soucis & les remords cuisans
Sont de ses possesseurs les fideles cliens.
L'exemple de Straton suffit seul pour m'instruire
Des malheurs attachés au Maître d'un Empire ;
De ses prospérités interrompant le cours,
La main d'un ennemi va terminer ses jours.

ALEXANDRE.

Généreux, bienfaisant, guidé par la justice,
Pouvez-vous d'un Tyran attendre le supplice ?
Les Dieux savent trop bien défendre la vertu ;
Rendez-vous à leur choix : c'est assez combattu.

ABDALONYME.

Ne puis-je résister ?

ALEXANDRE.

Voyez votre patrie
Dans les plus grands malheurs plongée, ensevelie,
Voyez l'horreur, le meurtre & la division
Troubler en même temps & déchirer Sidon ;

Si pour la liberté votre cœur ne soupire,
Si vous ne lui cédez le bien qu'elle desire,
Dans peu Sidon n'est plus : sauvez votre pays.

ABDALONYME.

Prince, puisqu'il le faut, à vos vœux je souscris.
En acceptant un Trône où le ciel me destine,
Si je puis de Sidon prévenir la ruine,
Quelque désastre affreux qui puisse m'arriver,
Je renonce au repos afin de la sauver.

ALEXANDRE.

Recevez de mes mains le sacré diadême ;
Assurez le bonheur d'un peuple qui vous aime ;
Victorieux du sort, que votre illustre cœur
Ne succombe jamais au poids de la grandeur,
Et qu'élevé si haut dans vous chacun contemple
Des bienfaits d'Alexandre un éclatant exemple.

ABDALONYME.

Puisqu'à quitter mon champ je me vois condamné,
Et qu'à régner, grands Dieux ! vous m'avez destiné,
Puisse toujours, soumis à mon obéissance,
Mon peuple de vos dons ressentir l'inflence,
Et de la guerre un jour oubliant les fureurs,
D'une éternelle paix éprouver les douceurs !

*Par M. D***.*

LE GRELOT.

Epître morale.

De la folie aimable lot,
Don plus brillant que la richesse,
Qui fais sourire la sagesse,
C'est toi que je chante, ô Grelot!
Hochet heureux de tous les âges,
L'homme est à toi dès le maillot:
Mais dans tes nombreux apanages
Jamais tu ne comptas le sot.
De tes sons mitigés, le sage
En tapinois se réjouit,
Tandis que l'insensé jouit
Du plaisir de faire tapage.
Plus envié que dédaigné
Par cette espece atrabilaire,
Qui pense qu'un air renfrogné
Le met au-dessus du vulgaire;
C'est l'absence de tes bienfaits
Qui seule enfante sa satire.
Charmante idole du François,
Chez lui réside ton empire.
Tes détracteurs sont les Pédans,
Les Avares & les Amans

De cette gloire destructive
Qui peuple l'infernale rive
Et remplit l'Univers d'excès.
L'Ambitieux, dans son délire,
N'éprouve que de noirs accès;
Le genre humain seroit en paix
Si les Conquérans savoient rire.
Contre ce principe évident
C'est en vain qu'un Censeur déclame:
Le mal ne se fait en riant.
Si de toi provient l'épigramme,
Son tour heureux n'est que plaisant,
Et ne peut nuire qu'au méchant,
Que sa conscience décele.
Nomme-t-on la rose cruelle,
Lorsqu'un mal-adroit la cueillant
Se blesse lui-même au tranchant
De l'épine, qu'avec prudence
Nature fit pour sa défense?
Tes simples & faciles jeux
Prolongent, dit-on, notre enfance.
Censeur, que te faut-il de mieux?
Des abus le plus dangereux,
Le plus voisin de la démence,
Est de donner trop d'importance
A ces chimeres, dont les cieux
Ont composé notre existence.
Notre devoir est d'être heureux;

A moins de frais, à moins de vœux,
De l'homme est toute la science.
Par tes sons toujours enchanteurs,
Tu fais fuir la froide vieillesse,
Ou du moins, la couvrant de fleurs,
Tu lui rends l'air de la jeunesse.
Du temps tu trompes la lenteur;
Par toi chaque heure est une fête;
Démocrite fut ton Docteur,
Anacréon fut ton Prophête:
Tous deux pour sages reconnus,
L'un, riant des humains abus,
Te fit sonner dans sa retraite;
L'autre, chantant à la guinguette,
Te donna pour pomme à Vénus.
Après eux, ma simple musette
T'offre ses accens ingénus.
Charmant Grelot, sur ta clochette
Je veux moduler tous mes vers;
Sois toujours la douce amusette,
Source de mes plaisirs divers.
Heureux qui te garde en cachette
Et se passe de l'Univers!

ENVOI à Monsieur BRET.

De mon Grelot te faire envoi,
On ne pourra jamais le croire;

Si c'étoit celui de la gloire,
Chacun diroit : Il est à toi.

Par Madame D. J. D. C. de Reims.

Le Pot d'Olives, ou le Dépositaire infidèle.

J'offrir en vers le portrait ressemblant
D'un faux ami, dont la ruse cruelle
Sut ravir un dépôt à son garde imprudent :
Certain Dépositaire, au cœur dur, infidele,
Va nous offrir un fléau plus fréquent.

Un Marchand Turc alloit au Caire,
Y recueillir l'hérédité
D'un sien parent, décédé centenaire :
Hors de Damas son séjour limité,
Devoit finir après sept ans d'absence.
Nadir, au fond d'un vieux vase sans anse,
Mit dix mille séquins pour plus de sûreté,
Puis d'olives en quantité
Tout fut couvert en diligence.
Plusieurs cachets sont à l'urne apposés.
Chez Rustan, son voisin, Nadir alla sur l'heure :
En chemin, lui dit-il, mes jours sont exposés ;
Sept ans sans vous revoir, ami, si je demeure,

A votre gré du dépôt disposez.
Ce vase est plein d'olives excellentes.
En sept ans, répond l'autre, elles doivent moisir.
Soyez en paix, lui repliqua Nadir:
Qu'à mon retour elles soient existantes,
Ami, j'attends de vous cet unique plaisir.

On souhaite à Nadir agréable voyage
Et prompt retour, vains mots par tout d'usage:
Fatime, épouse de Rustan,
De quelques pleurs ornant le compliment,
Du voyageur humecta le visage.
Nadir à peine avoit quitté Damas,
Que le desir de l'olive excellente
Dans le cerveau de Fatime fermente.
Le bon-homme rêvoit: hélas!
Dit la Dame envieuse; ah! quelle extravagance!
Du fruit serré pendant sept ans d'absence!
Faisons voler le vieux vase en éclats.

A la fureur dont elle est dévorée
Rustan veut opposer le frein de la raison:
La garde d'un dépôt, lui dit-il, est sacrée;
L'olive, hélas! abonde à la maison:
Exiger celles-ci seroit pure manie.
Je les veux, dit Fatime, ou j'y perdrai la vie;
De l'urne antique il nous faut voir le fond.

Fatime étoit & fantasque & jolie,

Son époux foible & complaisant :
Malgré son despotisme, on voit le Musulman,
Pousser aussi loin la folie
Qu'on fait ailleurs pour ce sexe engageant.

On leve donc les sceaux du vase antique.
Lorsque Fatime, ayant pris le dessus,
Vit aussi-tôt du Dieu Plutus
Briller l'attribut magnifique ;
Ses organes, de joie, en furent éperdus.
Le scrupule & l'amorce, égaux chez le bon-
homme,
Lui livroient, à la fois, les plus rudes combats :
Qu'il auroit de la joie à ravir cette somme,
Si l'importun remords ne retenoit son bras !
Fatime, en préludant, bannit son embarras.
Des beaux séquins on fait pleine capture ;
On confine au grenier le vase avec dédain ;
Et rendant grâces à Mercure,
Avec ardeur on le conjure
De fixer le Marchand sur le bord Africain.
S'il prétend revenir un jour en sa patrie
Retirer l'urne avant sept ans,
On saura lui montrer les dents,
Et traiter, en niant, le cas de rêverie.

Les époux, en repos, jouissoient du larcin ;
Nadir, après six ans, n'ayant plus nulle affaire
Qui le retînt au Caire,

De Damas reprit le chemin.
Quel plaisir de revoir les vallons de Syrie,
Et d'embrasser le fidele Rustan,
Sans oublier son épouse jolie!
Ce trio si flatteur offre aux yeux du Marchand
L'assemblage accompli des douceurs de la vie:
« Que ne puis-je à l'instant, dit le simple Nadir,
» Porté sur l'aile du zéphir,
» Voler chez mes amis, au gré de mon envie! »
Qu'il est surpris quand ses tendres saluts,
Qu'il croyoit voir payés de caresses bien vives,
Des deux époux très froidement reçus,
Semblent marquer qu'on ne le connoît plus!
Venant au fait, il veut son pot d'olives.
Nos gens de nier le dépôt:
» Amis, reprend Nadir, laissez tout subterfuge,
» J'aurois regret de recourir au Juge ».
Défié par Fatime, il y vole aussi-tôt.

Monseigneur, lui dit-il, en un vieux pot d'olives
J'avois secrettement mis dix mille séquins;
Et prenant des sermens pour des gages certains,
Allant aux Africaines rives,
Je mis le pot scellé chez l'un de mes voisins.
Sans revenir, si j'étois sept années,
Atropos, de sa faulx, tranchant mes destinées,
De la vieille urne il héritoit.
Je viens avant le terme; on me voit à regret,

Les

Les olives soudain devant m'être données ;
Et Rustan du dépôt ose nier le fait.
Lui, que je crus l'ami le plus intime,
Qui jouissoit de la publique estime,
Qui trois fois en sa vie à la Mecque est allé,
Se souille envers moi d'un tel crime ?
Hypocrite Rustan, m'avoir ainsi volé !....
Rustan, chez le Cadi, sur l'heure est appelé,
Pour, aux yeux des experts, exhiber les olives :
Fatime étoit livrée aux frayeurs les plus vives.
D'olives remplissant le vieux pot au hasard,
Rustan croyoit affronter la justice ;
Il rajusta les cachets avec art :
Mais le succès démentit sa malice.
On pouvoit, à coup-sûr, inculper les cachets :
L'olive offrit du vol une preuve aussi claire,
Le fruit d'un an paroissoit frais.
Condamné par le Juge aux dépens du procès,
Rustan rend les sequins, subit peine exemplaire.

Le Juge alors dit au simple Nadir :
« Tel a surpris l'estime universelle,
» Qui cache un cœur aussi dur qu'infidele :
» Mortel aspic, on ne peut trop le fuir.
» Tel ayant vu le tombeau du Prophete,
» N'en revient pas plus saint ni plus honnête ;
» Tu dois en garde avec lui te tenir.
» S'il fit deux fois le saint pélerinage,

» Evite avec lui tout procès;
» Il n'est larcin, il n'est excès
» Qu'il n'ose faire après triple voyage ».

Par M. Flandy.

MARIANNE,

ou les Dangers de l'inexpérience.

Drame de Société.

PERSONNAGES.

LE MARQUIS.
LA MARQUISE.
MARIANNE, jeune paysanne de 16 à 17 ans, filleule de la Marquise.
Mlle LA VARENNE, fille de confiance de la Marquise.
Mlle DUBOIS, femme-de chambre de la Marquise.

La Scène est à Paris, dans la maison du Marquis.

(Le Théâtre représente une salle basse de la maison du Marquis).

SCÉNE I.

Mademoiselle Dubois, Marianne.

(*Mlle Dubois entre, précédée de Marianne qui est habillée en paysanne, quoique très proprement*).

Mlle Dubois.

Entrez, Mademoiselle Marianne; asseyez-vous-là un instant, Madame va descendre.

Marianne *s'asseyant*. Bien obligée, Mademoiselle !

Mlle Dubois *se plaçant à côté d'elle*. Eh bien! comment vous trouvez-vous ici ?

Marianne. Fort bien, Mademoiselle, grâce aux bontés de ma maraine.

Mlle Dubois. Je parie que vous ne demanderiez pas mieux que de quitter tout-à-fait le village pour venir demeurer avec nous.

Marianne. A vous dire le vrai, je n'en serois pas fâchée.

Mlle Dubois. Je m'en suis doutée. Eh bien! réjouissez-vous, Mademoiselle, je crois que vous nous restez.

MARIANNE, *avec joie.* Quoi! vraiment!

Mlle DUBOIS. Oui; j'ai tout lieu de croire que je ne me trompe point dans mes conjectures.

MARIANNE. Ah! que je suis contente! (*d'un air caressant*) Vous m'aimerez toujours bien?

Mlle DUBOIS, *affectueusement.* L'aimable enfant! qui pourroit s'en défendre?

MARIANNE. De mon côté, vous pouvez être sûre... Je suis d'une joie!

Mlle DUBOIS. Quels transports! Mademoiselle, le séjour de la ville a ses agrémens : mais il a aussi ses dangers. Vous êtes jeune, belle, sans expérience...

MARIANNE, *avec vivacité.* Vous avez raison : mais ma maraine m'aime bien; M. le Marquis m'a dit aussi qu'il vouloit être de mes amis; & puis vous & Mlle la Varenne...

Mlle DUBOIS. Vous méritez qu'on s'attache à vous, & je vais vous parler en amie. Madame la Marquise a le cœur excellent, elle vous aime sincèrement; ce n'est pas elle que vous devez craindre : mais prenez garde à M. le Marquis; la Varenne est....

SCÈNE II.

Mlle LA VARENNE, Mlle DUBOIS, MARIANNE.

Mlle LA VARENNE *à Mlle Dubois.* Paſſez chez Madame, Mlle Dubois ; elle vous demande. (*Mlle Dubois ſort ſans rien dire*).

SCÈNE III.

Mlle LA VARENNE, MARIANNE.

Mlle LA VARENNE *d'un ton vif & gai.* Eh ! bon jour, mon petit ange : que je vous annonce une charmante nouvelle ; vous reſtez.

MARIANNE. Cela me fait bien plaiſir, Mademoiſelle.

Mlle LA VARENNE. Comment ! mais, c'eſt que j'en ſuis enchantée, moi.

MARIANNE *faiſant une révérence.* Je vous remercie, Mademoiſelle.

Mlle LA VARENNE. Bon, voilà les façons revenues. Eſt-ce que je ne ſuis pas votre bonne amie ?

MARIANNE. Vous avez bien de la bonté.

Mlle LA VARENNE *comme impatiente.* Ce n'est pas comme cela qu'il faut répondre : il faut m'appeler votre bonne amie, me sauter au cou, & m'embrasser comme vous m'aimez.

MARIANNE *courant l'embrasser.* Oh ! pour cela, de tout mon cœur.

Mlle LA VARENNE. Allons, mettez-vous à votre aise avec moi, ma chère petite.

MARIANNE *lui baisant la main.* Vous êtes ma bonne amie.

Mlle LA VARENNE. Qu'elle est charmante !

MARIANNE *continuant de la caresser.* Je suis bien aise de demeurer ici avec vous.

Mlle LA VARENNE. Qu'elle est aimable ! Oh ça, je veux que vous m'aimiez uniquement, que vous me donniez toute votre confiance, que vous me disiez tous vos petits secrets ; de mon côté je vous dirai les miens, & nous serons les deux meilleures amies qu'on ait jamais vues.

MARIANNE. Volontiers, ma bonne amie.

Mlle LA VARENNE. Mais c'eſt que je veux qu'il n'y ait que moi que vous aimiez ainſi ; excepté M. le Marquis pourtant, qui a des droits ſur votre amitié, qui vous veut du bien.

MARIANNE. Et ma maraine ?

Mlle LA VARENNE. Oui ; c'eſt tout ſimple. Mais c'eſt la Dubois dont je ne veux point dans notre petite ſociété.

MARIANNE. Et pourquoi, ma bonne amie ? Elle eſt aſſez bonne perſonne, & elle m'aime bien auſſi.

Mlle LA VARENNE. Oui, vous avez raiſon : mais elle eſt ſauvage, dure, chagrine, cette fille-là ; & cela ne me va pas à moi : j'aime la joie, la gaieté.

MARIANNE. Comme vous voudrez.

Mlle LA VARENNE. Savez vous bien que vous êtes charmante, malgré vos habits de payſanne ; quand vous ſerez vêtue en demoiſelle, vous enleverez tous les cœurs.

MARIANNE *honteuſe.* Oh ! ma bonne amie ! vous vous moquez de moi.

Mlle LA VARENNE. Allez, petite friponne, vous ne connoiſſez pas encore le prix d'une figure comme la vôtre. Je veux préſider moi même à votre toilette ;

j'ai un petit coffret à vous montrer, qui vous fera bien plaisir.

SCÈNE IV.

LE MARQUIS, Mlle LA VARENNE, MARIANNE.

LE MARQUIS, *en passant d'un air mystérieux, à Mlle la Varenne.* Eh bien, la Varenne ?

Mlle LA VARENNE, *bas au Marquis.* Tout va le mieux du monde.

LE MARQUIS, *bas à Mlle la Varenne.* J'ai fait porter le coffret de bijoux où tu sais. (*haut à Marianne*) Eh c'est vous, ma charmante ! Eh bien, comment trouvez-vous le séjour de la ville ? Vous vous accoutumerez aisément avec nous, n'est-ce pas ?

MARIANNE. Vos bontés me rendent confuse, M. le Marquis.

LE MARQUIS. Comment, mignonne ! on ne peut trop faire pour vous. (*à Mlle la Varenne*) Elle est en vérité divine, adorable ! (*Mlle la Varenne se retire insensiblement dans le fond du Théâtre*).

MARIANNE *faisant la révérence.* Monsieur...

LE MARQUIS. Je ſuis parbleu ravi de vous voir ici; Madame la Marquiſe ne pouvoit rien faire qui me fût plus agréable que de vous garder. Et vous en êtes bien aiſe auſſi, ſans doute?

MARIANNE, *avec une révérence.* Mais... oui, M. le Marquis.

LE MARQUIS. Quelle charmante ingénuité! Oh ça, ma chère reine, je vous ai priée de me regarder comme votre ami & non pas comme votre maître; je veux être votre ami, entendez vous?

MARIANNE *déconcertée.* Monſieur...

LE MARQUIS. La Varenne vous parlera pour moi: vous verrez comme je traite mes amies.

MARIANNE. Vous me faites bien de l'honneur.

LE MARQUIS. Mais auſſi, je veux en revanche que vous m'aimiez bien. M'aimerez-vous bien?

MARIANNE *baiſſant les yeux.* Je vous reſpecte trop.

LE MARQUIS. Il n'eſt point ici queſtion de reſpect, je vous en diſpenſe; c'eſt de l'amitié que j'ai pour vous, & c'eſt de l'amitié que je veux que vous me rendiez.

MARIANNE. Je ſerois bien ingrate, ſi

je ne reconnoissois ce que vous faites pour moi.

LE MARQUIS *transporté.* La charmante enfant! je..... (*il entend la Marquise*) Adieu, poulette, je vous donnerai bientôt de mes nouvelles. (*Il s'esquive*).

SCÈNE V.

LA MARQUISE, MARIANNE.

LA MARQUISE. Bon jour, ma fille ; qui est-ce qui sort-là?

MARIANNE. C'est Mlle la Varenne, &... (*Elle hésite*).

LA MARQUISE. Et, qui?

MARIANNE. Et... M. le Marquis.

LA MARQUISE. Ah! ah! M. le Marquis! & que vous disoit-il?

MARIANNE. Mais, ma maraine, il me disoit qu'il étoit bien aise de ce que je restois ici ; qu'il me donnoit son amitié, &c....

LA MARQUISE. Eh bien?

MARIANNE. Qu'il me demandoit la mienne en retour.

LA MARQUISE. Que lui avez vous répondu?

MARIANNE. Je lui ai dit que je serois

une ingrate, de ne pas reconnoître ses bontés.

LA MARQUISE. Voilà tout?

MARIANNE. Je crois que oui.

LA MARQUISE. Vous croyez! Est-ce que vous me cacheriez quelque chose, ma fille? Non; je ne vous en crois pas capable. Si vous m'assurez que c'est là tout, je vous croirai.

MARIANNE. Voilà tout ce qu'il m'a dit, je vous assure: mais en s'en allant il m'a serré la main.

LA MARQUISE. Il vous a serré la main!

MARIANNE. Oui, ma maraine.

LA MARQUISE. Eh! eh! M. le Marquis! Et la Varenne étoit présente?

MARIANNE. Oui, ma maraine. Ce que je dis vous fait-il de la peine? J'en suis au désespoir.

LA MARQUISE. Point du tout, ma chère enfant. Mais c'est que je vous aime bien; je veux que vous n'ayez rien de secret pour moi. Je crois mériter cette petite attention-là; & ce n'est point pour abuser de vos confidences que je les exige: au contraire, c'est pour travailler plus sûrement à votre bonheur. Tout à l'heure, par exemple, j'ai vu

que vous hésitiez ; vous n'osiez me parler du Marquis ; vous avez rougi en m'avouant qu'il vous avoit serré la main.

MARIANNE. Il est vrai que je suis honteuse des caresses que me fait M. le Marquis ; il me parle aussi familièrement que si j'étois son égale, & cela m'embarrasse à un point que je ne saurois dire.

LA MARQUISE *souriant.* Allez, ma chère enfant, je ne suis point fâchée. Respectez toujours M. le Marquis comme vous le devez ; & que son ton familier ne vous fasse point sortir de celui qui vous convient. Mais, parlons d'autre chose : je vous ai fait avertir pour vous dire que je vous garde ; & il me paroît que l'on m'a prévenue.

MARIANNE. Oui, ma maraine ; Mlle Dubois & Mlle la Varenne me l'ont appris.

LA MARQUISE. Il y a long temps que j'ai ce dessein-là, mon enfant ; & je vois avec plaisir que vous avez tout ce qu'il faut pour profiter des soins que je veux prendre de votre éducation ; aussi je n'épargnerai rien pour vous rendre heureuse : mais je m'attends que vous m'aimerez comme votre mère.

MARIANNE *d'un ton pénétré.* Ah! pour

vez-vous douter que je ne vous aime ?

LA MARQUISE. Non, ma fille, non ; je n'en doute pas. Embrasse-moi, ma chère Marianne. Tu pleures!

MARIANNE. Hélas! si je vous ai fait de la peine, c'est sans le savoir.

LA MARQUISE *affectueusement.* Rassure-toi, ma fille ; non, je ne suis point mécontente de toi, point du tout.

MARIANNE. Ah! que je suis contente! (*Elle se jette sur la main de la Marquise, qu'elle baise avec transport*).

LA MARQUISE, *plus affectueusement.* Chère enfant! vas, ma fille, je t'aime d'affection. Sois toujours sage ; aime-moi de tout ton cœur, & tu peux être assurée que je ne t'abandonnerai jamais. Oh çà, Marianne, je sors aujourd'hui pour toute la journée, & je vous laisse avec Mlle la Varenne & Mlle Dubois, vos nouvelles compagnes.

MARIANNE. Oui, ma maraine.

LA MARQUISE. Je leur ai recommandé de vous faire quitter vos ajustemens de paysanne, pour en prendre de plus convenables aux vues que j'ai sur vous. (*Elle sonne*) Ce sont des filles sages, en qui j'ai beaucoup de confiance. (*à un Laquais qui entre*) Faites descendre Mlle la Va-

renne & Mlle Dubois. (*à Marianne*) Sur-tout la Varenne : il y a plus de dix ans que cette fille-là est à mon service.

SCÈNE VI.

LA MARQUISE, MARIANNE, Mlle LA VARENNE, Mlle DUBOIS.

Mlle LA VARENNE. Que veut Madame ?

LA MARQUISE. Voilà une petite fille que je vous remets entre les mains : je vous charge de son éducation.

Mlle LA VARENNE. Ah ! Madame, que vous me faites de plaisir ! On est heureux d'avoir à former des sujet qui promettent autant que Mademoiselle.

LA MARQUISE. Je le crois. J'espère aussi que vous m'en rendrez bon compte. (*à Marianne*) Ma fille, je n'ai pas besoin de vous recommander de regarder Mlle la Varenne comme une autre moi même.

MARIANNE. Ah ! de tout mon cœur !

LA MARQUISE. J'ai en vous une confiance entière, Mlle la Varenne, & je crois que vous la méritez. Qui vous manqueroit, me déplairoit souverainement.

SCÈNE VII.

LES PERSONNAGES PRÉCÉDENS, UN LAQUAIS.

LE LAQUAIS. Le carosse de Madame est prêt.

LA MARQUISE. Mlle Dubois, c'est vous que je charge de la toilette de Marianne; ayez soin de me la présenter à mon retour dans un autre equipage. (*Elle sort*).

SCÈNE VIII.

Mlle LA VARENNE, Mlle DUBOIS, MARIANNE.

Mlle LA VARENNE Mlle Dubois, vous me ferez plaisir de nous laisser seules.

Mlle DUBOIS. Mais, Mademoiselle, vous avez dû entendre que l'on m'a chargée de la toilette de Mlle Marianne.

Mlle LA VARENNE. N'importe. Vous avez dû entendre vous-même, qu'en l'absence de Madame, je suis ici maîtresse.

Mlle DUBOIS *à part*. On se cache de moi; il y a quelque chose là-dessous.

(*haut*) Mais pour habiller Mlle Marianne...

Mlle LA VARENNE *vivement*. Je m'en charge. Est-ce fini ?

Mlle DUBOIS. Je m'en vais donc vous apporter tout ce qu'il faut.

Mlle LA VARENNE, *avec aigreur*. Eh non ! vous êtes trop obligeante. Je vous prie seulement de nous laisser tranquilles.

Mlle DUBOIS *à part*. Je n'en doute plus ; pauvre Marianne ! on cherche à te perdre. Tâchons de déconcerter ses projets. (*Elle sort en jetant un regard de pitié sur Marianne*).

SCÉNE IX.

Mlle LA VARENNE, MARIANNE.

Mlle LA VARENNE. A la fin, nous en voilà débarrassées ; je respire.

MARIANNE. Ma bonne amie.

Mlle LA VARENNE. Ma petite reine. Que j'étois impatiente de me trouver seule avec vous !

MARIANNE. Vous avez renvoyé bien durement cette pauvre Dubois : cela me fait de la peine..

Mlle LA VARENNE. Fi donc ! C'est une

grande hypocondre, ennemie de tous les plaisirs ; je ne puis la souffrir : elle nous auroit gênée. Allez, vous ne perdrez pas à son absence. Est-ce que mon amitié ne vous suffit pas ?

MARIANNE. Oh que pardonnez-moi.

Mlle LA VARENNE. Si vous saviez tout ce que j'ai fait pour vous, combien vous me remercieriez !

MARIANNE. Comment donc !

Mlle LA VARENNE. Ah ! que vous êtes heureuse d'avoir un petit minois aussi charmant, & une aussi bonne amie que moi, pour vous apprendre à en tirer parti !.

MARIANNE. Que voulez-vous dire, ma bonne amie ? Je ne vous entends pas.

Mlle LA VARENNE. Rien, rien ; nous causerons de tout cela tantôt. Commençons par votre toilette. (*Elle tire de sa poche un coffret dans lequel est un écrain de diamant*) Que dites-vous de cela ?

MARIANNE. Ah ciel ! rien n'est plus magnifique.

Mlle LA VARENNE *tire du coffret des dentelles*. Et ceci ; qu'en dites vous ?

MARIANNE *les examine*. Que cela est beau ! Je ne les ai pas encore vues à ma maraine.

Mlle LA VARENNE *riant*. Ah ! ah ! ah ! vous m'enchantez. Cela lui siéroit à son âge, en vérité. Bon pour un trésor comme vous.

MARIANNE. Oh! ma bonne amie, je sais que je ne suis pas faite pour porter des ajustemens aussi superbes; mais je m'en passe facilement, je vous assure.

Mlle LA VARENNE. Bon. Oh que si vous les aviez essayés une fois, vous verriez qu'il est bien difficile de s'en passer.

MARIANNE *souriant*. Pour cela, ma bonne amie, vous êtes trop méchante.

Mlle LA VARENNE. Pardi, je veux vous les essayer.

MARIANNE. Allons donc; vous badinez.

Mlle LA VARENNE. Non sérieusement.

MARIANNE. Cela m'ira tout au plus mal, car je n'y suis pas accoutumée.

Mlle LA VARENNE. Allez, petite friponne, cela vous ira mieux qu'à bien d'autres. (*Elle lui ôte sa coëffure & lui met celle de dentelle*).

MARIANNE. En vérité, vous me rendez toute sotte.

Mlle LA VARENNE *la regarde avec complaisance*. Bon Dieu! qu'elle est jolie!

Ah ! mon cher cœur ! voyez dans ce miroir si cela vous va si mal.

MARIANNE *jetant un coup-d'œil à la dérobée sur le miroir que lui présente Mlle la Varenne.* Eh bien ! à quoi tout cela revient-il ?

Mlle LA VARENNE *continue d'ajuster la tête de Marianne.* Attendez. Ici une épingle à diamans. Une autre là. Bien ! Les boucles d'oreille à cette heure.

MARIANNE. Finissez donc, ma bonne amie ; tenez, tout cela me gêne ; je suis tout je ne sais comment.

Mlle LA VARENNE. Allons donc, vous faites l'enfant. Regardez un peu ce miroir s'il sera d'avis que vous quittiez cela si tôt. (*Elle lui attache les boucles d'oreille*).

MARIANNE *inquiette.* Oh ! mon Dieu ! si ma maraine alloit revenir, je ne sais ce que je deviendrois.

Mlle LA VARENNE. Ne craignez rien. A ça, il y a encore une petite cérémonie. (*Elle se dispose à lui mettre du rouge & des mouches*).

MARIANNE *se défendant.* Ah ! fi ! ma bonne amie ; qu'allez-vous faire ?

Mlle LA VARENNE *insistant.* Eh bien ! petite fille, faudra-t-il vous gronder ?

Est-ce que vous ne savez pas que je suis votre maîtresse? Eh bien! jetez les yeux sur ce miroir : comment vous trouvez-vous, là?

MARIANNE *se regarde avec complaisance, & se tourne en riant du côté de Mlle la Varenne.* Ah! ma bonne amie!

Mlle LA VARENNE. Eh bien! ma chère reine!

MARIANNE. Que diroit ma mère, si elle me voyoit ainsi; elle ne voudroit plus me reconnoître.

Mlle LA VARENNE. Bon; il est bien question ici de votre mère : c'est M. le Marquis; s'il vous voyoit, il deviendroit amoureux, fou.

(*Ici la Marquise, amenée par Mlle Dubois, entre, se cache & écoute*).

MARIANNE *vivement.* Ah! ma bonne amie! ôtons vîte tout cela.

Mlle LA VARENNE. Eh bien! pourquoi donc?

MARIANNE. Si M. le Marquis alloit entrer.

Mlle LA VARENNE. Eh mais! ce seroit tant mieux.

MARIANNE. S'il devenoit amoureux de moi, je serois perdue.

Mlle LA VARENNE. Eh bien! quelle

enfance ! ce seroit un grand bonheur pour vous. (*à Marianne qui s'efforce d'ôter sa coëffure*). Finissez donc, vous allez gâter votre bonnet ; il est à vous, au moins.

MARIANNE. Comment ! il est à moi ?

Mlle LA VARENNE *riant aux éclats.* Ah ! ah ! ah ! vous voilà bien surprise.

MARIANNE *intriguée.* Expliquons-nous, ma bonne amie !

Mlle LA VARENNE. Eh mais ! c'est bien clair : le bonnet est à vous, les diamans sont à vous, les boucles d'oreille sont à vous, & des robes magnifiques que vous n'avez pas encore vues ; heim ? m'entendez vous maintenant ?

MARIANNE *plus intriguée.* Ah ! mon Dieu ! Et d'où cela me vient il ?

Mlle LA VARENNE *riant.* Comment ! petite nigaude, vous n'avez pas encore deviné M. le Marquis ?

MARIANNE *se levant avec effroi.* M. le Marquis !

Mlle LA VARENNE. Eh bien ! qu'en dites vous ? Est-ce faire les choses ? Mais qu'avez-vous donc ?

MARIANNE *la repoussant.* Laissez moi. Ah ciel !

Mlle LA VARENNE *allant à elle d'un air caressant.* Quoi donc, Marianne !

qu'est ce, ma chère amie? vous trouvez-vous mal? n'êtes vous pas auprès de votre meilleure amie?

MARIANNE *la repoussant avec indignation.* Vous! mon amie!

Mlle LA VARENNE. Peste! comme vous prenez les choses: oui, votre amie, & plus votre amie que vous ne pensez. N'est-il pas bien heureux, pour une petite fille de votre sorte, d'être aimée d'un homme tel que M. le Marquis. Combien j'en sais qui desireroient votre bonne fortune! *(d'un ton plus doux)* Allons donc, Marianne; allons, mon enfant; ayez un peu plus de raison.

MARIANNE *vivement.* Je veux sortir d'ici; oui, j'en veux sortir. Que je suis malheureuse! *(Elle pleure amèrement)*.

Mlle LA VARENNE *l'arrêtant avec colère.* Non, Mademoiselle, vous ne sortirez pas; & puisque vous le prenez ainsi.... Voilà, en vérité, un joli tour que vous me faites là. Il vous sied bien de grimacer; n'avez-vous pas promis votre amitié à M. le Marquis? Prenez garde à vous. Je saurai vous perdre auprès de votre maraine.

SCÈNE X.

LA MARQUISE, Mlle LA VARENNE, Mlle DUBOIS, MARIANNE.

LA MARQUISE *entre furieuse*. Il faut convenir que voilà un monstre bien abominable !

Mlle LA VARENNE. La Marquise! ah ciel !

LA MARQUISE. Sors, indigne scélérate, sors. Je ne serois plus maîtresse de ma colère.

Mlle LA VARENNE. Eh mon Dieu! Madame...

LA MARQUISE. Tu oses me parler, malheureuse! Sors, te dis je, à l'instant. Je te fais grâce, car tu mériterois d'être renfermée pour le reste de tes jours.

(*Mlle la Varenne sort*).

SCÈNE XI *& dernière*.

LA MARQUISE, MARIANNE, Mlle DUBOIS.

LA MARQUISE. Une fille en qui j'avois mis toute ma confiance. Bon Dieu! à qui

ſe fier déſormais! Mlle Dubois, je n'oublierai pas le ſervice que vous venez de me rendre.

Mlle Dubois. Madame, je n'ai fait que ce que j'ai dû faire.

la Marquise. Ma chère Marianne; conſole-toi, ma fille.

Marianne *ſanglottant.* Non jamais... jamais... Vous ne m'aimez plus.

la Marquise *affectueuſement.* Qui? moi? ma chère enfant! je t'aime plus que jamais. Tu es une fille reſpectable. Oui, ma Marianne, tu viens de donner des preuves d'une vertu héroïque qui redouble mon attachement. Allons, embraſſe-moi; oublions qu'il y ait au monde des monſtres auſſi déteſtables que la Varenne, (*à Marianne, qui pendant ce temps à eſſuyé ſon rouge, & qui veut arracher ſa coëffure*) Eh bien! que fais tu-là?

Marianne. Hélas! ma chère maraine, laiſſez-moi. Ces indignes ajuſtemens me rappellent à mes chagrins.

la Marquise. Ah! ma chère fille! ce dernier trait-là m'enchante! Viens, tu mérites de me tenir lieu des enfans que le Ciel m'a refuſés; viens prendre la place que je leur avois deſtinée dans mon cœur. Ma Marianne, ma fille, garde ces

ces ajustemens, ils sont à toi : tu peux les porter sans honte, puisque je te les donne. Au lieu d'être le prix du vice, ils deviendront la récompense de la vertu.

Par Mademoiselle Raigner de Malfontaine.

EPITRE à M. D. B... étudiant depuis peu en Droit.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.
HOR. Art. Poët.

Il est donc vrai, d'une autre école
Tu prends aujourd'hui les leçons;
Déjà je te vois par Barthole
Mis au rang de ses nourrissons.
Que l'honneur te serve de guide
Dans ce Dédale tortueux;
Le cœur dans un travail aride
A besoin d'être vertueux:
Quoique le Code & le Digeste
Ne respirent que l'équité,
La matiere en est indigeste
Et le style plein d'âpreté.
Mais rien ne rebute le Sage,
L'obstacle lui sert d'aiguillon;

Tel en ouvrant un dur sillon,
Le bœuf redouble de courage.
L'Athlète sanglant & poudreux,
Qu'enflamme l'amour de la gloire,
N'est couronné par la victoire
Qu'après des efforts généreux.
Pour aborder à ces rivages
Où l'or se forme sous ses pas,
Combien de périls & d'orages
Le Nocher n'affronte-t-il pas ?
C'est en entrant dans la carriere
Que tu dois montrer plus d'ardeur ;
Tu n'es encor qu'à la barriere,
Cours, vole & tu seras vainqueur.
Entre l'agréable & l'utile,
Partage le temps qui s'enfuit,
Passe de Cujas à Virgile,
Lis le jour, médite la nuit ;
Je mets au-dessous du reptile
Le mortel indolent, futile
Que les Lettres n'ont pas séduit.
Du Dieu que l'Hélicon adore,
Qu'il est doux de suivre les loix !
Sur ses accords forme ta voix,
Et te souviens, que jeune encore,
Il t'a souri plus d'une fois.
Mais où m'entraîne l'habitude ?
Ariste pardonne à mon cœur ;

T'inspirer l'amour de l'étude,
C'est travailler à ton bonheur.

Par M. l'Abbé Dourneau.

A Madame D. L. G. sur sa petite taille.

AIR : *O ma tendre musette.*

AIMABLE violette,
Reine de nos bosquets;
Permets à ma musette
De chanter tes attraits;
J'emprunte ton image
Pour célébrer Cloris,
Que mon discret hommage
Soit payé d'un souris.

Quand la saison de Flore
Ramene les plaisirs,
C'est pour te faire éclore
Que soufflent les zéphirs;
Dans nos prés la Bergere,
Epargnant tes odeurs,
Foule la tête altiere
De nos plus hautes fleurs.

Sur sa tige superbe

On voit briller le lis :
Mais il périt sur l'herbe
Qui l'admiroit jadis.
Malgré ta petitesse,
L'Amant vient te cueillir :
Le sein de sa maîtresse
Te voit naître & mourir.

Que ta petite taille
A de prix à mes yeux !
Oui, quiconque s'en raille,
C'est qu'il est envieux ;
Clio sur le Permesse
Et Cloris en ces lieux,
Font qu'à la petitesse
Nous adressons nos vœux.

Par M. Henet, étudiant au College des Grassins.

PORTRAIT DE MA VOISINE.

DANS l'âge d'aimer & de plaire,
Eléonore est sans desir ;
Sa fraîcheur, sa taille légere
En vain appellent le plaisir :
Jamais dans son ame
Une tendre flamme

N'a fait naître le sentiment ;
C'est un enfant, c'est un enfant.

Teint de lis, blonde chevelure,
Enorgueillissent la beauté ;
Petits yeux font grande blessure,
Elle n'en fait point vanité ;
Et, sous la coudrette,
Sa candeur regrette
L'asyle & les jeux du couvent ;
C'est un enfant, c'est un enfant.

D'un rien elle boude & murmure,
Un rien suffit pour l'appaiser ;
Sur sa bouche vermeille & pure
On cueille un innocent baiser ;
Tous ceux qu'on lui donne
N'ont rien qui l'étonne :
Sans mystere elle vous les rend ;
C'est un enfant, c'est un enfant.

De ses regards, de son sourire,
En vain votre ardeur s'applaudit ;
De tout ce qu'ils semblent vous dire
Eléonore n'a rien dit.
Quand le soir s'avance,
Sa gaîté commence,
Sans savoir pourquoi, ni comment ;
C'est un enfant, c'est un enfant.

Dans le cryſtal d'une fontaine
Elle ne voit que l'horiſon ;
Dans la forêt & dans la plaine
Elle pourſuit un papillon ;
L'Hymen, qui la guette,
Dit à la follette :
Le joujou qu'il faut à préſent,
C'eſt un enfant, c'eſt un enfant.

Par M. de la Louptière.

COUPLETS faits à l'occaſion des Lettres de Nobleſſe accordées par le Roi à M. DE SAHUC.

LE Titus des François, que l'Univers adore,
Qui fait chérir ſes loix, qui fait régner les mœurs,
Et qui ſait être ſage en la ſaiſon des fleurs,
Jette ſur vous les yeux, *Sahuc*, & vous décore
D'un rang qui vous éleve au faîte des honneurs.

La nobleſſe par lui devient votre partage.
Je n'en ſuis point ſurpris ; & le Rhône & le Tage
Célebrent votre nom par vos talens connu.
Louis voit le mérite, il le couronne en Sage ;
C'eſt au Sage à donner un prix à la vertu.

Mais tous vos ſentimens, que j'adorai ſans ceſſe,

Valent encore mieux qu'un titre si flatteur,
Que tous vos parchemins, que ces marques d'honneur:
Perdez quand vous voudrez vos lettres de noblesse,
Nous les retrouverons toujours dans votre cœur.

Par M. Titaubé.

LA ROSE.

Fable à Lise.

DANS un parterre un jour les fleurs se disputoient
Pour avoir la prééminence;
Toutes en secret se flattoient
De mériter la préférence.
Quoi! disoit le lis orgueilleux,
En levant sa tête superbe:
Qui peut me disputer l'empire de ces lieux?
Moi, dit la violette: en sortant de sous l'herbe,
Vous avez de l'éclat; vous brillez de loin; mais
Sur le sein de Chloé l'on ne vous vit jamais,
Et tous les jours j'y regne en souveraine;
C'est par mon parfum que je plais,
Pour le vôtre, il n'est bon qu'à donner la migraine;

Croyez-moi, renoncez à cette humeur hautaine,
Et vantez un peu moins vos prétendus attraits.
La tulipe, à son tour, voulut entrer en lice,
Exagéra l'éclat de ses couleurs,
Et sur-tout le grand cas que font les connoisseurs
De la beauté de son calice;
Tout beau! tout beau! lui dit l'œillet,
Abaissez devant moi cet orgueil téméraire,
A quelques foux, contentez-vous de plaire,
Et moderez votre caquet:
Mais fade & sans odeur, n'ayez jamais l'audace
D'oser vous comparer à moi;
Sachez qu'en tout je vous efface,
Et que l'on me forma pour vous donner la loi.
A ce discours hardi, l'on s'échauffe, on murmure:
Un ton si haut doit il être permis?
Chaque fleur prend part à l'injure,
Le barbeau même y crut son honneur compromis.
On disputoit sans rien conclure
Quand Lise parut dans ces lieux:
Les Grâces composoient sa suite.
Vous ne pouviez arriver mieux,
Dirent les fleurs, jugez-nous vîte,
Et choisissez qui d'entre nous
Mérite ici d'avoir l'empire:
Nous nous en rapportons à vous,
Nommez-la, nous allons l'élire.
Lise long-temps s'en défendit:

On la preſſa de décider la choſe ;
Enfin Liſe nomma la roſe,
Et la roſe n'avoit rien dit,
Pas un mot à ſon avantage ;
L'orgueil a bien moins de crédit
Que le mérite, aux yeux du Sage.
Chacune cacha ſon dépit,
Ainſi finit toutes querelles.
On m'a conté qu'on entendit
Les Grâces qui diſoient entre elles :
Au choix de Liſe applaudiſſons, mes ſœurs ;
C'étoit à la reine des Belles
A nommer la reine des fleurs.

Par M. Daveſne.

Le mot de la première Enigme du volume précédent eſt l'*Archet* ; celui de la ſeconde eſt *Perroquet* ; celui de la troiſième eſt la *Barbe*. Le mot du premier Logogryphe eſt *Portier*, dans lequel on trouve *Prote*, *trop*, *pore*, *Io*, *port*, *pitre*, *épi*, *Porte*, *Roi*, *rôtir*, *pré*, *Pie* (Pape), *pie* (oiſeau), *poire*, *Pô*, *rire*, *pot*, *Potier* ; celui du ſecond eſt *Canon*, où ſe trouve *canon* (pièce d'artillerie), *canon* de ſeringue,

canon dont se servent les femmes pour tricoter; celui du troisième est *Potage*, où se trouve *ôtage*.

ÉNIGME.

Source d'estime & de mépris,
J'échauffe le courage & je le refroidis,
Je suis mauvaise & je suis bonne,
J'écarte la mort & la donne,
J'attaque & je viens secourir,
Je porte au crime & je le fais punir,
Quelquefois je rougis en m'en rendant complice:
Je suis donc l'instrument de la vertu, du vice;
Que je fasse une bonne ou mauvaise action,
On ne me met pas moins toute nue en prison.

Par M. Bouvet, à Gisors.

AUTRE.

Je porte dans mon sein une race innombrable
De nains & de géans : ce mêlange incroyable
Ne doit pas cependant inspirer de l'effroi,
D'instruire ou d'amuser, c'est mon but, mon emploi.

Par une jeune Demoiselle de Lyon.

AUTRE.

MON nom ressemble assez, Lecteur,
A celui du pays qui me donna naissance:
On prétend qu'un Ambassadeur
M'apporta le premier en France.
Prévenus contre moi, de fameux Potentats
Me traiterent de Turc à More,
Sans vouloir consentir, pour raison que j'ignore,
A m'admettre dans leurs Etats;
Et ce qui va sans doute augmenter ta surprise,
On se plaisoit si fort à me persécuter,
Qu'en hérétique infâme on osa me traiter,
En me banissant de l'Eglise;
Un Pontife lança contre mes partisans
Du Vatican sacré les foudres menaçans:
Tout change... Avec le temps, on me rendit justice,
Et dans ce siecle heureux, rempli d'humanité,
Par tout on me tolere; & soit utilité,
Soit mode, raison ou caprice,
En tout pays je suis fêté;
Mes anciens ennemis vivent sous mon empire:
Et cependant, en vérité,
Malgré cette victoire, oserai-je le dire?
Foible mortel, ainsi que toi,

Je ne suis que vaine poussiere :
Mais dès qu'on me connoît j'attache de maniere
Qu'on ne peut se passer de moi.

Par M. Houllier de Saint Remy, à Sezanne.

LOGOGRYPHE.

VILE, abjecte, je naîs dans les champs, dans les bois ;
Sans chef je suis d'un certain poids.

Par le même.

AUTRE.

QUATRE pieds seulement composent ma structure :
Mais par bizarre effet, de perverse nature,
Entier j'ai mille appas pour tous les bons buveurs ;
Sans tête j'ai causé sur mer bien des malheurs.

Par M. B. Abonné au Mercure.

AUTRE.

PRIS tout entier, je suis un bon gaillard,
Je donne de la vigueur au vieillard;
Un membre à bas, je suis ignoble;
Coupez m'en trois, je deviens noble.

Par M. Bouchet.

ARIETTE EN ROMANCE*.

* *Paroles de M. Pélissier des Granges, Officier de Dragons au Regiment de Jarnac; musique de M Van Deurssen, Maître de musique à Clermont-Ferrand.*

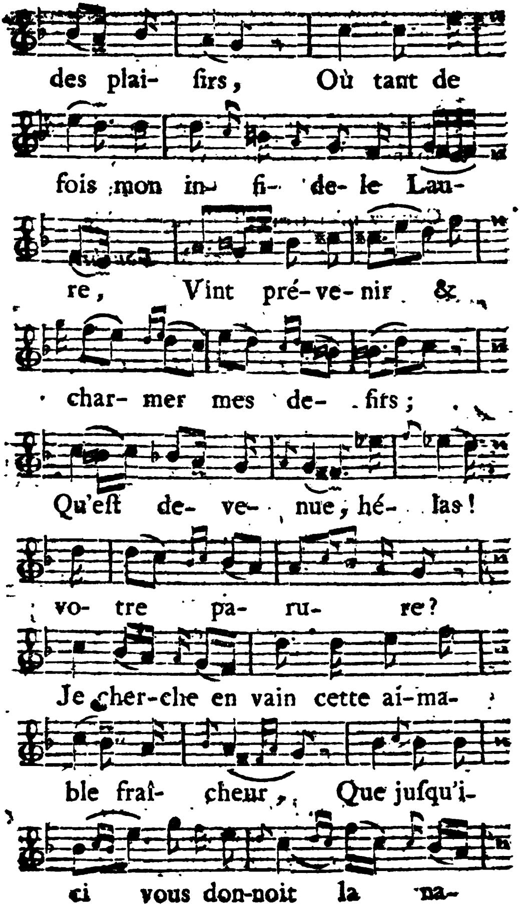
des plai- firs, Où tant de
fois mon in- fi- de- le Lau-
re, Vint pré- ve- nir &
char- mer mes de- firs;
Qu'eft de- ve- nue, hé- las!
vo- tre pa- ru- re?
Je cher-che en vain cette ai-ma-
ble fraî- cheur, Que jufqu'i-
ci vous don-noit la na-

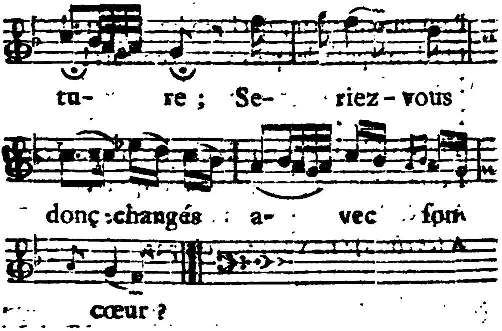

Je n'entends plus le murmure agréable
Que le ruisseau mêloit à nos soupirs ;
Les arbrisseaux, sous leur ombrage aimable,
Ne laissent plus folâtrer les zéphirs.
Ah ! craindroient-ils d'occuper ma pensée
Du souvenir d'une ingrate Beauté !
C'est peu pour moi de l'avoir trop aimée,
Je pleure encor son infidélité.

Reprenez donc votre couleur premiere,
Lis orgueilleux, émules de son teint
Tenez-moi lieu d'une Beauté trop fiere,
Par la blancheur peignez moi bien son sein ;
Et le vermeil de la naissante rose,
Que de piquans on prit soin d'enfermer,
M'exprimera sa bouche demi-close
Me défendant, mais en vain, de l'aimer.

Pour me charmer, quel prodige s'opere!
Quel composé des plus vives couleurs!
Flore descend, elle veut, elle espere
Par ses présens de calmer mes douleurs.
Trop foibles fleurs, quelle est votre impuissance!
Laure infidele a plus que vous d'appas:
Auprès de vous je ressens son absence,
A ses côtés je ne vous verrois pas.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'Instruction publique, ou Considérations morales & politiques, sur la nécessité, la nature & la source de cette instruction. Ouvrage demandé par le Roi de Suède. A Paris, chez Didot l'aîné, Imprimeur & Libraire.

Le titre de cette brochure semble annoncer un Ouvrage volumineux: ce n'est cependant qu'une simple esquisse; mais dans cette esquisse on reconnoît partout le crayon d'un grand maître. Cet Ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, on jette un coup d'œil rapide, quoique profond, d'abord sur la

nature de l'homme, sur ses mobiles, sur ses passions, sur les causes des effets qu'elles produisent, & qui sont si opposés entr'eux; ensuite sur l'essence d'un véritable corps politique, sur ce qui constitue le parfait Gouvernement, sur ce qui le différencie du despotisme, qui, considéré en lui-même, *n'est qu'une illusion, qu'une chimère ...... Il ressemble à ces montagnes de sable que les vents forment, promènent, & dissipent à leur gré.* Par une chaîne fort courte de diverses observations sur ces objets importans, l'Auteur conduit ses Lecteurs à voir clairement que *l'homme moral est un être absolument factice; qu'il est ce que ses opinions le font;* que *la raison* *,

---

* Peut on dire que la raison soit le fruit de l'attention, de la réflexion & des autres opérations dont notre intelligence nous rend capables, & n'est il pas plus exact de dire que c'est un don gratuit de la nature, que l'attention, l'expérience & les réflexions développent, perfectionnent & enrichissent de plusieurs nouvelles connoissances?.. Ce qui est dit, page 23, des hommes qui semblent n'avoir reçu ni raison, ni même l'instinct des brutes, ne donne aucune atteinte à cette vérité précieuse, que la substance spirituelle, intelligente, capable de connoître la vérité souveraine & d'aimer la justice éternelle, met entre l'homme le moins cultivé & la brute, une distance infinie.

dont on a tant parlé sans la connoître, ni la définir; n'est en nous qu'un discernement exact de nos vrais intérêts, qu'une connoissance claire & distincte des vérités destinées à devenir les règles invariables de notre conduite .... Connoissance *sans laquelle les hommes ne sont point encore véritablement hommes; ils n'ont qu'une simple aptitude à le devenir.* Cette première partie est faite pour convaincre que l'ignorance, *source intarissable d'erreurs*, de toutes les fausses opinions qui égarent l'amour propre, & en font *un volcan, dont les éruptions fréquentes portent au loin le ravage & la désolation*, est aussi la source de tout le mal moral, la source de tous les écarts dans lesquels nous sommes entraînés par nos passions; enfin, *que l'ignorance & la folie se ressemblent parfaitement dans leurs effets*; qu'ainsi, les hommes restant dans l'état d'ignorance, il leur est impossible de former entr'eux un véritable corps politique.

Dans la seconde partie, on examine les objets que l'Instruction publique doit principalement se proposer. En général son but doit être d'éclairer les hommes sur les devoirs essentiels du Citoyen,

& sur l'utilité de ces devoirs. Elle doit leur apprendre que *remplir de tels devoirs, c'est agir en êtres raisonnnables ; & nous honorer ; s'en écarter, c'est agir en insensés, & nous avilir.* Pour développer ces maximes, l'Auteur commence par montrer que *le vrai bonheur consiste dans un accord parfait des intérêts de l'amour propre avec ceux des sens* *. Et comme les intérêts de l'amour propre *n'existent que dans nos opinions & par nos opinions*, il en conclut qu'il faut faire connoître aux hommes, premièrement, *l'ordre public le plus avantageux à leurs sens*, afin de les attacher au maintien de cet ordre par l'intérêt de leurs sens ; en second lieu,

* Ce ne seroit pas donner une assez noble idée des devoirs réciproques de Citoyen, que de borner leur accomplissement à une fin aussi basse que de procurer la satisfaction des sens. Il seroit curieux de savoir quel intérêt trouvent les sens à l'exposer à la douleur & à la mort, pour la défense de la patrie. Les devoirs qui nous lient à nos frères & à la société, exigent souvent le sacrifice de tout ce qui flatte les sens. Un tel sacrifice n'est pas sans dédommagement & sans récompense ; mais cette récompense n'est point promise aux sens. Elle n'a rien de commun avec les jouissances, souvent dangereuses, que les sens nous procurent.

que *c'est par les loix invariables de ce même ordre qu'ils doivent juger de ce qui est vertueux ou vicieux, glorieux ou déshonorant;* ce qui conciliera sur ce point les intérêts de l'amour propre avec ceux des sens. Il expose ensuite en quoi consiste cet ordre public, & il prouve sans replique qu'il a pour base le droit de propriété; que ce droit établit, en faveur de tous les Citoyens, la plus grande liberté & la plus parfaite égalité dont les hommes puissent jouir en société; que ne pouvant manquer de multiplier, autant qu'il est physiquement possible, toutes les jouissances de nos sens, & convenant ainsi à chaque intérêt particulier raisonnable, il constitue l'intérêt commun, seul & unique lien politique, & se trouve être ainsi nécessairement la loi fondamentale de toute société; que toutes les institutions sociales doivent tendre de concert à maintenir ce droit *dans toute sa plénitude*, à le faire jouir de toute la sûreté & de toute la liberté *qui lui sont essentielles;* car sans la sûreté civile & politique, *un droit n'en seroit plus un dans le fait.*

Nous ne suivrons point l'Auteur dans tous les détails de ses raisonnemens. Nous

dirons seulement un mot de la manière dont il traite des vertus morales, des vices & des crimes. La marche qu'il suit pour parvenir à nous en donner des idées claires & sensibles, à poser les fondemens de la morale universelle, est un morceau qui joint à l'éloquence le mérite de la nouveauté. Il nous a paru propre à bannir les préjugés sur le fait de la morale; à rendre les hommes vertueux sans effort; à changer, pour ainsi dire, la face de la terre, ou du moins à détruire sans retour, chez tous les peuples policés, les erreurs qui les portent à devenir les ennemis d'eux-mêmes, en devenant ceux des autres Nations. Nous croyons qu'on ne peut trop méditer cette seconde partie, trop se convaincre que *les vices sont en nous ce qui nous dégrade, ce qui nous nuit à nous mêmes; les crimes, ce qui nuit directement aux autres; les vertus, ce qui devient utile à tous.* Le systême de l'Auteur étant d'employer l'Amour propre * comme le grand ressort de l'hu-

* L'amour propre, ce grand ressort de l'humanité, n'est point cet égoïsme rempli d'injustice & de lâcheté qui fait qu'un homme s'établit le principe & la fin de ses actions, de ses desirs & de ses

manité, il termine sa seconde partie en faisant observer que pour former les hommes à la vertu, il ne suffit pas de leur apprendre en quoi elle consiste ; qu'il

---

espérances; qu'il n'est touché des biens & des maux, qu'autant qu'ils le regardent; qu'il se tient lieu à soi-même de l'Univers entier, qu'il ne regarde que par rapport à soi. Ne donner d'autre origine à la vertu qu'un pareil égoïsme, ce seroit avoir de la vertu une idée bien basse. Les Socrate, les Platon, les Cicéron, en ont eu des idées plus justes. L'Auteur n'a donc pu avoir en vue que cet amour éclairé de soi-même, qui est le principe de tout sacrifice moral, comme l'exprime M. d'Alembert. Un Citoyen généreux, qui sacrifie ses intérêts particuliers au salut & à la gloire de la patrie, s'aime de cet amour éclairé. Un intérêt grossier & personnel ne peut jamais être le mobile des actions vertueuses qui ont rapport non-seulement à la gloire de la Divinité & de la Religion, mais aussi à l'utilité publique. Toute action qui n'est que l'effet de cet amour propre, essentiellement injuste & déréglé, que nous avons appelé égoïsme, pour le distinguer de l'amour éclairé de soi-même, a toujours été regardé, par les Moralistes exacts, comme une action qui n'a que l'apparence de la vertu. Tout l'Ouvrage de M. de la Rochefoucault est fondé sur ce principe. Au reste, comme les hommes ne se touchent que par les surfaces, ces vertus apparentes concourent toujours au bien de la société; & c'est avec raison que l'on a dit que l'hypocrisie est un hommage que l'on rend à la vertu.

faut encore mettre tout en usage pour intéresser l'amour propre à la pratique constante de la vertu : & attendu que ce point de vue ne peut être rempli que par le Gouvernement, il arrive ainsi naturellement à la troisième partie, dans laquelle il traite de la manière dont un corps politique doit être constitué, pour que le Gouvernement soit *le principal Instituteur de ses Sujets.*

L'Auteur, qui s'étoit déjà fort élevé dans sa seconde partie, s'élève encore plus dans la troisième. Il déclare ouvertement la guerre à ce qu'il appelle *une morale purement factice*, celle, qui, prenant naissance *dans le tourbillon des fausses opinions, met l'homme dans la nécessité de ne pouvoir se procurer les jouissances des sens qu'aux dépens de celles de l'amour propre, ou les jouissances de l'amour propre qu'aux dépens de celles des sens.* Il s'attache ensuite à montrer l'inutilité des écoles publiques & de leurs instructions, si les leçons qu'elles donnent ne se trouvent confirmées par celles que les Citoyens reçoivent à chaque instant de leur Gouvernement. « Que sert d'en» seigner, dans les écoles, en quoi con» sistent les vertus, les vices & les cri-

» mes ? Que sert de peindre, avec les
» plus fortes couleurs, la difformité des
» vices & des crimes, les charmes & la
» beauté de la vertu ? L'homme n'agit
» que pour son intérêt personnel : si le
» Gouvernement est assez mal organisé,
» pour que les vertus nuisent à ceux qui
» les pratiquent, pour que les vices &
» les crimes puissent devenir utiles à ceux
» qui se les permettent ; comptez que
» toutes ces belles leçons ne produiront
» aucun effet, sur-tout si l'intérêt de
» l'amour propre s'unit à celui des sens,
» pour porter les hommes à la corrup-
» tion ; & c'est le cas de tous les Gou-
» vernemens arbitraires, de tous les Gou-
» vernemens sous lesquels une lâche &
» criminelle complaisance, une obéis-
» sance servile & honteuse tiennent lieu
» de talens & de vertus.....

Quis enim virtutem amplectitur ipsam,
Præmia si tollas?

» Pour des êtres destinés à n'agir que pour
» leur intérêt personnel, l'attrait des ver-
» tus n'est autre chose que l'utilité des
» vertus ; de même l'horreur des vices
» & des crimes n'est autre chose que
» l'aversion

» l'aversion des maux dont ils sont néces-
» sairement suivis. Pour attacher à la
» vertu les membres d'un corps politi-
» que, il est donc d'une indispensable
» nécessité que ce corps soit organisé de
» manière à leur rendre utile la pra-
» tique des vertus *; que son Gouverne-

* L'Auteur de l'Instruction publique fait sentir (p. 81) que l'homme, en qualité d'être intelligent, est appelé à un genre de perfection totalement inconnu aux brutes, & qui lui donne des rapports avec la Divinité. Or rien n'est plus propre à le conduire à cette destination qu'une Religion qui commande toutes les vertus, tant celles qui anoblissent & perfectionnent l'homme, que celles qui sont utiles au gouvernement public & nécessaires à la société. C'est la Religion sur-tout qui rend ces vertus véritables, solides, constantes; qui en établit la racine dans le cœur; qui les soutient dans de dures épreuves; &, lorsqu'elles manquent de témoins, qui les excite par des motifs dignes d'elle & par l'attente d'une récompense éternelle. La Religion, disent les Philosophes Chrétiens, ne détruit aucuns des motifs légitimes qui portent les hommes à remplir les devoirs de la société; les sentimens naturels, l'attention aux bienséances, la sensibilité à la réputation & à l'honneur ne lui sont pas contraires. Elle y joint seulement des motifs supérieurs. Elle s'en rend maîtresse; elle les soumet à une plus noble fin; & au lieu que ces devoirs n'auroient eu sans elle que de foibles appuis, elle leur en donne

» ment soit assez sagement combiné,
» pour que personne ne puisse devenir
» vicieux sans se rendre malheureux,
» pour que personne encore ne puisse se
» rendre heureux qu'en devenant ver-
» tueux ».

C'est dans l'Ouvrage même qu'il faut lire le développement de ces grands points de vue. On y voit ce que le Gouvernement doit faire pour mettre les hommes dans le cas d'avoir une grande idée d'eux-mêmes comme Citoyens: comment un Gouvernement doit être constitué, pour que les loix, toujours puisées dans l'intérêt commun, soient toujours l'expression des volontés communes, &

---

de plus fermes, qui subsistent lorsque tous les autres sont disparus ou sont chancelans. Il n'en est pas de même des vertus dont la Religion n'est pas la racine; elles ont besoin d'approbateurs & de témoins. C'est la louange qui les nourrit, c'est le succès qui les entretient. Dès qu'il ne répond pas à l'espérance qu'on avoit eue, elles se sèchent & se flétrissent. Ce seroit donc rendre moins utile & moins efficace l'instruction publique & nationale que de la séparer entièrement d'une Religion qui, pour se servir des termes de M. de Montesquieu, en paroissant n'avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci.

gouvernent toujours ; pour que chaque Citoyen, ne dépendant que des loix, ne dépende ainsi que de soi, *de ses propres volontés.*

C'est aussi dans cette troisième partie que l'Auteur achève de mettre dans le plus grand jour, le caractère essentiel d'un véritable corps politique ; entendant sous ce nom *un corps actif & non purement passif*, comme l'est *un troupeau d'animaux domestiques, dont une volonté étrangère, une volonté qui n'est pas la leur, dispose toujours à son gré, & sans les consulter.* Pour être un corps actif, il doit avoir *la faculté de s'assembler en corps, de délibérer en corps, d'agir en corps .... Tant qu'il en jouit, la dispersion de ses membres n'est pour lui qu'un sommeil, pendant lequel les loix de sa constitution veillent à sa conservation ; mais sitôt que cette faculté lui est ravie, cette dispersion est l'état de mort. Chez un tel peuple, n'allez pas chercher des vertus,* &c. Un tel corps est ce que l'Auteur appelle le corps du Souverain ; & pour prouver qu'il est véritablement le Souverain, il se sert d'un argument bien simple : *tous ses Membres*, dit-il, *compris leur Chef, ne forment ensemble qu'un seul*

& même individu moral. Ce que dit cet Auteur de l'essence d'un corps politique, & de la nécessité où nous sommes de le reconnoître pour le corps du Souverain, ne l'empêche point de se déclarer pour le Gouvernement Monarchique, pourvu que la Monarchie y soit héréditaire. Il regarde cette forme de Gouvernement comme étant plus précieuse, d'autant plus nécessaire, qu'elle prévient tous les troubles auxquels les prétentions arbitraires exposent les autres Gouvernemens, & qu'elle tend à tenir les intérêts de l'Etat gouvernant, inséparablement unis à ceux de l'Etat gouverné.

Quoique cet Ouvrage ait été fait pour la Suède, on y trouve à l'endroit dont nous parlons, une observation qui paroît avoir particulièrement en vue la Nation Françoise : « Il est cependant une Nation » qui doit être regardée comme un véri- » table corps politique, quoique depuis » long temps elle n'ait plus la faculté de » s'assembler ; mais elle a des loix fon- » damentales confiées à la garde de la » Magistrature, & ses Monarques se » reconnoissent *dans l'heureuse impuis- » sance de les changer ;* mais son amour » pour ses Rois, fait qu'elle ne voit ja-

» mais, dans son maître, qu'un père à » la tendresse duquel elle doit s'abandonner sans réserve ; & ces sentimens, » innés chez elle, formant un lien réciproque entr'elle & ses Souverains, » forment aussi une exception à la règle » générale ; ils la mettent dans le cas de » n'avoir pas besoin de cette faculté ; il » faudroit que ses loix fondamentales » fussent méconnues, fussent ouvertement » attaquées, pour qu'un tel besoin » se fît sentir ». Nous pensons que ce morceau regarde la Nation Françoise, parce que nous le croyons écrit dans le cœur de tous les François.

En supposant un Gouvernement constitué, de manière à devenir le premier Instituteur de ses Sujets, l'Auteur veut encore des écoles publiques & gratuites, les unes pour apprendre à chaque Citoyen les premières règles, les premiers principes de la profession de Citoyen ; les autres pour déployer le génie, pour enseigner les sciences qui servent comme d'ornement à la société, & qui augmentent la puissance de l'homme en étendant ses connoissances. Nous ne nous appesantirons point sur les différentes mesures qu'il conseille pour rendre utiles ces

deux sortes d'écoles ; nous croyons qu'on ne peut qu'applaudir à leur sagesse.

Nous pensons de même de ce qu'il dit de l'instruction domestique, de celle encore qu'on peut recevoir des monumens publics. La Suède a déjà mis en pratique ce qu'il prescrit sur les bornes qui conviennent à la liberté de la presse ; peut-être reconnoîtra-t-on aussi quelque jour l'utilité qu'il attache au rétablissement des exercices gymnastiques, & à l'institution d'une censure pour les mœurs. Le systême de l'Auteur est un ensemble dont les parties tiennent, sont parfaitement liées entr'elles ; mais, à notre avis, une des plus importantes, quant aux effets, c'est celle des examens à subir & des sermens à prêter, avant que d'être inscrit dans la classe des Citoyens, & de pouvoir jouir des prérogatives attachées à cette qualité, qui, dans son plan, devient précieuse à tous égards.

Ce qui nous a singulièrement frappés dans cet Ouvrage, c'est la clarté des idées & l'attention de l'Auteur à toujours fixer, toujours déterminer le vrai sens des termes abstraits qu'il employe : c'est encore l'enchaînement méthodique de ses démonstrations ; enchaînement, qui,

joint à la chaleur de sa composition, à la justesse de ses expressions, à la noblesse d'un style toujours également soutenu, à la grandeur des intérêts qu'il présente, forme un tout dans lequel on voit briller la véritable éloquence, l'éloquence des choses & non celle des mots. Nous ne sommes pas les seuls qui en ayons porté un tel jugement : la même justice lui avoit été rendue en Suède, par un Seigneur bien capable d'en juger, M. le Comte de Schefter, à qui l'Ouvrage avoit été adressé, pour être remis au Roi de Suède qui l'avoit fait demander à l'Auteur. A la tête de la brochure se trouve la lettre qui accompagnoit cet envoi : elle n'est pas assez longue pour que nous en donnions ici un extrait ; nous dirons seulement qu'elle nous a paru, comme l'Ouvrage même, écrite par une âme honnête & sensible, qui ne respire que le bien de l'humanité, & qui est dans la douce habitude de s'en occuper.

Les Rêves d'un homme de bien, qui peuvent être réalisés, ou les vues utiles & pratiquables de M. l'Abbé de Saint-Pierre, choisies dans ce grand nombre de projets singuliers, dont le bien pu-

blic étoit le principe. A Paris, chez la veuve Duchêne, rue Saint-Jacques.

Le Cardinal Dubois avoit appelé les projets de cet Auteur : *les Rêves d'un homme de bien*. Cette dénomination ne convient point à tout ce qui est sorti de la plume de M. l'Abbé de Saint-Pierre. Plusieurs projets, renfermés dans la collection volumineuse de ses Ouvrages, peuvent être réalisés, ou fournissent tout au moins des vues utiles aux dépositaires du ministère, soit pour corriger plusieurs élus, soit pour procurer le meilleur bien possible. Ce sont ces projets pratiquables, & ces vues patriotiques que l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, a rassemblés & a extraits des vingt volumes de M. l'Abbé de Saint-Pierre. On ne peut refuser à cet Ecrivain le juste tribut d'éloges que mérite la fécondité de ses idées, l'étendue de ses lumières, & ce génie admirable de combinaison dans les détails. C'est une chose avouée que le recueil de ses Ouvrages a contribué à étendre les lumières politiques, à éclaircir sur les objets qui peuvent augmenter le bien général & diriger la morale vers la pratique. Il suffira de lire l'abrégé qu'un Conpila-

teur judicieux vient de nous en donner, pour se convaincre que tout n'est pas rêve, & qu'on a eu tort de prendre à la lettre le bon mot de M. le Cardinal Dubois.

L'Esprit des Loix Romaines, en trois volumes. A Paris, chez Bastien, rue du Petit-Lion.

On ne peut pas faire un plus bel éloge de cet Ouvrage, qu'en disant que le célèbre Montesquieu s'en est enrichi & l'a mis souvent à contribution dans l'esprit des loix qu'il nous a donné. Gravina, Professeur en droit en Italie, crut devoir fournir à ses élèves une idée succincte de l'origine & du progrès du droit civil. La beauté de la matière entraîna sa plume & lui fit produire un Ouvrage profond & utile, sur-tout aux Magistrats & aux Jurisconsultes. On doit savoir gré à l'Auteur de la Traduction, qui a paru depuis plusieurs années, d'avoir facilité la lecture d'un Ouvrage qui a été loué par les Jurisconsultes les plus savans. Personne n'ignore la haute idée qu'on s'est formée, dans tous les temps, des loix Romaines; Ouvrage de ce peuple, disoit le savant Chancelier d'Aguesseau, que le Ciel sem-

bloit avoir formé pour commander aux hommes. « Tout y respire encore cette » hauteur de sagesse, cette profondeur » de bon sens, & pour tout dire en un » mot, cet esprit de législation qui a été » le caractère propre & singulier des » maîtres du monde. Comme si les gran- » des destinées de Rome n'étoient pas » encore accomplies, elle règne dans » toute la terre par sa raison, après avoir » cessé d'y régner par son autorité. On » diroit en effet que la justice n'a dévoilé » pleinement ses mystères qu'aux Juris- » consultes Romains; Législateurs encore » plus que Jurisconsultes, de simples par- » ticuliers, dans l'obscurité d'une vie pri- » vée, ont mérité, par la supériorité de » leurs lumières, de donner des loix à » toute la postérité : loix aussi étendues » que durables; toutes les Nations les » interrogent encore à présent, & chacun » en reçoit des réponses d'une éternelle » vérité. C'est peu pour eux d'avoir inter- » prêté la loi des douze-tables & l'Edit » du Prêteur; ils sont les plus sûrs inter- » prêtes de nos loix mêmes. Ils prêtent, » pour ainsi dire, leur esprit à nos usages, » leur raison à nos Coutumes; & par les » principes qu'ils nous donnent, ils nous

» servent de guides, lors même que nous » marchons dans une route qui leur étoit » inconnue ». D'après cette idée des loix Romaines, on ne peut que bien accueillir tous les Ouvrages qui peuvent servir à nous les faire connoître.

Supplément au Manuel de l'Arpenteur, où l'on simplifie la manière de lever & de rédiger l'Atlas & le plan général topographique d'un fief annexé à la confection des terriers, les principes de copier les plans, avec une méthode fondamentale de les réduire, de grand en petit, & leurs échelles dans leurs proportions; de l'angle de réduction & du Pentographe; l'abrégé de la Sphère armillaire & du globe terrestre; la description de la terre & de ses parties; les mesures itinéraires; le nom, l'espèce & l'usage des cartes; les principales Provinces de France, considérées selon leurs productions, avec des notes sur les semences & l'exposition des biens fonds. Par N. Ginet, Arpenteur Royal en la maîtrise des eaux & forêts de Paris & Isle de France. Volume in-8°. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue des Ecri-

vains, vis à vis le Cloître Saint-Jacques de la Boucherie.

Le titre détaillé de cet Ouvrage fait assez connoître les objets que M. Ginet traite, ou sur lesquels il donne du moins quelques instructions dans son supplément au Manuel de l'Arpenteur. Ce Manuel a été imprimé, en 1770, chez Jombert, & a été très bien accueilli. Le supplément mérite par les connoissances utiles qu'il renferme la même faveur. L'Auteur y donne l'usage d'un compas de proportion à quatre branches qui a toutes les propriétés des compas de réduction, de deux & trois branches, du Rapporteur, &c. Cet instrument a été approuvé par MM. de l'Académie Royale des Sciences.

Catéchisme sur l'art des accouchemens pour les sages-femmes de la campagne, fait par ordre & aux dépens du Gouvernement. Par M. Augier Dufot, Docteur en Médecine, Pensionnaire du Roi & de la Ville de Soissons, Professeur de l'art des accouchemens, Médecin de la généralité pour les maladies épidémiques, & du dépôt des remèdes gratuits, Membre de la société Royale d'agriculture de la Province.

On ne sauroit rendre la langue de chaque science trop simple, &c, pour ainsi dire, trop populaire. *Dict. Encyclop. au mot* Elémens. *Tome V, p. 494.*

Brochure in-12. A Soissons, & se trouve à Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins; & Ruault, rue de la Harpe.

L'Auteur, ainsi qu'il s'en explique dans une Préface, a donné à cet Ouvrage le titre de Catéchisme, Κατήχησις, qui signifie Instruction de vive voix; parce que cet écrit renferme effectivement les instructions de vive voix, données aux sages-femmes de la campagne pendant les cours publics & gratuits, sur l'art des accouchemens qu'on fait chaque année dans la généralité de Soissons. L'utilité d'un pareil établissement est si évidente que tous ceux qui s'intéressent à la population & à la prospérité du Royaume, desireront qu'il se répande dans toutes les Provinces. Ce n'est pas, comme l'observe M. Dufot, la multiplication de l'espèce humaine qui manque dans nos climats; c'est sa conservation. MM. les Curés, ces Ministres de

charité si nécessaires à la prospérité du Royaume, & les Seigneurs de Paroisses, gémissent journellement sur les erreurs & les fautes que commettent les sages-femmes dans la pratique d'un art le plus intéressant pour l'humanité; & que trop souvent elles exercent sans en avoir les premières notions. Il faut donc sauver l'homme dans sa naissance, & ne point l'abandonner au premier instant de sa vie. M. le Peletier de Mortfontaine, Intendant de Soissons, a vu le moyen le plus efficace pour parvenir à ce but. Ce sage Administrateur, affligé des malheurs qui arrivent presque journellement dans les campagnes, par l'impéritie des sages femmes, n'a trouvé d'autre moyen d'en arrêter le cours, que l'instruction publique & gratuite sur un art, qui, devant faire jouir l'homme de la vie, ne lui donnoit que trop souvent la mort. Tel est le principe de l'établissement des cours publics & gratuits des sages femmes de la généralité de Soissons. Le vertueux Médecin, Auteur de l'écrit que nous annonçons, & qui pense avec raison que l'instruction est le premier des actes de charité, s'est consacré depuis long-temps à seconder dans cette partie les

vues du Gouvernement. Il a rédigé ses leçons sur l'art des accouchemens, d'après les répétitions que les sages-femmes en ont faites elles-mêmes après chaque séance & à la fin de chaque cours. C'est autant aux yeux qu'à l'esprit qu'il parle pour rendre sensible le manuel des accouchemens. La théorie n'est ici que la pratique réduite en règles. L'Auteur expose d'abord les connoissances nécessaires à un Accoucheur. Il donne ensuite une description anatomique, succincte & courte, mais suffisante pour son objet, des parties de la génération de la femme. Il entre ensuite en matière, & commence par décrire l'accouchement naturel, qui est celui qui se termine par les seules forces de la nature. Il traite après des accouchemens laborieux qui exigent le secours des instrumens. Cet Ouvrage élémentaire, composé en faveur des élèves sages-femmes, & imprimé par l'ordre & aux dépens de Sa Majesté, leur sera distribué gratuitement dans les Provinces. Nos campagnes doivent ce bienfait à ce Ministre, ami des hommes, qui préside à la finance.

La Sauve-garde des abeilles & les ma-

nœuvres des ruches en hausses de paille, pour prendre le miel sans détruire les mouches, & pour conserver les ruches foibles; avec quelques parties relatives à l'économie rurale & aux amusemens de la campagne. Par M. M. de Cuinghien, ancien Capitaine d'Infanterie. Volume in-12 de 394 pages avec des planches. Prix, 2 liv. 10 sols. A Bouillon, aux dépens de la société typographique; & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Ce bon Ouvrage, publié il y a déjà quelque temps, n'est point assez connu de ceux qui s'occupent à faire fructifier, & desirent d'augmenter l'espèce de ces insectes laborieux qui nous fournissent le miel & la cire. Comme l'Auteur ne parle que d'après des faits souvent répétés, ses instructions ne doivent point être négligées. Sa méthode d'ailleurs mérite d'autant plus d'être accueillie, que les procédés en sont faciles, économiques & praticables par tout. Ce recueil d'observations sur la meilleure méthode de gouverner les abeilles, est terminé par quelques instructions relatives à l'éco-

nomie rurale & aux amusemens de la campagne. L'Auteur donne la description d'un levier puissant, qui porte le point d'appui, & sa pince, pour détruire & extirper dans les bois les espèces nuisibles qui ne font que dégraisser la terre dans les taillis. On verra également, avec plaisir, la description qu'il fait d'un outil de jardinage en as de pique, celle d'un rateau à roulette pour la propreté des promenades; d'une pince propre à prendre les taupes; d'un autre instrument appelé *sauterelle*, pour prendre les oiseaux de proie. Cet économe éclairé nous enseigne aussi la manière de prendre les renards au ceps. Il nous entretient sur la culture des pommes de terre, & publie quelques recettes économiques que ceux qui s'occupent des travaux de la campagne seront satisfaits de trouver ici. Plusieurs planches gravées accompagnent ce volume & facilitent l'intelligence des machines qui y sont décrites.

Tableau général, Chronologique & Généalogique des Maisons Souveraines de l'Europe, particulièrement de celles de France, depuis le commencement de la Monarchie. Proposé par souscription.

Ce tableau est divisé en trois parties : la première contient la succession généalogique & chronologique des Rois de France de la première race ; celle des Ducs de Gascogne, Comtes de Bigorre, Béarn, Armagnac & d'Astarac qui en sont issus, & desquels sortent les anciens Rois de Navarre, Castille, Léon, Arragon, Majorque, Minorque, Valence, Naples, Sicile, Corse, Sardaigne & des Espagnes : cette partie fait connoître la fondation de ces différens Etats, l'époque de leurs réunions & des changemens qui y sont arrivés, les titres & droits de leurs différens Princes & leurs successions généalogiques & générales. Pour ne rien laisser à desirer dans cette division, l'Auteur a placé, dans différens cartels, qui y serviront d'ornemens & d'accessoires, la succession des Princes ou Chefs des François avant Pharamond leur premier Roi ; celle des anciens Rois de Bourgogne, avant leur défaite ; celle des Vandales, Alains, Suaves & Visigots, qui ont gouverné l'Espagne ; la généalogie des Comtes de Barcelone & de Provence, jusqu'à celui qui porta la Couronne d'Arragon ; celle de la Maison d'Autriche depuis Rodolphe, Empereur, aïeul des Comtes de

Tirol, Ducs de Stirie, Carinthie, Archiducs d'Autriche, de Gratz & d'Inspruck, des Empereurs de cette Maison & de notre auguste Reine, jusqu'à Philippe, Archiduc d'Autriche & Roi d'Espagne. Le reste de ces généalogies se trouve dans le corps de l'Ouvrage.

La seconde partie contient la succession généalogique des Rois de France de la seconde race depuis Féreol; celle des Rois d'Italie, Comtes de Vermandois, de Troyes, Meaux, Soissons, Seigneurs de St Simon & de Ham; celle des Empereurs d'Occident, Rois de Lorraine, d'Aquitaine, Germanie, Baviere, Franconie, Bourgogne Transjurane & Cisjurane; Comtes d'Anjou, Rois de Jérusalem, Comtes de Bretagne, Flandre, Hainault, Mons, Louvain, Empereurs d'Orient; Comtes de Champagne, héréditaires & non héréditaires, Rois de Navarre; Comtes d'Andesch, Ducs de Pomeranie, de Guyenne, Lorraine & Basse Normardie, Landgrave-de-Hesse, Thuringe; enfin la succession généalogique des Rois d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Cette partie offre, dans les différentes révolutions de l'Empire, le partage & réunion des Royaumes qui en

furent distraits, la naissance des Duchés Souverains de ce grand Etat, celle des dernières Souverainetés d'Italie, la division de la Franche-Comté d'avec le Duché de Bourgogne, la réunion des Royaumes d'Irlande & d'Ecosse à l'Angleterre, & les démembremens des principaux fiefs de cette Monarchie. Dans les cartels d'ornemens, sont placés les anciens Ducs de Bavière, Rois de Lombardie, Comtes d'Anjou & de Bretagne, Rois d'Angleterre pendant & depuis l'heptarchie, le tout jusqu'à leur réunion au corps de l'Ouvrage.

La troisième partie contient la succession généalogique des Rois de France de la troisième race depuis Robert le Fort; celle des anciens & derniers Ducs & Comtes Palatins de Bourgogne, Dauphins de Viennois, Rois de Thessalonique, Empereurs d'Orient, Rois de Portugal & d'Algarve, & leurs postérités; la suite des Comtes de Normandie, Chaumont & Vexin; les Seigneurs de Courtenay, Empereurs d'Orient; les Comtes de Dreux, Ducs de Bretagne, Comtes de Vertus; les Comtes & Ducs d'Anjou, Rois de Hongrie, Pologne, Bosnie, Dalmatie, Sclavonie, Jérusalem,

Majorque, Naples, Sicile; Princes de Tarente, Ducs de Duras, Comtes du Maine, Marquis de Mezières; suite des Ducs de Lorraine & Bar; les Comtes d'Artois & d'Eu; les Comtes d'Evreux, Rois de Navarre, Comtes de Valois; celle des Ducs de Savoye, Rois de Sardaigne depuis Amé VII, qui épousa Bonne de Berry; les Ducs & Comtes d'Angoulême, de Dunois, Ducs d'Orléans, de Longueville, Brabant, Nevers & d'Alençon; enfin toute la Maison régnante. Dans les cartels d'ornement, on a placé la succession des Comtes de Maurienne, Ducs de Savoye, jusqu'à Amé VII; les différentes opinions sur l'origine de Robert le Fort; un précis historique des droits de la France sur les Couronnes & Provinces qu'elle a réunies, & en particulier des principaux domaines par les différentes branches de cette Maison.

Il y a de plus deux tables à chaque partie de l'Ouvrage, l'une contient les noms des alliances, l'autre ceux des Terres, Seigneuries, &c. qui y sont énoncées, le tout avec des renvois aux cases où il en sera question. Ces cases sont numérotées ainsi que les degrés d'ascendance. Par ce moyen, l'on connoîtra sur le champ les alliances & la progression des domaines.

Les blasons & brisures seront placés à chaque chef de tige, branche & rameau : ces dernières seront couronnées par l'inscription & résumé qui leur sera propre.

On conçoit qu'il a fallu un travail long, assidu & laborieux pour dépouiller nombre de volumes in-folio, en rassembler l'extrait sous un point de vue facile, agréable & portatif ; & former un tableau utile à l'étude de l'histoire, à la connoissance des créations & mutations des principaux fiefs, Duchés Pairies, Comtés, Marquisats, Baronies, Terres, Seigneuries & Domaines, & à l'intelligence des anciennes chartes.

Ce tableau aura douze pieds de large sur huit de hauteur ; mais comme il contiendra trente feuilles, il sera divisible en autant de parties que l'on voudra.

Les frais considérables qu'exige nécessairement la gravure d'un pareil tableau, sur-tout étant faite par un habile Artiste, & le desir de faire jouir plus promptement d'un Ouvrage si utile ceux qui s'adonnent à l'étude de l'histoire, ont porté l'Auteur à le proposer par souscription. Le prix de cette souscription est de 36 liv. en feuilles : savoir, 12 liv. en se faisant inscrire, 12 liv. en recevant la

première carte, 12 liv. en recevant la seconde; la troisième se délivrera sans frais. La première partie paroîtra au mois de Mai prochain, la deuxième au mois de Septembre, & la troisième & dernière au mois de Janvier 1777. Il sera libre aux souscripteurs de déposer les 36 liv. à la fois; & dans ce cas, l'Ouvrage sera plutôt terminé.

On souscrit à Paris chez M. Poultier, Notaire, rue Saint-Martin, vis-à vis celle Grenier-Saint Lazare. Lorsque le nombre des souscripteurs sera complet, on n'en recevra plus, & le tableau se vendra deux louis en feuilles.

L'Auteur, *M. Thoumin*, demeure à Paris, rue Saint-Avoye, vis-à vis M. Arnaud, Notaire. Comme son objet est de faire un Ouvrage exact, méthodique & que l'on puisse toujours consulter avec fruit, il recevra les instructions qu'on voudra bien lui donner. Il invite même ceux qui s'intéressent à ses recherches de venir chez lui examiner son tableau historique, & de lui faire part de leurs remarques critiques.

Histoire de Miss Lucinde Courtney, imitée de l'Anglois; vol. in-12. A Londres;

& se trouve à Paris, chez Moutard, Libr. quai des Augustins.

Miss Lucinde Courtney, élevée avec Miss Bellmont dans la même maison d'éducation, conserva toujours pour cette jeune personne une amitié tendre & sincère. C'est à cette Amie que Lucinde rend compte, dans une suite de lettres qui viennent d'être publiées, des moindres circonstances de sa vie. On y voit une jeune personne qui ne consultant que son propre cœur, croit que l'amour suffit pour former un heureux mariage. En vain lui propose-t-on un homme estimable, qui a de la fortune, des mœurs, un caractère affable, Lucinde supplie sa mère de ne plus lui en parler, parce qu'elle ne pourra jamais l'aimer... « L'aimer, lui dit cette mère en secouant » la tête; hélas! ma chère enfant, les » mariages ne sont pas toujours heureux » par l'amour seul. Si vous voulez vous » préparer un avenir agréable, choisissez » un homme à son aise & d'un bon caractère : c'est tout ce qu'il faut souhaiter dans un mari. Je crains que vos » idées sur ce chapitre ne soient un peu » romanesques : c'est le défaut commun

» des

» des jeunes personnes; mais elles sont
» le plus souvent cruellement trompées...
» Croyez-en mon expérience : les unions
» les plus heureuses sont celles où l'on
» joint une indifférence réciproque à une
» fortune honnête : il est nécessaire à un
» mari & à une femme de s'estimer :
» mais l'amour trouble le bonheur ».
L'amour, en effet, est toujours accompagné d'une inquiétude de jalousie, &
cet état d'agitation est contraire au mariage, où doivent régner la paix & la
tranquillité, afin que les deux époux puissent remplir conjointement les devoirs
de la vie civile, gouverner prudemment leur maison & bien élever leurs enfans.

Lucinde, qui s'oppose aux projets que ses père & mère ont formés pour son
bonheur, demeure quelque temps la victime de son peu de docilité : mais elle
sort bientôt de l'état d'infortune où elle étoit tombée par sa faute, pour arriver
au comble de ses vœux. Ce dénouement satisfait le Lecteur, qui s'intéresse au sort
de cette jeune personne : mais il diminue un peu l'utilité morale de ce Roman.
L'Auteur s'étoit proposé principalement de donner une leçon aux jeunes personnes qui, dans l'engagement du mariage,

consultent plutôt leur propre cœur que l'expérience éclairée de leurs père & mère.

Usage du Thé, ordonné par le Médecin de la montagne, Michel Schoupach, de Langnau, en Suisse; précédé de la description physique de cet arbrisseau, & de son usage en Chine. Broch. in-8°. prix 15 s. A Langnau, & se trouve à Paris chez Lacombe, Libr. rue Christine.

Le Docteur Michel Schoupach, habitant des montagnes de Suisse, parmi les simples qu'il conseille à ses malades, ordonne essentiellement le thé de la Chine, pris en grande quantité, comme un remède puissant contre une infinité de maux, & comme ayant particulièrement la vertu d'aiguiser l'appétit, pourvu que l'infusion soit suffisamment chargée; c'est-à-dire une once pour un bol d'une douzaine de tasses. Il lui attribue des qualités infiniment supérieures au thé Suisse, vulgairement nommé *Euphraise*, qui, par le mélange des différentes herbes qui le composent, ne peut produire aucun bon effet; au lieu que celui de la Chine, sans mélange d'autres sim-

ples, excite la transpiration, en donnant par sa qualité balsamique du ressort aux solides : mais il y apporte une condition essentielle, qui est de ne point boire le thé trop chaud, comme cela est d'usage très-communément. Il est persuadé que c'est de cet abus pernicieux, sur-tout pour les femmes, que résulte le dérangement de leur estomac, lequel ne pouvant plus faire ses fonctions, influe, par une suite nécessaire, sur toutes les opérations du corps. Combien de personnes vivent dans une parfaite sécurité à cet égard, & qui se sont fait une telle habitude dès leur enfance, de prendre chauds & bouillans les alimens liquides, qu'ils ne peuvent les prendre différemment ? Ils ne s'apperçoivent pas que l'émail de leurs dents s'en trouve endommagé, & qu'ils les perdent beaucoup plutôt qu'ils ne le devroient : seconde cause du dérangement de l'estomac, qui est obligé de digérer beaucoup plus péniblement les alimens qui n'ont pu être broyés par le défaut des dents. Le Médecin de la montagne condamne les boissons chaudes, à cause de la transpiration forcée qu'elles occasionnent nécessairement, ce qui rend les fibres débiles,

affoiblit & relâche tout le corps ; & souvent ce déréglement de la transpiration ordinaire & accoutumée, marque bien mieux les commencemens des maladies que le vice des autres fonctions.

Le Docteur Suisse désapprouve absolument tout ce qui peut tendre à diminuer ou à déranger la transpiration sensible de notre corps, qui doit évacuer environ quatre onces par jour ; car plusieurs personnes dissipent en vingt-quatre heures, par la transpiration, autant qu'ils rendent en quinze jours par les selles ; mais si pendant la nuit, ajoute l'Auteur de cet écrit, vous avez transpiré plus qu'à l'ordinaire, pourvu que ce soit sans sueur & sans inquiétudes, soyez assuré que vous êtes dans une parfaite santé. La vieillesse est une maladie, mais qui dure longtemps si l'on entretient une transpiration libre.

Le Médecin de la montagne recommande de faire usage de l'infusion de thé en lavemens, lorsqu'ils sont ordonnés au malade ; & pour cela il préfère l'infusion du thé verd, qui a une qualité plus émollieute. Cet Esculape des Suisses a tiré encore un meilleur parti de ce présent chinois, en s'en servant au lieu

de tabac à fumer : il le prescrit aux hypocondres & à ceux qui sont disposés à la mélancolie. Il leur en fait fumer cinq à six pipes par jour avec beaucoup de succès, ce qui fortifie le cerveau autant que le tabac l'affoiblit. Il fait encore un sirop de thé, qu'il recommande comme très-bon pour aider l'action des febrifuges ordinaires. Il fait prendre ce sirop aux malades dans une abondante infusion de thé, & il ne les guérit absolument qu'en leur rendant leurs humeurs fluides & transpirables par l'usage fréquent des bains & par des alimens humectables.

Les Chinois & les Japonois attribuent au thé des vertus encore plus universelles & plus efficaces que celles que lui donne le Médecin Suisse; mais on peut croire que les feuilles de thé que les vaisseaux nous apportent, perdent beaucoup de leur qualité dans le transport.

On trouvera à la tête de l'écrit que nous venons d'annoncer une description physique de l'arbrisseau qui porte le thé, & de son usage en Chine. Cet écrit contient aussi quelques instructions curieuses sur le pouls, relativement à la doctrine des Médecins Chinois.

Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques Grecs & latins, tant sacrés que profanes, contenant la géographie, l'histoire, la fable & les antiquités; dédié à Monseigneur le Duc de Choiseul, par M. Sabbathier, de l'Académie Etrusque de Crotone, Professeur au Collége de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de cette Ville. Tome XIX. in-8°. A Paris, chez Delalain, Libaire, rue de la Comédie Françoise.

Ce dernier volume contient la lettre *G* & nous donne le commencement de la lettre *H*. La Germanie, la Grèce & autres articles sont traités dans ce volume avec des détails qui peuvent souvent dispenser le Lecteur d'avoir recours aux Ecrivains originaux. Comme l'objet de l'Auteur est de nous instruire des arts cultivés chez les Anciens, il n'a pas omis de nous entretenir de la gravure, sur-tout de la gravure sur pierres précieuses. L'Auteur auroit rendu cet article plus intéressant, s'il eût consulté le Traité des pierres gravées de feu Mariette.

Nouvelle Bibliothèque de Campagne; ou choix d'épisodes intéressans & curieux, tirés des meilleurs Romans, tant anciens que modernes. Tomes IX & X; in-12. A Paris, chez le Jay, Libr. rue St Jacques, au grand Corneille.

L'Editeur continue de mettre à contribution les Romans anciens & modernes, les Poëmes François & Etrangers. Quelques contes ou épisodes de ce recueil demanderoient à être abrégés ou du moins que le style en fût corrigé; mais le Compilateur s'est contenté de les transcrire tels qu'ils se sont présentés à lui, ce qui nuit un peu à l'agrément de sa Bibliothèque. Il seroit aussi à desirer que les morceaux qui entrent dans cette collection fussent choisis de préférence dans les Romans les moins connus. Plusieurs de ces morceaux pourroient, avec quelques legers changemens, devenir intéressans & même neufs pour le plus grand nombre des Lecteurs.

L'Accord des Loix divines, ecclésiastiques & civiles, relativement à l'état du Clergé; contre l'Ouvrage qui a pour

titre : *L'Esprit ou les principes du Droit Canonique.* Par le Père Ch. L. Richard, Professeur en Théologie de l'Ordre du Noviciat général des Frères Prêcheurs. A Paris, chez Moutard, Lib. quai des Augustins.

Le but de cet Ouvrage, tout consacré à la défense des droits du Clergé, est de faire voir la parfaite harmonie des loix divines, ecclésiastiques & civiles sur ce point intéressant, contre les prétentions d'un Auteur, qui donne comme un principe fondamental du droit canonique, ce paradoxe singulier & la source de beaucoup d'autres : « que l'Eglise » & ses Ministres sont essentiellement » incapables d'aucune possession terrestre, » & qu'ils ne possedent des biens que » par la plus criminelle usurpation & » le plus sacrilége violement du code » Evangelique ».

Le P. Richard entreprend donc la réfutation de cet Auteur; &, en le suivant pas-à pas, il lui montre ses écarts multipliés, mais sans oublier les égards pour la personne, & pour les deux Puissances dont il ménage également les intérêts,

en cimentant l'heureuse harmonie qui doit régner entre le Sacerdoce & l'Empire. Nous ne citerons que deux exemples, en renvoyant pour le reste à l'Ouvrage même.

Premier exemple. Page 86, le P. Richard se propose cette objection : « Si » les biens donnés à l'Eglise ne dépen» dent que d'elle, le Souverain n'y a » donc aucun droit, & il ne pourra ja» mais les faire contribuer aux charges » de l'Etat, dans quelques circonstances » que ce puisse être, ce qui entraîne » d'étranges inconvéniens. Cette diffi» culté, ajoute le P. Richard, ne nous » paroît pas si grande qu'elle le semble à » d'autres : nous nous flattons même de » la résoudre à la satisfaction des deux » partis, l'Eglise & le Prince, en con» ciliant leurs droits respectifs ». Il expose ensuite ces droits respectifs des deux Puissances, & résout l'objection proposée, de la manière suivante :

« Les Sujets sont obligés indistincte» ment, par le droit naturel & divin, de » payer le tribut au Souverain sur tous » leurs biens ; & ne peuvent non plus » s'en dispenser que de la fidélité qu'ils » lui doivent : cela est vrai. D'un autre

» côté, les biens consacrés à Dieu sont » affranchis de ce tribut par le droit « naturel & divin : cela n'est pas moins » vrai. Mais comment accorder ces deux » propositions qui paroissent si contra- » dictoires? Le voici, dit le Père Ri- » chard :

» Le droit naturel & le droit divin n'obli- » gent pas tellement tous les Sujets de payer » le tribut au Souverain, que cette obli- » gation ne puisse souffrir aucune excep- » tion, aucune exemption. Dieu & le » Souverain lui-même peuvent en dis- » penser certains de leurs Sujets ; &, » dans ce cas, la dispense sera conforme » au droit naturel & divin. Ils le peuvent » & ils l'ont fait à l'égard des Ministres » de la Religion ; Dieu, en déclarant » que les biens donnés à ses Ministres » seroient des biens sacrés, qui ne dépen- » droient que de lui & de l'Eglise ; le » Prince, en ratifiant ces sortes de do- » nations. Mais, malgré cette déclara- » tion de Dieu & cette ratification du » Souverain, les biens donnés à l'Eglise » demeurent foncièrement chargés de » quelques redevances envers le Prince ; » parce qu'il seroit essentiellement injuste » qu'il n'eût aucun droit sur des biens

» qu'il défend à grands frais, & que le » reste de ses Sujets portât lui seul les » charges de l'Etat. Ces redevances, le » Prince consent à ne les percevoir que » sous le titre de dons gratuits. Le Clergé » s'empresse de les verser dans les coffres » du Prince, ces dons d'autant plus gra» tuits & volontaires, que c'est le cœur, » l'inclination, l'amour qui les répand » avec une profusion qui bannit jusqu'à » la pensée que le Prince puisse jamais » se trouver dans la dure nécessité de » reprendre ses droits primitifs & im» prescriptibles sur les biens de l'Eglise: » ces biens doivent donc des secours au » Prince & des secours de justice. Le » Clergé en convient, & se fait un de» voir délicieux de les lui accorder dans » toutes les occasions; le Prince les reçoit » avec bonté & en témoigne sa satisfac» tion. Le Prince & le Clergé s'accordent » donc, & cette belle harmonie subsis» tera toujours ».

Second exemple. Page 202. On y voit la manière dont le P. Richard commente cet adage ou proverbe si souvent répété: *l'Eglise est dans l'Etat.* « Je pourrois » d'abord riposter, dit-il, que l'Etat est » dans l'Eglise: car enfin l'Etat est dans

» l'Eglise, où il est hors de l'Eglise, ou
» il n'est ni hors ni dedans : point de
» milieu. On ne peut pas dire que l'Etat
» ne soit ni hors ni dedans l'Eglise, puisqu'alors
» qu'alors il ne seroit nulle part, & que
» par conséquent il n'existeroit pas ; car
» s'il existe, il existe quelque part. On
» ne peut pas dire non plus que l'Etat
» soit hors de l'Eglise ; un Etat hors de
» l'Eglise n'est pas un Etat chrétien, &
» si l'Etat François est hors de l'Eglise ;
» l'Etat très-chrétien n'est pas chrétien.
» L'Etat François étant donc un Etat
» chrétien, & très-chrétien, il est né-
» cessairement dans l'Eglise ; & s'il y est,
» toutes les conséquences qu'on prétend
» tirer contre l'Eglise, parce qu'elle est
» dans l'Etat, retombent à-plomb sur
» l'Etat, parce qu'il est dans l'Eglise.

» Mais qu'entend-on en disant que
» l'Eglise est dans l'Etat ? Veut-on dire
» par-là que l'Eglise étant dans l'Etat, est
» incapable de toute prétention, de toute
» propriété, de tout droit, pour cela même
» qu'elle est dans l'Etat ? Si cela est, il
» en faudra dire autant de tous les Ci-
» toyens, de tous les Sujets du Royaume,
» puisqu'ils sont vraiment dans l'Etat,
» & qu'ils ne subsistent ni dans l'air, ni

» dans le pays de la lune, mais bien dans
» le Royaume de France ou dans l'Etat
» des François. Mais, je le veux, l'Eglise
» est dans l'Etat : oui, & dans l'Etat où
» elle est, elle a ses fonds, ses proprié-
» tés, ses domaines, ses droits de toute
» espèce, honorifiques & utiles, qu'on
» ne peut violer sans injustice, non plus
» que ceux des autres Citoyens qui sont
» dans l'Etat, comme l'Eglise y est elle-
» même ».

De re Sacramentariâ, contra perduelles Hæreticos, libri decem, duobus tomis comprehensi. Quibus omnia & singula Legis Evangelicæ Sacramenta confessione, universitate, perpetuitate adstruuntur, defenduntur, vindicantur : simul & graviores quæstiones ad Disciplinam, Historiam & Moralem pertinentes ; itemque Theologorum præcipuæ contentiones Scholarum methodo ad mentem Præceptoris Angelici, expenduntur, discutiuntur, explicantur. Cura & studio R. P. F. Renati Hyacinthi Drouin, Doctoris Sorbonici, Ordinis Prædicatorum. Editio secunda. Cum notis & additionibus P. F. Joannis-Vincentii Patuzzi, ejus-

dem Ordinis Sacræ Theologiæ Professoris.

Interroga Patrem tuum, & annuntiabit tibi: Majores tuos & dicent tibi.

Deuteronom. 32. 7.

Venetiis, 1756. Parisiis, ex Typis L. Cellot, via Delphinianâ, 1773. Cum Approbatione, & Privilegio Regis.

On voit par le titre que c'est l'Ouvrage théologique *de re Sacramentaria* du sçavant Père Drouin, Docteur de Sorbonne, qui n'avoit pas encore été imprimé en France, quoi qu'il y fût très-estimé & très-recherché, comme partout ailleurs. C'est ce qui a déterminé les Dominicains du Fauxboug St Germain à le faire imprimer en neuf volumes in-12 pour la commodité des Etudians en Théologie, soit dans les Universités, soit dans les Séminaires, soit dans les autres Communautés particulières. Chaque volume, qui contient, l'un portant l'autre, environ six cents pages, coûtera 40 sols en feuilles & 55 sols relié en veau. L'Ouvrage paroît maintenant tout entier, & l'on peut dire, sans le flatter,

qu'on le distingue entre plusieurs autres par la méthode, la clarté, la précision, la beauté de la latinité, la force, la solidité, l'alliance la plus heureuse de la positive & de la scholastique, la plus juste application des textes de l'Ecriture, des Conciles, des Pères, &, ce qui en est la suite, par une parfaite orthodoxie.

Essai sur l'Ecriture Sainte, ou Tableau historique des avantages que l'on peut retirer des langues Orientales pour la parfaite intelligence des livres Saints. Enrichi d'une planche en taille-douce, où sont gravés les caractères de ces mêmes langues; par M. l'Abbé du Contant de la Molette, Vicaire Général de Vienne. A Paris, chez Crapart, Libraire, rue de Vaugirard, près la place de Saint-Michel.

Qu'est ce que l'écriture, dit M. Bullet dans ses excellentes réponses critiques aux difficultés? Un livre qui a deux ou trois mille ans d'antiquité, où l'on raconte l'histoire d'un peuple encore plus éloigné de nous par ses mœurs, ses coutumes, ses usages, que par la vaste étendue de terre qui nous en séparoit. Un livre écrit dans une

langue oubliée depuis plus de vingt siècles ; dans une langue composée de termes susceptibles de plusieurs sens, & quelquefois opposés ; dans une langue pleine de métaphores, hérissée de transpositions & de parenthèses ; où l'on confond les temps, les nombres, les personnes, où l'on sous-entend souvent des mots, & quelquefois des moitiés de phrases ; dans une langue enfin qui renferme bien des termes dont on a perdu la véritable signification. Je demande, continue le même Auteur, si l'on devroit être étonné de trouver des obscurités, même impénétrables, dans ce livre ; & si, au contraire, il ne faudroit pas être surpris qu'on n'y en rencontrât point ! Nos Adversaires n'ont-ils plus rien qui les arrête dans les Auteurs Grecs & Latins ? En ont-ils percé toutes les ténèbres ? Sûrement ils ne s'en flatteront pas ; cependant combien n'avons-nous pas, pour les entendre, de secours qui nous manquent pour l'intelligence des livres Saints ? Pourquoi donc seroit-on assez injuste pour accuser d'erreur nos divines écritures, s'il s'y trouvoit quelque passage difficile dont on n'auroit pas encore découvert le véritable sens ?

Ces réflexions si judicieuses, suffisent

ſeules pour nous prémunir contre les Sophiſmes des ennemis des divines écritures. Il ne reſteroit, pour leur fermer la bouche à jamais, que de voir renouveler parmi nous l'étude des langues Orientales ſi néceſſaires au développement des livres Saints. On ne peut pas nier que ces différentes langues n'aient une influence réelle ſur le ſens propre du texte ſacré, & qu'il ſuffiroit de les bien poſſéder pour réſoudre pluſieurs difficultés qui ont ſouvent embarraſſé les Commentateurs des livres Saints, & ſur leſquelles ſe ſont appeſantis les Incrédules modernes. L'Ouvrage de M. l'Abbé de la Molette, prouve parfaitement l'utilité dont peuvent être ces langues, pour applanir toutes ces difficultés qu'on cherche à multiplier dans un ſiècle où l'on cherche plutôt à amaſſer des nuages qu'à répandre la lumière ſur l'objet principal qui doit occuper l'homme.

Derniers ſentimens des plus illuſtres perſonnages condamnés à mort, ou Recueil des lettres qu'ils ont écrites dans les priſons, des diſcours qu'ils ont prononcés ſur l'échafaud; avec un précis hiſtorique de leurs vies, de leurs pro-

cédures & des circonstances les plus intéressantes de leur mort. 2 vol. A Paris, chez Moutard, rue du Hurepoix, à S. Ambroise.

Les Stoïciens soutenoient que l'adversité & les douleurs ne sont pas de véritables maux, & qu'il faut supporter avec courage ce qu'on ne peut pas éviter. Les Epicuriens disoient que pour faire cesser la tristesse d'un malheureux, il falloit détourner son esprit de la pensée des maux, & ne lui proposer que des choses agréables. Les maux de la vie sont légers, s'il faut en croire les Péripatéticiens; tandis que les biens qui nous investissent de toutes parts, sont très-grands, & que nous ne devons jamais perdre l'espérance de devenir toujours plus heureux que nous ne le sommes dans le moment présent. On ne devoit jamais se plaindre dans l'adversité, selon les Académiciens; parce qu'il étoit incertain si ce qui nous affligeoit étoit un mal ou un bien. La tristesse, d'ailleurs, n'apporte aucun remède à nos maux.

Ceux qui se sont le plus inculqué dans leur esprit ces maximes philosophiques, n'ont qu'à éprouver la plus légère douleur

ou la moindre humiliation : vous leur entendrez dire tout aussi-tôt que toutes ces leçons ne sont belles que dans la spéculation ; mais qu'elles ne sont que vanité lorsqu'on souffre. Cicéron s'est moqué de la consolation des Péripatéticiens qui prétendoient que l'espérance adoucissoit tous les maux. Que cette espérance, disoit-il, est trompeuse! Que la fortune est fragile ! Que de chûtes ne faisons-nous pas au milieu de notre course! Que de naufrages avant d'arriver au port! La philosophie Chrétienne tient un autre langage, & nous offre d'autres remèdes. La seule vue des grandes récompenses destinées à l'homme qui souffre avec résignation, & sur-tout à celui qui donne sa vie pour ne pas trahir le devoir de sa conscience, anime & soutient les cœurs abattus, & fournit en même temps des motifs de consolation. Le seul exemple de ceux qui souffrent pour la vérité, fait la plus forte impression sur ceux qui en sont les témoins. Justin, Martyr, un des meilleurs Philosophes de son siècle, dit que le premier motif de sa conversion fut de voir courir au martyre des personnes de toute condition & de tout âge, qui préféroient la mort aux biens & aux

honneurs qu'on leur promettoit, pourvu qu'ils voulussent trahir leur Religion. Ce spectacle si édifiant devoit nécessairement faire naître les réflexions les plus propres à faire respecter la Religion qui inspiroit un si grand courage. En effet, le martyre est le plus grand témoignage que Dieu puisse exiger de l'homme.

Ces réflexions au reste ne peuvent pas s'appliquer à la plupart des exemples qui sont rassemblés dans cet Ouvrage. On y trouve des hommes coupables qui ont subi la peine que méritoit leur crime. Le courage avec lequel ils ont quelquefois souffert la mort, les paroles qui sont sorties de leur bouche, peuvent bien exciter la curiosité du Lecteur. Mais l'homme innocent qui lutte contre les horreurs d'une mort cruelle, fournit le spectacle le plus intéressant & le plus instructif.

Essai critique sur l'histoire des Ordres Royaux, Hospitaliers & Militaires de S. Lazare de Jérusalem & de Notre-Dame du Mont Carmel. Chez Després, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques.

L'Histoire des Ordres Monastiques est

moins environnée de ténèbres que celle des Ordres Militaires. La Noblesse avoit, dans le temps de l'institution de ceux-ci, une aversion invincible pour l'étude. Les armes & la chasse passoient dans son esprit pour les seules occupations honorables. Les Moines au contraire savoient lire, & s'occupoient à écrire des chroniques.

Les institutions Religieuses & Militaires furent d'abord regardées comme nuisibles aux intérêts de tout le Clergé & des Moines. Ainsi l'on ne doit pas être surpris que les Historiens du temps gardent un profond silence sur les vertus de ces cénobites Guerriers. Les Hospitaliers de S. Jean, appelés maintenant les Chevaliers de Malte, n'ont pas été mieux traités des anciens Historiens. Nous avons plusieurs Historiens modernes de cet Ordre fameux. Mais on n'en avoit aucun de celui de S. Lazare.

On ne doute pas que les Chevaliers de S. Lazare ne soient du corps de ces fameux Hospitaliers, qui, ayant abandonné la Paléstine, se consacrèrent à servir les Hôpitaux des lépreux & exercèrent leur bravoure dans les guerres de la France contre ses ennemis. Depuis Louis le Jeune jusques vers le règne de Philippe-le-Bel,

la même obscurité se trouve répandue sur leur histoire. On ne commence à connoître les noms de leurs Grands Maîtres que vers le milieu du treizième siècle. On ne sait ni le temps de l'élection, ni celui de la mort de plusieurs. La négligence des Chefs, & l'incendie des titres pendant les guerres civiles & étrangères, sont la principale cause de l'ignorance où nous sommes à cet égard.

On ne trouve rien dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, qui ait rapport à cet Ordre. On trouve beaucoup de fables & d'erreurs dans les premiers Auteurs qui ont écrit sur les Ordres Militaires. Le P. Toussaint de S. Luc n'est point exact dans les annales qu'il nous a données de l'Ordre de S. Lazare. Le P. Heliot, Religieux Picpus, ajoute ses erreurs à celles de Toussaint de S. Luc. Ce qui a servi le plus à l'Auteur des Essais, c'est le *Gallia Christiana*, où l'on a inséré une liste chronologique des Grands Maîtres de l'Ordre, depuis son établissement en France jusqu'en 1720. On doit lui savoir gré de n'avoir pas été rebuté par la disette des manuscrits & des Ouvrages imprimés. Un Ordre vraiment illustre, institué par des François, célèbre autre-

fois dans l'Europe entière, & par l'utilité de ses services, & par la gloire de ses armes, devenu plus intéressant pour la Nation, depuis la nomination d'un premier Prince du Sang pour son Grand Maître, & qui sera toujours une distinction du plus grand prix pour la Noblesse, puisque le fils aîné de France n'est présentement à la tête que pour lui rendre son premier éclat : cet Ordre a paru à cet Ecrivain mériter qu'on rassemblât les fragmens de son histoire & qu'on les purgeât des erreurs dont ils ont été défigurés. L'Auteur a commencé son Essai par une courte dissertation sur le titre de Chevalier, dans laquelle il donne une notion exacte de cette ancienne qualification de la Noblesse de France, & par faire remarquer la différence qui se trouve entre l'ancienne Chevalerie & les Ordres Religieux & Militaires. Cet Ouvrage est plein de recherches curieuses, & doit entrer dans la liste des livres qui servent à l'étude de l'histoire de France.

Histoire de Saint Louis, Roi de France; avec un abrégé de l'Histoire des Croisades, par M. de Bury. En 2 tomes. A Paris, chez la veuve Desaint, rue du Foin-Saint-Jacques.

Louis IX réunissoit toutes les qualités nécessaires pour réformer l'Europe, si elle avoit pu l'être, pour rendre la France triomphante & policée, & pour être en tout le modèle des Rois. Sa piété, qui étoit celle d'un Anachorète, ne lui ôta point les vertus Royales. Sa libéralité ne déroba rien à une sage économie. Il sçut accorder une politique profonde avec une justice exacte, & peut être est-il le seul Souverain qui mérite cette louange. Prudent & ferme dans le Conseil, intrépide dans les combats, sans être emporté, compatissant comme s'il n'avoit été que malheureux ; il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. Telle est l'idée que les Historiens nous ont donnée de ce grand Roi. C'est à ce Prince que notre histoire commence à devenir intéressante & à se développer par la multitude & la qualité des Historiens. C'est à cette époque qu'on remarque les dénouemens de la politique ; & ce n'est guères que dans ce temps, qu'on voit paroître ces grandes révolutions comparables à celles des Grecs & des Romains pour la prudence & pour la valeur. L'on sait que les guerres civiles de la seconde race donnèrent lieu aux grands Seigneurs de

de s'attribuer en propre les Provinces & les Villes dont ils n'étoient auparavant que les Gouverneurs; que Hugues Capet, élevé sur le trône, passa trop légèrement sur cette usurpation; mais que ce fut sous Philippe Auguste & sous Saint Louis, que ces terres commencèrent à se réunir aux domaines de nos Rois. Ce Prince prouva bien par sa conduite que l'on peut allier les intérêts du trône avec la piété la plus sévère?

Rien de plus intéressant que la vie de ce Prince. Le seul Code qu'il nous a laissé sous le nom d'*établissemens*, est comme le germe du droit public de France. Les objets qui y sont traités, sont de la plus grande importance. M. de Buri, qui nous a donné les histoires d'Henri IV & de Louis XIII, ne pouvoit mieux terminer sa carrière littéraire que par cette vie de Saint Louis.

Les Plans & les Statuts des différens établissemens, ordonnés par Sa Majesté Impériale Catherine II, pour l'éducation de la jeunesse & l'utilité générale de son Empire, écrits en langue Russe par M. Betzky, & traduits en langue

Françoise, d'après les originaux, par M. Clerc. A Amsterdam, chez Rey; & se trouvent à Paris chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais; & Leclerc, Libr. quai des Augustins.

Le meilleur de tous les Gouvernemens est celui qui connoît le mieux le prix & l'emploi des hommes; celui où toutes les conditions sont instruites & protégées par une éducation physique & morale, conforme à la nature & à la raison, & par des loix qui ont pour base l'ordre, les mœurs & la justice. Il suit de-là, dit le Traducteur, que la bonne éducation & la sage législation, sont les premiers devoirs des Administrateurs suprêmes. Mais, pour remplir ces devoirs sacrés dans toute leur étendue, il faut un zèle éclairé, une sagesse pleine d'activité & de patriotisme, un courage dont la fermeté soit tempérée par l'indulgence.

L'Ouvrage annoncé renferme la preuve de ces vérités. Les établissemens dont on y parle, sont destinés à améliorer la Nation, en fournissant un plan d'éducation

le plus propre à perfectionner chaque membre de la société, & tous les autres moyens qui peuvent conduire au bonheur & à la gloire d'une Nation. On trouve dans cet Ouvrage : 1°. les statuts d'une Maison d'enfans trouvés, établie à Moscou en 1764. 2°. Ceux d'une caisse pour les veuves, d'une autre pour les prêts, dite Lombard, & d'une troisième de dépôt, toutes les trois annexées à la Maison des enfans trouvés & formées en 1772. 3°. Les priviléges & réglemens d'une Académie Impériale des Beaux-Arts, Peinture, Sculpture & Architecture, établie à St Pétersbourg en 1764, avec un Collége d'éducation qui en dépend. 4°. Ceux du Corps Impérial des Cadets nobles, donnés en 1766. 5°. Enfin ceux de la Communauté des Demoiselles & de celle des Bourgeoises. Ces derniers établissemens sont fixés à St Pétersbourg, ainsi que le précédent, & se trouvent dans leur forme actuelle depuis 1773.

Cet Ouvrage, où l'on trouve réuni tout ce qui peut contribuer à la gloire d'un grand Empire, renferme une introduction sur la nécessité & le plan de la

meilleure éducation nationale, laquelle doit être le premier objet d'une sage législation, & sur l'étendue de l'instruction que le Souverain doit diriger & favoriser. On trouve à la suite de cette introduction des observations physiques sur l'éducation des enfans, des vues générales sur l'instruction de la Noblesse, des recherches sur la méthode des Romains dans la distribution des charges de la République, & plusieurs autres morceaux intéressans. Le Traducteur a inséré toutes les pièces qui concernent ces divers établissemens, telles que les requêtes, les rapports, les décrets & ordonnances, & les plans. On doit desirer, pour le bonheur des hommes, que tous les Chefs des différentes sociétés ne rencontrent aucun obstacle à l'exécution des différens plans qui peuvent améliorer les individus & les conduire au bonheur, qui est l'objet de toute bonne législation.

Considérations sur l'inaliénabilité du Domaine de la Couronne. A Paris, chez Lejay, Libr. rue St Jacques.

Le domaine de la Couronne est ina-

liénable, dit l'ancienne maxime, parce que selon Dumoulin, nos Rois n'en sont que les simples administrateurs, & qu'ils n'ont pas un pouvoir plus ample sur la terre de leur domaine, que les maris sur les biens de leurs femmes. Cette inaliénabilité est comme du droit des gens. A la vérité, la prohibition d'aliéner n'a été établie par aucune loi spéciale. Elle est née, pour ainsi dire, avec la Monarchie; & chaque Roi, à son avénement, fait serment de l'observer. Les biens patrimoniaux que le Prince posséde en montant sur le Trône, ou qui lui adviennent à titre successif depuis qu'il est Roi, s'unissent au domaine, non en vertu de sa volonté; mais par l'effet de l'union qu'il contracte lui même avec l'Etat, laquelle lui acquérant tout ce qui appartient à l'Etat, acquiert réciproquement à l'Etat tout ce qui appartient au Roi.

L'Auteur des Considérations discute ces différentes propositions, dont les unes sont vraies, & les autres lui paroissent destituées de tout fondement. Il prétend que les Auteurs qui ont avancé celles ci fournissent eux-mêmes les plus forts argumens contre leur opinion; & que leur zèle les a emportés beaucoup au-delà des

bornes qui, depuis environ deux siècles, ont été posées par les Ordonnances de nos Rois. Chercher dans les premiers siècles de la Monarchie la source des loix & des usages qui sont maintenant en vigueur; c'est ignorer que les mœurs des Peuples sont sujettes à des variations continuelles, & que les révolutions qui changent souvent la face des Etats, introduisent presque toujours de grands changemens dans la forme de leur gouvernement. C'est ce que soutient l'Auteur, en disant que le droit public & le droit particulier sont différens & souvent opposés sous la troisième race, à ce qu'ils étoient sous les deux premières. Ainsi les maximes qui ont réglé la conduite des François dans la première race, ne peuvent avoir une juste application à l'histoire de la troisième, qu'autant que celle-ci les a adoptées. Quant à la prétention de ceux qui donnent la loi de l'inaliénabilité du domaine pour une émanation *du droit des gens*; l'Auteur observe fort bien que chaque Etat, soit Monarchique ou Républicain, a des constitutions qui lui sont propres : le droit des gens veut qu'il ne soit porté aucune atteinte à ces diverses constitutions : mais on ne

peut pas dire de chacune de ces constitutions en particulier, qu'elle forme le *droit des gens* ou qu'elle en dérive. Soutenir que le domaine est inaliénable; parce que nos Rois n'en sont que les simples administrateurs, comme les maris le sont des biens de leur femme: c'est, selon notre Auteur, une pure pétition de principe & donner une comparaison pour une preuve. Prétendre que l'union du Roi avec l'Etat acquérant au Roi tout ce qui appartient à l'Etat, acquiert réciproquement à l'Etat tout ce qui appartient au Roi, & en inférer que ce domaine est inaliénable; c'est donner l'effet pour la cause. L'Auteur, après avoir discuté ces deux propositions, présente quelques idées générales sur les moyens de rendre le domaine de la couronne plus avantageux au Roi & à l'Etat. Lorsqu'il s'agit du bien public, les essais méritent d'être accueillis. Ils ont au moins l'avantage de préparer les voies aux hommes plus habiles & plus instruits.

Le fruit de mes lectures, ou pensées extraites des Anciens profanes, relatives aux différens ordres de la société,

accompagnées de quelques réflexions de l'Auteur. A Paris, chez Bastien, Libr. rue du Petit-Lion, Fauxbourg St Germain.

Cet Ouvrage, que l'on peut regarder comme une suite des pensées théologiques, & qui part de la même plume, mérite d'être bien accueilli. Tout y respire une bonne morale. L'Auteur s'étoit occupé, dans le premier Ouvrage, a rassembler avec une sorte de précision les principales preuves de la vérité de la Religion chrétienne, & de la nécessité de la soumission que l'on doit à la révélation & à l'Eglise, qui en est la dépositaire. Tous les Théologiens catholiques admettent ce principe, & le regardent, avec raison, comme la base de la Religion. Mais on voit d'habiles Théologiens, de part & d'autre, se diviser sur l'application de ce principe, & les disputes perpétuelles, qui ne devroient jamais sortir des Ecoles, en sont une preuve. Nous avons le bonheur de vivre sous un règne où la justice & la paix, qui en est inséparable, rentreront dans tous leurs droits. Sous un Roi ami de l'équité, l'innocent vit en paix,

le foible ne craint pas la violence de l'usurpateur, la diversité des opinions ne troublera pas cette heureuse harmonie si nécessaire dans toutes les sociétés. La patrie n'est qu'une grande famille, où l'intérêt commun réunit tous les soins & tous les vœux dont chacun s'empresse de défendre & d'agrandir le patriotisme; où la politique retraçant l'image de la subordination naturelle, règle les divers rangs de la société; où le respect & la déférence n'excitent point l'orgueil, ne blessent point l'amour-propre; où l'on commande par amour & où l'on obéit par tendresse. Heureux ceux qui vivent sous un tel règne! Chaque Citoyen doit par ses exemples & par le bon usage de ses talens, cimenter & rendre durable le bonheur public. Les Auteurs qui n'écrivent que pour établir le règne de la vertu, de la subordination & de la paix, méritent nos éloges & notre reconnoissance. Nous desirerions que tous ceux qui lisent, pussent offrir des fruits de leurs lectures, aussi salutaires que ceux que renferme l'Ouvrage de ce Religieux. Nous nous bornerons à mettre sous les yeux du Lecteur un morceau de la préface, lequel suffira pour donner une

juste idée des talens & des bonnes intentions du Compilateur judicieux qui joint ses propres réflexions à celles des autres.
« On demandera peut être pourquoi la » raison est si constante dans sa manière » d'instruire ? C'est qu'elle est un rayon » émané de la sagesse incréée qui éclaire » tous les hommes qui viennent dans le » monde, comme l'enseigne St Jean. » C'est un flambeau commun à toutes » les Nations, qui éclaire le Sauvage » dans l'obscurité de son antre, comme » le Monarque sur le Trône. C'est un » maître qui ne varie jamais dans la ma- » nière d'enseigner ; les leçons qu'il a » données il y a deux mille ans, il les » donne encore aujourd'hui : mais on ne » l'écoute pas toujours.... Nous ne pré- » tendons pas cependant égaler ici la » morale des Payens à celle de l'Evan- » gile. Leur doctrine sur les mœurs étoit » un mélange bizarre de lumière & de » ténèbres. La raison & les passions y » donnent leurs leçons tour-à-tour. Les » femmes étoient communes par les loix » de Lycurgue. Platon défendoit de s'en- » ivrer, si ce n'étoit aux fêtes de Bacchus. » Aristote interdisoit les images deshon- » nêtes : mais il exceptoit celles des Dieux.

» Solon établit à Athènes le Temple de
» l'Amour impudique. Toute la Grèce,
» dit M. Boſſuet, étoit pleine de Tem-
» ples conſacrés à cette infâme Divinité,
» & l'amour conjugal n'en avoit pas un.
» La raiſon, obſcurcie par les préjugés
» & les ténèbres d'une Religion toute
» ſuperſtitieuſe, ne leur préſentoit la vé-
» rité que par lambeaux & d'une manière
» fort imparfaite. Cette morale ſi ſolide
» dans la bouche des Chrétiens, étoit
» dans la leur, ſans principe, ſans règle
» fixe, ſans aucune ſanction, dictée par
» l'opinion, l'uſage, le préjugé, la pa-
» trie : ce que les uns blâmoient, les au-
» tres l'approuvoient. Pythagore, par
» exemple, condamnoit le ſuicide, d'au-
» tres le croyoient permis en certaines
» circonſtances. Leur morale étoit d'ail-
» leurs ſans autorité : quel droit avoient
» d'orgueilleux Philoſophes d'impoſer
» aux autres des devoirs ? Elle étoit ſans
» motif, n'étant point fondée ſur la loi.
» Elle étoit ſans ſincérité, ne réglant que
» l'extérieur, & laiſſant le cœur dans
» ſon indépendance livré aux paſſions,
» ſans utilité, n'honorant point le pre-
» mier Être. Les belles maximes étoient
» donc comme ces étincelles qui pa-

» roissent au milieu d'une nuit obscu- » re. . . . ».

Encyclopédie Elémentaire, ou Rudiment des Sciences & des Arts ; Ouvrage dans lequel on se propose de réunir toutes les connoissances qui peuvent servir à l'éducation d'un jeune homme. Par J. M. C. de l'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de Dijon ; 3 vol. in 12. br. 7 liv. 10 s. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Le but de l'Auteur de cet Ouvrage est d'inspirer le goût des talens, de rendre l'étude agréable ; de mener les jeunes gens par la main dans le sanctuaire des sciences & des arts ; de faire naître en eux le desir de voir de près les beautés sur lesquelles ils n'ont pas eu le temps d'arrêter leurs regards ; enfin de les mettre dans le cas de jouir avec plaisir de la conversation des Savans, & d'en tirer avantage.

Rien ne donne plus de ressort à l'imagination qu'une connoissance même peu étendue des arts & des sciences. Chaque chaînon peut se lier à mille objets, &

donner lieu à des combinaiſons très-multipliées.

C'eſt la collection des différentes connoiſſances les plus néceſſaires & les plus utiles que cette Encyclopédie préſente aux Lecteurs. L'Auteur prétend qu'il n'a fait ſouvent que copier & lier ce qu'il a cherché dans les meilleurs Ecrivains. Mais tout ce qu'il copie eſt marqué au coin du bon goût. La méthode avec laquelle il réduit & enchaîne ce qu'il s'approprie ſi bien, porte la lumière dans les eſprits, & rend agréable l'étude la plus aride. Quoiqu'il ſemble que l'Auteur ne faſſe qu'effleurer les ſciences & les arts, il n'en fait pas moins connoître les règles eſſentielles, & donne des notions exactes, qui ſont utiles à ceux même qui veulent approfondir. Ceux qui, par leur état, ſont obligés de ſe borner à ces notions ſuperficielles, pourront faire une juſte application des règles eſſentielles, connoîtront aſſez les termes des ſciences & des arts pour en parler, & pour jouir avec agrément de la converſation des gens inſtruits. Malgré les avantages de ces notions générales, l'Auteur compare celui qui ne fait que parcourir le vaſte champ des ſciences, à un

Peuples. On lit avec surprise ce que l'on raconte de la pantomime de Pilade & Batilde chez les Romains. Ces deux hommes rares donnèrent à leur art des règles pour l'intérêt, la marche & la pompe du spectacle. L'Auteur suit les variations de la pantomime ou de la danse pittoresque dans les différentes Cours de l'Europe. L'établissement de l'Opéra acheva en France les progrès de la danse; ce fut Quinaut qui sut en prévoir les grands effets, en l'associant à l'action principale: mais ce fut Rameau qui contribua principalement, par sa musique, à la perfection de cet art. Cependant si la danse s'est perfectionnée à l'Opéra, la pantomime a paru s'affoiblir. M Noverre a fait revivre le spectacle des ballets en action, & son génie a pris son essor dans les Cours étrangères. M. Gardel prétend, avec raison, qu'un ballet d'action ne peut servir d'épisode, & qu'il doit former un spectacle particulier. Après avoir esquissé l'histoire & les principes de son art, ce Compositeur en donne un exemple. Eh! quel sujet plus heureux, plus fécond & plus imposant pouvoit l'inspirer! Il a eu pour objet de peindre dans un ballet historique & allé-

gorique, les vertus d'un Monarque bienfaisant & d'une Reine si justement adorée.

Acte I. Le Théâtre représente une salle du Palais des Empereurs. Titus déplore la perte prochaine d'un père qu'il aime. Vespasien mourant demande son fils; il montre aux Romains celui qui doit lui succéder. Le Destin s'approche; Vespasien frissonne; Titus veut en vain arrêter le Temps qui frappe l'Empereur. Les Parques marquent elles-mêmes leur douleur. Les Sénateurs rendent hommage à Titus. Le Génie bienfaisant de Rome arrache Titus des bras de son père.

Acte II. Le Théâtre représente le champ de Mars, & au milieu un édifice en forme de bucher, sur lequel est posé le char de l'Empereur. *Pompe funèbre.* On met le feu au bucher; on voit le char s'élever dans les nues. *Salle du Palais.* Titus se livre à toute sa douleur; il arrose de ses pleurs le buste de Vespasien. Le Génie de l'Empire envoie le Sommeil à Titus, l'enlève dans un char & le transporte dans son Palais.

Acte III. Palais du Génie. On voit Titus endormi, & autour de lui les Di-

vinités protectrices. L'Amour descend avec les Grâces & les Plaisirs. Titus marque sa surprise & sa reconnoissance. Ballet de Vénus & de sa suite. L'Amour présente à Titus un bouquet de fleurs enchantées. L'Empereur demande à l'Amour de remplir ses desirs, en réunissant dans une seule Nymphe tout ce qu'il aime & ce qu'il admire dans celles qui l'accompagne; l'Amour lui découvre l'image ressemblante de l'auguste Princesse qui doit faire le bonheur de Titus & de l'Empire. Le Dieu anime cette image, & les vœux de l'Empereur sont comblés. L'Hymen s'oblige lui-même de se rendre aux desirs de son Empire, & promet de faire son bonheur.

Acte IV. Le Théâtre représente une galerie ornée des attributs des sciences & des arts. Titus s'occupe avec les Divinités bienfaisantes qui l'accompagnent, à parcourir sur un globe les Etats dont il est maître. Cependant des Divinités malfaisantes, déguisées sous des dehors séduisans, veulent le détourner de ses nobles fonctions. L'Empereur arrache leur voile & les voit avec horreur : les Divinités favorables les combattent & les précipitent dans l'abysme. Titus est

invité de se rendre aux acclamations de ses Peuples.

Acte V. Place publique décorée de tout l'appareil d'un couronnement & d'un triomphe. Titus paroît dans un char. *Marche triomphale.* Titus descend de son char; il est placé sur le Trône & proclamé Empereur. On offre de toutes parts des sacrifices. L'Amour descend dans une gloire, avec l'objet des vœux de Titus. L'Amour & l'Hymen s'avancent vers Titus & le font monter dans la gloire, où est un autel préparé pour l'hymen des deux époux. Les Arts travaillent aux médaillons de l'Empereur & de l'Impératrice. Ils gravent ces mots : *Je n'ai fait aucun bien, j'ai perdu ma journée.* Et ceux-ci, plus mémorables, que notre jeune Monarque prononça à Choisy quand il tint le premier Conseil : *Mon desir le plus grand est de rendre mon Peuple heureux.*

L'Amour, les Plaisirs, les Grâces, les Chevaliers Romains & les Dames Romaines exécutent un ballet pompeux, pour célébrer cette fête.

L'Amour & l'Hymen gravent sur une pyramide élevée par les Arts : *L'Amour & l'Hymen sont à jamais unis.*

Le Génie de l'Empire grave sur une autre : *Titus fait les délices de ses Sujets. Sa mémoire est respectée chez tous les Peuples de l'Univers.*

Ce ballet allégorique présente un magnifique spectacle. On ne peut reprocher à l'Auteur que d'avoir embrassé un champ trop vaste. S'il regarde la danse comme un art dramatique, il doit en suivre les règles, & observer, autant qu'il est possible, les unités de temps, de lieu, d'action. Il doit choisir un sujet qui ait son exposition, son intérêt, son développement, son dénouement. Il y a aussi l'allégorie qui doit être ménagée avec beaucoup d'art ; & cet art consiste peut-être dans l'analogie prochaine que l'on doit observer entre les objets réels & les objets fictifs. Au reste, les spectacles de ce genre demandent beaucoup plus de liberté que les autres Drames, & M. Gardel a vu en grand le parti que l'on peut en tirer.

Les Prophéties d'Habacuc, traduites de l'Hébreu en Latin & en François, précédées d'analyses qui en développent le double sens littéral & moral, & accompagnées de remarques & de

notes chronologiques, géographiques, grammaticales & critiques, par les Auteurs des principes discutés, 2 vol. in-12. A Paris, chez Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame.

Les Auteurs donnent, dans l'Avertissement, les raisons qui les ont déterminés à commencer les traductions des Prophêtes par celles d'Habacuc; ils font l'éloge de la lettre adressée, en 1771, à M. Kennicot, en déclarant toutefois qu'ils n'en sont pas les éditeurs. L'Avertissement est suivi d'une courte Préface, & d'une analyse historique, d'une esquisse du sens moral, & de deux argumens, dont le premier présente le sens littéral de l'ancien, & le second celui du nouvel Israël. On trouve tout de suite les traductions Latine & Françoise, & l'on reprend chaque verset dans leurs caractères originaux, avec la version interlinéaire du Révérend Père Biel, sur-tout pour les deux premiers Chapitres & dans l'explication que l'on donne de chaque terme. Les Auteurs s'autorisent du suffrage des anciennes versions, de ceux des Saints Pères, des Commentateurs Lexicographes & des Grammai-

riens. On apprécie de plus les variantes des versions Orientales, des manuscrits de cette Capitale & des Interprêtes modernes. Par le désordre que les variantes occasionnent presque toujours dans les oracles d'Habacuc, on en conclut que le texte Hébreu, imprimé, est par tout préférable aux ouvrages qui les renferment.

Les Auteurs respectables de l'explication d'Habacuc, qui joignent à la connoissance profonde des langues, celle de l'écriture & de la tradition semblent suscités par la divine Providence pour renouveler l'étude des livres Saints. L'explication entière des Prophêtes qu'ils nous annoncent, sera précieuse & sera d'un grand secours aux fidèles; sur tout s'ils nous développent les Prophéties qui restent à accomplir, & qui ont le double avantage de consoler & de fournir des réponses victorieuses à ceux qui exagèrent les abus qui se sont introduits dans l'Eglise pour s'arroger le droit de la combattre, & à ceux, qui, n'envisageant que les menaces & les maux, tombent dans le découragement au lieu de s'occuper des belles & magnifiques promesses qui annoncent le renouvellement de l'Eglise.

Ce n'eſt point une illuſion, mais une grande & précieuſe vérité, que le retour d'Iſraël conſolera l'Egliſe, & deviendra le remède de tous ſes maux. C'eſt un hommage que la piété doit à la miſéricorde qui a fait la promeſſe, & à la vérité qui l'accompagnera. Saint Paul dit que le rappel des Juifs ſera une réſurrection, c'eſt-à-dire, que ce qui ſera mort reprendra une nouvelle vie. C'eſt donc une partie eſſentielle de la piété Chrétienne de s'occuper d'un événement ſi conſolant, & de le hâter par ſes deſirs & par ſes prières; & rien de plus conforme à l'eſprit de l'Egliſe que de développer cette vérité ſi conſolante dont toutes les écritures retentiſſent. Nous annoncerons bientôt une nouvelle explication d'Habacuc, faite par un ſavant Religieux, où l'on s'eſt occupé d'une manière particulière des grands événemens dont l'Egliſe attend & deſire l'accompliſſement. Cet Ouvrage ſera comme un ſupplément à celui que les Auteurs des principes diſcutés viennent de nous donner. On y trouvera ſur-tout un développement nouveau de la Prophétie qui eſt faite ſur les Chaldéens; cette Nation cruelle & d'une incroyable

viteſſe, ſelon l'expreſſion d'Habacuc. Tout les caractères que le Prophête donne à ce peuple, fourniſſent matière à une explication auſſi ſolide que lumineuſe.

Qui ne ſait, dit M. Boſſuet, *que la fécondité infinie de l'écriture n'eſt pas toujours épuiſée par un ſeul ſens ?* Telle eſt la ſublime théologie de St Paul, qu'une Prophétie déjà accomplie peut être encore citée pour prouver un événement futur. Cette méthode, lorſqu'on l'applique avec diſcernement, qu'on ne la porte pas au-delà de ſes termes légitimes, & qu'on ne s'écarte en rien de l'analogie de la foi, ne peut que faciliter l'intelligence des divines écritures, & répandre parmi les fidèles le goût de cette étude. L'entrepriſe des Auteurs de l'Ouvrage que nous annonçons, eſt propre à produire cet heureux effet, ſur-tout s'ils peuvent faire entrer dans leur plan l'explication des divers ſens des Prophéties qui ſe perfectionnent mutuellement, & s'ils nous aident à pénétrer les profondeurs cachées ſous l'écorce de la lettre, à découvrir dans la loi de Moyſe, dans les Prophêtes & dans les Pſeaumes ce qui eſt écrit de Jéſus-Chriſt, à nous faire voir ſes myſtères, le Chriſt entier, le Chef & les Membres

Membres, les différens Etats par où il est passé, & ceux par où doit passer son corps mystique. Et c'est cette dernière étude qui distingue le Chrétien du Juif. Celui-ci se borne à n'être que Grammairien, critique, & à découvrir, dans l'antiquité profane des traits de ressemblance avec les usages & les mœurs des Hébreux ; il se livre aux rêveries des Rabbins, & à des traditions suspectes qui ne font qu'épaissir le voile qu'il a sur les yeux. Mais le Chrétien ne cherche que ce qui a rapport à son divin Chef, à l'Eglise & aux belles promesses qui lui sont faites : il sait que l'esprit d'intelligence, donné aux Apôtres & aux Evangélistes, pour entendre les écritures, ne leur étoit pas tellement personnel qu'il ne se soit communiqué par eux à leurs successeurs & à l'Eglise pour tous les temps. Il ne s'avise pas de dépriser les talens de ceux qui possèdent à fond les langues étrangères, qui connoissent les usages & les mœurs antiques, & qui joignent à l'érudition une sainte critique. Mais il préfère l'esprit à la lettre ; & l'onction propre à nourrir la foi & la charité, aux écorces qui sont la nourriture du Juif.

Bibliothèque Universelle des Romans ; Ouvrage périodique, dans lequel on donne l'analyse raisonnée des Romans anciens & modernes, François, ou traduits dans notre langue ; avec des anecdotes & des notices historiques & critiques, concernant les Auteurs ou leurs Ouvrages, ainsi que les mœurs, les usages du temps, les circonstances particulières & relatives, & les personnages connus, déguisés ou emblématiques.

Cette Bibliothèque Universelle des Romans est composée de seize volumes in-12 de neuf feuilles chacun au moins, par année ; & paroissent le premier de chaque mois, & les 15 de Janvier, Avril, Juillet, & Octobre. Le prix de ces 16 volumes par année, rendus francs de port par la poste, est de 24 liv. à Paris, & de 32 liv. en Province.

Ce Journal a commencé le premier Juillet 1775. On peut s'abonner en tout temps, chez Lacombe, Libraire, rue Christine, à Paris. Messieurs les souscripteurs sont priés d'affranchir le port de leurs lettres d'avis & de leur argent.

La lecture d'un Roman, est souvent

un amusement frivole ; mais celle du corps des Romans anciens & modernes, réduits, analysés, appréciés, & présentés comme ils le sont dans l'Ouvrage périodique que nous annonçons, est une lecture, non-seulement agréable & intéressante, mais encore instructive & morale. Ce double objet d'agrément & d'utilité devient sensible en jetant les yeux sur le plan de cette Bibliothèque & sur la manière dont il est traité.

Dans le plan de ce Journal conçu & exécuté sous les yeux d'un homme de qualité, célèbre par l'immensité de ses connoissances & de ses richesses littéraires, on trouve une division en huit classes de tous les Ouvrages produits par l'imagination ; ce qui met beaucoup d'ordre & répand beaucoup de lumière dans cet amas si confus & si nombreux de Romans anciens & modernes. On aura, au moyen de cette distribution, une histoire suivie de chaque genre.

Les six volumes de la Bibliothèque des Romans, qui ont été publiés jusqu'au premier de ce mois, font déjà sentir les avantages de cette méthode. Un autre soin des Rédacteurs, éclairés par les conseils & par le goût de M. le Mar-

quis de Paulmi : c'est de prendre l'esprit de chaque Roman, & de saisir, soit dans le précis, soit dans les notes, tout ce qu'il y a de singulier, d'intéressant, d'historique & les traits piquans de style, de mœurs & de caractères ; ensorte que l'extrait du Roman, en apprend presque toujours plus que ne pourroit faire la lecture entière de l'Ouvrage. Il nous suffit de jeter un coup-d'œil rapide sur les articles contenus dans les six premiers volumes de ce Journal.

La premiere classe est destinée aux *Romans traduits du grec & du latin.*

Le premier Ouvrage analysé de ce genre, est *les affections de divers amans*, rassemblées par Parthénius de Nicée, ancien Auteur Grec, & mises en François en 1555. Ce livre est un recueil d'historiettes, tirées des fables Milésiennes ou écrites dans le genre de ces fables ; recueil d'autant plus intéressant qu'il est composé d'Auteurs anciens qui ne sont pas venus jusqu'à nous. On assure que Virgile fut Disciple de ce Parthénius ; & qu'Ovide a puisé dans les contes de cet Auteur, une partie de ses Métamorphoses. On y retrouve une peinture assez fidèle des mœurs & des vices des Grecs.

Les narrations d'amour de Plutarque offrent différens traits intéressans tirés des Ouvrages de cet Historien Philosophe.

L'âne d'or d'Apulée a été traduit du Latin de cet Auteur Médecin, qui vivoit sous les Empereurs Adrien, Antonin-le Débonnaire & Marc-Aurele dans le deuxième siècle de l'Ere Chrétienne. Il a peint des mœurs simples & souvent grossières. Il a fait aussi des épisodes agréables, tels que celui des *Amours de Cupidon & de Psyché*, dont on rend compte dans ce Journal.

Le vrai & parfait Amour, écrit en Grec par Athénagoras, Philosophe Athénien & Chrétien qui vivoit sous l'Empereur Marc-Aurele, & Commode. Ce Roman contient les *Amours honnêtes de Théogènes & de Charides, de Phérecide & & de Mélangénie.*

Il est intéressant, malgré sa double intrigue; & les événemens y sont bien amenés; il est sur tout curieux par l'exactitude avec laquelle l'Auteur décrit les cérémonies, les triomphes & les monumens publics des Romains.

Les Amours Pastorales de Daphnis & Chloé, par Longus. Ouvrage connu de tout le monde; il a fourni la Comédie des

Amans ignorans par Autreau, l'Opéra auquel on a donné son nom, & pourroit être le sujet d'un Poëme. Ce Roman a acquis encore de la célébrité parmi nous par les dessins dont le Duc d'Orléans, Régent, l'a orné. Il faut lire la note curieuse qui accompagne l'extrait de cet Ouvrage.

Le Prince Erastus, ou les sept Sages de Rome. Fiction charmante, qui doit paroître une des plus singulières productions de l'esprit humain ; elle est parvenue de siècles très-reculés jusqu'à notre âge, en passant par une infinité de langues & de formes différentes.

Ce livre, selon M. l'Abbé Massieu, doit avoir d'abord été écrit en Indien, & est l'Ouvrage de Sandabet ; on y reconnoît la marche & le caractère des imaginations Orientales. Il est remarquable en ce que c'est une Reine qui fait assaut d'esprit & de ruses contre sept Sages occupés à défendre le Prince Erastus leur élève.

LA SECONDE CLASSE renferme les *Romans de Chevalerie.* On y fait connoître d'abord le Roman singulier de Merlin, la source des autres Ouvrages de ce genre : vient ensuite le *Saint Gréaal* ; ce fameux Roman fut écrit en vers dans le douzième

siècle par Chrétien de Troyes, & en prose Latine vers le quatorzième siècle.

Le Saint-Gréaal signifie la Sainte portion, ou l'écuelle de Jésus-Christ étant à table avec les douze Apôtres. L'Auteur dit « que l'histoire du Saint-Gréaal est » utile & profitable à tous Chrétiens qui » desirent savoir & voir plusieurs choses » merveilleuses des hauts faits dont Notre » Seigneur Jésus-Christ voulut douer ses » vrais Serviteurs Chevaliers errants, pour » la loi exhausser & la fin Chrétienne » entretenir ».

Lancelot du Lac, Chevalier de la table ronde. Ce Roman de Chevalerie, ainsi que tous ceux de ce genre, contient la plus fidèle histoire des mœurs anciennes. C'est une mine féconde de caractères & de traits singuliers & variés.

Dans LA TROISIEME CLASSE *des Romans historiques*, on lit *le triomphe des neuf Preux* ou des grands personnages de la Bible & de l'histoire ancienne, & des Héros modernes.

L'Histoire secrette des femmes galantes de l'antiquité.

Les Impératrices Romaines; Ouvrages pleins d'aventures.

LA QUATRIEME CLASSE, consacrée aux

Romans d'amour, renferme *l'Astrée*, Ouvrage connu : mais on ne connoissoit pas les éclaircissemens sur l'Astrée par le célèbre Avocat Patru qui sont très-curieux, tels qu'on les rapporte ici d'après un manuscrit de cet homme célèbre.

Almahide, ou l'Esclave Reine, de Scudéry, Roman très-intéressant & devenu rare.

La Cytherée, Roman de Louis Marin, sieur de Gomberville.

LA CINQUIEME CLASSE renferme les *Romans de spiritualité*, *de morale & de politique*.

Le premier en ce genre, rapporté dans la Bibliothèque des Romans, est l'*histoire de Barlaam & de Josaphat, Roi des Indes*. Cet Ouvrage, composé originairement en langue Syriaque, est attribué à Saint-Jean Damascène. La fiction de ce Roman est heureuse. On y voit un jeune Prince qui a le courage de s'affranchir des piéges de la séduction, & qui se laisse conduire par les lumières de la raison & de la foi Chrétienne.

Les aventures étranges de Lycidas & de Cléorithe offrent une sorte d'imitation de la manière du Roman précédent, mais les détails en sont bien différens. Il y a

beaucoup de tentations des démons contre l'innocence qui triomphe de leurs attaques.

Les aventures de Télémaque. Roman très-connu ; mais les anecdotes que l'on rapporte au sujet de ce livre admirable, le sont peu, & sont intéressantes.

Recueil des fables composées pour l'éducation de Monseigneur le Duc de Bourgogne, par M. de Fénélon. Rien de plus moral & de plus philosophique que ces historiettes qui étoient presque oubliées ; rien de plus agréable en même temps par le charme du style & du sentiment.

Pélerinage de Colombelle & Volontairette, vers leur Bien-aimé dans Jérusalem. L'intérêt de ce Roman consiste dans les caractères différens de Colombelle qui est douce, réfléchie, docile & prudente ; & de Volontairette qui est légère, inconséquente, capricieuse. Les aventures des deux sœurs, & leurs destins, naissent de leurs humeurs. Elles sont bien contrastées & bien présentées.

SIXIEME CLASSE des *Romans satyriques, comiques & bourgeois.*

La Satyre de Pétrone. C'est moins un récit qu'une action. Tous les personnages y sont en mouvement, & même

en une sorte d'agitation convulsive, comme il convient aux Acteurs d'une orgie & aux Héros d'une débauche effrénée. On lit ici des observations importantes sur Pétrone.

Le Roman Bourgeois de Furetière. Tableau fidèle & pittoresque des mœurs du peuple. L'Auteur s'est même amusé à peindre jusqu'au costume des modes.

Le Télémaque travesti, par M. de Marivaux. Roman burlesque, singulier & très peu connu. La notice de cet Académicien contient plusieurs anecdotes curieuses.

Septième classe. *Nouvelles historiques & contes.*

Les cent nouvelles nouvelles. Ces Nouvelles pleines d'imagination & de gaieté, écrites du style le plus naïf, sont les plus anciennes que nous ayons dans notre langue. Elles ont servi de modèle à la Reine de Navarre, & fourni des sujets à la Fontaine. Les narrateurs de ces Nouvelles étoient le Duc de Bourgogne, Philippe le Bon; le Dauphin depuis Louis XI, Jean de Créqui, Gilbert de Lannoi, le Comte de Chatellux, Maréchal de France; Thibault de Luxembourg; Pierre Michault, &c. On rapporte à

cet égard des particularités historiques qu'il faut lire.

Les Nouvelles Françoises, par M. Ségrais. On donne, dans des notes, l'explication des portraits allégoriques des principales personnes de la Cour de Mademoiselle de Monpensier ; ce qui répand d'autant plus d'intérêt sur ces fictions ingénieuses.

Les cent Nouvelles de la Reine de Navarre. Il y a un intérêt pressant dans toute la longue note que l'on trouve à la tête de ces Nouvelles de la Reine de Navarre, sœur de François I. Voici, parmi ces nouvelles, une anecdote que l'on regarde comme historique, & qui caractérise bien l'ame forte du Roi, le plus brave Chevalier de son temps.

« Un Comte Allemand, qu'on appe-
» loit le Comte Guillaume, entra au ser-
» vice de François Premier. Ce Prince
» avoit en lui la plus intime confiance. Un
» bruit secret se répandit que cet Allemand
» n'avoit cherché à s'attacher au Roi que
» pour attenter à ses jours. Le Duc de la
» Trimouille étoit même averti que l'é-
» tranger avoit reçu d'avance une somme
» d'argent pour tenter ce crime. Il en
» informe le Roi, qui n'en est point ef-

» frayé, & qui ordonne à la Trimouille
» de garder un silence absolu sur cette af-
» faire. Quelques jours après, le Mo-
» narque alla à la chasse, & prescrivit au
» Comte de ne pas le quitter. On court
» le cerf, & chacun se sépare. Le Roi se
» trouvant éloigné de sa suite, & seul
» avec Guillaume le mène dans un lieu
» écarté & couvert. Là, il met l'épée à
» la main & lui dit : — Pensez-vous
» que cette épée soit belle & bonne? Le
» Comte l'ayant un peu maniée par la
» pointe, répondit *qu'il ne croyoit pas*
» *qu'il y en eût de meilleure.* — Vous avez
» raison, dit le Roi, & il me semble que
» si un Gentilhomme avoit délibéré de
» me tuer, & qu'il connût la force de
» mon bras, & la bonté de mon cœur,
» accompagnées de cette épée, il pense-
» roit deux fois à m'assaillir. Toutefois,
» je le tiendrois pour bien lâche, si étant
» avec moi sans témoins, il n'osoit exé-
» cuter ce qu'il auroit entrepris. Le Comte
» lui répondit, avec un visage étonné :
» *Sire, la méchanceté de l'entreprise seroit*
» *bien grande ; mais la folie de vouloir*
» *l'exécuter, ne seroit pas moindre* ». Il
disparut quelques jours après.

HUITIEME CLASSE *des Romans merveilleux.*

L'histoire de Melusine. Ce Roman, ainsi que les plus anciens, fut écrit en vers avant de l'être en prose. Ce recueil étoit déposé dans les archives de la Maison de Lusignan, qui tire son origine, & se glorifie de cette prétendue Fée, fille du Roi d'Albanie.

On oppose à ce vieux Roman, les *Contes des Fées* de Mde d'Aulnoy, de Mlle de la Force, de Mde de Murat; contes charmans qui amusent les enfans, & qui font sourire la raison.

Histoires, ou contes du temps passé, avec des moralités par Perrault. Le ton naïf & familier, l'air de bonhommie, la simplicité, qui règnent dans ces fictions, étoient bien propres à leur acquérir la célébrité dont elles jouissent.

L'adroite Princesse, ou *les aventures de Finette.*

L'Auteur inconnu du conte, met en action ces deux principes: *que l'oisiveté est mère de tous vices; que défiance est mère de sûreté!*

Tous ces articles sont accompagnés de notes instructives & remplies d'anecdotes, sans aucun appareil d'érudition: elles ne sont pas moins intéressantes que les charmantes miniatures des Ouvrages

qu'elles font connoître. On sent que ce Journal doit renfermer beaucoup de richesses littéraires en tout genre, & qu'il ne peut être bien fait qu'au milieu d'une vaste collection de livres en tout genre & de manuscrits, dont le généreux & savant propriétaire indique toujours & fait souvent lui-même les recherches.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Le *Citoyen Philosophe*, ou extrait & calculs de la science économique sur l'impôt unique territorial : dédié à l'Amitié ; avec de nouvelles réflexions sur tous les plans & projets en finance qui ont paru depuis le mois d'Octobre jusqu'à présent, par l'Auteur des *Observations critiques en faveur du Roi & de son Peuple*.

J'y ferai des calculs qui sauteront aux yeux.

A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez L. Jorry, Imprim. Libr. rue de la Huchette, près le petit Châtelet, 1775.

Ce Citoyen philosophe paroît n'avoir en vue que le bien de la France. La ma-

nière dont ses calculs sont distribués est propre à faire connoître les avantages de la science économique. L'Ouvrage est accompagné de notes qui sont liées avec le texte de telle sorte, que l'aridité naturelle au sujet disparoît insensiblement. L'Auteur promet deux Ouvrages qui serviront de suite à ses premiers calculs. Ces sortes de Traités ne sont guères susceptibles d'analyse, devant se faire mieux sentir dans une lecture complette & suivie, à cause de la filiation des principes & des raisonnemens économiques.

Dictionnaire Vétérinaire & des animaux domestiques, contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs descriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés tant pour la médecine & la nourriture de l'homme que pour tous les différens usages de la société civile, auquel on a joint un *Fauna Gallicus*. Par M. Buc'hoz, Médecin Botaniste & de quartier surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Mgr le Comte d'Artois, &c.

&c. 6 volumes in-8°. Nouv. édition, ornée de 60 pages gravées en taille-douce. On délivre chez le même Libraire les cinquième & sixième volumes séparément, pour completter la premiere édition déjà consommée, & le supplément des quatre premiers, pour que ceux qui ont acquis la première édition puissent avoir l'Ouvrage complet. A Paris, chez Brunet, Libr. rue des Ecrivains, vis-à-vis St Jacques de la Boucherie.

Traités élémentaires de Mathématiques à l'usage des Commençans. Par M. l'Abbé Fontenille, ancien Professeur de Mathématiques en l'Université de Toulouse; in-8°. br. 3 liv. A Toulouse, chez Laporte, Libr. & à Paris, chez Valade, Libr. rue St Jacques, vis-à vis celle des Mathurins.

Cours d'Accouchemens en faveur des Etudians en Chirurgie, des Sages-Femmes & des Aspirantes en cet Art. Par M. François-Antoine Barbaut, Professeur & Démonstrateur en l'art & science des accouchemens aux Ecoles de Chirurgie, ancien Prévôt Conseiller vétéran de l'Académie Royale de Chirurgie, &

ancien Conseiller Chirurgien ordinaire du Roi en son Châtelet de Paris; 2 vol. in 12. A Paris chez Valleyre l'aîné, rue de la vieille Bouclerie.

Journal des Causes célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les Cours du Royaume, avec les jugemens qui les ont décidées.

L'onzième volume de cet Ouvrage périodique vient de paroître. Il renferme six causes. La variété des espèces ne peut manquer de plaire aux Lecteurs de ce Journal, qui devient chaque jour plus intéressant.

La première, contient l'histoire d'un procès singulier au sujet de lettres écrites à un Fermier-Général, par lesquelles on lui marquoit de faire porter, dans un endroit désigné du Cours la Reine, la somme de 360 louis. Ce procès criminel, qui vient d'être jugé par le Parlement de Paris, mérite d'être connu, & d'avoir une place dans la collection des Causes Célèbres.

La seconde, présente une question d'interdiction.

Dans la troisième, un père naturel veut

obliger son bâtard de quitter son nom, ses armes & sa livrée.

Il s'agit, dans la quatrième, de savoir si un aïeul naturel peut instituer le bâtard de son fils son légataire universel.

La cinquième, offre une question de Droit public. Les Hollandois succèdent-ils en France ?

La sixième enfin, est une séparation de biens, dont les circonstances sont singulières.

La lecture de ce volume est aussi amusante qu'instructive.

On y trouve, au commencement, un avertissement pour le renouvellement de la souscription, qui doit finir au mois de Décembre prochain, & recommencer au premier Janvier 1776. Les Souscripteurs y sont priés de renouveler, avant cette époque, pour qu'on puisse fixer le nombre du tirage. Le prix de la Souscription de ce Journal, qui est composé de 12 volumes par an, dont il en paroît un exactement les premiers de chaque mois, *est de 18 livres pour Paris, & de 24 liv. pour la Province, franc de port.* On souscrit, pour la Province, chez M. Dessarts, Avocat au Parlement, l'un des Auteurs de cet Ouvrage, rue de Verneuil,

la troisième porte-cochère avant la rue de Poitiers; & chez le sieur Lacombe, Libraire, rue Christine. Ceux qui voudront souscrire ou renouveler leurs souscriptions, sont priés d'affranchir le port de l'argent & de la lettre d'avis.

On reçoit encore des Souscriptions pour les volumes qui ont paru jusqu'ici.

La Gazette de Bruxelles, dite *des Pays Bas*, du Jeudi 26 Octobre 1775, N°. 86, annonce que J. Vanden Berghen, Imprimeur-Libraire à Bruxelles, débite une nouvelle édition du *Dictionnaire raisonné des Domaines & Droits domaniaux*, dite corrigée & augmentée par l'Auteur.

L'Auteur de ce Dictionnaire proteste formellement contre cette annonce; il est faux qu'il ait eu aucune part à cette édition, ni aux corrections & augmentations qu'on lui attribue.

LETTRE de M. de la Harpe à M. D. L.

Comme il ne m'a pas été possible, Monsieur, de revoir les épreuves de mes articles insérés dans le dernier Mercure, que l'on imprimait pendant que j'étais à la campagne, il est absolument né-

cessaire que je supplée par un errata aux fautes d'impression qui s'y sont glissées, & dont on pourrait abuser contre moi : car il y a des gens qui font arme de tout. Ce n'est pas que toutes ces fautes soient également essentielles : il est assez indifférent pour la plupart des Lecteurs & pour moi-même, que l'on ait mis *enjouement* pour *engouement*, les *arènes du Parnasse* pour les *avenues du Parnasse ;* un *mérite* assez grand pour *mériter* un prix, au lieu de *remporter* un prix, &c. mais il y a des fautes bien plus importantes, parce qu'elles pourraient me faire taxer de mauvaise foi, reproche auquel tout homme qui se respecte un peu ne s'expose jamais. Le Compositeur d'imprimerie a mis, de son autorité, des guillemets à la phrase suivante : « Les roseaux » ne sont jamais battus par le vent : car ils ne » sont pas communément sur les montagnes, & » le vent ne souffle jamais dans les vallons, pas » même assez pour agiter un roseau ». Telle est la raison de M. Linguet ! &c Ces guillemets sont très-déplacés ; il est bien vrai que ce raisonnement est la conséquence nécessaire de la critique de M. Linguet, & par conséquent le réduit à l'absurde : mais ce ne sont point ses paroles.

Quand je reçus le Mercure, j'écrivis sur le champ au Propriétaire du Journal de littérature & de politique, pour le prévenir sur cette faute d'impression, & l'assurer combien elle était involontaire ; ma lettre, datée du 19, fut envoyée sur le champ à M. Linguet, & s'il lui arrivait de crier à l'infidélité, ce serait avec la certitude que je n'en suis point coupable.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, ce 25 Octobre 1775.

P. S. Dans l'article des *Airs de M. de la Borde*, il s'est glissé une autre faute, on a mis deux fois le mot *vers* au lieu du mot *airs*, comme s'il se fût agi d'un Poëte & non d'un Musicien.

ACADÉMIE.

BÉSIERS.

Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, tenue le 5 Mai 1775 dans la Salle de l'Hôtel de Ville de Bésiers, en présence d'un grand nombre d'Officiers du Régiment de Bourbon & des Gens de la Ville.

M. AUDIBERT, Avocat, ouvrit, en qualité de Directeur, la séance par l'éloge de Louis le Bien-Aimé, qu'il auroit prononcé plutôt, si cette séance n'avoit pas été si fort différée.

Ensuite le Secrétaire de l'Académie annonça les Ouvrages qui avoient été communiqués à sa Compagnie par quel-

ques-uns de ses Associés, parmi lesquels il fait mention de la guérison prompte d'un scorbut très-aigu par le moyen du quinquina; & de la morsure d'un chien enragé, par la brûlure prompte & parfaite de la plaie, outre quatorze frictions mercurielles que l'on fit depuis les pieds jusqu'aux fesses dans le cours d'un mois: le tout tiré d'un Mémoire de M. Raymond, Docteur aggrégé au Collége des Médecins de Marseille, & Membre de l'Académie de la même Ville. Il ajouta que M. Barral, Prêtre, Docteur ès Droits, & Professeur Royal de Rhétorique dans l'Université de Montpellier, ayant assisté à quelques assemblées particulières de l'Académie, y avoit lu un poëme, en quatre chants, sur le style, & un discours sur l'éducation.

Après quoi M. le Comte de Manse lut l'extrait qu'il avoit fait d'un Mémoire que M. Perret, natif de Béziers, Maître Coutellier à Paris, nous avoit envoyé sur les cassures de l'acier, occasionnées par la trempe. A cette occasion l'Académicien observa que depuis que les Académies se sont multipliées dans les Provinces, les métiers sont devenus des arts; & les Artisans des Artistes. Il ajouta que

depuis le commencement de ce siècle la France étoit devenue la patrie des arts. Nous étions autrefois, dit-il, les imitateurs des autres Nations, nous en sommes aujourd'hui les modèles; nos manufactures sont regardées comme les atteliers de l'Europe, & nos boutiques en sont les magasins; à Sève, l'argile, sous la main de l'Ouvrier, devient plus précieuse que celle qui est maniée en Saxe & au Japon; nos étoffes de Lyon & de Marseille soutiennent le faste des Cours étrangères; les points de France sont préférés à ceux d'Angleterre; il y a peu de Souverains qui ne veuillent avoir des ouvrages de Germain, des montres de le Roy, &c. &c.; en un mot, l'Etranger est aujourd'hui le tributaire de notre industrie.

Une révolution si glorieuse à la France & si avantageuse aux François, ne peut avoir été occasionnée que par les progrès qui se sont faits dans les sciences; ils sont la mesure de ceux qui se sont faits dans les arts & dans les métiers. Dans une autre Ville, M. Perret n'auroit été qu'un Coutellier; nos assemblées en ont fait l'Auteur de la Coutellerie: aussi a-t-il été porter à la Capitale les découvertes

qu'il avoit faites sous nos yeux & par notre secours : il a mis au jour quatre volumes in fol. sur l'art de la Coutellerie, dont il nous a fait hommage, comme un fils offre à son père les richesses qu'il a acquises avec les fonds qu'il tient de lui. M. de Manse n'a point parlé de cet Ouvrage ; il est entre les mains des Savans, & l'Académie Royale des Sciences en a fixé le mérite par son suffrage : il n'a parlé que du Mémoire que M. Perret nous a envoyé depuis peu *sur les moyens d'éviter les cassures de l'acier à la trempe.* Il faut, a-t-il dit, pour les empêcher, ôter à l'acier la surabondance du phlogistique qu'il acquiert par la voie du marteau, en le trempant dans du suif ou dans d'autres graisses animales, comme celles qui se perdent dans nos cuisines ; & pour en faciliter le succès, il faut faire fondre environ six livres de suif & les jeter dans un sceau d'eau pour y former un gâteau de six lignes : c'est-là qu'on fera passer les outils pour être refroidis dans l'eau, après avoir traversé le pain de suif qui y surnage.

M. le Comte de Manse annonça ensuite que l'Académie avoit fait l'acquisition de la boîte fumigatoire portative &

& de l'écrit de M. Gardane qui en enseigne l'usage, pour secourir les noyés & ceux qui ont le malheur de tomber dans un état de mort apparente; il invita en même temps MM. les Chirurgiens de vouloir bien coopérer, avec quelques-uns des Membres de la Compagnie, au mérite de cette bonne œuvre. Il finit en disant que c'étoit ainsi que nous tâchions de seconder les vues bienfaisantes de notre Protecteur & de notre Président.

M. de Boussanelle, Brigadier des Armées du Roi, lut un discours sur la parure, qu'il avoit annoncé long temps auparavant.

On sait assez ce qu'on doit entendre par la parure; & il seroit inutile d'en faire ici une longue description. M. de Boussanelle en assigne l'origine & l'attribue principalement à l'orgueil qui, en tout, perd les hommes; elle en entraîne plusieurs à la débauche; &, chez le plus grand nombre, c'est le projet insensé de se faire remarquer par la montre des divers ornemens, ou par l'étalage vain de quelque magnificence, ou pour vouloir paroître au dessus de leur état, ou pour donner une idée de leur opulence ou de leur goût: quelle vanité! aussi M. Bous-

ſanelle condamne-t-il la parure comme un mal réel, un mal qui confond tous les états, qui cauſe la ruine des familles, qui amollit le cœur, qui corrompt les mœurs, & qui, chez les Anciens, a amené la décadence de pluſieurs Empires.

N'eſt-ce pas d'ailleurs une folie, continue l'Auteur, que de vouloir par l'art réparer les diſgrâces de la nature ou de l'age, de vouloir confondre les ſexes & les états, de vouloir faire de la mère la ſœur aînée de ſa fille, d'un vieillard un poupin, d'un Plébeïen un Petit Maître, d'un homme d'un état ſérieux un évaporé, d'un guerrier une femme ou un Adonis? L'homme véritablement grand & magnifique eſt celui qui n'a beſoin ni de parure, ni de magnificence.

Que les habits ſoient ſimples, obſerve-t-il judicieuſement, qu'ils ne ſoient faits que pour la néceſſité de ſe couvrir; mais que la perſonne vaille toujours mieux que ce qui la couvre.

L'Académicien convient toutefois que ſi la parure n'avoit pour objet que la marque extérieure de l'ordre & de l'état des Citoyens, alors elle ne ſeroit plus un mal; elle ne ſeroit même plus une

parure : alors il n'y auroit plus aucune confusion dans les rangs : chaque Citoyen par sa modestie, annonceroit le sien : l'imposture & l'arrogance seroient bannies : le ton, la décence de chaque état seroient conservés ; & cette présomption aveugle, ces folles dépenses, contre lesquelles il n'est plus malheureusement de loix, ne seroient point la règle arbitraire de tant d'hommes travestis.

Qu'il seroit à souhaiter, ajoute-t-il, que chaque ville invitât ses Citoyens à renoncer au luxe, & principalement à la superfluité ruineuse des vêtemens, à la folle parure ! On ne verroit plus le délabrement de la fortune de tant de familles, & l'on pourroit être en état de fournir à l'entretien des pauvres. La satisfaction de ne plus voir de malheureux ne vaudroit-elle pas celle d'être follement & inutilement superbes ?

Nous omettons, pour ne pas passer les bornes d'un extrait, quantité d'exemples & de traits relatifs au sujet que M. de Boussanelle traite, & qu'il a tirés de l'histoire & de quelques Philosophes, de même que les judicieuses réflexions dont il les a accompagnés. Nous ajouterons seulement qu'il termine son dis-

cours en faisant voir que si les arts qui fournissent à la parure se tournoient vers des objets utiles, le commerce, bien loin d'y perdre, y gagneroit considérablement.

M. Bertholon, Prêtre de la Mission & Professeur de Théologie au Séminaire, lut ensuite un Mémoire sur quelques nouveaux phénomènes relatifs au flux & reflux de la mer, qu'il a examinés dans un voyage fait depuis peu à l'Océan. Un de ces phénomènes est le mouvement circulaire que les vaisseaux décrivent à Bordeaux au commencement de chaque marée, autour de leur ancre. La cause de ce phénomène hydraulico-méchanique, est expliquée par notre Académicien d'une manière claire & très-satisfaisante; mais les calculs & les recherches géométriques dont ce Mémoire est hérissé, ne peuvent être ici présentés. Il en est de même des calculs sur l'élévation des eaux produite par les forces combinées de la lune & du soleil, & de quelques autres effets des marées. C'est sur-tout en pleine mer & dans les îles que l'on doit observer les divers phénomènes que présentent le flux & reflux. C'est-là qu'environné de toutes

parts des eaux de l'Océan, ce phénomène en devient plus intéressant & son aspect plus majestueux, dit notre Auteur; c'est-là qu'on voit les flots orgueilleux de la mer & ses vagues mutinées, & ces monts sourcilleux d'eau, qui semblent quelquefois menacer le ciel pour former, le moment d'après, des abysmes sans fond; c'est-là qu'on les voit venir se briser & éteindre leur rage & leur fureur contre un grain de sable. Quelquefois plongé sur la grève, plongé dans une molle & douce rêverie, ou dans un vuide d'idées, témoin de ces merveilles, j'éprouvois des momens délicieux auxquels l'ivresse des sens ne peut être comparée; mais j'oublie que ce n'est pas à présent le moment de sentir, c'est seulement celui de raisonner, &c. &c.

M. l'Abbé Decugis, Professeur Royal de théologie, termina la séance publique par une dissertation sur l'antiquité & les révolutions de la langue Hébraïque.

Dans la première partie de ce discours, M. l'Abbé Decugis se propose d'établir que la langue Hébraïque est la première & la plus ancienne des langues.

Après avoir discuté les différentes preuves que fournissent de l'antiquité de la

langue Hébraïque, les noms des premiers hommes & des lieux qu'ils habitèrent avant l'époque de la confusion des langues, des premières Nations & des Empires les plus anciens de l'Univers, & ceux mêmes des Divinités du Paganisme; l'Académicien prouve principalement son existence, depuis la création du monde, par sa constitution primitive & son caractère original: « Cette langue, dit il, est » la plus simple, la plus régulière & la » moins composée de toutes les langues. » Presque tous ses mots se rapportent à » une racine de trois lettres d'où ils dérivent: elle n'a qu'une seule déclinaison, » terminée dans tous les cas de la même » manière, & quelques articles qui en » font la différence; une seule syllabe » forme ses pluriels, & une seule lettre ses » noms féminins. Ses conjugaisons, au » nombre de huit, selon les Massorethes, » peuvent se réduire à trois selon la méthode de Masclef; & quoiqu'elles ayent » un très-grand nombre de significations, » l'addition d'une ou de deux lettres en » fait toute la différence. Elle n'a que » trois mœufs. Ses substantifs, ses adjectifs, ses participes, sont formés par » une seule lettre ajoutée à la racine. La

» plupart de ses pronoms ne consistent, » presque toujours, qu'en une seule ou » deux lettres ajoutées, comme on s'ex» prime à la fin de la diction. Tel est à-peu» près tout son méchanisme. Tandis que » toutes les autres langues renferment une » infinité de mots des langues étrangères; » elle est pure, pour ainsi dire, sans mé» lange & sans alliage. Ses mots, épars » dans un grand nombre des langues an» ciennes, les enrichissent, tandis qu'elle » ne doit rien aux autres langues. Les » mots des autres langues, qui ont de » l'analogie avec des mots de la langue » Hébraïque, sont plus longs, moins » simples & plus composés que les mots » Hébreux qui sont évidemment leur » origine & leur étymologie, & qui les » précèdent par une suite nécessaire. C'est » ainsi que les langues les plus anciennes » portent comme l'empreinte de la lan» gue Hébraïque, & attestent son anti» quité; tandis qu'elle ne porte l'em» preinte d'aucune autre langue, & qu'elle » a un caractère propre, primitif, origi» nal & indépendant ».

Dans la seconde partie, M. l'Abbé Decugis fait l'histoire de la langue Hébraïque, & parcourt les époques les plus célèbres de ses révolutions.

» Pourrois je, dit l'Auteur, en termi-» nant ce discours, faire un vœu à la » gloire de ce Diocèse & du Prélat illus-» tre qui préside à vos assemblées ? Que » par les bienfaits de ce Seigneur géné-» reux, fût établie, dans cette ville une » chaire publique de langue Hébraïque, » dont les leçons commenceroient toutes » les années par un discours sur cette lan-» gue, prononcé dans cette salle en votre » présence, & dans lequel ce Prélat illus-» tre recevroit les hommages dûs à ses » talens & à ses lumières. Cet établisse-» ment seroit un monument durable qu'il » éleveroit lui-même à son amour pour » les sciences, à sa bienfaisance & à » sa gloire ».

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'Académie royale de Musique se dispose à donner la reprise des actes de *Tirté*, d'*Alphée & Aréthuse* & d'*Erosine*.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ont donné le Lundi 30 Octobre, la première représentation de *Pygmalion*, Scène lyrique, par J. J. Rousseau.

Cette Scène lyrique, écrite avec chaleur, rendue supérieurement par M. Larrive, jouant Pygmalion, & par Mademoiselle Raucourt, représentant la statue de Galathée, a beaucoup réussi. Nous avons rapporté, en entier, cette Scène, avec une Lettre de M. Coignet, Négociant de Lyon, Auteur de la plus grande partie de la musique, dans le second vol. du Mercure de Janvier 1771 *.

Pygmalion, au milieu de son attelier, s'abandonne à l'enthousiasme qu'il a de la perfection de son art, & au découragement qu'il ressent à la vue de sa Galathée, le plus beau de ses ouvrages. Une musi-

* On trouve encore quelques exemplaires séparés de cette Scène chez Lacombe, Libr. rue Christine. Prix 12 s.

que analogue aux ſentimens de l'Artiſte, remplit les intervalles de ſa déclamation, & la fortifie. C'eſt un nouveau genre Dramatique, où l'orcheſtre repréſente alternativement avec l'acteur, & dans lequel l'un & l'autre, l'orcheſtre & l'acteur, ſont tour-à-tour pantomimes; cela peut donner l'idée, à ce qu'on prétend, de la Mélopé des Grecs, & de leur ancienne déclamation théâtrale. Au moins, c'eſt un genre qui peut varier les plaiſirs du Théâtre.

DÉBUT.

Le ſieur Julien, qui n'avoit point encore paru ſur ce Théâtre, a débuté le Jeudi 26 Octobre, par les rôles de *Deſronais*, & par celui de *Léandre*, dans la Comédie du *Sage Étourdi;* il a joué le rôle d'*Arviane* dans *Mélanide*, & le *François à Londres;* le rôle de *Lincée*, dans la Tragédie d'*Hypermneſtre*, & de *Lindor*, dans la Comédie d'*Heureuſement*, &c. Cet Acteur eſt jeune & d'une figure agréable. Il a déja quelqu'habitude du Théâtre; il joue avec intelligence, & avec aſſez de vérité.

COMÉDIE ITALIENNE.

On continue les repréſentations de la *Colonie*, Comédie en deux actes, qui a le plus grand ſuccès. La Muſique, qui eſt de Sacchini, célèbre Compoſiteur Italien, a été parfaitement parodiée par M. Frameri, & fait le plus grand plaiſir. Il n'y a pas un air qui n'ait ſon caractère, & qui n'excite l'admiration. Chants agréables; expreſſions vives, motifs piquants, accompagnemens pittoreſques, tout en eſt délicieux. La Comédie eſt gaie, intéreſſante & amuſante, par l'art avec lequel le Traducteur a ſu diſtribuer & faire contraſter les ſcènes de la double intrigue, entre Fontalbe & Belinde, & de Marine avec Blaiſe. Cette Comédie eſt ſupérieurement jouée & chantée. Mademoiſelle Colombe y développe un organe ſuperbe, très-étendu, égal & ſenſible. Elle joue avec ſentiment. Mademoiſelle Lefevre a mis dans ſon jeu beaucoup de gaîté, de naïveté & de vérité. M. Narbonne a bien ſaiſi l'eſprit de ſon rôle bouffon, & le chante à merveille. M.

Julien se montre aussi bon Acteur qu'excellent Musicien. On ne peut, avec moins de personnages, représenter une Comédie plus variée.

DÉBUT.

Le sieur de la Bussière, frère de la jeune Actrice de ce nom, qu'une mort prématurée a enlevée aux grâces & aux talens, a débuté dans les rôles de *Sylvain*, d'*Alexis* du *Déserteur*, du *Baron* dans l'*Amoureux de quinze ans*, &c. Il joue avec beaucoup d'âme & d'intelligence, & il tire toute l'expression possible de son organe, un peu foible & voilé, mais agréable & sensible.

ARTS.

GRAVURES.

I.

Le Couronnement de Louis XVI, sujet allégorique présenté au Roi.

CETTE estampe se vend 1 liv. chez Bigant, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint-

Benoît, & quai des Augustins, près de l'Eglise. On trouve à la même adresse, des planches de cuivre percées à jour, pour faire des vignettes, des lettres, des chiffres, &c.

II.

La Nôce de Village, estampe d'environ 14 pouces de haut sur 18 de large. Prix 12 liv. A Paris, chez le Peré & Avaulez, Marchands d'estampes, rue St Jacques, à la Ville de Rouen, près la fontaine St Séverin.

Cette estampe est, comme le sujet l'annonce, d'une composition riche & enjouée. Elle peut servir de pendant à celle intitulée *le Repas des Moissonneurs*, que nous avons annoncée précedemment. Elle a été gravée d'après le dessin original de M. Wille, Peintre du Roi, par F. Janinet, dans la manière du dessin lavé de plusieurs couleurs. Cette gravure peut faire illusion par le soin qu'a pris le Graveur de varier & d'adoucir ses teintes, ce qui demande plusieurs planches & renchérit nécessairement cette sorte de gravure.

III.

M. Demarcenay vient de mettre au jour le portrait de M. Sage, des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockholm, & des Académies Impériale & Electorale de Mayence.

Ce portrait se trouve à Paris chez l'Auteur, rue du Four Saint-Germain, la porte cochère en face de la rue des Ciseaux.

Ce nouvel Ouvrage est le quarante-huitième de l'œuvre de M. Demarcenay.

IV.

Il se vend à Londres, chez François Vivarès, une estampe représentant *les belles Musiciennes*, gravée d'après Raoux; par Marin, Graveur à Londres. Prix, 12 liv.: & à Paris, chez Bonnet, rue Saint-Jacques, au coin de celle du Plâtre.

MUSIQUE.

I.

La soirée du Palais Royal ; nouveau recueil d'airs à une, deux & trois voix ; par M. Albanèse, Musicien du Roi, avec les accompagnemens de forté-piano, tels que l'Auteur les exécute : la basse en sera chiffrée.

Cette Œuvre, qui est la neuvième de M. Albanèse, sera composée de seize morceaux de tous les genres : la gravure en sera belle, correcte & faite avec le plus grand soin ; le format très commode : on souscrira chez M. Cousineau, Luthier de la Reine, rue des Poulies, à commencer du premier Novembre jusqu'au 10 Décembre 1775, inclusivement. La souscription pour Paris, sera de 6 liv., & pour la Province de 7 liv. 4 sols, port franc. L'Ouvrage sera rendu aux Souscripteurs, le 15 Décembre 1775. Le prix pour les personnes qui n'auront pas souscrit, sera toujours de 9 liv.

I I.

Musique nouvelle chez le Sieur Sieber, rue Saint-Honoré, à l'Hôtel d'Aligre, ancien grand Conseil.

Septième concerto de lolly à violon principal, premier & second violon alto & basse, tel qu'il a été joué par M. Jarnovik au concert spirituel. Prix, 4 l. 4 sols. Six concerto aisés de L. Borghy à violon principal, premier & second violon alto & basse, haut-bois & cor ad libitum; prix, 4 liv. 4 s. chaque. Trois quatuor de Pugmani à deux violons alto & basse; prix, 6 liv. Simphonie concertante à deux violons, violoncelle & haut-bois, par Stamitz; prix 4 liv. 4 s. Six duo pour deux violons, par Stamitz; prix, 6 liv. Plusieurs airs pour violon variés par M. Jarnovik.

I I I.

Pièces d'orgue en *la* majeur, dédiées à Madame Cruser, Prieure du Monastère Royal de Labiette à Lille en Flandre, composées par M. Benaut, Maître

de clavecin. Prix, 1 liv. 16 s. A Paris, chez l'Auteur, rue Gît-le-Cœur, la deuxième porte cochère à gauche en entrant par le Pont Neuf; & aux adresses ordinaires.

GÉOGRAPHIE.

Tableaux géographiques, en cinq cartes; par M. Brion, Ingénieur-Géographe du Roi. Prix 1 liv. chaque carte. A Paris, chez le Pere & Avaulez, Marchands d'estampes, à l'enseigne de la Ville de Rouen, rue St Jacques, près la fontaine St Séverin.

Les cinq cartes qui composent ces tableaux géographiques, sont la Mappemonde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique. l'Auteur a rendu ces cartes aussi curieuses qu'utiles, par des notes sur la population & le commerce des divers Etats & des Villes les plus célèbres. Il y a joint un tableau particulier des Souverains, & un autre tableau contenant les différens Etats qui composent les principales Souverainetés de

COURS D'ANATOMIE ET DE PHYSIQUE.

LE sieur Felix Vicq d'Azir, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de cette Ville, & Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, ouvrira, le Lundi 13 du présent mois, son Cours d'Anatomie & de Physique, dans son Amphithéatre, rue de Glarigny dans la Cité, tous les jours de la semaine, à neuf heures du matin. Après Pâques il commencera un Cours Elémentaire de Chirurgie.

RÉPONSE de M. de la Harpe à un article du Journal de Politique & de Littérature, n°. 30.

En terminant la petite discussion où j'ai cru devoir entrer dans le dernier Mercure, sur ce que M. Linguet appelle des critiques, je disais, en propres mots : « A tant d'observations d'une évi- » dence qui ne permet pas de replique, que ré- » pondra M. Linguet, qui répond à tout ? Ce » qu'il a toujours répondu : des mensonges & des » injures ».

Ce

Ce que j'annonçais se trouve accompli à la lettre. Je vais le prouver en détail, pour ne plus revenir à une dispute, qui, malgré l'intérêt que le nom de M. Linguet répand sur tout ce qui le regarde, pourrait, à la longue, devenir fatiguante pour le Public & même pour moi.

D'abord pour ce qui regarde l'*évidence des observations qui ne permet pas de replique*, M. Linguet me donne pleinement raison. J'ai prouvé qu'il se trompoit sur tous les points; que sa critique étoit absurde ou infidelle. Il passe condamnation, car il n'entreprend pas de se défendre sur aucune de mes remarques; & qu'on juge de quelle *évidence* elles doivent être, quand M. Linguet, qui a pour principe de répondre à tout, n'importe comment, n'essaye pas même d'y répondre. J'avais relevé ses méprises en latin & en français, ses solécismes, ses constructions barbares, ses platitudes, son style, tantôt de pratique tantôt de Collége, &c. ne prenant pour cela d'autre peine que de transcrire ses phrases & d'en laisser le Lecteur juge. Pas un mot de réponse sur aucun de ces reproches, qui demeurent comme je l'ai dit, *sans replique* M. Linguet se contente d'observer, pour sa justification, que *je choisis six phrases d'annonces du Journal, c'est-à dire ce qu'il serait peut être ridicule d'écrire avec recherche.*

Vraiment il est toujours *ridicule d'écrire* quoique ce soit *avec recherche*, & ce n'est pas-là le cas d'un *peut-être*. Il n'y a rien de si certain. Mais voyez comme M. Linguet est heureux dans ses défenses; c'est précisém nt ce que je lui reprochais, que cette recherche *ridicule* qu'il prétend devoir éviter dans des *annonces*. Quand, par

exemple, à l'occasion des Arsacides, il parle d'une *augmentation de parties* qui est une *dérogeance à la quotité des divisions dramatiques*, il est évident qu'il y a là de la *recherche*, & nous laissons au Lecteur à juger si cette *recherche* est *ridicule*.

Il est bien vrai que j'avais relevé d'autres phrases qui ne sont que plattes ou incorrectes; mais M. Linguet prétend il que pour éviter la *recherche*, il faut tomber dans les solécismes & les fautes grossieres ?

A l'égard du terme de *gratifié du prix*, que j'avais relevé, avec raison, comme injurieux à l'Académie & à moi, M Linguet transcrit d'abord ma phrase, que voici : *C'est une injure personnelle pour les Juges & pour moi. L'Académie ne donne point de gratification & ne m'en a point donnée.*

Je supplie le Lecteur de faire attention à la réponse de M. Linguet; elle est curieuse, & je ne crois pas qu'un autre que lui en soit capable.

« Un avis imprimé en tête du discours de M. » de la Harpe, porte qu'en jugeant le discours de » M. G * * *, l'Académie a regretté de n'avoir » qu'un prix à *donner*. M. de la Harpe a reçu ce » prix unique; il lui a donc été *donné* ».

Oh! oui, je ne saurais en disconvenir, quelque humeur que cela puisse causer à M. Linguet; le prix m'a été donné, & quand j'en aurais douté jusqu'ici, la force de ce raisonnement me le persuaderait. Mais quand il s'agit de prouver contre moi que l'Académie donne des *gratifications*, & m'en a donné, M. Linguet s'arme de la logique la plus puissante pour prouver qu'on m'a *donné* un prix; & il en conclud avec une noble hardiesse, & comme s'il plaidait encore au

barreau, *dont il lui a été donné.* C'est avec le même enthousiasme de conviction que Sganarelle, à qui j'ai déjà comparé M. Linguet, conclud *des concavités de l'omoplate : c'est ce qui fait que votre fille est muette.*

Ce qui est peut être encore plus extraordinaire, si quelque chose de ce genre peut l'être dans M. Linguet : c'est qu'après avoir employé ce que la dialectique a de plus vigoureux, pour me prouver que l'on m'a *donné* le prix, il me taxe de mauvaise foi, parce que je l'ai accusé d'avoir dit que les prix de l'Académie étoient des *dons*, quoiqu'il l'ait dit en propres termes : cela paraît incompréhensible. Il faut citer les phrases & poursuivre M. Linguet dans ses détours. Voici comme il s'exprimait en rendant compte du jugement de l'Académie, & après avoir rapporté la formule de l'*accessit*, telle qu'on vient de la voir encore citée ci-dessus : « Dès que les prix de l'Académie sont *des dons*, il est plus flatteur de la » forcer à des regrets que d'être l'objet de sa libé» ralité ».

J'ai dit dans ma réponse : « M. Linguet argu» mente de ces mots donner un prix, & il conclud » avec une mauvaise foi qui soulève & une absur» dité qui fait pitié, que les prix de l'Académie » sont des *dons*, &c. ».

M. Linguet prétend que je n'ai pas *cité juste*; que j'ai oublié le petit mot *dès que*, & il ajoute: « en le rétablissant, à qui conviendront les » qualifications pleines de *gentillesse du Mercure* ? ».

En laissant à part la *gentillesse du Mercure*, qui fait une phrase fort *gentille*, je réponds que les

qualifications resteront à M. Linguet, & que le petit mot *dès que* n'y fait rien du tout. M. Linguet peut il ignorer que ces mots *dès que* sont une formule de raisonnement par laquelle on pose un fait ou un principe? Qu'après avoir dit que l'Académie *donne* des prix, poursuivre par ces mots : dès que les prix de l'Académie sont *des dons*, &c c'est poser en fait que ce sont réellement *des dons*, pour en tirer la conclusion qu'il cherchait: J'ai donc eu rigoureusement raison quand j'ai dit qu'il *argumentait* de ce mot *donner*, qu'il en *concluait*, &c. & ces mots *argumenter* & *conclure* équivalent parfaitement au mot *dès que*, & conservent le sens de M. Linguet dans toute son intégrité, c'est-à-dire dans tout ce qu'il a d'absurde; mais j'ajouterai encore une fois qu'il n'y a peut-être que lui qui soit capable de crier à la mauvaise foi, quand on lui impute une assertion qui est précisément celle qu'il s'est le plus efforcé d'établir.

Je sais bien que M. Linguet ne s'accoutume pas à être serré de si près. Il aime mieux voltiger autour de son Adversaire, & met toute son adresse à paraître lui échapper; mais je ne veux pas même lui laisser cette ressource, & sa légéreté ne le mettra pas à couvert. C'est ici le lieu de répondre à une question qu'il me fait sur ce que j'ai avancé qu'il n'*avait aucun principe de critique*, ce que je crois d'ailleurs avoir suffisamment prouvé. *Pourquoi donc*, dit-il, *M. de la Harpe a-t-il écrit sa lettre?*

Je vais le lui apprendre, & cette explication s'adressera en même temps à ceux qui demandent pourquoi l'on répond quelquefois à des Adversaires qu'on doit toujours mépriser. On répond,

parce que tous les Barbouilleurs hebdomadaires, qui, comme M. Linguet, sont ennemis des talens, des succès & de la vérité, sont trop souvent enhardis par l'habitude d'une impunité, dont tout le monde ne sent pas également le motif; parce qu'il y a un Public qui croit à la longue que celui qui parle toujours a raison, & que celui qui se tait a tort; enfin parce que la malignité & l'envie donneraient trop de partisans à ces détracteurs de tout mérite, si de temps en temps on ne jetait sur eux un ridicule, que ceux qui seraient portés à les encourager en secret, craignent du moins de partager.

Venons aux infidélités réelles de celui qui m'en attribue de chimériques.

« M. de la Harpe *commence* par un trait de » gratitude remarquable. Il assure que l'abus des » mots & des figures, l'incorrection, la déclama» tion, l'enflure, le jargon précieux & maniéré, » le faux bel esprit, &c. n'ont *jamais* pu appro» cher de l'Académie ».

Le mot *jamais* est de M. Linguet, qui l'a placé là de son autorité: & cela est tout simple. Il voulait me faire dire une chose ridicule. Il ne trouve d'autre moyen que d'ajouter à ma phrase un mot qui en change le sens, & il retranche ce qui le détermine, c'est-à-dire la phrase qui précede. Rétablissons le passage en entier, & il ne restera, comme je l'ai annoncé, qu'un *mensonge*. « C'est » sans doute un bel établissement que celui des » prix de l'Académie; ils sont faits pour exciter » l'émulation & encourager les talens par des » récompenses. Ils ont pu même, *depuis un cer*» *tain nombre* d'années, contribuer au maintien » du goût; on les a vus alors disputés & obtenus

» par des Ecrivains du premier ordre. Les Ouvra-
» ges couronnés ont été souvent, depuis cette
» époque (si vous en exceptez les miens) des mo-
» deles en leur genre, applaudis de l'Europe en-
» tiere, & dont notre langue s'honorera toujours.
» *Alors* l'Académie, à qui le mérite des con-
» currens laissait la liberté d'être sévere, a pu
» rejeter constamment tout ce qui n'était pas
» conforme au bon goût. L'abus des mots & des
» figures, l'incorrection, la déclamation, l'en-
» flure, le jargon précieux & maniéré, le faux
» esprit, tout ce qu'on trouve le moyen de faire
» passer dans la société & louer dans les Jour-
» naux, n'a pu approcher de l'Académie ».

Il est clair que j'ai déterminé une époque particuliere, dont le mot *jamais* est précisément l'opposé; & c'est ainsi que M. Linguet s'y prend pour faire déraisonner ses Adversaires.

Autre mensonge. On vient de voir qu'après avoir parlé de cette époque, où *des Ecrivains du premier ordre ont disputé & obtenu des prix*, où *les ouvrages couronnés ont été des modeles*, j'ajoute, *si vous en exceptez les miens* Que fait M. Linguet, qui veut me donner l'air de l'égoïsme? Il retranche cette parenthese, il ne transcrit que deux lignes éloignées l'une de l'autre, dont il ne fait qu'une seule phrase. Les prix Académiques, me fait-il dire, *ont été, depuis un certain temps, disputés & obtenus par des Ecrivains du premier ordre*; & il ajoute : « cela est clair, car, *depuis* » *un certain temps*, ils sont tous donnés à M. de » la Harpe ».

On voit que ces mots *depuis un certain temps*, ont été déplacés & même changés par M. Linguet; les mots que j'ai mis, *depuis un certain nombre d'années*, sont dans un autre membre

de phrase où il est question du *maintien du goût*. Ce que j'ajoute, *des Ecrivains du premier ordre*, est clair pour quiconque sait un peu l'histoire littéraire. Ces mots se rapportent au temps où MM. Thomas & Marmontel ont été couronnés, soit en vers, soit en prose On sait que l'Epître aux Poëtes & l'Eloge du Maréchal de Saxe ont été véritablement *l'époque* d'une révolution dans les concours académiques. Je sais que M. Linguet ne conviendra pas que ce soit là *des Ecrivains du premier ordre*, car ils ne sont pas de *l'ordre* de M. Linguet; mais il me permettra bien de préférer les Contes moraux & l'Eloge de Marc-Aurèle, &c. à la *Théorie des Loix*, & à la *Cacomonade*, &c.

Autre mensonge. « M. de la Harpe dit qu'il n'y » a *que de plats Ecrivains & de petits Satiriques* » qui puissent appeler de l'infaillibilité de l'Académie ».

Je n'ai dit nulle part, je n'ai pu dire ni penser que l'Académie était *infaillible*, ni qu'on ne pouvait pas appeler de *son infaillibilité*; & il y a une bonne raison pour que je ne l'aie pas dit, c'est que je ne suis pas tout-à-fait imbécille. J'ai dit qu'il n'y avait que *de plats Ecrivains & de petits Satiriques* capables d'insulter l'Académie, parce qu'elle n'a pu goûter leur prose ni leurs vers.

Voilà pour les *mensonges*; venons aux *injures*. C'en est une, je crois, assez grave que d'être traité de *calomniateur*; mais plus l'injure est grave, plus elle rend coupable celui qui l'a hasardée sans motif. J'ai dit que *M. Linguet a imprimé contre l'Académie un libelle atroce, qu'il a depuis désavoué en partie*. Là-dessus M. Linguet s'écrie dans son indignation:

« S'il y avoit en France des loix qui punissent » les calomnies, quand elles sont présentées sous » une forme littéraire, nous les invoquerions » contre M. de la Harpe : comme il n'y en point, » nous ne pouvons que le citer au tribunal des » honnêtes gens, & demander qu'il y soit dévoué » à la peine que mérite une assertion fausse, s'il » ne produit pas *le libelle & le désaveu* ».

Très-volontiers, M. Linguet. Vous n'êtes pas accoutumé à gagner votre cause à aucun *tribunal*, & je vous proteste que vous ne gagnerez pas celle-ci *au tribunal des honnêtes gens*. *Le libelle* (ah! c'en est un, personne n'en disconviendra) est intitulé : *Réponse aux Docteurs modernes, par Simon-Henri-Nicolas Linguet 1771*. Il est vrai que ce *libelle* n'est pas seulement contre l'Académie ; j'ai l'honneur d'en occuper une bonne partie; j'y suis pour une soixantaine de pages ; M. Dupont, l'Auteur des Ephémérides, pour un peu plus. J'y suis traité de *dogue* & de *serpent*, pour m'être mocqué des petits soupers de Tibere & du Sophi ; M. Dupont, de *calomniateur*, pour avoir cité très-fidellement M. Linguet. Ces petites qualifications sont sans doute ce que M. Linguet appelle *de la chaleur ;* & il se plaint des expressions de ma lettre ! mais les *honnêtes gens* appellent *libelle*, & *libelle atroce*, un ouvrage écrit de ce style. A l'égard de l'Académie, voici ce qu'on dit en propres termes dans cette lettre à M d'Alembert : « Je n'ignore pas que vous & M Duclos, disposez » en despotes des places de ce Sénat littéraire. Je » sais à merveille que vous êtes *le St Pierre* de » ce petit paradis. Vous n'en ouvrez la porte qu'à » ceux qui *sont marqués du signe de la bête* ». Cette derniere phrase est une délation violente

dans quelque sens qu'on la prenne : mais elle le devient bien plus quand on lit le reste de la lettre, où l'on explique ce que c'est que le *signe de la bête*, de maniere qu'il est impossible de s'y méprendre. Nous sommes fort loin d'accuser M. Linguet d'être marqué du *signe de la bête* ; mais nous lui demanderons de quel signe il faut marquer l'homme qui a écrit les deux phrases suivantes, qui se trouvent dans cette même lettre à M. d'Alembert, & qui sont bien remarquables. « Est-il permis à » un homme raisonnable qui a passé trente ans, de » mettre seulement en question s'il croira à son » catéchisme ? Fait-on des[illegible]ités contre les or- » donnances de Police qui enjoignent de balayer » les rues ? » Nous ne ferons aucun commentaire sur ce passage : mais quels commentaires ne feraient pas M. Linguet & Consorts, s'ils le trouvaient dans un des Ecrivains qu'ils appellent Philosophes ? Voilà le *libelle* bien constaté. Reste le *désaveu*. Pour ce dernier article, je m'en rapporte absolument à vous même, M. Linguet. N'avez vous pas dit quelque part dans les premiers cahiers de votre Journal, que vous aviez été emporté un peu trop loin dans cette *Réponse aux Docteurs modernes*, & que dans une nouvelle édition vous rectifieriez ces excès ? Je vous le demande, parce qu'en vérité je n'ai pas le temps de m'en assurer ; je crois l'avoir lu ; mais s'il vous plaît que cela ne soit pas, je ne demande pas mieux. L'affaire principale était de prouver le *libelle* ; ce point démontré, il vous importe plus qu'à moi de prouver que vous l'avez *désavoué en partie*, comme je l'avais dit ; si vous voulez absolument que je me trompe, je consens de bon cœur à être repris *au tribunal des honnêtes gens*, pour avoir

cru M. Linguet capable de *désavouer un libelle.*

Ce n'est pas la seule *calomnie* dont M. Linguet m'accuse ; il me reproche encore comme une *calomnie* d'avoir paru présumer (car je ne l'ai pas dit) qu'il était l'Auteur de cette lettre adressée à lui-même au sujet de la Tragédie de M. Legouvé, lettre écrite du style d'un cocher de fiacre qui sort du cabaret ; si c'est une *calomnie* de l'avoir *pensé*, nous sommes un grand nombre de coupables, & M. Linguet lui-même l'avoue. « Cette lettre est si » révoltante, dit il, que quelques personnes n'ont » pu s'imaginer qu'elle ait été écrite. Les uns par » *honnêteté*, les autres par malignité, ont paru » *pencher à supposer* que l'Auteur du Journal se » l'était adressée lui-même pour avoir l'occasion » d'y répondre ». Qu'il est conséquent, M. Linguet ! me voilà accusé de *calomnie* pour avoir pu penser ce que tant de personnes, de son aveu, ont pensé par *honnêteté ;* mais *soit honnêteté*, *soit malignité*, personne ne sera plus tenté d'avoir une semblable opinion. M. Linguet a toujours des moyens victorieux pour réduire ses Adversaires au silence. En voici un qui est un des plus forts qu'il ait jamais imaginés. « Afin de les con- » vaincre ou de les réduire au silence, nous en » avons déposé l'original (de cette lettre) chez » un Officier public, Me Charvet, Notaire, rue » Saint Martin ».

Voilà qui est péremptoire ; il est clair qu'une lettre déposée par M. Linguet chez un Notaire, n'a jamais pu être écrite par M. Linguet. Il est accablant en fait de preuves, ce M. Linguet ; il en a toujours d'un genre dont il est impossible de n'être pas étourdi ; aussi de quel ton il les propose ! comme il sent sa force !

Il faut pourtant que M. Linguet (sérieusement parlant) ait une fois raison sur quelque chose, & grace à une faute d'imprimeur, il a raison sur un fait. C'est, comme on l'a vu, celui de ces malheureux guillemets, sur lesquels il fait un bruit épouvantable. Il n'y devaient pas être, j'en conviens; mais à qui M. Linguet fera-t-il croire que c'est ma faute? Qu'ai-je pu faire de mieux que ce que j'ai fait? Du jour que je reçois le Mercure, j'écris pour le prévenir sur cette faute involontaire; mais quand le hasard a donné à M. Linguet un petit avantage, il ne faut pas croire qu'il y renonce à quelque prix que ce soit. Il veut absolument qu'il y ait du dessein dans ces guillemets, & qu'ils soient mis de ma part volontairement, comme s'il m'importait beaucoup que M. Linguet ait dit en toutes lettres une absurdité qui résulte nécessairement de sa critique. Ainsi dans un article où j'ai raison contre lui sur tous les points, j'aurai consenti, pour lui donner un ridicule de plus, à descendre à ces petites ruses de guerre, très-dignes de lui, sans doute, puisqu'il en a été convaincu tant de fois, très-dignes de la populace des folliculaires, mais infiniment au-dessous d'un homme de lettres, à qui jamais de pareilles manœuvres n'ont pu être reprochées, & qui n'en a pas besoin.

« En laissant subsister l'infidélité publique, dit » M. Linguet, il a fait une rétractation secrette ».

La plaisante phrase! & comment voulait-il que je ne la *laissasse pas subsister?* Pouvais-je l'arracher de tous les exemplaires imprimés? Et *ma rétractation secrette* pouvait-elle être publiée plutôt?

comment a-t-il osé faire cette supposition, quand il y a *dispenser?* C'est qu'il a cru qu'on n'y prendrait pas garde, qu'on ne le releverait pas, & quand on le releverait, qu'importe? il a fait son métier.

Voilà, M. Linguet, ce qu'on appelle des infidélités bien réelles, & dignes de vous être proposées en exemples. La derniere accusation que vous intentez contre moi est celle d'égoïsme; parce qu'on a parlé en cinq ou six lignes des applaudissemens donnés à l'Eloge de Catinat dans l'assemblée publique de l'Académie. C'est un fait littéraire dont un Journaliste doit parler; dont vous-même, M. Linguet, si vous eussiez connu vos devoirs, auriez dû faire mention. Un fait n'est pas un Eloge, & rien n'empêche qu'on ne dise autant de mal qu'on veut d'un Ouvrage, en avouant qu'il a été fort applaudi.

Au surplus le Lecteur peut observer à propos d'égoïsme, que M. Linguet, sur une feuille de 48 pages, en employe 32 à parler de lui: c'est peu de chose.

Il finit par un cartel littéraire. Il me propose un combat, & l'Académie de Toulouse doit être le champ de bataille. J'ignore le nom du Champion; si c'est M. Linguet lui-même ou un autre: mais il trouvera bon que je ne ramasse point le gant qu'il me jette. J'ai déjà dit, puisqu'il aime Virgile:

Hic victor cestus artemque repono.

Il ne manquera pas d'autres concurrens qui rendront la victoire plus illustre, & à qui on la pardonnera plus volontiers.

Ce cartel de M. Linguet est accompagné d'un *faste de citations* latines, par lequel M. Linguet veut se venger du reproche d'ignorance qu'on lui a fait. M. de la Harpe, dit il, *me prétend si honnêtement ignare en latin & en français!* Eh! mais, je fais plus, ce me semble, je le prouve; & deux hémistiches latins qu'il cite, ne me donneront pas une plus haute idée de sa science. Voyez s'il n'est pas toujours comme Sganarelle. Vous dites que je ne sais pas le latin! *Singulariter, nominativo, bonus, bona, bonum*, &c.

M. Linguet parle de l'*importance que je mets aux combats académiques*; ne serait-ce pas lui plutôt, si j'en crois son cartel? Ce cartel ne confirme-t-il pas ce qu'on dit, que M. Linguet était au nombre des concurrens, du moins sous un autre nom? Je suis loin de l'assurer, car je n'en sais rien, & je prie M. Linguet de ne pas prendre encore ce propos pour une *calomnie*.

Je ne puis m'empêcher d'observer en finissant, qu'il est étonnant peut-être que M. Linguet cherche tant la guerre, car il la fait bien mal; dès qu'il combat, la tête lui tourne: comment ne le pas croire, lorsqu'on lit dans sa feuille ces inconcevables lignes? « Faut-il que tout, absolument tout » change de nature quand il s'agit de nous; & » que ce qui est permis à quiconque n'a pas le » malheur d'être né Champenois ou de s'appeler » Linguet, devienne un crime pour l'individu » infortuné qui réunit ces deux terribles qua- » lités? »

Je demande si l'homme qui écrit ainsi, est ce qu'on appelle *mentis compos*, & s'il a l'usage de ses facultés.

Je dis qu'il cherche la guerre, car pourquoi me l'a-t-il déclarée de nouveau? Du moment où il a été attaqué dans son état, je ne me suis pas permis d'écrire une ligne contre lui. Ce n'est point ici une modération affectée comme celle dont il s'est paré à la fin de ses articles satiriques, & qui n'est qu'un rafinement d'insulte. Ce sont des faits. Je n'ai pas même voulu rendre compte des Ouvrages qui paraissaient contre lui, malgré mes liaisons avec leurs Auteurs. Il paraissait desirer la paix, & comme la paix est bonne avec tout le monde, je ne demandais pas mieux. C'est à lui de voir aujourd'hui, s'il a lieu de s'applaudir de sa nouvelle excursion. Je lui conseille de s'en tenir là: car si l'on s'amusait à faire tous les mois un petit relevé très fidele de toutes les fautes de tout genre accumulées dans son Journal; ceux même qu'a séduits l'espèce de réputation qu'il s'est acquise dans le barreau, après n'en avoir eu aucune dans la littérature, pourraient enfin convenir de ce qui n'est plus douteux aujourd'hui parmi tous les gens éclairés : c'est que M Linguet, quoique né avec de l'esprit & une grande facilité à écrire, n'est pourtant qu'un très mauvais Ecrivain, dont il ne restera pas un seul Ouvrage que la postérité puisse lire avec fruit.

P. S. J'apprends que dans les Affiches de Province, & même dans un certain Journal des Dames, composé par M. Mercier, je suis assez grotesquement défiguré. Courage, Messieurs, je prendrai quelque jour pour devise, *non pluribus impar* M. Mercier, qui s'est mêlé fort souvent dans les concours académiques, en prose & en vers, peut être mécontent de l'Académie & de moi.

Quant à M. Querlon, qui n'est d'aucun concours, je crois qu'il est mécontent de tout le monde. Au surplus, je n'ai lu aucun de ces deux Messieurs; ainsi qu'ils ne s'attendent pas à une réponse. Je n'ai su que long-temps après, qu'il y avait une feuille de M. Querlon contre moi, & au bout de huit jours où retrouver cette feuille? A l'égard du Journal des Dames, je ne sais en quel endroit du monde on le trouve, & je ne l'irai pas chercher; d'ailleurs quand on a combattu des Chefs illustres, tels que MM. Fréron & Linguet, on peut craindre de se compromettre avec d'obscurs Légionnaires.

LETTRE à l'Auteur du Mercure de France.

Monsieur, le ton de décence & d'urbanité qui caractérise votre Journal, permet au moins à tout Littérateur sensible de rendre compte au Public ou des raisons qu'il croit décider en sa faveur, ou des sentimens qui ont guidé sa plume en écrivant; dût même sa manière de penser n'être pas en tout conforme à la vôtre, vous ne vous croiriez point pour cela en droit d'offenser sa sensibilité ou de déprimer ses talens. Eh! quelle classe d'hommes saura respecter le premier droit de la société, la liberté des opinions, si ce n'est celle qui travaille à rendre le monde plus éclairé pour le rendre plus heureux?

Après avoir été honoré, Monsieur, des suffrages du Public, lorsque j'eus imaginé d'offrir sur

le Théâtre le portrait de *Henri IV*, vainqueur à *Ivry*, j'ai cru qu'il manquoit pour pendant à ce tableau celui de l'entrée de ce bon Prince dans Paris. L'Ouvrage fut lu, jugé, accueilli & même honoré de ce genre d'attendrissement, que l'on ne pourroit soupçonner de mauvaise foi sans offenser l'humanité. Si je nommois ici mes premiers Juges, il n'est pas un seul de mes Détracteurs qui ne fût embarrassé de répondre à de semblables autorités.

L'instant de l'entrée de *Henri* dans Paris n'étoit, il est vrai, qu'un moment; mais quel moment pour des François! Jamais action dramatique ne pouvoit être aussi simple : mais, à mon avis, c'étoit un mérite de plus. Mais le repentir de *Brissac*; mais l'anecdote de ce fidele *Saint Quentin*, qui eût péri par un supplice infâme, si *Henri* fût entré une heure plus tard; mais le spectacle du bon Roi, devenu l'Orateur de son Peuple, & criant à ses braves Compagnons d'armes : *Messieurs, attendez mes ordres, c'est le jour de la clémence;* mais la conférence de ce Prince avec les plus fideles Bourgeois, & les détails de cette scene touchante. . . je croyois tout cela fait pour intéresser des cœurs françois Je pourrai donc dire à mes amis, si le mien m'a trompé, ce que dit *Hermione :*

> Avant qu'il me trahît, vous m'avez tous TRAHI.

L'objet de cette lettre n'est donc pas, Monsieur, de répondre à mes détracteurs; il est de les prévenir que leurs jolis couplets, leurs lettres anonymes, toutes les ressources de leur ingénieuse malignité ne me feront point manquer à la parole que je me suis donnée, de ne répondre à aucune

critique; je leur abandonne mon Ouvrage : mais qui aura des droits sur mon cœur? Je leur en donnerois en leur répondant;... pourrois-je me le pardonner? Leur persuaderai-je que mon Drame mérite leurs suffrages? Non, sans doute. Me persuaderoient-ils que même à la septieme représentation, je n'ai point vu des larmes couler au moment où Henri serre *Brissac* dans ses bras, où il console la fille du bon *Saint Quentin?*... J'ai rendu hommage à mon Héros : mon esprit a pu se tromper, mais mon cœur a joui de lui-même; tous les triomphes de la malignité ne valent pas un beau sentiment.

Mais il n'en est pas, Monsieur, de l'art luimême comme d'un Ouvrage en particulier; on a dit, redit, écrit & répété, que c'étoit mettre *l'Histoire en Opéra bouffon*. Il s'agit donc de savoir s'il existe véritablement un genre intermédiaire entre le genre du grand Opéra & celui de l'Opéra-comique. Il s'agit de discuter si la musique elle même trouveroit dans ce nouveau genre, une source de beautés qui tourneroient au profit de l'art... Voilà ce que je promets d'examiner dans une dissertation qui paroîtra vers la fin du mois de Novembre prochain.

Tel doit être, je crois, le systême de tout Littérateur; il doit s'oublier lui-même pour ne voir que l'art & ses progrès. Que répondrois-je à des frivolités, qui ont trouvé ridicule qu'un personnage se nommât de son nom, ou à des enfans qui disputent avec eux-mêmes pour n'avoir pas tel genre de plaisir, ou qui préferent à une plante nationale telle autre, qui peut être peut leur nuire, par la seule raison qu'elle est exotique.

S'il est outre cela une classe d'hommes, qui,

comme l'a dit un Littérateur célebre dans votre dernier Journal, *ne répondent que par des injures & des mensonges*, quel parti prendre? celui du silence... Au moment où ils aiguiseront leurs traits, je lirai *Andromaque* ou *Mahomet*... Quel intervalle alors entre eux & moi!

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE ROZOI.

Ce 20 Octobre 1775.

Lettre de M. d'Alembert à Mademoiselle Vigé.

Mademoiselle, l'Académie Françoise a reçu, avec toute la reconnoissance possible la lettre charmante que vous lui avez écrite, & les beaux portraits de Fleury & de la Bruyere que vous avez bien voulu lui envoyer pour être placés dans sa Salle d'assemblée, où elle desiroit depuis long-temps de les voir. Ces deux portraits, en lui retraçant deux hommes dont le souvenir lui est cher, lui rappelleront sans cesse, Mademoiselle, le souvenir de tout ce qu'elle vous doit & qu'elle est flattée de vous devoir. Ils seront de plus à ses yeux un monument durable de ces rares talens qui lui étoient déjà connus par la voie publique, & qui sont encore relevés en vous par l'esprit, par les graces & par la plus aimable modestie.

La Compagnie desirant de répondre à un procédé aussi honnête que le vôtre, de la maniere

qui peut vous être le plus agréable, vous prie, Mademoiselle, de vouloir bien accepter vos entrées à toutes ses assemblées publiques. C'est ce qu'elle a arrêté dans son assemblée d'hier par une délibération unanime, qui a été sur le champ insérée dans ses regîtres, & dont elle m'a chargé de vous donner avis, en y joignant tous ses remercîmens. Cette commission me flatte d'autant plus, qu'elle me procure l'occasion de vous assurer, Mademoiselle, de l'estime distinguée dont je suis pénétré depuis long-temps pour vos talens, pour votre personne, & que je partage avec tous les gens de goût & avec tous les gens honnêtes.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Mademoiselle,

Votre très-humble, &c.
D'ALEMBERT, Sec. de l'Acad. Françoise.

Paris, ce 10 Août 1775.

Lettre de M. de Voltaire à M. d'Oigni, qui lui avoit envoyé son Discours d'un Nègre à un Européen.

12 Octobre 1775. A Ferney.

La ville du Mans, Monsieur, n'avoit point passé jusqu'ici pour être la ville des bons vers

vous allez lui donner un éclat auquel elle ne s'attendait pas ; vous faites parler un Nègre comme j'aurais voulu faire parler Zamore. Vous m'adressez des vers charmans, & l'Academie a dû être très-contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les Habitans de la Pensylvanie, après avoir long temps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes, en levant des Troupes contre leur mere-patrie ; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée contre le Parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez, d'avoir rendu la liberté à la plupart des Nègres qui servaient chez eux. Vous pensez & vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

Agréez, Monsieur, tous les sentimens d'estime & de reconnaissance avec lesquels un malade de quatre-vingt-deux ans a l'honneur d'être votre très-humble & très-obéissant serviteur.

IMPROMPTU de M. de la Louptière sur la nomination de Monseigneur le Comte DE SAINT GERMAIN à la place de Ministre d'Etat au Département de la Guerre.

SAINT-GERMAIN n'a plus d'ennemis,
Louis lui remet son tonnerre ;
C'est revenir dans son Pays
Avec les honneurs de la guerre.

Variétés, inventions utiles, établissemens nouveaux, &c.

I.

Un Gentilhomme Anglois vient d'inventer une manière de bâtir, qui met un bâtiment à l'abri des incendies. Il en a fait l'épreuve en plaçant dans une chambre, qu'il avoit construite, vingt fagots, & plusieurs meubles auxquels on a mis le feu, & qui y ont brûlé; de façon que la flamme sortoit de dix pieds hors des fenêtres, sans se communiquer au reste des appartemens. La dépense de cette manière de bâtir est d'un vingtième de plus. L'Auteur de ce secret à été récompensé par le Parlement d'Angleterre.

II.

Industrie.

M. Assier-Périca, Ingénieur d'instrumens de physique, construit des thermomètres nouveaux pour l'usage des

bains. Les anciens avoient l'incommodité de plonger dans l'eau, s'ils n'étoient retenus par un fil ou un ruban. Dans les instrumens de M. Périca, le thermomètre sert de lest à l'aréomètre de verre qui le renferme; de manière qu'une partie enfonce assez pour déterminer la chaleur de l'eau, tandis que l'autre en excède la *surface*. La graduation du thermomètre, est celle de M. Réaumur, celle de l'aréomètre est d'après l'échelle de M. Baumé. Le thermomètre, plongé dans l'eau bouillante, est à quatre-vingt degrés, l'aréomètre à seize. Il fait aussi un nouveau thermomètre de comparaison, composé de deux tubes partant du même centre cylindrique, l'un à l'esprit-de-vin, l'autre au mercure, avec les trois échelles de Fahrenheit, de Réaumur, de Michaelly; instrument aussi ingénieux qu'utile pour les observations.

I I I.

M. Cordelle, Méchanicien, a inventé une nouvelle machine pour élever les eaux & les matières souterraines. Cette machine, qui a été approuvée par l'Académie des Sciences, peut être mise en mouvement

mouvement par le vent, par un courant d'eau, ou par tout autre moteur : elle a l'avantage d'élever l'eau & les matières souterraines avec moins de force que par tout autre procédé : elle a en outre celui de tirer l'eau des profondeurs, & de l'élever à des hauteurs où les pompes les mieux faites ne peuvent être utiles qu'avec des frais considérables, & un entretien qui en fait souvent abandonner l'usage : on peut l'adapter à des puits tout faits; & comme la quantité d'eau qu'elle élévera, dépend du diamètre du puits & de sa profondeur, il sera aisé de la calculer d'après des données que voici. Sur un puits de trois pieds de diamètre & de vingt-cinq pieds de profondeur, elle élévera douze muids d'eau par heure, en l'appliquant à un moulin à vent, & elle coûtera 600 liv. à établir. Le produit augmentera en raison des puits, & diminuera en proportion de la profondeur.

I V.

Histoire naturelle.

M. le Chevalier Duduit de Maizières, de Provins, a découvert, dans les prés,

aux environs de cette ville, une plante que M. de Jussieu a reconnue être le *lin des marais* des Naturalistes. Cette plante a une coudée de hauteur, & porte à son sommet, en forme de grappe composée de six à sept glands, un duvet blanc, doux & fin, dont on pourroit, en l'employant seul, ou en l'alliant avec du vieux linge, faire un papier blanc & luisant. Avant de le travailler, il faudroit en faire séparer la graine. M. de Maizières a vu ce duvet se disposer dans l'eau en une pâte claire, transparente & déliée. Si cette plante pouvoit contribuer à la composition du papier, elle épargneroit du linge & des frais de manipulation. C'est aux Papetiers instruits à voir quel parti l'on pourroit tirer de cette découverte que M. de Maizières soumet à leurs expériences.

V.

Amendement pour le jardinage.

Les jardins d'Eshot, près Morpeth, en Angleterre, offrent aux Amateurs du jardinage & aux Cultivateurs, un objet d'intérêt & de curiosité. A la place du

tan qu'on a coutume de répandre dans les ferres, on y a employé du fable de mer. Cet essai a eu le succès le plus heureux. Outre que ce fable conserve son activité pendant plusieurs années, au lieu qu'il faut, même dans le cours d'une année, renouveler le tan, il procure des fruits plus hâtifs & plus parfaits. Il réunit ainsi tous les avantages.

ANECDOTES.

I.

Un homme de mérite parut devant un jeune Prince avec un habit qui n'annonçoit pas l'opulence : *quel est ce misérable qu'on laisse entrer* ? dit ce jeune Prince ; *c'est un homme*, lui répondit son sage Gouverneur.

II.

Christine, Reine de Suède, pour avoir préféré la Religion de Rome à la sienne, fut accusée de n'en point avoir. Un ma-

nuscrit, qui mettoit en doute la sincérité de sa conversion, lui tomba entre les mains. Elle y écrivit : *Chi lo scrive non lo sà ; chi lo sà non lo scrive.* « La per- » sonne qui l'écrit ne le sait pas ; celle » qui le sait ne l'écrit pas ».

III.

André Rudiger, Médecin de Leipsick, a joui de quelque réputation. Etant encore étudiant, il avoit fait l'anagramme de son nom, *Andreas Rudigerus*, & y avoit trouvé de la manière la plus exacte : *dignus arare rus Dei*; Cela lui fit prendre d'abord la résolution de se dévouer à la théologie ; mais le célèbre Thomasius, des enfans duquel il étoit alors répétiteur, lui conseilla de se tourner plutôt du côté de la médecine. Rudiger lui répondit qu'il y auroit naturellement plus de penchant ; mais qu'il étoit arrêté par l'anagramme de son nom qui sembloit lui prescrire sa vocation. « Vous êtes » bien simple, repliqua Thomasius, votre » nom vous appelle au contraire mani- » festement à la médecine. *Rus Dei* est » le cimetière ; & qui le laboure mieux » que les Médecins » ?

IV.

Un Officier de la Maison de Louis XII avoit maltraité un Laboureur : le Roi, instruit de cette violence, ordonna qu'on ne servît à la table cet Officier que du vin & de la viande ; le lendemain, le Roi lui demanda s'il avoit fait bonne chère : *Sire, on en feroit une bien meilleure, s'il y avoit du pain.* — *Bon ?* dit le Roi, *est-ce qu'on ne peut se passer de pain ?* — *Non certes, Sire*, répondit le Gentilhomme. — *Vous vous moquez*, repliqua Louis XII, *le pain n'est pas absolument nécessaire à la vie ?* — *Votre Majesté m'excusera, si je soutiens que les François ne peuvent s'en passer.* — *Pourquoi donc*, reprit le Roi, *avez-vous battu ce pauvre Laboureur qui nous met le pain à la main ?*

V.

La verve poétique des Arabes du Désert passe pour être la plus féconde & la plus riche de l'Arabie. Un Scheich de ces Arabes ayant été jeté en prison à Sana, vit s'envoler un oiseau du toît d'une mai-

ſon qui étoit vis-à vis de l'endroit où il étoit enfermé. A la vue de l'eſſor que prenoit l'oiſeau qui planoit librement dans les airs, l'idée de la liberté dont étoit privé le Scheich, vint tellement échauffer ſon imagination, qu'il compoſa un Poëme ſur l'amour irréſiſtible de la liberté, & ſur l'œuvre méritoire qu'on feroit de le remettre dans l'uſage de ſes droits primitifs; vu que les Muſulmans croyent faire une bonne œuvre en laiſſant ſortir un oiſeau de ſa cage, & que l'homme valoit plus qu'un oiſeau. Comme les Gardes ne pouvoient ſe laſſer d'entendre le récit de ces vers, ils les prônèrent à d'autres, qui en portèrent la nouvelle à l'Iman; lequel, charmé du Poëme, fit grâce au Poëte.

V I.

Jean, Roi de France, & Philippe ſon fils, furent faits priſonniers à la bataille de Poitiers, que gagna ſur eux le Prince de Galles. A ſouper avec le Vainqueur, ſon Ecuyer lui préſenta à boire avant que de s'acquitter de ſon devoir envers le Roi. Philippe donna un grand ſoufflet à cet Officier pour lui faire ſentir qu'un

Roi de France, tout captif & vaincu qu'il étoit, n'avoit rien perdu de la prééminence de sa couronne sur celle d'Angleterre, qui lui rendoit hommage.

AVIS.

I.

Pommade pour les hémorrhoïdes.

CETTE pommade guérit radicalement les hémorrhoïdes internes & externes, en peu de jours, sans qu'il y ait à rien craindre de retour de cette maladie, ni accidens pour la vie, en les guérissant; prouvé par nombre de certificats authentiques que l'Auteur a entre ses mains, & par un nombre infini de personnes dignes de foi, de tout âge & de tout sexe, guéries radicalement depuis plusieurs années, &c. par l'usage qu'elles ont fait de cette pommade, inventée & composée par le sieur C. Levallois, ancien Herboriste, pour sa propre guérison à lui-même, au mois de Mai 1763.

Cette pommade fait son opération avec une douceur & une diligence surprenantes, en ôtant d'abord les douleurs dès ses premières applications.

Elle est divisée en deux sortes, pour agir

ensemble de concert : l'une est préparée en suppositoires, pour être insinuée & amollir les hémorrhoïdes internes par une douce transpiration ; l'autre est applicative sur les externes, pour fondre & dissoudre, avec la même douceur, les grosseurs externes, & recevoir au dehors la transpiration qui se fait intérieurement.

L'on distribue cette pommade avec approbation & permission, chez l'Auteur, ci-devant Vieille rue du Temple, à présent rue des Gravilliers, la cinquième maison après la rue des Vertus en entrant par la rue Saint-Martin, vis-à-vis d'un Boulanger, ou à son dépôt, chez M. Deloche, Marchand Limonadier, au coin de la rue de la Perle, au Marais, à Paris.

Le prix des doubles boîtes, avec six suppositoires, pour les hémorrhoïdes anciennes, est de 6 liv.

Et pour celles qui sont nouvellement parues, la demi-boîte, avec trois suppositoires, sont de 3 liv. joint à un imprimé qui indique la manière de s'en servir.

Les personnes de Province qui desireront se procurer de cette pommade, sont priées d'affranchir leurs lettres, & d'indiquer leurs messageries.

II.

Almanach pour trente ans, dédié & présenté à la Reine, par M. Leguin, chez l'Auteur, rue & Hôtel de Condé, avec approbation & privilége du Roi. Prix, 3 liv. ; & sous verre avec bordure

dorée, 8 liv. Ce nouveau Calendrier forme une estampe de 17 pouces de hauteur sur 14 de largeur, enrichie des portraits du Roi, de la Reine & de plusieurs ornemens d'un bon goût. Les articles principaux du Calendrier, depuis 1775 jusqu'en 1804, y paroissent au travers de différentes fenêtres disposées en compartiment, laissant voir ce qui convient à l'année courante : on y voit les jours du mois, les phases de la lune, les levers & couchers du soleil, les fêtes fixes & mobiles, les éclipses de soleil & de lune, les équinoxes, les solstices, les entrées du soleil aux signes du Zodiaque.

Le même Auteur a dressé un globe céleste, qui s'ouvre en deux hémisphères, peint en bleu, avec des petits points brillans qui représentent les étoiles dans leur véritable position. Ce globe renferme un planettaire avec une espèce d'optique par laquelle on voit, dans l'intérieur, les planettes, qui, par le moyen d'une manivelle, se mettent à leur véritable position, & se meuvent dans leur juste proportion. Prix, 150 liv.; & le planettaire sans globe 80 liv.

III.

Le Sieur Coulon, seul Expert aux écritures, approuvé de l'Académie Royale des Sciences, toujours occupé à mériter de plus en plus le suffrage de l'Académie, a composé, pendant son séjour en Province, un papier mécanique pour écrire les devoirs de la jeunesse des deux sexes.

Avec le secours de ce papier, on ne dira plus

que les études gâtent la main ; au contraire, puiſqu'en traçant les principes des arts & des ſciences, il la forcera d'acquérir un beau caractère. Avantage juſqu'ici inconnu, & qu'on ne trouve que chez le Sieur Coulon, rue du Bacq, près les Jacobins.

I V.

Barême de cabinet, par le ſieur Fleury, Maître de Penſion à Fiſme.

Ce barême eſt compoſé de cent feuilles, dont le prix total eſt de 30 liv., & chaque feuille ſéparée eſt de 10 ſols.

V.

Mademoiſelle Meugnier avertit le Public qu'elle a ſuccédé à Mlle Baudouin à faire les oiſeaux, les quadrupèdes, les poiſſons, les inſectes, & généralement tout ce qui concerne l'hiſtoire naturelle ; elle a le ſecret de les préſerver des mittes & des inſectes, ſur-tout du ſcarabée. Elle demeure rue Paſtourelle, au Marais, chez le Marchand de Vin, à l'image St François.

Elle fait des envois en Province. Elle prie d'affranchir les lettres.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Patras, le 20 Août 1775.

Des avis de Calavrita portent qu'on a détruit du côté de Pheucos une bande de voleurs qui avoient établi leur dépôt dans un monastere, situé au milieu d'un bois voisin de cette ville ; on y a trouvé 15000 piastres en espece & une grande quantité de chevaux, de bétail gros & menu, & d'autres effets. On a saisi une centaine de ces brigands, dont la plupart ont été empalés ou pendus ; & on a chassé de leur monastere les Moines, qu'on soupçonnoit sans doute de n'avoir pas fourni à ces scélérats un hospice bien désintéressé.

De Constantinople, le 4 Septembre 1775.

On apprend que le Chéïk-Daher est rentré dans Acre, & il est probable qu'il se sera aussi rendu maître de Jaffa ; mais on sait que Seyde est restée entre les mains du Kiaya du Gouverneur de Damas. Le vieux Chéïk fait rétablir à ses frais le couvent du Mont-Carmel qu'Aboudaab avoit fait raser. Quels que soient les motifs qui le font agir, il est difficile de penser qu'un mouvement de piété véritable l'anime en cette occasion ; mais il peut être de sa politique de se montrer persuadé, comme le Peuple, du miracle attribué à Elie qui, dit-on, en frappant de mort Aboudaab, l'a puni d'avoir détruit l'hospice qui lui étoit consacré.

On a des avis de la Crimée qui portent que

Kain Gueray, frere de Sahib Gueray, se dispose à faire une incursion dans la presqu'île & à rejeter ce malheureux pays dans les horreurs d'une guerre intestine. La Porte est décidée à ne point se mêler de ces troubles.

De Moscou, le 7 Septembre 1775.

Il paroît que la Cour est fixée ici & que l'Impératrice ne fera plus que quelques voyages à la campagne. Cependant on parle toujours du pélerinage que Sa Majesté Impériale se proposoit de faire, & l'on croit que de ce lieu de dévotion où Elle doit aller, & qui est éloigné d'ici de quarante werstes, Elle se rendra dans la maison de campagne de la maréchale de Czernikew, qui est à peu près à pareille distance.

Des Frontières de la Pologne, le 13 Septembre 1775.

On s'occupe aujourd'hui des moyens de remédier aux obstacles insurmontables que les cataractes du Nieper apportent à la navigation de ce fleuve, en empêchant les bâtimens de descendre jusqu'à son embouchure dans la Mer Noire, sur laquelle la Russie a obtenu la liberté de commercer, en vertu du dernier traité de paix avec la Porte Ottomane. Il est question de joindre le Nieper au Bog par un canal qui doit être tiré entre Kiovie & Braklaw. Les rivieres qui se jettent dans ces deux fleuves en faciliteroient beaucoup l'établissement, & il ne seroit nécessaire que de creuser un espace de deux lieues pour opérer cette utile jonction.

Les Députés de la ville de Cracovie ont obtenu du Conseil-Permanent un ordre, qui a été publié le 22 du mois dernier, suivant lequel tout commerce est interdit aux Juifs, auxquels il est enjoint de se défaire de leurs marchandises quelconques, dans l'espace de quatre semaines, sous peine de confiscation.

De Copenhague, le 30 Septembre 1775.

La Russie doit incessamment envoyer dans la Baltique une escadre d'évolution, composée, dit-on, de deux vaisseaux & de quelques autres petits bâtimens. On équipe ici deux bateaux pour être envoyés à Kiel en Holstein, & à Friderichall en Norwége.

Le Gouvernement vient d'ouvrir une nouvelle caisse qui paroît offrir de grands avantages aux veuves de tous les sujets Danois, sans exception; il vient aussi de défendre la distillation du bled, à cause de sa chereté.

La Reine a fait présent à l'école de Christianstadt d'un nombre considérable de livres, pour étendre la carriere des études des Professeurs & faciliter les progrès de leurs élèves.

De Londres, le 29 Septembre 1775.

On écrit de Philadelphie que les quatre Nations d'Indiens, savoir les Navagan[illegible]s, les Montuks, les Avantics & les Mistics résidant à Connecticut & à la Nouvelle-Yorck, & liés avec les Nations diverses qui habitent les derrieres des différentes Provinces de l'Amérique, se sont déclarées en faveur des Provinciaux, & envoient

actuellement à l'armée des Insurgens quelques troupes de leurs guerriers. Ces Nations ont même sollicité celle des Moheagans & de Stockbridge de se joindre à elles; mais la premiere a formellement refusé, attendu le mauvais traitement qu'elle a essuyé des Colonies à l'occasion d'un grand procès qu'elle a perdu depuis peu contre celle de Connecticut; & à l'égard de la seconde, elle n'a point encore donné de réponse décisive & l'on ignore le parti qu'elle prendra.

On prévoyoit depuis quelque temps que les difficultés sans nombre de se soutenir à Boston, & sur-tout celles qui provenoient de la disette des vivres frais, engageroient les Généraux de l'armée du Roi à se former quelqu'autre établissement de secours, & l'on apprend qu'ils viennent de s'emparer de Rhode-Island & de Newport, capitale de l'Isle.

Le bruit court que le Général Putnam a quitté l'armée des Américains par mécontentement & qu'il s'est retiré dans l'intérieur du Pays. Une lettre reçue de Philadelphie porte aussi que les Délégués ne sont plus d'accord entr'eux, & que plusieurs ont formé le projet de saisir la premiere occasion de quitter l'Amérique. Le parti des Insurgens avoit besoin de l'intelligence la plus soutenue, & rien ne peut être plus favorable au parti formé pour les réduire, que leur division intérieure. On sait que les principaux Négocians de la Nouvelle-Yorck font des vœux pour la paix, & qu'ils ont envoyé au Congrès général un plan de conciliation pour lequel ils demandent encore son approbation.

On dit qu'il est question d'envoyer d'ici à Bos-

ton plusieurs Ingénieurs & Mineurs, &c. avec ordre de détruire le port & de le rendre absolument inutile pour la ville, si les Américains persistent dans leur défense.

On voit dans une lettre écrite de Philadelphie qu'il y est arrivé un vaisseau chargé de deux mille barrils de poudre à canon qui étoient envoyés aux Américains & qui ne leur coûtent, à ce qu'on assure, que le simple fret.

De la Haye, le 5 Octobre 1775.

Les Directeurs & Membres de la Société d'Amsterdam proposent une seconde fois la question suivante : *Quelles vertus & quels vices ont de tout temps le plus régné dans le cœur des hommes : Y a-t-il eu des intervalles où l'empire de ces vertus ou de ces vices ait paru diminuer ou augmenter ?* Il n'est pas étonnant que le vaste développement historique & moral de cette question n'ait pas été fait dès la premiere fois à la satisfaction de ce Corps Académique.

La Régence d'Utrecht a nommé Professeur de son Université le sieur Jean-Théodore Rossyn, lequel, dans le discours de son installation, a examiné *jusqu'où il est permis de porter l'estime due aux connoissances philosophiques, entre les autres branches de la science humaine.* Il a conclu que ces connoissances avoient droit, comme les autres, à une estime dont la juste valeur déterminoit la mesure.

On apprend ici de la Thuringe que le duc de Gotha a supprimé la loterie qu'il avoit établie dans le duché d'Altembourg. Les Etats lui ayant représenté que cet établissement occasionnoit du

dérangement dans les fortunes de ses sujets, ce Prince n'a pas cru devoir autoriser plus long-temps leur ruine, & il a fait prendre en même temps les mesures nécessaires pour empêcher l'introduction des billets de loteries étrangeres.

De Rome, le 4 Octobre 1775.

On annonce un Consistoire pour le 13 du mois prochain. On croit que Sa Sainteté y publiera les Cardinaux réservés *in petto*, & qu'en même temps Elle en créera & publiera deux autres. On prétend que ceux réservés *in petto*, sont le prélat Valenti, Nonce en Espagne, & le prélat Buoncompagni, Vice-Légat à Bologne; & les deux autres le sieur Banditi, Archevêque de Bénévent, & le Pere Boxados, Espagnol, Général des Dominicains.

Le Saint Pere a, dit-on, confirmé, par une bulle, l'institut des Clercs Réguliers de la Passion, fondé par le Pere Paul Danci, sur la fin du Pontificat de Benoît XIV. Cet Ordre n'existe encore que dans quelques endroits de l'Etat Ecclésiastique.

De Venise, le 30 Septembre 1775.

Le 23 de ce mois le duc de Glocester notifia son arrivée au Sénat, qui le fit complimenter par deux Députés Sages de Terre-Ferme. Ce Prince ayant desiré de communiquer avec la Noblesse Patricienne, le Gouvernement a déféré à sa demande.

Le Sénat, par une délibération prise le mois dernier, invite le Patriarche & les Evêques de

cette ville à transférer les fêtes particulieres aux Diocèses respectifs, & celles de dévotion introduites dans les Paroisses, aux dimanches ou autres fêtes commandées par l'Eglise. L'Evêque d'Udine avoit déjà prévenu ce décret.

De Paris, le 27 Octobre 1775.

Plusieurs Particuliers de Troyes, ville capitale de la Champagne, ayant écrit aux Officiers municipaux de St Dizier qu'ils desiroient qu'on leur indiquât, par la voie de cette gazette, comme on l'a fait pour Paris, un endroit où ils pussent déposer des secours pour les incendiés de cette malheureuse ville, on les prie de les remettre entre les mains du sieur Gérard le Blanc, marchand à Troyes, rue de l'Epicerie, qui veut bien se charger gratuitement de les recueillir.

PRÉSENTATIONS.

Le comte de Gallatin, colonel attaché au régiment de royal Deux-Ponts, qui avoit eu l'honneur d'être présenté au Roi, à son arrivée, par le maréchal duc de Duras, & à qui Sa Majesté a bien voulu accorder l'honneur de monter dans ses voitures, eut celui de chasser, le 22 du mois d'Août. Il a également eu celui d'être présenté à la Reine & à la Famille Royale.

Le 22 du mois d'Octobre le sieur de la Tour, premier président du parlement de Provence, a eu

l'honneur d'être présenté au Roi par le Garde des Sceaux de France, & de faire ses remerciemens pour la place d'Intendant de cette province, à laquelle Sa Majesté l'a nommé.

Le même jour la comtesse des Ecotais a eu l'honneur d'être présentée par Madame Sophie de France, au Roi & à la Famille Royale, en qualité de Dame pour accompagner cette Princesse.

Le même jour le président de Vergennes, ministre plénipotentiaire du Roi en Suisse, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'Etat au département des affaires étrangeres.

Le comte de Stormont, ambassadeur d'Angleterre, étant de retour de Londres, a eu une audience particuliere de Leurs Majestés, à laquelle il fut conduit, ainsi qu'à celles de la Famille Royale, par le sieur Tolozan, introducteur des Ambassadeurs. Le sieur de Sequeville, secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs, précédoit.

Le comte Duprat, colonel d'infanterie, ci devant commandant pour le Roi à l'Isle de Mahé, a eu l'honneur, à son arrivée de l'Inde, de faire sa révérence au Roi & à la Famille Royale.

Le 23 d'Octobre, le baron de Pont-l'Abbé, officier au régiment des Gardes-Françoises, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale, en qualité de premier maréchal-des-logis de Monsieur, sur la démission du sieur Mesnard de Clesle, brigadier des armées du Roi, commandeur des ordres royaux, militaires &

hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel & de St Lazare de Jérusalem. Il avoit, le même jour, prêté serment entre les mains de Monsieur, qui a accordé au sieur Mesnard de Clesle un brevet d'honneur de cette dignité.

NOMINATIONS.

Le Roi vient de nommer à la place de secrétaire d'Etat au département de la Guerre, vacante par la mort du maréchal du Muy, le comte de Saint-Germain.

Le 27 Octobre le comte de Saint-Germain, qui à son arrivée à Fontainebleau avoit eu l'honneur d'être présenté au Roi & de lui faire ses remerciemens, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté, en qualité de secrétaire d'Etat au département de la Guerre; il a également eu l'honneur de faire, le même jour, sa révérence à la Reine & à la Famille Royale.

L'Empereur ayant accordé au sieur de Guibert, maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre de St Louis, la dignité de comte du Saint-Empire, en considération des services qu'il a rendus pendant la derniere guerre à différens Etats de l'Empire, en sa qualité de major-général des armées du Roi, Sa Majesté a bien voulu lui permettre d'en prendre le titre.

NAISSANCE.

La nommée Angélique le Cronier, femme de Pierre Elie, laboureur de la paroisse de Mont-sur-Vent, près de Coutance, est accouché, le 20 du mois d'Août, de trois filles, qui se portent toutes trois également bien. La premiere vint au monde à six heures du matin & les deux autres à midi.

MORTS.

Magdeleine-Louise-Gabrielle-Dominique de Flahaut, veuve de Philippe Auguste de Fustemberg d'Anglebermer, comte de Laigny, est morte en son château de Saint-Gobert, le 4 Octobre, âgée de 91 ans.

Marie-Catherine-Euphrasie d'Estaing, veuve de Louis-René-Edouard Colbert, chevalier, comte de Maulevrier, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur de Saint-Jean-Pied-de-Porc, ministre plénipotentiaire du Roi près de l'Infant duc de Parme, est morte à Paris le 12 d'Octobre, dans la 74e année de son âge.

Le sieur Dodart maître des requêtes honoraire & ancien intendant de Bourges, est mort, le 1 d'Octobre, en son château de Nozet, près Pouilly-sur-Loire en Nivernois, âgé de 77 ans.

Anne-Joseph-Michel de Roisſy, épouſe d'Auguſtin-Gabriel de Franquetot, comte de Coigny, brigadier des armées du Roi, Gouverneur des ville & château de Fougeres en Bretagne, eſt morte le 23 d'Octobre, dans ſa 22e année.

Le ſieur Jean Baptiſte de Mac-Mahon, marquis d'Eguilly & de Viange, eſt mort à Spa, le 15 du même mois, âgé de 60 ans.

Le vicomte de Durfort-Boiſſier, meſtre-de-camp, chevalier de l'ordre de St Louis, eſt mort en Périgord, âgé de 33 ans.

LOTERIE.

Le cent ſoixante-dix-huitième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait, le 25 du mois d'Octobre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. eſt échu au N°. 2215. Celui de vingt mille livres au N°. 11611, & les deux de dix mille, aux numéros 5703 & 14155.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en vers & en proſe, page 5
Ode à la Juſtice, *ibid.*
A mes Amis, 10
Dialogue entre Alexandre & Abdalonyme, 12

Le Grelot, 18
Le Pot d'olives, 12
Mariane, *drame de société*, 26
Epître à M. D. B. 49
A Mde D. L. G. 51
Portrait de ma Voisine, 52
Couplets à M. de Sahuc, 54
La Rose, *fable*, 55
Explication des Enigmes & Logogryphes, 57
ENIGMES, 58
LOGOGRYPHES, 60
Ariette en Romance, 61
NOUVELLES LITTÉRAIRES, 60
De l'instruction publique, *ibid.*
Les rêves d'un homme de bien, 79
L'esprit des Loix Romaines, 81
Supplément au manuel de l'Arpenteur, 83
Catéchisme sur l'art des accouchemens, 85
La sauve-garde des abeilles, 87
Tableau général, &c. des Maisons souveraines de l'Europe, 89
Histoire de Miss Lucinde Courtney, 95
Usage du thé, 98
Dictionnaire pour l'intelligence des Auteurs classiques, 102
Nouvelle Bibliotheque de campagne, 103
L'accord des loix divines, &c. *ibid.*
De re Sacramentaria, 109
Essai sur l'Ecriture Sainte, 111
Derniers sentimens des plus illustres personnages condamnés à mort, 113
Essai critique sur l'histoire des ordres royaux, hospitaliers & militaires de St Lazare de Jérusalem & de N. D. du Mont-Carmel, 119

Hiſtoire de St Louis, 119
Les plans & les ſtatuts des établiſſemens ordonnés par S. M. I. Catherine II, 121
Conſidération ſur l'inaliénabilité du domaine de la Couronne, 114
Le fruit de mes lectures, 127
Encyclopédie élémentaire, 133
L'avénement de Titus à l'Empire, 134
Les prophéties d'Habacuc, 140
Bibliotheque univerſelle des Romans, 146
Annonces littéraires, 158
Lettre de M. de la Harpe, 163
ACADÉMIES. 165
——— Béſiers, *ibid.*
SPECTACLES. 176
Opéra, *ibid.*
Comédie Françoiſe, 177
Comédie Italienne, 179
ARTS. 180
Gravures, *ibid.*
Muſique. 183
Géographie, 185
Cours de belles-lettres, 186
—— de ſcience politique & de grammaire allemande, 187
—— de langue italienne, 190
—— d'hiſtoire naturelle & de chimie, 191
—— d'anatomie & de phyſique, 192
Réponſe de M. de la Harpe à un article du Journal politique & de littérature, *ibid.*
Lettre à l'Auteur du Mercure, 209
—— de M. d'Alembert à Mlle Vigé, 212
—— de M. de Voltaire à M. d'Oigni, 213
Impromptu ſur la nomination de M. le comte

de St Germain à la place de ministre d'Etat au département de la Guerre, 214
Variétés, inventions, &c. 215
Anecdotes. 219
Avis, 223
Nouvelles politiques, 227
Présentations, 233
Nominations, 235
Naissance, 236
Morts, ibid.
Loterie, 237

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le Mercure de Novembre 1775. Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression.

A Paris, ce 4 Novembre 1775.

DE SANCY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe près Saint Côme.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

DÉCEMBRE, 1775.

Mobilitate viget. VIRGILE.

A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les piéces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & méchaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & piéces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, *libraire, à Paris, rue Christine.*

On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux suivans, port franc par la Poste.

JOURNAL DES SAVANS, in-4°. ou in-12, 14 vol. à Paris, 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 f.

JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, 16 vol. petit in-12. par an, à Paris, 13 l. 8 f.
En Province, 18 l

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, Ouvrage périodique, 16 vol. in-12. à Paris, 24 l.
En Province, 32 l.

LA FRANCE ILLUSTRE OU LE PLUTARQUE FRANÇOIS, 13 cahiers in-4°. avec des Portraits, par M. Turpin, prix, 30 liv.

GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE, à Paris, port franc par la poste, 18 l.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart, 14 vol. par an, à Paris, 9 l. 16 f.
Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.

JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol in-12 par an, à Paris, 18 l.
Et pour la Province, 24 l.

JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, in-12, 14 vol. 33 l. 12 f.

JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÉVE, 36 cahiers par an, à Paris & en Province, 18 l.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 15 cah. par an, à Paris, 9 l.
Et pour la Province, [illegible] l.

LA NATURE CONSIDÉRÉE, 52 feuilles par an, pour Paris & pour la Province, 12 l.

SUITE DE TRÈS-BELLES PLANCHES in-folio, ENLUMINÉES ET NON ENLUMINÉES, des trois règnes de l'Histoire Naturelle, avec l'explication, chaque cahier broché, prix, 30 l.

JOURNAL DES DAMES, 12 cahiers, de chacun 5 feuilles, par an, pour Paris, 12 l.
Et pour la Province, 15 l.

L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, 24 cahiers par an, à Paris, 18 l.
En Province, 24 l.

JOURNAL LITTÉRAIRE de Berlin, 6 vol. in-12. par an; prix à Paris, 15 l.

JOURNAL DE LECTURE, ou choix de Littérature & de Morale, 12 parties in 12. dans l'espace de six mois, franc de port à Paris & en Province, prix par abonnement, 15 liv.

Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire

Dictionnaire historique & géographique d'Italie, 2 vol. grand in-8°. rel. prix 12 l.
Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in-8°. rel. 5 liv.
Préceptes sur la santé des gens de guerre, in 8°. rel. 5 liv.
De la Connoissance de l'Homme, dans son être & dans ses rapports, 2 vol. in-8°. rel. 12 l.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse-cour, in-12 br. 2 l.
Esprit du Grand Corneille, 2 vol. in-8°. br. 4 l.
Recueil des Découvertes & Inventions, br. 2 l.
Dict. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br. 12 l.
Dict. Héraldique, fig. in-8°. br. 3 l. 15 s.
Théâtre de M. de Saint-Foix, nouvelle édition, 3 vol. brochés, 6 l.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br. 2 l.
Bibliothèque Grammat. in-8°. br. 2 l. 10 s.
Lettres nouvelles de Mde de Sévigné, in-12 br. 2 l. 10 s.
Les mêmes, pet. format, 1 l. 16 s.
Poëme sur l'Inoculation, vol. in-8°. br. 3 l.
III[e] Livre des Odes d'Horace, en vers, in-12 br. 2 l.
Vie du Dante, par M. Chabanon, in-8°. 1 l. 10
Fables orientales, par M. Bret, 3 vol. in-8°. 9 l.
Diogène moderne, 2 vol. in-8°. br. 5 liv.
Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
Eloge de la Fontaine, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 4 s.
Les Muses Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 s.
Les Odes Pythiques de Pindare, in-8°. br. 5 l.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton, 24 l.
Mémoire sur les objets les plus importans de l'Architecture, in-4°. avec fig. br. en carton, 12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.
Mémoire sur la Musique des Anciens, nouvelle édition, in 4°. br. 7 l.
Journal de Pierre le Grand, in-8°. br. 5 l.
Institutions Militaires, ou Traité élémentaire de Tactique, 3 vol. in-8°. br. 9 l.
L'Agriculture réduite à ses vrais principes, vol. in-12. broché, 2 l.

MERCURE DE FRANCE.

DÉCEMBRE, 1775.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE sur ces mots de Marc-Aurèle,

Qu'il est beau de s'instruire, même dans la vieillesse!

Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1775. *

Cur nescire, pudens pravè, quàm discere, malo?

HOR. Art. Poët.

Les Empires, les Arts, l'édifice du goût;
Le temps seul, tour-à-tour, forme & renverse tout.

* A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, rue Saint Séverin.

Mais plus, quand il détruit, son essor est rapide,
Plus, quand il veut produire, il est lent & timide.
Il n'appartint jamais qu'à la Divinité
D'exercer en créant sa seule volonté.
Avant qu'elle éclairât le ciel, la terre & l'onde,
Le chaos languissoit dans une nuit profonde.
Ce n'est que par de longs & pénibles efforts
Que nous pouvons encor vivre au séjour des
morts.
L'aurore & le déclin de notre longue enfance
N'ont en partage, hélas! que foiblesse, ignorance.
L'enfant & le vieillard, presqu'en tout ressem-
blans,
Long temps forment tous deux des pas, des sons
tremblans.

. . . .

. . . .

Contre les noirs soucis les lettres sont nos armes:
La gloire à nos vieux ans fait donner d'heureux
charmes.
Mais c'est un sol qu'il faut sans relâche arroser,
Que nos seules sueurs peuvent fertiliser.
Jamais les coups d'essai ne furent des chefs-d'œu-
vre;
Michel-Ange, Mansard ont été des manœuvres,
Avant d'avoir bâti ces palais somptueux,
Qui menacent le ciel, de leur faîte orgueilleux.
Que de fiers Conquérans, que de foudres de
guerre,

Dont l'Univers soumis redouta le tonnerre,
Avant de présider au destin des combats,
Apprirent leur métier dans le rang des soldats!
Mélite fut l'essai du plus grand des Corneilles;
Par degrés, de son art il créa les merveilles.
Dieu même en a donné l'exemple le premier,
Et son plus bel ouvrage est aussi le dernier.
Sans doute il pouvoit tout; & par cet ordre sage,
Il voulut enflammer, soutenir le courage
Des mortels créateurs qu'abattroit un revers.
Ne présumons donc pas que les lauriers divers
Attendent le Héros qui franchit la barriere;
Souvent, sans en cueillir, on parcourt sa carriere.
Mais il est beau d'avoir, d'un noble zele épris,
A d'illustres rivaux su disputer le prix.
L'audace a son mérite: en perdant la victoire,
Plus d'un Roi s'est couvert d'une éternelle gloire.
Si son puissant amour a germé dans nos cœurs,
Par d'utiles travaux méritons ses honneurs;
De mœurs & de vertus ornons sur-tout nos ames,
Sans elles les Auteurs sont fameux, mais infâmes.
Malheur aux Ecrivains d'amour propre enivrés!
Consultons, sans rougir, des amis éclairés;
Heureux si, leurs avis, polissant nos ouvrages,
Notre docilité nous acquiert des suffrages!
De Minerve chez lui Solon tenoit la cour *,
Et se glorifioit d'étendre chaque jour

* Cic. de Senectut. n° 26.

Le cercle qui bornoit ſes vaſtes connoiſſances ;
La mort mit ſeule un terme à ſes travaux immenſes.
Déjà ce Philoſophe, infirme, en cheveux blancs,
Voyoit courber ſon corps ſur ſes pieds chancelans ;
Par un penchant ſublime, une heureuſe habitude,
Avec ardeur encore il cultivoit l'étude :
Et lorſque déchiré des traits de la douleur *,
Mais pourtant le front calme & la paix dans le cœur,
Sans crainte il attendoit que la Parque ennemie
Tranchât, avec ſes maux, la trame de ſa vie ;
Des amis, près du Sage expirant à leurs yeux,
Traitoient à demi-voix un ſujet ſérieux.
Ce vieillard, ranimant la nature abattue,
Se leve, & fixe encor ſa penſée & ſa vue
Sur ce cercle ſavant qu'il quitte avec regret.
« Pourquoi, lui dit l'un d'eux, d'un air triſte, » inquiet ;
» Vers nous, avec effort, penchez-vous donc la » tête ? —
» Vous êtes les ſeuls biens que mon ame regrette ;
» Vous traitez un ſujet, & quand je le ſaurai,
» Je mourrai plus content, étant plus éclairé ».
Et nos jeunes Héros, à peine avec ſix luſtres,
Fiers d'un myrte, pourroient ſe croire aſſez illuſtres !

* Val. Liv. 8, ch. 7.

Dans les bras de Vénus, dans un honteux repos,
Ils suspendroient le cours de leurs nobles travaux!
Si l'attrait du plaisir sait flatter leur mollesse,
La gloire & la vertu condamnent leur paresse.
Accablé sous le poids des lauriers & des ans *,
Mais l'esprit encor sain, l'esprit dans son printemps,
Par ses mâles pinceaux embellissant la scene,
Sophocle éternisa son nom & Melpomene.

A dévoiler nos cœurs il borna ses plaisirs;
Jamais la soif de l'or n'occupa ses loisirs:
Et quand des héritiers en proie à l'avarice,
Soutenoient, sans respect, aux pieds de la justice,
Que les glaces de l'âge éteignoient son esprit,
Il se justifia par son dernier écrit;
Et les Juges, ravis de son style sublime,
Prononcerent pour lui d'une voix unanime.

Je pourrois vous citer mille exemples encor.
Caton, par sa vertu, digne du siecle d'or,
Caton, avec courage, illustrant sa vieillesse **,
Prit dans les Auteurs Grecs des leçons de sagesse;
Et sans porter envie aux victimes de Mars,
Descendit dans la tombe à la voix des beaux arts.
Ecoutez un Héros de la philosophie,
Fameux par ses écrits bien plus que par sa vie:

* Val. Liv. 22.
** Id. Liv. 8, ch. 7.

Séneque reprochoit aux Romains un excès,
Qu'on peut, avec raiſon, reprocher aux François.
« Je vais, dit-il, entendre un Philoſophe aimable*;
» Et l'ignorance altiere, effrontée, intraitable,
» Oſe m'en faire un crime! *Eh quoi!* m'objecte-
» t-on,
» *Dans un cercle d'enfans doit-on voir un barbon?*
» Qu'on n'impute jamais d'autre erreur à mon
» âge,
» Je me croirai dès-lors heureux autant que ſage.
» Quoi! ſi par les beaux-arts tu n'as pu t'éclairer,
» Quand leur flambeau te luit, tu veux les igno-
» rer!
» L'amour-propre t'arrête, & l'orgueil te ſur-
» monte!
» Ah! ſi l'on doit rougir, c'eſt d'une telle honte ».
Eſt-il un temps preſcrit à l'étude, aux vertus,
Où ſans pédanterie on ne s'y livre plus?
Quel vieillard rejeta les dons de la fortune?
Qui jamais a trouvé la faveur importune?
Tout votre encens, hélas! fume ſur leurs autels.
De votre aveuglement revenez, ô mortels!
Profitez mieux des jours que le deſtin vous livre.
» Tant que l'on eſt vivant on doit apprendre à
» vivre.
» Quoi! je verrai le peuple accourir à grands flots
» Autour d'un Hiſtrion monté ſur des treteaux! »

---

* Seneq. Ep. 16.

Les Grands mêmes, les Grands, charmés de ses
gambades;
Applaudiront en chœur ses plates pasquinades,
Et souillant en public le sang dont ils sont nés,
Jetteront le mouchoir aux plus viles Phrynés!
Bientôt, levant le masque, affichant l'impudence,
Ces Satyres impurs prêcheront la licence!
Et moi je ne pourrois, sans puérilité,
Ouir l'ami de l'homme & de la vérité!
Non, la raison n'est point soumise à leur férule.
« Qu'ils m'osent sottement taxer de ridicule,
» Je croirois m'avilir de répondre à leurs cris,
» Et je puis, sans orgueil, mépriser leurs mépris ».

Ce n'étoit pas ainsi que pensoit Marc-Aurele,
De tout bon Souverain l'oracle & le modele.
Comme il marchoit sans suite, un jour un Etranger *
Sur ses délassemens osa l'interroger:
» Il est beau, lui dit-il, de s'instruire à tout âge;
» Et je vais m'éclairer à l'école d'un Sage.
» Par la race future, avant d'être jugé,
» Je voudrois m'affranchir de tout vain préjugé ».

Que ne voit-on, hélas! dans le siecle où nous sommes
Ce glorieux desir éclorre au cœur des hommes!
Que l'aveugle Plutus leur prodigue ses dons;

* Philostr. Liv. 2.

Il allume en leur sein le feu des passions.
Le loisir, les moyens d'acquérir la science,
Consacrés au plaisir, fomentent l'ignorance.
Il est vrai qu'en des lieux, où la peinture & l'or
Annoncent le séjour d'un orgueilleux Mondor,
Ils étalent aux yeux des milliers de volumes,
Monumens éternels des plus célebres plumes:
Mais leur vanité seule en a fait tous les frais,
Et leur esprit grossier ne s'en servit jamais.

Il est pourtant encore un Ecrivain illustre,
De qui mon siecle emprunte & sa gloire & son lustre.
Dieu de tous les beaux-arts, génie universel,
Voltaire, ô mon Héros! tu serois immortel
Si, craignant sur ton corps d'exercer ses outrages,
Le Temps te laissoit vivre autant que tes Ouvrages.
Mais qu'est-ce que la mort pour un Sage illustré?
C'est un asyle sûr, c'est un port desiré.
En vain les noirs serpens de l'odieuse Envie
De leurs affreux poisons ont cru souiller ta vie;
Zoïle & ses rivaux seront moins détestés,
Que tes divins écrits ne seront respectés.
En vain les pesans doigts de la lourde vieillesse
Ont sillonné ton front, qui brava la mollesse;
Le myrte & le laurier dérobent à nos yeux
Ces sillons, monumens de tes travaux nombreux.

Mais ton corps ſeul vieillit, & ta Muſe immortelle,
Toujours dans ſon printemps, paroît toujours plus belle.
Oui, Phœbus reconnoît en tes derniers écrits
La lyre qui chanta Dunois & les Henris.
Ce ne ſont plus ces traits d'une veine fougueuſe,
Ces rapides élans d'une ame impétueuſe;
C'eſt le goût épuré d'un eſprit ſage & mûr:
A la tempête ainſi ſuccede un calme pur.
Tel, rejoignant Thétis au bout de ſa carriere,
L'aſtre majeſtueux, qui verſe la lumiere,
Par un plus doux éclat réjouit les mortels:
Le Perſe proſterné lui dreſſa des autels.
Toutefois dans ſon cours, de ſa clarté féconde
Il n'enrichit jamais qu'une moitié du monde.
Et quel être penſant, quel peuple en l'Univers,
A toute heure, en tout temps, ne jouit de tes vers?

Par M. Fontaine de Saint-Fréville, Bachelier en Droit, Maître-ès-Arts & de Penſion en l'Univerſité de Paris.

L'OPTIQUE; Pièce qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoise, en 1775 *.

Toi que produit un art rival de la nature (1),
Cryſtal limpide & décevant,
Vive image de l'onde pure,
Qui pouvoit le prévoir ? qu'à ton aide un ſavant,
Plus hardi que jamais ne le fut Prométhée,
Au ſoleil dérobant ſes feux,
Conſumeroit au loin une flotte écartée (2);
Que d'autres avec toi pénétrant juſqu'aux cieux,
Y verroient ſuſpendus des ſoleils innombrables (3);

* A Paris, chez Monory, Libr. rue & vis-à-vis la Comédie Françoise.

(1) L'art de la verrerie eſt parvenu à faire des cryſtaux plus blancs & plus nets que le cryſtal de roche, dont les grandes masses sont neigeuses & chatoyantes.

(2) Archimede de Syracuse brûla la flotte Romaine avec un miroir ardent, qui passoit pour un être de raison pour ses effets, jusqu'à l'époque où M. de Buffon en a montré la réalité.

(3) A l'aide des lunettes perfectionrées, nos Aſtronomes ont découvert une infinité d'étoiles inconnues aux Anciens : le nombre des cometes qu'on découvre, augmente pareillement tous les jours.

Ou que grossissant à nos yeux
Des atômes vivans, des insectes hideux,
Tu les transformerois en monstres effroyables;
Que tu ferois paroître & la pourpre & l'azur,
Qui rehausse l'éclat du métal le plus pur
Où l'on n'appercevoit qu'une sale poussiere,
Objet des mépris du vulgaire (1).

Quand les fils de Belus, errant dans les déserts,
Des cailloux qui leur sont offerts,
Pour soutenir le feu qui cuit leur nourriture,
Virent couler ce fluide nouveau,
Figé tout aussi-tôt en une masse dure (2);
Qu'ils étoient loin de penser au tableau,
Utile autant que magnifique,

---

(1) Les observations microscopiques ont créé, pour ainsi dire, un monde nouveau, en rendant visibles des êtres ignorés ou méprisés, & les montrent sous une forme & dans une parure inattendue.

(2) S'il en faut croire l'antiquité, le verre fut trouvé par hasard. Des Voyageurs, qui faisoient halte dans un désert, se servirent, pour contenir le feu qu'ils allumoient, de morceaux de natron (espece d'alkali naturel), qui se fondant avec le sable, donnerent naissance au premier verre; & comme on n'a aucune certitude sur l'époque du voyage, ni sur le pays où étoient & d'où alloient les Voyageurs, j'ai attribué la découverte à des Babyloniens, sous le regne de Belus ou Nemroth, le premier qui, dit-on, se fit appeler Dieu ou Roi.

Qu'un jour au monde entier préſenteroit l'Optique !

Lorſque la jeune Aurore annonce au jour naiſſant
De l'Amant de Thétis le retour blanchiſſant (1) ;
Que ſur la fleur nouvellement écloſe,
Elle répand avec ſes doigts de roſe
La douce humidité, ſource de la fraîcheur,
Le Soleil ſort plein de vigueur.
Tout l'Univers ſentant la chaleur qu'il diſpenſe,
Pour l'honorer, rompt le ſilence ;
L'éléphant le ſalue & le taureau mugit ;
On entend au lointain le lion qui rugit ;
Les oiſeaux, par leurs chants, célebrent ſa puiſſance ;
Le ſeul Lapon ſe plaint de ſon abſence.
L'horizon eſt brillant des plus vives couleurs,
Voile pourpré de l'Aurore légere,
Qui, toute humide encor, viendra ſur la fougere,
Pour ſe ſécher, l'étendre ſur nos fleurs.
Ou lorſqu'Iris en pleurs, que pourſuit un nuage,
Vient ſupplier Phœbus de conjurer l'orage,
Entre les élémens, de rétablir la paix ;
Il détache un rayon, l'atmoſphere s'épure,
Le fougueux Aquilon ſe tait,

(1) L'inſtant qui précede l'apparition du Soleil à ſon lever, eſt marqué par un fond blanc qui tapisse, pour ainsi dire, le lieu où paroîtra le disque de cet aſtre.

Et la foudre s'éloigne avec un ſourd murmure.
Iris ſourit à ſon libérateur,
Déploie & jette au loin ſa ceinture azurée,
Du temps ſerein ſignal avant-coureur (1),
Et voit fuir le nuage, un peu plus raſſurée.

De l'Aurore & d'Iris, ingénieux rival,
Newton taille en priſme un cryſtal,
Y reçoit un rayon oblique,
Et d'un autre arc-en-ciel le voilà créateur.
La lumiere obéit à ſon pouvoir magique;
Le faiſceau qu'il combine, il en eſt deſtructeur,
L'analyſe, le recompoſe,
Le rend ſouple aux loix qu'il impoſe (2).

Où conduit-on mes pas? cet aſyle eſt-il sûr?
Certain frémiſſement de mon ame s'empare!
Pourquoi ce cabinet obſcur?
Et quel myſtere s'y prépare?

---

(1) On eſt d'accord à regarder l'arc-en-ciel comme un préſage du beau temps, ou du moins annonce-t-il que l'orage eſt pouſſé au loin par le Soleil.

(2) Les expériences du priſme, l'analyſe de la lumiere, les loix fondamentales de toute l'Optique, sont autant de causes d'immortalité pour le grand Géometre qui en eſt l'auteur. Newton avoit été précédé dans cette carriere par Descartes, auquel il n'a manqué que la découverte des couleurs primitives, pour établir une théorie parfaite.

Un noir Magicien hérissant ses cheveux,
Augmente la terreur panique;
Au son d'une rauque musique,
Il trace un cercle lumineux;
A son jargon diabolique
Tout obéit, & l'enfer & les cieux.
Des fantômes bientôt l'attitude cynique
Oblige la pudeur à détourner les yeux,
On chasse le Satyre & ses cadres funebres (1),
Et nous restons dans les ténebres.

Un point, imperceptible en cette obscurité,
A la lumiere ouvre un passage;
Aussi-tôt mon œil enchanté
Découvre sur le mur le plus beau paysage,
Tableau mouvant où le dessinateur
Viendra puiser son art imitateur (2).
Je vois sortir de ce bocage
Amynthe... ah! qu'elle est triste, & quel air de langueur!

(1) J'ai décrit la lanterne-magique, telle que la montrent au Peuple les Savoyards, accompagnés d'une mauvaise orgue à cylindre. Ils ont un rhythme singulier pour montrer leurs verres peints, dont plusieurs ne sont pas toujours calqués sur des modeles bien gais ni bien honnêtes. On sait d'ailleurs que le Pere Kircher est le premier qui imagina cette lanterne.

(2) Il n'est pas de Dessinateur qui n'ait pour son usage une chambre-obscure portative.

Elle regrette une faveur
Trop tôt donnée à quelque Amant volage.
Je vois le long de ce côteau...
Tout s'efface, hélas ! quel dommage !
Qui le cause ? Un léger nuage ;
Il passe, & la lumiere a repris le pinceau.
C'est un cerf aux abois que la meute environne ;
Pour le voir déchirer toute la chasse accourt ;
Les chiens l'arrachent, le cor sonne,
A ses longs soupirs tout est sourd ;
Je le verrois & pleurer & se plaindre,
Si les sanglots pouvoient se peindre.

La scene change, & sur le grand chemin,
Le Peuple, en se pressant, fait éclater sa joie.
Son jeune Souverain que le ciel lui renvoie,
Revient le front orné du symbole divin,
Auguste & sacré caractere
Que Dieu même impose à nos Rois,
Lorsqu'il veut qu'en son nom ils gouvernent la terre (1).
D'être le défenseur de ton Peuple & des loix,
Tu viens de prononcer le serment authentique ;
Ah ! Prince, il n'en est pas besoin,

(1) Le sacre du Roi Louis XVI est un événement trop auguste & trop récent pour avoir négligé d'en parler ; ce qui suit est d'ailleurs la plus belle perspective morale que puisse avoir le Roi & ses Sujets.

Crois-en la liesse publique (1) :
Déjà ton peuple sent au loin,
De ton cœur paternel la benigne influence.
Tu veux rendre heureux tes enfans,
Sur eux répandre l'abondance;
Tes bons desseins valent bien des sermens.
De la bonne foi, le symbole
Suffit au vrai François pour tenir sa parole :
C'est ainsi que nos bons Aïeux,
S'entre-frappant les mains, en agissoient entre eux;
Et jamais une ame traîtresse
N'osoit manquer à sa promesse (2).

Quoi! déjà le Soleil quitte le plus beau jour!
Il entraîne avec lui la plus pure lumiere;
Des milliers d'astres, à leur tour,
Vont commencer leur brillante carriere.
Déjà sont rassemblés, au haut de cette tour,
A l'astronomique science,

---

(1) Le mot liesse, quoique vieilli, m'a paru si énergique, que je l'ai préféré, ici sur-tout où je fais l'éloge de nos vieilles coutumes.

(2) Cette action étoit autrefois la clause de toutes les conventions; elle est reléguée dans nos marchés; elle n'empêche point la nécessité d'y prendre d'autres précautions.

Monument érigé par la magnificence (1),
Delalande, Pingré, Messier & du Séjour,
Le Monier, Cassini, dont les noms font l'éloge,
Et bien d'autres encor, dont aucun ne déroge
A la commune ardeur pour la perfection
De l'art sublime & nécessaire,
Sans qui la navigation
Ne seroit qu'un métier servile ou téméraire (2).
Dollond leur fournit ce crystal,
Présent nouveau que font à la physique
Les descendans d'Hermès, dont le fourneau chimique,
Emule du Soleil, fond le plus dur métal,
Et le force à couler en liqueur transparente (3).

---

(1) L'Observatoire construit par ordre de Louis XIV, sur les dessins du célebre Perrault.

(2) En rendant hommage à nos Astronomes, je regrette de n'avoir pu faire entrer dans un poëme leurs découvertes & tous leurs noms. MM. Bossut, Bailli, Gentil, Cousin, & tous ceux qui s'occupent à observer les astres & à calculer leurs marches, excuseront en faveur de la nature de l'Ouvrage qui ne peut pas être une nomenclature.

(3) Le flint-glass est un verre dans lequel il entre beaucoup de plomb, & il y a grande apparence que c'est à la pesanteur de ce verre métallique qu'est due la propriété principale dont jouissent les lunettes acromatiques. Tout verre métallique est dû à la chimie, & j'ai dit un mot des nouvelles expériences qui se font

La lumiere en paſſant, par ſa maſſe peſante,
Oblige Iris à reſter de côté ;
Iris, quoiqu'elle ſoit agréable & charmante,
Par ſa nuance chatoyante,
De ſa compagne altere la clarté ;
Et l'art de l'écarter, Euler, tu le ſoupçonne,
Ton rival le calcule & le perfectionne (1).
Chacun ſon télescope en main,
Pour mieux observer ſe partage :
L'un, du tube grégorien
Veut conſerver l'antique usage ;
A l'inſtrument Newtonien
Cet autre donne l'avantage ;
La belle nuit ! que le ciel eſt ſerein !
Pour l'Aſtronome heureux préſage !

Un aſtre ſcintillant paroît ſur l'horizon ;

---

avec la lentille d'eau, en comparant le feu des fourneaux des Chimiſtes au feu du Soleil concentré par cette lentille.

(1) Telle eſt l'hiſtoire abrégée du flint-glass M. Euler ſoupçonna qu'on pouvoit nettoyer de l'iris le champ des verres de lunettes. M. Dollond trouva que le flint-glass avoit cette propriété ; il ne s'agiſſoit plus que de calculer les moyens géométriques de tailler & appareiller ce flint-glass pour qu'il produisît le meilleur effet possible, c'eſt-à dire, pour qu'il conciliât plus efficacement les réfringences respectives des verres ; & c'eſt ce qu'a fait M. d'Alembert.

Connoissez, enfans d'Uranie,
Des François le nouveau génie,
Plus radieux dans sa verte saison :
De Henri c'est la bienfaisance ;
De Louis c'est la probité ;
C'est l'ami de la vé i é ;
C'est enfin l'amour de la France (1).

Oui, mon Roi, tu jouis de l'amour des François ;
De ce Peuple si doux, docile autant qu'aimable,
Humain dans la victoire, au combat formidable,
Et toujours plein de feu pour l'honneur & ses Rois (2).
Ah ! qu'un sceptre est léger, lorsque l'Amour le donne !
Et voilà tes Sujets, leur cœur est dans tes mains ;
Il rendra moins pesant le poids de ta couronne,
Bonheur trop peu senti par tant de Souverains !
Oui, l'ame du François généreuse & sensible,
Va bénissant son Maître aux plus simples bienfaits ;
Si des impôts, pour lui, le joug est trop pénible,
Il murmure en souffrant, mais il ne hait jamais ;

(1) Les deux plus grands modeles que se propose d'imiter Louis XVI, sont Saint Louis & Henri IV. Son amour pour la vérité est attesté par tout ce qui l'approche.

(2) Le mot *honneur* est pour le François le signe de ralliement de toutes ses autres vertus.

Conserve ce trésor, il vaut bien ceux du Tage.
Quand le sort des combats, favorable aux Anglois,
Dépouille le bon Roi, le traîne en esclavage,
Jean se console & dit : *J'ai le cœur des François* (1).
Repousse loin de toi la triste défiance,
Le sombre fanatisme & ses projets affreux ;
Mets en de dignes mains de Thémis la balance,
Soutien de l'infortune, espoir du malheureux ;
D'un Ministre cruel rejette l'artifice.
Malheur à qui ne sait régner qu'en punissant !
Ah ! plutôt qu'à Suger Sully se réunisse !
Le bonheur des Sujets rend un Roi plus puissant (2).
Vois ton Peuple accourir, vois ses larmes de joie,
De quels tendres transports chacun est animé !
Sa gaîté naturelle en tous lieux se déploie (3).

---

(1) Tous les Historiens sont d'accord sur la bonté du Roi Jean ; plusieurs même l'appellent le *bon Roi*, d'autres, *Jean le Bon* ; & le propos qu'on lui fait tenir ici, lui est attribué dans une circonstance, où, dit-on, le Roi d'Angleterre ou ses Ministres insultoient à leur prisonnier.

(2) Dans la liste des bons Ministres, Suger est sans contredit le premier, malgré son faste & sa prodigalité ; & Sully, avec des qualisés toutes contraires, a mérité, ainsi que lui, l'estime & la reconnoissance générales.

(3) La gaîté est le caractere distinctif de la Nation Françoise, dont on a voulu tracer ici l'éloge, en rendant justice à ses espérances.

Qu'il

Qu'il est doux d'être Roi pour être tant aimé !
Garde bien ce bonheur, puisses tu le connoître
Jusqu'au temps où la Parque au tieu t'arrachera,
Et savoir que ton Peuple en cet instant dira :
S'il fut aimé de tous, il mérita de l'être.

*Par M. D***.*

ÉPITRE A MINETTE.

MINETTE, si je vous écris,
Ne croyez pas que je vous aime ;
C'est moins pour eux que pour soi même
Qu'on vit avec ses ennemis.
Puis votre griffe complaisante,
Pour votre compte & pour le mien,
Contre une engeance malfaisante
Tous les jours s'escrime assez bien.
Le Sage cherche sur la terre,
Faute du mieux, le moins mauvais.
Quand les méchans se font la guerre
Les honnêtes gens sont en paix.

« Vous connoissez peu mon mérite,
» Me direz vous d'un ton benin,
» Je suis une franche hypocrite ;
» Vous ressembler est mon destin.

» Je n'aime que ce que je vole;
» Je ne me plais qu'où je suis bien.
» Vous jouez à peu près mon rôle;
» Le mal d'autrui fait votre bien.
» On me croit une bonne bête
» Quand je médite le combat.
» Le jour paisible, chaste, honnête:
» La nuit, je m'élance au sabbat.
» Parmi vous voit-on autre chose?
» Tendre des lacs à son prochain
» Est ce que chacun se propose:
» C'est à qui sera le plus fin,
» A qui jouera mieux de la patte.
» Minette aime les petits tours;
» Mais, pour ses pareils délicate,
» Elle fait patte de velours ».

Oui: ta raison vaut bien la mienne,
Minette; il faut que j'en convienne.
J'ai vu sur ce globe maudit
Au flatteur accorder l'esprit,
Honneur, crédit à l'imposture;
L'un y miaule, l'autre y jure.
Parmi les hommes, que de chats!
Parmi les femmes, que de chattes!
Combien les unes sont ingrates!
Que les autres sont fiers & bas!
Le manége de la coquette,

La précieuse & son jargon,
La méchanceté de Cléon,
Tout me retrace de Minette,
Non le mérite, mais les torts.
Tous les Rolets ne sont pas morts.
Je crains cette mine discrette;
Je crains ces airs, ces dehors
D'une politesse parfaite,
Qui s'épuisant en vains efforts,
Paroît donner ce qu'on achette;
Je crains ces honneurs contournés.
Combien de gens bien herminés
N'ont pas la griffe si doucette?

Damis veut prendre une moitié.
Rarement, dit-il, à la ville
On voit l'amour & l'amitié;
Le village est donc leur asyle.
Dès qu'il y songe, il est heureux.
Doris flatte d'abord ses vœux;
Moins de beauté que de mérite:
Voilà la femme qu'il lui faut.
Il l'étudie; & l'hypocrite
Met bientôt son homme en défaut.
L'intérêt seul guidoit Madame;
Damis n'étoit pas tant chéri:
Lorsqu'au village il cherchoit femme,
A la ville on cherchoit mari.

Il eſt encore des Lucreces
Qui nous retracent de Vénus
Tous les appas, ſans les foibleſſes:
Il eſt encore des Niſus
Qu'enflamme une amitié ſincere.
Minette, il faut, pour me complaire,
Que mes amis vous ſoient connus.
Quand l'amitié, qui nous raſſemble
Le ſoir près d'un foyer commun,
Fait, loin de tout bruit importun,
Couler le vin, la joie enſemble,
Gardez-vous de troubler la paix
Qui nous unit dans ſon ſanctuaire;
Que votre patte téméraire
Contre nous ne s'arme jamais.
Mais pour la foule minaudiere,
Qui, pour tromper vous copiera,
Minette, ſoyez ſouple & fiere;
Point de quartier pour ces gens-là.

Par M. Girard-Raigné.

*DISTIQUE pour être mis au bas du Portrait de Sa Majesté LOUIS XVI, gravé à Londres ; traduit de l'Anglois de M. * * *.*

VOILA ce Roi chéri dont se vante la France ;
L'Angleterre jalouse en a gravé les traits.
Un Roi, dont tous les cœurs éprouvent l'influence,
Dans l'Univers entier peut compter des Sujets.

Par le même.

DIALOGUE

Entre CHARLES-QUINT & FRANÇOIS PREMIER.

FRANÇOIS Ier.

EST-IL bien vrai que Charles-Quint, cet Empereur si puissant, si politique, si ambitieux, qui donna des fers à l'Allemagne & tant d'inquiétude à la France ; qui possédoit le nouveau monde & qui eût voulu asservir l'ancien ; est-il bien

vrai, dis je, que Charles-Quint ait fini par se refugier dans un Cloître?

CHARLES-QUINT.

Oui; ce fut le terme où aboutirent mes vastes projets. L'ambition me les avoit suggérés; mais quand je vis la fortune y mettre obstacle, je pris le parti de mettre moi-même une barrière entre elle & moi.

FRANÇOIS Ier.

Ce n'étoit pas la peine de bouleverser si long-temps l'Europe. Il vous eût toujours été facile de faire un pareil choix?

CHARLES-QUINT.

L'Europe eût beaucoup gagné si je l'eusse fait à vingt ans, & si vous m'en eussiez donné l'exemple.

FRANÇOIS Ier.

Il est vrai que la rivalité nous mena trop loin; mais je n'eusse jamais porté l'émulation jusqu'à vous suivre dans un Cloître.

CHARLES-QUINT.

Vous ne me pardonnâtes point d'avoir été élu Empereur.

FRANÇOIS I[er].

Me pardonnâtes-vous d'avoir brigué ce titre?

CHARLES-QUINT.

Tout contribuoit à nous rendre rivaux. A peu près le même âge, la même ardeur pour la gloire; une Puissance à redouter, & peut-être même l'éclat avec lequel vous commençâtes vos expéditions.

FRANÇOIS I[er].

Quoi! si j'eusse paru soixante ans plutôt ou plus tard, vous auriez laissé l'Europe tranquille?

CHARLES-QUINT.

Je l'ignore; mais je sais que la rivalité nous rendit souvent injustes. Nous agissions en ennemis personnels, sans songer que cette haine faisoit le malheur de deux grands Peuples.

FRANÇOIS Ier.

C'est à quoi j'ai réfléchi depuis que je ne règne plus. Il est rare que ceux qui règnent fassent, de leur vivant, cette réflexion.

CHARLES-QUINT.

Il est plus rare encore de ne point confondre deux intérêts bien opposés. Nous croyons craindre pour nos Peuples, & c'est nous qui provoquons un rival.

FRANÇOIS Ier.

J'avois des prétentions sur Milan; mais peut être eussé-je trouvé mes droits problématiques, si cette ville eût été au pouvoir de tout autre que vous.

CHARLES-QUINT.

Je n'avois aucuns droits ni sur la Champagne, ni sur la Provence; & je n'eusse point essayé d'y pénétrer sous le règne de Louis XII.

FRANÇOIS Ier.

Il ne tint pourtant qu'à nous d'être amis. La fortune avoit pris soin de nous rapprocher dès nos premiers ans;

vous fûtes élevé à la Cour de mon Prédécesseur. Tout sembloit vouloir prévenir une haine que rien ne put éteindre quand elle fut allumée.

CHARLES-QUINT.

La fortune s'y prit mal : nous nous étions vus de trop près, pour ne pas nous connoître; nous nous connoissions trop bien, pour ne pas nous observer. Joignons à ces motifs une réflexion qui malheureusement est dans la nature. On envie plutôt à ceux que l'on a fréquentés, certains avantages, qu'à ceux que le hasard fit naître & vivre loin de nous. L'existence de ceux ci nous frappe moins, & il en est de même de leurs succès. Au contraire, ceux des premiers nous sont aussi présens que leur image. On renonce plus difficilement avec eux à toute espèce d'égalité. On sent davantage cette émulation qui tient de la jalousie. On se croit dépouillé de tout ce qu'ils obtiennent, & l'on seroit flatté de tout obtenir en les dépouillant.

FRANÇOIS I^er^.

Il est fâcheux pour l'humanité que

cette obſervation ſoit ſi juſte. Notre conduite la démontre; mais nous y mîmes la différence qui exiſtoit dans nos caractères.

CHARLES-QUINT.

Le vôtre étoit plus impétueux, le mien plus réfléchi. Vous comptiez trop ſur vous & ſur la fortune. Je ne m'eſſayai d'abord avec elle que de loin; j'attendis qu'elle me donnât quelques gages de ſes faveurs avant que d'y compter. Elle me fut ſouvent propice; mais plus d'une fois elle m'abandonna. Je reconnus trop tard que ſes premières avances reſſemblent beaucoup à celles de nos Coquettes, plus jalouſes d'acquérir des Amans que de les conſerver.

FRANÇOIS Ier.

Soyons ſincères. Vos dernières tentatives contre moi tenoient plus de l'animoſité que de la prudence. Vous commençâtes par où je finis, & vous finîtes par où j'avois commencé.

CHARLES-QUINT.

Je me ſouvenois toujours d'avoir vu François I à Madrid.

FRANÇOIS Ier.

Je n'oubliai jamais la rigueur de ma prison, ni les dures conditions de ma liberté.

CHARLES-QUINT.

Avouez que ces conditions vous gênèrent peu. Nous outrâmes tous deux les choses : moi, en exigeant trop ; vous, en ne donnant presque rien.

FRANÇOIS Ier.

Il vous eût été facile d'acquérir un ami, en oubliant que j'étois votre prisonnier.

CHARLES-QUINT.

Vous m'eussiez encore moins pardonné une action généreuse qu'une action intéressée.

FRANÇOIS Ier.

Comment ?

CHARLES-QUINT.

C'est que la jalousie laisse peu de place à la reconnoissance. Des conditions ri-

goureuses ne vous humilioient pas. En eût il été ainsi d'un traitement généreux?

FRANÇOIS Ier.

Vous comptiez pourtant sur ma générosité quand vous vîntes au milieu de ma Cour vous livrer entre mes mains.

CHARLES-QUINT.

Je comptois sur la hauteur de votre caractère, sur le respect humain qui en impose aux Rois, enfin sur le plaisir que vous auriez de me traiter aussi bien que je vous avois traité mal. Peut être serois-je demeuré votre prisonnier si vous n'eussiez jamais été le mien.

FRANÇOIS Ier.

Il ne tint pas à quelques uns de mes Courtisans que cette combinaison ne se trouvât fausse.

CHARLES-QUINT.

J'avois prévu leurs conseils, leur conduite & la vôtre.

FRANÇOIS Ier.

Mais, enfin, qu'eussiez-vous fait à ma place?

CHARLES-QUINT.

A-peu-près ce que vous fîtes, & je vous eusse renvoyé aussi mécontent que vous me renvoyâtes. Tel est l'effet d'une haine enracinée. Elle nous rend odieux tout ce qui nous vient de la part de celui qui en est l'objet. Elle défigure à nos yeux ses vertus, ses égards, ses présens. Nous ne lui pardonnons ni d'être généreux, ni de ne l'être pas. Toute ma suite s'applaudissoit des honneurs que vous me prodiguiez; je ne voyois dans ces honneurs qu'un fatigant reproche. Le Louvre me rappeloit le château de Madrid, & j'étois piqué de vous trouver aussi grand dans l'un que dans l'autre.

FRANÇOIS Ier.

Eh! voilà donc les grands hommes!

CHARLES-QUINT.

Je m'en rapporte à vous.

FRANÇOIS Ier.

Il est vrai que mon rôle étoit le plus avantageux. Je prenois ma revanche contre la fortune.

CHARLES-QUINT.

Sa faveur me seconda fort long-temps; mais lorsque je la vis prête à me quitter, je chargeai mon Successeur du soin de se réconcilier avec elle. Je venois d'être battu à Renti par le vôtre. *Je vois bien*, dis-je alors, *que la fortune est une femme, & par cette raison amie des jeunes gens.* Delà cette retraite qui vous étonne. Elle ne mit pas fin à l'embrasement que nos mains avoient allumé dans presque toute l'Europe.

FRANÇOIS Ier.

Oui; je sais qu'une querelle particulière dégénéra bientôt en haine nationale. C'est à quoi deux Souverains qui se haïssent devroient bien faire attention. Une fausse démarche en a souvent entraîné mille. Un million hommes se sont entr'égorgés, parce que, deux siècles auparavant, deux hommes n'avoient pu vivre d'accord.

CHARLES-QUINT.

La politique se plaît souvent à nourrir cette antipathie. Il est triste pour l'huma-

nité de prendre si aisément le change sur ses intérêts.

FRANÇOIS Ier.

Cette prévention est pour l'ordinaire le fruit de l'ignorance. On m'a dit que l'Europe s'éclairoit de jour en jour. Espérons qu'elle tournera ses lumières au profit de sa tranquillité.

CHARLES-QUINT.

Mais, si j'en crois certains rapports, la Nation la plus ennemie de la vôtre est, en même temps, sa rivale en talens & en lumières.

FRANÇOIS Ier.

Cette rivalité seroit susceptible d'examen. D'ailleurs les progrès de la raison ne vont pas toujours de pair avec ceux du génie. On peut connoître & calculer la marche des astres, & ne pas bien connoître celle de la vraie politique.

CHARLES-QUINT.

Il est à croire que nos Descendans actuels la connoissent mieux que nous;

ils viennent d'effacer jusqu'aux moindres traces de nos divisions.

FRANÇOIS Ier.

Ce Traité est l'ouvrage d'une Reine digne de servir d'exemple aux plus grands Rois.

CHARLES-QUINT.

Et d'un Roi qui fit toujours le bien sans consulter les exemples. Cette alliance a dû étonner bien des faux Politiques; mais j'aime sur-tout la manière dont elle vient d'être affermie.

FRANÇOIS Ier.

Oui, j'apprends que l'Amour & l'Hymen sont intervenus dans ce Traité. Ils en ont dérangé tant d'autres, qu'il est bien juste qu'ils cimentent celui-ci.

CHARLES-QUINT.

Je garantis leurs intentions.

FRANÇOIS Ier.

Et moi leurs procédés.

CHALES-QUINT.

Il faut l'avouer; une erreur en politi-

que eſt, dans un Souverain, la plus dangereuſe de toutes. Le Peuple qu'il égare ainſi reſſemble à un fleuve qu'on a détourné de ſon lit naturel. S'il tarde à y rentrer, ce n'eſt plus qu'à force de travaux qu'on peut le lui faire reprendre.

FRANÇOIS I^er^.

C'eſt ce que les Souverains devroient toujours ſe rappeler. Il eſt du devoir des Peuples de venger les querelles des Rois : il eſt du devoir des Rois de n'avoir de querelles que pour leurs Peuples.

Par M. de la Dixmerie.

LA VALLÉE DE CAMPAN.

LA vertu ne s'eſt point de l'Europe exilée :
Elle regne ſur-tout dans la belle vallée
Qu'on appelle Campan, entre ces monts fameux,
D'où les Titans, ſans doute, ont fait la guerre
aux Dieux,
Et d'où chaque matin deſcend la jeune Aurore,
Pour annoncer le jour dans les champs de Bigorre.
Bagneres, près de là, pour ſes bains de ſanté,
De malades d'ennui fourmille tout l'été ;

Et l'essaim de joüeurs que Paris y procure,
Plus cher qu'au Médecin leur fait payer la cure.
Mais, ô belle vallée! à l'abri de nos mœurs,
Tes sages habitans, robustes laboureurs,
Prolongent sans ennui le cours de leurs années;
En poussant la charrue au pied des Pyrénées.
Nous donnons des secours chez nous trop impuissans,
Pour que les malheureux en soient moins languissans;
Mais chez eux, si quelqu'un tombe dans l'infortune,
Ils font pour l'en tirer une bourse commune *;
Si le temps ou la foudre a détruit sa maison,
Ils vont la rebâtir; chacun devient maçon,
Et sans en demander, ni vouloir de salaire:
C'est un service & non un travail mercenaire.
La fievre retient-elle un autre dans son lit,
Un drapeau sur ses toîts d'abord en avertit.
A ce signal connu de toute la vallée,
On accourt: la voilà près de lui rassemblée,
Pour à tous ses besoins se charger de pourvoir;

* Ils se sont tous cotisés pour dédommager chacun de leurs Compatriotes qui ont perdu leurs bestiaux par l'épizootie. Les autres actes d'humanité qu'on cite, ne sont pas moins vrais. On ose en offrir pour garant M. l'Evêque de Tarbes, dont Campan est un voisinage.

Et dès-lors, tour-à-tour, on se fait un devoir
De ne le point quitter qu'il ne puisse à l'ouvrage
Retourner bien gaiement, plein d'un nouveau courage.
Tels sont pour leur prochain ces humains précieux.
Sous quel ciel la vertu se plairoit-elle mieux?

Par M. Varé, Commissaire des Guerres.

L'AMOUR & L'AMITIE.

Cantate dédiée à Madame GERVAIS.

PRÈS des bords enchantés de l'amoureux empire
La touchante Amitié, sur les cœurs qu'elle inspire,
Répand mille charmes secrets;
Dans une douce intelligence,
L'aimable Paix, la timide Innocence
De ces beaux lieux augmentent les attraits,
Et sous sa suprême puissance
Les Jeux & les Plaisirs y regnent à jamais.

L'onde fugitive
N'ose en ce séjour
Aux fleurs de sa rive
Vanter son amour.

La Nymphe craintive

Y fuit le Sylvain,
La pudeur naïve
Embellit son teint ;
Du secret martyre
Dont il est atteint,
L'aimable zéphyre
Jamais ne se plaint..
Belles Nymphes, dans cet asyle,
Puissions nous à jamais jouir du sort tranquille
Dont l'Amitié nous offre les plaisirs !
Puissions nous... Mais, ô ciel ! quelles tendres alarmes !
D'où naissent ces nouveaux soupirs ?
L'Amitié, je l'éprouve, auprès de tant de charmes,
Ne contente point les desirs.
Contre des traits si doux peut-elle me défendre ?
Hélas ! elle est sœur de l'Amour !
Et je crains que pour me surprendre
Ils ne s'accordent en ce jour.

L'Amitié peut plaire
Par ses douces loix :
Mais son tendre frere
Ne perd point ses droits.
Pour le satisfaire,
Beautés, à Cythere
Allons quelquefois ;

L'Amitié peut plaire
Par ses douces loix :
Mais son tendre frere
Ne perd point ses droits.

Par M....

LA FORCE DE L'EXEMPLE.

Fable.

Un Lion, Souverain d'une forêt immense,
Avoit un jeune fils, son unique espérance ;
Il voulut lui donner une éducation
Digne de sa naissance.
Un Ours s'offrit : sa réputation
A la Cour l'avoit fait connoître.
Il joignoit au savoir un esprit sage & mûr ;
Et le jeune éleve, à coup sûr,
Auroit fait un grand Roi, s'il avoit crû son Maître.
Tenez, lui dit le pere, ayez soin de mon fils,
Inspirez-lui l'horreur du vice
Et l'amour des vertus, sur-tout de la justice :
Je vous devrai tout à ce prix.
Mais, ô discours vains & frivoles !
Il devoit de l'exemple appuyer ses paroles ;

Il prêchoit des vertus qu'il ne connoissoit pas,
Et même en ce moment sa crinière flottante
Du sang de ses sujets étoit encor fumante.
On ne comptoit ses jours que par des attentats.
Le nouveau Burrus eut beau faire,
Le Lionceau suivit les traces de son pere,
Et même un jour, dans sa fureur,
Il étrangla son Gouverneur.

O vous! que l'Univers contemple,
Princes, que vos enfans soient bons à votre exemple.
D'Agrippine naquit un monstre sans vertus:
Mais c'est Vespasien qui nous donna Titus.

Par M. Tardieu de Saint-Marcel, Garde-du-Corps de Monseigneur le Comte d'Artois.

LE LION MAGNIFIQUE.

Fable.

Un Lion, jeune encor, venoit de succéder
Au plus sage des Rois que la race Lionne
Eût vu jusqu'alors sur le trône;
Mais le jeune insensé, bien loin de l'imiter,
Crut par d'autres moyens illustrer sa couronne.

Il veut qu'à l'avenir, autour de sa personne,
Un cortége nombreux paroisse avec splendeur;
Et que l'éclat qui l'environne
Annonce en tous les lieux sa gloire & sa grandeur.
Mais que résulta-t-il de ce faste inutile?
En créant des emplois nouveaux,
Il fallut doubler les impôts;
Au lieu de vingt moutons il en exigea mille:
Et lorsqu'en son cerveau ce Monarque imbécille
Se rendoit redoutable aux yeux de l'Univers,
Ses Etats se changeoient en de vastes déserts;
Et cet éclat pompeux, cet attirail immense,
Qu'il jugea nécessaire à son autorité,
Flatta pour un moment sa folle vanité,
Mais renversa bientôt son trône & sa puissance!

Par le même.

---

*VERS pour mettre au bas du Portrait de Mademoiselle de ***, représentée en Diane.*

En vain de la beauté vous ôtant la ceinture,
Des fleches de Diane on vous arma, Cloris;
Ces traits, entre vos mains, ont changé de nature;
Ce sont ceux de l'Amour dans les mains de Cypris.

Par le même.

DAPHNIS.

Idylle imitée de Gesner.

Je te vois, vigilante Aurore,
Dans ton char de mille couleurs,
Sur l'empire enchanteur de Flore
Répandre tes fertiles pleurs.

Je te vois parsemant des fleurs dans ta carriere;
De tes rayons naissans colorer nos berceaux;
Et le feu de ta lumiere
Se réfléchit dans le miroir des eaux.

A ton retour, Amante de Céphale,
Sous cette voûte de jasmin,
Je respire la fraîcheur du matin,
Et les parfums que le zéphyr exhale.

Tout m'enchante, les fleurs décorent nos guérêts;
A l'envi l'on voit éclore,
Et les doux présens de Flore,
Et les prémices de Cérès.

Les chantres de nos bois, par leurs tendres ramages,

A

A ton retour font résonner les bois ;
Et l'écho, fidele à leur voix,
Se plaît à répéter leurs chants dans les bocages.

J'apperçois se jouer dans les naissantes fleurs
Des Amours la troupe enfantine :
D'une aile inconstante & badine
Les folâtres Zéphirs y versent leurs faveurs.

Autour de Cloé, ma bergere,
Voltigez à l'envi, jeunes tyrans des cœurs ;
Exhalez sur son lit couronné de fougere,
Des fleurs de nos jardins les flatteuses odeurs.

Ceuillez un doux baiser sur sa bouche vermeille,
Zéphires plus heureux que moi,
Et murmurez à son oreille :
Daphnis, le beau berger, brûle d'amour pour toi.

Par M. l'Abbé Aillaud, étudiant en rhétorique.

ODE ANACRÉONTIQUE.

A Cloris, qui craint les approches de l'hiver.

SANS les compter, laissons couler nos jours
Après l'été se présente l'automne ;

Hébé, jeune Cloris, mêle dans sa couronne,
Le pampre & le lierre aux myrtes des Amours.

Console-toi, ma tendre & chere amie,
Je vois, hélas! se faner nos gazons:
Mais qui suit le plaisir doit braver les saisons,
Et cueillir en tout temps les roses de la vie.

Si le printemps, pere de la gaieté,
Pare son front de tous les dons de Flore,
L'hiver, riche des biens que Bacchus fait éclore,
Double, en les prodiguant, les droits de la beauté.

Que l'Aquilon ravage nos campagnes,
Sur nos côteaux qu'il souffle le trépas,
Je ris de ses fureurs quand je vois sur tes pas
Les Jeux, dans mes foyers, réunir tes compagnes.

Vas, cet hiver; que tu crois ennuyeux,
Offre aux Amans le plus doux avantage:
Quand l'onde ne peut plus réfléchir mon image,
Je sais la retrouver toute entiere en tes yeux.

Rentre, Cloris, rentre dans ma chaumiere,
Viens y sourire aux folâtres Amours:
On se passe aisément de l'éclat des beaux jours,
Dès que la volupté nous prête sa lumiere.

Par M. T. Rousseau.

CHANSON

A Madame la Marquise DE LA T...,

AIR : *O ma tendre musette.*

Tu veux des vers, Glicere,
Et mon cœur y souscrit:
Oui, qui cherche à te plaire
A l'Amour obéit.
Qu'on porte à ta toilette
Les roses d'un beau jour ;
Les chansons d'un Poëte
Sont les fleurs de l'Amour.

Ce Dieu, qui près des Belles
Ne fait que voltiger,
Pour toi coupe ses ailes,
Fier de ne plus changer ;
En vain dans un ménage
Il vieillit en naissant,
Quand la vertu l'engage
Il est toujours enfant.

Oui, sans être coquette,
Tu fixes tous les vœux,
C'est la candeur parfaite

Qui fait les plus beaux nœuds.
Tu plais vive & ſincere,
Mais ſans t'en occuper ;
Et chez toi l'art de plaire
N'eſt point l'art de tromper.

A des Beautés volages,
Jouets de leurs Amans,
On offre des hommages,
A toi des ſentimens.
Une folle amourette
Peut allumer nos feux,
Une flamme parfaite
Doit naître de tes yeux.

Par M. Sabatier de Cavaillon, Profeſſeur d'Eloquence au Collége de Tournon.

LA DOUBLE RESTITUTION.

Conte.

TANDIS que Cléon conſultoit
Au Palais-Marchand quelque affaire ;
D'un brillant habit qu'il portoit
Un fameux filou travailloit
A dégalonner le derriere.

Cléon qui le ſent & voit faire,

De bons ciseaux tire une paire,
Et lui coupe, tout *rasibus*,
Ce que coupa Pierre à Malchus.

Pardon ! (dit tout bas le Pirate).
Ah ! si votre vengeance éclate
Dans le Palais, je suis perdu,
Et vous allez me voir pendu.
Thémis ici, quand on l'éveille,
S'en venge au même instant... Pardon,
Monsieur... Voici votre galon. —
En ce cas, voilà ton oreille.

Par M. D. L. P.

Les Effets de l'Absence.

Dans ces beaux lieux j'étois Atys,
Ami... Depuis quinze ans, mon cœur se le rappelle !...
Mais quel amant fut jamais plus surpris ?
Sangaride à mes yeux n'offre plus que Cybele.

Par le même.

*A MAD***.*

CONVENEZ que je suis bien folle,
Disoit Thémire à Dorimant ? —
D'accord . Mais ce qui nous désole,
C'est de l'être si tristement.

Par le même.

A UN DEMI-SAVANT.

POUR avoir lu, tant mal que bien,
Damis, rien n'échappe à ta glose...
Hélas ! si tu ne savois rien,
Tu saurois bientôt quelque chose.

Par le même.

A UNE MÉDISANTE.

VOS dupes disent aujourd'hui :
Lise, tâchez d'en trouver d'autres.
En montrant les défauts d'autrui,
Croyez-vous nous cacher les vôtres ?

Par le même.

SUR LA MÊME.

QUAND tu me réponds d'Arcabonne,
C'eſt trop prouver ta bonne foi ...
Quoi ! tu veux qu'elle me pardonne
Tout le mal qu'elle a dit de moi ?

Par le même.

LE mot de la première Enigme du volume précédent eſt l'*Epée ;* celui de la ſeconde eſt *Livre ;* celui de la troiſième eſt *Tabac.* Le mot du premier Logogryphe eſt *Ronce*, où ſe trouve *once ;* celui du ſecond eſt *Broc*, où l'on trouve *roc* ; celui du troiſième eſt *vignoble*, où l'on trouve *ignoble* & *noble.*

ÉNIGME.

JE n'ai qu'un ſeul appartement,
Sans apparence & ſans dorure,
Où m'a fixé l'Auteur de la nature ;

Et je m'y trouve assez commodément.
Je n'ai jamais fait cas d'une riche parure,
Et la peau qui me couvre est mon seul ornement,
Comme elle est mon seul vêtement.
En effet, à quoi bon ces brillantes richesses
Qu'aux dépens de leur vie achettent les humains?
De la fortune à peine ils ont eu les caresses,
Qu'elle s'échappe de leurs mains.
Hola, Monsieur le moraliste;
Ce métier ne vous va pas bien.
C'est tout au plus l'emploi d'un docte Jansséniste.
J'ai tort, Messieurs, & grand tort, j'en convien.
Un animal, un vil reptile, un rien,
Suivroit, pour nous prêcher, le bon sens à la piste,
De la raison seroit panégyriste,
Et nous donneroit des leçons;
Nous prend-on pour des polissons?
Eh! non, Messieurs, je vous assure.
Partant, modérez vos esprits.
Or je retourne à mon logis,
Dont je viens ci-dessus d'esquisser la peinture.
Mes bons Messieurs, premierement
Le pourtour en est simple & de forme spirale;
On n'y voit pas d'entablement,
De corniche, ni d'astragale;
Point de fenêtre ni d'auvent;
Point de foyer, pas un ameublement.
Qu'en ferois-je au surplus? il n'est point d'intervalle

Dans l'intérieur du bâtiment,
Que mon corps, blanc ou gris, n'occupe exactement.
La porte ou bien l'entrée est un peu circulaire,
Mais plus large que n'est mon étroit logement.
Que vas-tu dire, téméraire ?
Hé ! Messieurs, allons doucement !
Attendez encore un moment.
Avant de décider, il est très-nécessaire,
(Ceci soit dit pourtant sans vous déplaire)
Que vous me connoissiez, & même entierement,
C'est là le vrai moyen d'en juger sainement :
Car je n'ai pas tout dit, & j'ai d'autres merveilles
A faire entendre à vos oreilles.
Sans pieds ni main, moi-même j'ai construit
Le palais que j'habite, ou plutôt le réduit,
Compagnon de tous mes voyages,
Où je suis à l'abri des vents & des orages :
Mais dès que j'apperçois s'approcher à grands pas
La noire saison des frimats,
Sur moi j'ai très-grand soin de bien fermer ma porte,
Puis je m'enfonce dans un trou.
Tenir un tel propos ! mais il faut être fou.
Ce n'est pas tout, Messieurs, avec moi je n'emporte
Pas la moindre provision.
Et de quoi vis-tu donc pendant la saison morte ?

Ma foi, je n'en ſais rien : au reſte, peu m'importe.
Il ſuffit qu'au printemps je ſors de ma priſon,
Et qu'alors vigoureux j'enleve ma maiſon.

Par M. Vincent, Curé de Quincey.

AUTRE.

A Mademoiſelle T. . . . RENARD.

AVEC une petite tête
Je n'ai qu'un pied, & ces deux ne ſont qu'un ;
Je vais à volonté, mais moi ſeul je m'arrête :
C'eſt un ſort connu de chacun.
Entre une longue ou breve
Je prens l'eſſor,
Puis un inſtant après je creve,
Pour renaître & mourir encor.
Agoniſant, celui qui me donna naiſſance
Eſt attentif ainſi que toute l'aſſiſtance ;
Mort, il les faut voir s'enquérir
Comment j'ai bien voulu mourir ;
De bien des gens je trompe ou je flatte l'attente,
Et leur ſort eſt écrit dans mon dernier moment.
Tel en rit, tel en pleure ; un autre ſe contente
D'exécuter mon teſtament :
Car après ma mort je commande,
Et le plus ſouvent je demande.

Quand on se sert de moi j'ai bien peu de repos,
Je suis si maigre aussi que je n'ai que les os.

Par M. Gazil fils.

LOGOGRYPHE.

On n'est pas, pour porter le même nom, parent;
Dans une foire il est des ânes, plus de cent,
Qui s'appellent Martin & qui ne sont pas freres:
Mais ce ne sont pas là, dira-t-on, vos affaires.
Soit! je viens donc à mon objet
Et passe tout de suite au fait.
Nous sommes deux qui nous nommons de même:
L'une, de petitesse extrême,
Que l'art imagina pour soulager l'ennui,
Est fort à la mode aujourd'hui;
Elle enrichit les uns des dépouilles des autres;
Et rendant ces derniers plus gueux que les Apôtres,
Elle les fait aller, sans âne, ni cheval,
Sur un triste grabat mourir à l'Hôpital.
Pour moi d'humeur à cela bien contraire,
Et d'un tout autre caractere,
Sans vider le gousset, j'orne & remplis l'esprit
De quiconque pour guide auprès de lui me prit.

Et quand tous deux nous sommes face à face,
Je le fais voyager sans sortir de sa place,
Et lui fais parcourir d'immenses régions,
Différentes de mœurs & de religions.
Mais soyons de bon compte, & sans faire la fiere,
Je conviens qu'avec la premiere,
Ayant même origine, elle & moi sommes sœurs,
Qu'au berceau nous avons eu les mêmes Auteurs:
Mais nos emplois ont mis bien de la différence
Entre nous deux; j'ai donné dans la science,
Et ma petite sœur dans la frivolité,
Dans les hasards & la futilité.
Cinq pieds font toute ma machine:
Mais tu me tiens déjà, Lecteur, je m'imagine.
Je t'offre une arme en usage autrefois;
Un certain animal qui me ronge par fois;
Ce qui très-aisément s'apperçoit sur la neige;
Liaison du discours qu'on apprend au Collége;
Synonyme d'espece; & morceau dans le corps,
Qui, lorsqu'il s'enfle, empêche d'aller fort.

A Rennes Par M. de L. G.

AUTRE.

ADAM se trouvoit seul, je l'occupois peut-être,
Alors qu'à sa moitié le Seigneur donna l'être;

En retranchant mon chef, aussi-tôt tu la vois
Cette compagne aimable, & maintenant je crois
Que mon nom se fait tout de suite;
Quoiqu'à me définir je ne sois vraiment rien:
Mais enfin ne vas pas si vîte,
Rêve, mon cher Lecteur, & ma foi tu me tiens.

Par M. le Clerc de la Mothe, Chev. de St Louis.

AIR. *

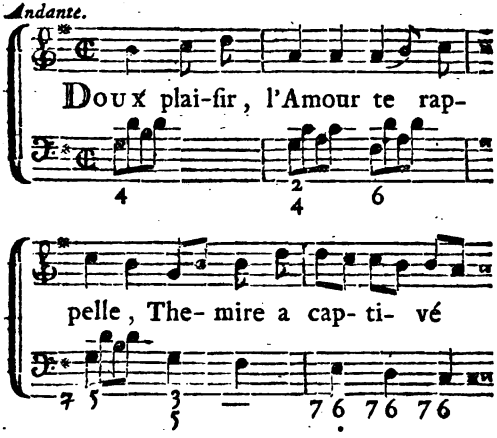

---

* *Paroles de M. de R. Musique de M. Grétry.*

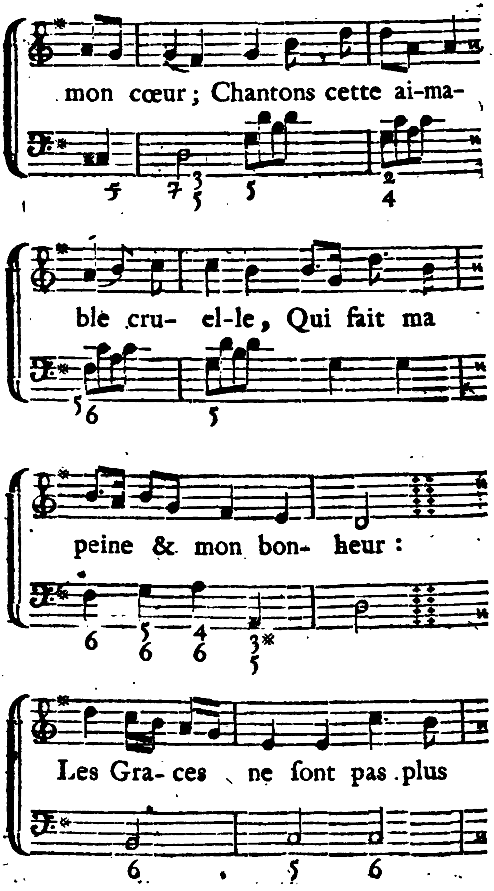
mon cœur ; Chantons cette ai-ma-
ble cru- el-le, Qui fait ma
peine & mon bon- heur :
Les Gra- ces ne ſont pas plus

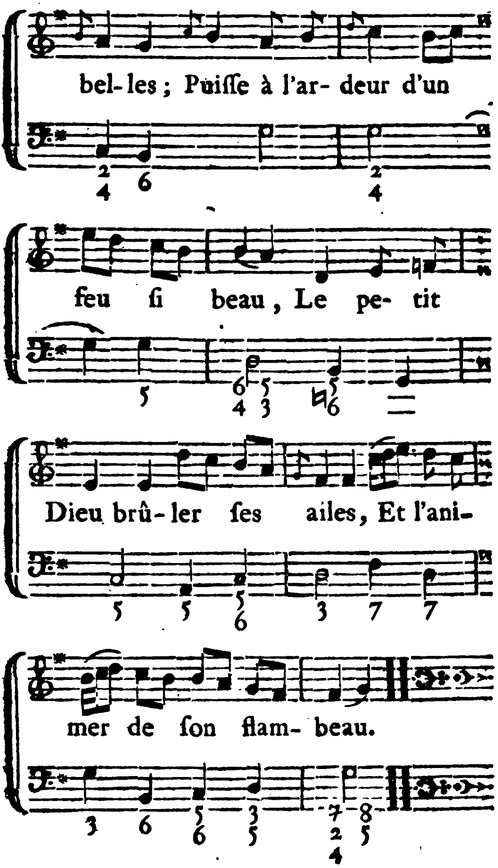
bel- les ; Puiſſe à l'ar- deur d'un
feu ſi beau , Le pe- tit
Dieu brû- ler ſes ailes , Et l'ani-
mer de ſon flam- beau.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Journal Littéraire de Berlin, par une Société d'Académiciens. A Berlin; & à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Christine.

Les volumes XVI & XVII de cet excellent Journal viennent de paroître. Nous croyons rendre service à la Littérature en faisant connoître plus particulièrement cet Ouvrage, qui, encore ignoré en France, jouit déjà de la plus grande célébrité dans le reste de l'Europe savante.

Il a commencé au mois de Septembre 1772; il en paroît tous les deux mois un volume de 15 feuilles d'impression, in-8°.: l'abonnement, pour l'année entière, est de 15 liv. tant pour Paris que pour le reste de la France On peut se procurer cet Ouvrage à Paris, chez le Libraire déjà indiqué; ou chez M. Rossel, rue du grand Chantier, Correspondant dudit Journal. Ce dernier se charge de le faire passer, franc de port, aux Abonnés de la Province. Nous ajouterons

à l'avantage de ce Journal, que non-seulement les extraits y sont faits avec soin, les analyses bien rédigées, les jugemens dictés par l'impartialité, ou par la critique la plus judicieuse & la plus décente; mais encore qu'on y trouve souvent des morceaux curieux & intéressans de Mémoires ou d'Ouvrages non encore imprimés, ou écrits en langues peu connues, & que les Auteurs de ce Journal se donnent la peine de traduire. Tel est en particulier l'article que nous allons transcrire du premier volume.

Théorie universelle des Beaux-Arts, en forme de Dictionnaire; par M. Sulzer, de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Berlin, &c. A Léipsik, 1771. Tome I, in-4°.

Nous annonçons ici, disent MM. les Journalistes, un Ouvrage qui doit former 2 volumes in-4°. & que l'Allemagne attendoit avec impatience *. C'est le fruit

---

* Les deux volumes de ce Dictionnaire sont imprimés actuellement Comme cet Ouvrage, vraiment utile, est écrit en allemand, on l'a traduit en françois, sous les yeux de l'Auteur à Berlin, pour le compte du sieur Lacombe, Libr. à Paris.

de près de vingt ans de recherches, d'observations & de réflexions.

L'Auteur, dans sa Préface, donne en peu de mots les principales vues qui l'ont animé: ce sont le desir de faire connoître la vraie nature des Beaux Arts, l'espérance de persuader qu'on en peut tirer les plus grands avantages pour le bonheur de la société, & la conviction où il est que l'on ne peut borner les fruits du génie au seul agrément, sans donner dans une erreur très pernicieuse.

L'invention des arts méchaniques, des loix & des sciences, est due à l'entendement ou à la raison; celle des beaux-arts, au sentiment moral, qui nous fait connoître le beau & le bon. Le germe de ce sentiment est dans tous les esprits; mais il demande à être cultivé & développé.

De-là dérive le but où tous les beaux-arts doivent tendre, & les principes sur lesquels ils sont fondés. L'objet de cet Ouvrage est, 1°. d'établir ce but, qui est la perfection de l'homme, & le plus grand bonheur où il puisse atteindre.

2°. De fixer ces principes & de diriger les Artistes dans l'application qu'il faut en faire, relativement à la grande fin qu'ils doivent se proposer.

L'Auteur réfute ceux qui prétendent que les beaux-arts n'ont pour objet que le plaisir. Il soutient au contraire qu'ils sont une des choses les plus importantes dans la vie humaine, & la plus digne des soins du Législateur & du Souverain.

Du reste, il traite sa matière en Philosophe plutôt qu'en Amateur ou en Artiste : ainsi il ne s'arrête à la partie méchanique des arts qu'autant qu'il en a besoin pour se faire comprendre. Cependant les Amateurs & les Artistes pourront tirer un grand avantage de son Ouvrage à plusieurs égards. Ils y apprendront sur tout à se faire une idée plus noble de leur vocation, outre que dans les détails & les principes il y a une infinité d'articles propres à perfectionner le goût.

M. Sulzer ne donne son Ouvrage que pour un essai; il rend raison de l'omission de certains articles, de la longueur de quelques-uns, de la brièveté des autres, de la différence des tons qui y règnent, de l'érudition qu'il y a semée, & du temps qui s'est écoulé depuis la première annonce de l'Ouvrage jusqu'à présent. Il espère que son travail servira à exciter & les Philosophes & les Artistes, les uns à faire de nouvelles recherches,

& les autres à ſuivre le chemin qu'il leur a tracé.

Enfin il parle du ton qu'il a été obligé de prendre en certaines occaſions, & qui pourroit paroître trop ſévere à ceux qui n'entreroient pas bien dans ſes vues : ce ton ne lui a été dicté que par ſon zèle pour les beaux-arts, & par la haute idée qu'il s'eſt formée de leur deſtination.

Tel eſt le fond de la Préface. Nous ne pourrions que difficilement, continuent les Auteurs du Journal, donner l'extrait d'un Ouvrage fait en forme de Dictionnaire; pour y ſuppléer, nous donnerons dans ſon entier l'article *Beaux-Arts*, qui eſt comme la clef de l'Ouvrage, & qui, ſelon l'ordre alphabétique de la langue allemande, ne doit entrer que dans le ſecond volume, mais que l'Auteur a bien voulu nous communiquer.

Beaux-Arts. Celui qui le premier donna l'épithète de *beaux* aux arts, dont nous allons parler, s'étoit ſans doute apperçu que leur eſſence eſt principalement de fondre enſemble l'*agréable* & l'*utile*, ou d'embellir les mêmes objets que les autres arts ont inventés. En effet, au lieu de faire conſiſter, comme on l'a ſi ſouvent prétendu, l'eſſence des beaux-arts dans

une imitation de la nature, qui n'offre à l'esprit que des idées vagues, il est bien plus naturel d'en chercher l'origine dans le penchant qui nous porte à embellir tout ce qui nous environne.

On a été logé, on s'est fait entendre avant de songer à remplacer, par l'ordre & la symmétrie, la simplicité trop négligée des premières cabanes, & avant de recourir à l'harmonie pour rendre le langage plus agréable. Ce n'est donc pas ce qu'on nomme ordinairement *premier besoin* qui a produit les beaux-arts; c'est ce penchant pour les impressions douces que nous apportons tous avec nous en naissant, & qui agit avec plus d'énergie encore dans les ames d'une trempe plus heureuse & plus parfaite.

Le Berger qui le premier a essayé de donner une forme plus élégante à sa coupe & à sa houlette, & de la décorer par quelques reliefs à peine ébauchés, ce Berger, dis-je, a été le père de la *sculpture*; celui de l'*architecture*, c'est le premier Sauvage qu'un génie distingué a porté à mettre de l'ordre dans la construction de sa hutte, & qui a su en soumettre l'ensemble aux loix d'une proportion convenable; & l'on doit considérer com-

me véritable auteur de l'*éloquence* chez une Nation celui qui, le premier, s'efforça d'introduire quelque sorte d'agrément & d'arrangement dans le récit qu'il avoit à faire.

C'est de ces foibles germes que l'entendement humain, par une culture sage & réfléchie, a su, peu-à-peu, faire éclore les beaux arts : formés par la nature elle-même, ces germes féconds sont enfin devenus, sous sa main, d'excellens arbres chargés des fruits les plus délicieux.

Il en est des beaux-arts comme de toutes les inventions humaines, qui, presque toujours produites par le hasard & très chétives dans leur origine, deviennent, par une amélioration successive, d'une utilité qui les rend très-importantes. La géométrie n'étoit d'abord qu'un arpentage fort grossier ; & c'est la simple curiosité de quelques gens désœuvrés qui a fait naître l'astronomie : une application soutenue & judicieuse a insensiblement donné plus d'étendue aux premiers élémens de ces deux sciences, & les a portées à ce haut degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui, & qui les rend d'une utilité inestimable pour tout le genre humain. Ainsi quand nous se-

rions encore plus positivement assurés que nous ne le sommes, que les beaux-arts n'ont été dans leur berceau que de minces essais, uniquement imaginés pour réjouir la vue ou d'autres sens; il faudroit bien nous garder de resserrer dans des bornes aussi étroites toute l'étendue de leurs avantages réels. Pour apprécier ce que vaut l'homme, il faut considérer, non ce qu'il est dans sa première enfance, mais ce qu'il sera dans un âge mûr. La première question qui se présente ici, c'est donc de rechercher quelle utilité l'homme peut se promettre des beaux-arts, considérés dans toute l'étendue de leur essence & dans l'état de perfection dont ils sont susceptibles.

Que des esprits foibles ou frivoles répettent sans cesse que les beaux-arts ne sont destinés qu'à nos amusemens, & ne peuvent servir qu'à récréer nos sens & notre imagination, qu'importe? Pour nous, examinons si la nature ne s'y est rien ménagé de plus important, & voyons jusqu'où la sagesse peut tirer parti du penchant industrieux qui porte les hommes à tout embellir, & de l'heureuse disposition qu'ils ont à être sensibles au beau. Nous n'aurons pas besoin au reste de

nous engager pour cela dans des recherches longues & profondes : l'obſervation de la nature nous offre une voie bien plus abrégée. La nature eſt le premier Artiſte, & ſes merveilleux arrangemens nous indiquent tout ce qui peut élever au plus haut point le prix & la perfection des arts.

Dans les œuvres de la création rien qui ne conſpire à procurer de toute part des impreſſions agréables à la vue ou aux autres ſens : chaque être, deſtiné à notre uſage, a une beauté indépendante de ſon utilité : les objets mêmes, qui n'ont aucun autre rapport avec nous que d'être expoſés à nos regards, ont reçu une figure gracieuſe & de belles couleurs, uniquement, à ce qu'il nous ſemble, pour le plaiſir de nos yeux. La nature, en travaillant ainſi de tout côté à faire affluer ſur nous les ſenſations agréables, a ſans doute eu pour but de faire éclore & de fortifier en nous une douce ſenſibilité capable de tempérer la fougue des paſſions, naturellement violentes dans leurs procédés, & la rudeſſe de l'amour-propre, toujours outré dans ſes prétentions.

Les beautés ainſi répandues ſur tous les objets, ſont analogues & proportionnées

à

à cette sensibilité précieuse & délicate, dont le principe est comme inhérent au fond des cœurs, & qui, sans cesse, se trouve éveillée, ranimée par l'impression que font sur nous les couleurs, les formes & les accens de tout ce que la nature a ainsi mis à portée de nos sens. Delà résulte un sentiment plus tendre qui nous sollicite & fortifie nos goûts; l'esprit & le cœur en deviennent plus actifs; nous ne sommes plus bornés alors à des sensation grossières, communes à tous les animaux; des impressions plus douces s'y joignent & s'emparent de notre ame; nous devenons *hommes*. En augmentant le nombre des objets intéressans, nous ajoutons à notre première activité; par un effort unanime & général, toutes nos forces se réunissent & se déployent; nous sortons de la poussière; & dans cet heureux élan nous nous rapprochons des intelligences supérieures. Dès-lors nous éprouvons, nous reconnoissons que cet Univers a été préordonné non-seulement dans la vue de pourvoir aux besoins de l'homme, comme animal, mais encore pour lui ménager des jouissances plus pures, plus délicates, & pour élever son être à un état plus noble & plus heureux.

Dans cet établissement universel que la nature s'est proposé, elle a eu, en mère tendre, un soin tout particulier de rassembler les attraits les plus touchans sur les objets les plus nécessaires à l'homme. Elle a même eu le secret de faire également servir la laideur & la beauté à notre bonheur, en les attachant comme signes caractéristiques, l'une à ce qui est mal, & l'autre à ce qui est bien; elle embellit le bien afin que nous l'aimions, & pour nous dégoûter du mal, elle a soin de l'enlaidir. Qu'y a-t-il, par exemple, de plus essentiel que les liens de la société pour conduire l'homme à la félicité & au principal objet de sa destination? Or les liens de la société tiennent aux agrémens mutuels que nous pouvons nous procurer.

Cela est vrai sur-tout de l'heureuse union par laquelle l'homme, encore isolé au milieu des sociétés les plus nombreuses, s'approprie une compagne qui entre en communauté de ses biens, redouble ses plaisirs en les partageant, adoucit ses chagrins & allége ses peines. Et où la nature a-t-elle prodigué ses agrémens comme sur la figure humaine? Là sont tissus les nœuds indissolubles de la sym-

pathie; les charmes les plus irréſiſtibles de la beauté y ſont diſtribués & diſpenſés, comme ils devoient l'être, par la plus heureuſe des liaiſons. Par cette admirable & ſage profuſion, la nature a ſu rendre expreſſive la matière inſenſible & muette, & lui faire porter juſqu'à l'empreinte des perfections de l'eſprit & du cœur, c'eſt-à-dire des charmes les plus puiſſans.

D'un autre côté, tout ce qui eſt nuiſible par ſoi même a reçu de la nature & nous offre toujours une force repouſſante qui produit l'averſion. Les ſignes caractériſtiques qui révoltent ou qui produiſent le dégoût, & que la nature a deſtinés à déceler l'abrutiſſement ſtupide, l'eſprit acariâtre ou le mauvais cœur; ces ſignes, dis je, ſe manifeſtent ſur le viſage de l'homme, par des traits auſſi profondément gravés que ceux qui annonçent la beauté de l'ame. Ainſi la nature, à l'aide des ſens extérieurs, nous ſert doublement; par les charmes, elle nous attire vers le bien; elle nous éloigne du mal par l'effroi.

Ce procédé de la nature, ſi bien marqué dans toutes ſes œuvres, ne doit nous laiſſer aucun doute ſur le caractère & la

fin des beaux-arts. L'homme, en embelliſſant tout ce qui eſt de ſon invention, doit ſe propoſer le même but que ſe propoſe la nature elle-même, lorſqu'elle embellit avec tant de ſoin ſes propres ouvrages. C'eſt donc aux beaux-arts à revêtir d'agrémens divers nos habitations, nos jardins, nos meubles & ſur-tout notre langage, la principale de nos inventions; & non-ſeulement, comme tant de perſonnes ſe l'imaginent à tort, pour que nous ayons la ſimple jouiſſance de quelques agrémens de plus; mais principalement afin que les douces impreſſions de ce qui eſt beau, harmonieux & convenable, donnent une tournure plus noble, un caractère plus relevé à notre eſprit & à notre cœur.

Une autre choſe bien plus importante encore, c'eſt que les beaux-arts imitant toujours la nature, répandent à pleine main les attraits de la beauté ſur des objets immédiatement néceſſaires à nôtre félicité, & par là nous inſpirent pour tous ces objets un attachement invincible.

Cicéron ſouhaitoit * de pouvoir pré-

* De Officiis, Lib. I.

ſenter à ſon fils une image de la vertu, perſuadé qu'on ne pourroit la voir ſans en devenir éperduement amoureux : or voilà le ſervice ineſtimable que les beaux-arts peuvent réellement nous rendre ; pour cela ils n'ont qu'à conſacrer la force magique de leurs charmes aux deux biens les plus néceſſaires à l'humanité, à la vérité & à la vertu.

A ce premier ſervice ils doivent encore en joindre un autre, toujours d'après leur grand & admirable modèle ; c'eſt de donner à tout ce qui eſt nuiſible une figure hideuſe, qui excite le ſentiment de l'averſion ; la méchanceté, le crime, tout ce qui peut corrompre l'homme moral, devroit être revêtu d'une forme ſenſible qui attirât notre attention, mais de manière à nous bien faire enviſager ces vices ſous leurs propres traits, & à nous en donner une horreur ineffaçable : c'eſt un effet que les beaux-arts peuvent produire, & la nature les guide en ce point comme en tout le reſte. Perſonne ne ſauroit s'empêcher de conſidérer une phyſionomie funeſte avec autant d'attention & de curioſité qu'on en a pour la beauté même ; ainſi la nature, cette inſtitutrice des beaux-arts, a voulu que nous

ne détournassions nos regards de dessus le mal, qu'après qu'il auroit excité en nous l'impression d'une horreur salutaire & bien prononcée.

Les remarques générales que nous venons de faire, contiennent le germe de tout ce qu'on peut dire de l'essence, du but & de l'emploi des beaux arts... Leur essence consiste à mettre les objets de nos perceptions en état d'agir sur nous, à l'aide des sens, & par une énergie particulière qui provient de l'agrément. Leur but est de toucher vivement les cœurs, & leur véritable emploi doit être d'élever l'ame de l'homme; chacun de ces trois points mérite une discussion particulière.

1°. Que l'essence des beaux arts soit de mettre les objets en état d'agir sur nous, à l'aide des sens & par une énergie particulière qui provienne de l'agrément; c'est ce qui se manifeste dans tout ce qui mérite le nom de production de l'art. En effet, comment un discours devient-il un *poëme?* Comment la démarche de l'homme mérite-t-elle d'être appelée *danse?* Quand est-ce qu'un assemblage de traits & de couleurs peut être considéré comme un objet de peinture; ou qu'une suite de tons variés peut être rangée parmi les

pièces de musique? Qui est-ce enfin qui d'une maison fait un morceau d'architecture? C'est lorsque, par le travail de l'Artiste, l'ouvrage, quel qu'il soit, acquiert un charme particulier qui, à l'aide des sens, attire la réflexion.

L'Historien rapporte un événement tel qu'il s'est passé; le Poëte s'empare du même sujet & nous le présente de la manière qui lui paroît la plus propre à faire sur nous une impression vive & conforme à ses vues. Le simple Dessinateur trace dans la plus grande exactitude l'image d'un objet visible; le Peintre y ajoute tout ce qui peut completter l'illusion & ravir les sens & l'esprit. Tandis que dans leur démarche & par leurs gestes les hommes développent, sans y penser, le sentiment qui les occupe, le Danseur donne à ces gestes & à cette démarche un ordre plus marqué & une beauté plus accomplie.... Ainsi il n'est pas possible qu'il nous reste aucun doute sur ce qui constitue l'essence des beaux-arts.

2°. Il est également certain que leur premier but, leur but immédiat, est de nous toucher vivement. Il ne suffit pas que nous reconnoissions d'une manière distincte les objets qu'ils nous présentent;

il faut que l'esprit soit frappé & le cœur ému. C'est pour cela que les beaux-arts donnent aux objets la forme la plus propre à flatter les sens & l'imagination. Dans le temps même qu'ils cherchent à percer l'ame par des traits douloureux, ils flattent l'oreille par l'harmonie des sons, l'œil par la beauté des figures, par d'agréables alternatives d'ombres & de lumières, & par l'éclat brillant des couleurs. Les beaux arts, si l'on peut s'exprimer de la sorte, sont riants, même à à l'instant qu'ils nous remplissent le cœur d'amertume, & c'est ainsi qu'ils nous forcent à nous livrer à l'impression des objets & qu'ils s'emparent de toutes les facultés sensitives de l'ame; ce sont des Sirenes au chant desquelles on ne peut résister.

3°. Mais cet empire qu'ils exercent sur les esprits, est encore subordonné à un autre but, un but plus relevé, & qu'on ne sauroit atteindre que par un bon usage de la force magique qui constitue leur essence. Il faut donc leur donner une direction selon laquelle ils parviennent à ce but supérieur, sans lequel les Muses ne seroient que de dangereuses séductrices.

Qui pourroit douter un instant que la nature, en donnant à l'ame la faculté de goûter le charme des sens, n'ait eu un but plus relevé que celui de nous flatter, de nous conduire à la jouissance stérile & non réfléchie des attraits sensuels? Oseroit on soutenir que la nature nous aït ménagé le sentiment de la douleur dans la vue de nous tourmenter? Il seroit également absûrde de s'imaginer que le sentiment du plaisir n'a pour but suprême qu'un chatouillement passager. Il n'y a que de petits génies qui n'ayent pas apperçu que dans l'Univers entier tout a une tendance bien marquée & bien décidée vers l'activité & la perfection; & il ne sauroit y avoir que des Artistes superficiels qui s'imaginent avoir rempli leur vocation & fait tout ce qu'ils doivent, lorsqu'au lieu de se proposer un but plus digne de l'art & d'eux mêmes, ils se contentent de flatter, par d'agréables images, les appétits sensuels de l'ame.

Nous n'acheverons pas de transcrire cet article, qui est encore fort long dans le Journal de Berlin; mais ce que nous en avons rapporté suffit pour faire connoître le ton de ce Journal.

Manuel des Huissiers, ou nouvelles instructions ; par M. Ouin, ancien Huissier à cheval au Châtelet de Paris. A Paris, chez Boudet, rue Saint Jacques.

Il y a eu déjà un Ouvrage intitulé : *Nouvelles Instructions, ou style général des Huissiers ou Sergens*, qui a mérité les suffrages du Public. On y trouve un style assez général pour dresser toutes espèces d'exploits : mais on n'y trouve aucune observation sur la cause & les effets de ces actes ; les exemples sont trop génériques, les différentes espèces n'y sont point présentées avec assez de clarté ; & un Huissier pourroit involontairement faire une multitude de nullités. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons soutient qu'on a omis dans le style général de constater le refus d'acceptation dans les offres que doit contenir un exploit en retrait lignager, ainsi que la déclaration que les offres seront réitérées en tout état de cause. On y traite d'une manière obscure tout ce qui regarde le compulsoire & les différentes espèces de procès-verbaux qu'un Huissier est souvent dans

le cas de dresser. Ce Manuel renferme tout ce qui a été omis dans le premier Ouvrage, & devient nécessaire non seulement aux Huissiers, mais encore à tous les Praticiens. On observe que les fonctions de l'Huissier n'ont rien de vil, quand on les remplit avec autant de probité que d'humanité; c'est un Officier en qui la Justice transmet une portion de l'autorité qu'elle tient du Roi, & qui s'administre & s'exécute toujours au nom de Sa Majesté. Ainsi le Corps des Huissiers a droit à l'estime publique, quand ceux qui le composent ne blesseront en rien les règles de la probité, & qu'ils ne s'écarteront point des Ordonnances qui ont prescrit les formes.

Mémoires & observations sur la perfectibilité de l'Homme; dédiés à M. de Sartine. Recueil VI, contenant un nouveau tableau analytique & encyclopédique des connoissances humaines. Par M. Verdier, Docteur en Médecine, Instituteur, &c. A Paris, chez Moutard, rue du Hurepoix.

Tous les Ecrivains recommandent l'ordre en toutes choses, & plusieurs

beaux génies ont fait le hardi projet de réunir toutes les connoissances en un tout, suivant les rapports qu'elles ont entre elles. Pour ouvrir aux Instituteurs & à leurs Elèves la vaste carrière des connoissances élémentaires, M. Verdier commence par rechercher les principes de l'art d'établir la *série naturelle des genres, des espèces & des individus intellectuels.* Il reproche aux Scolastiques leur indifférence sur cet art; il fait voir ce que les cathégories & les universaux des Péripatéticiens avoient de vicieux & d'utile, & l'abus qu'on en a fait; il jette les principes de l'ordre logique : c'est la matière d'un premier entretien entre un Instituteur, un Professeur de philosophie & un Elève.

Ces principes posés, il distingue dans un second entretien les différens ordres des connoissances, & les rapporte tous à cinq, qui ont chacun leurs caractères propres & leur usage particulier : savoir, l'ordre essentiel, l'ordre fortuit, l'ordre civil, l'ordre d'instruction & l'ordre naturel.

Un troisième entretien présente ensuite un examen critique des systêmes encyclopédiques des connoissances qui ont

acquis le plus de célébrité. Pour prendre les choses à leur source, il remonte jusqu'à celui des premiers hommes. Il le trouve dans l'analyse de la lettre orientale *A-le-ph*, qui signifie *la Science de la vie, du mouvement volontaire & de la parole;* & il l'explique par les inventions attribuées à Mercure, & par l'histoire que fait Moïse de l'éducation d'Adam dans la Genèse. Il passe rapidement sur les systêmes des Grecs, des Romains & de nos Ecoles, pour venir à celui que nous devons à Bacon, & qui a été la base de cet Ouvrage si célèbre & si immense que les Savans de notre siècle ont produit sous le titre d'*Encyclopédie.* En convenant que ce systême est le plus conforme aux idées générales de la République des Lettres, M. Verdier démontre combien il est éloigné de l'ordre essentiel des connoissances.

L'Auteur ose ensuite tracer lui-même un dessein nouveau des connoissances; il les range sous dix classes, distinguées par leurs conceptions, leurs objets, leurs sources & leurs principes; & il les désigne par les noms de mathématiques, physiques, métaphysiques, morales, positives & artificielles, d'extemporanées,

historiques & prophétiques, & enfin d'*antiphysiques* ou révélées. Mais le grand détail où est entré M. Verdier pour établir cet ordre, ne le dispense pas du développement particulier de ces dix branches, s'il veut qu'on retire le fruit de ses idées.

Les Grammairiens modernes s'accordent à dire que la construction de la langue françoise est naturelle, & que la latine n'a point de construction grammaticale. M. Verdier prétend au contraire que notre construction françoise est contre nature, & que les latins en ont une régulière & naturelle. Il démontre ce paradoxe par la nature du langage & des langues, par les Auteurs latins, par le témoignage de Cicéron & de Quintillien, & par l'analogie des mots. C'est la matière d'un *Essai sur la construction des langues françoise & latine*, rédigé sous la forme géométrique.

Suit une observation très-singulière sur un rêve mathématique, qui a duré un an entier.

Ce Recueil est terminé par une lettre à MM. les Instituteurs & Professeurs, sur la perfection de ce Recueil. On voit, par cette lettre, que l'Auteur n'a pu

montrer un zèle si vif pour la perfection de l'éducation, sans soulever des envieux contre lui: mais de deux choses l'une; s'il propose des principes certains, les services doivent être reçus avec autant de reconnoissance de la part des Savans, que du Public; s'ils sont hasardés, l'importance de la nature exige qu'on les apprécie par une critique aussi profonde que sa doctrine paroît l'être.

Vues d'un Politique du seizième siècle sur la législation de son temps, également propres à réformer celle de nos jours; ou choix des Arrêts qui composent le Recueil de Raoul Spifame, connu sous le titre de *Dicacarchiæ Henrici Regis Christianissimi Progymnasmata*: avec des observations & une table générale & raisonnée de tout l'Ouvrage. Par M. Auffray, des Académies de Metz & de Marseille. Vol. in-8°. d'environ 300 pages. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Durand, rue du Foin-St-Jacques, 1775.

On augmente plus sûrement la masse de nos connoissances à remettre au jour de bons Ouvrages anciens que le

temps jaloux s'efforce de nous enlever, qu'à en donner de nouveaux, trop souvent le produit des tacites rapines faites sur ces mêmes anciens. L'Ouvrage que M. Auffray nous fait connoître est un de ceux qui méritoient d'être rendus à notre Littérature, & plus particulièrement à la science, dont le but est d'améliorer le sort des hommes. Raoul Spifame, Avocat au Parlement de Paris, d'une famille distinguée originaire de Lucques, étoit frère du fameux Spifame, Evêque de Nevers; cet homme singulier se chargea de réformer bien des abus dans les diverses branches de la législation de son temps, & il emprunte, pour donner peut être plus d'importance à son travail, la forme & le style dont les loix sont revêtues lors de leur promulgation. C'est donc au nom du Prince qu'il parle & rend des Arrêts, qui n'ont jamais passé au Conseil d'Henri II. Son recueil, composé de 309 Arrêts, devoit être suivi d'un second, qui n'a point paru. Il embrasse une foule d'objets plus ou moins intéressans & quelquefois très-singuliers. M. Auffray a fait un choix de ces différens Arrêts & y a joint des observations; il a fait plus, il a rédigé une table générale

& raisonnée de tout l'Ouvrage de Spifame, que l'on trouve à la fin du sien.

Il est bon d'observer que le recueil du Légiste du seizième siècle n'est qu'un composé informe, sans aucune sorte d'ordre; on n'y trouve que le titre & le numéro de chaque Arrêt, point de table, de façon qu'il faut absolument lire chaque article pour savoir ce qu'il contient. On voit que l'on possédoit ce livre très-rare, sans pouvoir, en quelque sorte, en jouir.

Nous fixerons seulement un objet fait pour intéresser les Gens de Lettres, & qui méritera leurs suffrages.

Les Arrêts 291 & 292, relatifs à la Police de Paris, à ses accroissemens & à ses embellissemens, ont fourni à M. Auffray l'occasion de présenter dans ses observations le projet suivant.

« En lisant ces deux Arrêts, on verra » que Spifame avoit des idées saines & » justes sur les moyens d'embellir Paris, » & qu'en les suivant on auroit pu, beau» coup plutôt, mettre cette ville dans » l'état de splendeur où nous la voyons. » Il y a plus, c'est qu'il nous indique » encore aujourd'hui des procédés pour » vivifier bien des parties de cette grande

» cité, qui ne le sont pas assez. On a
» certainement profité des vues de notre
» Politique, comme le remarque M.
» Secousse *, dans la formation de l'Isle
» du Palais, en la réunissant à deux au-
» tres : environnée de quais, qu'il de-
» mandoit, cette Isle nous présente le
» beau terrein où nous voyons mainte-
» nant la Place Dauphine, la Statue de
» l'immortel Henri, & le beau Pont au-
» quel Henri III mit la première pierre
» en 1578. Il demanda encore des égoûts,
» que les rues fussent élargies & pavées,
» les culs de-sacs percés; il ajoute : Où il y
» aura jardin le long desdites rues, seront
» les places sur lesdites rues nouvelles bail-
» lées à rente, ou autrement distribuées
» par diverses habitations, à la charge
» d'y faire maisons ou autres bâtimens
» avec Ouvriers de métier, pour faire
» tenir par pauvres gens, ad ce que par
» ce moyen tout le pays, qui de présent
» est vuide, vague & inhabité, soit rempli
» de gens de bien, secourables l'un à
» l'autre, &c. Paris offre encore de ces
» lieux *vuides*, *vagues* & inhabités, &

* XXIII^e. Vol. Hist. Acad. des Inscript. page 271.

» de *ces rues à jardins*. La plupart des » Maisons Religieuses, entourées de » longues & hautes murailles, forment » des déserts & des rues peu sûres, au mi- » lieu des endroits les plus fréquentés. » On pourroit citer une foule de ces » lieux isolés, mais nous fixerons seule- » ment ceux que les logemens de l'Abbaye » St-Germain des Prés présentent dans » presque toute la longueur des rues de St » Benoît & du Colombier. Ce vuide est » singulièrement frappant, sur tout quand » on sort des Cours de cette Abbaye, où » l'industrie en liberté multiplie les hom- » mes, répand par-tout l'activité, & fait » *qu'un voisin peut être secourable à son* » *voisin*. On ne sauroit regarder comme » une chose bien difficile de rendre ha- » bitables les deux parties des rues Saint » Benoît & du Colombier, & on le » pourroit faire à la satisfaction du Pu- » blic comme du Propriétaire de ce beau » terrein. En effet, le pourtour de ces » longs murs seroit beaucoup plus utile- » ment occupé, si à leur place on élevoit » un édifice voûté, garni de boutiques » & d'entresols, au-dessus desquels ré- » gneroient deux vastes galeries, où l'on » placeroit la nombreuse Bibliothèque de

» cette Maison & les précieux manuscrits
» qui en dépendent. Ce riche dépôt,
» aussi cher aux Gens de Lettres, par le
» libre accès qu'ils y ont tous les jours,
» matin & soir, que par le nombre des
» secours qu'ils y trouvent, est trop resserré
» dans l'espace qu'il occupe; d'ailleurs,
» construit en bois, il tient encore
» à des bâtimens qui l'exposent journellement
» aux ravages des incendies; malheur
» dont l'idée seule fait frémir, en
» rappelant celui de la Bibliothèque de
» Saint Remi de Rheims. Ce n'est qu'en
» isolant ces sortes d'édifices qu'on peut
» les mettre à l'abri d'accidens d'autant
» plus funestes, que les suites entraînent
» des pertes irréparables. Une compagnie
» qui se chargeroit de cette entreprise,
» obtiendroit sûrement des Propriétaires
» de ce bel emplacement des conditions
» qui leur assureroient un bénéfice d'autant
» plus certain, qu'elle n'auroit rien
» à redouter des caprices de la mode,
» des vissicitudes des saisons, &c. On
» pourroit se flatter aussi de trouver de
» la part du Gouvernement toute la
» protection qui dépendroit de lui pour
» l'établissement des nouveaux habitans
» de cette sorte de colonie. Dans la

» construction de cet édifice, nous di-
» rions volontiers de ce monument, car
» cela en seroit un : tout le monde y
» trouveroit son compte. Les Propriétaires
» disposeroient avantageusement d'un
» fonds dont la totalité leur reviendroit
» dans la suite, & jouiroient sur le
» champ d'un magnifique emplacement
» pour leur Bibliothèque ; ils auroient
» de plus, ainsi que les Gens de Lettres,
» la douce satisfaction de la voir à l'abri
» de tout accident. Cette partie de Paris
» y gagneroit sûreté & population ; &
» ceux qui placeroient leurs fonds sur cet
» objet, auroient la certitude de ne les
» point voir fondre sous leurs yeux, ainsi
» qu'il arrive presque toujours dans des
» entreprises peu réfléchies. Nous avons
» développé cette idée avec une sorte de
» plaisir, sans cependant lui donner toute
» l'étendue dont elle seroit susceptible ;
» nous avouerons que l'utilité & les avan-
» tages qui résulteroient de son exécu-
» tion, nous semblent mériter la plus
» grande attention ».

On trouve dans toutes les observations de M. Auffray les mêmes vues de bien public ; & nous croyons que les personnes qui aiment & cultivent la science

du Gouvernement, soit par goût, soit par état, lui sauront gré de leur avoir présenté une analyse aussi détaillée de l'Ouvrage très peu connu de Spifame.

Manuel économique pour les bâtimens & jardins, très-utile aux Propriétaires & Entrepreneurs, ou moyens sûrs & faciles de connoître par soi même, & sans le secours de la géométrie, tous les toisés & les différens prix de toutes sortes de travaux relatifs auxdits bâtimens & jardins; précédé des quatre premières règles de l'arithmétique, & suivi d'un traité complet des règles simples & composées, appliquées à des objets utiles. Par M. A. N. Vallet, ancien Procureur Fiscal, & Receveur de la Baronnie de Romainville, près Paris. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, rue St Jacques. Volume in-8°. de 831 pages. Prix 7 liv. 4 s. rel. & 6 liv. br.

L'Auteur n'est point Architecte : mais ayant été à portée de conduire des ouvrages de la nature de ceux dont il traite, il a vu les choses de près, & il a senti combien ses réflexions seroient utiles. Il

en fait part au Public; c'est l'Ouvrage d'un bon Citoyen. Il s'explique avec clarté, & on voit qu'il est maître de sa matière & qu'il en raisonne en connoisseur.

Voici comme il s'exprime dans sa Préface : « d'abord je dirai, comme beau» coup d'autres Auteurs, mais avec sin» cérité, que je le suis devenu sans en » avoir eu l'ambition; la place que j'oc» cupois, une partie des fonctions qui y » étoient attachées, portoient souvent » des personnes peu éclairées, éloignées » des secours ou hors d'état de se les pro» curer, à venir me consulter; leur con» fiance dans les lumières qui me man» quoient alors évertua mon amour-pro» pre, & m'inspira le vif desir de les » acquérir; je mis la main à l'œuvre; je » conférai avec les vivans & les morts; » je fis des extraits de mes lectures des » meilleurs Ecrivains en ce genre; j'opé» rai avec eux : mais j'ai cru remarquer » que s'ils ont justement pris la géométrie » pour base, cette science, inconnue à » un grand nombre de Lecteurs, deve» noit dès lors un obstacle à ce que leurs » Ouvrages fussent d'une utilité aussi gé» nérale qu'ils pouvoient le devenir; en

» effet, dans les campagnes, dans les
» Provinces éloignées, on bâtit, on fait
» des marchés; mais souvent l'Entrepre-
» neur a besoin d'être dirigé ou réformé;
» plus souvent encore le Propriétaire,
» peu instruit, est trompé, parce qu'il
» ignore les règles du toisé & les princi-
» pes des usages; les uns & les autres ne
» savent où trouver les lumières qui leur
» manquent, & qui abondent dans la
» Capitale & dans les grandes villes.

» J'ai pensé qu'un livre élémentaire,
» dégagé des épines de l'algèbre & de la
» géométrie, deviendroit un secours utile
» & aux Bourgeois & aux Entrepreneurs
» mêmes; voilà le but de mon Ouvrage...
» Il ne me reste plus qu'un mot à dire
» sur l'exécution de mon plan: la table
» qui le précède en fait connoître la dis-
» tribution: on y verra qu'il embrasse
» deux parties, l'arithmétique simple &
» composée; leur application aux toisés,
» sans le secours de la géométrie, mais
» par la force des usages. Pour faire sen-
» tir cette application & la rendre plus
» générale, je suis entré dans des déve-
» loppemens assez étendus; j'ai parcouru
» tout ce qui peut entrer dans la dépense
» d'un jardin neuf, & tout ce qui entre
» dans

» dans la composition du bâtiment....
» Le dernier but de mon Ouvrage &
» l'utilité dont je desire qu'il soit à la
» portion du Public pour laquelle j'ai
» travaillé, sont pour mettre chacun à
» portée, par les éclaircissemens qu'il
» trouvera dans mon livre, de faire faire
» toutes sortes de travaux par économie,
» de manière que l'Entrepreneur ne soit
» pas frustré de son gain légitime, & que
» le Bourgeois ou Propriétaire ne soit
» pas trompé sur le choix, l'emploi des
» matériaux, le toisé & le prix des ou-
» vrages, suivant les lieux ».

Ensuite il dit: « Si le Public reçoit
» favorablement cet Ouvrage, je me
» propose de donner par la suite un Traité
» de Géométrie-pratique, un Traité d'ar-
» pentage, de jaugeage de toutes sortes
» de vaisseaux, des eaux courantes & de
» rivières, de la distribution des eaux de
» fontaines, & enfin un Traité d'agricul-
» ture ». Nous l'invitons à exécuter ce projet utile, dans la persuasion où nous sommes qu'il le remplira d'une manière aussi satisfante que l'Ouvrage que nous annonçons.

Suite des Epreuves du Sentiment; par

M. d'Arnaud. Tome III^e. in-8°. Cinquième Anecdote : *Rosalie*. A Paris, chez Delalain, Libr. rue de la Comédie Françoise.

Rosalie, qui fait le sujet de cette anecdote, devoit le jour à des Commerçans estimables. Victimes de la mauvaise foi & de plusieurs banqueroutes, ils avoient vu dissiper le fruit de leurs travaux. Il ne leur restoit, pour les consoler de ces pertes, que leur fille qui, à peine à sa quinzième année, annonçoit déjà autant de sagesse que de beauté. Domerval (c'est le nom du père) avoit sacrifié les débris de sa fortune à l'éducation de cette fille chérie; elle essuyoit leurs larmes & leur tenoit lieu de ces richesses qu'ils ne regrettoient que pour elle seule. « Rosalie joignoit à ses agrémens extérieurs une sensibilité excessive, qualité » précieuse, sans contredit, & qui distingue tant une ame d'une autre ame; » mais peut être moins avantageuse que » préjudiciable aux personnes, sur-tout » d'un sexe que sa douceur & son ingénuité livrent à la séduction. En effet, » combien un cœur trop facile à émouvoir en a-t-il entraînées dans un en-

» chaînement de disgrâces & de fautes, » dont il ne leur a guère été possible de » se préserver ? Le repentir tardif arrive, » & il ne produit que la douleur stérile » d'envisager toute l'étendue de ses éga- » remens sans donner la faculté de les » réparer. On ne sauroit retourner sur ses » pas; il faut s'avancer dans la route mal- » heureuse où l'on s'est jeté, & quelque- » fois se perdre d'erreurs en erreurs. Que » de tristes victimes de cette cruelle épreu- » ve, qui arrêteront les yeux sur ce récit, » s'avoueront à elles-mêmes en gémissant, » que l'abus du sentiment a causé leur » ruine! Rosalie en est un exemple tou- » chant : elle cédoit sans réserve à une » vivacité peu défiante; tout l'intéressoit, » l'attachoit, excitoit en elle une tendre » émotion, faisoit couler ses larmes; » tout sembloit préparer son ame à la » passion la plus dominante & la plus » dangereuse ».

La mort avoit enlevé à Rosalie ses père & mère au moment qu'elle avoit le plus besoin de leurs conseils & de leur appui. La jeune personne, demeurée orpheline & sans bien, passa sous la puissance d'une vieille tante maternelle, qui possédoit une fortune suffisante. Comme

elle joue un grand rôle dans cette anecdote, son portrait pourra intéresser. « Mademoiselle Mezirac étoit du » nombre de ces ames *épargnées* & arides, qui prennent leur sécheresse pour » l'amour de la vertu, & leur humeur » chagrine pour la haine du vice. Son » peu d'esprit ne lui avoit laissé que le » choix d'une dévotion mal entendue; » satisfaite de remplir jusqu'au scrupule » les devoirs d'un culte religieux, elle » n'en saisissoit point les sages principes; » elle ignoroit la base admirable du » christianisme, d'où découlent les vertus les plus sublimes, cette indulgence » si digne d'une morale enseignée par un » Dieu, qui nous porte à jeter d'une » main charitable un voile compatissant » sur les défauts d'autrui, & à nous armer » sans complaisance contre les nôtres. » Elle s'enorgueillissoit de n'avoir pas » même eu à combattre un penchant que » le cœur humain se plaît à recevoir & à » entretenir; l'insensible Mezirac n'avoit » jamais aimé : aussi jouissoit elle pleinement de la satisfaction intérieure de » n'avoir aucune foiblesse à se reprocher, » & de s'être écartée avec une attention » admirable de tout ce qui avoit pu lui

» insinuer le goût du mariage, qu'elle » traitoit d'attachement grossier & terrestre; le célibat, à ses yeux, étoit la » première des vertus : en conséquence » elle dévouoit beaucoup de gens à une » proscription éternelle; d'ailleurs ne pardonnant jamais quand elle se croyoit » offensée, versant de tout son cœur le » fiel de la calomnie, & dévotée d'une » avarice égale à sa dureté ».

Une pareille institutrice, par ses conversations & ses exemples, auroit dû mettre Rosalie à l'abri des écarts de la funeste sensibilité qui la dominoit; mais la jeune personne n'écoutoit que son cœur, & son cœur lui avoit déjà parlé en faveur de Montalmant; jeune homme à peu près du même âge qu'elle. Montalmant n'éprouvoit pas un penchant moins décidé que celui de Rosalie. Au milieu même des sociétés où il se trouvoit avec elle, il n'avoit pas la force de lui parler; il se contentoit de la regarder, de soupirer. Le seul avantage qu'eût Rosalie au-dessus de lui, c'étoit de savoir mieux se déguiser. Elle s'étoit sans doute apperçue de son triomphe. Rarement les yeux d'une femme manquent de pénétration, lorsque son amour-propre, ou sa

sensibilité sont intéressés. Montalmant d'ailleurs réunissoit tous les moyens de plaire, & il étoit d'autant plus à craindre, qu'il aimoit. Cette timidité apparente ajoutoit à ses agrémens ainsi qu'à son empire. Impatient d'instruire de son ardeur l'objet qui l'avoit fait naître, Montalmant épioit les occasions. Il n'ignoroit pas que Rosalie aimoit la lecture. Il se hasarda un jour de lui présenter un livre, & prenant ce ton qu'inspire le sentiment : « On doit aimer, lui dit-il, » les Ouvrages où se trouvent la peinture » du cœur : en voici l'interprète; je suis » bien assuré qu'il n'est point dans la bi» bliothèque de votre tante... Ne crai» gnez rien, Mademoiselle, votre vertu » ne sera point offensée ; vous défen» droit elle de connoître... ». Montalmant se tait à ce mot. Il est troublé, tremblant, & Rosalie rougit : elle auroit voulu refuser le livre ; elle n'ignore point que son devoir le lui ordonnoit : mais sa foiblesse la trahit ; elle ne put s'empêcher d'accepter ce que Montalmant lui offroit. Rosalie, seule & retirée, brûle de satisfaire sa curiosité : elle ouvre le livre : c'étoit l'enchanteur Racine ; elle le parcourt, & observe qu'on avoit eu l'atten-

tion de marquer un feuillet; c'est à celui-là que se portent ses regards avides : elle trouva la déclaration d'Hyppolyte. Le cœur, pour s'éclaircir, n'a pas besoin d'une grande expérience : il vole au-devant de tout ce qui l'intéresse. Rosalie n'eut point de peine à concevoir l'objet détourné de cet aveu; elle avala le poison à longs traits, & se mit bien vîte à la place d'Aricie. Cette façon ingénieuse d'exprimer sa tendresse (car elle ne doutoit point qu'elle ne fût aimée) prêtoit un nouveau charme à la séduction; elle se familiarise avec l'idée d'entretenir ce qui pouvoit flatter sa vanité. Sa situation l'embarrassoit : elle aimoit déjà. Feindra-t-elle de ne s'être point apperçue de cette marque si apparente? On ne croira point à cette dissimulation mal-adroite. Témoignera t-elle son contentement? Il ne lui est pas possible d'affliger un homme qui ne lui est déjà que trop cher; la voilà livrée à mille différens combats. Elle revoit enfin Montalmant, qui lui demande si elle a lu le livre qu'il lui a prêté : elle se contente, sans lui répondre, de le lui rendre, & le quitte assez brusquement. Le jeune homme désespéré, craint d'avoir déplu à sa Maîtresse; car il donnoit déjà au

fond de son cœur ce nom à Rosalie; il accuse l'excès de son amour; il condamne sa témérité. Montalmant jetoit loin de lui le livre avec colère : il s'apperçoit qu'on a ôté sa marque, & qu'on lui en a substitué une autre; aussi-tôt ses yeux inquiets parcourent cet endroit, & s'arrêtent à ce vers d'Aricie à Hippolyte :

J'accepte tous les dons que vous me voulez faire.

La trop foible Rosalie, vaincue par un penchant qu'elle auroit dû ne pas écouter, avoit saisi la circonstance, & s'étoit servie du même artifice pour apprendre au jeune homme ce qu'elle auroit dû se cacher à elle même. Avec quel transport Montalmant ne reconnut-il pas que sa Maîtresse paroissoit agréer son aveu? Il se hâte de lui écrire une lettre où il se peint comme un autre Hippolyte qui fait à sa chère Aricie l'aveu de tous les sentimens dont il est pénétré. Cette lettre fut sans contredit le premier coup porté à la vertu de Rosalie. Il n'est point, comme le remarque l'Auteur de cette Anecdote, de démarches indifférentes pour une jeune personne: dès le moment qu'elle ose s'enhardir jusqu'à recevoir l'écrit le plus circonspect, même en ap-

parence, elle marche à grands pas vers sa ruine; il ne lui est plus possible de retourner en arrière; elle finit par ne plus connoître de limites, & sa chûte est décidée. C'est dans ce précipice que va tomber la malheureuse Rosalie. Elle commence à sentir toute la pesanteur du joug dont sa tante l'accabloit; elle accuse en secret sa sévérité; elle ne s'occupe plus que des moyens de la tromper. C'en est fait : Rosalie a, en quelque sorte, un autre cœur, un autre esprit. L'amour est si fécond en artifices! Les deux Amans viennent à bout d'en imposer à la vigilance de leurs parens; ils ont des entrevues particulières; chaque fois Montalmant étoit plus aimable & prenoit plus d'empire. Son Amante, entièrement subjuguée, n'entend plus, ne voit plus que son séducteur; elle se livre à tout l'excès de cette dangereuse sensibilité qui devoit la perdre. Montalmant avoit prodigué les sermens, les promesses éblouissantes; il étoit fils unique, aimé de sa mère, quoiqu'il y eût une disproportion de fortune, il lui seroit aisé d'obtenir son consentement. Rosalie, de son côté, se voyoit déjà aux autels; elle ne doutoit point que l'Hymen ne vînt resserrer les

nœuds de l'Amour. L'avenir rit aux yeux des Amans; ils n'entrevoyent aucun obstacle, aucun nuage; en un mot, la Maîtresse de Montalmant, égarée sans retour, lui avoit accordé les faveurs de l'épouse. Les devoirs, l'honneur, tout avoit été sacrifié aux coupables erreurs d'une trop funeste passion. Quelques jours après Rosalie reçoit une lettre de Montalmant, qui lui apprend qu'il est forcé de céder aux volontés de sa mère, qui fait tout, refuse absolument de lui donner son aveu, & l'oblige de partir, de renoncer à son amour, à l'espoir même. Un mariage déjà arrêté, va me mettre, ajoute-t-il, dans les bras d'une autre. Rosalie n'eut pas la force d'achever cette lettre; elle tombe comme frappée de la foudre, & reste dans un long anéantissement. Elle se relève & ne recouvre les sens que pour contempler toute l'étendue de son infortune & de sa faute. Mais c'étoit peu qu'elle eût à rougir en secret, à s'accuser par un reproche éternel : cette honte, dont elle étoit couverte à ses propres yeux, alloit se manifester & paroître au grand jour. Rosalie s'apperçoit qu'elle va devenir mère. Elle voyoit déjà sa tante, sans cesse prête à saisir la vérité, exerçant sur

elle toute la rigueur d'un caractère impitoyable : mais ce qui redoubloit son épouvante & son désespoir, elle considéroit tout un Public à la fois sans indulgence, sans pitié, plus barbare encore que sa parente, se réjouissant du plaisir de proclamer son égarement, d'insulter à ses larmes, la poursuivant de son mépris, l'anéantissant sous l'humiliation & l'ignominie. Quelle affreuse perspective pour Rosalie ! Sa situation devint encore plus cruelle, lorsqu'après avoir échappé aux yeux les plus surveillans, elle mit au monde un garçon. Dénuée de tout secours, remplie d'inquiétude pour son fils, craignant pour elle même la flétrissure d'un opprobre éternel, abandonnée de celui qui devoit faire le bonheur de sa vie, ne voyant que le déshonneur pour récompense d'une tendresse qui n'avoit point d'exemple, obligée enfin de porter seule le fardeau de sa douleur, toutes ces situations sont peintes dans cette Nouvelle avec les détails & les couleurs qui peuvent rendre le tableau plus vrai, plus pathétique, plus instructif pour les jeunes personnes. Ah ! si elles connoissoient les peines, les angoisses, les déchiremens, le désespoir même auquel est en proie le cœur

d'une jeune personne qui a écouté un amour imprudent, elles seroient plus circonspectes sur leurs démarches, même les plus innocentes! L'exemple de Rosalie, qui a essuyé toutes ces scènes de douleur, est donc la leçon la plus intéressante qu'on puisse leur offrir. La conduite de Mademoiselle Mezirac sa tante, instruira également celles qui ont de jeunes personnes à élever. Elles verront que le plus grand malheur qui puisse arriver dans l'éducation dont elles sont chargées, est de perdre la confiance de leur élève, ou de le rebuter par trop de sécheresse & de dureté. Mais le Lecteur honnête & sensible ne pourra s'empêcher de verser des larmes de joie & de satisfaction au récit que l'Auteur nous fait des actes de vertu & de générosité du bon, de l'honnête, du respectable Ecclésiastique nommé Freminville. Il étoit chargé de l'administration d'une Paroisse des plus modiques. Cet honnête homme joignoit à une piété peu commune une bienfaisance qui s'étendoit sur tous les malheureux; il étoit si pauvre, que souvent il prenoit son nécessaire pour soulager l'indigence d'autrui; bien différent de Mlle Mezirac, il ne mettoit point de bornes

à son indulgence ; c'étoit sur lui seul qu'il exerçoit les rigueurs d'une dévotion sévère : aussi son troupeau le révéroit & l'aimoit comme le père le plus tendre. Ce fut dans le sein de ce digne Pasteur que Rosalie épancha ses larmes, son ame même, livrée à la plus horrible agitation. Ce digne Pasteur la consola, la protégea, lui procura les secours que son état exigeoit. Il s'exposa même pour elle aux froides railleries, aux soupçons, à la calomnie de ces gens qui croyant peu à la vertu, sont toujours portés à mal interpréter les démarches les plus simples. Le Supérieur de ce charitable Ecclésiastique, l'Evêque se laissa surprendre par cette calomnie ; il fait des réprimandes à Freminville : celui ci les supporte avec une humilité peu commune, pour ne pas compromettre la réputation de Rosalie, qui lui avoit confié son enfant. Mais cette jeune personne, instruite que la réputation de son bienfaiteur est attaquée, se sent alors capable d'un effort qu'elle ne connoissoit pas. Cette femme qui craignoit plus que la mort de révéler sa faute à sa tante, vole chez l'Evêque ; remplie d'un noble courage, lui avoue ce qu'elle avoit tant d'intérêt de cacher ; &,

par cet aveu, venge l'innocence opprimée. Cet acte de vertu est le plus beau moment de la conduite de Rosalie, & lui fait pardonner aisément toutes ses foiblesses. Le Lecteur qui ne peut s'empêcher de desirer de la voir un jour heureuse, apprend avec satisfaction que Montalmant, cet Amant qui lui avoit causé tous ses tourmens, n'est point infidèle. Ce jeune homme, devenu par la mort de sa mère le maître de satisfaire à son penchant & à ses devoirs, revola dans les bras de sa maîtresse. Il lui fut aisé de se justifier aux yeux de Rosalie, en lui exposant les disgrâces que sa constance & sa fidélité lui avoient fait éprouver. Rosalie lui fait, à son tour, un détail fidèle de tous les maux dont elle a été accablée depuis le funeste moment de de leur séparation. Montalmant ne cessoit de presser son fils dans ses bras; ces Amans ont oublié tous leurs revers; ils n'envisagent plus qu'un présent enchanteur, qu'un avenir rempli de délices; c'est le cœur qui peut seul se pénétrer de la joie & de l'ivresse de ce couple heureux.

Cette dernière Nouvelle de M. d'Arnaud ne peut manquer de faire impref-

fion fur tous les Lecteurs, parce que l'Auteur a fu y raffembler des traits que la nature ne préfente toujours que fort épars. Cette Nouvelle termine le Tome III[e] in 8°. des Epreuves du fentiment.

Delalain, Libraire, publie une autre édition in-12. des Ouvrages de M. d'Arnaud, en faveur de ceux qui trouvent la première édition trop difpendieufe. Le quatrième volume de cette petite édition paroîtra inceffamment.

Lettres de Madame de Sévigné au Comte de Buffy-Rabutin, tirées du recueil des Lettres de ce dernier; pour fervir de fuite au recueil des Lettres de Madame de Sévigné à Madame de Grignan fa fille. Volume in-12. A Amfterdam; & fe trouve à Paris, chez Delalain, Libr. rue de la Comédie Françoife.

Ce volume complette l'édition que l'on vient de donner des lettres Madame de Sévigné. L'Editeur a eu foin de placer en tête de ce volume un extrait des lettres de Buffy-Rabutin. Cet extrait étoit néceffaire pour expliquer quelques endroits des réponfes de Madame de Sévigné.

L'Art de faire le vin rouge, contenant les premiers procédés publiés par l'Auteur, & les nouveaux qu'il a imaginés depuis pour façonner les vins rouges, 1°. dans les années de maturité ; 2°. dans les années où les raisins ne sont mûrs qu'en partie ; 3°. dans les années où ils sont très-verds, & celles où ils ont été gelés sur les ceps ; 4°. dans les années & vendanges pluvieuses : avec les expériences qui en ont été faites ; le Décret de la Faculté de Médecine, & l'avis des Marchands de vin à Paris. A l'usage de tous les Vignobles du Royaume, par M. Maupin. Premier vol. in-8°. de 87 pages ; prix 7 l. br. A Paris, chez Musier fils, Lib. rue du Foin St Jacques.

Ce Traité est composé, ainsi que l'Auteur l'a annoncé dans son *Prospectus*, de quatre chapitres. Le premier contient les *Élémens* ou *Principes de l'art de faire le vin*. Dans ce chapitre & les suivans, l'Auteur a soin de faire remarquer, à mesure que l'occasion s'en présente, non-seulement quelques-uns des principaux inconvéniens des pratiques ordinaires, mais

encore de discuter les documens qu'ont donnés sur la matière qu'il traite quelques Auteurs modernes. L'Auteur publie dans le second chapitre ses premiers procédés, au nombre de quatre, pour faire le vin rouge, relativement aux différens états de maturité ou de verdeur des raisins. Dans le troisième chapitre, il communique les nouveaux procédés qu'il a imaginés depuis les premiers, & qui sont aussi au nombre de quatre, pour façonner les vins rouges dans les circonstances énoncées au titre. Il indique dans ce chapitre les instrumens qui lui paroissent les plus propres à perfectionner l'opération du foulage, principalement dans les premières années; il en donne la description, mais non les planches, au moins pour le présent. Les expériences nombreuses qui ont déjà été faites de ses procédés, sur tout des premiers, font, avec quelques réflexions sur la nouveauté & les grands objets de ces procédés, la matière du quatrième chapitre, à la fin duquel on lit le Décret de la Faculté de Médecine, & l'avis du Corps des Marchands de vin à Paris.

Les recherches & les expériences que M. Maupin a faites depuis quinze ans sur

la vigne, & celles qu'il se propose de rassembler, annoncent le zèle le plus éclairé & le plus actif pour conduire à sa perfection la partie importante de l'économie rustique qui regarde la vigne. Comme ces expériences sont très-dispendieuses, & néanmoins de la plus grande utilité, l'Auteur a lieu d'espérer qu'à mesure que ses travaux seront plus connus, le nombre de ses Souscripteurs augmentera. C'est dans cette vue qu'il publie ce premier volume. L'Auteur annonce dans la préface de ce volume qu'il prolongera le terme de la souscription jusqu'à la fin du mois d'Août 1776. Il ne publiera donc point encore la liste de ses Souscripteurs : mais il la donnera au mois d'Août de l'année prochaine, en rendant compte des nouvelles expériences qui seront parvenues à sa connoissance, principalement des seconds procédés, moins éprouvés & plus efficaces encore que les premiers. Toutes les personnes qui d'ici à ce temps souscriront & acheteront le premier volume, seront mises sur cette liste. Elles auront *gratis*, de même que les premiers Souscripteurs, le second volume, que l'Auteur promet pour le mois d'Août 1776, & au prix coûtant tous ceux

qu'il pourra donner sur la matière dont il s'agit ici.

Les souscriptions se délivrent chez Musier, Libraire à Paris, rue du Foin Saint Jacques ; & chez l'Auteur, même maison. Les lettres qui lui seront adressées doivent être affranchies.

Cours d'Accouchemens, en forme de Catéchisme, par demandes & par réponses, contenant des principes certains sur la théorie & la pratique, en faveur des Sages Femmes & de celles qui veulent exercer cette partie de la Médecine & de la Chirurgie. Par Jacques Telingé, Docteur en Médecine, Médecin pensionné de la Ville & de l'Hôtel-Dieu de Réthel-Mazarin, Professeur en l'art des accouchemens Volume in-12. Prix 1 liv. 10 sols. A Paris, chez d'Houry, Imprim.-Lib. rue de la vieille Boucleric.

L'Auteur n'a eu, en présentant ce catéchisme, d'autre intention que de mettre entre les mains des Sages Femmes un Ouvrage simple & à leur portée, qu'elles puissent consulter dans les cas difficiles qu'elles rencontreront. C'est pourquoi il

n'eſt entré dans aucunes de ces queſtions épineuſes, faites plutôt pour exercer l'imagination des Savans, que pour éclairer ceux qui pratiquent l'art des accouchemens. Il a même cru ne devoir faire connoître des parties de la génération, que celles dont les vices ou les bleſſures peuvent mettre obſtacle à l'accouchement. Il a diviſé ſon Ouvrage en quatre parties, & chaque partie en pluſieurs chapitres. La première partie renferme tout ce que les Sages-Femmes doivent connoître des parties de la génération, & les vices de ces parties qui mettent obſtacle à l'accouchement. L'Auteur parle de la formation du fœtus & de toutes les parties qui en dépendent, de la poſition du fœtus dans la matrice, & enfin des ſignes de la groſſeſſe.

La ſeconde partie traite de l'accouchemens en général, de ſes différentes eſpèces, des ſignes de l'accouchement, des précautions néceſſaires avant l'accouchement, des ſignes de la vie ou de la mort de l'enfant, de l'accouchement naturel, de ce qu'il y a faire dans cet accouchement, & des précautions qu'il faut prendre lorſqu'il eſt terminé.

La troiſième partie contient les accou-

chemens laborieux, leurs causes, les signes qui les annoncent, & les manœuvres nécessaires pour les terminer heureusement. Il est aussi question dans cette partie de la fausse-couche, de la mole, & enfin de quelques-uns de ces accidens qui arrivent dans les accouchement laborieux, & de la manière d'y remédier.

La quatrième partie comprend les accouchemens contre nature, les signes qui les font soupçonner dès le commencement du travail, les différentes manœuvres nécessaires pour les réduire. L'Auteur dit quelque chose de la mort de l'enfant dans la matrice, de sa pourriture dans ce viscère, & enfin de la manière d'extraire la tête séparée du corps. Cette partie est terminée par un petit discours sur les devoirs des Sages-Femmes.

Rapport fait par ordre de l'Académie des Sciences, sur les effets des vapeurs méphitiques dans le corps de l'homme, & principalement sur la vapeur du charbon; avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués. Troisième édition. Par M. Portal, Médecin consul-

tant de MONSIEUR, Professeur de Médecine au Collége Royal de France, de l'Académie des Sciences de Paris, de l'Institut de Bologne, de la Société Médicale d'Edimbourg, de la Société des Sciences de Harlem & de celle de Montpellier. Brochure in-12 de 92 pages. A Paris, de l'Imprimerie de Vincent, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Cet écrit est bien connu par les éditions qui en ont été publiées en très-peu de temps. L'Auteur a inséré dans cette troisième 1°. un extrait de ce que l'on a écrit de plus important sur la cause de la mort des noyés, & sur les moyens de les rappeler à la vie; 2°. des remarques sur la méthode la plus avantageuse d'appeler à la vie quelques enfans qui paroissent morts en naissant.

Anecdotes Africaines, depuis l'origine ou la découverte des différens Royaumes qui composent l'Afrique, jusqu'à nos jours. Volume in-8°. petit format. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Ces Anecdotes font suite aux Anecdotes Françoises, Angloises, Italiennes, Germaniques, Orientales, &c. publiées précédemment chez le même Libraire. L'Editeur des Anecdotes Africaines nous rappelle d'abord une suite de faits tirés de l'Histoire d'Egypte, faits très-connus, auxquels néanmoins il donne le titre d'Anecdotes Egyptiennes. Il comprend sous la dénomination d'anecdotes de Barbarie les faits historiques relatifs à cette partie septentrionale de l'Afrique, qui s'étend depuis l'Egypte jusqu'à l'océan. Viennent ensuite les anecdotes Ethyopiennes ou Abyssiniennes, celles de la côte des Esclaves, d'Angola, &c. Lorsque les faits manquent, l'Auteur y substitue des détails sur les établissemens divers des Européens dans ces contrées. Il est souvent question dans ces dernières anecdotes des usages des Nègres & de leurs mœurs, que les Européens ont le plus contribué à corrompre par le commerce d'esclaves qu'ils ont introduit chez eux. Le Père Cavazzi, Missionnaire dans le Congo, raconte qu'étant un jour dans l'Eglise de son Couvent à San Salvador, il vit entrer un Nègre poussant des cris douloureux. Il s'approcha de lui, avec

les autres Religieux, pour s'informer du sujet de ses plaintes. Ils ne doutoient point qu'il n'eût éprouvé quelque malheur extraordinaire; quelle fut leur surprise en l'écoutant en rendre compte lui-même! « Je suis dans la misère la plus » affreuse; je manque de tout, & je n'ai » plus rien dont je puisse faire commerce. » J'ai vendu mes frères & une sœur que » j'avois; le prix que j'en ai reçu ne m'a » pas duré long-temps. J'ai vendu ma » femme & mes enfans; il m'a fallu ven» dre encore mon père & ma mère; mais » ces derniers étoient vieux, on m'en a » donné peu de chose ». Les Moines frémirent à ces horribles aveux; ils lui firent les reproches les plus sanglans, tels que le méritoit ce monstre dénaturé. » Qu'y a-t-il donc de si criant, répondit-» il fièrement? J'ai fait ce qu'on fait cons» tamment dans mon pays. Quel tort » aurois je eu de les réduire à la condi» tion d'esclaves? J'étois menacé d'y » être réduit par eux ». Les bons Pères chassèrent ce monstre. Il envisagea un Frère Lai qui le poussoit vivement hors de l'Eglise: « ah! si tu étois de ma cou» leur, lui dit il, & que je te tinsse dans » un endroit écarté, tu m'offrirois un » nouvel

» nouvel esclave à vendre. Mais que » peut-on faire des Blancs? Ils achettent » & on ne les achette pas ».

Mes Soirées, ou le Manuel amusant.

Diversis quæsita locis congessit in unum.

2 volumes in-12. petit format, prix 4 liv. les deux volumes brochés. A Neufchâtel, chez la Société Typographique; & se trouve à Paris, chez Costard, rue Saint Jean de Beauvais.

Des anecdotes tirées de l'histoire, des contes, des historiettes, différens traits de conversation, forment la matière de ces soirées. Ces anecdotes sont rangées par ordre alphabétique; en voici une intitulée *le Procès*. Comme c'est une des plus courtes, nous la transcrirons en entier. « La justice est une belle chose! Les » loix qui forcent l'oppresseur de rendre » au malheureux qu'il vouloit dépouiller » les biens qu'il projetoit de lui ravir, » sont la plus utile, sans contredit, & la » plus respectable des institutions. Dès » que nous sommes assez injustes pour » empiéter sur l'héritage de nos voisins,

» dès que nous mêmes nous ne respec-
» tons pas des possessions étrangères, sur
» lesquelles nous n'avons d'autre droit
» que le coupable plaisir qui nous porte
» à nous les approprier; ceux d'entre
» nous qui s'occupent à nous resserrer
» dans les limites que nous allions fran-
» chir, doivent être à nos yeux les pre-
» miers des hommes. Mais tout s'altère
» avec le temps, tout se corrompt. Si le
» motif qui nous fait imaginer des éta-
» blissemens est presque toujours sage,
» les abus, qui ne tardent pas à s'y glis-
» ser, détruisent, dès leur naissance, les
» fruits que l'on pourroit s'en promettre.
» Rien de plus honorable, par exem-
» ple, & rien de plus utile en même
» temps que les fonctions d'un Juge. Eh
» bien, la chicane a tellement em-
» brouillé la jurisprudence qu'il ne s'y
» reconnoît plus; avec la meilleure vo-
» lonté du monde, il ne se fait jour
» qu'avec peine à travers les ténèbres
» dont les affaires les plus simples sont
» enveloppées. Las d'essuyer des repro-
» ches sur ce qu'il n'étoit rien, un hon-
» nête homme acheta une charge de Con-
» seiller, moins pour avoir de l'occupa-
» tion que pour être quelque chose. Quand

» on veut être admis dans les cercles &
» se produire dans les sociétés, il faut
» avoir un état ou un titre: autrement,
» on court risque de se voir mal accueilli;
» tout le monde demande qui vous êtes,
» à quoi vous passez votre vie; & vos
» valets eux-mêmes ne savent ni com-
» ment vous faire écrire, ni par où vous
» annoncer. Les jours où le nouveau Con-
» seiller avoit à se punir de quelques
» gros péché, il alloit au Palais, il y
» écoutoit plaider, &, de retour chez
» lui, non seulement il se croyoit absous,
» mais il regardoit encore sa pénitence
» comme faite. Avec cette manière de
» voir, on ne fera point difficulté de sup-
» poser qu'il ne rapportoit pas; il préten-
» doit hautement au contraire qu'il étoit
» indigne d'un galant homme d'abuser
» du temps jusqu'à le perdre à déchiffrer
» de la chicane. Que l'on retranche les
» Procureurs & les sacs, disoit-il tou-
» jours; & je jugerai, si l'on veut, en
» dix jours les causes de dix années. Ce-
» pendant sa famille auroit desiré qu'il se
» fît un nom. Il avoit de l'esprit, du ta-
» lent, des connoissances; on vouloit
» qu'il travaillât. Ses parens le pressèrent
» si fort & à tant de reprises, qu'à la fin

» craignant de se brouiller avec eux, il
» se chargea de rapporter une affaire.
» Aussi-tôt qu'elle lui fut distribuée, il
» voulut mettre la main à l'œuvre ; c'étoit
» un fardeau dont il ne pouvoit trop tôt
» être débarrassé. Mais il fit vingt efforts
» inutiles pour lire les volumes de procé-
» dures dont cette cause, peu importante
» en soi, avoit été surchargée ; il ne put
» jamais gagner sur lui de dévorer l'en-
» nui de cette fastidieuse lecture. Il avoit
» beau s'armer de courage & s'y repren-
» dre à plusieurs fois, dès qu'il avoit
» passé les six premières lignes, le papier
» timbré lui tomboit des mains. Ce n'étoit
» plus les parens qui le tourmentoient ;
» c'étoient les Parties qui étoient tous les
» jours à la porte de M. le Rapporteur.
» Les uns venoient le matin lui exposer
» leur droit, les autres accouroient le soir
» lui prouver le leur ; les premiers avoient
» dit oui, les seconds disoient non ; plus
» ils lui expliquoient leur affaire, moins
» il l'entendoit. Tous deux cependant
» vouloient être jugés. Eh ! comment ju-
» ger ? Le fond étoit clair, ou du moins
» il l'avoit été : mais on ne faisoit plus
« que s'en douter, car il avoit pris tant
» de formes, il étoit passé par tant de

» mains, qu'il étoit impossible de s'y
» retrouver. Ennuyé d'une persécution
» d'autant plus rude à soutenir, qu'elle
» ne devoit pas de sitôt prendre fin, il
» ne vit qu'un seul moyen de s'en déli-
» vrer, & il l'employa. Il s'agissoit d'une
» somme d'argent; il rassembla chez lui
» tous les intéressés, brûla les papiers en
» leur présence, les retint à dîner, ou-
» vrit sa bourse, & paya de ses deniers
» la somme qui étoit contestée : *Mes*
» *amis*, leur dit-il, *j'aime mieux perdre*
» *votre procès que de le juger; allez, & , si*
» *vous m'en croyez, ne plaidez jamais* ».

La manière de conter de l'Auteur est un peu diffuse; il lui arrive même quelquefois d'impatienter son Lecteur par des réflexions vagues ou prolixes. Les anecdotes d'ailleurs qu'il rapporte sont trop connues. Celle-ci cependant paroît lui appartenir. Un bossu, plein d'enjouement & de gaieté, avoit le bon esprit d'être le premier à plaisanter de sa bosse. Un jour entre autres, dans un cercle de vingt personnes où il étoit, arrive un homme qui avoit, comme lui, le malheur d'être affligé d'une bosse considérable, mais devant lequel il étoit dangereux de traiter ce point délicat. A peine

il le voit entrer, qu'il avance deux pas à sa rencontre, le regarde de la tête aux pieds avec un air de surprise, & se rapprochant de son voisin, lui dit à l'oreille, d'un ton assez élevé pour être entendu de tout le monde : « Ah ! mon ami, » quelle bosse ! » Le voisin, qui ne s'attendoit à rien moins, part d'un éclat de rire. Cet éclat se communique, on se retourne, on se mord les lèvres, on veut se retenir; il n'y a pas moyen. Le nouveau venu, déconcerté, jette sur l'homme à l'exclamation un regard de travers. Celui-ci, sans s'émouvoir, hausse les épaules, & répond avec un souris de pitié : « Ah ! Monsieur, quelle bosse ! — Mon» sieur, vous m'insultez, dit l'autre, à » qui le feu monte au visage, & je veux » en avoir raison; sortons. — Eh ! Mon» sieur, repliqua le premier, quand nous » sortirions, en seriez-vous moins bossu? » — Ah! c'en est trop, s'écria le petit hom» me furieux ». En même temps il tire son épée, & veut en percer son ennemi. « Oh! oh ! tu te fâches, lui répond froi» dement son confrère, en lui tournant » le dos; eh bien, frappe, si tu l'oses ».

Journal des Sciences & des Beaux-Arts.

dédié à Son Altesse Royale Monseigneur le Comte d'Artois; par MM. Castilhon.

In tenuitate copia.

Nouvel Avis des Éditeurs.

L'objet de ce Journal étant de faire connoître les productions littéraires & les richesse du génie dans les sciences, & dans les arts agréables & utiles, nous croyons nous rapprocher de son plan en le rendant plus complet, en le publiant dans des périodes plus fréquentes, & l'assimilant, autant qu'il est possible, au Journal Politique. La République des Lettres forme un empire étendu, dont les productions se renouvellent sans cesse, & qui méritent d'être recueillies & publiées au moment de leur naissance. Comme elles sont aussi variées que la nature même des esprits & que le genre des besoins de toutes les classes de Citoyens, elles doivent intéresser tous les Lecteurs, nous proposant sur-tout d'embrasser depuis les hautes sciences jusqu'aux procédés les plus simples des arts les plus vulgaires.

On sent que nous entreprenons ce qui

n'a pas encore été exécuté complettement : c'est de donner, dans des notices, la filiation, en quelque sorte, de tout ce qu'il y a de nouveau dans les sciences, dans les arts, dans les inventions, dans les découvertes, & dans les établissemens de tous genres littéraires & économiques. Ainsi, cet Ouvrage périodique sera comme le Journal de tous les Journaux, sans les copier ni les imiter ; mais par un ensemble qui embrassera généralement tout ce qu'ils contiennent de nouveau & tout ce qui leur sera échappé.

Pour que les Lecteurs du Journal Politique puissent y joindre ce Journal Littéraire universel, nous lui donnerons le même format, & il sera imprimé du même caractère.

Ce Journal sera publié, à commencer du premier Janvier prochain, par cahier de quatre feuilles chacun, le premier & le quinze de chaque mois, ce qui fera vingt quatre cahiers par année. Et quoique le format étant plus grand & le caractère d'impression souvent plus petit, ils doivent contenir beaucoup plus de matière que par le passé : cependant, pour en faciliter d'autant plus l'acquisition aux Souscripteurs du Journal Politique & aux

personnes qui ne demandent qu'une notice, mais précise, de toutes les nouvelles & nouveautés des sciences, de la littérature, des arts agréables, utiles & économiques; le prix de l'abonnement par an des vingt quatre cahiers, rendus francs de port, ne sera que de 12 liv. à Paris & de 15 liv. en Province.

Chaque cahier sera de 12 s. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

On s'abonne en tout temps chez Lacombe, Lib. à Paris, rue Christine.

MM. les Souscripteurs sont priés d'envoyer, franc de port, leur adresse bien lisible & leur argent.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Journal Anglois, contenant les découvertes dans les sciences, les arts libéraux & mécaniques, les nouvelles philosophiques, littéraires, économiques & politiques des trois Royaumes & des Colonies qui en dépendent.

Ce Journal doit paroître deux fois par mois, le 15 & le 30, en deux cahiers

de quatre feuilles in-8°. chacun. On donnera dans chaque Numéro la vie d'un homme célèbre, en se plaçant d'abord à l'époque de la naissance des lettres, & en gardant l'ordre des temps. On commencera par les Poëtes : on passera ensuite aux Philosophes, Jurisconsultes, Médecins, Hommes d'Etat, &c.

L'année complette de ce Journal sera de vingt quatre cahiers & formera trois volumes. Le prix de l'abonnement est de 24 liv. rendu franc de port par tout le Royaume. On souscrit à Paris, chez Ruault, Libr. rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France.

Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale, Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes, mis en ordre & publié par M. Guyot, Ecuyer, ancien Magistrat. Tomes III & IV in-8°. A Paris, chez Dorez, Libr. rue St Jacques, près St Yves ; & chez les principaux Libraires de France.

Les Editeurs avertissent que pour se prêter aux vues de plusieurs personnes, on s'est déterminé à prolonger la souscrip-

tion du Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence, jusqu'après la publication du sixième volume, aux mêmes conditions que celles qui sont insérées dans le Prospectus de cet Ouvrage & à la tête du premier volume. La principale est que chaque Souscripteur aura un mois pour examiner l'exemplaire qu'il aura acheté; & si l'Ouvrage ne lui convient pas, il pourra le rapporter au Libraire, qui lui rendra son argent.

On trouve actuellement chez Dorez, Libraire, rue Saint Jacques, les *Cent Nouvelles de Madame de Gomez*, recueil aussi amusant qu'intéressant, dont ce Libraire a fait l'acquisition.

On distribue chez Jailliot, Géographe ordinaire du Roi, & chez Lottin l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, la *Table alphabétique des vingt parties des recherches sur Paris*, par M. Jaillot. L'Auteur a fait imprimer à la suite de cette table des réponses à quelques critiques sur son Ouvrage.

Azor & Ziméo, conte moral; suivi de *Thiamis*, conte Indien. Par M. Milcent.

Brochure in-12 de 124 pages. A Paris, chez Mérigot jeune, Libraire, quai des Augustins.

Mémoires secrets tirés des archives des Souverains de l'Europe, contenant le règne de Louis XIII; Ouvrage traduit de l'Italien : 21^e^ & 22^e^ parties. Prix 30 sols br. chaque volume. A Amsterdam; & à Paris, chez Nyon l'aîné, Lib. rue St Jean de-Beauvais.

On trouve chez le même Libraire les vingt parties précédentes, dont les quatorze premières contiennent le règne de Henri IV, & les six autres le commencement du règne de Louis XIII.

Essai sur le rétablissement de l'ancienne forme du Gouvernement de Pologne, suivant la constitution primitive de la République. Volume in-8°. br. prix 3 liv. 12 sols. A Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée.

Histoire de l'Astronomie ancienne, depuis son origine jusqu'à l'établissement de l'Ecole d'Alexandrie. Par M. Bailly, Garde des Tableaux du Roi, de l'Acadé-

mie Royale des Sciences & de l'Institut de Bologne; in-4°. br. prix 10 liv. A Paris, chez les frères Debure, Lib. quai des Augustins.

Examen critique des Historiens d'Alexandre le Grand. Volume in-4°. Prix 9 liv. br. A Paris, chez Desaint junior, Lib. rue Gît-le-Cœur.

Cet Ouvrage qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres en l'année 1772, peut, par cette raison, servir de suite aux Mémoires de cette savante Compagnie.

Le Manuel Archiviste, contenant une nouvelle méthode d'arranger un Chartrier, dont l'ordre chronologique est la base: auquel on a joint des calculs & tables pour aider à la supputation des temps nécessaires aux Archivistes & à ceux qui s'adonnent à la chronologie. Par le sieur de Chevrieres, Garde des Archives de S. A. S. Monseigneur le Prince de Monaco. Volume in-8°. avec fig. br. Prix 3 l. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordeliers; Cailleau, Imprim.-Libraire, rue Saint-Séverin; la veuve

Duchesne, rue Saint Jacques; Lacombe, rue Christine.

Le Fourbe, Comédie de Congrève; traduite de l'Anglois, par M. P. Prix 30 sols. A Paris, chez Ruault, Lib. rue de la Harpe.

On trouve à la même adresse *le Médecin ministre de la Nature*, ou recherches & observations sur le pépasme ou coction pathologique; par M. Joseph-François Carrere, Censeur Royal, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, de la Société Royale des Sciences de la même Ville, &c. &c. in-12 br. Prix 2 l.

Détail de la nouvelle direction du Bureau des Nourrices de Paris, pour servir de modèle à de pareils établissemens projetés dans plusieurs grandes Villes, & de guide aux personnes qui veulent confier leurs enfans aux Nourrices de ce Bureau.

On y a joint deux consultations *Medico-legales* relatives à cet objet, & la réponse de la Faculté de Médecine de Paris à MM. les Administrateurs de l'Hô-

pital d'Aix en Provence, concernant la nourriture & le traitement des enfans trouvés malades, par M. Gardane, Censeur Royal, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, &c. &c. &c. broché prix 18 sols.

Almanach Lyrique, choix des plus jolis airs notés, ou passe temps du jour; dédié à la Reine.

Calendrier Lyrique, ou chansons parodiées sur les douze mois de l'année, dédié au Roi; non noté.

Almanach chantant, dédié à Madame la Comtesse d'Artois, sur des airs connus, non notés.

Idem, noté, des plus nouveaux airs, dédié à Monsieur.

Etrennes Lyriques, notées, dédiées à Madame.

Ces cinq Almanachs, pour l'année 1776, se vendent à Paris, chez Mademoiselle Girard, Marchande de musique, rue du Roulle, à la Nouveauté.

Systême physique & moral de la femme, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempéra-

ment, des mœurs, & des fonctions propres au sexe; par M. Roussel, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier.

Fæminarum verò virtus est; si spectetur corpus, pulchritudo; & si animus; temperantia & studium operis...

Arist. Rhet. lib. I, c. 5.

In-12. A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins; 1775.

Traité de la Dyssenterie, par Zimmermann, D. M. Membre des Académies de Berlin, de Munich, &c. & Médecin de Brugg; traduit de l'Allemand par M. Lefebvre de Villebrune, in-12 de 450 pages. A Paris, chez Vincent, Imp.-Lib. rue des Mathurins.

On trouve chez le même Libraire les Tomes III & IV des *Antologies* & fragmens philosophiques, ou collection méthodique des morceaux les plus curieux & les plus intéressans sur la Religion, la Philosophie, les Sciences & les Arts, extraits des écrits de la philosophie moderne.

Tractatus de verâ Religione ad usum Seminariorum & Sacræ Theologiæ alumnorum; in quo Pastoribus animarum, cæterisque altarium ministris obvia erit certa, facilisque deistarum ac Judæorum commenta confutandi methodus, & objecta eorum quæcumque divellendi. Auctore Ludovico Bailly, in Collegio Divionensi Theologiæ Professore. Editio tertia auctior & ab ipso auctore aucta. 2 volumes in-12. br. 5 liv. A Dijon, chez Bidault; & à Paris, chez Saugrain, Lib. quai des Augustins; Prevost, rue de la Harpe; & Crapart, rue de Vaugirard.

On publie aux mêmes adresses : *Tractatus de Ecclesiâ Christi*, par le même Auteur; 2 volumes in 12. brochés 5 liv. 12 s.

Jésus consolateur dans les différentes afflictions de la vie; par le R. P. Hubert Hayer, Récollet, ancien Lecteur en Théologie. Troisième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée; in-12. A Paris, chez G. Desprez, Impr. du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques.

Lettres & observations anatomiques, physiologiques & physiques sur la vue des enfans naissans, avec un Mémoire sur l'établissement d'un prix médaillique; par M. l'Abbé Desmonceaux. Brochure in 8°. de 60 pages. De l'Imprimerie de Michel Nicolas, à Arras.

Le bon Jardinier, Almanach pour l'année bissextile 1776, contenant une idée générale des quatre sortes de jardins, les règles pour les cultiver, la manière de les planter, & celle d'élever les plus belles fleurs: nouvelle édition, considérablement augmentée de méthodes & secrets pour conserver les fleurs, les fruits, & contre tous les insectes destructeurs des jardins, & dans laquelle la partie des fleurs a été entièrement refondue par un Amateur. Prix 36 sols relié. A Paris, chez Guillyn, Lib. quai des Augustins, du côté du Pont St Michel.

ACADÉMIES.

PARIS.

I.

Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Le Mardi 14 de Novembre l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres tint son assemblée publique d'après la St Martin. M. Dupuy, Secrétaire perpétuel, annonça que M. Larcher, de l'Académie des Sciences de Dijon, avoit remporté le prix, qui est une médaille d'or de 500 liv. Il déclara en même temps que l'Académie regrettant de n'avoir pas un second prix à distribuer, avoit accordé l'*accessit* à M. l'Abbé Giraud de la Chau, Bibliothécaire & Garde du Cabinet des pierres gravées de Monseigneur le Duc d'Orléans. Il s'agissoit d'examiner *quels furent les noms & les attributs divers de Vénus chez les différens Peuples de la Grèce & de l'Italie, &c.* M. Dupuy annonça

ensuite que le sujet du prix qui devoit être distribué à Pâques de l'année 1777, consistoit à examiner *quel étoit l'état de l'agriculture chez les Romains depuis Jules César jusqu'à la mort de Théodose en 395, & quelle a été son influence sur le gouvernement, les mœurs, le commerce; & réciproquement celle de ces trois objets sur l'agriculture.* Ce sujet est la continuation de celui que l'Académie doit couronner à Pâques de l'année prochaine.

M. Dupuy fit ensuite la lecture de l'Eloge historique de M. Caperonnier, Académicien, & Garde des livres de la Bibliothèque Royale. Elle fut suivie : 1°. de celle d'un Mémoire sur la guerre & la source de ses principes, par M. de Maizeroy; 2°. de la Préface qui doit être mise à la tête de la traduction en vers de l'Odyssée, par M. de Rochefort; 3°. d'un Mémoire sur la vie & les chroniques de Monstrelet, par M. Dacier.

II.

Académie Royale des Sciences.

L'Académie Royale des Sciences tint son assemblée publique d'après la Saint

Martin, présidée par M. le Comte de Maillebois. M. de Fouchy, Secrétaire perpétuel, ouvrit la séance en annonçant le prix de 4000 liv. accordé par le Roi à celui qui, au jugement de l'Académie, aura trouvé *les meilleurs moyens de procurer à la France une production & une qualité de salpêtre plus abondante que celle qu'on obtient présentement.*

M. Desmarêts lut ensuite un Mémoire sur les différentes époques qui résultent des vestiges que laissent après elles les éruptions des volcans. M. Bailly continua la séance par un extrait abrégé de son Histoire de l'Astronomie ancienne, qui vient de paroître. A cet extrait succéda la lecture d'un Mémoire de M. Perronnet sur la possibilité de faire entrer dans le canal de l'Ivette, projété par feu M. de Parcieux, quatre cents pouces d'eau de la rivière de Bièvre. M. Brisson lut ensuite un Mémoire tendant à prouver que les chaux métalliques ne se réduisent point par le fluide électrique. Les expériences rapportées dans ce Mémoire ont été faites par MM. Brisson & Cadet. M. Duséjour termina la séance par la préface de son Ouvrage sur l'*Anneau de Saturne*, que ce savant Académicien, doit publier incessamment.

III.

Académie Royale de Chirurgie.

L'Académie Royale de Chirurgie ayant pris sa première séance, le 16 Novembre 1775, dans le nouvel édifice qui lui a été destiné par Sa Majesté, M. Bordenave, Directeur, a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

En entrant pour la première fois dans ces lieux qui nous retracent par-tout la dignité & une munificence vraiment royale, le premier sentiment qui nous anime, est sans doute celui de la reconnoissance. Y manquer, ce seroit une ingratitude odieuse, & ce vice n'entre pas dans les ames bien nées.

Si le souvenir a rendu chère parmi nous la mémoire de Saint Louis, qui a posé les premiers fondemens de notre Collége, en lui donnant seulement une institution légale ; si la protection accordée à la Chirurgie par plusieurs Rois, a été conservée dans nos Fastes ; quels ne

doivent pas être nos sentimens pour le feu Roi & son auguste Successeur, qui ont bien voulu en être, ne disons pas les restaurateurs, mais les fondateurs magnifiques, & ont eu pour motifs principaux de leur libéralité, le bien & le soulagement des Peuples confiés à leurs soins?

Une voix plus éloquente que la mienne *, interprète de nos sentimens, a fait connoître au Public assemblé pour une de nos séances, comment le feu Roi avoit été disposé dès son enfance à cette sensibilité tendre qu'il a eue toute sa vie pour l'humanité souffrante; comment, en s'informant de la nature des secours de la Chirurgie, il s'est accoutumé peu à-peu à en connoître la nécessité & l'utilité; comment, instruit par les malheurs de la guerre, il s'est intéressé aux progrès de cet art bienfaisant, qu'il a honoré de son estime par la conviction de ses avantages & de son utilité. Il est inutile de vous rappeler ici, Messieurs, ce que ce Monarque a fait pour la Chirurgie, les grâces

* M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie, qui a prononcé l'Eloge du feu Roi à la séance publique, tenue le 27 Avril dernier.

qu'il lui a accordées, les bienfaits & les titres dont il l'a décorée. Votre souvenir vous les représente sans cesse ; je craindrois d'exprimer trop foiblement les sentimens qui vous animent, & je laisse à nos cœurs & à ceux de nos neveux, le devoir de rendre continuellement à sa mémoire l'hommage touchant de notre amour, de notre vénération, & de notre très humble reconnoissance.

Nos sentimens ne doivent pas être moins vifs pour le Monarque bienfaisant qui nous gouverne. A peine monté sur le Trône, il jette un regard favorable sur la Chirurgie ; nos espérances sont ranimées, & la première année de son règne, marquée par divers actes de son amour pour ses Peuples, fournit en même temps une époque honorable pour la Chirurgie. Le Roi, persuadé des avantages qui pouvoient résulter de l'édifice commencé sous le règne précédent, en a ordonné la continuation ; il a consacré ce monument honorable en y déposant son auguste effigie sous la première pierre, & y a établi un hospice pour des maladies extraordinaires. Quel augure plus favorable pour nous, & que n'avons nous pas à espérer de sa protection & de ses bontés ?

Le

Le souvenir de tant de bienfaits ne nous permet pas d'oublier ceux qui les ont sollicités, & à qui nous en sommes redevables. Vous me prévenez sans doute, & vous vous rappelez ici, Messieurs, cet homme recommandable par son esprit & ses talens, né pour l'honneur de la Chirurgie, capable de concevoir & de commencer les grands projets qui doivent servir à son illustration, survivant à lui-même parmi nous par des bienfaits toujours nouveaux, dont il nous gratifie sans cesse, nous ayant appelés au partage de sa fortune. En vous nommant M. de la Peyronie, j'en dis assez ; & je craindrois en en disant plus, d'exprimer trop foiblement les sentimens qui sont gravés dans vos cœurs.

Son successeur ne mérite pas une moindre reconnoissance ; en passant à sa place, il a adopté aussitôt ses sentimens pour l'honneur de l'Art, & son crédit auprès du Monarque, qui l'honoroit d'une confiance particulière, a toujours été employé pour le bien de la Chirurgie. Un grand procès terminé ; un état rendu & assuré aux Chirurgiens ; des Ecoles établies dans les principales villes du Royaume ; une Ecole Royale, fondée dans la

Capitale par ses soins, & bâtie avec la magnificence digne des Souverains qui l'ont ordonnée, sont le fruit de ses attentions & de ses sollicitudes. Après de tels bienfaits M. de la Martinière est au-dessus des éloges, & les noms de la Peyronie & de la Martiniere, mémorables à la postérité la plus reculée, seront comptés parmi les Bienfaiteurs de la Chirurgie, & même de l'humanité.

Mais notre reconnoissance ne doit pas se borner à des expressions stériles : le Public attentif à nos travaux attend de nous davantage ; & ce n'est que par les services que nous lui rendrons, que nous pouvons tenter d'acquitter en quelque sorte la dette que nous avons contractée en recevant des bienfaits. L'utilité que l'on peut espérer des différens établissemens, a d'abord fixé l'attention paternelle des Monarques ; & c'est par les fruits qui en ont résulté, qu'ils les ont jugés dignes d'une protection plus étendue.

La Chirurgie en produisant des hommes célèbres, avoit dans tous les temps obtenu la considération publique : mais, nous ne craignons pas de le dire, en réunissant les Membres qui la pratiquent pour former une Académie, la considé-

tation a augmenté; on a rendu à la ſcience l'hommage qu'elle méritoit; & les travaux réunis de ſes Membres ſont devenus le Code de la Chirurgie, non-ſeulement pour le Royaume, mais pour tout l'Univers ſavant.

Le premier volume de nos Mémoires nous a fait obtenir la Déclaration du Roi de 1743, des Lettres Patentes portant établiſſement de l'Académie, & la fin d'un procès dont dépendoit le ſort de la Chirurgie. Les volumes ſuivans ont fixé le jugement avantageux que le Public avoit conçu de notre zèle, & lui ont fait conſidérer avec plaiſir les avantages qui nous ont été accordés. Les monumens les plus ſolides s'altèrent & ſe détruiſent; mais nos Mémoires plus durables, ſans craindre l'injure des temps, ſubſiſteront tant qu'il y aura des hommes qui s'intéreſſeront aux ſciences & au bien de l'humanité. Enfin, ſi Louis XV a honoré la Chirurgie, nous pouvons dire avec complaiſance, (& ce témoignage n'eſt pas ſuſpect, puiſqu'il nous eſt étranger,) que parmi les Orateurs qui ont célébré ſa mémoire, pluſieurs en rappelant ſes bienfaits pour la Chirurgie, ont loué l'élévation & les progrès de cette

ſcience, comme une époque honorable de ſon règne.

C'eſt donc à l'Académie de ſoutenir une réputation auſſi glorieuſement commencée. Réunis en Société par un état, & plus encore par les liens d'une eſtime réciproque, nous devons travailler pour l'honneur de l'Art, & être perſuadés qu'en l'honorant, nous nous honorons nous mêmes. Conſpirons donc par nos travaux à remplir l'eſpérance que l'on a conçue de nous; n'oublions jamais ce que l'humanité a droit d'en attendre, & apprenons au Peuple que les Princes qui ont cru devoir faire de pareils établiſſemens, ont été inſpirés par l'amour de leurs Sujets, & ont conſacré leurs bienfaits à la conſervation des hommes. Que ces devoirs nous ſoient toujours chers; & penſons que ſi le temps paroiſſoit en affoiblir l'ardeur, les pierres de ce monument s'éleveroient contre nous, & nous accuſeroient vis-à-vis de la poſtérité.

SPECTACLES.

Concert Spirituel.

Le Mercredi premier Novembre, on a donné au Château des Tuileries un fort beau Concert, composé d'une grande symphonie; d'un petit motet nouveau, chanté par Mlle Itasse; d'une sonate de violoncelle parfaitement exécutée par M. Duport; d'un *De profundis* de M. Langlé, compositeur plein d'ame & d'expression.

La seconde partie de ce Concert a été remplie par une symphonie concertante, pour la flûte, dont les solos ont été joués par M. Rault, dont on connoît la brillante exécution & le talent supérieur. Mlle Plantin a chanté pour la première fois, & à la satisfaction des amateurs, un motet à voix seule. M. Jarnowick a étonné, & a semblé se surpasser lui-même dans son nouveau concerto de violon, & dans les petits airs variés qu'il a joués à la suite. *Le Miserere*, motet à grand cœur, de M. Cambini, qui a terminé ce Concert, a été entendu avec de nouveaux applaudissemens.

OPÉRA.

Le Vendredi 3 Novembre, l'Académie royale de Musique a remis sur le Théâtre les actes de *Tyrtée*, d'*Alphée & Aréthuse*, & d'*Erosine*.

L'acte de *Tyrtée*, est tiré du Ballet des *Talens Lyriques*, dont la musique est de Rameau. Tyrtée connoissant le pouvoir de son art, & transporté par son amour pour une Reine dont le cœur & la couronne doivent faire sa récompense, entreprend de rendre le courage aux Lacédémoniens, abattus par plusieurs défaites. Il fait passer le feu de son chant & de son génie dans l'ame des guerriers; ils s'enflamment au feu de ses accens, ils demandent à grands cris d'être menés au combat. Tyrtée se met à leur tête; les Lacédémoniens triomphent alors des Messéniens leurs ennemis; des chants de victoire annoncent la gloire & le bonheur de leur Chef. Cet Acte est plein d'action, & la musique est digne du génie de Rameau; on l'admire sur-tout dans son harmonie, & dans ses airs de danse.

M. Gelin a rendu avec énergie le rôle de Tyrtée, & Mlle Duplan a joué avec noblesse & avec intérêt celui de la Reine.

Alphée & Aréthuse : cet Acte formoit la deuxième entrée des *Fêtes d'Euterpe* ; les paroles sont de Danchet, & la musique est de M. Dauvergne, l'un des Directeurs de l'Opéra. Les principaux rôles ont été remplis par Mlle Châteauneuf & par M. Durand. Les circonstances ont engagé d'y substituer, après quelques représentations, la pastorale que nous avons déjà annoncée d'*Alexis & Daphné*.

Erosine: c'est la troisième Entrée des Fêtes lyriques; paroles de M. de Moncrif, musique de M. Berton, Administrateur général de l'Opéra. On revoit avec un nouveau plaisir cet Acte charmant ; le chant en est voluptueux, les symphonies sont brillantes & les airs de danse très-agréables. Erosine est l'objet des vœux d'un Enchanteur qui lui donne des fêtes galantes. Il excite sa jalousie en paroissant aimer sa compagne ; il la prévient ensuite & veut obtenir d'elle-même son amour ; il parvient enfin à lui faire dire la première, malgré sa timide innocence, *je vous aime* ; c'est de ces mots prononcés par son amante, avant qu'il ait lui-

reprise du Célibataire, que le voyage de Fontainebleau avoit interrompu, donnoit le temps de préparer une autre nouveauté qui a droit de passer à son tour. Menzikoff ne sera joué qu'au rang où il doit l'être, suivant la date de sa réception. Les Comédiens ont mis à l'étude *Lorédan*, Drame en quatre actes de M. de Fontanelle, qui a déjà éprouvé plusieurs retardemens.

VERS à Madame VESTRIS, sur la manière dont elle a joué le rôle d' Arsenie *dans Menzikoff, Tragédie de M. de la Harpe.*

QUE tu parois noble & touchante !
Quels yeux pourroient, Vestris, te refuser des pleurs,
Lorsque dans des déserts, dont l'aspect épouvante,
Tu reviens tendre, intéressante,
De ton époux ingrat partager les douleurs ?
Que tu réclames bien ta part à ses malheurs !
Trop fameux Menzikoff, oui, ton destin funeste
A d'abord touché tous les cœurs ;

Mais va, console-toi, vois le bien qui te reste;
Tu n'as perdu que des grandeurs.
Vestris, sous tes traits enchanteurs,
Qu'Arsénie est sensible, & courageuse, & belle!
Dans ces climats couverts d'une glace éternelle,
Qu'il est doux de t'aimer, de recevoir ta foi!
En des jardins charmans tu changerois pour moi
Les rochers de la Sibérie,
Là seroient mes trésors, mon bonheur, ma patrie,
Si j'y pouvois vivre avec toi.

Par M. Cardonne, Premier Commis de la Maison de Madame.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ne se lassent point de jouer, ni le Public d'entendre l'admirable musique de la Colonie; ils se disposent aussi à reprendre *l'Amitié à l'épreuve*, & *la Fausse Magie* qui leur sont redemandées.

ARTS.

GRAVURES.

I.

Vénus & les Amours, & *le Messager discret*: deux Estampes en pendant, d'environ 18 pouces de haut sur 14 de large, gravées par R. Gaillard, d'après les tableaux originaux de François Boucher. Prix 3 liv. chaque Estampe. A Paris, chez Buldet, Marchand d'Estampes, rue de Gêvres, maison du Notaire, au premier.

Ces deux Estampes sont d'une composition des plus riantes. La première nous représente Vénus accompagnée de ses Colombes fidèles, & jouant avec les Amours. La seconde Estampe nous fait voir une jeune Nymphe attentive à lire un billet qu'une colombe vient de lui apporter. Ce Messager discret est placé devant la Nymphe, & il a autour du

col le ruban auquel la lettre étoit attachée. Des paysages servent de fond à ces différentes scènes que le Graveur a rendues dans le style propre du maître. Son burin est pur, moëlleux & varié avec intelligence.

II.

Anne-Marie Martinozzi, *Princesse de Conti*, morte en odeur d'une grande piété le 4 Février 1672, âgée de 35 ans. Ce portrait en médaillon, est gravé avec beaucoup de soin & de talent par Vin. Vaugelisty, d'après une miniature de Petito. A Paris, chez Pierre Laurent, rue & porte St Jacques, maison de Madame Augier, Apothicaire.

III.

Première Centurie de Planches enluminées & non enluminées, représentant au naturel, ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les animaux, les végétaux & les minéraux, par M. Buc'hoz, Médecin Botaniste de Monsieur, & auteur des

Dictionnaires des 3 Règnes de la France. Décade I. II. III. IV & V.

Ce recueil de planches, qui paroît successivement par décades, depuis le mois de Janvier dernier, de trois mois en trois mois, & dont l'exécution réunit en sa faveur l'approbation des amateurs, se continuera de même l'année prochaine. La Ve décade qui comprend les plantes botaniques de la Chine, paroîtra au premier Janvier prochain ; & la VIe, destinée aux minéraux, au premier Avril de la même année, & ainsi de suite. Le fond de cette édition est passé actuellement de France en Hollande, chez Marc-Michel Rey, Libraire à Amsterdam, qui en a fait l'acquisition ; & qui pour la facilité des curieux du Royaume, en a déposé quelques exemplaires à Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins. On en trouve aussi chez Lacombe, Libraire à Paris, rue Christine. Le prix de chaque cahier sera toujours de 30 livres. On en distribue séparément pour en faciliter l'acquisition aux Amateurs.

IV.

Collection précieuse de planches enluminées des fleurs les plus belles & les plus curieuses, qui se cultivent tant dans les Jardins de la Chine, que dans ceux de l'Europe, dirigée par les soins & sous la conduite de M. Buchoz, auteur des 3 Règnes de la France, de l'Histoire universelle du règne végétal, & de la Collection des planches enluminées & non enluminées d'Histoire naturelle. Premier cahier de dix planches enluminées.

Cet ouvrage est un des plus précieux & des mieux exécutés parmi ceux qui paroissent journellement. Il a d'ailleurs le mérite de la nouveauté; personne n'a donné jusqu'à présent les fleurs de la Chine; & il ne falloit rien moins qu'une circonstance aussi favorable que celle qui s'est présentée au Directeur de cette Collection, pour pouvoir les mettre au jour. Un Missionaire qui réside à la Chine depuis plus de 30 ans, les a fait dessiner & peindre sous ses yeux, & a envoyé les dessins peints à une Princesse respectable.

Ce font ces deffins peints qui ont été prêtés à M. Buc'hoz, & qu'il a fait graver & colorer avec tout le foin poffible. Bien différens de la plupart de ceux qu'on nous apporte de la Chine, qui font pour l'ordinaire fuppofés; ils ont le mérite de repréfenter la fleur au naturel; ils peuvent conféquemment être de la plus grande utilité aux Naturaliftes, aux Fleuriftes, aux Peintres, aux Deffinateurs, aux Directeurs des Manufactures en Porcelaine, en Faïance, en Etoffe de Soye, de Laine, de Coton, en Papiers peints, & plufieurs autres Artiftes. Le premier cahier paroît actuellement chez M. Buc'hoz, Médecin Botanifte & de quartier furnuméraire de Monfieur, rue des Saints Pères, vis-à vis la Charité; & chez Lacombe, libraire, rue Chriftine. Il eft tiré en papier d'Hollande; le prix eft de 24 liv. Le fecond cahier paroîtra au mois de Janvier prochain.

V.

Le Sr Fabien Dagoty, 5e fils, a gravé & imprimé en couleur le *Portrait fort reffemblant de la Reine*, felon le nouvel art,

dont le Sr Dagoty père, Pensionnaire du Roi, est inventeur, & d'après le tableau original, peint d'après nature par Dagoty fils aîné, Peintre de la Reine. Ce portrait a été présenté à Sa Mejesté qui a bien voulu en témoigner sa satisfaction.

Le portrait se distribuera dans le courant de Décembre, & se trouvera à Versailles chez le sieur Blaizot; à Paris au Bureau des Journaux, rue Christine; & au Palais Royal chez le sieur Alibert. Le prix est de 24 liv. tout monté en verre & en bordure dorée.

V I.

Tableau généalogique de la Maison Royale de Bourbon.

M. de Vezou, Ecuyer, Ingénieur, Géographe-Historiographe & Généalogiste du Roi, Professeur de Geographie, de Littérature & d'Histoire, a mis au jour le tableau Généalogique de la Maison Royale de Bourbon, par degrés de parenté, & en lignes masculines & ascendantes, depuis Robert de France, Comte de Clermont en Beauvoisis, né

l'an 1256, jusqu'à Monseigneur le Duc d'Angoulême. Cette Carte si desirée, principalement de la Noblesse, est belle & fort agréable ; elle avoit déjà été présentée par le sieur de Vezou, au Roi, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine, à Monseigneur le Comte de Provence, à Madame la Comtesse de Provence, à Monseigneur le Comte d'Artois, à Madame la Comtesse d'Artois, le Dimanche 19 Décembre 1773; & le Roi avoit eu la bonté d'agréer la dédicace de cet Ouvrage le 17 Mai 1772, & de décorer l'Auteur du titre de son Historiographe & Généalogiste: c'est la sixième fois que le sieur de Vezou a l'honneur d'être présenté au Roi.

Ce tableau généalogique peut être regardé comme unique dans son genre, soit par l'ordre, la netteté & la précision qui y règnent, soit par la richesse de ses ornemens, soit enfin par la beauté de la gravure, exécutée par le sieur Desbruslins fils.

Le premier développement du tableau des trois races des Rois de France, du

même Auteur, est de même sur une feuille de papier louvois.

On trouve aussi chez lui le tableau des trois Races, du prix de 12 liv coloré en plein. Ces deux Ouvrages sont très-nécessaires pour la lecture de l'Histoire de France, & de celle de la Maison de Bourbon par M. Désormeaux.

Les personnes alliées à la Maison de Bourbon, & qui desireront que leurs Généalogies soient insérées dans la Généalogie de la Maison de Bourbon, en lignes masculines & féminines, en plusieurs volumes in-4° du même Auteur, sont priées de les envoyer au plutôt au sieur de Vezou, avec les écussons peints, le tout *gratis*. L'on trouve le sieur de Vezou les Dimanches & Fêtes, & du monde chez lui tous les jours.

Le sieur de Vezon a fait faire une nouvelle édition de ses deux tableaux généalogiques. Les additions & augmentations de couronnes sur les quarrés des Rois & Reines de la Maison de Bourbon & des Rois de France, rendent ces deux Ouvrages plus intéressans. Le sieur de Vezon a eu l'honneur de présenter la nouvelle édition de la Maison de Bourbon, au Roi, le 22 Juin 1775, &

à Madame Clotilde de France, Princesse de Piémont, le 24 Août suivant. Cet Ouvrage a été fort accueilli comme il le fut par Louis XV, qui voulant témoigner sa satisfaction au sieur de Vezou, le chargea de continuer l'Histoire Généalogique de sa Maison, en lignes masculines & féminines, desirant voir d'un seul coup d'œil tous les descendans de l'un & de l'autre sexe, de Robert, Comte de Clermont, sixième fils de St Louis.

Ce tableau Généalogique de la Maison de Bourbon, imprimé sur une feuille de papier louvois, est de 6 l. en blanc, 9 l. les quarrés & rameaux enluminés, 15 l. avec les écussons peints, & 18 liv. collé sur toile; à Paris, chez le sieur de Vezou, rue Princesse, vis à-vis le réverbère, Fauxbourg St Germain.

V I I.

Le Rivage fertile: Estampe d'environ 21 pouces de largeur & 16 de hauteur, gravée par Anne Philberte Coulet, de l'Académie Impériale & Royale de Vienne, d'après le tableau original de

P. J. Loutherbourg, tiré du Cabinet de M. le Comte de Baudoin, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine aux Gardes Françoises.

Cette Estampe est agréable, & la gravure fait honneur au burin pur & brillant de Madame Coulet. On la trouve à Paris chez l'Empereur, Graveur du Roi & de Leurs Majestés Impériale & Royale, rue & porte St Jacques, au-dessus du Petit Marché.

GÉOGRAPHIE.

I.

Cartes des Pays du Maine, du Perche, & de l'Anjou, qui sont dans l'apanage de Monsieur, frère du Roi; prix 1 l. 16 s. les trois Cartes, à Paris, rue de Tournon, au Livre d'or.

II.

Côte de Barbarie, en cinq feuilles,

& Plans d'Alger & de Gigery, en trois feuilles; à Paris, chez le Rouge, Quai des Augustins.

TOPOGRAPHIE.

I.

Plan de la Ville d'Orléans, assujetti à ses nouveaux accroissemens, dédié à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, par le sieur Moithey, Ingénieur Géographe du Roi. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, la porte-cochère à côté d'un Parfumeur, vis-à-vis la Sorbonne.

Ce Plan est accompagné d'un cahier in-4°. contenant des recherches historiques sur la Ville d'Orléans, ce qui lie l'histoire à la Topographie, & rend cet Ouvrage aussi curieux qu'instructif. Le sieur Moithey se propose de continuer le même travail sur les principales Villes de France. Il publiera dans le courant du mois de Janvier prochain, ses recher-

ches historiques sur la ville d'Angers avec le Plan.

Les recherches historiques sur la Ville d'Orléans, avec le Plan, coûtent 2 liv. broché ; le Plan seul 1 liv. 10 s.; le même lavé, 4 liv. 10 s.

I I.

Plan du Palais du Vatican, où se tient le Conclave, & tel qu'il y fut établi en 1775, avec les principaux détails qui lui sont relatifs, levé immédiatement après l'élection de Jean-Ange Braschi, Cardinal-Prêtre du titre de St Onuphe, né à Cezenne le 27 Décembre 1717, Pape sous le nom de Pie VI. Ce Plan est gravé avec beaucoup de soin & très-détaillé; on y trouve aussi la notice des Cardinaux qui ont entré au dernier Conclave; mis au jour par M. Dumont, Professeur d'Architecture, rue des Arcis, maison du Commissaire. Prix 1 l. 4 s.

Ce Plan fait suite aux gravures de M. Dumont sur St Pierre de Rome.

Ses autres Ouvrages sont des Etudes sur la Basilique de St Pierre de Rome, au nombre de cent feuilles in-folio; prix broc. 36 liv.

Plan géométral, & vue perspective de l'intérieur de la nouvelle Eglise de Ste Géneviève de Paris; prix 3 liv.

Collection de Théâtres & Salles de Spectacles, tant publiques que particulières, composée de 54 feuilles; prix ensemble 24 l.

MUSIQUE.

I.

Pieces d'orgues : Magnificat en Noëls François & Flamands, avec variations en *sol* majeur; dédiées à Madame de Francqueville, Abbesse de l'Abbaye Royale de Marquette, en Flandre; composées & arrangées par M. Benaut, maître de Clavecin : prix 1 liv. 16 s. A Paris chez l'Auteur, rue Gît-le-cœur, la seconde porte-cochère à gauche, en entrant par le Pont-Neuf, & aux adresses ordinaires.

II.

Ouverture de la Colonie, arrangée pour le Clavecin ou le Forte-piano, avec accompagnement

compagnement d'un violon & violoncelle, *ad libitum*, par M. Benaut, maître de Clavecin; prix 2 liv. 8 s. A Paris chez l'Auteur, même adresse.

III.

Trois symphonies en quatuors, pour un Clavecin, deux Violons & Basse obligés, & deux Cors-de chasse *ad libitum*, composés par M. Roeser fils: Œuvre I. Prix 7 l. 4 s. A Paris, au Bureau d'abonnement musical, rue du Hazard-Richelieu, & aux adresses ordinaires; à Lion, chez Castaud, près la Comédie.

IV.

Six Sonates pour Harpe, Piano-forte ou Clavecin, par S. Ph. Seibold; Op. II. Prix 7 l. 4 s. A Paris, Au Bureau d'abonnement musical, rue du Hazard Saint Honoré.

V.

Sixième Livre composé de douze ariettes choisies, (dont la plupart à plusieurs couplets) avec accompagnement de harpe, suivies de deux divertissemens

H

avec accompagnement de violon pour le même inſtrument, par J. G. Burckhoffer. L'Auteur propoſe ce recueil par ſouſcription, à commencer du premier Décembre prochain, juſqu'au 15 du mois de Janvier 1776, jour auquel le recueil ſera délivré; paſſé ce temps, on ne ſouſcrira plus. La ſouſcription eſt de 6 liv. ceux qui ne ſouſcriront pas le payeront 9 liv. On ſouſcrit chez l'Auteur, rue du gros Chenet, à côté du Boulanger, & chez M. Bouin, Marchand de Muſique, rue St Honoré, près St Roch, chez lequel on trouve auſſi la partition de la Colonie.

VI.

La Colonie, Opéra-comique, en deux actes, imité de l'Italien, & parodié ſur la Muſique del Signor Sacchini, repréſenté pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 16 Août 1775; & à Fontainebleau, devant Leurs Majeſtés, le 4 Novembre. Prix 24 l. A Paris chez M. d'Enouville, Receveur de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, rue & porte St Jacques. On trouve à la même adreſſe les petits recueils d'airs ſans accompagnement; prix 3 liv. 12 ſ.

La pièce imprimée avec toute la musique, prix 4 l. 16 s. & les airs séparés, prix 4 s. la feuille. C'est à ce Bureau que les personnes de Province doivent s'adresser. On trouve aussi cette Partition à Paris & en Province, aux adresses ordinaires. Pour la facilité de l'exécution, les parties séparées se trouvent chez M. Houbaut, près la Comédie Italienne.

VII.

Six quatuors pour deux violons alto & basse, composés par M. Davaux amateur, Œuvre VI. arrangés pour le forte-piano ou clavecin, avec accompagnement de violon & alto obligés, par M. Marchal le jeune; prix 9 l. A Paris, chez l'Auteur, rue des Moulins, butte Saint Roch, vis-à-vis le Fondeur; chez le sieur Borelly, éditeur & marchand de Musique, rue St Victor, vis-à-vis la Ferme, & aux adresses ordinaires; à Versailles, chez Blaizot libraire; au Cabinet Littéraire, rue Satory; en Province, chez les marchands de Musique.

On trouve aux mêmes adresses du sieur Borelly, & autres ci-dessus énoncées, *six Sonates* pour violon & basse, dédiées

à M. le Comte de Kelly, composées par M. Ant. Stamitz; prix 6 l.

VIII.

Quatre Sonates, dont la quatrième est en duo pour la Harpe, dédiées à M. le Baron de Wenzel fils, composées par M. Deleplanque. Œuvre I. Prix 4 l. 4 s.

IX.

Musique économique, qui réunit sur trois instrumens toutes les parties servant d'accompagnement aux ariettes d'Opéra, peut être exécutée par trois personnes & de plusieurs manières différentes: ou premier choix d'ariettes avec accompagnement, 1°. de clavecin & 2 violons. 2°. De basse & 2 violons. 3°. De guitarre & 2 violons avec sourdine; mise dans cet ordre par M. Redarez amateur. Ces ariettes sont aussi principalement arrangées pour être chantées avec le seul accompagnement de guitarre, ou de clavecin, ou de basse, en supprimant les préludes à l'égard de la basse & de la guitarre; prix 9 l. gravé par Richomme. A Paris, chez le sieur Paris, Luthier & marchand

de Musique, rue St Honoré, vis-à-vis celle de la Sourdière, & aux adresses ordinaires de Musique; à Lyon, chez M. Castaud, place de la Comédie; à Toulouse, chez le sieur Brunet, rue St Rome; à Nismes, chez le sieur Gaude, libraire.

X.

Xe Recueil de pièces Françoises & Italiennes, petits airs, brunettes, menuets, &c. avec des doubles & variations accomodés pour deux flûtes traversières, violons, pardessus de viole, &c. par M. Taillart l'aîné, le tout recueilli & mis en ordre par M. ***; prix 6 l. A Paris, chez M. Taillart l'aîné, rue de la Monnoye, la première porte cochère à gauche, en descendant du Pont Neuf, maison de M. Fabre, & aux adresses ordinaires de Musique.

On connoît le goût de M. Taillart dans le choix, & dans l'arrangement des airs nouveaux, ainsi que son talent pour en faciliter l'exécution.

Manufacture de Porcelaine établie à Clignancourt, près Paris, sous la protection de MONSIEUR.

IL y a un dépôt général des Ouvrages de cette Manufacture à Clignancourt, & à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs près la rue de Richelieu.

Les pièces seront marquées, par la suite, du chiffre de MONSIEUR, Frère du Roi, suivant le Brèvet honorable qui vient d'en être accordé.

La Porcelaine de cette Manufacture est singulièrement recommandable par sa solidité, la plus grande qu'on connoisse, par le beau blanc du biscuit, & par sa couverte, comparable aux ouvrages de l'ancien Japon, ainsi que par l'élégance des formes, & par le goût des ornemens. On y fait toutes les pièces propres au service de la table, à la décoration des appartemens, ainsi que des figures parfaitement modelées, soit seules, soit grouppées, petites & grandes. Enfin, on peut y commander tous les Ouvrages que l'on désire en ce genre.

HISTOIRE NATURELLE.

Cabinet d'Histoire Naturelle de Feu M. Villiez, Négociant de Nancy, & Ancien Premier Juge Consul de Lorraine & Barrois.

CETTE Collection, très-variée dans ses différentes parties, présente partout une très-belle suite de coquilles, de madrepores de la Mer Rouge, de mines, de crystaux & crystallisations, marbre, albâtres, dendrites. Les Amateurs y verront avec satisfaction des racines remplies d'insectes, des ichtyolites & autres pétrifications. Ils remarqueront sur-tout une urne antique chargée de madrepores & de polypiers, un corail du plus grand volume; un vase, du gouleau duquel s'élève une large éponge rameuse & tubulaire.

La totalité de cette riche Collection est actuellement en vente: on en distribue le Catalogue à Nancy, chez Pierre Antoine, & Pierre Barbier, Libraires; & à Paris, chez la Veuve Savoye, Libraire rue St. Jacques.

A Monseigneur le Comte DE SAINT-GERMAIN, *Ministre de la Guerre.*

Je fus sourd à la brigue & crus la renommée,
J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée
Le vertueux Seneque & le brave Burrhus...
Rome de tous les temps estima leurs vertus.....

RACINE, Trag. de Britannicus.

Oui,

Qui sut combattre & vaincre aux champs de la victoire,
Et préfere l'honneur aux titres fastueux :
Qui connoît aussi bien la véritable gloire
Etoit digne du choix d'un Prince vertueux.
Jouis donc, Saint-Germain, c'est ton Roi qui l'ordonne :
En Ministre éclairé guide nos étendards ;
Instruit par la vertu, les malheurs & Bellone,
Viens faire le bonheur des Enfans du Dieu Mars.

Par M. Darnault, ancien Dragon du Colonel-Général.

Chaire Royale d'Hydrodynamique. *

M. LE Contrôleur-Général ayant jugé qu'un des plus sûrs moyens de perfectionner la navigation dans l'intérieur du Royaume, la construction des machines hydrauliques, & même l'architecture navale, étoit de répandre la connoissance & le goût de l'hydrodynamique, a engagé le Roi à fonder une Chaire destinée à l'enseignement public de cette science. Voici comme il s'exprime lui-même sur cet objet important, dans une lettre adressée à M. l'Abbé Bossut, de l'Académie Royale des Sciences, qui doit être le Professeur de la nouvelle Ecole.

Versailles 1 Octobre 1775.

« Il seroit difficile, Monsieur, de compter les » différens genres de travaux dont l'avantage de » l'Etat prescrit à l'administration de s'occuper » essentiellement, & dont le succès ne peut être » fondé que sur la perfection de l'art de modifier » ou de diriger l'action & le cours des eaux. Opposer des digues à l'impétuosité de la mer, conquérir sur elle des terreins nouveaux, garantir » de ses ravages ceux qu'elle menace d'engloutir, » creuser des ports, empêcher les anciens de se

* On entend en général par l'*hydrodynamique*, la science des loix que doivent observer les forces qui agissent sur un fluide, soit en repos, soit en mouvement.

» combler par les dépôts de la mer ou par ceux
» des rivieres qui s'y jettent, donner, autant
» qu'il est possible aux torrens & aux fleuves un
» lit certain, & défendre les campagnes des inon-
» dations, assurer & perfectionner la navigation
» des rivieres déjà navigables, rendre navigables
» celles qui ne le sont pas, réunir les rivieres &
» les mers par des canaux de communication,
» féconder les terres arides en y conduisant l'eau
» dont elles manquent, ouvrir ailleurs des écou-
» lemens aux eaux qui infectent l'air par leur
» séjour, substituer aux moulins qui noyent les
» prairies, des usines mieux entendues : quelle
» foule d'entreprises utiles s'offrent à l'industrie
» des Particuliers & aux soins de l'administration!
» Quels biens n'en doivent pas résulter un jour
» pour les sujets & pour l'Etat!

» Le Roi qui desire vivement de procurer à ses
» Peuples toutes sortes d'avantages, se propose de
» faire suivre avec la plus grande activité les ou-
» vrages déjà commencés en ce genre, & de les
» multiplier autant qu'il sera possible. Chargé de
» l'exécution de ses vues, je ne me dissimule pas
» l'obstacle qu'y met l'état d'imperfection où est
» jusqu'ici la science du mouvement des fluides,
» nécessaire pour les diriger, & sur-tout l'espece
» de séparation qui se trouve encore dans cette
» science entre la spéculation & la pratique. Des
» génies du premier ordre ont établi des théories
» profondes; mais ces théories sont trop peu ap-
» plicables à la pratique, trop peu connues de la
» plus grande partie des hommes d'art qui ont à
» opérer. ceux ci sont, dans le plus grand nombre
» des cas, réduits à travailler d'après des principes
» précaires, qui ont besoin le plus souvent d'être

» modifiés par une sorte de tâtonnement fondé sur
» la seule routine.

» Il est donc nécessaire, pour être en état de
» projeter & d'exécuter avec sûreté, & pour
» n'être pas exposé à tomber dans des erreurs rui-
» neuses, de travailler à perfectionner l'art même,
» à en répandre la connoissance, à former un
» grand nombre d'Artistes, qui réunissent à l'étu-
» de des vrais principes de la théorie, le secours
» de l'expérience; qui sachent les concilier ou
» les suppléer l'une par l'autre, & en tirer des
» regles sûres pour opérer avec succès & vaincre
» les difficultés.

» J'ai cru ne pouvoir mieux atteindre ce but
» qu'en établissant un enseignement public, où
» les jeunes gens puissent s'instruire également
» dans la théorie & dans la pratique.

» Le succès de vos Ouvrages sur l'hydraulique,
» & le suffrage que les plus célebres Géometres
» de l'Europe leur ont accordé, ont déterminé le
» Roi à vous choisir pour vous charger de cet en-
» seignement.

» L'intention de Sa Majesté est donc, Monsieur,
» que vous donniez chaque année, à commencer
» au mois de Novembre prochain, un Cours pu-
» blic d'hydraulique dans une Salle qui vous sera
» indiquée à cet effet. Vous publierez un program-
» me où vous marquerez l'ordre, le nombre,
» l'heure & la durée de vos leçons.

» Je serai souvent dans le cas de vous consulter
» sur la capacité des sujets qui auront suivi votre
» cours; & j'espere que vous voudrez bien en ren-
» dre compte avec l'intégrité & le zele qu'on vous
» connoît depuis long-temps.

» Je suis avec toute l'estime possible, Monsieur,
» votre très-humble & très-obéissant serviteur.

Signé TURGOT.

Le plan indiqué par M. le Contrôleur Général offre un vaste champ de recherches intéressantes : il embrasse toutes les branches de la Science des Fluides, appliquée à l'utilité publique. On ne se flatte pas de le bien remplir ; mais on tâchera du moins d'expliquer d'une manière claire & précise les principes généraux de l'hydrodynamique, & d'en montrer l'usage par de fréquentes applications.

On sait que l'*hydrodynamique* se divise en deux parties ; l'une, qu'on appelle *hydrostatique*, a pour objet l'équilibre des particules d'un fluide entr'elles, ou l'équilibre d'un fluide avec un corps solide qui y est plongé ; l'autre, qu'on nomme *hydraulique*, considère le mouvement des fluides. La branche de l'hydrodynamique, qui traite de l'équilibre ou du mouvement des fluides élastiques, s'appelle ordinairement *aërométrie*, nom emprunté de l'air, qui est le principal des fluides élastiques. Mais elle peut être rapportée à l'hydrostatique ou à l'hydraulique selon qu'il s'agit de l'équilibre ou du mouvement d'un fluide élastique.

Comme la théorie générale du mouvement des fluides est essentiellement liée avec celle de leur équilibre, l'hydrostatique est non seulement utile par elle-même dans toutes les recherches où l'on considere l'action des fluides stagnants, mais elle sert encore naturellement d'introduction à l'hydraulique. Ainsi on traitera successivement de ces

deux sciences; & l'ensemble formera un cours complet d hydrodynamique.

On a porté dans ces derniers temps la méchanique des corps solides au plus haut point de perfection. Quels que soient le nombre, la quantité & la direction des forces qui agissent sur un corps solide ou sur un systême de corps solides, on peut toujours représenter les conditions de l'équilibre ou du mouvement par des formules analytiques plus ou moins simples, suivant que les données du problême sont plus ou moins compliquées S'il se rencontre ensuite un grand nombre de cas où ces formules ne peuvent être ramenées à l'usage, cet inconvénient tient à l'imperfection de l'analyse & non à la méchanique, qui a fourni tout ce qu'on étoit en droit de lui demander. Mais on n'est pas aussi avancé dans l'hydrodynamique. Non-seulement on ne connoît point le nombre, la figure & les masses des atomes qui composent un fluide; mais de plus ces molécules sont indépendantes les unes des autres, ou, si elles ont entr'elles quelque connexion, la force qui la produit est inappréciable, & varie d'un fluide à l'autre. Il est donc impossible de réduire les loix de l'équilibre ou du mouvement des fluides à des formules tirées de la méchanique des corps solides; & d'ailleurs ces formules seroient absolument irrésolubles, par leur complication inévitable.

Quel parti prendre dans une telle difficulté? Recourir à l'expérience: fonder d'abord les loix de l'équilibre des fluides sur un fait universel qui leur soit particulier, & qui serve à expliquer tous les phénomenes dépendans de la stagnation des liqueurs. Or ce fait ou caractère primordial, propre à établir la théorie de l'équilibre des fluides,

se trouve dans la propriété qu'ils ont de ne pouvoir rester en repos, à moins qu'une particule quelconque ne soit également pressée en toutes sortes de sens. Cette propriété, essentielle à l'équilibre des corps fluides, ne l'est pas à celui des corps solides; parce que, dans les solides, la connexion des parties fait que la force appliquée à un point pousse parallèlement toute la masse, & qu'elle sera par conséquent détruite par une force égale & contraire : au lieu que dans les fluides, si chaque particule, prise séparément, n'étoit pas également pressée dans tous les sens, elle se mouvroit du côté où seroit la moindre pression, & il n'y auroit pas équilibre.

D'après cette loi de l'égalité de pression, on démontrera les propositions principales de l'équilibre des fluides, tant incompressibles qu'élastiques.

Les vases qui contiennent des liqueurs peuvent être solides ou flexibles. Dans le premier cas, la figure du vase est donnée, & la force résultante des pressions que souffrent ses parois, est détruite par la résistance que le vase y oppose en vertu de la liaison de ses parties Mais lorsque les parois du vase sont flexibles, elles prennent une courbure particuliere; & il y a équilibre entre les forces qui agissent sur chacun de leurs points; ensorte que l'équilibre de tout le systême est le résultat de tous ces équilibres particuliers. On donnera la méthode générale pour déterminer la nature de la courbe que forme un vase flexible; & on déduira les épaisseurs nécessaires aux tuyaux de conduite, pour résister à la pression des fluides stagnants.

En traitant des fluides élastiques, on expli-

quera la construction du barometre & du thermometre ; on donnera la théorie de l'ascension de l'eau dans les pompes, &c.

L'équilibre d'un corps solide flottant sur un fluide, se démontre de même par le principe d'égalité de pression. Il peut avoir plus ou moins de consistance, c'est-à-dire être plus ou moins ferme dans son état, selon la position que les centres de gravité du corps & de sa partie plongée, considérée comme homogene, occupent sur la ligne verticale. On analysera les cas où un corps dérangé de cette situation d'équilibre, y retournera de lui même ou continuera à s'en éloigner ; & les principes généraux seront éclaircis par plusieurs exemples. Cette théorie s'applique aux mouvemens de roulis & de tangage des vaisseaux flottans à la mer.

L'hydraulique est moins simple & moins précise dans ses résultats que l'hydrostatique. Il paroît d'abord que le principe d'égalité de pression, combiné avec les formules ordinaires du mouvement, est suffisant pour déterminer tout ce qui est relatif au mouvement d'un fluide : car les variations qui arrivent dans le mouvement d'un systême de corps, sont telles que les mouvemens opposés se détruisent ; & par conséquent on doit connoître le mouvement qui reste au fluide, aussi tôt que l'on connoît, par le principe d'égalité de pression, le mouvement qu'il perd à chaque instant. Aussi des Géometres du premier ordre ont ils donné des formules générales du mouvement des fluides, fondées uniquement sur cette considération. Mais ces formules présentent des difficultés jusqu'ici insurmontables à l'analyse.

On a donc encore été obligé de recourir à l'ex-

périence pour y trouver le fondement d'une hydraulique, moins rigoureuse à la vérité, mais plus simple & plus usuelle. On a observé que lorsqu'un fluide s'échappe par une ouverture faite à un vase, la surface demeure toujours horizontale, du moins à peu près; d'où l'on a conclu qu'en divisant par la pensée le fluide en une infinité de tranches horizontales, ces tranches, à mesure qu'elles s'abaissent, conservent sensiblement leur parallélisme. Cette hypothese conduit à des formules qui sont traitables, & que même un Géometre accoutumé à des spéculations abstraites & profondes, regardera comme assez simples.

Il n'en sera pas tout-à-fait ainsi du Praticien chargé d'une multitude de détails qui absorberoient quelquefois tout son temps en pure perte, s'il s'appesantilloit sur chaque objet particulier, & s'il ne sacrifioit même souvent la précision géométrique à la célérité des opérations. Jamais il ne s'astreindra à traduire en nombres la formule que donne le parallélisme des tranches pour l'écoulement d'un fluide par un orifice de grandeur quelconque. Ajoutons que cette formule même n'a pas une exactitude assez rigoureuse pour exciter vivement à ce travail.

Toutes les difficultés dont on vient de parler disparoissent, du moins chacune pour la plus grande partie, lorsque le fluide s'échappe par une ouverture que l'on peut regarder physiquement comme très petite par rapport à l'amplitude du vase. Heureusement encore ce cas est le plus ordinaire dans la pratique. Alors l'écoulement se détermine d'une maniere simple & commode. Mais pour ne pas se tromper sur la quantité d'eau écoulée, il faut avoir égard aux différens genres de

contraction que la veine fluide éprouve, selon qu'elle sort par un orifice percé dans un simple paroi ou par un tuyau additionel. C'est sur quoi on est à portée de s'éclairer complettement par la voie de l'expérience.

On expliquera donc, suivant ces principes, tout ce qui regarde l'écoulement des fluides par de petits orifices; soit qu'un vase demeure constamment plein, au moyen d'une nouvelle eau qui remplace à chaque instant l'eau écoulée, soit que le vase se vide sans rien recevoir, &c.

A la théorie des écoulemens on fera succéder celle des oscillations d'un fluide qui se balance dans un syphon quelconque On démontrera que le syphon étant supposé cylindrique, ces oscillations sont isochrones entr'elles; & on assignera la longueur du pendule simple qui fait ses battemens dans le même temps.

On exposera & on discutera un grand nombre d'expériences qui ont pour objet de fixer les dimensions de la veine fluide contractée, & de déterminer les quantités d'eau écoulée, en faisant varier les temps, les orifices & les hauteurs des réservoirs. Par la combinaison raisonnée de ces expériences avec la théorie, on se mettra en état de résoudre toutes les questions de ce genre avec une exactitude plus que suffisante dans la pratique.

On traitera du mouvement des eaux jaillissantes, matiere si utile pour la décoration des jardins & des édifices : on déterminera la meilleure figure des ajutages, & la meilleure proportion entre le diametre de l'ajutage & celui du tuyau qui doit fournir à la dépense.

Les regles pour terminer les quantités d'eaux

écoulées à la sortie immédiate d'un orifice percé dans une mince paroi, ou d'un court tuyau additionnel, ne sont pas applicables à l'écoulement de l'eau qui sort d'un long tuyau; car le fluide, en parcourant un long espace, perd par le frottement une partie sensible de sa vitesse. On se tromperoit donc extrêmement, si l'on déterminoit les dépenses, en ayant simplement égard à la grandeur de l'orifice de sortie, & à la hauteur du niveau de l'eau au-dessus du même orifice. La longueur & les sinuosités de la conduite doivent entrer en ligne de compte. On traitera cette matière avec soin par l'expérience & la théorie.

Le mouvement des eaux n'est pas le même dans un canal ouvert par sa partie supérieure, que dans un tuyau fermé dans son pourtour entier. On rapportera plusieurs expériences qui feront connoître, du moins à peu près, la loi que suivent les vîtesses des fluides dans des canaux, & les variations qui arrivent à la hauteur de l'eau dans un canal, lorsqu'on fait varier sa pente ou sa longueur, &c. On indiquera les meilleurs moyens de mesurer en général la vîtesse d'un courant.

Delà on passera à des remarques mathématiques & physiques sur le cours des fleuves. On examinera comment ils creusent & établissent leurs lits. On parlera de la formation des barres, des moyens d'en empêcher le progrès & de diminuer les obstacles qu'elles mettent à la navigation. On déterminera l'augmentation de profondeur que reçoit une rivière, lorsqu'on retrécit son lit par les arches d'un pont, par des murs de quai, ou de toute autre maniere qu'on voudra imaginer. La méthode employée à résoudre ce problême, servira à trouver la quantité dont le niveau d'une riviere baisse

quand on y fait une saignée par un canal de dérivation.

Un des plus importans problêmes de l'hydraulique, tant pour la théorie que pour la pratique, est la recherche de la force qu'un fluide en mouvement exerce contre un corps solide en repos qu'il va choquer, ou de la résistance qu'éprouve un corps solide qu'on fait mouvoir dans un fluide en repos. On sera à portée de discuter à fonds cette matiere, avec le secours des expériences qui ont été faites en dernier lieu à l'Ecole Royale Militaire, par ordre de M. le Contrôleur Général. On pourra comparer la résistance dans un fluide indéfini avec la résistance dans un canal étroit. On verra que cette derniere force surpasse beaucoup la premiere, & on sentira la nécessité de donner aux canaux de navigation une profondeur & une largeur proportionnées aux dimensions des bateaux qu'ils doivent porter, afin que l'eau ayant la liberté de couler par les côtés, entre le bateau & les parois du canal, la résistance ne soit pas trop considérable.

Les machines hydrauliques seront examinées avec attention. On en développera le méchanisme; & on indiquera les moyens de leur faire produire tout l'effet dont elles sont capables, soit qu'elles aient pour principe moteur la pression ou le choc de l'eau.

On finira par donner une petite théorie du mouvement des fluides élastiques, en tant que ce mouvement reçoit quelque variation de la vertu élastique.

Tel est le précis des matieres qu'on se propose de traiter dans le nouveau Cours d'Hydrodyna-

mique. Les différens objets indiqués par M. le Contrôleur-Général y trouveront leur place : on s'attachera à les développer exactement.

On n'employera dans les démonstrations que la géométrie élémentaire & le simple calcul algébrique, pour se mettre à portée du plus grand nombre d'auditeurs. Mais si, parmi eux, il s'en trouve qui veuillent approfondir davantage certaines branches de l'hydrodynamique, on se fera un devoir & un plaisir de leur donner, dans des entretiens particuliers, les éclaircissemens qu'ils pourront desirer.

L'Ouvrage qui servira de base à l'enseignement est l'*Hydrodynamique* de M. l'Abbé Bossut. On donnera leçon deux fois par semaine, le mercredi & le samedi, depuis onze heures & demie jusqu'à une heure & demie. S'il se trouve une fête le mercredi ou le samedi, on donnera leçon le mardi ou le vendredi.

Le Cours s'est ouvert le samedi 25 Novembre 1775. Il y aura vacance pendant la quinzaine de Pâques, & depuis le 8 Septembre jusqu'au premier mercredi ou samedi d'après la St-Martin

La salle des démonstrations est chez les PP. de l'Oratoire de la rue St Honoré, qui se sont prêtés aux vues de M. le Contrôleur-Général avec un désintéressement bien digne d'une Congrégation également distinguée par les vertus & par les talens.

Ecole d'Architecture & de Dessin, tenue par le sieur Daubaton, Architecte, élève de feu M. Blondel, successeur de son Ecole & Professeur du Corps des Ponts & Chaussées.

Précis de ce qui s'enseignera dans cette Ecole.

INDÉPENDAMMENT des Leçons d'Architecture qui en sont la base, on y enseigne encore la figure, l'ornement, la carte, le paysage, le dessin d'après les meilleurs originaux de différens maîtres; on y donnera des leçons de Mathématiques, coupe des pierres, toisé, perspective, leçons d'expérience sur les lieux, par l'examen des plus beaux édifices de cette Capitale & de ses environs. Pour exciter l'émulation des jeunes élèves qui nous seront confiés, on fera annuellement des concours d'Architecture & de Dessin.

Pour faciliter les heureuses dispositions de quelques jeunes gens à qui la nature auroit donné du goût pour notre Art & auxquels la fortune auroit refusé les secours nécessaires pour faire éclore des talens

qui peuvent devenir un jour utiles à l'Etat; nous destinons dans notre Ecole six places gratuites, pour y jouir des mêmes prérogatives que les autres élèves : mais nous desirons que ceux qui nous seront proposés soient d'un caractère doux & d'une éducation honnête.

Conditions auxquelles le sieur Daubaton recevra les élèves dans son Ecole rue des Nonandières, près le Pont Marie, à Paris.

On prendra par mois, pour chaque élève, 15 livres en Eté, & 18 livres en Hiver, à commencer du premier Octobre jusqu'au premier Avril.

Les jeunes gens de Province & des Pays Etrangers qui desireroient s'instruire dans notre Art, pourront trouver dans cette Ecole, des places de pensionnaires à un prix convenable.

COURS DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE.

LE sieur Brisson, de l'Académie des Sciences, Maître de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France, &

Professeur Royal de Physique Expérimentale au Collége Royal de Navarre, commencera le Lundi 4 Décembre prochain, à onze heures du matin, son *Cours de Physique Expérimentale*, dans son Cabinet de Machines, à l'ancien Hôtel de Conty, rue des Poulies. Les personnes qui voudront suivre ce Cours, sont priées de se faire inscrire chez lui avant ce temps.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE.

M. VALMONT DE BOMARE, Censeur Royal, Membre de plusieurs Académies, Démonstrateur d'Histoire Naturelle avoué du Gouvernement, &c. ouvrira un Cours *d'Histoire Naturelle* concernant les minéraux, les végétaux, les animaux & les principaux phénomènes de la nature; en son Cabinet rue de la Verrerie, près celle des Billettes, le Mercredi 6 Décembre 1775, à onze heures très-précises du matin; & en continuera les Leçons, les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque semaine, à la même heure.

N. B. Ce même Démonstrateur commencera un second Cours *d'Histoire Naturelle*, le Samedi 9 Décembre 1775, à onze heures & demie très précises du matin, & en continuera les leçons les Mardi, Jeudi & Samedi de chaque semaine, à la même heure. Ceux qui voudront y prendre part, sont avertis d'entendre le discours sur le spectacle & l'étude de la nature, qu'on prononcera pour l'ouverture générale, le Mercredi six Décembre, à l'heure indiquée.

COURS D'ELOCUTION.

COURS complet d'Elocution & d'Ortographe Françoise, rue de Bourbon-Château, hôtel de Suède, rouvert par M. de Villencour, ci-devant Professeur à la Cour de Bavière. Il communique chez lui différens Traités sur l'Art de Lire, d'Ecrire, & de prononcer, &c. aussi utiles aux Etrangers qu'aux Nationaux, & qui font autant d'honneur à l'homme de Lettres qu'au Grammairien.

COURS

Cours de Physique.

M. Sigaud de Lafond, ancien Professeur de Mathématiques, Démonstrateur de Physique expérimentale en l'Université, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies d'Angers, de Bavière, de Valladolid, de Florence, &c. commencera un Cours de Physique expérimentale, le Lundi 4 Décembre à 11 heures & demie. Il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi à la même heure. Il en commencera un second le lendemain, Mardi sur les 5 à 6 heures du soir, & il se continuera les Mardi, Jeudi & Samedi à la même heure. On souscrit d'ici à ce temps chez le Démonstrateur, rue Saint Jacques près Saint Yves, maison de l'Université.

Ecole Royale gratuite de Dessin.

Concours.

En exécution de la délibération du Bureau d'administration de l'École Royale

Gratuite de Dessin, du premier Mars 1768; il doit être ouvert tous les ans un Concours dans lequel doivent être continués & remplacés, les Professeurs & Adjoints de ladite Ecole, & dans lequel, pour se procurer les meilleurs Maîtres & prévenir toute protection, la préférence sera donnée suivant le rang obtenu dans l'Académie Royale de Peinture. En conséquence, le Concours est indiqué pour le dix-sept Décembre prochain, où seront invités MM. les Officiers de ladite Académie, pour présider au jugement qui s'en fera aux Tuileries, chez M. Bachelier, Directeur de ladite Ecole.

DISCOURS prononcé à la distribution des prix de l'Ecole Royale Militaire.

LE 26 Septembre M. le Maréchal du Muy, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, Surintendant de l'Ecole Royale Militaire, s'y rendit pour faire la distribution des prix aux Elèves de cette Ecole. Cette distribution fut précédée d'un examen relatif à plusieurs parties de l'éduca-

tion que les Elèves reçoivent dans cette Maison. Les sieurs le Bloy de la Pornerie, Barbuat de Maisonrouge, Chevalier d'Argy, de Jaubert, le Boucher de Martigny ont répondu, à la satisfaction du Ministre & de toute l'assemblée. Le discours suivant, prononcé par le sieur de Jaubert, Elève, fera connoître aux Lecteurs le principal objet de cet examen.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Voici quel est l'objet de l'examen que nous nous proposons de soutenir aujourd'hui, & que vous daignez honorer de votre présence. Parvenus au dernier terme de l'éducation si magnifique que le Roi a la bonté de nous procurer depuis tant d'années, à la veille d'avoir l'honneur d'entrer à son service; nous devons compte au Roi, à la Nation & à vous, Monsieur le Maréchal, des efforts que nous avons faits pour mériter une protection aussi distinguée. Mais arrivés à ce moment redoutable, nous osons implorer votre indulgence, & nous avons quelques droits de l'espérer.

C'est un essai, une tentative que nous faisons.

L'Edit de création de l'Ecole Royale Militaire, en 1751, porte que l'intention du Roi est de *fonder une Ecole où la jeune Noblesse puisse apprendre*, en premier lieu, *les principes de l'art de la guerre*; en second lieu, *les exercices & les opéra-*

tions pratiques qui en dépendent; & enfin, *les sciences sur lesquelles ils sont fondés.*

La fortification, il est vrai, a eu des heures fixées dans le cours de nos études, & le cours de cette science est de deux ans; mais ce n'est que de cette année seulement que nous avons obtenu des livres pour l'étudier. Nous étions alors à la derniere moitié du cours, & vous êtes trop bon & trop juste, Monsieur le Maréchal, pour attendre de nous, cette année, les mêmes progrès que vous êtes en droit d'exiger l'année prochaine de nos camarades, qui auront eu le double de temps & de moyens pour cette partie.

Dans le court espace qui nous restoit, nous avons pris des leçons méthodiques & suivies de la fortification réguliere & irréguliere, ainsi que de l'attaque & de la défense des places: mais l'on a cru que ces leçons seroient plus sensibles & plus intéressantes, si elles étoient appliquées ensuite à un terrein & à une place réels, qui eussent été réellement & régulierement fortifiés, attaqués & défendus; & c'est à la fortification de Namur & à son siége que nous avons fait l'application des regles générales que nous avions précédemment apprises.

Nous avons d'abord étudié le terrein, la situation & les environs du vieux Namur, avec tous les défauts de son ancienne fortification.

Nous nous sommes ensuite attachés à la fortification moderne: & après l'avoir suivie comparativement avec l'ancienne & nous être mis au fait de toutes ses parties, & par conséquent de ses avantages; nous avons, en troisieme lieu, étudié l'attaque & la défense de cette même place par

MM. de Vauban & de Coehorn, & nous avons suivi nuit par nuit, tranchée par tranchée, les travaux de ces deux grands hommes opposés l'un à l'autre.

Mais comme Namur alors n'étoit pas abandonné à ses propres forces, & que des armées, aussi formidables par leurs Chefs que par leur nombre, en protégeoient le siége ou vouloient s'y opposer; nous avons, en quatrieme lieu, suivi les mouvemens du Maréchal de Luxembourg & du Prince d'Orange dans cette savante campagne.

Enfin la Flandre n'étoit pas seule alors le théâtre de la guerre. L'Europe entiere, conjurée contre la France, l'environnoit de tous côtés, & ses armées pouvoient se prêter un secours mutuel; il nous a donc fallu, en cinquieme lieu, considérer l'état entier des forces de la France & de ses ennemis tant sur terre que sur mer, remonter aux campagnes précédentes, & développer l'origine de cette fameuse guerre causée par la ligue d'Augsbourg.

Tel est l'objet de cet exercice sur la fortification, qui devient de cette maniere le résultat de presque toutes nos études passées, puisque les mathématiques en font la base, & que l'histoire & la géographie y entrent pour leurs parties, ainsi que le talent du dessin.

Le projet avoit été de joindre au siége de Namur en 1692, celui du Prince d'Orange en 1695, & celui de 1746 dans la derniere guerre de Flandre. Ces trois siéges comparatifs de la même place, attaquée & défendue dans des circonstances différentes, eussent jeté plus de jour encore sur nos études; mais le temps nous a manqué. Nos Ca-

marades, plus heureux que nous, après avoir donné l'année passée toute entiere à la théorie de la fortification en général, auront tout l'espace de cette année à donner à la pratique de cette science, par l'étude comparative de ces trois siéges.

Pour nous, si nous n'avons pas achevé la carriere, nous avons du moins l'avantage d'y avoir fait les premiers pas, & l'on a cru que c'étoit faire beaucoup que d'avoir commencé à faire quelque chose.

Daignez donc accueillir nos efforts & notre zele, Monsieur le Maréchal. Le sang qui coule dans nos veines est le reste de celui que nos peres ont versé pour des Maîtres qu'ils adoroient. Devenus les enfans adoptifs de notre Maître & d'un jeune Maître, dont l'âge le rend encore plus cher à nos cœurs sous tous les rapports possibles, il est notre Roi par excellence; les Elèves de son Ecole Militaire sont & doivent être le patrimoine particulier de son Trône. Nous lui devons plus que du sang, & il a les droits les plus sacrés sur nos talens.

Il n'y eut que trois cents fils de Satrapes élevés par Cambise avec le jeune Cyrus, & ces trois cents Eleves suffirent pour rendre la Perse triomphante. Nous sommes six cents, & à l'avantage du nombre nous joignons celui de la durée. Notre troupe n'est point passagere comme celle de Cyrus; elle se renouvelle tous les ans. Puisse-t-elle être éternelle! Puissions-nous, dans les différens Corps où nous allons entrer, porter sans cesse, avec de nouveaux talens, l'ancien amour de nos pères pour notre Dieu & pour notre Roi! Puissions-nous les transmettre ensuite dans nos différentes

Provinces, & les perpétuer d'âge en âge dans nos familles.

Tels sont nos vœux, Monsieur le Maréchal, ou plutôt tel est notre devoir. Nous sommes six cents qui nous confédérons à jamais pour le bien public. Nous en faisons tous le serment en votre présence. Portez à notre auguste & jeune Monarque cet engagement solennel des plus tendres & des plus dévoués de tous ses sujets, & daignez être l'interprête de nos cœurs auprès du sien.

Monsieur le Maréchal, le Militaire de France voit en vous son Ministre & la Noblesse de France y trouve son Juge : étendez jusques dans l'avenir les éminentes & glorieuses prérogatives de ce double pouvoir ; & que la nouvelle génération de la pauvre Noblesse Françoise, prenant par vous une nouvelle existence, vous nomme à jamais son second pere & son principal protecteur !

MÉMOIRE sur le moyen facile, commode, & sans frais de simplifier la réforme dans la nourriture des chevaux, proposé par M. l'Abbé Jacquin, Historiographe de Monseigneur le Comte d'Artois. Par M. le Vicomte de Pioger, Capitaine au Régiment de Cavalerie Royal Normandie.

J'AI lu avec l'intérêt dû à tout ce qui a rapport au bien public, le Mémoire qui a paru dans le Mercure du mois d'Août dernier sur la réforme

dans la nourriture des chevaux. L'abus & les inconvéniens, même le danger, qui résultent de l'usage actuel de leur donner l'avoine entiere & telle qu'on la recueille, y sont exposés avec une clarté propre à démontrer évidemment des vérités que l'expérience journaliere ne sert que trop à confirmer : mais loin d'être touché des vues d'économie que M. l'Abbé Jacquin regarde comme un des avantages de la méthode qu'il propose, je crois au contraire que soit qu'on envisage l'emploi des chevaux du côté du luxe, soit qu'on l'envisage du côté de l'utilité, il est également injuste d'envier à l'agriculture l'augmention du prix de la nourriture de ces inestimables animaux, qui, consacrés aux travaux, aux amusemens, à la gloire de leurs Maîtres, méritent bien qu'on ne regrette pas leur dépense ; & je conviens, sans peine, que je me serois gardé de chercher à faciliter l'exécution d'une méthode qui tend à modérer les frais de leur nourriture, si cette diminution, occasionnant peut-être une plus grande consommation de chevaux déjà trop forte, puisqu'elle nous oblige d'en importer beaucoup de l'étranger, devoit encor porter atteinte aux intérêts précieux des cultivateurs. Mais comme le rabais du prix de l'avoine, devenu proportionnellement excessif, ne peut manquer, ainsi que l'observe judicieusement M. l'Abbé Jaquin, de procurer *un avantage immense à la société*, en déterminant les Cultivateurs à substituer à l'avoine d'autres productions non moins profitables pour eux, & qui servent directement ou indirectement à la nourriture même de l'homme ; rassuré par cette considération supérieure & décisive, je me suis livré volontiers à la recherche d'un moyen facile, commode & sans frais de parvenir à son

même but, sans être obligé de recourir à la pratique d'une méthode, qui quoique simple en apparence, ne laisse pas d'être embarrassée de trop de difficultés réelles pour espérer de la voir jamais adopter aussi universellement que les avantages généraux & particuliers qu'elle promet le font desirer: objet principal, qui doit être, à mon avis, l'unique point de vue de tout Auteur d'une nouveauté utile, ainsi que la récompense la plus flatteuse de la publicité de sa découverte.

L'abus manifeste de l'usage actuel de faire manger l'avoine telle qu'elle sort de l'épi, connu de quiconque a fait la plus légere attention à ce qui a rapport au cheval, « existe dans la perte de la » moitié de cette avoine qui passe dans son estomac, & traverse ses intestins sans avoir souffert » la moindre altération, pas même celle qui suffit » pour en détruire le germe, & sans lui avoir » fourni aucun suc alimentaire »; ensorte que cette moitié d'avoine est absolument perdue pour le cheval & pour le maître. L'exemple cité d'un champ fumé du crottin de cheval frais, qu'on voit se couvrir incontinent après d'herbe d'avoine, seroit une preuve démonstrative de cette vérité, s'il étoit possible de former le moindre doute à ce sujet..

Le premier inconvénient de cet usage est d'user promptement les dents du cheval. « Qu'on examine (dit M. l'Abbé Jacquin) un grain d'avoine; sa peau, extrêmement dure, lisse & friable, » le rend propre à glisser & à s'échapper de dessous les dents: mais il ne peut s'échapper sans » occasionner un frottement violent qui les use. » Est-il saisi par deux dents assez plattes pour le » retenir; les efforts de l'animal pour le broyer,

» les liment & les alterent sensiblement, & leur » font bientô prendre une forme conique & poin» tue, qui les rend par la suite incapables de sai» sir & de concasser l'avoine Aussi est il aisé de » remarquer que plus le cheval avance en âge, » moins il tire de substance de l'avoine, par la » plus grande difficulté qu'il éprouve de la saisir, » de la broyer, de la concasser, & par-là de la » rendre propre à former dans l'estomac un chyle » capable de réparer ses forces abattues par un » travail long & pénible.

» Secondement, les deux pointes du grain de » l'avoine, dont l'une est forte & aiguë, l'autre » longue & plus émoussée, particulierement la » premiere, hâtent le déchaussement des dents du » cheval, & percent & déchirent ses gencives, sa » langue & son palais. Qu'on visite la bouche des » jeunes chevaux & de ceux qui ont été long» temps au verd; après leur avoir donné les pre» mieres fois de l'avoine, on la trouvera toute » en sang : si dans la suite on n'en apperçoit plus, » cela vient de ce qu'à force de cicatrices le palais » & les gencives s'endurcissent au point de résis» ter à ces pointes meurtrieres; mais qu'arrive-t» il? Le palais & les gencives ainsi couverts de » callosités, par la multiplicité des cicatrices, ne » laissent pas suinter avec la même facilité & la » même abondance la salive, cette secrétion si » nécessaire à la digestion des alimens & à la chy» lification ». Enfin le danger de ce même usage a pour principe « cette partie des grains de l'avoi» ne qui se refusent au broyement, & qui passant » en entier avec leurs pointes non émoussées, » blesse l'œsophage du cheval, fatigue son esto» mac & déchire ses intestins ».

Pour obvier à la fois à tous ces vices, véritablement graves, de l'usage actuel de donner l'avoine entiere au cheval, quel est le moyen proposé par M l'Abbé Jacquin? Rien de si naturel, rien de si facile en apparence; il ne s'agit que de faire moudre ou, pour mieux dire, concasser l'avoine, ainsi qu'on le pratique pour l'orge lorsqu'on veut lui en donner pour le rafraîchir. Quoi de plus propre en effet que cette précaution pour remédier à tous les reproches justement acquis à l'usage actuel, puisqu'il est évident que l'avoine ainsi concassée ne peut manquer de servir en totalité au profit du cheval, sans user ni déchausser ses dents, & sans faire tort à son œsophage, à son estomac ni à ses intestins? Mais ce moyen, tout facile qu'il paroît au premier coup-d'œil, l'est-il réellement dans la pratique générale? C'est ce dont l'examen le plus succinct va mettre chacun à portée de juger.

C'est dans les grandes villes où se fait la plus grande consommation de chevaux; le besoin, le luxe, tout concourt à l'occasionner; c'est dans ces villes aussi où l'avoine fait le plus communément une des portions principales de leur nourriture: c'est donc pour ces villes qu'il est essentiel de chercher à réformer l'usage vicieux de leur donner l'avoine entière. Or la nouvelle méthode que propose M. l'Abbé Jacquin est-elle susceptible, par la commodité, même par la possibilité de son exécution, de le remplacer? Particularisons une grande ville pour en faire le théâtre de la pratique de cette nouvelle méthode, & l'on verra si mon doute est hasardé. Adoptons la, par exemple, à Paris. Où trouver le nombre de moulins suffisant pour y concasser l'avoine que la Seine & les riviè-

res adjacentes, ſingulierement la Marne, y amènent annuellement & qui s'y conſomme ? Quand les habitans de cette ville, convaincus des avantages de cette méthode, ſe réſoudroient à envoyer & faire rapporter du moulin, jusqu'à quatre lieues aux environs, l'avoine dont ils font emplette pour leurs chevaux, & quand tous les moulins des environs travailleroient ſans diſcontinuer, ſi cela étoit poſſible, pour concaſſer de l'avoine ; quelle diſproportion n'eſt il pas aiſé d'imaginer entre le beſoin immenſe qu'exige la conſommation de cette ville & la faculté de tous ces moulins pour y fournir ? Je conviens avec M. l'Abbé Jacquin, que l'opération de la mouture en queſtion n'eſt pas difficile. « Toutes ſortes de moulins propres à » moudre le bled, le ſeigle, l'orge, &c. ſont bons » à concaſſer l'avoine, c'eſt-à-dire, à réduire » chaque grain en trois ou quatre morceaux, » *pourvu qu'ils ſoient nouvellement rebattus &* » *r'habillés* ». Mais cette néceſſité ſeule de nouveau rebattage & r'habillage, en excluant un travail continuel des moulins pour concaſſer l'avoine, quels entraves n'apporte-t-elle pas encore à la pratique de cette méthode ? La connoiſſance préciſe du temps où le moulin eſt nouvellement rebattu & r'habillé, exigée de quiconque auroit coutume de s'y adreſſer, la concurrence entre tous ceux qui ſe préſenteroient à la fois pour y faire concaſſer de l'avoine qui cauſeroit fréquemment un retard dans le retour des chevaux, incompatible avec le beſoin de leurs autres ſervices, le tort que cette opération feroit à la qualité de la farine du premier blé qui devroit lui ſuccéder, par le mélange d'un engrain très-groſſier & le plus nui-

fible à sa qualité; le surcroît du prix de l'avoine que les frais de sa mouture occasionneroient, regardés par M. l'Abbé Jacquin comme peu de chose, & qui cependant eu égard à la grandeur du setier d'avoine, presque double de celle du setier de blé, ne laisseroit pas de renchérir d'un sixième au moins le prix commun de l'avoine; enfin l'embarras de garder convenablement une provision médiocre d'avoine concassée, le danger très-apparent que les fonds des sacs ou tonneaux qui la renfermeroient ne s'échauffassent au point de contracter une mauvaise qualité capable de rendre le cheval malade, ou au moins de le dégoûter pendant quelque temps, ainsi que je l'ai vu arriver à de l'orge concassée, conservée pendant un mois dans un tonneau; ajoutez à tout cela la mauvaise volonté, la paresse des cochers & palfreniers pour le succès de toute manutention nouvelle, quelqu'avantageuse qu'elle puisse être à leurs maîtres, qui exigeroit quelques peines & soins de leur part: n'est-il pas évident au seul aspect de ces difficultés multipliées que le Mémoire de M. l'Abbé Jacquin offre une méthode purement ingénieuse, dont la possibilité de la pratique générale est chimérique & illusoire? Voudroit-on objecter que l'industrie du commerce sçaura vaincre tous ces obstacles; eh quel négociant peut être supposé assez peu censé pour entreprendre de se donner les soins de détail infinis, nécessaires pour la mouture d'une quantité d'avoine suffisante pour la charge d'un bateau, dans l'incertitude de son débit à un prix plus haut que celui de l'avoine en nature, & tel que l'excédent puisse le rembourser des frais considérables de mouture, &

du surcroît de ceux de transport, au risque à la fin de voir sa marchandise rejetée comme dangereuse, ou propre à dégoûter les chevaux?

Si la méthode de M. l'Abbé Jacquin n'est point susceptible d'une pratique générale, ainsi que je crois l'avoir démontré; celle que je vais indiquer, loin de causer ni frais ni embarras, va étonner par la facilité & la commodité de son exécution, & atteint cependant parfaitement au même but. Elle ne consiste qu'à faire tremper dans l'eau pendant vingt-quatre heures la ration d'avoine destinée pour le ledemain à la nourriture du cheval. Cette avoine ainsi imbibée s'amollit assez pour qu'aucune de ses deux pointes ne puisse user ni déchausser les dents du cheval, percer ni déchirer ses gencives, sa langue & son palais, & encore moins blesser son œsophage, fatiguer son estomac, ni déchirer ses intestins. La commodité même de la trituration de l'avoine en cet état, fait que le cheval la mâchant mieux, la prépare très-avantageusement au travail de l'estomac pour une bonne digestion, d'où dérive la salubre chylification, & de-là cette heureuse harmonie dans la machine, qui est le soutien de la vie de tout ce qui respire. Par une conséquence naturelle de ces précieux avantages, il est aisé de prévoir que la totalité de l'avoine donnée au cheval doit servir uniquement à sa nourriture; & que rien n'en est perdu, ni pour le cheval ni pour le maître. L'épreuve que je continue, depuis deux mois, de la méthode de faire imbiber l'avoine, m'a convaincu par expérience qu'il n'est pas possible d'en découvrir un grain dans le crottin du cheval; tandis que j'y ai

trouvé en même-temps plusieurs grains de blé qu'il avoit mangés avec sa paille. Pour me mettre même en état de juger si le travail seul de l'estomac pourroit produire le même effet, j'ai fait mêler pendant quelques jours de l'avoine imprégnée d'eau avec du son mouillé; le cheval avalant ce son sans pouvoir saisir le grain d'avoine qui s'y trouvoit confondu, presque la totalité de l'avoine a dû passer dans son estomac sans avoir été broyée par les dents : cependant j'ai eu la satisfaction de reconnoître qu'il ne se trouvoit pas plus de grains d'avoine dans le crottin du cheval, que si on la lui eût donnée séparément ; preuve non-équivoque de l'utilité de la préparation de l'avoine dans l'eau pour la facilité de la digestion, d'autant plus certaine que le contraire, n'auroit pas manqué d'arriver si j'eusse fait donner l'avoine sèche dans le son mouillé, ainsi que l'expérience le fera connoître autant de fois qu'on voudra en faire l'essai.

Quelque facilité qu'il y ait à pratiquer la méthode que je viens de proposer pour les domestiques chargés du soin des chevaux, quelqu'avantageuse qu'elle soit pour leurs maîtres par le retranchement d'une portion considérable d'avoine, que non-seulement elle permettra, mais même qu'elle nécessitera, sans rien diminuer de la nourriture actuelle des chevaux, & par la conservation & la plus longue durée de leurs forces & de leur vigueur; je ne doute pas néanmoins que la prévention des cochers & palfreniers contre toute nouveauté contraire à leur routine, & leur indifférence pour les intérêts de leurs maîtres ne leur fassent né-

puter à l'usage de tremper l'avoine dans l'eau, des effets contraires à ceux que j'annonce, qui seront ou supposés ou au moins uniquement dûs à leur négligence ou mauvaise volonté de ne pas se conformer avec exactitude à la règle des vingt-quatre heures d'infusion que je prescris, ayant reconnu que si ce temps est nécessaire pour amollir l'avoine convenablement, elle est sujette aussi à prendre peu-à-peu un goût désagréable aux chevaux, lorsqu'on la laisse dans l'eau plus long-temps; & il est à craindre que l'opiniâtreté & la fantaisie des domestiques ne l'emportent dans l'esprit de beaucoup de maîtres sur la certitude des avantages de ma méthode, jusqu'à ce que l'expérience de plusieurs autres plus attentifs à leurs intérêts, & principalement à celui de leurs chevaux, la ramène enfin à une pratique ordinaire, & à un usage constant & universel.

Variétés, inventions utiles, établissemens nouveaux, &c.

I.

Encriers économiques.

Ces Encriers qui ont un succès qui leur est dû à juste titre, vu la bonne qualité de l'encre qu'ils renferment & le long.

usage que l'on en peut faire, en leur administrant simplement quelque gouttes d'eau, selon la consommation ou l'évaporation, sans qu'il se forme à leur surface ni moisissure, ni champignons, ont mérité au sieur Marchand, Négociant, qui en est l'Auteur, les éloges de l'Académie Royale des Sciences.

Ces Encriers sont composés d'un réservoir assez grand pour contenir une certaine quantité de matière qui fournit la meilleure encre possible l'espace de dix à douze ans. Il y a une ouverture au milieu dudit grand réservoir propre à y introduire un petit godet percé par le fonds qui sert à filtrer en quelque manière l'encre & à la faire remonter jusqu'à son niveau; & c'est par-là où l'on doit puiser l'encre, lorsque l'on veut écrire. Il y a sur le même réservoir un petit trou placé auprès de l'encre; & c'est par ce trou que l'on introduit l'eau, lorsque la consommation ou l'évaporation l'aura fait baisser de quelques lignes, comme l'on verra plus au long dans la manière de s'en servir, que l'on aura soin de distribuer aux personnes qui en acheteront.

Il n'est pas moins utile qu'agréable de

se servir d'une bonne qualité d'encre, qui puisse résister au temps, & à l'humidité; c'est à l'indifférence des écrivains à cet égard, qu'on doit la perte de bien des manuscrits, & l'impossibilité de lire quantité d'actes anciens.

Cette encre est d'un beau noir, très-fixe, bien luisante, & se sèche à l'instant.

Ces Encriers sont du prix de 6 & de 9 livres. La modicité du prix facilite à toutes sortes de personnes le moyen de s'en servir avec économie; en effet quelle commodité n'est-ce point de faire écrire un ou deux Commis, l'espace de dix ans, à raison de dix à douze sols par an?

ANECDOTES.

I.

UN jeune Officier françois se trouvant sur la Meuse, devant une Place que l'on alloit forcer, ne se donna pas la patience d'attendre le signal pour l'assaut; il sortit de son rang, monta à la breche & y causa

une si grande épouvante, que les assiégés qui ne le croyoient pas s[illegible], abandonnèrent la breche, d'où s'ensuivit la prise de la Place. Le Marquis de Créqui en étant instruit, fit semblant d'approuver l'action du jeune Officier, lorsqu'il vint se présenter devant lui: mais au lieu des louanges qu'il attendoit, le Maréchal le fit lier & garrotter; & après qu'il eut été promené en cet état pendant plusieurs jours à la suite du camp, il fut mis en prison & condamné à mort pour avoir sorti de son rang & agi sans ordre. On le conduisit jusqu'au lieu du supplice où se trouva le Général qui lui accorda sa grâce, lui donna une chaîne d'or de 200 écus, un cheval d'Espagne & le garda près de lui. Ainsi il fut puni de sa témérité & récompensé de sa bravoure.

II.

Le Vicomte de Turenne passant une nuit sur le rempart, tomba entre les mains d'une troupe de voleurs qui arrêtèrent son carosse. Sur la promesse qu'il leur fit de cent louis d'or, pour conserver une bague d'un prix beaucoup moindre, ils la lui laissèrent; & l'un d'eux osa bien aller le lendemain chez lui, au milieu d'une

grande compagnie, lui demander à l'oreille l'exécution de sa parole. Le Vicomte fit donner l'argent, & avant que de raconter l'aventure, laissa le tems au voleur de s'éloigner, en ajoutant qu'il falloit être inviolable dans ses promesses & qu'un honnête homme ne devoit pas manquer à sa parole, quoique donnée à des fripons mêmes.

III.

Le Maréchal Faber rendant compte au Roi de ce qui s'étoit passé au siége de Perpignan, Louis Treize prit ses plans & ses crayons & dessina, suivant sa coutume, les nouveaux ouvrages, pour les mieux connoître. Le grand Ecuyer, qui étoit dans l'appartement du Roi, osa tourner en ridicule quelques réflexions de Faber. Le Roi se fâcha vivement contre lui. Cinqmars voyant le Roi irrité, fut obligé de sortir. Il dit seulement, en regardant Faber avec des yeux étincelans de fureur: Monsieur, je vous remercie. Que vous dit-il, s'écria le Roi? Je crois qu'il vous menace. Non, Sire répondit Faber, on n'ose point faire des menaces devant votre Majesté; & ailleurs, on n'en souffre pas.

IV.

Après la prise du Château de Sole dans le Hainaut, par le Vicomte de Turenne, quelques soldats ayant trouvé dans la Place une femme d'une rare beauté, l'amenèrent à leur Commandant, comme la plus précieuse portion du butin. Le Vicomte n'avoit alors que 26 ans, & il n'étoit pas insensible. Cependant il feignit de ne pas pénétrer le dessein de ses soldats, & loua beaucoup leur retenue, comme s'ils n'avoient pensé en lui amenant cette femme, qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons. Il fit chercher son mari, & la remettant entre ses mains, il lui dit que c'étoit à la discretion de ses soldats qu'il devoit l'honneur de sa femme.

Boëtes fumigatoires.

Le succès qu'a eu l'établissement fait en faveur des personnes noyées par MM. les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Paris, des boîtes fumigatoires de M. Piat, ancien Echevin, dans les différens corps-de-garde des ports, a déterminé M. le Lieutenant-Général de Police, à faire déposer celles de M. Gardanne, Docteur-

Régent de la Faculté, dans tous les corps-de-garde de Paris & des fauxbourgs pour venir au secours des autres asphixiques ou suffoqués, à qui elles sont également salutaires, soit que la suffocation ou asphixie vienne de la vapeur du charbon, de l'odeur des vidanges ou de toute autre cause que ce puisse être. Quoique l'établissement de la ville regarde plus particulièrement les noyés, & que celui de la Police concerne plus directement les personnes suffoquées par tout autre accident, on pourra néanmoins recourir à l'un & à l'autre indistinctement. La boîte déposée dans les différens corps-de-garde étant également utile pour remédier à toutes sortes de suffocations, il sera plus convenable de s'adresser aux corps-de-garde des ports lorsqu'ils seront plus près que ceux de l'intérieur, & de recourir à ceux-ci lorsqu'ils seront moins éloignés que ceux des ports, ces secours en seront plus promptement donnés.

On trouvera dans chaque corps-de-garde l'instruction que M. Gardanne a rédigée sur la manière d'appliquer le remède à toutes sortes d'asphixies; ces secours seront apportés par la garde, sans laquelle on ne doit rien tenter; ils seront gratuits, & il n'en coûtera rien ni au malade qui les aura reçus ni à ceux qui les auront appelés.

Lorsque les secours auront eû le succès desiré, M. le Lieutenant-Général de Police accordera une gratification à celui qui aura le premier averti la garde & à ceux qui auront utilement secouru l'asphixique.

AVIS.

I.

Poëles hydrauliques, économiques & de santé.

Un Citoyen obligé par état de se servir d'un poële dans son cabinet, & son tempérament délicat lui en ayant fait éprouver tous les inconvéniens, s'est appliqué sérieusement à les prévenir ; il a fait à ce sujet, pendant plusieurs années, différentes expériences, tant pour la santé que pour l'économie, qui l'ont conduit à trouver une façon de Poële, qui par un bain-marie, combine ensemble la chaleur sèche & la chaleur humide, & qui rassemblant dans un centre presque toute la chaleur du fourneau & de ses tuyaux, rend ce poële en même-temps économique & salutaire. Il a communiqué ses observations, par un Mémoire lu à une assemblée de l'Académie des Sciences, au mois de Juillet 1770; sur le modèle qu'il présenta, il a fait exécuter un poële en grand, & d'après les expériences de santé & d'économie faites dans le courant de l'hiver 1771, en présence de plusieurs de Messieurs de la Faculté de Médecine qui l'ont fait approuver.

Ces poëles en présentant des vues d'économie peuvent être envisagés comme très-utiles à plus d'un titre pour la santé, soit en n'ayant

pas l'inconvénient des poëles ordinaires pour les personnes qui se portent bien, soit en fournissant les moyens d'administrer plusieurs médicamens dans bien des maladies.

L'Entrepreneur s'est fait un devoir de la perfection essentielle, & de remplir l'objet de l'auteur; il se conformera au goût des particuliers pour les accessoires d'ornemens dont ces poëles sont susceptibles; leur forme dans le principe, n'ayant rien que de propre & d'agréable, peut même faire meuble de curiosité dans un appartement.

Ce chauffage ne donne aucune odeur de poële ni de cheminée, & l'on ressent en entrant dans l'appartement cette température douce, telle qu'on l'éprouve dans l'agréable saison.

Ces poëles sont d'ailleurs de la plus grande économie, ne consumant pas la valeur de deux cotterets dans une journée du plus grand froid; la capacité du fourneau ne permettant pas d'y mettre du bois au-delà de ce qu'il est nécessaire, empêche la profusion à cet égard.

La Manufacture de ces poëles est établie rue Basse-Porte S. Denis, maison de M. Blondeau, Sculpteur de l'Académie de S. Luc; c'est l'unique dépôt où il faut s'adresser pour avoir ces poëles conformes au modèle présenté à l'Académie des Sciences.

A ladite manufacture, on trouvera toutes sortes d'autres poëles, tant décorés que méchaniques, de toutes grandeurs & de toutes formes.

I I.

Le sieur de Mornas, Géographe du Roi, de Monsieur

Monsieur & de Mgr le Comte d'Artois, avertit que pour rendre son Atlas historique, chronologique & géographique, d'une utilité plus générale, il vient de se déterminer, en faveur de ceux qui ne peuvent ou ne voudroient pas se le procurer en entier, d'en détacher quelques parties qui forment quelques Atlas particuliers. On vendra en conséquence séparément chez lui, rue St Jacques, près St Yves:

1°. Le premier volume de son Atlas, qui renferme un traité complet de la sphere, & tout ce qui a rapport à la terre, à l'eau, à l'air & au ciel, &c. en 57 cartes.

2°. Une géographie ancienne & moderne à l'usage des Colléges & des Pensions, en 35 cartes

3° Un Atlas chronologique en 19 cartes.

4°. Une histoire ancienne qui a pour objet les Assyriens, les Babyloniens, les Medes, les Perses, les Egyptiens, les Lydiens, &c. en 38 cartes.

5°. Une Histoire Sainte ou des Juifs, en 40 cartes.

6°. Une histoire de Macédoine & des successeurs d'Alexandre le Grand, Rois d'Egypte, de Syrie, d'Arménie, de Cappadoce, de Pont, de Bythinie, de Pergame, en 35 cartes.

7°. Une histoire Romaine, de Syracuse & de Carthage, en 60 cartes.

8°. Enfin une Histoire Grecque en 25 cartes.

Le sieur de Mornas avertit encore qu'il fera chez lui, dans le courant de Décembre, un Cours d'Astronomie, de Géographie & d'Histoire. Il prie ceux qui voudront le suivre de se faire inscrire auparavant.

III.

Le sieur Bideaut, Fabriquant de chocolat de

différentes qualités, demeure grande cour Saint Martin des-Champs, en entrant à gauche par la rue St Martin; à Paris.

Il tient aussi des chocolats de Turin & de Florence à une vanille, à 4 l. la livre; & à deux vanilles, 5 liv. la livre; quatre tablettes la livre.

Il vend aussi du chocolat de santé à 3 liv. de même quatre tablettes à la livre.

Il tient d'excellentes pistaches fines & diablotins; le tout à juste prix.

I V.

Le Trésor de la Bouche.

Le sieur Pierre Bocquillon, Marchand Gantier Parfumeur à Paris, à la Providence, rue St Antoine, entre l'Eglise de St Louis de MM. de Sainte Catherine & la rue Percée, vis à-vis celle des Ballets, annonce au Public qu'il a été reçu & approuvé à la Commission Royale de Médecine, le 11 Octobre 1773, pour une liqueur nommée le *trésor de la bouche*, dont il est le seul compositeur. Ses admirables vertus la font préférer, en lui établissant une très grande réputation. La propriété de sa liqueur est de guérir tous les maux de dents quelque violens qu'ils puissent être, de purger de tout venin, chancre, abscès & ulcère, enfin de préserver la bouche de tout ce qui peut contribuer à gâter les dents; elle les conserve même quoique gâtées. Cette liqueur a un goût très-agréable. L'Auteur en reçoit tous les jours de nouveaux suffrages par des certificats que lui envoyent sans cesse les personnes de la premiere distinction. L'Auteur a des bouteilles à 10 l. 5 l. 3 l. & 1 l. 4 f.

Il donne la manière de s'en servir, signée & paraphée de sa main ; il met son nom de baptême & de sa famille sur l'étiquette des bouteilles, ainsi que sur le bouchon, marqué de son cachet, & un tableau au dessus de sa porte, pour ne pas se tromper. Il vend aussi le véritable taffetas d'Angleterre, propre pour les coupures & brûlures, approuvé par MM. de la Médecine, le 31 Juillet 1773. L'Auteur prie de lui affranchir le port des lettres.

V.

Chocolat.

Le sieur Roussel, Marchand Epicier, dans l'Abbaye St Germain des Prés, en entrant par la rue Sainte Marguerite, attenant à la Fontaine ; considérant que l'usage du chocolat devient ordinaire, tant pour la santé que pour l'agrément, assuré d'ailleurs de la bonté de sa fabrique, par le témoignage & les applaudissemens de plusieurs personnes de distinction & de goût, qui lui ont conseillé de le faire connoître ; il donne avis au Public qu'en qualité de Citoyen qui veut être utile à ses Compatriotes, & pour éviter toute surprise, il fait mettre sur chaque pain de chocolat sortant de sa fabrique, l'empreinte de son nom & sa demeure.

Le prix du chocolat de santé de la meilleure qualité, est de 3 livres ; avec une demie vanille, 3 livres, celui à une vanille 4 livres ; & 5 liv. pour celui qui est à deux vanilles.

Tant pour la facilité que pour l'avantage des

personnes de Province, le sieur Roussel prévient qu'il fera tous les envois aux mêmes prix ci-dessus, francs de port, pourvu qu'on lui fasse remettre les fonds & que l'envoi soit de douze livres au moins, avec l'adresse exacte de la destination.

V I.

Essence de Beauté.

L'Essence de beauté conserve le teint frais, le préserve de boutons & entretient les mains dans la plus grande blancheur : cette Essence est approuvée par M M. de la Commission Royale de Médecine, & les Prevôt & Syndics des Communautés des Baigneurs & Perruquiers des Villes de Paris, de Lyon, de Marseille, de Rouen; l'on s'en sert encore dans les bains de propreté. Le sieur Dubost lui donne telle odeur que l'on desire : elle est estimée au dessus de toutes espèces de savonnettes, & donne un tranchant doux aux rasoirs; enfin elle est d'un excellent usage, lorsqu'on la mêle dans la pommade, & l'on peut être assuré qu'elle est eficace pour faire croître les cheveux & les conserver, &c. La manière de s'en servir est sur les bouteilles.

Prix des bouteilles, 6 liv. 3 liv. & 36 sols. On fournira des pinceaux gratis, à toutes les bouteilles. Il y a pour les voyages des bouteilles doublées de fer-blanc.

On trouvera cette Essence, à Paris, au domicile du sieur Dubost, enclos du Temple; chez le sieur Sabot, rue Christine, au bureau des Journaux; chez le sieur Caron, rue St Antoine, vis-à-

vis la rue Percée; chez le sieur le Brun, Négociant, rue Dauphine : à Lyon, chez le sieur Vieillard, rue du Bât d'argent; & chez le Sr Balanché, à la Grenete: à Avignon, chez le sieur Vincent, Négociant, vis-à-vis le Puits-des-Bœufs : à Marseille, chez le sieur Artaud, au Mouton couronné, sur le Cours: à Rouen, chez le sieur Gallier, Marchand Mercier, rue Saint-Lo : à Versailles, sur le grand escalier de S. M. chez la Demoiselle Battier : à Angoulême, chez le sieur Rivaux, Négociant : au Blanc, en Berry, chez le Sr Huet, Négociant : à la Rochelle, chez le Sr Allevares, Marchand de modes : à Bordeaux, chez le sieur Brandon, rue des Bons-Enfans : à Rennes, chez le sieur Hamelin, Inspecteur des papiers : à Troyes en Champagne, chez le Sr André, Libraire : à Nantes, chez le Sr Despilly : à Poitiers, chez le sieur Guilminet : à Montpellier, chez le Sr Antoine, au bureau d'affiches ; à Grenoble, chez la veuve Durand : à Cadix, chez le Sr François Roverre : à Reims, chez le Sr Godon, Marchand de modes : à Soissons, chez le Sr Legrand, Négociant : à Riom, en Auvergne, chez le Sr Belgrin, Négociant : à Metz, chez le Sr Brondez, au bureau des affiches : & à Clermont-Ferrand, chez le sieur Laval, Négociant.

Pommade de Ninon, connue en Turquie sous le nom de Pommade Circassienne, à l'usage des Sultanes.

Ses vertus, propriétés & usage ne peuvent être préconisés avec trop de soin ni d'éloge. Elle enlève les rides, empêche le hâle & la gersure, blanchit le teint; entretient la peau & conserve les couleurs. Le sieur Dubost est si certain du suc-

cès, qu'il offre des essais jusqu'à la fin de Mars : elle est sans odeur ; on y donnera celle du goût des amateurs. Prix, 3 liv. les deux onces, 6 l. les pots de quatre onces. Elle est dans des pots d'étain pour la tenir fraîche.

Le Rouge de Paris, tiré de la teinture des végétaux, prix, 3 & 6 liv. le pot ; en coquilles, 30 sols & 3 liv.

Les Cuirs à rasoirs, faits suivant une nouvelle méthode. Ils exemptent de se servir de la pierre, ils donnent un fil doux aux rasoirs : la manière de s'en servir est dessus ces Cuirs. Prix, 3 liv.

Il vend *la véritable propreté* de la bouche ; cet Elixir a la vertu de guérir le scorbut, blanchir les dents, fortifier les gencives, & empêcher la carie des dents. Prix, 3 liv. & 6 liv.

Opiate pour les dents. Prix, 3 liv. en pots d'étain.

VIII.

Articles nouveaux qui se trouvent au Magasin du Petit-Dunkerque, chez Granchez, Bijoutier de la Reine, à Paris.

En attendant le premier Mercure, où il aura soin de faire annoncer les marchandises qui lui seront rentrées de France & de l'Etranger, sans répéter une immensité d'objets, tant agréables qu'utiles, qu'il a mis au jour depuis six ans, lesquels sont variés & perfectionnés au point de toujours plaire, & d'être préférés des amateurs qui aiment le beau, à ceux qui ont été imités & mis à plus bas prix ; savoir pour étrennes, un très-

joli ornement de cheminée en marbre & bronze, doré au mâte, repréfentant une prière à l'Amour, d'après le tableau du célebre Greuze ; les figures & acceffoires font ce que l'on peut faire de mieux ; prix 432 l. Il continue toujours à vendre le tombeau d'Adonis & l'Autel à l'Amitié, même prix ; les premiers modeles ont été préfentés & achetés par la Reine, ainfi que plufieurs articles de cette annonce.

Nouvelles épées de Cour en argent, taillées en marcaffite fur des fonds guillochés, émaillées à froid & la dorure au mâte, ce qui leur donne l'éclat du bijoux ; il s'en fait d'émaillées en couleur de puce ; prix en clavier 5 louis, à garde 7 louis ; on en trouve toujours de très-variées en acier d'Angleterre, depuis le plus bas prix jufqu'à 40 louis d'or la piece. La première à garde émaillée à froid, a été préfentée & achetée par Monfeigneur le Comte d'Artois, de même que le grand modele de boucles d'argent carrées à paillettes, imitant la broderie, & autres objets.

Plufieurs ouvrages d'acier & pinsbek en crochets de montre, boiferie & tapifferie, pomme de canne, métier à filet, éteignoir, bagnodier, couteaux d'acier fondu & de fa nouvelle fabrique de Clignancourt.

Les Entrepreneurs de la manufacture de Porcelaine dudit lieu, viennent d'établir, pour la commodité du public, un entrepôt, rue neuve des Petits-champs, au coin de celle de Richelieu ; ils font honorés du brevet de Monfieur, frere du Roi, avec permiffion de marquer leurs porcelaines de fon chiffre. Pour fournir aux demandes confidérables des fervices de table, ils ont augmenté leurs atteliers & fait conftruire deux fours

de plus. L'on ne trouve de cette porcelaine pour les grands assortimens, qu'à la fabrique & au dépôt ci-dessus; pour les cabarets & pieces détachées, au petit Dunkerque.

Chaînes de montre en or, d'un genre nouveau, pailletées, imitant la broderie & le filigrane solide, à deux branches 7 louis, & à trois branches 9 louis.

Boucles longues & étroites à pierres en chatons pour femmes; ce modele boucle bien & ne blesse pas le cou de pied; même forme pour hommes; plusieurs modeles idem en or & autres en argent, couvertes d'or sur des desseins nouveaux, toutes à chapes angloises très-fortes.

Souvenirs d'appartemens, en bronze à jour, dorés au mâte, sur un fond bleu transparent, ouvrages très-nouveaux & très recherchés, d'autant que l'on n'en a fait encore qu'en tôle vernis; prix de 288 l. la paire. Les médaillons du Roi & de la Reine, de huit pouces de haut, exécutés dans le même genre; prix les deux 360 l.

Ballon ou bonbonniere en or émaillée en diverses couleurs, du prix depuis 700 l jusqu'à 800 liv. Plusieurs bijoux d'un genre neuf, propre à cachets, des portraits, joncs ou anneaux pour arrêter les bagues, en perles fines & pierres de couleur, ainsi que plusieurs autres ouvrages avec le même mélange; mécanique avec laquelle on peut jouer sur les numéros de l'Ecole Royale Militaire; cannes en bois de Perpignan, couvertes en plumes garnies d'or pour Dame, du prix de 24 l.

Boutons de manche avec miniatures, imitant le bas-relief, copié de l'antique, montés en or, entourés de karats; tabatieres garnies & doublées d'or en vernis transparent, que l'on change par mécanique en trois couleurs différentes; idem,

en écaille factice, couleur de cheveux, avec des médaillons en relief sur des quarrés, imitant parfaitement les onix, tous sujets rares, gravés à Rome d'après les plus belles antiques, prix 72 l. l'on vend de ces reliefs détachés pour bracelets 48 liv. Les tabatieres à la distraction en argent, à quatre charnieres, ayant été trouvées trop pesantes, sont actuellement mieux faites & moins lourdes, prix 84 liv.; en métail de Manhem, imitant parfaitement l'or 96 l; celles d'or 384 l. de façon. La première tabatiere en or a été présentée & achetée par Monseigneur le Comte d'Artois. Boucles en argent & autres ouvrages émaillés dans le creux de la gravure & usés au poli, ces objets sont totalement neufs & peuvent être variés; flambeaux en marbre blanc en colonne tronquée garnis de bronze dorés au mâte: prix 120 l. la paire; idem à figures de bacchantes portant des branches de fleurs, formant girandoles à trois branches; autres représentant les quatre Saisons en bronze sur des socles de marbre, à divers prix, suivant la dorure; flambeaux de cabinet à perles & baguettes en bronze à jour, toute pieces de raport, dorés au mâte 72 l. la paire, à l'ordinaire 54 l. Il en fait établir en grand pour le jour de l'an, & plusieurs ouvrages semblables; trois modeles nouveaux en pendules de prix, & autres dans l'ordinaire.

Bourses en filets, couleur de cheveux avec les houppes en perles fines, à divers prix.

Thé boue & thé vert, de la premiere qualité; assiettes deChine, peintes & dorées à 30 l. la 12e. Cannes de jet très-fines, dont plusieurs sont montées avec des pommes d'or de couleurs, de nouvelles façons; évantails des Indes, &c.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople, le 8 Septembre 1775.

LE Capitan Pacha que le Grand-Seigneur avoit envoyé contre le Chéïk-Daher, étant arrivé devant la ville d'Acre, celui-ci lui envoya demander ce qu'il desiroit de lui, en offrant de payer ce qu'il devoit au miry. Depuis le pardon que lui avoit accordé le Grand-Seigneur, il prétendoit ne s'être rien permis qui pût avoir changé les dispositions de Sa Hautesse; mais on lui fit réponse que c'étoit sa personne que demandoit le Sultan, & en même temps on commença l'attaque de la Place. Après trois jours de siége, Daher se voyant au moment d'être forcé, voulut s'évader; mais dans sa fuite, il fut tué d'un coup de fusil. Le Capitan-Pacha lui fit aussi-tôt couper la tête, & elle vient d'être exposée ici à la porte du Sérail.

On assure que la flotte Turque doit hiverner à Alexandrie, & que l'Amiral a ordre d'agir de concert avec le Pacha sur tout ce qui intéressera en Egypte le service & le rétablissement de l'autorité du Grand Seigneur.

De Stockholm, le 6 Octobre 1775.

Le Roi vient de créer un nouveau Parlement dans la Province de Finlande, sous le nom de *Parlement de Vasa*. Il doit tenir son siége dans la ville de Vasa, en l'honneur & à la mémoire du Chef de cette auguste Maison qui a régné en Suede

& qui revit par les femmes en la personne de Gustave III. La nomination des Membres de ce Parlement est au choix du Roi.

De Cadix, le 8 Octobre 1775.

Le Roi de Maroc ayant été informé qu'un de ses Alcaides, des environs de Mélille, avoit eu des intelligences avec cette Place, dans le temps que ce Prince en faisoit le siége, a attiré avec art cet Alcaide à sa Cour, & l'a fait mourir à coups de bâtons dans une de ses audiences publiques.

De Malte, le 27 Septembre 1775.

Le Grand Maître & son Conseil ont accordé aux Capitaines François, qui prirent les armes, le 9 de mois, en faveur de la Religion, l'entiere franchise du droit d'ancrage dans ce port, & l'exemption de la demi-douane pour leur pacotille, pourvu qu'elle ne soit pas au-dessus de 1000 écus maltois. Les autres Officiers des bâtimens qui ont servi dans la même occasion avec ces Capitaines, jouiront comme eux des mêmes exemptions, dès qu'ils parviendront à commander. Les diplômes donnés aux Capitaines par la Chancellerie de l'Ordre, sont conçus dans les termes les plus honorables pour eux.

De Florence, le 4 Octobre 1775.

Les dernieres lettres arrivées de Tunis rapportent que le Bey d'Alger, peu tranquille depuis que les Espagnols ont attaqué ses Etats, & craignant de leur part une seconde tentative, travaille con-

tinuellement à former de nouveaux plans, & fait toutes les dispositions convenables pour mettre de plus en plus ses côtes & son Royaume en état de défense.

De Venise, le 14 Octobre 1775.

Une Péote de cette ville, partie depuis un mois pour Zara, ayant plusieurs passagers à bord, & des effets d'une valeur assez considérable, a été surprise dans la plage de Zara, le 22 Septembre, par une Lance armée de dix-huit hommes, composant l'équipage d'une Felouque qui étoit à l'ancre à Ulto. Il en a coûté la vie au Capitaine & à un des Matelots qui avoient opposé quelque résistance; le surplus auroit subi le même sort sans l'intercession de deux Capucins qui se trouvoient parmi les passagers & qui engagerent les Pirates à se contenter de la prise des effets. Ces Forbans, qu'on croit des Dalmatiens & des Ragusois, ont, à la même priere, accordé au bâtiment la liberté de se rendre à sa destination.

De Londres, le 25 Octobre 1775.

La Tamise est couverte d'un si grand nombre de vaisseaux depuis l'interruption du commerce avec l'Amérique, que le passage dans la ligne des navires est devenu très-difficile; & cependant on assure que les dernieres résolutions du Cabinet concernant les Colonies, ont été d'user des moyens de rigueur.

Le Général Putnam, dont on avoit mal à-propos annoncé la défection, marche vers Québec à la tête de trois mille Provinciaux; il y arrivera

en même temps que le Général Schuyler devant Montréal. Le Canada se trouvera ainsi investi par deux endroits à la fois.

Le sieur Sayre, Banquier, & ci-devant Scherif, fut arrêté hier par ordre du Bureau de la Secrétairerie-d'Etat, & conduit à la Tour, sur une accusation de haute trahison, dénoncée au Ministere par le sieur Richardson, Adjudant dans les Gardes à pied : cet Officier a déclaré que le sieur Sayre lui avoit parlé du dessein de se saisir de la personne du Roi, lorsque Sa Majesté se rendroit au Parlement le jeudi suivant, de prendre possession de la Tour, & de renverser le Gouvernement actuel.

Il est arrivé, à ce qu'on prétend, à Albany dans la Nouvelle-Yorck, environ six cents Indiens des six Nations, qui doivent être joints par un grand nombre de Particuliers de cette Colonie & des circonvoisines. Ils viennent pour s'informer des causes de la guerre actuelle entre l'Angleterre & les Américains.

Quelques personnes très-instruites assurent ici qu'on doit proposer au Parlement d'enrégimenter la Milice dans toutes les Provinces de l'Angleterre, la plupart des Troupes réglées devant partir pour l'Amérique, celles mêmes qu'on pourra tirer d'Irlande étant également destinées à aller réduire nos Colonies.

Une lettre datée du Camp devant Boston, en date du 31 Août, porte ce qui suit : « A moins » qu'il n'arrive bientôt des renforts aux Troupes » du Roi, il n'y aura plus d'action cette année, » parce que nous leur sommes bien supérieurs en » nombre ; les Troupes réglées sont assez tran-

» quilles à présent, sinon qu'elles nous incommo-
» dent la nuit avec leurs bombes ».

Nous apprenons que les cinq Régimens qui ont reçu ordre de se tenir prêts pour l'Amérique, sont destinés à passer à la Virginie & à la Caroline septentrionale; les vaisseaux de transport doivent mettre à la voile dans la premiere semaine de Décembre.

L'*Alford*, capitaine Callender, de Philadelphie, est arrivé à Bristol en cinq semaines. Il rapporte que tous les vaisseaux destinés pour l'Angleterre avoient quitté cette rade & que le port y avoit été fermé le 11 Septembre dernier, de sorte que tout commerce de nous à cette Isle & de cette Isle à nous, est entierement suspendu.

On prétend que l'ordre du Lord Rocheford pour arrêter le sieur Sayre est irrégulier, parce que ce Lord n'avoit pris que la qualité de Secrétaire d'Etat & de Membre du Conseil privé, au lieu de faire mention de son titre de Juge de paix de Middlesex, qui auroit donné à son ordre l'autorité du pouvoir civil sans lequel tout ce qui peut attenter à la liberté d'un Citoyen est contraire à la Constitution. D'après ce défaut de formalité, on pense que le sieur Sayre peut être fondé à demander des dommages & contre le Lord Rocheford & contre le Chevalier Fielding qui étoit présent & qui a conseillé cette détention, & contre Richardson, pour l'avoir accusé sans preuves, & enfin contre le Lord Cornwallis pour l'avoir détenu dans la Tour, sans avoir examiné si l'ordre qu'on lui remettoit étoit dans les formes.

On apprend par le vaisseau le *Prince Noir*, arrivé nouvellement de Philadelphie, que le Con-

grès a déclaré que, si avant le printemps les différends n'étoient point arrangés avec la Métropole, les Américains se croyant dégagés de tous les liens qui les attachent à la Mere Patrie, ouvriroient leurs ports à toutes les Puissances étrangeres qui voudroient commercer avec eux; & qu'alors, poussant la défection aussi loin qu'elle peut aller, ils auroient un nombre considérable de bâtimens armés prêts à protéger leurs vaisseaux marchands. Le *Prince Noir* a eu la permission de mouiller quelque temps devant le port depuis qu'il a été fermé, & d'y prendre à bord quelques passagers pour l'Angleterre.

Le premier de ce mois, on a expédié des ordres à Plymouth & à Portsmouth pour lever sur le champ le plus de Matelots qu'il seroit possible, parce qu'ils sont destinés à monter les quatre vaisseaux de guerre qui ont ordre de se tenir prêts à partir.

On écrit de Portsmouth que le 26 du mois dernier, un des Gardes du Chantier de cette Ville, qui faisoit la ronde vers les trois heures du matin, prit l'alarme en voyant quelqu'un qui allumoit un feu dans le dessein, à ce qu'il crut, de brûler le Chantier; mais que ce Particulier se voyant découvert, avoit disparu, sans qu'on ait pu savoir qui il étoit. En faisant la visite le long des murs, on a trouvé une corde qui, à ce qu'on pense, lui avoit servi à descendre. Le Conseil a donné des ordres pour que personne ne pût entrer dans aucuns Chantiers, magasins publics, ou dans aucun des Forts du Royaume, sans la permission du Gouverneur.

De Paris, le 13 Novembre 1775.

On écrit de Dieppe que les sieurs Grieu & Lawrance viennent d'y établir une Maison de Santé, où tous les étrangers auront la ressource d'être logés & nourris, & où ils trouveront toutes les commodités nécessaires aux bains d'eau de mer, reconnus très-salutaires pour nombre de maladies. On pourra y prendre les bais froids, comme en Angleterre, dans une voiture fermée qu'on fait entrer dans la mer.

Le sieur d'Aubenton, Maire & Subdélégué de Montbard en Bourgogne, ayant reconnu, d'après toutes les expériences qu'il a faites relativement à la science des arbres & arbustes, que de tous ceux dont il a fait des pépinieres le platane étoit le plus propre à former des avenues, des salles, &c. donne avis au Public qu'il en fournira de toute grandeur à un prix modique. On peut s'adresser à lui directement, ou au sieur Lucas, Huissier de l'Académie Royale des Sciences, au Jardin du Roi.

On écrit de Saint-Malo que des capitaines arrivés de Terre Neuve ont essuyé à la côte de gros temps qui ont fait périr les six navires *le Victor*, *les Bons Amis*, *les Lys*, *le Neptune*, *la Suzanne* & *l'Escarboucle* qui étoient prêts d'aborder en France avec leurs chargemens de morue. Une partie des équipages & des cargaisons a été ensevelie dans les flots.

PRÉSENTATIONS.

Le 8 de Novembre, les sieurs de Chifflet & de Moydieu eurent l'honneur d'être présentés au Roi par le Garde des Sceaux de France & de faire leurs remercîmens à Sa Majesté, le premier pour la place de premier Président du Parlement de Metz, & le second pour celle de Procureur Général du Parlement de Dauphiné.

Le 10 du même mois, le sieur de Monthion, ci-devant Intendant à la Rochelle, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Garde des Sceaux de France & de faire ses remercîmens à Sa Majesté pour la place de conseiller d'état semestre, vacante par la promotion du sieur d'Argouges de Fleuri à celle de conseiller d'état ordinaire que le feu sieur d'Ormesson occupoit.

Le 19 du même mois, le Baron de Spon, ci-devant conseiller, chevalier d'honneur d'épée au conseil souverain d'Alsace, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Garde des Sceaux de France & de faire ses remercîmens à Sa Majesté pour la place de premier Président au même Tribunal, à laquelle Sa Majesté l'a nommé.

Le sieur Durand, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, ministre plénipotentiaire du Roi, près de l'Impératrice de Russie, ayant rempli sa mission en cette Cour, a eu, le même jour, l'honneur d'être présenté au Roi par le comte de Vergennes, ministre & secrétaire d'état au département des Affaires Etrangères.

NOMINATION.

Le Roi a accordé l'Evêché de Luçon à l'abbé de Mercy, vicaire-général de Sens.

MARIAGES.

Leurs Majestés, ainsi que la Famille Royale, ont signé, le 22 Novembre, le contrat de mariage du comte de Damas, ancien Menin du Roi & colonel du régiment de Limosin, avec Demoiselle de Ligny; & celui du marquis de la Suze, grand maréchal des logis de la maison du Roi, & colonel du régiment Provincial de Montargis, avec Demoiselle Santo-Domingue.

MORTS.

Elisabeth de l'Espinay de Marteville, marquise de Licques, veuve de Ferdinand de Gillon de Lens, de Recourt, de Boulogne, de Licques, marquis de Licques, est morte en cette ville, le 20 Octobre, dans la 77e année de son âge.

Marie-Antoine Pineau, marquis de Viennay, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-

Louis, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur du château d'If, ancien capitaine aux Gardes-Françoises, est mort le 27 Octobre dernier, en son château du Val Pineau, âgé de 61 ans.

Christian IV, duc régnant de Deux-Ponts, comte Palatin du Rhin, duc de Bavière, comte de Sponheim & de Weldentz, est mort le 5 Novembre en son château de Petershaim, âgé de 53 ans, doué de toutes les qualités sociales, protecteur éclairé des arts, universellement regretté de ses sujets. Ce Prince laisse pour successeur à ses Etats, son neveu le Prince Charles de Deux-Ponts, fils aîné du feu Prince Palatin Frédéric, feld-maréchal de l'Empire & de l'Empereur, gouverneur de Bohême &c.

Marie-François de Paule le Fevre d'Ormesson, chevalier, marquis d'Ormesson, conseiller d'état ordinaire au Conseil royal des Finances, & au Conseil royal du Commerce, intendant des Finances, chef du Conseil de l'administration de la royale maison de Saint-Cyr, docteur honoraire de la faculté des Droits, est mort ici le 7 de Novembre, dans la 76^e^ année de son âge.

Le sieur François Rebel, écuyer, chevalier de Saint-Michel, surintendant de la musique du Roi, ancien administrateur de l'Académie royale de Musique, est mort en cette ville le 7 de Nov. dans la 75^e^ année de son âge.

Pierre-François Marie, comte de Juverlhac, ancien capitaine au régiment de Brissac, cavalerie, maréchal de camp de la province de Guyenne, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-

Louis, est mort dans son château de Feuillade, en Périgord, le 18 Octobre dernier, âgé de 77 ans.

Le sieur Claude-Antoine-François Gauthier, évêque de Luçon, abbé commandataire de l'abbaye royale de Landais, ordre de Cîteaux, diocèse de Bourges, est mort dans sa maison de Châteauroux, le 27 Octobre dernier, âgé d'environ 69 ans.

Frere Pie Taffion, de Sainte Jay, chevalier, Bailli, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur d'Auvergne, est mort à Bourganeuf, diocèse & généralité de Limoges, le 30 Octobre dernier, âgé de 73 ans.

Louis-Gabriel, marquis de Saint-Simon, est mort le 8 de Novembre, en son château de Villenadier, en Saintonge, âgé de 58 ans.

La nommée Marie-Anne Bellanger, veuve de Philippe Flageolet, laboureur, native de Matinghen en Artois, est morte le 31 du mois d'Octobre, dans la paroisse de Saint Pierre, gouvernement de Calais, âgée de 108 ans. Elle n'a essuyé dans toute sa vie, que la maladie dont elle est morte, & ne voulant jamais recourir à aucun médicament, lorsquelle éprouvoit quelqu'incommodité, elle attendoit tout de la force de sa constitution. Son pere étoit mort âgé de 115 ans, & une de ses sœurs âgée de 113.

Louis, comte de Roquefeuil, ancien brigadier de cavalerie, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, est mort dans son château près de Rhetel Mazarin, le 5 de Novembre, dans la 94^e année de son âge, ayant été 60 ans au ser-

vice de Sa Majesté, sans interruption, & n'ayant eu aucune infirmité jusqu'au dernier moment de sa vie.

LOTERIES.

Le cent soixante-dix-neuvième tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait, le 25 du mois de Novembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 37179. Celui de vingt mille livres au N°. 22256, & les deux de dix mille, aux numéros 31841 & 20605.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 6 Novembre. Les numéros sortis de la roue de fortune sont 9, 28, 11, 32, 5. Le prochain tirage se fera le 5 Décembre

TABLE.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose, page 3
Epître sur ces mots de Marc-Aurele: *qu'il est beau de s'instruire, même dans la vieillesse.* *ibid.*
L'Optique, 14
Epître à Minette, 25
Distique pour être mis au bas du Portrait de S. M. Louis XVI, 2[illegible]

Dialogue entre Charles-Quint & François Premier, ibid.
La Vallée de Campán, 41
L'Amour & l'Amitié, 43
La Force de l'exemple, *fable*, 44
Le Lion magnifique, *fable*, 46
Vers pour mettre au bas du portrait de Mademoiselle * * *, 47
Daphnis, 48
Ode Anacréontique, 49
Chanson, 51
La double restitution, 52
Les effets de l'absence, 53
A Mad***. 54
A un demi-Savant, *ibid.*
A une Médisante, *ibid.*
Sur la même, 55
Explication des Enigmes & Logogryphes, *ibid.*
ENIGMES, *ibid.*
LOGOGRYPHES, 59
Air, 61
NOUVELLES LITTÉRAIRES, 64
Journal littéraire de Berlin, *ibid.*
Manuel des Huissiers, 82
Mémoires & observations sur la perfectibilité de l'homme, 83
Vues d'un Politique du 16e siecle, 87
Manuel économique pour les bâtimens & jardins, 94
Suite des épreuves du sentiment, 97
Lettres de Mde de Sévigné au Comte de Bussy-Rabutin, 111
L'art de faire le vin rouge, 112

Cours d'accouchemens en forme de catéchisme, 115
Rapport fait par ordre de l'Académie des Sciences sur les effets des vapeurs méphitiques, &c. 117
Anecdotes Africaines, 118
Mes soirées, 121
Journal des sciences & des beaux-arts, 126
Annonces littéraires, 129
ACADÉMIES. 139
——— Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, *ibid.*
——— Royale des Sciences, 140
——— Royale de Chirurgie, 142
SPECTACLES. 149
Concert Spirituel, *ibid.*
Opéra, 150
Comédie Françoise, 151
Vers à Madame Vestris, 154
Comédie Italienne, 155
ARTS. 156
Gravures, *ibid.*
Géographie, 165
Topographie, 166
Musique. 168
Manufacture de porcelaine, 174
Histoire naturelle, 175
A Mgr le Comte de Saint-Germain, 176
Chaire Royale d'Hydrodynamique, 177
Ecole d'Architecture & de Dessin, 189
Cours de physique expérimentale, 190
—— d'histoire naturelle, 191
—— d'Elocution, 192
—— de physique, 193

Ecole Royale gratuite de Dessin, ibid.
Discours prononcé à la distribution des prix de l'Ecole Royale Militaire, 194
Mémoire sur la nourriture des chevaux, 199
Variétés, inventions, &c. 208
Anecdotes. 210
Boëtes fumigatoires, 213
Avis, 215
Nouvelles politiques, 226
Présentations, 233
Nomination, 235
Mariages, ibid.
Morts, ibid.
Loteries, 237

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le Mercure de Décembre 1775. Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'impression.

A Paris, ce 30 Novembre 1775.

DE SANCY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe près Saint Côme.